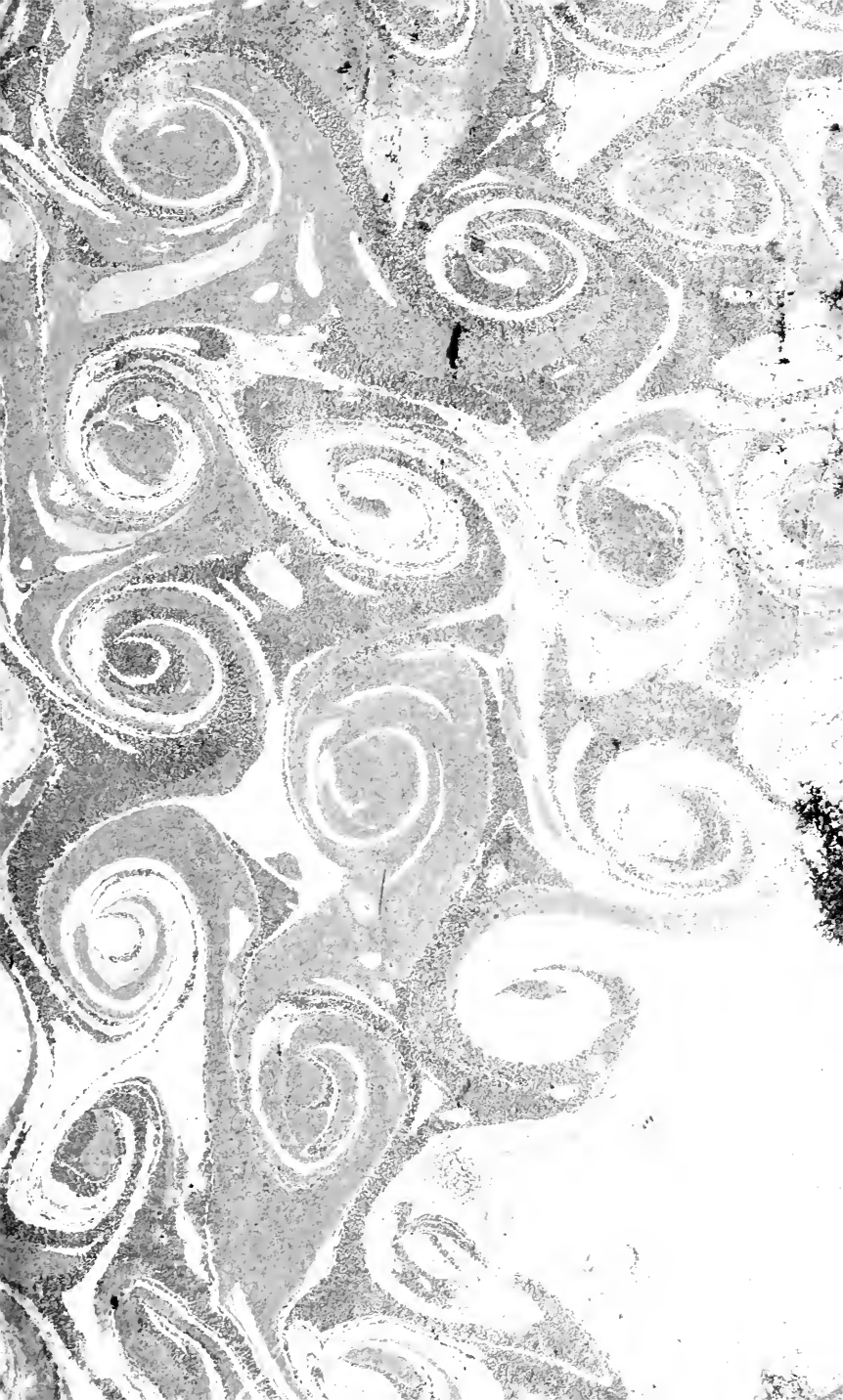


209



UNIVERSITY  
BIBLIOTHECA  
Ottaviana







Cell. spec.



I  
6P  
10

# Œ U V R E S

## C O M P L E T T E S

DE MESSIRE

ESP RIT FLÉCHIER,

ÉVEQUE DE NISMES,

*Ci-devant Prêtre de la Doctrine Chrétienne, &  
l'un des quarante de l'Académie Française.*

T O M E X.

*CONTENANT les anciennes Lettres qui avoient déjà  
été imprimées, celles nouvellement recouvrées, une  
Dissertation Historique sur la ville de Nîmes &  
ses Antiquités, un Mémoire sur les grands jours  
d'Auvergne, & un Extrait de la Relation de ces  
grands jours.*



ŒUVRES  
COMPLETTES

DE MESSIRE

ESPRIT FLÉCHIER,

EVEQUE DE NISMES,

ET L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE  
FRANÇOISE.

REVUES sur les Manuscrits de l'Auteur, augmentées  
de plusieurs Pièces qui n'ont jamais été imprimées, &  
accompagnées de Préfaces, d'Observations & de Notes  
sur tous les endroits qui ont paru en avoir besoin.

---

TOME V. PARTIE II.

---



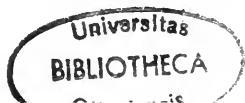
A N I S M E S,

Chez PIERRE BEAUME, Imprimeur-Libraire.

---

M. D C C. L X X X I I.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*



BX  
890  
F545  
1782  
r. 10  
Coll spec



# AVERTISSEMENT

D E

## L'ÉDITEUR.

C E dixième & dernier Volume de la Collection complète des Œuvres de M. FLÉCHIER, renferme d'abord les Lettres déjà connues de ce Prélat, au nombre de quatre-cents vingt-deux, ensuite un Recueil de trente-sept \* autres Lettres nouvellement recouvrées, & copiées d'après les originaux de l'illustre Auteur, & enfin l'Extrait de la Relation des Grands Jours d'Auvergne, tenus à Clermont-Ferrand, en 1665; Extrait précédé d'un mémoire sur les Grands jours, pour servir d'introduction & d'éclaircissement à cet écrit d'un genre singulier dont nous avons recouvré deux copies, transcrites toutes les deux très-incorrectionnellement, quoiqu'elles soient d'une main que M. l'Evêque de Nîmes paroît avoir employée habituellement à mettre au net ses ouvrages. Il convient de dire ici quelques mots de ces différentes Pièces, afin de répondre au désir des Lecteurs, & de continuer à leur rendre compte des vues qui nous ont dirigés dans les soins que nous nous sommes donnés pour rendre cette Édition véritablement complète.

### *LETTRES anciennes & déjà imprimées.*

» 1<sup>o</sup>. Outre les ouvrages oratoires de FLÉCHIER,  
» dit l'Auteur des Éloges lus dans les Séances publi-

\* Les trois dernières, avec la Lettre Pastorale, ont été recouvrées par l'Imprimeur.

» ques de l'Académie François (1), nous avons de  
 » lui un recueil de Lettres , où le luxe de l'esprit se  
 » montre encore plus que dans ses Pièces d'éloquen-  
 » ce , parce que l'esprit y est encore moins à sa place ;  
 » une négligence aimable est le mérite du style épisto-  
 » laire , & FLÉCHIER ne se permettoit pas plus d'être  
 » négligé dans une Lettre que dans une Oraison funè-  
 » bre ; mais s'il est rarement simple , même en écri-  
 » vant à ses amis , il est au moins toujours noble avec  
 » les Grands , toujours honnête avec ses égaux & ses  
 » inférieurs , toujours plein de zèle pour l'Eglise &  
 » pour l'Etat , en un mot , toujours citoyen & tou-  
 » jours Evêque , mérite si précieux dans de pareilles  
 » Lettres , qu'il le dispense d'en avoir un autre. »

Quoique ce jugement paroisse un peu sévère , nous ne faisons pas difficulté de l'adopter ; en effet , il faudroit être bien fortement prévenu , soit en faveur de tout ce qui est sorti de la plume élégante & féconde de M. FLÉCHIER , soit contre les opinions de l'ingénieur Auteur des Eloges , pour ne pas reconnoître dans le morceau que nous venons de citer , la précision & la justesse du Philosophe , jointe au tact sûr & à la sagacité de l'homme de goût. Nous observerons cependant , que ce n'est pas , à proprement parler , le luxe de l'esprit , mais plutôt la symétrie du style , c'est-à-dire une attention pénible , ou du moins trop marquée ; à mettre de l'arrangement dans les mots & dans les phrases , qui ne permet pas d'accorder à M. FLÉCHIER cette heureuse facilité , cet abandon de l'esprit , cette douce effusion du sentiment , en un mot , ce ton simple , naïf , délicat & fin tout ensemble , qui constitue le mérite essentiel du genre épistolaire ; mérite rare , dont il n'existe qu'un seul modèle dans toute la Littérature ancienne & moderne. Il est inutile de le nommer , ce modèle unique ; tout le monde le connoît , & les Nations les plus jalouses de nos ri-

(1) Page 109 & suivante.



chesses littéraires , conviennent que c'est chez nous qu'on le trouve.

Mais un recueil de Lettres peut être instructif , intéressant , varié même , & agréable , quoique celui qui les a écrites n'ait pas possédé tous les talens de l'inimitable Sévigné. Tel est le recueil des Lettres anciennes & nouvelles de M. FLÉCHIER , rassemblées dans ce Volume. Si l'on n'y remarque pas , comme dans tout ce qu'a laissé couler de sa plume une femme qui n'eut jamais d'égale , & cette légèreté , & ces grâces ingénues , & ces heureuses faillies , & ces allusions fines , ces traits vifs & brillans , & enfin cet art de donner du corps aux plus petites choses , & d'y répandre un intérêt qui nous affecte encore après plus d'un siècle , elles ne laissent pas de plaire & d'attacher par une politesse exquise , par une attention continuelle à ne dire que des choses obligantes , sans blesser la sincérité & la vérité , par le soin plus précieux encore de saisir toutes les occasions d'insinuer quelque principe de morale & quelque réflexion qui tourne à l'avantage de la vertu ; & enfin par un ton de raison , de franchise & de probité , dont l'effet presque inévitable est d'inspirer de l'estime pour un homme dont l'ame étoit si honnête & si vraie , jusqu'à faire regretter de n'avoir pu être son ami , & désirer d'en trouver un qui lui ressemble.

S'il est vrai que dans une Collection de ce genre , la variété devienne un mérite , parce qu'elle augmente l'attrait naturel de la curiosité , on peut assurer que ce dernier Volume des Œuvres complètes de M. FLÉCHIER ne fera pas le moins intéressant. Parmi le grand nombre de Lettres qui en forment la plus considérable partie , les sujets sont presque aussi différens les uns des autres , que les personnes à qui elles s'adressent , & les circonstances qui les ont occasionnées. Les unes moins importantes par leur objet , ne sont que de simples complimens , & ne contiennent rien de plus que

l'expression de ce tribut de respect , de félicitations ; de bienveillance réciproque , & de sentimens divers que les citoyens se doivent les uns aux autres , dans les divers événemens de la vie , suivant la nature & la diversité des rapports qu'ils ont entre eux. Dans les autres , le Prélat prend le ton d'une aimable familiarité , pour s'entretenir avec ceux qu'il honoroit de sa confiance & de son amitié. Il leur parle de ses projets , de ses affaires , de ses occupations , de ses études ; il épanche son cœur , il dévoile ses plus intimes sentimens & le secret de ses pensées sur tout ce qui l'intéresse , comme sur tout ce qui les touche eux-mêmes. Toutes les Lettres de cette classe portent l'empreinte d'une ame sensible & vraie , d'un caractère plein de candeur , & d'un cœur généreux. Il en est d'autres où il s'attache à discuter différens points de Doctrine , de Morale , & de Discipline ecclésiastique , pour répondre aux questions qu'on lui avoit proposées. La clarté , la précision & la solidité sont les qualités qui distinguent ces espèces de petits traités , où les vrais principes de chaque matière sont développés en peu de mots , mais avec une prudence & une application des règles qui ne laissent rien à désirer. Pour justifier cette observation & en fournir la preuve ; nous nous contentons de citer , entre plusieurs autres , les Lettres LXIII & LXVIII. Enfin quelques-unes ont pour objet les troubles excités dans tout le Languedoc , & principalement dans le Vivarais & les Cévennes , par les Fanatiques à qui les Puissances ennemies de la France avoient mis les armes à la main vers la fin du siècle dernier , & que des prétendus Prophètes , inspirés par un esprit de vertige , excitoient à la révolte. Il y peint d'une manière infiniment touchante la frénésie & la cruauté de ces furieux ; il y raconte leurs excès & leur barbarie ; il y déplore leur aveuglement. C'est dans ces Lettres qu'on voit l'ame compatissante & charitable de ce bon Evêque se déployer toute entière.

Si les crimes de toute espèce dont ces vils scélérats ne cessent pas de se couvrir, lui inspirent de l'horreur & de l'indignation, il ne peut oublier que plusieurs d'entre eux sont ses enfans aussi-bien que la plupart des victimes qui tombent sous leurs coups; voilà ce qui déchire son cœur & fait couler ses larmes. Comme citoyen, il voudroit qu'on pût réussir à exterminer des monstres qui ne se plaisent que dans le meurtre & le carnage; mais comme père & comme Pasteur, il n'est rien qu'il ne fût capable d'entreprendre, pour les ramener aux sentimens d'humanité, de religion & d'obéissance dont ils se sont entièrement dépouillés.

*LETTRES nouvellement recouvrées.*

Nous garantissons l'authenticité des trente-sept Lettres comprises sous ce titre, & nous assurons qu'elles ont été copiées fidèlement sur les originaux écrits de la propre main de M. FLÉCHIER. Le peu d'ordre & de suite dans les dates qu'on y remarquera est une preuve de ce fait. Dans l'impossibilité où nous avons été de corriger ce défaut, qu'on nous reprochera peut-être, nous avons été rassurés contre la crainte d'une censure que nous ne méritons pas, en pensant que ce défaut même serviroit à établir sur cet objet la confiance due à notre fidélité.

*EXTRAIT de la relation des Grands Jours  
d'Auvergne, tenus en 1665.*

Nous avons dit dans le Discours préliminaire, que vers la fin de 1659, l'Abbé FLÉCHIER quitta la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, où il avoit passé un peu plus de douze ans. Devenu libre & rendu à lui-même, il marcha pendant quelque temps d'un pas incertain & mal assuré à l'entrée de la nouvelle carrière qui s'ouvroit devant lui. Il passa dans l'obscurité les premières années qui suivirent le recouvrement de sa liberté, luttant con-

tre la mauvaise fortune , & cherchant à se frayer une route convenable à ses talens , comme tous ceux que l'amour des lettres & le désir de la gloire conduisent dans la Capitale , avec l'espoir d'y trouver l'avancement & la célébrité. Après diverses tentatives qui n'avoient pas rempli ses espérances , il fut proposé à M. Lefevre de Caumartin , ( Louis , petit-fils de celui qui fut Chancelier & Garde des Sceaux sous LOUIS XIII en 1622 , après la mort de M. de Vie ) pour achever l'éducation de Louis-Urbain , son fils , âgé de douze ans. On connut bientôt dans cette Maison respectable tout le mérite de l'Abbé FLÉCHIER , & il y jouit de toute la considération qui étoit dûe à ses talens , à son heureux caractère & à ses mœurs. Il y goûtoit depuis quelques années les avantages infiniment précieux de posséder l'estime & l'amitié des personnes dont on dépend , lorsque M. de Caumartin , alors Maître des Requêtes , fut nommé pour tenir les Sceaux aux Grands Jours dont LOUIS XIV ordonna la tenue à Clermont en Auvergne , par sa Déclaration du 31 Août 1665. L'Élève de l'Abbé FLÉCHIER avoit à cette époque près de dix-sept ans. Ils furent l'un & l'autre du voyage , ce qui rendit l'Abbé FLÉCHIER témoin de tout ce qui arriva d'intéressant pendant la durée des Grands Jours. Personne n'ignore que ces commissions extraordinaires ont pour objet de réprimer la tyrannie que les Seigneurs exercent trop souvent sur leurs Vassaux dans les Provinces éloignées , de punir les abus commis par les Officiers des Tribunaux inférieurs , dans l'exercice de leurs fonctions ; d'écouter les plaintes du peuple vexé & tourmenté par une Noblesse oisive & turbulente qui se permet tout ; en un mot , de rendre aux offensés & aux offenseurs la justice qui leur est due. Pendant les troubles de la minorité de LOUIS XIV , la Province d'Auvergne s'étoit remplie de frondeurs , qui avoient pris les armes sous le précieux prétexte du

bien public , dont la rebellion se couvre toujours dans ces temps malheureux. Les Gentilshommes avoient profité de ces fâcheuses circonstances , pour venger leurs injures personnelles , attaquer leurs ennemis , & se livrer à tous les excès de l'emportement & de la cruauté. Les Officiers des Justices seigneuriales n'étoient que les exécuteurs des volontés tyranniques de ceux qui les avoient mis en place , pour seconder & servir leurs passions ; les Peuples de la campagne gémissaient dans l'oppression , & vivoient dans de continuelles alarmes pour leurs propriétés & leurs vies. Tant de maux demandoient un remède violent , il falloit intimider les coupables par un appareil formidable , & arrêter les progrès du crime par des exemples de sévérité. C'étoit l'intention du Roi & le but de l'autorité confiée aux Commissaires des Grands Jours. Ils firent l'ouverture du Tribunal redoutable sur lequel ils alloient monter , le 28 Septembre 1665 , & continuèrent leurs opérations jusques au mois de Février de l'année suivante.

Ce fut sans doute pour son propre amusement que M. FLÉCHIER entreprit d'écrire la Relation détaillée de son voyage d'Auvergne , & de tous les événemens dont il fut témoin pendant son séjour. Nous pensons que s'il se fût proposé de le rendre public , dans la majorité de l'âge , & lorsque son goût eût été perfectionné par un long exercice , il y auroit fait des changemens considérables pour le fond & pour la forme. En effet , tout annonce que cet ouvrage a été fait à la hâte & au milieu des distractions que les circonstances faisoient naître à chaque instant. Le style en est extrêmement négligé ; la narration souvent interrompue , sans qu'on voie pourquoi , n'est pas liée avec soin dans ses diverses parties. Les épisodes & les détails n'ont pas un rapport sensible avec ce qui précède & ce qui suit ; ce sont d'ailleurs des aventures & des intrigues communes , pour ne pas dire

triviales , dont le peu d'intérêt n'est pas compensé par le caractère ou la qualité des personnages qu'on y voit agir. De plus , on y trouve beaucoup de détails minutieux & qui ne méritoient pas la peine de les écrire. Tout cela nous persuade que ceux qui ont parlé de cet ouvrage , comme d'une production du meilleur goût , & une espèce de chef-d'œuvre , ne le connoissoient pas , ou du moins , qu'ils ne l'avoient jamais lu avec quelque attention. Cependant nous ne disconvenons pas qu'il ne contienne des anecdotes curieuses , des réflexions solides , des plaisanteries fines , des descriptions charmantes , & des portraits d'une touche légère & délicate , où l'on reconnoît la main de celui qui a si bien su peindre les personnes illustres de son temps dans toutes les conjonctures de la vie , & dans tous les rangs de la société.

C'est aussi d'après ces considérations réunies , que nous nous sommes déterminés , non à imprimer cette Relation dans l'état où l'illustre Auteur l'a laissée , mais à consigner les endroits qui nous ont paru mériter d'être conservés , dans un Extrait assez étendu pour donner une juste idée de tout l'ouvrage & de la manière dont il est exécuté. Le mémoire qui précède cet Extrait , est comme nous l'avons déjà dit , une espèce d'introduction qui nous a paru nécessaire , pour faire connoître à plusieurs , l'histoire , la nature , & la destination de ces tribunaux extraordinaires auxquels on a donné le nom de Grands Jours.



## AVIS DE L'IMPRIMEUR.

**E**N livrant ce Tome dixième & dernier de la Collection complète des Œuvres de M. FLÉCHIER, nous croyons devoir rendre compte à MM. nos Souscripteurs, & au Public, du retard involontaire que nous leur avons fait éprouver pour la livraison de ce volume; & de la suppression de deux Pièces annoncées dans notre premier Prospectus, qu'on ne trouvera point dans ce même volume.

La première de ces Pièces, est l'Extrait de la correspondance de M. Fléchier avec M. de Basville, que l'Editeur avoit annoncé inconsidérément, & que des raisons supérieures n'ont pas permis d'y faire entrer.

La seconde Pièce, est une Table générale des Matières, pareillement annoncée par l'Editeur, sans en avoir prévu les difficultés, & même l'inutilité; nous disons l'inutilité, parce que les différens Ouvrages qui composent la Collection complète des Œuvres de M. Fléchier, ont si peu de rapport par les Matières qui y sont traitées, qu'une Table générale des Matières seroit d'une disparité choquante. Comment faire entrer en effet dans une même Table, la partie Historique des Ouvrages de notre Prélat, à côté de ses vers Latins & François, de ses Sermons, de ses Mandemens? Plusieurs même de ces Pièces sont si courtes, telles que ses Harangues, Complimens, Lettres familières, &c. qu'elles ne sont pas susceptibles d'une Table Analytique, qui deviendroit plus longue que les Pièces qu'elle indiqueroit.

Enfin les Oraisons Funèbres, les Panégyriques, les Sermons de Morale, &c. ont été analysés par l'Editeur, & ces Analyses seront plus utiles au Lecteur qu'une Table, qui ne pourroit être qu'une répétition inutile de ces mêmes Analyses, & grossiroit par-là très-inutilement la Collection. D'ailleurs il n'en est pas d'une Oraison Funèbre, ni d'un Sermon, comme d'un Ouvrage Historique; on est dans le cas de consulter l'un pour certains faits; mais il faut lire l'autre en entier, & son peu d'étendue n'exige jamais une Table pour faciliter cette lecture.

D'après ces considérations, nous nous sommes décidés à mettre une Table Alphabétique des Matières à la fin de chaque volume Historique; & une Table des Pièces nous a paru suffisante à la fin des autres volumes: celle de ce Tome dixième & dernier peut être re-

gardée même comme une *Table des Matières*, puisque outre l'indication des *Lettres* qui y sont contenues, on y trouve encore le sujet que traite chaque *Lettre*. Pour faciliter davantage le *Lecteur*, nous mettons en outre à la fin de ce dernier *Tome*, une *Table indicative des Pièces* qui sont contenues dans chaque volume, ce qui le mettra à portée de trouver sur le champ, & sans difficulté, les différens objets qu'il sera bien aise de consulter. Nous avons pensé que cette *Méthode* étoit la plus claire, & la seule que nous pussions adopter, pour éviter l'inconvénient que présenteoit une *Table générale*.

Il nous reste à rendre compte du retard qu'a éprouvé la livraison de ce volume, & ce retard vient uniquement de l'Éditeur, qui nous a fait attendre plus de trois mois l'*Extrait de la Relation des Grands Jours d'Auvergne*, qui termine ce même volume & notre *Collection*. Nous sommes d'autant plus fâchés de ce retard, que cette *Pièce* n'a pas rempli notre attente, & que par la manière dont l'Éditeur la donne, elle est moins l'*Ouvrage* de *M. Fléchier* que le sien. Il ne nous convient point, par déférence pour l'Éditeur, & par respect pour le *Public*, de porter ici notre jugement sur cette *Pièce*; mais nous pouvons dire que nous ne l'insérons dans la *Collection* que parce qu'elle a été annoncée dans le *Prospectus*; & crainte que sa suppression ne nous attirât des plaintes, que nous voulons éviter par notre fidélité à remplir nos engagements: nous l'avons placée d'ailleurs de manière que *MM. nos Souscripteurs* pourront la supprimer, ou la conserver, selon l'opinion qu'ils s'en formeront.

On trouvera dans ce volume quelques *Pièces nouvelles*, (qui avoient vraisemblablement échappé aux recherches de l'Éditeur) que nous avons eu le bonheur de recouvrer, parmi lesquelles se trouve une *Dissertation Historique* sur la ville de *Nîmes* & ses *Antiquités* (1). Enfin nous n'avons négligé ni soins ni dépense, pour rendre cette *Collection* digne du *Public* & de son illustre *Auteur*; mais comme le témoignage que nous en rendons ici pourroit paroître suspect, nous croyons devoir y joindre celui de *M. l'Abbé RIBALLIER*, *Censeur Royal*, qui, ayant lu l'*Ouvrage* avec l'attention qu'exigeoit son ministère, pût en être regardé comme le plus juste *Appréciateur*.

(1) Voyez la Note au bas de la page 375 de ce volume.



APPROBATION GÉNÉRALE.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux ; un Ouvrage qui a pour Titre : *Collection Complète des Œuvres de M. FLÉCHIER, Évêque de Nîmes.* On a cru rendre service au Public en rassemblant toutes les différentes productions sorties de la plume de ce grand Évêque, & capables de justifier la haute réputation qu'il s'est acquise par son éloquence, ses talens littéraires, & la pratique la plus exacte des vertus épiscopales. On trouvera dans ce Recueil plusieurs Pièces qui n'avoient pas encore paru, & qui serviront à faire connoître de plus en plus le mérite & les qualités personnelles d'un Prélat qui a tenu avec justice un des premiers rangs parmi les Hommes illustres du beau siècle de LOUIS XIV. A Paris, le 15 Juin 1782.

RIBALLIER, Censeur Royal.

PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre ; à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé le Sr. Abbé DUCREUX, nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public *les Œuvres complètes de M. FLECHIER*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège à ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par-tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilège, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à personne ; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'Acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilège que de la cession ; & alors par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilège sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de quinze années à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites quinze années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du trente Août 1777, portant Règlement sur la durée des Privilèges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits

Ouvrages, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits; de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la première fois; de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilège: qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur Hue de Miroménil, qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur de Maupeou, & un dans celle dudit sieur Hue de Miroménil; le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, soi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le deuxième jour d'Août, l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt, & de notre Règne le septième.

Par le ROI en son Conseil.

LE BEGUE.

*Je soussigné, ai cédé & transporté mon droit au présent Privilège à M. PIERRE BEAUME, Imprimeur-Libraire à Nîmes, pour en jouir en mon lieu & place, conformément aux conventions faites entre nous. A Paris, ce quatre Août, mil sept cent quatre-vingt.*

L'Abbé DUCREUX.

*Registré le présent Privilège, ensemble la cession y mentionnée, sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N<sup>o</sup>. 2079, fol. 349, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires prescrits par l'Article CVIII du Règlement de 1723. A Paris, ce 4 Août 1780.*

LE CLERC, Syndic.

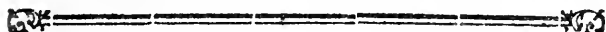
LETTRES



# LETTRES

DE

M. FLÉCHIER.



## LETTRE PREMIÈRE.

*De consolation & de piété à Madame sa Sœur,  
Religieuse de sainte Claire à Béziers, sur la mort  
de leur Mère.*

MA TRÈS-CHÈRE SŒUR,

Si je n'étois assuré de votre vertu, & de la sainte confiance de votre esprit, j'apprendrois de vous renouveler une affliction qui ne vous peut être que très-sensible, en vous consolant après la mort de notre très-honorée Mère; mais je sai que vous avez un cœur tout religieux, & que vous savez adorer la conduite & les jugemens de Dieu dans les occasions les plus funestes. Ce n'est pas que je condamne ces douleurs modérées, qui sont des effets d'une piété naturelle, & non pas des défauts de résignation; il faut donner quelque chose à nos affections; & la grâce de la vocation, qui nous fait vivre selon l'Esprit de Dieu, ne nous ôte pas les sentimens raisonnables du sang & de la nature; nous devons néanmoins plutôt considérer les ordres du Ciel, que la violence de nos mouvemens; & quoique notre perte soit très-fâcheuse, nous devons être fort modérés à la ressentir: il faut que les prières soient les plus fidelles interprètes de nos cœurs devant Dieu; & notre tristesse seroit indiscrette & mal réglée, si elle ne commençoit par ce devoir de re-

connoissance. Pour moi, je vous avoue que je fus extrêmement surpris, lorsqu'on me donna des nouvelles si défavantageuses à notre maison; une mort si inespérée ne me permit pas de faire réflexion sur mon état, & je suivis peut-être un peu trop la force des inclinations naturelles; mais je crois que je ne suis coupable que par surprise; & après m'être consolé avec Jesus-Christ je suis de ce sentiment, qu'il falloit baiser la main qui nous afflige, & que Dieu ne fauroit être que très-doux dans ses plus rudes châtimens, & dans la plus sensible dispensation de ses amertumes. En effet, je m'imagine qu'il a voulu récompenser la vertu de notre très-honorée Mère, & donner un petit exercice à la nôtre: il faudroit ne l'avoir pas connue pour douter de son salut; tous ces beaux actes de patience qu'elle a pratiqués, me donnent quelque sorte d'assurance qu'elle nous servira dans le Ciel, & pour notre avancement spirituel, & pour la prospérité de toute sa famille; & nous avons tous les sujets du monde de croire qu'elle a été choisie pour le Ciel, puisque sa vie ne fut qu'une préparation continuelle à bien mourir; si bien que nous pouvons dire, que nous avons encore notre mère, mais qu'elle ne doit plus rien à la nature; & qu'elle est vivante d'une façon plus parfaite & plus assurée que nous qui sommes encore dans les dangers & dans les attaques continuelles de nos passions; & certes, peut-être que Dieu nous veut priver des personnes si chères, pour nous avertir de suivre ses lumières avec plus d'amour & de fidélité; c'est peut-être une punition de nos fautes, ou une incitation à une plus haute perfection. Le Seigneur fait si bien nous attirer à lui par des petites croix, des afflictions inespérées, des accidens subits & des mortifications quelquefois sanglantes. Il dégage de la façon les attachemens du monde; & si nous prenons garde aux intentions adorables de notre bon Dieu, nous trouverons qu'il nous appelle à soi; & ces occasions si fatales à nos desirs, sont des voix fortes, dont il se sert pour nous exciter à son service, & des instructions qui ne peuvent que nous toucher, puisqu'elles viennent de si près. Vous m'excuserez, **MATRÈS-CHÈRE SŒUR**, si je vous parle des choses que vous pourriez m'enseigner depuis long-temps; vous avez trop de charité pour n'agréer pas la liberté que je prends. Je voudrois avoir plus de commodité de vous témoigner mes respects; les maladies que

j'ai eues m'en ont un peu excusé jufqu'ici. Je ferai dorénavant plus exact à vous écrire , comme étant , Ma très-chère Sœur , votre très-humble & très-obéiffant ferviteur & frère , &c.

*A Draguignan , ce 14 Août 1653.*

## L E T T R E I I.

*De piété fur les maladies , à la même.*

**J**E reçus dernièrement votre lettre, MA TRÈS-CHÈRE SŒUR; & en même temps un fenfible déplair du mauvais état de votre fanté & des incommodités que vous apporte , fans doute , une fièvre violente. Je juge de vos douleurs par les miennes propres , & je ne faurois que vous plaindre beaucoup; puifque j'ai de la peine à ne me plaindre pas moi-même. Il y a deux mois que je fuis ou malade ou languiffant; & après avoir fouffert toute forte de petites fièvres , je fuis enfin tombé dans la fièvre quarte , qui me donne un peu d'exercice , mais qui n'est pas fi rude ni fi difficile que le vôtre. Dieu qui est un bon Juge de la vertu , vous a donné plus de peine , parce qu'il a connu que vous auriez plus de patience; c'est l'ordre qu'il tient dans la difpenfation de fes croix. Il fonde nos forces , avant que de nous charger & diftribuer le fiel de fon Calice à ceux qui le peuvent fouffrir comme vous. Les maladies , difoit un grand Saint , font des leçons que Dieu nous fait pour nous détacher de la terre : car en voyant la foibleffe de notre nature & l'inconftance de notre vie , nous fommes appelés intérieurement à une vie toute céleste , & nous tâchons d'avoir notre converfation dans le Ciel. Saint Paul n'étoit jamais plus puiffant que lorsqu'il étoit infirme ; & fainte Thérèse ne recevoit jamais plus de confolations fpirituelles , que lorsqu'elle étoit accablée de maux. Souffrons , MA CHÈRE SŒUR , en ce monde , le Ciel vaut bien un peu de peine , & la couronne que votre époux vous prépare a quelques épines ici bas ; mais dans le Ciel , elle n'aura que des rofes : ce font des témoignages d'amour que Dieu nous donne , il veut vous épurer comme l'or dans le feu de la tribulation ; remettez-vous entre fes mains , c'est un bon économe des fouffrances : il n'en donne jamais plus qu'il faut. Si mes prières pouvoient quelque chose , vous

recevriez beaucoup de soulagement. J'en attends des vôtres qui font plus efficaces. Je suis, &c.

*A Narbonne, ce 8 Novembre 1655.*

### L E T T R E I I I.

*Compliment à M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, en lui envoyant quelques vers de sa façon.*

**C**E n'est pas fans confusion, MONSIEUR, que je vous envoie ce petit Poëme; & si je ne m'y étois engagé moi-même, je n'aurois pas commencé à vous témoigner mes respects par une si misérable confidence; mais il est difficile de rompre une première parole, & j'ai cru qu'il valoit mieux passer pour mauvais Poëte que pour infidelle & peu sincère ami. Vous voyez, MONSIEUR, que je ne suis pas si modeste que vous eussiez pensé, & que vous avez affaire à un homme hardi & confiant, qui prend déjà des titres d'amitié, qui veut se mettre en réputation auprès de vous, & qui se hasarde à se décrier, quelque intérêt qu'il ait à s'établir dans votre esprit. Je ne prétends pas pourtant d'être fort criminel, & c'est à vous, MONSIEUR, à répondre de toutes mes hardiesses: ce fonds de bonté qu'on reconnoît en vous à la première visite, donne une confiance extraordinaire; & quand M. Graindorge ne m'auroit pas assuré que vous avez toutes les inclinations douces & obligeantes, il me suffiroit de vous avoir vu. Cela veut dire que je vous envoie mes vers presque sans rougir: ils ne sont quasi pas sortis de mon cabinet, & je les tiens au rang de mes occupations secrètes: que s'ils sont tombés entre les mains de deux ou trois savans, c'est avec précaution & sans faire connoître leur Auteur. Comme j'ai toujours eu assez mauvaise opinion de moi-même, j'ai toujours vécu sans ambition, & je n'ai été jusqu'ici homme de lettres que pour moi. Je suis dans le dessein de persévérer dans cette vie cachée, & de ne rendre jamais mes défauts publics. En me réduisant à cette juste retenue, je me réserve quelques confidences particulières; & comme mes petites études ne méritent aucune approbation, il est juste que je leur procure quelques censures, & que je m'instruise sans me décrier. Vous serez toujours, MONSIEUR, un de ceux à qui je ferai gloire de communi-

quer mes foibleſſes , & dont je rechercherai les avis avec plus de ſoin. Il n'eſt perſonne qui aime mieux d'être averti que moi. J'ai déjà reçu quelques avis ſur ce Poëme , & j'en ai corrigé ailleurs quelques endroits ; mais je vous envoie une des premières copies. Je ſuis bien aïſé de vous faire la confiance entière , & de vous témoigner que quelques avis que j'aie reçus , ils me ſeront plus agréables quand je les tiendrai d'une perſonne que je conſidère infiniment. Je ne puis pas m'empêcher de vous témoigner mon impatience pour l'impreſſion de votre livre & de celui de M. Graindorge. Les verrons-nous bientôt ? Les Imprimeurs ne ceſſeront-ils jamais d'être pareſſeux ? Qui nous payera le temps qu'on nous fait perdre ? &c. Je me rendrois volontiers Poëte ſur cette matière , mais il n'eſt pas juſte de vous accabler d'abord de méchans vers ; & il me ſuffit de vous dire que je ſuis de tout mon cœur , votre , &c.

*Aux Bergeries , ce 31 Mai , environ 1661.*

### L E T T R E I V.

*Compliment au même , en lui envoyant d'autres vers.*

**J**E vous envoie , MONSIEUR , un petit Poëme de ma façon ſur la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin. Ce n'eſt pas ſans quelque pudeur que je vous offre de méchans vers , après en avoir reçu de ſi beaux de vous , & je vous aſſure que j'ai été ſur le point de renoncer à mon Genethliaque , après avoir lu la relation de votre voyage. Y a-t-il rien de plus doux , de plus naïf , de plus juſte & de mieux tourné que cet ouvrage ? Les quatre vers à la louange de la Reine Chriſtine , ne valent-ils pas un éloge entier ? & votre voyage de Suède ne vaut-il pas celui d'Horace de Rome à Brunduſe ? Je vous avoue que j'ai d'abord penſé que je liſois ſa cinquième Satyre ; & que ſi j'eufſe lu Plotius , Varius & Virgile , au lieu de Voſſius , de Heinſius & de Bochart , j'aurois pris votre ouvrage pour un ouvrage du temps d'Auguſte..... Mais je n'oſe pas vous en témoigner tout ce que je penſe. Il ſembleroit que je voudrois vous prévenir en ma faveur , & vous demander par bienſéance les louanges que je vous donne par juſtice. Je n'ai donc qu'à vous offrir mes très-humbles ſervices , & à vous dire que je ſuis de tout mon cœur , votre , &c.

*A Paris , ce 18 Février 1662.*

## L E T T R E V.

*De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote.*

**J**E vous envoie une Oraïson Funèbre que je prononçai après la mort de Madame la Duchesse de Montausier, & que l'on m'a obligé de faire imprimer. Je suis bien aïse, MONSIEUR, de vous rendre compte de mes occupations, & de trouver des occasions de vous faire connoître, que je n'oublie pas ce que je dois à une personne que j'estime & que j'honore comme vous. Si je n'avois été depuis quelques mois toujours à Saint-Germain ou à Versailles avec la Cour, je vous aurois envoyé quelque paquet de certains petits ouvrages qui me sont tombés entre les mains. Si je puis passer quelques jours à Paris, je m'acquitterai de tout ce que vous pouvez souhaiter de moi; & vous serez persuadé qu'il n'y a personne qui soit avec plus de sincérité & plus de zèle que moi, &c.

*A Versailles, ce 3 Mars 1672.*

## L E T T R E V I.

*De civilité à M. Le Roi, Abbé de Hautefontaine.*

**J'**ATTENDOIS avec impatience que la Cour fût partie de Saint-Germain, pour aller passer quelques jours dans votre solitude, & jouir loin du bruit & du tumulte de ce monde, du repos & de la douceur de votre désert. Je me faisois par avance plaisir de la pensée que j'avois, MONSIEUR, de vous entretenir de quelques desseins que je médite depuis quelque temps, de vous demander vos sages conseils, & de régler par votre expérience & par vos lumières, des études encore mal digérées. Mais la Providence de Dieu m'arrête ici, & m'y retient par des bienfaisances si fortes & si raisonnables, que je ne puis m'en dispenser. Nous sommes dans une grande solitude depuis que le Roi est parti, & M. le Duc de Montausier se trouve seul & sans aucun commerce de conversation. Dans les heures que son emploi & son assiduité lui laissent libres, il est accoutumé à s'entretenir avec moi, & je ne crois pas qu'il fut à propos de l'abandonner à la solitude où il se trouve, & de s'éloigner de lui en un temps où personne presque n'en approche. Outre que jouis-



fant présentement ici d'un honnête loisir, j'avance un ouvrage que j'ai commencé depuis quelques mois, & je travaille à une histoire qui ne fera peut-être pas moins utile, qu'elle est agréable & pieuse. Ainsi, MONSIEUR, je me réserve à une autre saison à faire mon pèlerinage à Haute-fontaine. Je vous avoue que c'est avec peine que je diffère ce voyage, & que je me prive de toutes les douceurs que j'espérois dans votre désert. Mais Dieu qui semble nouer mes liens, les rompra, & me fera bientôt la grâce de passer quelque temps avec vous hors de tout engagement du siècle, dans la sainte liberté des enfans de Dieu.

M. Danet m'a fait la grâce de me communiquer les soupçons assez raisonnables que vous avez eus touchant la démission qui est entre les mains du Père Fer... J'en ai parlé à M. de Montausier, qui m'a chargé de vous rassurer là-dessus, & de vous dire que c'est sa propre affaire, & qu'il ne se laissera point surprendre. Que si l'on usoit de supercherie, il s'en plaindroit au Roi si hautement, qu'il se feroit faire raison. Faites-moi la grâce, MONSIEUR, de m'aimer toujours un peu, & de croire que personne n'est à vous avec plus de sincérité & plus de respect que je suis, &c.

*A Saint-Germain, le 3 Juin 1673.*

## L E T T R E V I I.

*De civilité & de piété, au même, sur un de ses Ouvrages qu'il lui avoit envoyé.*

**J'**AI été si long-temps ou fort incommodé, ou fort occupé, MONSIEUR, que je n'ai pu vous remercier comme je le fouhaitois, du dernier présent que vous eûtes la bonté de me faire de votre livre sur l'Oraison Dominicale. J'ai voulu connoître le prix de cet ouvrage si solide & si édifiant, avant que de vous en rendre grâces. Je l'ai lu & relu avec attention & avec plaisir, & j'ose même espérer que ce ne sera pas sans profit. Vous ne pouviez mieux employer les précieux momens de votre retraite, qu'à nous expliquer les mystères de la prière de Jesus-Christ, & à nous découvrir ce fonds de misère & de nécessités spirituelles, qui nous oblige à recourir incessamment à Dieu & à la grâce. Comme l'orgueil est la principale source de nos dérèglemens, il est bon qu'on nous représente souvent cette doctrine humiliante

qui nous ramène à notre néant, & qui nous montre sans nous flatter, ce que nous sommes. J'ai trouvé dans tout ce traité de piété des principes de cette humilité chrétienne, que le monde a presque oubliés, & que des Solitaires comme vous sont en droit de lui remontrer. On ne sauroit le faire plus nettement ni plus fortement que par les paroles & les réflexions même de saint Augustin, qui est entré si avant dans la connoissance de la nature corrompue, & de la grâce victorieuse de Jesus-Christ. Vous nous avez expliqué ses sentimens avec tant de pureté & d'exactitude, MONSIEUR, que je puis vous assurer du fruit que votre traduction a déjà fait parmi nous, & vous répondre presque de celui qu'il fera par-tout. Nous sommes ici dans une région d'orgueil, où les foibleffes des hommes se cachent sous de vaines apparences de grandeur; & il n'y a rien de si nécessaire que de faire voir à des gens qui sont au-dessus des autres, combien ils sont au-dessous de Dieu. Que je voudrois qu'ils voulussent apprendre dans votre ouvrage la soumission & la dépendance qu'ils exigent des autres, & qu'ils reconnussent leurs besoins spirituels; eux à qui on en représente tous les jours tant de temporels... Je viens de parler à M. de Montaufier des difficultés qu'on fait à Rome d'expédier les bulles à M. Danet. M. de Pomponne s'est chargé du mémoire, & va écrire à M. l'Ambassadeur: Je vous demande toujours un peu de part en l'honneur de votre amitié, & sur tout en vos prières; & je puis vous assurer, que personne n'a une plus véritable estime, ni un plus sincère respect pour vous, que, &c.

*A Saint-Germain, ce 16 Décembre 1675.*

### L E T T R E V I I I.

*De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote.*

**J'**AI toujours différé, MONSIEUR, à répondre à l'obligeante lettre que vous eûtes la bonté de m'écrire, il y a près d'un mois, parce que j'espérois pouvoir vous envoyer l'Oraison Funèbre que j'ai prononcée en l'honneur de Madame la Duchesse d'Aiguillon. Mais mes affaires ne m'ayant pas encore donné le temps de la faire imprimer, je ne veux pas attendre plus long-temps à vous rendre de très-humbles actions de grâces de l'honneur de votre souvenir, & de toutes les bontés que vous me témoignez en toute rencontre. Je

vous assure, MONSIEUR, que je fens comme je dois, cette affection tendre & sincère dont vous m'honorez, & que personne aussi n'est avec plus de zèle & de reconnoissance que je suis, &c.

En attendant que je puisse vous envoyer quelques exemplaires de l'Oraison Funèbre que vous m'avez demandée, je vous envoie une Séance Académique qu'on a fait imprimer depuis peu.

*A Versailles, ce 22 Août 1675.*

## L E T T R E I X.

*De civilité à M. Le Roi, Abbé de Hautefontaine, en lui envoyant une Oraison Funèbre de sa composition.*

**O**N nous avoit fait espérer, MONSIEUR, que nous aurions l'honneur de vous voir ici en peu de temps, & je me consolais de ce que la Providence me retenoit en ce lieu, lorsque je croyois qu'elle vous y conduisoit. Mais je vois bien qu'il faut que je sois encore privé de l'honneur de vous voir, & que je ne puis ni vous aller chercher où vous êtes, ni vous trouver où je suis. En attendant que je puisse avoir l'une ou l'autre consolation, agréez, MONSIEUR, que j'aie au moins celle de vous envoyer cette Oraison Funèbre, & vous demander la continuation de votre bienveillance, & de vous assurer que personne ne peut être à vous avec plus de respect, & de passion que je suis, &c.

*A Saint-Germain, ce 29 Novembre 1675.*

## L E T T R E X.

*De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote.*

**Q**UOIQUE la voix du peuple, MONSIEUR, soit ici ; soit dans les Provinces, m'ait déjà fait plusieurs fois Evêque, je ne suis encore qu'Abbé. Je laisse à la Providence à faire de moi tout ce qu'elle voudra, & dans les temps qu'elle aura marqués. Je suis pourtant bien aise de voir les souhaits de mes amis, & la bonne opinion qu'on donne de moi à ceux, dont je n'ai pas l'honneur d'être connu. J'avois dessein d'envoyer à Avignon un paquet de mon dernier livre, pour quelques-uns de nos amis. Mais j'attends qu'on ait ache-

vé d'imprimer mes quatre Oraisons Funèbres dans un volume, afin de faire mon présent complet & tout à la fois. Je vous prie de me conserver toujours l'amitié des personnes, qui me font l'honneur de se souvenir de moi, & de croire que je suis plus que personne du monde, MONSIEUR, &c.

*A Saint-Germain, ce 21 Décembre, environ 1680.*

## L E T T R E X I.

*A M. Benoît, Auditeur de Rote, pour lui donner avis qu'il avoit été nommé Aumônier ordinaire de Madame la Dauphine.*

**J**E crois, MONSIEUR, que ce sont les vœux que vous avez faits pour ma fortune, qui ont déterminé le Roi à me donner depuis deux jours la charge d'Aumônier ordinaire de Madame la Dauphine. C'est une charge très-honorable, de très-grand prix, qui m'attache à la Cour & qui ne m'éloigne d'aucune autre dignité de notre profession. Ainsi je m'imagine que comme vous m'avez ardemment souhaité du bien, vous aurez beaucoup de joie de voir vos souhaits accomplis. Je suis persuadé que tous nos bons amis y prendront quelque part, quand vous leur en donnerez la nouvelle. Dans l'accablement où je suis de lettres & de visites, à la veille d'un voyage pour aller au-devant de notre Princesse, je n'ai que le temps de vous assurer que je suis de tout mon cœur votre, &c.

*A Saint-Germain, ce 23 Février 1681.*

## L E T T R E X I I.

*De civilité & d'amitié chrétienne à Madame sa Sœur, Religieuse de sainte Claire à Béziers.*

**J'**AI été si long-temps, MA TRÈS-CHÈRE SŒUR, ou dans la fatigue des voyages, ou dans les premiers embarras d'une nouvelle charge, que je n'ai pu vous écrire comme je l'aurois souhaité, pour me réjouir avec vous de ce qu'on m'a dit, & de ce que vous avez eu la bonté de me mander vous-même du meilleur état de votre fanté. Toutes les prospérités qui me pourroient arriver dans le monde ne m'ont ni si considérables, ni si sensibles que cette nouvelle-là. Aussi je prie tous les jours le Seigneur, qui mortifie & qui vivifie,

de vous soutenir par sa grâce dans toutes vos infirmités , & de vous conferver , non pas pour vous , qui ne tenez presque plus à la terre , mais pour nous qui avons besoin de la consolation que vous nous donnez par votre vertu , & du secours que nous recevons de vos prières. Vous jugez-bien , MA CHÈRE SŒUR , qu'elles me sont plus nécessaires que jamais , étant engagé présentement à la Cour par état & par obligation. La charge que le Roi m'a fait la grâce de me donner , m'engage à être toujours auprès de Madame la Dauphine , qui est une jeune Princesse très-pieuse. Mes fonctions ne regardent que les soins de la servir dans ses exercices de piété. Ainsi nous ne tenons à la Cour que par des occupations toutes spirituelles. Cependant , comme le monde est un pays de malignité & de contagion , & qu'on y est souvent plus attaché qu'on ne pense , il est juste que des ames qui s'en sont entièrement éloignées , prennent le soin de prier pour ceux qui sont engagés à y demeurer , & qui sont en danger de s'y perdre. Je suis bien persuadé , MA CHÈRE SŒUR , que vous ne manquez pas d'offrir à Dieu pour moi une partie de vos plus tendres prières , & je vous en suis infiniment obligé. J'espère encore que vous me procurerez celles de votre sainte Communauté , en qui j'ai une très-grande confiance , & à qui j'attribue une partie des grâces que Dieu me fait. Si Monseigneur l'Evêque de Béziers vient ici , je ne manquerai pas de parler quelquefois de vous avec lui , & sur tout de lui recommander toujours les intérêts de votre monastère. Je vous prie de me mander souvent de vos nouvelles , d'offrir mes respects à votre Révérend Père Confesseur , & à votre Révérende Mère , & de croire que je suis avec toute l'affection possible , &c.

*A Fontainebleau , ce 27 Mai 1681.*

### L E T T R E X I I I.

*Remerciment à M. Benoît , Auditeur de Rote , pour la part qu'il avoit prise à sa nomination à une Abbaye.*

**J**E vous suis infiniment obligé , MONSIEUR , de la bonté que vous avez eue de prendre quelque part en l'honneur que le Roi m'a fait de me pourvoir d'une Abbaye. Je n'ai point eu de plus sensible plaisir dans cette nouvelle acqui-

sition, que de voir combien mes amis s'y font intéressés. Mais, MONSIEUR, la joie que vous avez eue la bonté de m'en témoigner, m'a été d'une satisfaction extrême. Comme je n'ai point de plus forte passion que de vous témoigner à quel point je suis à vous, je n'ai pas aussi de plus grande joie que de savoir que vous m'honorez de votre amitié, & que vous me donnez quelque part à l'honneur de vos bonnes grâces. Continuez-les moi, s'il vous plaît, & soyez persuadé que personne n'est avec plus de passion & de zèle que moi, &c.

*A Saint-Germain, ce 13 Février, environ 1652.*

#### L E T T R E X I V.

*De civilité à Madame sa Sœur, Religieuse à Béziers.*

**J**E reçus dernièrement une de vos lettres, MA TRÈS-CHÈRE SŒUR, par laquelle vous m'assuriez que vous recommandiez à Dieu une affaire que je vous avois prié de lui recommander dans vos prières. Je vous en suis très-obligé. L'affaire a réussi comme nous pouvions le souhaiter, & j'attribue ce succès à la ferveur de vos oraisons, qui ont attiré sur les personnes que je vous recommandois, les grâces que Dieu leur a faites. Comme je loue en plusieurs occasions la régularité de votre Monastère, & que je fais profession d'avoir grande confiance en vos prières, une personne d'un grand nom, d'une grande qualité, & d'un grand mérite, m'a prié d'obtenir de vous, que vous veuilliez bien prier Dieu pour elle sur un engagement qui doit faire son bonheur ou son malheur en cette vie, & même son salut pour l'autre. Je vous demande cette grâce avec instance, mettez vos saintes Sœurs en prière avec vous. Vous me parliez dans votre lettre de mon frère & de l'embarras où il se trouve. J'ai fait ce que je pouvois pour le soulager. Je lui ai fait depuis la mort de mon frère une donation entière de tout le bien que j'avois reçu de mon père & de ma grand-mère, & je lui ai remis tout ce que je tenois de la maison. Pour le reste, vous savez l'usage qu'on est obligé de faire des biens de l'Eglise. Il me faut réparer une Abbaye ruinée. La place où je suis m'oblige à plusieurs dépenses nécessaires. Les pauvres ont droit de demander leur portion. Ainsi je n'ai pas été en état de faire dayanrage pour lui. Il a du bien raisonnable.

ment jusqu'à ce que je lui en puisse faire. Vous pouvez bien juger, MA TRÈS-CHÈRE SŒUR, que je n'ai pas été dans l'opulence, puisqu'il ne vous ai pas envoyé les ornemens que vous m'avez demandé. Faites-moi la grâce de m'en envoyer un petit mémoire, & je ferai un fonds pour m'acquitter dès que je le pourrai de cette obligation : car je ne souhaite rien tant que de vous faire connoître & à votre sainte Communauté, avec quel attachement je suis, MA TRÈS-CHÈRE SŒUR, &c.

*A Versailles, ce 3 Juin, environ 1682.*

## L E T T R E X V.

*De civilité, à la même.*

J'E reçus il y a quelques jours une de vos lettres, MA TRÈS-CHÈRE SŒUR, par laquelle vous m'assurez de la continuation de vos prières, & de celles de votre sainte Communauté. La bonne opinion que j'ai de votre vertu, & la connoissance que vous m'avez donnée de la parfaite régularité de vos chères Sœurs, me font croire qu'elles ont beaucoup de crédit auprès de Dieu, & me donnent une très-grande confiance. Ainsi, je vous supplie de leur faire bien connoître l'obligation que je leur ai, & d'être bien persuadée vous-même des sentimens d'estime que j'ai pour elles, & de l'affection que j'ai pour vous. La personne que j'avois recommandée à vos oraisons, m'a chargé de vous remercier. Son affaire va se conclure, & elle vous prie de redoubler vos prières. Comme je lui ai beaucoup d'obligation, & que je souhaite de tout mon cœur & son salut & son repos, je prends la liberté de vous la recommander encore. J'ai reçu votre mémoire pour la chasuble, & je ne manquerai pas de m'acquitter de ce petit présent comme vous le souhaitez. Je vous prie de faire mille remerciemens de ma part à votre Révérende Mère, & à toute votre Communauté, & de croire que personne n'a plus d'attachement au bien, & ne prend plus d'intérêt que moi à tout ce qui regarde votre Monastère. J'ai eu ordre du Roi de prêcher l'Avent prochain devant lui & devant toute sa Cour, je vous prie de bien recommander à Dieu cette affaire, & de le prier qu'il donne efficace à sa sainte parole, & qu'il daigne se servir utilement d'un ministère aussi foible & aussi

indigne que le mien, pour le salut des ames. Je suis avec toute l'affection possible, &c.

*Le 1682.*

### L E T T R E X V I.

*De civilité à M. Viguier, Avocat, pour lui rendre compte d'une affaire qui regardoit la conversion d'un de ses amis.*

**J**E croyois, MONSIEUR, pouvoir passer par Angoulême en venant ici ; mais mes affaires ont tourné en sorte que j'ai pris une autre route. J'avois à conférer avec vous, & je m'en faisois un plaisir ; mais il faut attendre que j'aie terminé ma course, & que je puisse être auprès de vous. Je vous dirai cependant que toutes les Puissances m'ont déclaré, que c'étoit tout gêter que de proposer quelque accommodement, ou quelque récompense pour la conversion ; qu'il falloit faire abjuration sans condition, & qu'après cela vous seriez satisfait. Prenez, s'il vous plaît, vos mesures là-dessus. Faites-moi favoir vos résolutions. Servez-vous du séjour que je fais en ce pays-ci. Je ferai encore ici trois semaines, & je passerai chez vous après ce temps-là. Je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Baigne, ce 20 Juillet 1682.*

### L E T T R E X V I I.

*De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote, sur les souhaits qu'il avoit faits en sa faveur à la naissance de M. le Duc de Bourgogne.*

**J**E vous rends très-humbles grâces, MONSIEUR, de la bonté que vous avez de prendre part à la joie que nous avons eue de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Je n'y ai d'autre intérêt que celui de tout le Royaume, & que sur-tout ceux qui ont l'honneur d'être Officiers de la Maison, y ont, & je n'y dois regarder autre avantage que celui qui en revient à la Famille Royale & à tout l'Etat. Je ne laisse pas de vous être obligé des bons desirs & des bonnes intentions que vous auriez pour moi en cette occasion, si vous disposiez de l'avenir. Nous avons appris les réjouissances de votre Ville, & M. votre Député a été bien reçu. Le Roi est parti pour Chambor, & Monseigneur le Dau-



phin qui étoit demeuré auprès de Madame la Dauphine , partit il y a deux jours pour aller trouver Sa Majesté. Pour nous , nous ferons encore à Versailles jusqu'au dixième du mois prochain. Madame la Dauphine aura eu le temps de se remettre de sa couche , & ira joindre la Cour à Fontainebleau. Ainsi , je ne pense pas que nous approchions de Lyon. Je serai à Fontainebleau , où je crois que je commencerai à prêcher mon Avent devant le Roi le jour de la Toussaints. Si nous eussions poussé jusqu'à Lyon , j'aurois passé plus avant , & je serois allé vous assurer que je suis avec toute la considération & toute l'estime possible , MONSIEUR , votre , &c.

*De*                      *environ Septembre 1682.*

### LET TRE X V I I I.

*De civilité à Madame sa Sœur , Religieuse à Bèziers.*

**V**OTRE dernière lettre me donna beaucoup de joie ; MA TRÈS-CHÈRE SŒUR , elle m'apprit que votre santé étoit bonne , que vous vous souveniez souvent de moi devant Dieu , & que j'avois part aux prières de tant de saintes Filles , qui , en votre considération , me regardent comme si j'avois l'honneur de leur appartenir. Je ne faurois vous témoigner avec quelle reconnoissance je reçois les grâces qu'elles me font : je leur attribue une partie de celles que Dieu me fait & à mes amis. L'affaire que j'avois pris la liberté de vous recommander , est faite avec toutes les apparences d'un bon & heureux succès. Je vous remercie de la ferveur avec laquelle vous vous y êtes intéressée dans vos oraisons. Je connois le crédit que votre Communauté a auprès de Dieu. Je vous prie , MA TRÈS-CHÈRE SŒUR , de lui bien demander mon salut , & celui de ceux à qui je dois annoncer sa parole cet Avent prochain. Je partirai au premier jour avec Madame la Dauphine , pour aller à Fontainebleau , où le Roi fera environ un mois. Ce sera là que je prêcherai le jour de la Toussaints devant leurs Majestés. Priez le Seigneur que je m'acquitte heureusement pour sa gloire de mon ministère. Faites-moi savoir souvent de vos nouvelles , & soyez persuadée que je suis avec toute la tendresse que je dois , MA TRÈS-CHÈRE SŒUR , &c.

*A Paris , ce 30 Septembre 1682.*

## L E T T R E X I X.

*De controverse , & des moyens de réunir les deux Communions ;  
à M. Vigier , Avocat.*

**I**L y auroit long-temps, MONSIEUR, que j'aurois répondu à la lettre que vous eutes la bonté de m'écrire il y a près de six mois. Mais l'absence de M. de Condom, à qui vous m'aviez chargé de la communiquer, la résolution que j'avois prise d'aller à mon Abbaye, où j'aurois eu peut-être occasion de conférer avec vous, le voyage de Strasbourg que je fus obligé de faire subitement, & le désir que j'avois de favoir si dans l'Assemblée du Clergé on traiteroit des affaires dont vous souhaitiez d'être éclairci, m'ont empêché ou m'ont fait différer de vous écrire jusqu'ici. Je ne faurois assez louer l'amour que vous faites paroître pour la paix de l'Eglise, & le dessein que vous avez de chercher les moyens les plus faciles & les plus efficaces pour réunir les esprits que la différence de Religion a divisés, & que les préventions des uns, & peut-être le zèle inconsideré des autres, aigrissent encore tous les jours. J'avoue que la violence & l'oppression ne sont pas les voies que l'Evangile nous a marquées, & dont Jesus-Christ s'est servi pour gagner les ames & pour établir sa Foi. Nous savons que la Religion se persuade & qu'elle ne se commande point; qu'il faut gagner le cœur par le cœur, & que rien ne conduit si naturellement à la vérité que la charité. Nous sommes assurés que le Roi ne prétend faire aucune peine à ses Sujets; & que si sa piété lui fait souhaiter avec passion de les ramener à la pureté & à l'unité de la Religion, sa bonté lui fera toujours prendre les moyens les plus doux & les plus justes pour y réussir. Ainsi, MONSIEUR, quand vous auriez raison de vous plaindre des sévérités indiscrettes qu'on a exercées contre vous, vous avez lieu d'espérer que Sa Majesté les fera cesser dès qu'elles lui seront connues, & j'apprens même qu'il y a déjà de grands adouciffemens là-dessus. Vous pourrez donc travailler avec plus de repos à l'ouvrage que vous méditez; & comme vous n'avez que des pensées de paix, & que vous n'agissez que par des motifs de charité, & par un désir sincère du salut commun, comme vous le témoignez dans votre lettre, il est à croire que vous recueillerez le fruit de

de votre travail , & que vous ferez utile à vos frères. Il est vrai que ce n'est pas un dessein facile à exécuter. La préoccupation , la coutume , l'intérêt , la passion , la piété même , quand elle est animée d'un zèle amer , ou qui n'est pas selon la science , sont des obstacles presque insurmontables dans les réunions. L'esprit humain ne se plaît pas à céder , & il n'avoue pas volontiers qu'il s'est trompé. Aussi nous avons vu jusqu'ici le peu de succès qu'ont eu toutes ces méthodes de réconciliation qu'on a exposées , qui n'ont servi qu'à faire voir qu'il y a peu de gens équitables , & que l'amour du parti prévaut presque toujours à celui de la vérité. Mais , MONSIEUR , puisqu'un homme sage comme vous , & reconnu tel , prend la peine d'examiner ce qu'il y a eu de défectueux dans des moyens qu'on a proposés inutilement , & d'en chercher de plus faciles & de plus justes , vos bonnes intentions , votre bonne foi , avec les lumières que vous avez , pourront beaucoup contribuer à faire revenir les personnes pacifiques & raisonnables. Si vous faites voir dans la réponse que vous faites à M. Arnaud , que votre Morale est entièrement conforme à la nôtre ; ce sera déjà une grande avance. Il n'est pas probable que vous autorisiez les choses que nous condamnons dans la pratique ; mais il est dangereux de poser des principes dont on peut tirer des conséquences aussi dures que celles qu'on a tirées des vôtres , sur le sujet de la justification. Pour ce qui regarde les dogmes & la police de l'Eglise , il seroit à souhaiter que vous eussiez trouvé ce tempérament raisonnable que l'une & l'autre communion pût approuver. Je m'assure qu'on vous tendra les mains pour vous recevoir , dès que vous vous approcherez de nous sincèrement ; & que vous trouverez toutes les dispositions que vous pouvez attendre de la charité , quand nous pourrons connoître que vous êtes disposé à suivre la vérité. Vous ne demandez , MONSIEUR , qu'une démarche à l'Eglise Romaine , c'est qu'elle remette l'usage du calice au peuple , & vous espérez que la division cessera , & qu'il n'y aura plus qu'un troupeau. S'il ne tenoit qu'à ce seul point , la paix seroit bientôt conclue. Je ne crois pas que les honnêtes gens de votre parti , après avoir franchi toutes les autres difficultés , voulussent s'arrêter à celle-ci qui n'est pas si essentielle , & je suis persuadé que le Pape accorderoit volontiers une chose que nous estimons

indifférente , & qui n'a été refusée que parce qu'on l'a jugée inutile. Je conviens avec vous que cet article de la Communion sous les deux espèces n'a rien qui répugne à la parole de Dieu , ni aux décisions des Conciles , & qu'on a remis au Pape le pouvoir de la permettre selon les besoins. Mais il n'est ni de sa dignité ni de sa sagesse de le faire , s'il n'en prévoit des avantages assurés & considérables pour la réunion. Plusieurs Princes sollicitèrent à Rome & au Concile de Trente , pour obtenir qu'on se relâchât sur ce point ; mais le Concile bien informé de l'éloignement où étoient les Protestans de toute sorte d'accommodement , jugea bien qu'après avoir obtenu ce point , ils insisteroient sur d'autres , & qu'il n'étoit pas à propos que l'Eglise changeât ainsi sans aucun fruit sa Discipline & ses usages. L'Empereur Maximilien II ayant depuis demandé au Pape la même chose pour l'Allemagne , s'en désista par prudence , & reconnut que c'étoit un piège qu'on lui avoit tendu ; & que les Protestans ne demandoient qu'on leur accordât l'usage de la Coupe , que pour avoir lieu d'accuser l'Eglise d'avoir erré en le défendant , & de prendre sa condescendance pour une preuve de son erreur. Je sai bien , MONSIEUR , que les affaires de la Religion ne sont plus dans le même état , que les esprits sont autrement disposés , qu'on se lasse de cette division , & que peut-être il y a parmi vous un petit nombre d'honnêtes gens qui ne seroient pas fâchés d'avoir une ouverture & une raison apparente de leur conversion. Mais vous jugez bien qu'on n'engagera pas les Puissances à faire une démarche de cette importance , si l'on ne voit clairement le grand succès qu'elle doit avoir. C'est à vous à prendre vos mesures là-dessus. Le Clergé n'est pas assemblé pour traiter de ces matières. Pour moi , je souhaiterois avec passion de contribuer au salut de tant d'ames , & au dessein que vous avez de les ramener à la Foi de l'Eglise ; & je m'estimerois heureux , si en procurant la gloire de Dieu , je pouvois vous témoigner que je suis très-sincèrement , MONSIEUR , votre , &c.

## L E T T R E X X.

*De civilité , au même , pour s'excuser de ce qu'une des Lettres qu'il lui avoit écrite , avoit été divulguée , & pour lui rendre compte d'une affaire dont il l'avoit chargé pour un ami qui vouloit se convertir.*

**J**E reçus il y a quelque temps , MONSIEUR , la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. Je vous rends d'abord mille grâces des prospérités que vous me souhaitez durant le cours de cette année , & je me justifie ensuite du soupçon que vous avez eu que j'aie communiqué la lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire l'année passée. Je vous assure que je n'en ai donné aucune copie , & que personne n'est plus persuadé que moi de cette fidélité & de cette religion du secret qu'on se doit les uns aux autres dans le commerce qu'on a par lettres. J'ai long-temps rêvé sur cette aventure , & à moins que quelqu'un l'ait décrite chez M. l'Evêque de Meaux , à qui je la laissai un jour ou deux par votre ordre , je ne puis m'imaginer par quelle voie elle a couru dans Paris & jusqu'en vos Provinces. Quoi qu'il en soit , je vous prie de croire que je ne l'ai point divulguée. Je suis bien-aîsè que vous vous soyez mis au-dessus de la censure , & que la foudre n'ait fait que vous menacer. . . Pour l'affaire que vous m'avez fait la grâce de me confier , & qui regarde la conversion d'un de vos amis , j'ai toujours bien cru que vous étiez assez équitable pour ne pas vous opposer à ceux , qui étant persuadés de la vérité , ont résolu de la suivre. Vous ne doutez pas que je n'aie eu beaucoup de joie de m'employer , comme vous l'avez souhaité. J'ai lu votre lettre à M. le Duc de Montausier , à qui vous m'aviez chargé de la montrer. Nous étions convenus d'en parler à ceux qui ont la direction de ces sortes d'affaires. Je leur ai décrit le Cathécumène avec toute la réputation & toutes les bonnes qualités que vous marquez dans votre lettre. Je leur ai exposé les offres que vous me mandez qu'on lui a faites , & sur cela ils m'ont répondu , que pour la gratification , il n'y auroit pas beaucoup de difficulté ; mais que pour la charge de Conseiller en son Présidial , quoique *ad honores* seulement , ils ne croyoient pas que le Roi le fit ; qu'il y avoit bien des exemples de Convertis à qui

l'on avoit fait donner pour peu de chose des Charges qui étoient vacantes aux Parties Casuelles, dont le Roi dispofoit; mais qu'il n'y en avoit point de Charges créées ainfi. Ils m'ont pourtant chargé de favoir de quelle part on avoit offert à cet honnête homme les deux conditions que vous me propofez dans votre lettre. Peut-être que ceux qui les ont offertes peuvent les faire réuffir, ou du moins nous y fervir. Voilà, MONSIEUR, les commencemens de ma négociation. Faites-moi la grâce de me mander fi c'est quelque perfonne d'autorité qui air fait ces propofitions à votre ami, & qui c'est, afin que nous puiffions nous en prévaloir. Je ne vous demande pas le nom du Cathécumène, ni fa profeffion: Vous avez vos raifons pour ne pas le découvrir encore, & je ne veux pénétrer du myftère, qu'autant que vous voudrez m'en révéler. Je vous prie toujours, MONSIEUR, d'être perfuadé que je m'employerai avec joie, non-feulement à des chofes de cette importance, mais encore à toutes celles qui pourront regarder votre fervice ou votre fatisfaction; étant comme je fuis, entièrement à vous.

*A Versailles, ce 6 Février 1683.*

## L E T T R E X X I.

*De civilité, au même, fur la même affaire.*

**L**E voyage que la Cour a fait à Compiègne au commencement du Carême, & les divers embarras qui nous font arrivés depuis jufqu'après les Fêtes, m'ont empêché, MONSIEUR, de vous écrire plus diligemment fur le fujet de votre dernière lettre; je n'ai pas pourtant manqué de voir les perfonnes qui peuvent nous fervir pour l'affaire de votre ami, & de leur faire les propofitions que vous me faites. Pour la gratification, on m'a toujours fait entendre, qu'il n'y auroit point de difficulté. Pour la Charge de Préfident à la Prévôté d'Angoulême, je croyois qu'étant telle que vous me l'aviez décrite, il ne feroit pas difficile de l'obtenir; mais M. Colbert, à qui il a fallu s'adrefler; ne convient pas tout-à-fait que cette Charge foit fi peu confidérable, & veut s'éclaircir là-deffus. Il faudra lui en parler encore, & je vous marquerai ce qu'il aura répondu. S'il fe trouve des obftacles fur ces fortes d'intérêts, votre ami doit fe mettre au-deffus de ces confidérations, qui, quoi-

que raisonnables , ne doivent pas retarder une résolution que la connoissance de la vérité & le désir de son salut lui ont sans doute fait prendre. Je vous assure , MONSIEUR , que je n'oublierai pourtant rien pour faire réussir cette affaire , & pour vous témoigner avec quelle estime je suis , MONSIEUR , votre , &c.

*A Versailles , ce 20 Avril 1683.*

## L E T T R E X X I I.

*De civilité , au même , pour justifier sa conduite au sujet d'un procès auquel il prenoit intérêt en faveur de sa partie.*

**I**L faut , MONSIEUR , que je vous fasse d'abord bien des excuses d'avoir été si long-temps à répondre à votre dernière lettre. Quelques embarras d'affaires & de voyage m'ont privé durant quelque temps de toutes sortes de commerce avec mes amis , & je commence à respirer en vous écrivant. La principale chose dont vous vouliez être éclairci , c'est d'un démêlé que j'ai avec M. de Lhermitage. On vous aura sans doute informé , que c'est sur le sujet d'un Architecte qui s'étoit chargé des réparations de mon Abbaye , & dont M. de Lhermitage s'étoit rendu caution , s'obligeant à le remettre dans les prisons de Marillac , s'il manquoit à faire son ouvrage , ou s'il emportoit l'argent ; l'un & l'autre est arrivé , & M. de Lhermitage a négligé de le remettre ; & l'ayant remis quelque temps après , M. Pasquet , son beau-frère , vint me trouver pour me prier d'arrêter les poursuites que faisoit M. Barré , & de faire élargir ce misérable , me donnant sa parole qu'au sortir de la prison il iroit achever son travail avec quelques-uns de ses parens , & que je serois satisfait. Je lui fis routes les honnêtetés imaginables. J'écrivis à M. Barré de cesser toutes ses poursuites , d'élargir le prisonnier , à condition qu'il allât travailler à mon Abbaye. Il fallut ordre sur ordre. J'écrivis presque mot à mot ce qu'on voulut me dicter , quoiqu'on me mandât que je prisse garde & que je serois trompé. J'allai simplement & sans précaution. L'homme étant élargi , je n'ouïs plus parler de lui ; mes bâtimens ont demeuré près d'un an en désordre & ruinés , sans que ces Messieurs aient daigné m'écrire un mot. M. Pasquet à qui j'ai écrit deux fois là-dessus , n'a point voulu me faire réponse. Ils ouvrirent les lettres

que j'écrivois à M. Barré fort honnêtement pour eux , & les lui firent signifier par un Sergent. Ils ont produit depuis une de mes lettres , par laquelle ils prouvent que j'ai fait élargir Cazier , & nient que ce soit à leur sollicitation & à leur prière. Enfin , MONSIEUR , je vous assure que j'en ai usé avec toute l'honnêteté imaginable , & ils se sont fort bien moqué de moi quand ils ont eu ce qu'ils demandoient , & qu'ils ont cru pouvoir abuser de ma bonne foi. Voilà , MONSIEUR , l'état de l'affaire. Je suis bien éloigné de faire des procès ; mais un procédé si extraordinaire m'a engagé à celui-ci , & je suis fâché que vous y preniez la part que vous me dites , je vous aurois volontiers remis mes intérêts. Je vous supplie , MONSIEUR , de me continuer toujours votre amitié , & de me mander l'état où est l'ouvrage de votre ami , & de croire que je suis avec beaucoup d'estime & d'attachement , MONSIEUR , votre , &c.

*A Versailles , ce 20 Juin 1683.*

### L E T T R E X X I I I.

*De civilité , au même , sur l'affaire de la conversion de son ami.*

**J'**ESPÉROIS , MONSIEUR , pouvoir aller passer quelques jours à Angoulême , & vous étiez un des premiers sujets de mon voyage. J'avois à vous rendre compte de la négociation dont vous m'aviez chargé pour votre ami , & vous dire que nous avions parlé de la Charge que vous nous demandiez en faveur de sa conversion. M. Colbert a enfin dit , qu'il ne s'opposeroit pas si le Roi l'accordoit , & M. le Duc de Montausier m'a promis qu'il en parleroit au Roi pendant le voyage. Je vous en écrirai au plutôt. Mes affaires ne me permettent pas de sortir d'ici de huit jours , & m'obligent à partir incontinent après. Agréez au moins , MONSIEUR , que je vous assure qu'ici & ailleurs , je suis également à vous , &c.

*A Saint Severin , ce 18 Juillet 1683.*

### L E T T R E X X I V.

*De civilité à Madame de Richemont.*

**J'**E n'osai interrompre votre repos avant-hier , MADAME ; & je crus qu'il valoit mieux me priver de la satisfaction de vous voir , que de nuire à votre santé en troublant votre



sommeil. Il est permis d'être incivil quand on appréhende d'être incommode. Ce qui me console, MADAME, c'est que vous avez sans doute bien deviné ce que j'aurois eu l'honneur de vous dire, & vous n'avez qu'à faire réflexion sur les bontés que vous avez eues pour moi, pour juger des remerciemens que j'avois dessein de vous en faire. Il me reste pourtant je ne fai quel remord de ne vous les avoir pas faits. Je me sens chargé des obligations que je vous ai, & je ne puis porter plus loin ma reconnaissance. Croyez donc, MADAME, qu'on ne peut pas vous honorer plus que je fais. Que je m'estimerois heureux si je pouvois vous le rémoigner, & qu'il n'y a en tout cela ni compliment ni bienveillance, mais un fond de vérité & de sincérité tel que vous pouvez le souhaiter. J'arrivai hier à Estampes de si bonne heure, que je suis tenté de passer plus loin aujourd'hui. J'ai trouvé mes chevaux de si bonne volonté, que je suis venu dîner à Paris où je suis depuis onze heures du matin. Depuis ce temps je n'ai ouï parler que de la mort de la Reine. Tout le monde est déchaîné contre les Médecins; & notre ami M. Fagon triomphe. Le Roi lui a commandé de demeurer auprès de Monsieur le Duc de Bourgogne durant la maladie de M. Petit, & de le venir trouver après cela à Fontainebleau. Je vous prie, MADAME, de me conserver toujours cette part que vous m'avez promise dans votre amitié. Si vous saviez combien je l'estime, vous croiriez presque que je la mérite, &c.

Mille amitiés à M. de Richemont & à toute votre aimable famille. On me mande de mon Abbaye qu'on m'a écrit une lettre de conséquence à Orléans. Je vous prie, MADAME, d'envoyer demander à la Poste si elle y est, & d'avoir la bonté de la faire retirer.

*A Paris, ce 4 Août 1683.*

## LETTRE XXV.

*De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote, sur ce qu'il avoit été mis en possession de cette Charge.*

J'AI appris, MONSIEUR, avec beaucoup de joie, au retour d'un petit voyage que j'avois fait à la Campagne, pour travailler à l'oraison funèbre de la Reine, que le Roi m'a commandé de faire au Val-de-Grace, que votre affaire avoit eu

à Rome tout le succès que vous pouviez souhaiter , & que vous étiez présentement en possession de la charge d'Auditeur de Rote. Je n'ai eu qu'un petit déplaisir , qui a tempéré la joie que cette nouvelle m'a donnée , c'est de n'y avoir pu contribuer par mes recommandations , & par mes petits services. Le peu d'intelligence qui est entre la France & Rome m'en avoit ôté les moyens. Mais il ne vous falloit d'autre recommandation que votre capacité & votre mérite. Je souhaite que vous jouissiez long-temps de la grâce qu'on vous a faite. Je vous enverrai par la première commodité les Journaux pour M. le Vicelégat , & je vous manderai quand on enverra le reste de la pension de Mademoiselle de Montauri. Je vous remercie de l'avis que vous nous avez donné de sa mort. J'attends d'apprendre l'arrivée de M. de Brodone; j'aurai bien de la joie de l'embrasser. Je vous assure que je suis bien véritablement , MONSIEUR , votre , &c.

*A Versailles, ce 26 Octobre 1683.*

### L E T T R E    X X V I.

*De civilité & de nouvelles de Religion , à M. Vigier , Avocat.*

**L**E séjour que j'ai fait à la campagne pendant un mois , MONSIEUR , pour me disposer à faire une Oraison funèbre de la Reine, selon l'ordre que j'en avois reçu du Roi, m'a fait différer à répondre à vos lettres toutes obligeantes, & remplies des marques de la bonté que vous avez pour moi. Je vous avoue que je revins de mon Abbaye avec beaucoup de regret de n'avoir pu vous aller voir. J'étois parti dans ce dessein , & je me faisois un plaisir de vous offrir moi-même mes très-humbles services; mais je trouvai plus d'affaires à mon Abbaye que je n'avois pensé; & le temps qu'on m'avoit donné étoit si juste , que je fus obligé de penser promptement à mon retour , avec la seule consolation de vous avoir assuré par un billet combien je vous honorois. Pour la nouvelle de Brunswick qui regarde la Religion, dont vous souhaitez d'être éclairci, on l'a débitée ici il y a trois mois. La relation portoit , qu'un Evêque *in partibus* qui est vers ces quartiers-là, ayant représenté aux Princes de cette Maison le peu de différence qu'il y avoit dans les sentimens & dans la doctrine des deux communions , & la facilité qu'il y au-

roit de se réunir de bonne foi les uns les autres ; & leur ayant montré l'exposition de foi de M. l'Evêque de Meaux , ils avoient ordonné à leurs Ministres d'entrer en conférence avec ce Prélat *in partibus*. Que l'Académie Julienne , ainsi appelée , parce qu'elle a été fondée par un Jule Duc de Brunswick , s'étoit assemblée , & qu'après avoir examiné l'article de l'Exposition qui regarde le Pape , ils avoient conclu qu'il falloit convenir de ce point avec nous , & qu'ils en feroient un acte public , ce que les Princes avoient approuvé. On ajoutoit qu'ils alloient examiner d'autres points de doctrine. Voilà , MONSIEUR , ce que nous avons appris de cette affaire. J'attends avec impatience l'ouvrage que vous me faites espérer : je le lirai avec beaucoup de plaisir. Je vous suis très-obligé , MONSIEUR , de l'avis que vous me donnez touchant l'Abbaye de saint Cibard. Ce qui pourroit me la faire souhaiter , ce seroit le plaisir que j'aurois de pouvoir être quelquefois avec vous , & de vous offrir une petite retraite , quand vous voudriez vous éloigner un peu du bruit du monde ; mais j'ai tant de peine à demander , que j'ai résolu de laisser faire à la Providence. Je ne laisse pas de vous rendre mille grâces de votre avis , & je vous prie , MONSIEUR , d'être persuadé que personne n'est plus véritablement à vous , que , &c.

*A Versailles , ce 6 Novembre 1683.*

## LET TRE X X V I I.

*De civilité & d'amitié à Madame sa Sœur , Religieuse à Beziers.*

**J**E ne sai par quelle aventure , MA TRÈS-CHÈRE SŒUR , je viens de recevoir des mains d'un Ecclésiastique de Narbonne , une lettre que vous m'écrivez du 14 Septembre , par la voie de M. Tremouille. Cet intervalle de trois mois me faisoit appréhender que votre santé ne vous permît pas d'écrire , & que votre mal ne fût augmenté. Mais je reçus une lettre de mon Frère , qui me tira d'inquiétude , en m'apprenant que vous étiez un peu moins incommodée que vous ne l'aviez été. Vous pouvez croire qu'étant aussi affectionné que je le suis pour tout ce qui vous regarde , & que m'intéressant , comme je fais à votre santé , j'ai beaucoup d'inquiétude ou de satisfaction , selon que je sai que vous êtes ou mal ou bien. Je ne doute pas que vous ne soyez parfai-

tement résignée aux ordres de la Providence , & que vous ne fassiez servir à votre sanctification toutes les incommodités que Dieu vous envoie ; mais je ne laisse pas de lui demander qu'il adoucisse par son amour toutes les croix dont il vous charge. Je suis très-obligé à M. l'Abbé Esprit de la visite qu'il a eu la bonté de vous rendre en ma considération. Je vous prie de me mander s'il est à Beziers , afin que je l'en remercie. Je n'ai pas oublié que vous serez bien-aisé d'avoir une chasuble rouge , & je n'ai pas perdu le dessein de vous la donner ; mais il faut encore attendre quelque temps. Je trouvai mon Abbaye , lorsque j'y fus , si ruinée , que j'ai été obligé de faire rebâtir l'Eglise & de la fournir entièrement de calices & d'ornemens , ce qui m'a été de la première obligation & d'une très-grande dépense. Je n'en suis pas encore venu à bout , mais j'espère que j'en serai bientôt quitte. Après que j'aurai achevé ce qui est le plus pressé , je songerai à ce qui est le plus selon mon inclination. Faites , je vous prie , mille remerciemens à toute votre sainte Communauté des prières qu'on y fait pour moi , & croyez qu'on ne peut être avec plus d'affection , &c.

*A Saint-Germain , ce 15 Décembre , environ 1683.*

### L E T T R E X X V I I I.

*De civilité à M. Viguier , Avocat , sur quelques ouvrages qu'il lui avoit envoyés.*

J'AI reçu votre lettre , MONSIEUR , j'ai parcouru les chapitres de l'ouvrage de votre ami. J'ai lu votre traduction du *Te Deum* , & je vous suis obligé de tant de plaisirs à la fois. Les témoignages que je reçois de votre amitié me font trop chers pour n'exciter pas toute ma reconnoissance , & ce qui part de votre esprit est trop correct & trop poli pour ne pas mériter notre approbation. Votre Traduction est juste , fidelle , aisée , tous les sens y sont exactement rendus , la versification en est facile & claire , & tout y respire la piété & l'action de grâces. Que vous êtes louable , MONSIEUR , de vous occuper aussi agréablement & aussi utilement que vous faites ; & que je regrette de n'avoir pu faire une course jusqu'à Angoulême pour visiter votre cabinet. Je ne manquerai pas à mon premier voyage une si belle occasion. J'ai lu avec beaucoup de satisfaction le projet que vous m'a-

vez envoyé du Journal pacifique des Controverses. Toutes les matières qui seront traitées dans cet ouvrage sont importantes, & peuvent être d'un grand usage pour porter les esprits à se réunir. J'ai bien de l'impatience de voir ce Traité, qui vaudra mieux que toutes les méthodes que nous avons vues jusqu'ici. Le mauvais temps a retardé l'impression de mon Oraison funèbre. On l'achève, & je ne manquerai pas de vous en envoyer un exemplaire. Cependant, MONSIEUR, croyez que je suis avec toute l'estime & tout l'attachement possible, votre, &c.

*A Versailles, ce 20 Janvier 1684.*

## L E T T R E    X X I X.

*A Madame de Richemont, en lui envoyant quelques Ouvrages.*

**S**I la saison avoit été moins rigoureuse, & que les Ouvriers eussent pu travailler à l'impression, il y a long-temps, MADAME, que vous auriez reçu le paquet que je vous envoie par le Messager. Je n'ai pas voulu vous l'envoyer sans y joindre quelques exemplaires de l'Oraison funèbre de la Reine, que j'ai prononcée il y a près de deux mois. Ce n'est pas que je croie que le présent soit considérable par lui-même; je fais que le plaisir que j'ose espérer que vous aurez à le recevoir, viendra tout entier de la bonté que vous avez pour moi, & qu'en lisant ce petit ouvrage, vous exercerez votre patience & non pas votre jugement; mais quand je devrois perdre un peu de la bonne opinion qu'on vous en a donnée, j'y gagnerai toujours la satisfaction de vous l'avoir présenté, & de m'être acquitté d'un devoir très-juste & très-agréable. J'ai fait mettre dans le paquet quelques exemplaires pour M. Fromentin, & pour le Révérend Père Quésnel, pour M. l'Intendant, s'il n'en avoit pas encore reçu; vous voudrez bien, MADAME, leur faire savoir combien je les honore. Vous trouverez deux Dictionnaires, dont l'un est Latin & fait par Racines, dont on s'est servi pour faire apprendre les mots Latins à Monseigneur le Dauphin; & l'autre est François-Latin, imprimé depuis peu & estimé, qui sert à la composition. Je m'imagine que M. votre fils est déjà au-dessus de ces Livres-là. S'ils peuvent pourtant lui être de quelque usage, j'en serai ravi. Que je serois heureux si je pouvois contribuer à son éducation, & seconder les soins

que vous prenez à le rendre honnête homme & bon Chrétien ! Je suis avec tout l'attachement & tout le respect possible, MADAME, votre, &c.

*A Versailles, ce 20 Février 1684.*

### L E T T R E   X X X.

*De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote, sur le faux bruit qui avoit couru qu'il étoit nommé à l'Evêché d'Orange.*

J'AI toute la reconnoissance que je dois avoir pour toutes les marques d'amitié que je reçois incessamment de vous, MONSIEUR. Les souhaits & les vœux que vous faites pour ce qui regarde ma fortune sont capables de m'attirer de grandes prospérités. Je les prends pour des présages heureux de quelque bien qui doit m'arriver ; & ce qui me touche encore davantage, pour des témoignages de la bonne opinion que vous avez de moi. Ainsi je vous en rends très-humbles grâces. Le bruit qui a couru chez vous de ma nomination à l'Evêché d'Orange, n'est pas véritable. Je n'ai point demandé cet Evêché, & ne l'ai pas même désiré : ce n'est pas que je ne le croie bien au-delà de mon mérite ; mais j'ai résolu de laisser agir les bontés du Roi en mon égard, & d'attendre sans m'impatiser les grâces qu'il m'a fait l'honneur de me promettre : Outre que j'estimerois beaucoup plus un établissement un peu moindre, qui ne m'éloigneroit pas de la Cour. Ainsi, MONSIEUR, vous pouvez désabuser ceux qui par un excès d'estime ou d'amitié qu'ils ont pour moi, auroient pu croire ou souhaiter, que je fusse destiné à un honneur, dont je ne m'estime pas digne. Je vous envoie un petit livre, qui contient deux discours & quelques Poësies, qui furent prononcés à l'Académie, où j'avois l'honneur de présider à la réception d'un des plus savans hommes de notre siècle. Pour le discours que je fis au Roi à la tête de l'Académie, lorsque Sa Majesté revint de sa conquête de la Franche-Comté, je ne manquerai pas de vous en faire part dès que je l'aurai fait imprimer. Conservez-moi, s'il vous plaît, toujours, MONSIEUR, l'honneur de votre amitié, & faites-moi la grâce de croire que je suis plus que personne du monde, &c.

*A Versailles, ce 16 Octobre, environ 1684.*

## L E T T R E   X X X I.

*De civilité chrétienne, à Madame de Richemont.*

**J**E vous rends très-humbles grâces, MADAME, & de la joie que vous avez eue de la grâce que le Roi m'a faite, & des souhaits que vous avez faits vous-même. Vous me croyez, sans doute, meilleur que je ne suis, quand vous désirez de me voir chargé d'un fardeau que je sens bien que je ne serois pas capable de porter. Les bons Ouvriers que vous jugez, avec raison, si nécessaires à l'Eglise, ont bien d'autres vertus & d'autres talens que nous; & il faut les tirer des lieux d'oraison & de retraite, & non pas du pays de tumulte & de dissipation où nous sommes. Ainsi, MADAME, bornez vos désirs, & demandez à Dieu que j'use chrétiennement des biens qu'il me donne, & que je songe efficacement à mon salut, pendant que de plus gens de bien que moi travailleront à celui des autres... J'ai bien de la joie d'apprendre que votre famille s'élève & se perfectionne insensiblement par vos instructions & par vos exemples. En quelque état que Dieu appelle des enfans aussi bien nés & aussi bien instruits que les vôtres, ils produiront les fruits d'une éducation chrétienne, & vous verrez germer & croître la bonne semence que vous jetez dans leurs esprits & dans leurs cœurs. Quoique vous me puissiez dire de Mademoiselle votre fille aînée, je ne laisserai pas de tenir mon Sermon toujours prêt, quelque parti qu'elle prenne. Je suis persuadé qu'elle en remplira fidèlement tous les devoirs, & que soit dans la religion, soit dans le monde, elle servira Dieu comme vous le souhaitez. J'ai bien envie d'aller encore disputer de Théologie avec la cadette, & de voir jusqu'où son bon sens & la vivacité de son esprit sont allés depuis que je ne l'ai vue. Il n'y a qu'à lui souhaiter de la santé, le Père Quesnel & vous, avec la grâce de Dieu, ferez le reste. Pour M. votre fils, je me réjouis d'apprendre qu'il profite dans son innocence & ses bonnes mœurs, & qu'il s'avance doucement dans ses études. Le fond de la vertu demeurera, & l'esprit s'ouvrira de plus en plus. Il ne faut pas le presser. Il ne faut que lui montrer le chemin & lui aider à marcher. Dieu bénira vos bonnes volontés & les siennes. Au reste, MADAME, vous voulez bien que je le remercie ici d'une lettre Latine qu'il m'écrivit autrefois: car vous savez que je fais quelquefois mes

remercimens un peu tard ; elle étoit fort bien faite , & je me fouviens encore qu'il y avoit même de l'élégance. J'espère dans le printemps prochain voir en passant les progrès qu'il aura fait dans son Latin. Je suis en peine de ce que vous m'écrivez , MADAME , de l'incommodité de M. de Richemont. J'espère que ce ne sera qu'une fluxion passagère. Cependant il faut qu'il se ménage & qu'il conserve ses yeux. Pour vous , MADAME , faites-moi la grâce d'être bien persuadée que je suis très-sensible à tout ce qui vous touche , & que je suis , &c.

*A Versailles , ce 25 Novembre , environ 1684.*

## L E T T R E X X X I I.

*De civilité & d'amitié à Madame sa Sœur, Religieuse à Béziers.*

**J**E suis arrivé ici , MA TRÈS-CHÈRE SŒUR , non - seulement sans accident , mais encore avec toute la douceur & toute la commodité possible. J'ai trouvé vers mon Abbaye un Evêque de mes amis avec qui je suis revenu dans son carrosse , & j'ai éprouvé en cette rencontre , comme en beaucoup d'autres , ce que peuvent vos prières. J'y ai une confiance très-particulière , & je ne cesserai de vous en demander la continuation. Je crois que mon Frère en a ressenti les effets , & qu'il doit à la charité de votre sainte Communauté sa résurrection & sa convalescence. J'ai eu de très-grandes inquiétudes sur son sujet , & je ne pouvois recevoir de nouvelles plus agréables que celle de sa guérison. Je rends un million de grâces à toutes les Religieuses de votre Monastère de tous les bons offices qu'elles lui ont rendu devant Dieu. Quoique la tendresse qu'elles ont pour vous , & sur - tout l'amour qu'elles ont pour Dieu , les aient obligées à en user aussi généreusement , je ne laisse pas d'en être aussi reconnoissant que si elles n'avoient agi qu'en ma considération. Dieu leur en donnera la récompense. Pour moi j'en conserverai chèrement le souvenir , & si je puis jamais reconnoître cette obligation & tant d'autres que je leur ai , par mes très-humbles services , ayez la bonté de les assurer que je ne m'oublierai pas , & que je serai toujours attaché à tous les intérêts de votre Monastère plus qu'aux miens propres. Je supplie votre Révérende Mère Abbessè , de croire que je ressens comme je dois toutes les bon-



tés qu'elle a eues en son particulier en cette occasion. Pour vous, MA CHÈRE SŒUR, je vous rends très-humbles grâces de la relation que vous m'avez envoyée, elle est très-édifiante, & vous ne sauriez croire avec quelle tendresse de cœur je l'ai lue. Il y a de quoi faire de grandes Saintes dans les exercices journaliers de piété que vous pratiquez. Je ne doute pas que vous ne preniez peine de vous sanctifier vous-même, & que vous ne donniez à vos Sœurs les mêmes exemples de ferveur que vous en recevez. Il est bon de couvrir du voile de l'humilité les bonnes œuvres que nous faisons par la charité que Dieu nous donne; mais il ne faut pas tant regarder nos infirmités naturelles, que nous ne reconnoissions en nous la force de la grâce de Jésus-Christ. Je me confie en lui que vous avancerez dans la perfection de votre état, jusqu'à la fin de votre vie. Si j'y puis contribuer par mes soins ou par mes prières, je le ferai avec une extrême joie. Faites-moi savoir souvent de vos nouvelles, & croyez que je suis avec plus d'affection & de zèle que jamais, MA TRÈS-CHÈRE SŒUR, &c.

*A Saint-Germain-en-Laye, ce 16 Décembre, environ 1684.*

### LE T T R E X X X I I I.

*A M. Huet, ancien Evêque d'Avranches. On examine sur qui tombent les frais de la poursuite des Prêtres déréglés.*

**V**OUS avez bien raison, MONSEIGNEUR, de croire que la distance de deux cents lieues n'a rien diminué de l'attachement & du respect que j'ai toujours eu pour vous. Je voudrois trouver des occasions de vous le témoigner, plus considérables que celles que vous m'en donnez par votre lettre du 16 Mars. Je l'ai reçue dans le cours de ma visite, & je n'ai pu y répondre plutôt, parce que j'ai été toujours errant. J'ai consulté les plus anciens Officiers de mon Chapitre, & leur ai demandé l'usage qu'ils ont eu dans la poursuite des mauvais Ecclésiastiques, quand le revenu du Sceau & du Greffe n'y suffit pas. Ils m'ont tous répondu que ce Diocèse n'étoit pas tombé dans le cas, & qu'il n'y avoit point de pratique fixe là-dessus, soit parce que le Diocèse est de peu d'étendue, n'y ayant que soixante-six Cures, soit parce qu'il a toujours été assez réglé, soit parce que l'Evêque y ayant une pleine autorité, & sur le Chapitre, & sur

tout le reste , il retient plus aisément tout le monde dans le devoir. Un grand Vicaire que j'ai qui a gouverné le Diocèse sous cinq Evêques , & qui est consommé dans les affaires Ecclésiastiques , a dressé sur le droit un mémoire que je vous envoie , ne pouvant vous rien mander sur le fait..... Je me suis informé de l'usage de l'Eglise de Toulouse , & le grand Vicaire m'a assuré que M. l'Archevêque ne fournissoit pas à ces sortes de frais ; & qu'on les imposoit sur le Clergé. L'usage de Castres est le même , & l'Evêque n'est pas chargé de cette dépense , lors même qu'il est sacré : à plus forte raison un Evêque nommé qui n'exerce aucune Jurisdiction. Voilà , MONSEIGNEUR , ce que j'ai pu savoir depuis mon arrivée , & que j'ai mieux aimé vous mander promptement que de vous faire attendre de plus longues recherches. Je ne laisserai pas d'en faire encore & de vous témoigner en cette rencontre & en d'autres , l'attachement & le respect avec lequel je suis , MONSEIGNEUR , &c.

*A Lavaur , ce 20 Avril , environ 1685.*

### L E T T R E   X X X I V .

*De civilité à M. Benoît , Auditeur de Rote.*

JE suis revenu , MONSIEUR , depuis huit jours de mon voyage de mes Abbayes. J'ai été près de deux mois en chemin , à cause des affaires de Religion où je me suis trouvé engagé. Toute la Noblesse des Provinces par où j'ai passé voulant se convertir entre mes mains , & conférer avec moi ; en sorte que j'ai reçu sur ma route plus de neuf cents abjurations. La grâce de Dieu & la grandeur du Roi font ces miracles & non pas nous. Je ne sai si je ne partirai pas bientôt par ordre du Roi pour aller travailler à la conversion des Provinces des environs de Paris. Quoi que je fasse & en quel endroit que je sois , j'aurai toujours toute la considération que je dois avoir pour vous. Je crois que M. le Prieur de Benoît fera bien d'accepter le Bénéfice qu'on lui offre. C'est un bien présent & une occasion de travailler , qu'il ne faut pas refuser. Pour M. son frère , il a une grande passion d'avoir une Compagnie , & s'ennuie fort d'être subalterne. Si M. son Père veut le satisfaire en cela , il l'engagera au service avec plus d'affection , & l'obligera de se pousser. J'ai

si peu de crédit , que je ne puis que marquer ma bonne volonté , & vous assurer que je suis , &c.

*A Fontainebleau , ce 28 Octobre 1685.*

## L E T T R E   X X X V .

*De civilité & de piété , sur sa nomination à l'Evêché de Lavour ,  
à Madame de Richemont.*

**J**E n'ai pas douté , MADAME , que vous ne prissiez part à la grâce que le Roi m'a faite , en me nommant à l'Evêché de Lavour. Toutes les marques de bontés que j'ai reçues de vous en tant de rencontres , me répondoient de celle-ci. La Providence de Dieu gouverne tout ; & comme il ne faut pas briguer les honneurs , il ne faut pas aussi refuser le travail : l'Eglise a plus besoin que jamais de bons & fidelles Ministres ; il est juste que ceux qui s'intéressent à mon bien , comme vous faites , prient Dieu que je le devienne. Il n'importe guère en quelle place nous soyons , pourvu que nous remplissions bien celle qui nous est échue. L'Evêché qu'on m'a donné est d'un assez bon revenu & dans un lieu assez agréable. Il est même peu étendu & n'oblige pas à beaucoup de peine : cependant vous savez que c'est une charge terrible , & que le soin des ames est un grand poids. Si nous reprenons la route de Blois , à notre retour je vous rendrai compte de notre Mission qui s'avance , & je vous assurerai que personne n'est plus véritablement à vous que votre , &c.

*A Nantes , ce 18 Novembre 1685.*

## L E T T R E   X X X V I .

*Compliment à la même , sur la mort de Madame de Fieubet.*

**J**'ESPÉROIS , MADAME , en repassant à Orléans , à mon retour de Bretagne , avoir au moins quelques heures de séjour pour aller me consoler avec vous de la perte que nous avons faite d'une amie , dont la vertu solide & la fidelle amitié nous étoient si connues ; mais n'arrétant pas à Orléans , & me trouvant entraîné par la compagnie où je suis , je ne puis m'empêcher de vous laisser ce billet pour vous témoigner la part que j'ai prise à votre douleur , & combien j'ai été touché pour moi-même de la mort de Madame de

Ficubet. Je fai à quel point elle vous aimoit : je fai quel étoit votre attachement & votre tendresse pour elle, & je juge des sentimens de votre cœur dans cette triste séparation, par la joie & le plaisir que vous aviez d'être avec elle. La ressemblance de vos mœurs vous lioit plus étroitement que la parenté; & vous teniez plus à elle par les liens de la charité, que par ceux du sang & de la nature : ce qui me fait penser que vous avez été très-sensible à cette affliction que Dieu vous a envoyée. Pour moi, je l'ai ressentie en mon particulier, & l'ai regardée comme une perte publique, à laquelle pauvres & riches, amis & indifférens doivent également s'intéresser. Il faut pourtant tirer nos consolations du sujet même qui nous affige, & considérer que la même piété qui nous faisoit estimer sa conversation, nous doit faire supporter avec résignation d'être privés d'elle. En nous l'ôtant, Dieu la récompense de ses bonnes œuvres, & il faut louer ses miséricordes. Je ne doute pas, MADAME, que vous n'avez reçu ce coup comme venant de la main de Dieu; c'est le seul adoucissement solide qu'on peut trouver pour de telles douleurs. Faites-moi la grâce, MADAME, d'être persuadée que je ressentirai toujours toutes vos peines, & que je suis très-sincèrement votre, &c.

*A Clercy, ce 18 Janvier 1686.*

### L E T T R E   X X X V I I.

*Compliment à M. l'Abbé Baslide, qui l'avoit félicité sur sa promotion à l'Évêché de Lavaur, & qui lui avoit fait présent du Panégyrique de saint Jérôme.*

**E**N quelque temps, MONSIEUR, que me viennent les marques de votre amitié, elles me font toujours agréables; & la joie que vous me témoignez de ma promotion à l'Épiscopat, quoiqu'elle vous paroisse tardive, ne laisse pas d'avoir pour moi les agrémens de la nouveauté. J'ai lu avec beaucoup de satisfaction le Panégyrique de saint Jérôme, que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer; & je suis bien-aîsé que la censure qu'on en avoit faite, vous ait attiré toutes les louanges & les approbations qu'on vous a données. Je vous rends très-humbles grâces de ce présent que j'estime beaucoup; & je vous prie de croire que je suis véritablement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Lavaur, ce 2 Février, environ 1686.*

## L E T T R E   X X X V I I I .

*De civilité à M. Benoît , Auditeur de Rote.*

**V**OUS me feriez une grande injustice , MONSIEUR , si vous pensiez que je n'ai pas pour vous tous les sentimens d'estime & d'amitié que je dois avoir. Si les occupations pressantes que donne un Episcopat naissant , & la nécessité d'affermir de nouvelles conversions , m'ont empêché de vous en donner des marques , n'attribuez pas mon silence à mon cœur , qui ne change pas. Je voudrois trouver quelque occasion de vous faire connoître combien je vous suis obligé de toutes vos bontés , & à quel point je suis , MONSIEUR , &c.

*A Lavour , ce 20 Mai , environ 1686.*

## L E T T R E   X X X I X .

*Au même.*

**J**E vous rends grâces de votre souvenir , MONSIEUR ; & de la part que vous prenez aux affaires de mon Diocèse. Dès que j'ai été arrivé , j'en ai été faire la visite , & j'ai trouvé tout le monde bien disposé , non - seulement à m'écouter , mais encore à me croire. On ne peut témoigner plus de joie & plus de confiance que ces peuples m'en ont témoigné. De six mille Convertis que j'ai à gouverner , il n'y en a pas quinze qui n'aient confessé & communiqué avec les dispositions , au moins au-dehors , telles que je les pouvois souhaiter. Je suis dans un Diocèse agréable , tranquille & abondant , dont je suis absolument le maître , soit pour le spirituel , soit pour le temporel. Si je puis un jour vous y recevoir , vous verrez avec quelle passion je suis , MONSIEUR , &c.

*A Lavour , ce 26 Août , environ 1686.*

## L E T T R E   X L .

*A un mari , sur l'heureux accouchement de son épouse.*

**J**'AI beaucoup de joie , MONSIEUR , d'apprendre l'heureux accouchement de Madame votre femme. Ce sont des bénédictions que Dieu donne aux mariages , dont on doit le remercier. Il seroit à souhaiter qu'il y eût beaucoup de

pères comme vous , capables de bien élever leurs enfans ; & de leur laisser autant de vertu que de bien. Je me réjouirai toujours de tous les avantages qui vous arriveront , & je ferai toute ma vie , &c.

*A Lavour , ce 29 Septembre , environ 1686.*

## L E T T R E X L I.

*Humble & pieuse remontrance au Roi , pour refuser l'Evêché de Nîmes.*

S I R E ,

J'ai reçu , avec toute la reconnoissance que je dois , la grâce que V. M. m'a faite de me nommer à l'Evêché de Nîmes ; & cette marque précieuse de son souvenir a renouvelé dans mon cœur tous les sentimens de respect & de vénération pour son Auguste Personne , & toute l'ardeur du zèle que j'ai toujours eu pour son service. Mais , S I R E , V. M. me permettra de lui représenter avec toute la confiance que me donnent ses bontés , que j'ai regardé le premier choix qu'elle a bien voulu faire de moi pour l'Evêché de Lavour , comme ma première vocation ; que j'y ai travaillé , comme n'en devant point sortir , & qu'une marque que Dieu me vouloit en ce lieu , c'est qu'il y bénissoit mes travaux , & que les peuples m'écoutoient avec plaisir , quand je leur prêchois l'obéissance qu'ils doivent à Dieu , & la fidélité qu'ils devoient à V. M. J'avoue , S I R E , que j'ai une grande passion d'achever l'ouvrage que j'ai commencé , & que ce seroit une grande grâce de me laisser entretenir & augmenter les bonnes dispositions où je vois les nouveaux Convertis de mon Diocèse. Je ne doute pas que le Successeur que V. M. m'a destiné n'ait plus de talens & de capacité que moi ; mais l'application que j'ai eu à les instruire , & la confiance qu'ils ont prise en moi , me donne des facilités qu'on n'a pas dans les commencemens d'un Episcopat. L'Evêché de Nîmes , S I R E , est vaste & difficile à gouverner , & je ne me sens ni assez de force , ni assez d'adresse pour cela. Je fais qu'il est plus riche & plus honorable que le mien ; mais V. M. m'a déjà donné tant de bien , que je n'en souhaite pas davantage ; & l'honneur qu'elle m'a fait de me croire capable & digne d'être dans cette place-là ,

me vaut mieux que la place même. J'y ferois plus proche de mon pays & de ma famille, mais je ne dois point avoir de plus forte affection que celle de servir Dieu & V. M. Je crois que je ne lui ferai pas inutile en ce pays-ci. Je me jette donc aux pieds de V. M. pour la supplier de me laisser dans ce Diocèse où elle m'a envoyé, & où je puis plus tranquillement prier Dieu qu'il continue à répandre abondamment ses bénédictions sur elle. Je ne l'ai jamais importunée pour lui demander du bien; je crains que je l'importune en lui disant qu'elle m'en fait. C'est une grande preuve de votre bonté, SIRE, que vous me réduisiez à ne vous demander que la diminution de vos bienfaits & de vos grâces. J'attendrai les ordres de V. M. quoiqu'Elle ordonne, & je les exécuterai avec toute la soumission & la fidélité que lui doit, SIRE, son très-humble, &c.

*A Lavour, ce 27 Août 1687.*

## L E T T R E X L I I :

*De civilité, sur sa nomination à l'Evêché de Nîmes, à M. Benoît Auditeur de Rote.*

J E suis bien-aïse, MONSIEUR, de voir par votre lettre la joie que vous me témoignez de ma nomination à l'Evêché de Nîmes. Je me trouvois si bien dans ce Diocèse que j'avois déjà réglé, & où je commençois à jouir d'un honnête repos, que je ne m'attendois point à le quitter. Ce qui me console, c'est la marque d'estime & de considération que le Roi me donne, & le plaisir que j'aurai d'être près de vous, & de vous assurer quelquefois que je suis, &c.

*A Lavour, ce 14 Septembre 1687.*

## L E T T R E X L I I I.

*Compliment à Monseigneur le Dauphin sur ses Victoires.*

**M** O N S E I G N E U R ,

Nous avons appris avec une extrême joie, les glorieux succès dont Dieu vient de bénir vos premières armes. Personne n'en a été plus touché que moi, & n'en a rendu grâ-

ces au Ciel de meilleur cœur. La paix depuis long-temps étoit à charge à votre courage, & vous reteniez à regret des vertus qui devoient éclater, & vous attirer l'amour & l'admiration de tout le monde. Vous avez commencé, MONSEIGNEUR, comme les autres finissent : votre propre génie vous a conduit, & votre application vous a tenu lieu d'expérience. Les places que vous avez forcées paroissent imprenables ; les ennemis qui les défendoient se croyoient invincibles, & vous avez fait voir que rien ne peut vous résister, & que vous êtes né pour vaincre. C'est le destin du Roi & le votre, MONSEIGNEUR ; mais quelque gloire que vous ayez acquise par vos exploits militaires, votre vigilance, votre libéralité, votre douceur, votre bonté, votre modestie, ne vous ont pas moins fait d'honneur que votre intrépidité & votre valeur ; & nous estimons vos vertus du moins autant que vos victoires. Vous avez pris des Villes, & vous avez gagné des cœurs ; & vous ne voyez au-dessus de vous que celui qui vous a donné le pouvoir & l'exemple de vous faire aimer & craindre de toute la terre. Agréez, MONSEIGNEUR, qu'ayant eu l'honneur de voir croître dès votre enfance tant & de si grandes qualités, je m'y intéresse plus qu'un autre ; & qu'après avoir fait des vœux pour votre conservation & pour l'accroissement de votre gloire, je me dise avec un très-profond respect & une soumission entière, MONSEIGNEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 19 Décembre 1688.*

#### L E T T R E X L I V.

*De piété, à Madame de Richemont, sur la maladie de M. son Epoux.*

J E comprends, MADAME, par la lettre de M. de Richemont, & par votre silence, que vous n'avez pas reçu deux lettres que je vous ai écrites depuis mon séjour en ce pays-ci. Il m'auroit fait savoir de nos nouvelles, & vous m'en auriez donné vous-même de celles de vos chers enfans, à qui je souhaite tous les jours mille prospérités spirituelles & temporelles. Peut-être que l'adresse que j'avois faite à Orléans les a fait égarer, & que je serai plus heureux depuis que je sai le lieu fixe de votre demeure. Vous ne sauriez croire combien je suis touché de la maladie de M. de Riche-



mont, & combien je suis édifié des sentimens chrétiens qu'il me témoigne dans sa lettre. Je connois votre cœur, je m'imagine aisément la douleur que vous ressentez à le voir souffrir si long-temps, & les soins empreints que vous prenez pour le soulager. Il me fait assez connoître que les peines & les inquiétudes qu'il vous donne font la plus sensible partie de son mal, & que rien ne l'afflige tant que de vous voir affligée comme vous êtes. Il faut que vous vous donniez mutuellement des exemples de force & de patience, & qu'il souffre patiemment, & que vous l'assistiez avec constance. Je souhaite de tout mon cœur que le Seigneur qui mortifie, & qui vivifie, après nous avoir éprouvé par les tribulations qu'il vous a envoyées, vous console par une parfaite santé dans votre famille. Vous saurez faire un bon usage de l'un & de l'autre état : car vous savez que tout doit se réduire au salut & à la sanctification de l'ame. Je vous prie de me faire souvent savoir des nouvelles de M. de Richemont, dont je ferai extrêmement en peine, & de me mander les progrès que font M. votre fils & Mesdemoiselles vos filles dans la vertu & dans les lettres. Si je puis quitter pour quelque temps ce pays ; c'est-à-dire, si la nécessité m'oblige d'aller faire un voyage à Paris, je tâcherai de vous aller voir, & de vous témoigner, MADAME, que personne ne peut être plus véritablement, ni plus cordialement que je suis, votre, &c.

*A Nismes, ce 15 Octobre, environ 1689.*

## LETTRE XLV.

*De piété, à M. de Richemont, sur sa maladie.*

**J**E viens de recevoir votre lettre, MONSIEUR, quoiqu'elle soit datée du 23 de Septembre. Que je vous plains, & quelle satisfaction feroit-ce pour moi, si j'étois assez près de vous pour vous aller consoler dans les maux que vous souffrez depuis si long-temps ! J'en suis tout-à-fait touché, & je prie Notre-Seigneur qu'il cesse d'appesantir sa main sur vous, & qu'il ne permette pas que vos souffrances soient au-dessus de vos forces. Si nous avions la foi bien vive, notre patience feroit aussi bien forte ; mais tout est infirme en nous, & le corps qui se corrompt affoiblit l'ame : c'est ce qui me fait compatir encore davantage à votre maladie si

opiniâtre, & par conséquent si fatigante. La relation que vous m'en faites m'afflige ; mais la soumission que vous avez pour la volonté de Dieu sur vous, quoique rigoureuse, m'édifie. J'ai toujours reconnu en vous un fond de raison & de probité qui m'a fait espérer que Dieu vous feroit part de ses grandes miséricordes. Il veut peut-être vous détacher entièrement du monde, par les amertumes qu'il vous y fait trouver. L'épreuve est un peu rude, mais il n'en falloit peut-être pas moins pour votre sanctification. Vous prenez vos maux, grâces à Dieu, en esprit de pénitence, & c'est déjà un grand bien pour vous. J'espère que Dieu tirera tout le fruit qu'il prétend tirer du bon usage de la tribulation qu'il vous envoie, & qu'après vous avoir fait souffrir, il vous consolera lui-même : les faisons changeront pour vous, & vous reprendrez votre santé pour l'employer au service de celui qui vous l'aura donnée. Je vois bien que ce qui fait votre plus grande douleur, c'est celle qu'ont Madame votre femme & vos enfans, de vous voir en ce pitoyable état. Je connois leur tendresse pour vous, & je ne doute pas qu'ils ne vous rendent tous les offices de charité que la nature & la religion exigent d'eux. Je prends part à leur affliction, & je souhaite que le Ciel exauce les vœux qu'ils font pour vous. Nos nouveaux Convertis ne valent guères mieux que les vôtres : ils ont plus besoin de prières que d'instructions : car ils n'écourent que les nouvelles de Hollande ou d'Angleterre... Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, & croyez-moi avec toute la tendresse & la pitié possible, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 15 Octobre, environ 1689.*

## L E T T R E X L V I.

*Compliment Chrétien à Messieurs de Nîmes, sur sa translation de  
Lavaur à Nîmes.*

**M**ESSIEURS,

Il seroit difficile de réparer la perte que vous avez faite de votre sage & vertueux Prélat. Tout ce que je puis faire, c'est de chercher les moyens de vous en consoler, en vous renouvelant ses instructions, & suivant moi-même ses exemples. Il ne sera pas moins difficile de réparer la perte que je

fais d'un peuple qui m'écouteoit & qui me croyoit ; qui ne refusoit point de connoître la vérité & de la suivre, & qui après avoir été ma joie par sa docilité & par son obéissance, devient aujourd'hui le sujet de ma douleur, par la nécessité où je suis de m'en éloigner pour aller à vous. J'espère, MESSIEURS, que vous me consolerez de cette séparation, en vous unissant à moi de cœur & d'affection, pour profiter des soins que je prendrai & des lumières que Dieu me donnera pour votre conduite. Je ne mets point ma confiance aux paroles d'une sagesse humaine, mais en la vertu & en l'efficace de la parole de Dieu, qui seule peut toucher les âmes. Sa Providence m'appelle lorsque j'y pense le moins ; & si je l'ose dire, presque malgré moi, dans votre Ville, pour en être sans doute le consolateur & le père. Quel bonheur pour moi si je puis adoucir vos peines, éclairer vos esprits, gagner vos cœurs & porter le calme & la paix dans des consciences encore agitées ! Je vous prie d'assurer vos habitans, qui feront désormais mon peuple, que je n'ai d'autre intention que celle de leur procurer & le repos & le salut ; qu'ils trouveront en moi un Pasteur qui saura compatir à leur foiblesse ; & que la douceur de la charité dans mes discours & dans mes actions, tempèrera l'ardeur du zèle. Je me disposerai à partir d'ici dans quelque temps, & j'espère que vous connoîtrez que si vous pouviez avoir de plus grands & de plus illustres Prélats, vous n'en pouviez rencontrer un plus porté à vous aimer & à s'attacher à vous que moi, qui suis, MESSIEURS, votre, &c.

environ 1690.

## LET TRE XLVII.

*Compliment à M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, en lui envoyant deux Oraisons Funèbres.*

**J**E reviens de la campagne, MONSEIGNEUR, & je retrouve ici le paquet que j'y avois laissé pour vous. Ce sont les deux Oraisons Funèbres que j'ai faites pour Madame la Dauphine, & pour M. le Duc de Montausier. Dans le temps de votre départ, comme je ne me trouvois pas à Paris, j'avois donné ordre qu'on vous portât la première, & je ne sais pas précisément si l'on s'est acquitté de ma commission. Pour la seconde, elle est plus faite pour vous, MONSEIGNEUR, que

pour un autre , puisqu'elle contient l'éloge d'un homme que vous avez honoré , & qui a connu & estimé , plus que personne , votre savoir & votre vertu. Le commerce d'amitié que vous avez eu avec lui , vous avoit fait voir de plus près la bonté , la droiture & la fidélité de son cœur , & sa mémoire vous en est d'autant plus chère. Recevez donc , MONSEIGNEUR , le portrait que j'ai essayé d'en faire , & suppléez , par les connoissances que vous avez de mon sujet , à la foiblesse de mes expressions & de mes idées. Les vôtres sont toujours nobles & sublimes. J'ai lu avec admiration votre dernier livre. Quelle profonde érudition ! quelle politesse de langage ! quelle force de raisonnement ! Je n'entreprends pas de vous donner les louanges que vous méritez. Qui est-ce qui le pourroit faire ? Je me contente de vous assurer que personne ne vous honore plus , & n'est avec plus de respect & d'attachement que moi , MONSEIGNEUR , votre , &c.

*A Paris , ce 23 Septembre 1690.*

### L E T T R E X L V I I I.

*Compliment à M. de Santeul , Chanoine de saint Victor , sur quelques-uns de ses vers qu'il lui avoit envoyés.*

**M**ONSEIGNEUR le Pelletier m'envoya , il y a quelque-temps , votre plainte de sainte Hunégonde , MONSIEUR , & je la reçus avec d'autant plus de joie , que je l'avois attendue avec impatience. Tout ce qu'il y a de Savans & de Polis , soupirèrent après vos Poësies ; & les Ministres d'Etat mêmes se font un plaisir & un honneur de les distribuer. Je vous avoue que votre Sainte est une jolie personne ; elle a de l'esprit , de la délicatesse , de la sensibilité plus que sainte du Paradis. Que je la trouve aimable dans tout ce qu'elle dit d'elle & de vous ! Je lui fai bon gré sur-tout de connoître ce que vous valez , & de vous représenter tel que vous êtes , quand vous touchez & retouchez vos nobles ouvrages. Qu'elle me plaît quand elle gronde son Abbé ; quand elle se moque des vieilles Hymnes qu'on lui chante , & quand elle pleure le tort qu'on lui fait de la priver de l'honneur qu'elle doit recevoir des vôtres. Vous seul pouvez donner de l'inquiétude aux bienheureux qui n'en ont point. Continuez à leur faire quérir agréablement leurs louanges , ou plutôt celles de Dieu ,

& ne manquez pas de m'envoyer ici tout ce que vous composerez en leur honneur. J'en aurai autant de plaisir qu'eux, & je ferai autant d'éloges de vos Poësies, que vous en aurez faits de leur sainteté. Adieu, MONSIEUR, je suis avec toute l'estime & la considération possible, votre, &c.

*A Montpellier, ce 10 Décembre 1690.*

## L E T T R E X L I X.

*De civilité à M. de Richemont.*

**J**E reçus, MONSIEUR, durant le cours des Etats de cette Province, une de vos lettres, & j'eus beaucoup de joie de voir que ni le temps ni l'éloignement ne diminuent rien de notre ancienne & solide amitié. J'ai eu l'honneur d'y répondre de Pezenas où nous étions assemblés; mais comme il y a des détours de courriers, je crains que ma lettre n'ait eu le fort de quelques autres. J'avois espéré à mon retour de Paris de pouvoir prendre la route de Blois, & je me faisois par avance un plaisir de vous embrasser, & de témoigner à Madame de Richemont & à toute votre famille, que je conserve chèrement tous les sentimens d'estime que j'ai eus pour elle depuis les premiers jours de notre connoissance. Vous agréerez que je vous demande des nouvelles de ce que j'aurois vu moi-même. Je ne doute pas que cette vertueuse Mère n'ait déjà recueilli le fruit de ses travaux dans l'éducation de ses enfans, qui auront profité de ses instructions & de ses exemples. Le soin qu'elle a eu de les offrir à Dieu, & l'inclination qu'ils avoient à la piété & à la sagesse, me font croire que vous avez beaucoup de satisfaction domestique. J'ai une grande passion de voir ce petit garçon devenu présentement un homme; de savoir s'il a pris le parti de l'Eglise ou du monde; je veux dire, d'un monde réglé, qui n'a rien de contraire à l'Evangile; de connoître les progrès qu'il a faits dans la piété & dans les études. Votre aînée est apparemment grande Théologienne: elle avoit déjà bien avancé dans les lettres humaines, & je pense qu'elle s'est attachée aux divines. Je voudrois bien voir comment elle joint la mémoire & le jugement, la science & la modestie. Pour la cadette, vous en avez peut-être fait une bonne mère de famille. Je me souviens qu'elle avoit l'esprit fin & une vivacité retenue par la sagesse au-dessus de son âge. Mais vous,

MONSIEUR, que faites-vous ? vos maux font-ils tous passés ? jouissez-vous d'un peu de fanté & de repos ? je vous prie que je sois informé de l'état d'une famille à laquelle je m'intéresse très-sincèrement. J'ai donné ordre à mon Imprimeur de vous envoyer un exemplaire de mon Histoire du Cardinal Ximenès ; je crois qu'il l'aura fait. Je vous prie de dire à Madame de Richemont, qu'encore qu'elle ait présentement un Evêque, & quel Evêque ! je ne prétends pas perdre mes anciens droits : personne ne pouvant être plus constamment ni plus véritablement, que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 26 Juillet 1693.*

## L E T T R E L.

*A la Reine d'Angleterre, pour répondre à celle que Sa Majesté Britannique lui fit l'honneur de lui écrire le 28 Août 1693.*

M A D A M E,

L'honneur que V. M. nous fait d'agréer le petit secours que nous avons résolu, mon Clergé & moi, de donner à quelques-uns de vos sujets, pourroit nous faire perdre le mérite de notre présent, par le plaisir que nous avons de le faire. Mais, MADAME, nous nous sentons obligés d'offrir à Dieu un peu de nos biens, quand nous voyons que V. M. lui sacrifie des Royaumes ; & par les grandes choses que vous faites pour la Religion, nous apprenons du moins à en faire de petites. Ce n'est pas tant la charité que la justice, qui nous oblige à contribuer au soulagement de ces hommes fidèles & généreux, qui n'ont point fléchi le genou devant les Dieux étrangers, qui ont suivi leur devoir & leur conscience aux dépens de leur repos & de leurs richesses, & qui ont mieux aimé vivre irréprochables parmi nous, que de vivre heureux avec des rebelles. Ils n'ont pu trouver leur patrie dans un pays où vos Majestés n'étoient plus ; & ils ont eu raison d'espérer qu'étant inviolablement attachés à leur Dieu & à leur Roi, ils auroient pour eux les gens de bien, & le secours de la Providence. Ils portent avec eux leur fidélité, qui est leur trésor ; & leur pauvreté est une

marque de leur piété , & non pas une disgrâce de la fortune. Il est donc juste , MADAME , que nous les afflions , en attendant que V. M. les récompense. Tout le regret que nous avons , c'est que nos forces ne puissent répondre à nos intentions. En mon particulier , je n'oublierai rien de ce qui pourra faire connoître le zèle ardent que j'ai pour les personnes qui sont constantes dans le service de V. M. & dans celui de Dieu , qui sont deux choses inséparables ; & la profonde révérence avec laquelle je suis , &c.

## L E T T R E L I.

*De civilité à M. l'Abbé Menard. Il le prie de lui envoyer quelques Ouvrages nouvellement imprimés.*

**Q**U O I Q U E nous ne soyons pas encore , MONSIEUR ; dans la faison des nouvelles , vous ne laissez pas de nous en mander de considérables. Le voyage du Roi est comme l'ouverture de la campagne & le signal de la guerre. Les Officiers généraux feront sans doute nommés à son retour , & tout se disposera à remplir , & peut-être ensanglanter la scène , à moins que Dieu ne change les esprits & ne les porte tout d'un coup à la paix : ce qui est à souhaiter ; mais qu'on ne peut raisonnablement espérer. Je m'imagine aussi-bien que vous , que le fort de la guerre tombera dans ces quartiers , & que le Piémont & le Roussillon feront les grands théâtres de cette année. Nous entendrons de plus près que vous le bruit de l'orage , & si nous apprenons avant vous ce qui se passe , nous vous rendrons nouvelles pour nouvelles. Je suis bien fâché que les divers sentimens de Messieurs de l'Académie ayent fait différer la publication du Dictionnaire. Je ne doute pas qu'on n'en destine un exemplaire bien conditionné à tous les quarante dont j'ai l'honneur d'être. Je vous prie de vouloir bien le faire retirer , quand il fera temps , de M. Coignard , pour me l'envoyer par la voie de M. Anisson , Directeur de l'Imprimerie Royale , qui l'adressera à Lyon pour me le faire tenir. Le sieur Coignard vous donnera bien aussi un exemplaire des Epîtres dédicatoires de Messieurs les Abbés Testu , Choisi & Régnier , que vous aurez la bonté de m'envoyer par la Poste. Si la lettre du Père Caffaro , sur la Comédie , peut se mettre en paquet ;

vous me ferez plaisir auffi de me l'envoyer par la même voie. Je ne crains point pour ces nouveautés la dépense du port. J'aurai foïn de vous faire rendre ce que vous pourrez avoir payé pour moi. Conservez-moi votre amitié , & croyez-moi très-véritablement, MONSIEUR , voire, &c.

*A Nismes , ce 20 Mars 1694.*

### L E T T R E L I I .

*De civilité & de compliment à M. Benoît, Auditeur de Rote:*

**I**L n'est pas possible, MONSIEUR, de vous faire quelque plaisir, qui ne soit suivi de quelque présent de votre part, & votre reconnoissance va toujours plus loin que l'intention qu'on a eue, ou le foïn qu'on a pris de vous obliger. Je vous rends mille grâces des gants que vous m'avez envoyés. Je voudrois qu'il y eût quelque chose en ce pays qui pût auffi vous être propre. Le plaisir que j'ai eu de vous voir quelques jours chez moi, me fait souhaiter que vous renouveliez bientôt la même partie : car rien ne me fauroit être plus agréable que de jouir du fruit & de la douceur de votre amitié, & de vous pouvoir témoigner qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, MONSIEUR, &c.

*A Nismes , ce 18 Avril 1694.*

### L E T T R E L I I I .

*De remerciement à M. l'Abbé Menard. Il y est parlé de quelques Ouvrages dont ont porte le jugement.*

**L**ES fonctions des Pâques & du Jubilé, MONSIEUR, qui m'ont occupé jusques ici, m'ont empêché de vous remercier plutôt du foïn que vous avez pris de m'écrire & de m'envoyer quelques ouvrages qui paroissent depuis peu sur la scène. Le manifeste du Prince d'Orange est assez bien écrit : il y a des endroits qui sont assez spécieux, d'autres foibles ; & quelques-uns qui ne conviennent pas à la personne qui parle. Auffi je suis persuadé que c'est une composition de quelque bel esprit aventurier, & non pas un écrit du Prince d'Orange. Je l'ai reçu de Lyon imprimé. J'ai été pourtant bien aise de le recevoir de vous quelques jours auparavant. J'ai lu auffi la lettre du Père Caffaro. Je ne regarde point le langage, qui est assez bon & meilleur qu'il n'appartient



à un étranger. Mais son opinion est bien expliquée & bien soutenue; il n'oublie rien de ce qui peut servir à sa cause, & à quelques endroits près, cette dissertation est fort raisonnable; mais je ne sai s'il étoit expédient de la faire imprimer. Ces sortes de doctrines, quoiqu'appuyées sur les principes des Théologiens, peuvent ôter à des ames timorées, la retenue & les scrupules qu'elles ont, & favoriser le relâchement, le libertinage, ou du moins l'oïveté des gens du monde. Il faut laisser à décider ces sortes d'affaires dans le confessional, & ne pas les abandonner au jugement d'une infinité de personnes, qui se prévalent de tout, & qui ne sont pas assez sages pour s'arrêter à ce qu'il y a de juste & de permis dans une opinion indulgente, & pour observer toute la modération que l'Auteur demande. Je ne m'érige point en Juge de la querelle des deux Religieux: il ne convient point à deux personnes d'un même ordre de se quereller en public. J'ai vu la Satyre de M. Boileau, & je l'ai trouvée comme vous me l'aviez écrit. M. Perault m'a envoyé son Apologie du Mariage, & je sai qu'il y a beaucoup d'autres antifatyres. Je vous serai obligé si vous m'envoyez ce qui le méritera de ces petits ouvrages qui courent. J'ai été fort aise que l'Académie ait enfin déterminé de faire une Epître dédicatoire. Croyez-moi entièrement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 20 Avril 1694.*

## L E T T R E L I V.

*De civilité & de piété à Madame de Richemont.*

**V**OUS m'avez fait, MADAME, le plus grand plaisir du monde de me donner de vos nouvelles & de celles de votre famille. Je sai que vous vous entreteñez dans les exercices de piété, & que vous profitez tous les jours des grâces que Dieu vous a faites, en vous faisant connoître l'importance de votre salut, & vous défabusant des vanités du siècle dès votre première jeunesse. Je sai que vous êtes entièrement occupée comme une mère vraiment Chrétienne, à l'éducation de vos enfans, & que vous avez pris soin de vous sanctifier, soit dans les douceurs soit dans les tribulations du mariage. Puisque l'inclination de M. votre fils n'a pas été tournée du côté de l'Eglise, vous avez bien fait de lui laisser la liberté de

son choix ; & il vaut mieux qu'il soit un bon Garde-marine qu'un Ecclésiastique sans vocation. Le courage & le zèle qu'il témoigne pour cette espèce de service vous doit persuader que Dieu l'y appelle. D'ailleurs il pourra s'avancer par son mérite, & se mettre en état de ne vous être pas à charge. C'est déjà un grand point qu'il ait de l'honneur & de la sagesse, & vous devez espérer que Dieu le bénira dans son état. J'apprends aussi avec plaisir que Mademoiselle votre fille aînée continue à se perfectionner dans le bien ; qu'elle s'instruit elle-même, & qu'elle joint deux choses assez rares à son sexe, le savoir & la modestie. Pour la cadette, il m'a paru qu'encore qu'elle soit vive, elle a de la vertu, & même de la retenue. Je ne doute pas que vous ne pensiez à l'établir, si vos affaires vous le permettent. La providence de Dieu fera naître quelque occasion pour cela quand vous y penserez le moins. Je vous plains beaucoup d'avoir perdu une sœur qui étoit votre plus douce consolation : ce sont des vides qui se font dans votre cœur, & qu'il faut que Dieu remplisse. Cette perte vous donne lieu de faire, par votre résignation, un sacrifice agréable au Seigneur, & d'exercer votre charité par le soin que vous prenez d'une famille sans mère. Je suis assuré que vous mettez toutes ces afflictions à profit, & que la principale consolation doit être pour vous le bon usage que vous en faites. Je ne m'amuserai point ici à vous justifier mon ancien silence. Je vous dirai seulement que je n'ai jamais manqué d'affection, d'estime, de reconnaissance, & que personne n'est avec un plus sincère attachement que moi, MADAME, votre, &c.

*A Nîmes, ce 28 Août, environ 1694.*

## L E T T R E L V.

*De compliment à Mademoiselle de Scudery.*

J'AI reçu, MADEMOISELLE, au retour d'un assez long voyage que j'ai fait en Poitou, les Vers de M. de Betoulaud & les vôtres, que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer. Les sujets en sont nobles & agréables, les expressions & les pensées dignes des sujets, & vous répandez l'un & l'autre toute la politesse & toute la fleur de l'esprit dans ces petites poésies qui sont d'un très-bon goût, & qui méritent d'être lues de tous ceux qui cultivent ou qui aiment les belles Lettres.

tres. J'ai vu en passant à Bordeaux, M. de Boutoulaud pour qui j'avois depuis long-temps une grande estime, que j'ai augmentée en le voyant. Il est dans une grande réputation, & quoiqu'il cache une partie de ce qu'il vaut à ses compatriotes mêmes, il en fait encore assez voir pour se faire considérer d'eux par son esprit, & plus encore par son cœur. Sa conversation m'a paru d'autant plus agréable, qu'elle tombe souvent sur votre mérite, & sur l'attachement qu'il a pour vous. Je vous prie de croire que je n'ai rien perdu de celui avec lequel j'ai toujours fait profession d'être, MADEMOISELLE, votre, &c.

*A Nismes, ce 16 Novembre 1694.*

## L E T T R E L V I.

*De consolation à des Religieuses, sur la mort de leur Supérieure.*

**V**OUS ne doutez pas, MES CHÈRES FILLES, que je n'aie été sensiblement touché, & pour vous & pour moi, de la perte que nous avons faite de votre vertueuse Supérieure. Vous connoissiez sa vertu, sa prudence dans sa conduite & sa charité pour vous, & vous avez eu raison de la regretter. Je crois bien aussi que vous n'avez rien oublié pour la conserver, & que si Dieu eût béni vos soins ou voulu exaucer vos vœux, elle vivroit encore pour votre consolation, & pour le bien de votre monastère. Mais vous savez qu'il faut adorer les ordres de la Providence; & la résignation que cette bonne Mère a témoignée en mourant, vous doit apprendre celle que vous devez avoir dans la douleur où vous êtes de l'avoir perdue. Il ne faut plus penser qu'à prier pour elle, & à imiter sa patience & sa charité. Je voudrois être auprès de vous pour vous donner les consolations dont vous avez besoin dans une si triste occasion. Mais j'espère que Dieu vous les donnera lui-même, & que vous aurez soin d'attirer sur vous par vos prières, les grâces & les bénédictions qui peuvent vous rendre saintes & heureuses dans votre vocation. Vous ne pouvez l'être, MES CHÈRES SŒURS, si vous n'êtes unies dans le même esprit par la paix de Jesus-Christ, & par le désir de vous avancer dans la perfection. Vous avez votre Mère Assistante que vous devez regarder comme votre Supérieure, jusqu'à ce que nous puiss-

fions y pourvoir autrement. Faites que je trouve dans votre Communauté l'esprit de soumission & de douceur, que votre saint Fondateur vous a tant recommandé; & soyez persuadées que je chercherai aussi toutes les occasions de vous témoigner le zèle que j'ai pour votre repos & pour votre avancement spirituel, & la charité paternelle avec laquelle je suis, **MES CHÈRES SŒURS**, votre, &c.

*A Saint-Germain-en-Laye, ce 16 Juin 1695.*

### L E T T R E L V I I.

*Compliment de piété à celle qui avoit été élue pour lui succéder:*

**J'** APPRENDS avec beaucoup de joie, **MA CHÈRE MÈRE**, que votre élection s'est faite conformément à mes intentions & aux Règles de votre Institut, avec beaucoup d'union & de charité. Je reconnois en cela que c'est l'Esprit de Dieu qui vous a élue & qui vous a mise à la place d'une Supérieure douce, humble, patiente, charitable, afin que vous fassiez revivre en vous ces vertus pour la conduite de votre Monastère & pour la sanctification des filles qui le composent. C'est à vous à demander à Dieu tous les jours les grâces & les lumières dont vous avez besoin, non pas tant pour gouverner les autres, que pour vous gouverner vous-même. Si vous n'êtes plus soumise & plus fidelle aux ordres de Dieu que toutes vos Sœurs, n'attendez pas qu'elles aient pour vous la déférence qu'elles vous doivent. Vous devez les prévenir en honneur, les surpasser en vertu, les devancer en régularité & les animer à porter le joug du Seigneur, non-seulement par vos instructions, mais encore par vos exemples. Aimez-les, supportez-les comme une bonne mère, entretenez la paix dans la maison par vos soins & par votre sagesse; & faites qu'à mon retour je trouve toutes les bénédictions que je souhaite depuis long-temps à votre Monastère. Je suis assuré que toute la Communauté se portera à les attirer par le bon ordre qu'elle observera, & que ce fera avec beaucoup de consolation que je ferai témoin du désir que vous avez toutes de vous perfectionner dans votre vocation; & que je vous assurerai de l'affection & de la charité paternelle avec laquelle je suis, **MA CHÈRE MÈRE**, votre, &c.

*A Paris, ce 3 Août 1695.*

## L E T T R E L V I I I.

*De civilité au Père Souhaiti, Cordelier, qui lui avoit fourni les Mémoires pour l'Histoire du Cardinal Ximenès, & qui l'avoit adroitement engagé à l'entreprendre.*

**J**E reçus peu de temps après mon arrivée à Paris, la lettre que vous me fites la grâce de m'écrire, MON RÉVÉREND PÈRE, au sujet de mon Histoire du Cardinal Ximenès. Je vous avoue que je suis bien aise de vous retrouver après tant d'années, & de savoir que c'étoit vous qui m'aviez inspiré le dessein d'entreprendre un ouvrage qui contient de si grands exemples, & où je trouvois la gloire de Dieu, en satisfaisant la curiosité même des hommes. Je vous pardonne les petites tromperies que vous avez faites pour m'engager à ce travail dans un temps où je n'avois que des occupations volontaires, & où j'étois maître de mon loisir. S'il est vrai, comme vous le dites, que ce livre ait eu quelque succès dans le monde, vous pouvez vous en attribuer une partie. Vous m'en avez fourni les premières matières, & vous avez quelque droit de vous intéresser à sa réputation, puisque vous avez part à sa naissance. C'est pour cela que vous avez sujet de craindre, qu'il n'entre un peu d'amour propre dans l'approbation que vous me donnez. Quoi qu'il en soit, je vous en suis obligé, & je voudrois pouvoir vous donner des marques de l'estime & de la considération que j'ai pour vous. Je répondis à votre lettre dans le temps que nous tenions notre assemblée du Clergé à Saint Germain-en-Laye; mais je crains que ma réponse ne soit pas allée jusqu'à vous; & je ne veux pas partir de Paris sans vous assurer que je suis véritablement & avec affection, MON RÉVÉREND PÈRE, votre, &c.

*A Paris, ce 20 Novembre 1695.*

## L E T T R E L I X.

*De civilité à M. l'Abbé Menard. Il y est parlé du naufrage que fit son équipage sur le Rhône,*

**V**OTRE lettre, MONSIEUR, est arrivée ici aussitôt que moi, & j'ai reçu avec beaucoup de plaisir les marques de votre souvenir, & de votre amitié. J'avois fait mon voya-

ge par un fort beau temps & sans accident, jusqu'à la dernière journée. J'allai débarquer à Beaucaire à quatre lieues de Nîmes, après avoir été trois jours sur le Rhône. La barque de mon équipage venoit après moi à l'entrée de la nuit; & soit que le patron fut ivre, soit qu'il n'eut pas bien pris sa route, il fut entraîné par le cours de l'eau de cette rivière que les pluies avoient notablement grossie ce jour-là, & je le vis faire naufrage au port. La barque alla donner contre le pont, & se fracassa. Vous jugez bien quel spectacle ce fut. Cependant tous les gens eurent le temps de se sauver, & onze chevaux s'étant jetés dans l'eau, malgré la largeur & la rapidité du fleuve, gagnèrent tous les bords, à la faveur des feux qu'on y avoit fait allumer aux endroits où ils pouvoient prendre port. Mon carrosse même avoit été lié avec des cordes & presque élevé sur le pont; mais quelques-uns de ceux qui le tiroient ayant lâché les cordes, il tomba dans le fond de l'eau & se perdit. Je viens d'apprendre qu'on l'a pêché, & qu'on l'a retiré en partie, le train encore entier, & les glaces même entières; mais l'impériale brisée & le reste bien fracassé & bien bourbeux. On dit que j'ai couru moi-même un grand danger, mais je n'en sai rien. Voilà, MONSIEUR, le récit de mon naufrage. Si l'on vous mande que je suis noyé, n'en croyez rien, & laissez demander mon Evêché à ceux qui le croiront vacant. Aimez-moi toujours, comme votre, &c.

*A Nîmes, ce 16 Décembre 1695.*

## L E T T R E L X.

*De compliment à M. l'Abbé Robert, sur le mariage de Mademoiselle sa nièce, & d'affaires littéraires.*

**V**OUS voulez-bien, MONSIEUR, que je me réjouisse avec vous du mariage de Mademoiselle votre nièce, & du plaisir que vous avez eu de lui donner votre sainte bénédiction. Je vous avoue que je vous ai porté quelque envie sur cette fonction, & que si j'avois encore été à Paris, je me ferois fait députer par la famille, pour faire cette cérémonie; & je me ferois du moins réservé l'exhortation nuptiale pour moi. M. l'Abbé de Villacerf, MONSIEUR, Agent du Clergé, a bien voulu se charger de me faire transcrire les

Procès-verbaux du Clergé qui n'ont pas été imprimés. Il a fait le marché comme pour lui, & ce travail durera assez long-temps. Mais comme il faut payer de temps en temps ceux qui travaillent à ces écritures, à mesure qu'ils les avancent, je vous prie de vouloir bien leur fournir l'argent qui leur sera nécessaire, que je rendrai ici incontinent à M. votre frère, en compte de celui que vous lui devez envoyer. Il y a même un tome des Procès-verbaux qui est rare, & qu'on ne trouve que difficilement imprimé, qu'on veut me vendre, que je vous prie aussi de vouloir payer, soit pour le livre, soit pour la reliure que Boyer mon relieur fera. Vous m'avez donné cette confiance. Je ne sais si je fais bien de m'en servir. Mais je sais qu'on ne peut être plus sincèrement & plus parfaitement que je suis, MONSIEUR, &c.

*A Nîmes, ce 28 Janvier 1696.*

## L E T T R E L X I.

*De civilité & de nouvelles, à M. l'Abbé Menard.*

**J**E trouverois fort mauvais, MONSIEUR, que vous prissiez une saison si incommode pour voyager, si ce n'étoit pour aller voir M. l'Abbé de Bourlemont, que vous savez que j'honore, & que j'aime aussi-bien que vous. Je reconnois en cela votre bon cœur, & je fais toujours plus de cas de votre amitié, par le bon usage que vous en faites. Ce n'est ni l'éclat, ni la faveur, ni la fortune que vous suivez, ce sont vos amis. Hiver & Été, tout vous est égal, quand il s'agit de leur faire plaisir. Je souhaite que vous reveniez bientôt à Paris, & que vous y puissiez apprendre les heureux succès de cette campagne. Nous avons dans notre voisinage une flotte, comme vous savez, qui se prépare. On y travaille avec toute la diligence possible, & l'on assure qu'elle passera bientôt le Détroit. Dieu veuille que nous ayons des ennemis foibles & des vents favorables. Je ne doute pas qu'on ne fasse aussi de grands efforts du côté de Piémont. On peut se reposer sur M. le Maréchal de Carinat, de la conduite de cette guerre. Nous travaillons ici à la Capitation du Clergé & à celle du Diocèse : que c'est un ennuyeux travail ! vous êtes bien heureux de n'avoir rien

de pareil à faire. Je suis de tout mon cœur, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 9 Février 1696.*

### L E T T R E L X I I.

*A Madame D. C. sur la mort de M. son fils.*

J'AI appris avec beaucoup de déplaisir, MADAME, la perte que vous avez faite de M. votre fils, & je ne doute pas que vous n'en ayez été sensiblement touchée. C'étoit un objet de pitié que vous aviez depuis long-temps devant vos yeux, & dont vous prévoyiez la mort. Dieu a voulu l'appeler à lui, & vous délivrer en même-temps de la peine que vous aviez de le voir souffrir, par l'espérance que vous devez avoir qu'il est heureux dans le Ciel. La longueur de sa maladie lui a donné tout le temps de se reconnoître & d'expier ses péchés par une longue patience. Vous avez eu la triste consolation de l'assister, de lui inspirer des sentimens Chrétiens dans ses douleurs, & de l'avertir du bon usage qu'il en devoit faire. Il est juste, MADAME, que vous vous serviez de ces principes de Religion pour vous-même, & que vous offriez en sacrifice, non-seulement votre fils, mais encore votre affliction. Ces morts que le Seigneur a ainsi préparées, portent presque avec elles une assurance du salut, & n'ont pas tant besoin d'être pleurées. Celle-ci n'a pas laissé de vous être sensible. J'y prends toute la part que je dois. J'ordonnerai à des personnes de piété de s'y intéresser par leurs prières, & je m'estimerai heureux, si je puis en cette occasion & en toute autre vous assurer que je suis parfaitement, MADAME, votre, &c.

*A Nîmes, ce 19 Mars 1696.*

### L E T T R E L X I I I.

*Sur la conversion d'un Juif, & le baptême d'un enfant Juif, sans le consentement de ses parens, à M. Fieschi, Archevêque d'Avignon.*

J'AI cru que je devois rendre compte à votre Excellence, MONSIEUR, d'une affaire qui regarde la Religion, & qui s'est passée dans son Diocèse. Un jeune Juif



d'Avignon , qui venoit souvent à Nimes avec son père , pour certains commerces , qu'ils ont accoutumé d'exercer dans les lieux où on les souffre , prit quelque goût , il y a quelques années , pour la Religion Chrétienne. Un bon Père Jésuite , à qui il avoit communiqué son dessein , me le présenta , & je lui ordonnai de l'entretenir dans la bonne résolution qu'il avoit prise , & de l'instruire de nos mystères. Comme il étoit bien intentionné , & qu'il ne manque pas d'esprit , il connut bientôt le défaut de sa Religion & la vérité de la nôtre. Son père l'ayant appelé chez lui , essaya de lui faire perdre les bonnes impressions qu'on lui avoit données ici , & traversa quelque temps sa conversion. Pendant cet intervalle , rempli par avance de sentimens Chrétiens , se trouvant seul dans sa maison avec un petit enfant Juif , il le baptisa , avec intention de croire & de faire ce que l'Eglise croit & fait en pareille rencontre. L'enfant ne fait pas ce qu'il est , ses parens n'ont consenti , ni été consultés en cette occasion : cependant quoiqu'il soit dans la Synagogue , il ne laisse pas d'appartenir à l'Eglise. Votre Excellence fait mieux que moi le parti qu'il y a à prendre. Notre Juif a fait sa déclaration devant moi , selon nos formes de France , Elle en fera l'usage qu'elle jugera plus convenable ; & si Elle veut que notre Juif converti aille se présenter à Elle à Avignon , quoiqu'il ait pour cela quelque répugnance , je l'enverrai sur vos ordres , & ferai ravi de témoigner en toutes choses le profond respect & la soumission sincère avec laquelle je suis, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, &c.

*A Nîmes, ce 19 Mai 1696.*

## L E T T R E L X I V.

*De civilité à Madame Thuyran, Religieuse.*

**J**E suis bien aise, MADAME , que mon départ de S... vous ait fait quelque peine , & c'est en cette seule occasion que je puis me réjouir de votre tristesse. J'aimois cette ville , où je pouvois avoir la satisfaction de vous voir souvent , & je la regardois comme le véritable lieu de ma résidence ; mais il a fallu préférer son devoir à son plaisir , & quitter le repos de la campagne , pour venir ici dans les embarras des soins & des affaires du Diocèse. Ce qui me console , c'est que je

vous ai laissée dans les dispositions de vous perfectionner dans votre état, & de demander à Dieu que je me sanctifie dans le mien. Comme je crois que les prières que vous faites pour moi sont ferventes, j'espère qu'elles seront exaucées. J'ai vu ici M. votre frère en fort bonne santé, content de son voyage, & plus encore de son retour; & je ne doute pas qu'il ne soit allé pour se reposer, faire une station dans votre Retraite. Nous parlerons souvent de vous durant le cours de nos Etats. Cependant l'hiver passera, & l'été ramènera ses chaleurs, que je ne trouve supportables que sur les bords du Vidourle, dans le voisinage de votre maison. Mille remerciemens à toute la Communauté régulière & séculière, de l'honneur de leur souvenir. Je leur souhaite à toutes les bénédictions & les grâces qui leur conviennent; & je les prie de ne me point oublier, sur-tout dans leurs dévotions. Je fais mes complimens à Madame de L... & je suis avec toute l'affection possible, MADAME, votre, &c.

*A Nîmes, ce 20 Octobre 1696.*

### L E T T R E L X V.

*De civilité à M. Fieschi, Archevêque d'Avignon, pour lui demander deux Religieuses pour gouverner la maison du Refuge à Nîmes.*

J'AI trouvé une maison du Refuge établie dans cette Ville, MONSEIGNEUR, où l'on retire les filles de mauvaise vie, pour leur inspirer des sentimens d'honneur & de piété, & les rendre bonnes & sages Chrétiennes. Cette Institution, quoique naissante, produit d'assez grands fruits; & pour la mettre en état d'être encore plus utile, j'ai cru que je devois en ôter la conduite à des personnes séculières, qui servent par occasion ou par intérêt, pour la donner à des Religieuses qui agissent pour Dieu, & qui ont pour ces sortes de gouvernemens, & de l'expérience & une vocation particulière. Je m'adresse à votre Excellence, MONSEIGNEUR, pour lui demander deux de ses Religieuses du Monastère de Notre-Dame du Refuge, pour leur donner la direction du Refuge de Nîmes. On ne peut chercher l'ordre en meilleur endroit qu'en votre Diocèse, & je croirai cette maison

bien gouvernée, quand elle le fera par des filles qui ont reçu vos instructions, & qui nous seront données de votre main. Je vous prie de croire, MONSEIGNEUR, que c'est par une parfaite confiance en vos bontés que j'ai recours à votre Excellence, dans les occasions où il s'agit de la discipline de mon Diocèse & de l'avancement de la Religion; & que personne n'est avec un plus profond respect & une plus entière soumission, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Nîmes, ce 26 Octobre 1696.*

## L E T T R E L X V I.

*De civilité au Père Vignes, sur ses Prédications.*

**J**E suis bien aise, MON RÉVÉREND PÈRE, que vous ayez trouvé à Clarenfac des gens dociles & assidus à vous écouter. C'est déjà beaucoup qu'ils veuillent s'instruire, & que vous en soyez satisfait. Je souhaite que la parole de Dieu, par votre ministère, fasse du fruit, & que ce fruit demeure. Je vous suis obligé de vouloir bien continuer votre Mission. Vous ne sauriez vous arrêter dans mon Diocèse aussi longtemps que je le souhaite. Je regrette qu'on vous en ait tiré pour vous faire Recteur de Lodève: rien ne vous presse de vous y rendre. Je vous prie de me croire autant que je le suis, MON RÉVÉREND PÈRE, votre, &c.

*A Montpellier, ce 26 Novembre, environ 1696.*

## L E T T R E L X V I I.

*De civilité à Madame de C....*

**E**NFIN, MADAME, les Etats de notre Province vont finir, & j'irai avec plaisir dans quelques jours vaquer paisiblement aux affaires de mon Diocèse. Tous les vœux que vous avez faits pour moi au commencement de cette année, me doivent attirer des bénédictions particulières: car je fais qu'ils partent d'un cœur sincère, & votre piété me fait espérer que le Ciel ne pourra s'empêcher de faire, du moins une partie des biens que vous me souhaitez. Je n'ai pas manqué de faire connoître à M. de Barbairac, la déférence que vous aviez pour ses conseils & ordonnances, & il m'a fort

assuré que , sans avoir l'honneur de vous connoître , il s'intéressoit fort à votre santé , sur laquelle il n'a point de mauvais pronostics à faire , si vous voulez bien prendre les soins qu'il faut de la ménager , tant par le régime qu'il vous a prescrit , que par le repos & la tranquillité de l'ame que vous pouvez , par votre vertu & par votre bon esprit , vous procurer vous-même. M. l'Evêque de Béziers est en parfaite santé. La compagnie , les affaires , l'agitation , l'ont remis dans son naturel. Il s'en retourne chez lui comme tous les autres , où je lui ai fort persuadé de ne pas trop s'appliquer aux affaires , mais aussi de ne pas trop s'en retirer. Il lui faut du mouvement , de peur qu'il ne tombe dans la langueur ; mais il lui faut une action réglée , de peur qu'il ne vienne à se fatiguer & à s'abattre. Il se loue infiniment de vos bontés. Madame votre sœur m'a fait l'honneur de m'écrire sur une affaire qu'elle a en ce pays-ci. J'ai cru que ma réponse lui seroit plus promptement & plus sûrement rendue en vous l'adressant à Paris. Je vous souhaite mille bénédictions , & je suis plus que personne du monde , MADAME , votre , &c.

*A Montpellier , ce 20 Janvier 1697.*

### L E T T R E L X V I I I.

*Lettre dogmatique sur le mariage d'un Protestant avec une Catholique.*

**P**UISQU'ON veut bien s'en rapporter à mon sentiment & à l'usage de mon Diocèse sur le mariage qu'on vous propose entre un gentilhomme Calviniste , faisant actuellement profession de la Religion prétendue réformée , & une Demoiselle Catholique de naissance & de profession ; & puisque vous m'ordonnez de vous mander ce que nous pensons & ce que nous pratiquons en pareilles occasions ; je vous dirai en peu de mots ce que saint Paul disoit sur un autre sujet : ce n'est pas notre coutume , non plus que celle de l'Eglise : *Nos talem consuetudinem non habemus , nec Ecclesia.* L'Eglise n'a jamais permis cette sorte de mariage. Les Pères & les Conciles ont toujours représenté , qu'il étoit difficile qu'il y eût une union de cœur véritable entre deux personnes de Religions différentes ; que comme elles n'ont

pas la même foi, elles ne peuvent glorifier Dieu ensemble par les mêmes prières & par les mêmes œuvres de piété ; que la partie Catholique s'expose à être pervertie par les conseils & par les persuasions de l'autre ; qu'elle se met en danger de voir ses enfans élevés dans une mauvaise créance, & ses domestiques forcés à condescendre à des pratiques d'erreur, ou de manquer aux devoirs de leur conscience : ce qui est contribuer au péché & donner lieu à la propagation de l'hérésie : enfin ils ont toujours condamné ces sociétés qui ne se peuvent faire sans quelque mépris de la Religion, & sans la profanation du mariage, que tout Chrétien doit regarder & révéler comme Sacrement. Ce sont là apparemment les raisons de votre refus, qui ne peuvent qu'avoir été approuvées par toutes les personnes raisonnables ou désintéressées.

Pour ce qui concerne l'usage de mon Diocèse, il est vrai que dans le temps que la Religion prétendue réformée avoit ses exercices libres dans le Royaume, & qu'il ne se trouvoit que peu de familles Catholiques dans Nîmes, on y a souffert quelques-uns de ces mariages, qui subsistent encore aujourd'hui ; mais ç'a été une liberté, ou plutôt une licence, que par des raisons politiques, on a tolérée. Les Evêques n'y ont jamais consenti. Mes Prédécesseurs s'y sont opposés autant qu'ils ont pu, même par voie d'excommunication & de censures Ecclésiastiques. Et si les mêmes cas fussent arrivés depuis que j'ai l'honneur de remplir leur siège, je me serois tenu obligé d'avoir la même exactitude qu'eux. Présentement que l'Edit de Nantes est aboli & qu'on ne souffre plus en France d'autre exercice public de Religion que celui de la Catholique, nous suivons les règles que l'Eglise a prescrites pour les mariages. Nous regardons les nouveaux Convertis comme un peuple acquis & rentré dans notre communion, par l'abjuration qu'ils ont faite de leurs erreurs. Nous les obligeons d'aller souvent durant un certain temps chez leur Curé pour être instruits de nos mystères, & du Sacrement qu'ils vont recevoir ; d'assister au Sermon & à la Messe ; de se présenter au tribunal de la Pénitence, & de donner des marques de leur conversion par ces pratiques ordinaires de la Religion Catholique. Enfin, nous prenons toutes les précautions possibles pour les dis-

poser à se marier *in Domino*, selon le terme de l'Apôtre ; c'est-à-dire Chrétienement. Que si quelqu'un faisoit profession ouverte du Calvinisme, si je favois qu'il n'eut point fait d'abjuration ; s'il me disoit qu'il ne croit pas à quelque article de notre créance, s'il refusoit de faire les fonctions de Catholique, je le tiendrois indigne de la bénédiction Ecclésiastique, & incapable de recevoir la grâce du Sacrement, & je ne consentirois pas que le Prêtre les épousât. Voilà la discipline que j'observe dans mon Diocèse. Je fai bien qu'il faut se défier de ces dispositions apparentes dans les nouveaux Convertis ; que leur foi est bien souvent feinte & dissimulée, & qu'il est à craindre qu'ils n'ayent dans le cœur d'autres sentimens que ceux qu'ils font paroître au-dehors. Mais il n'appartient qu'à Dieu de connoître le cœur & de juger des dispositions intérieures de l'homme. Je reviens donc à la difficulté que vous faites de permettre le mariage qu'on vous propose d'un Calviniste avec une Catholique. Je la trouve très-bien fondée ; j'en userois ainsi, selon mes petites lumières, & je ne crois pas que nous puissions consentir à ces sortes d'alliances, contraires à l'ordre & à l'honneur de l'Eglise ; moins encore dans un pays comme le vôtre, de tout temps entièrement Catholique, où le Concile de Trente est reçu & observé dans toute sa discipline, & où apparemment on n'a jamais vu de tels exemples... Vous n'aviez pas besoin de ces éclaircissemens, vous qui savez si bien les règles & les usages de l'Eglise. Mais vous avez voulu par bonté & pour vous délivrer des pressantes sollicitations qu'on vous fait, vous en remettre à ma décision, ou plutôt au témoignage que je vous rends des pratiques de mon Diocèse, qui sont conformes à celles de toute l'Eglise, & répondre par-là à ceux qui vous ont allégué des abus autrefois tolérés en ces pays-ci ; que les Evêques n'ont jamais approuvés comme une coutume & une discipline permise, à laquelle nous consentions. Je vous demande pardon de la longueur de ma lettre, & je suis avec un sincère & respectueux attachement, votre, &c.

*A Nîmes, ce 17 Février 1697.*

## L E T T R E L X I X.

*A M. l'Abbé Menard , au sujet de la paix.*

**E**NFIN, MONSIEUR, nous jouirons apparemment de la paix, puisque le Roi, par religion & par grandeur d'ame, veut bien rendre à chacun ce qu'il croit lui appartenir. On n'a guères vu de si généreuses restitutions. Je ne doute pas que le désir de soulager ses peuples ne l'ait porté à contenter ses ennemis, dans un temps où il est en état de les accabler. Voilà un beau point d'histoire. J'ai lu avec plaisir le *Factum* de M. l'Evêque de Noyon. Ce style ne me semble pas si sublime que celui dont il se sert ordinairement; mais il explique bien le fait, & il fait revivre agréablement des prétentions qu'on auroit cru éteintes. Il est heureux, & je suis bien trompé s'il ne réussit. Nous avons eu un très-rude hiver. Enfin, je vois mon parterre fleuri, il ne me manque qu'à m'y promener avec vous, & à vous redire à quel point je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 15 Mars 1697.*

## L E T T R E L X X.

*De civilité à M. de Richemont.*

**J'**AI reçu votre lettre du 25 de Mars, MONSIEUR, il y a peu de jours; & quoique vous m'appreniez que vos incommodités continuent, & que Dieu exerce en plusieurs façons votre patience, je n'ai pas laissé d'avoir quelque joie des espérances que vous avez d'une meilleure fanté, & des marques que vous me donnez de votre souvenir & de votre amitié. Je m'imagine avec plaisir celui que vous avez eu de passer l'hiver en pleine famille, & d'avoir retenu votre Garde-marine auprès de vous. Il est bon qu'un jeune homme qui court les mers, & qui apprend une profession qui semble avoir quelque chose de farouche, aille reprendre de temps en temps dans une Ville comme Blois & dans une famille comme la vôtre, la sagesse, la douceur & la politesse qui lui conviennent; le soin que vous prenez de sa conduite, les conseils & les instructions de piété que lui donne Madame sa mère, & les bons exemples qu'il reçoit de Mes-

demoiselles ses Sœurs, sont des préservatifs contre toutes les préventions & tous les mauvais usages du monde. Je vous prie de me conserver toujours un peu de part en l'honneur de votre souvenir, de faire ensorte que Madame de Richemont, que j'honore très-particulièrement & Mesdemoiselles vos filles, n'oublient pas le désir que j'aurois d'être utile à votre famille, de recommander à M. votre fils de passer chez moi, s'il va sur nos mers, & de croire qu'on ne peut être avec un plus sincère & plus parfait attachement, MONSIEUR, votre, &c.

Pour ce qui regarde la charge de receveur des décimes dans ce nouvel établissement d'Evêché à Blois, sur laquelle vous me consultez, MONSIEUR, il est difficile que je vous informe précisément de ce qu'il y a à faire pour l'acquérir, ne sachant pas l'état de la recette dans l'Evêché de Chartres. S'il y a un Receveur en titre, propriétaire de la Charge, qu'il faudra démembler, c'est à lui qu'il faut s'adresser; si la Charge appartient au Clergé, c'est au Clergé à en disposer. Vous en faurez plus de nouvelles à Chartres qu'ici.

*A Nismes, ce 20 Avril 1697.*

### L E T T R E L X X I.

*De civilité au Père Vignes, pour lui promettre de demander pour lui le Carême à Carpentras.*

**I**L ne tiendra jamais à moi, MON RÉVÉREND PÈRE; que vous n'ayez toute la satisfaction & toute la gloire que vous pouvez souhaiter. J'écris à Monseigneur de Carpentras ce que je pense sur votre sujet, & je ne doute pas qu'il ne se fasse un plaisir de vous employer & de vous donner la chaire de sa Cathédrale. J'espère qu'il croira ce que je lui dis, & que vous me croirez véritablement, MON RÉVÉREND PÈRE, votre, &c.

*A Sommières, ce 20 Juillet 1697.*

### L E T T R E L X X I I.

*De recommandation à M. de Carpentras, pour le Père Vignes:*

**L**E Père Vignes de la D. C. m'a fait connoître qu'il pouvoit espérer l'honneur de prêcher un Avent & un Carême:



me dans votre Cathédrale , si je vous rendois de bons témoignages de sa doctrine & de ses talens. Je le fais, MONSEIGNEUR , avec plaisir , tant pour répondre à la confiance dont vous m'honorez , que pour donner à ce bon Père la satisfaction qu'il souhaite & qu'il mérite. Il y a quelques années qu'il demeure à Nîmes , où il a toujours tenu une conduite sage , régulière , éloignée de toute sorte de dissipation dans le monde , & d'ambition même dans son Ordre. Je l'ai mené en Mission avec moi dans mes visites , & je l'ai ouï quelquefois dans des occasions solennelles , & j'ai toujours trouvé dans ses discours une saine doctrine , de bons sentimens de piété , & même l'éloquence qu'il faut pour plaire & pour toucher. Il a prêché des Avents & des Carêmes dans les principales Eglises de ce pays , Avignon , Beaucaire , Narbonne , Carcassonne & autres , & j'ai ouï dire qu'il avoit eu du succès & de l'approbation dans ces Auditoires. Je suis persuadé , MONSEIGNEUR , que lorsqu'il aura reçu vos ordres & qu'il sera animé par votre présence , il redoublera son zèle , & donnera de nouvelles grâces à ses discours. Je n'aurois pas pris la liberté , MONSEIGNEUR , de porter ainsi mon jugement sur le mérite d'un Prédicateur , à qui vous avez peut-être destiné votre chaire , si l'on ne m'avoit assuré que vous le souhaitiez , & si je ne cherchois l'occasion de vous renouveler le sincère & respectueux attachement avec lequel je suis , MONSEIGNEUR , votre , &c.

*A Sommières , ce 20 Juillet , 1697.*

### L E T T R E L X X I I I.

*De civilité au Père Vignes , en lui envoyant la réponse de M. de Carpentras.*

**J**E vous envoie , MON RÉVÉREND PÈRE , la lettre de M. l'Evêque de Carpentras , par laquelle vous verrez qu'il est prêt , sur les témoignages que je lui ai rendus , de vous donner votre Mandement , pour prêcher en GG. le Carême dans sa Cathédrale. Je suis assuré qu'il reconnoitra en vous encore plus de bien que je ne lui en ai dit. Priez M. Gallet de lui témoigner ma reconnaissance avec la vôtre. Faites-lui tenir ma lettre par le courrier d'aujourd'hui , & croyez-moi autant que je le suis , MON RÉVÉREND PÈRE , votre , &c.

*A Sommières , ce 22 Août 1697.*

## L E T T R E L X X I V .

*A M. le Pelletier, Ministre d'Etat, sur sa Retraite.*

JE n'ai pas été surpris, MONSIEUR, de la résolution que vous avez prise de vous retirer de la Cour & des affaires, pour vous occuper uniquement de votre salut dans une sainte retraite. Il y a long-temps que nous connoissions que vous ne teniez au monde que par bienfiance, que vous en étiez aussi détaché que ceux qui en sont les plus éloignés; & qu'encore qu'au milieu du bruit & du tumulte vous eussiez su vous faire un repos intérieur en vous-même, votre piété vous faisoit soupirer après une pleine liberté & une solitude entière. Je n'ai pas laissé, MONSIEUR, d'être touché de cette nouvelle, & de rendre grâces à Dieu de vous avoir donné la force d'exécuter ce que d'autres qui en ont plus de raison & plus de besoin que vous, n'osent presque pas penser. Quoique vous ayez toujours vécu avec beaucoup de sagesse & de religion, vous avez connu l'importance qu'il y a d'avoir un temps pour se disposer à bien mourir, & pour mériter de quitter ce monde avec confiance, après s'en être séparé par des considérations purement Chrétiennes. L'exemple que vous donnez est d'autant plus grand, qu'il n'y entre aucun soupçon de motif humain. Vous occupiez avec honneur une place très-honorable. Après vous être déchargé du pesant fardeau des Finances, il ne vous restoit, pour votre part des emplois publics, que ce qu'il y a de plus agréable & de plus noble dans le Ministère. Vous étiez dans l'estime & dans les bonnes grâces du Prince, à qui vous avez rendu jusqu'à la conclusion de la paix, vos fidèles services. Ainsi, MONSIEUR, vous n'avez eu d'autre dégoût que celui que donne aux véritables Chrétiens, la bonne fortune, & vous avez quitté par religion la Cour, qu'on ne quitte presque jamais quand on y est comme vous y étiez, que par des chagrins ou par des disgrâces. Il y aura peu de Courtisans capables d'imiter votre retraite, mais du moins ils en sont très-édifiés. Pour moi qui m'intéresse très-sincèrement à tout ce qui vous regarde, je prends plus de part qu'un autre à votre satisfaction & à votre véritable gloire. Je souhaite que vous recueilliez tous les fruits spirituels que vous avez  
espéré

espéré de votre éloignement du monde ; & je suis avec tout l'attachement & tout le respect possible, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 23 Octobre 1697.*

## L E T T R E L X X V.

*De civilité & de remerciement, à M. l'Abbé Menard.*

**M**E voici revenu de la campagne, MONSIEUR, & prêt à partir pour les Etats qu'on va tenir à Montpellier. Il est juste que je vous fasse mes remerciemens de la bonté que vous avez de me continuer vos soins pour m'apprendre ce qui se passe dans le monde. Il y auroit bien de quoi moraliser sur plusieurs événemens, si l'on étoit à portée de se voir & de s'entretenir quelquefois. Mais les Histoires peuvent se mander, & il faut retenir ses réflexions. La paix doit donner une grande joie à tout le Royaume ; & je m'étonne qu'on ne la ressent pas à Paris comme on devroit. La remise de la capitation & d'autres impôts, font voir l'impatience que le Roi a de soulager son peuple, & nous jouirons à l'avenir de beaucoup de douceur & de tranquillité. Que les ennemis ayent une Ville de plus ou de moins, c'est l'affaire du Roi, qui par générosité ou par religion, a bien voulu la leur remettre. J'attends ici dans peu de jours M. l'Archevêque de Toulouse à son passage. M. l'Archevêque d'Arles est fort mal, & on ne croit pas qu'il en puisse revenir. Aimez-moi toujours, & croyez qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, votre, &c.

*A Nismes, ce 10 Novembre 1697.*

## L E T T R E L X X V I.

*Compliment à Madame de Thayran, Religieuse de Sommières, sur la mort d'une personne de la Communauté, & la maladie d'une autre.*

**V**OUS avez bien raison d'être touchée, MADAME, de la perte que vous venez de faire de Madame de N... Son bon cœur, sa piété & les anciennes liaisons de Religion & d'amitié que vous aviez avec elle, vous portent à la regretter. Mais les sentimens Chrétiens & Religieux qu'elle a témoi-

gnés en mourant , vous doivent servir de consolation & de leçon tout ensemble. Nos jours sont incertains , & il faut se presser de rendre par nos bonnes œuvres , selon l'Apôtre , notre vocation certaine. J'apprends pour comble d'affliction , que Madame de R... la jeune est dangereusement malade. Dieu veut éprouver votre Communauté , & vous unir plus étroitement à lui , en vous séparant les unes des autres. J'espère qu'il se contentera d'une victime , & qu'il vous donnera ses consolations spirituelles , en vous ôtant celles qui sont temporelles & passagères. Conservez-vous dans vos afflictions & dans vos fatigues , & croyez que je vous plains toutes , & que je suis cordialement , MADAME , votre , &c.

*A Montpellier , ce 14 Janvier 1698.*

### L E T T R E L X X V I I.

*De consolation aux Religieuses de Sommières , sur la maladie de la Supérieure.*

**O**N ne peut être plus touché que je le suis , MES CHÈRES SŒURS , des afflictions que Dieu vous envoie. Il ne peut vous frapper plus sensiblement , ni mettre votre vertu à de plus rudes épreuves. La perte que vous avez faite d'une de vos Religieuses , l'extrémité où d'autres se sont trouvées , & l'état déplorable où vous voyez votre Supérieure ; les soins même & les fatigues qui se joignent à votre douleur , exercent depuis long-temps votre patience ; mais vous savez qu'il faut bénir Dieu en tout temps , qu'il faut mettre à profit la tribulation , & que les Epouses de Jésus-Christ ne peuvent mieux lui marquer leur fidélité que par leur résignation entière à ses volontés. Je ne doute pas que vous ne compreniez la perte que vous ferez , si Dieu vous ôte une Mère si zélée pour le bien spirituel & temporel de votre Monastère , si douce & si charitable dans toute sa conduite à votre égard , & si attentive aux devoirs de sa vocation. Mais vous devez la remettre entre les mains du Seigneur , le remercier , s'il vous la rend par miracle , & vous soumettre s'il en dispose. Je ressens vos peines comme je dois & comme il convient à un Pasteur & à un père , qui fait compatir aux infirmités de ses filles ; & je n'oublierai aucun

moyen de les adoucir. Cependant , je vous prie , MES CHÈRES SŒURS , & je vous ordonne même de modérer vos afflictions , & de vous soulager les unes les autres dans vos veilles & vos fatigues. Cherchez au-dehors tous les secours que vous jugerez nécessaires ; donnez à la malade les soins que la charité & l'amitié demandent ; mais que ce soit avec la discrétion & la résignation qu'il faut observer en toutes choses. Ménagez - vous enfin pour entretenir le service de Dieu dans votre Monastère , sans vous consumer vous-mêmes par des fatigues qui ne sont pas nécessaires. Je plains bien Madame de B... & je sai ce que souffre en cette occasion un cœur aussi bon que le sien. Il faut que vous ayez soin d'elle , & que vous l'obligiez à se conserver. Madame de L... vous doit être d'un grand secours , il est juste aussi qu'elle se ménage. Enfin , employez tous vos vœux & vos prières pour votre Supérieure. Possédez votre ame en votre patience , & croyez qu'on ne peut être avec une affection plus sincère & plus paternelle que je le suis , MES CHÈRES SŒURS , votre , &c.

*A Nîmes , ce 20 Février 1698.*

## L E T T R E L X X V I I I .

*Compliment aux mêmes , sur la convalescence de la Supérieure.*

**V**OUS ne sauriez croire , MES TRÈS-CHÈRES SŒURS , la consolation que j'ai eue d'apprendre que votre Supérieure se trouve un peu soulagée , & qu'il y avoit encore quelque espérance que Dieu vouloit vous la conserver. Cette grâce seroit d'autant plus grande , que nous l'avions moins attendue. Comme il faut recevoir les afflictions qu'il nous envoie avec résignation & avec respect , il faut recevoir les biens qu'il nous fait avec joie & reconnoissance. Je fais mille complimens à la malade sur sa résurrection , & à Mesdames de B... & de L... sur leurs espérances. Madame la Présidente de M... va vous voir : je lui ai donné permission d'entrer dans le Couvent. Elle vous donnera de bons avis pour vous soulager , & pour vous empêcher les unes & les autres d'être malades. Suivez-les , & croyez-moi avec une cordialité paternelle , MES TRÈS-CHÈRES SŒURS , votre , &c.

*A Nîmes , ce 25 Février 1698.*

## L E T T R E L X X I X.

*De civilité à Madame de C...*

**J**E m'imagine, MADAME, que vous avez passé tranquillement ces grandes Fêtes, & que les dévotions ont interrompu les affaires. Je fai que ces embarras de famille ne font pas trop de votre goût, & qu'il n'y a guère pour vous de tribulation plus fâcheuse que celle du procès; mais apparemment les amis communs s'entremettront & feront entendre raison à tout le monde. Je ne vois pas qu'on puisse mettre Mademoiselle de Mascarini en meilleures mains que les vôtres. Quand son éducation ne vous appartiendroit pas par droit, elle devroit vous être commise par choix. Je fai bien que c'est une charge & une obligation qui demande d'assez grands soins. Ces grandes héritières doivent s'élever avec beaucoup plus de vigilance que d'autres, & leurs richesses ne servent souvent qu'à les rendre malheureuses, si la vertu ne vient au secours pour en faire connoître la vanité: ce qui dépend des impressions qu'on leur donne dans leur enfance. Je suis persuadé, MADAME, que vous lui inspirerez tous les sentimens chrétiens qui pourront lui servir de précautions contre le monde & les biens du monde; vos exemples lui en apprendront le bon usage. Je vous souhaite toutes les grâces du Ciel dont vous pouvez avoir besoin pour vous & pour elle, & je suis avec un très-sincère & parfait attachement, MADAME, votre, &c.

*A Nismes, ce 1 Avril 1698.*

## L E T T R E L X X X.

*De civilité au Père Fulgence de Bellegarde, Barnabite, sur une Oraison funèbre de la composition de ce Père.*

**J'**AI lu avec beaucoup de satisfaction, MON RÉVÉREND PÈRE, l'Oraison funèbre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. L'éloge que vous y faites de feu Monseigneur l'Evêque de Genève, est digne de vous & digne de lui. Vous avez recueilli ses actions, ses sentimens, son esprit, qui font d'une grande instruction pour nous, & d'une grande éducation pour toute l'Eglise. J'ai eu l'honneur de connoi-

tre autrefois ce Prélat, lorsqu'il vint à la Cour de France, & je fus touché, comme les autres, de sa douceur, de sa sagesse & de sa piété. L'image de sa vertu a demeuré comme gravée dans mon cœur & dans ma mémoire, & j'en ai parlé dans les occasions avec tant de vénération & de plaisir, que plusieurs personnes ont cru que j'avois dessein d'écrire sa vie. Quand mes occupations ne seroient pas aussi grandes & aussi importantes qu'elles sont dans un Diocèse où l'hérésie a régné si long-temps, & où nous ne pouvons presque suffire à nos travaux Apostoliques; il seroit inutile de faire le récit des vertus Chrétiennes, & de la conduite Episcopale de ce saint Homme, après la peinture si vive que vous en avez faite dans son Oraison funèbre. Comme vous connoissiez & vous affectionniez votre sujet, on voit bien que vous y avez mis tout votre esprit & tout votre cœur. Ce discours plein d'éloquence & de piété peut non-seulement servir de mémoires, mais d'histoire même à ceux qui voudront profiter des grands exemples de ce Prélat. Il ne faut tirer que du fonds de la vérité comme vous faites la matière de ses louanges. Je vous rends donc mille grâces du présent que vous m'avez fait. Je l'estime comme je dois, & je suis avec toute la considération que vous méritez, MON RÉVÉREND PÈRE, VOTRE &c.

*A Nîmes, ce 10 Juin 1698.*

## L E T T R E L X X X I.

*A M. l'Abbé Menard, sur les nouvelles publiques.*

**I**L faut bien, MONSIEUR, que je vous remercie de temps en temps de tous les soins que vous prenez de m'écrire. Quoique les nouvelles soient aujourd'hui & rares & peu considérables, il faut les savoir & s'en contenter. La paix ne produit pas de grands événements, & toute la curiosité se borne aujourd'hui à entendre & lire les raisons de M. de Cambray & de M. de Meaux, & à savoir ce que Rome aura prononcé sur les disputes du Quiétisme. En vérité il seroit bien à souhaiter que cette affaire fût terminée. Si le livre de M. de Cambray est condamné, je suis persuadé qu'il le condamnera lui-même; & que par une entière & sincère soumission, il édifiera l'Eglise, & apaisera

le zèle des Prélats qui ont combattu sa doctrine comme nouvelle. Voici les chaleurs , & je vais bientôt gagner la campagne. M. & Madame de Lamoignon ont passé ici , & repasseront dans quelques jours pour s'en retourner. Je m'imagine que vous ferez de votre côté quelque promenade à la campagne. Jouissez du repos & du loisir que Dieu vous donne ; & croyez-moi toujours avec beaucoup d'estime & de reconnoissance , MONSIEUR , votre , &c.

*A Nîmes , ce 27 Juin 1698.*

## L E T T R E L X X X I I.

*De civilité à M. de Richemont.*

J'AI eu une grande joie , MONSIEUR , d'apprendre de vos nouvelles & de celles de votre famille , dont j'étois en peine depuis long-temps. Vous êtes bien heureux d'être revenu de toutes vos douleurs passées , & de vous trouver sujet seulement à quelques petites atteintes de goutte , qui sont plutôt des remèdes que des maux. Je plains un peu davantage la petite poitrine & les mauvais yeux de Madame de Richemont , qui , sans vous offenser , a mérité un peu plus de santé que vous , & qui en profiteroit peut-être un peu mieux. Mesdemoiselles vos filles n'ont qu'à suivre les exemples ; & si elles ont plus de santé , nous nous contenterons qu'elles ayent autant de vertu. Je n'ai jamais douté qu'elles ne vous donnassent toute sorte de satisfaction , & qu'elles ne se rendissent dignes de la tendresse que vous avez pour elles. Votre Garde-marine ne vous contente pas moins , à ce que je vois. Jamais homme de son âge n'a couru tant de mers que lui ; & ce qui vaut encore mieux , c'est qu'il porte sa sagesse par-tout où il va. Je ne connois guère de famille mieux composée que la vôtre. Vous m'avez fait plaisir de me faire la relation de la magnifique entrée de Monseigneur votre premier Evêque. Vous sentirez de plus en plus l'avantage qu'il y a de vivre sous un tel Pasteur , & vous l'honorerez & l'aimerez plus parfaitement à mesure qu'il vous fera plus connu. Votre Ville fera désormais célèbre , non-seulement par sa situation , mais encore par son Siège & par son Prélat. Je crois qu'il ne m'a pas tout-à-fait oublié , & qu'il trouvera bon que de ces climats éloignés je



joigne mes acclamations aux vôtres. Je fais mille complimens à toute la famille , & sur-tout à Madame de Richemont , à qui je souhaite mille prospérités spirituelles & temporelles ; & je suis avec un attachement très-sincère , MONSIEUR , votre , &c.

*A Nîmes , ce 22 Juillet 1698.*

L E T T R E L X X X I I I.

*A M. le Marquis de Châteauneuf , sur l'état de la Religion ; & les dispositions des nouveaux Convertis de son Diocèse , après les Déclarations du Roi.*

J'E répons à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par ordre du Roi , aussi-bien qu'aux autres Evêques de la Province , au sujet des nouveaux Convertis de nos Diocèses , dont Sa Majesté désire ardemment le salut & la conversion. Il est juste que nous lui rendions compte de l'état où la Religion se trouve en ce pays-ci , & des mesures que nous prenons pour ramener les esprits égarés à la foi Catholique , suivant les règles que l'Eglise nous prescrit , & les ordres que Sa Majesté nous a donnés pour notre conduite.

Depuis que nous avons reçu la Déclaration du 13 Décembre , & l'instruction qui nous fut envoyée en même temps , j'ai cru , MONSIEUR , que je devois m'appliquer à faire observer dans mon Diocèse tout ce qui étoit ordonné pour le bien de la Religion , en ce qui regarde les fonctions de mon ministère. Quoique dans l'avis qu'on me fit l'honneur de me demander , j'eusse cru qu'un peu de sévérité , ou pour mieux dire , d'autorité , étoit nécessaire dans la disposition où je voyois les esprits , j'ai pourtant loué la bonté & la sagesse du Roi , & je n'ai pas eu peine à m'accommoder aux voies de douceur auxquelles il s'est déterminé par lui-même , & que j'ai toujours suivies à l'égard des nouveaux Convertis , par devoir & par inclination.

J'ai envoyé d'abord la Déclaration du Roi qui les regarde dans toutes les Paroisses de mon Diocèse ; tous mes Curés l'ont publiée & l'ont expliquée aux peuples. Je leur ai fait connoître moi-même en diverses occasions , qu'il étoit temps de rentrer dans le sein de l'Eglise ; que les in-

tentions de Sa Majesté leur étoient assez connues ; qu'en-  
core qu'il ne fit que les exhorter d'assister à la Messe & aux  
autres exercices de la Religion Catholique, ses exhortations  
ne doivent pas être moins efficaces sur de fidelles sujets que  
ses commandemens, puisqu'il leur marquoit par-là ses vo-  
lontés & leurs devoirs ; que si l'on ne les forçoit point,  
c'étoit pour avoir la satisfaction de les attirer par cette bonté  
paternelle, & pour leur donner occasion à eux-mêmes de  
se convertir librement ; & qu'enfin ils devoient profiter de  
la clémence du Roi, & ne pas lui faire perdre par leur opi-  
niâreté les sentimens de tendresse & de charité qu'il avoit  
pour eux.

J'ai fait connoître aux principaux ce que portoient les  
instructions aux Intendans, afin qu'ils en avertissent les autres,  
& qu'ils évitassent également les contraventions & les pei-  
nes qui y sont attachées. J'ai enseigné à mes Ecclésiastiques  
dans les Conférences que je tiens tous les mois, la méthode  
qu'ils doivent suivre dans les instructions qu'ils font aux  
nouveaux Convertis, afin qu'elles soient utiles, & qu'il  
n'y ait rien qui ne soit conforme aux règles de la charité  
& de la prudence évangélique.

M. de Basville de son côté nous offrit tous les secours qui  
dépendoient de lui, parla, en écrivit aux Magistrats & aux  
Juges des lieux, leur enjoignit de tenir la main à l'exécu-  
tion des ordres du Roi, & vint lui-même dans nos Villes,  
pour y donner le mouvement aux affaires de la Religion,  
suivant l'esprit de la Déclaration que Sa Majesté venoit  
de donner.

Nous vîmes un assez grand relâchement parmi les nou-  
veaux Convertis ; ils se plaignirent qu'on les assujettissoit  
encore à la rigueur des Edits passés, & se flattèrent sur ce  
qu'on ne les pressoit plus d'aller à la Messe, qu'on les lais-  
seroit enfin dans une entière liberté : car c'est une espèce  
de gens ombrageux & fiers, qui ne sont pas long-temps dans  
une même situation, qui s'effarouchent de tout, & qui ti-  
rent avantage de tout. La plupart de ceux qui venoient à  
l'Eglise, n'y vinrent plus, ou par la crainte qu'ils eurent  
des autres, ou par la complaisance qu'ils eurent pour eux ;  
il n'est demeuré que quelques personnes sages & solidement  
converties qui ont eu le courage de se mettre au-dessus des

respects humains , & qui font toute notre consolation.

Je ne dois pas oublier ici qu'il est mort depuis quelque temps deux Ministres en cette Ville , célèbres autrefois dans le parti ; l'un nommé Cheiron , homme d'esprit & de grande érudition ; l'autre nommé P.... homme de bien & savant , qui ont donné en mourant des marques publiques de repentir de leurs erreurs & de la sincérité de leur conversion. La grâce que le Roi vient d'accorder à la famille du dernier , en la laissant jouir de la pension entière dont il jouissoit , a réjoui tous ceux qu'il avoit édifié par sa vie & par sa mort.

Un de mes premiers soins a été de veiller à l'éducation des enfans que leur âge rend plus dociles & plus susceptibles des impressions de Religion qu'on veut leur donner. Les écoles se sont remplies , mais ce n'a pas été sans beaucoup de peine. On a vu dans les parens plus d'application que jamais à les empêcher d'aller à l'Eglise & de s'instruire de la Religion Catholique. Tantôt ils prétextent la nécessité qu'ils ont d'avoir leurs enfans auprès d'eux , pour les faire travailler à la subsistance domestique ; tantôt ils allèguent que leurs enfans ont quatorze ans , & que selon la Déclaration ils ne sont plus sujets à l'instruction ni à la Discipline de l'Ecole. Les amendes les ramènent quelquefois ; mais il faut avoir toujours les yeux sur eux.

J'ai reconnu qu'il n'y avoit pas de moyen plus utile que de mettre des jeunes filles dans les Couvens pendant quelques mois pour y être instruites. Elles y reçoivent des impressions de foi & de piété , que les mères tâchent d'effacer , mais qui fructifient après en leur temps. En tout cas la modestie qu'elles y apprennent , les rend plus capables des sentimens de Religion. Nous en avons fait passer un grand nombre par ces instructions. Il n'y a rien aussi que les parens mal convertis craignent davantage , tant par le regret qu'ils ont de payer la pension pour cela , quelques riches qu'ils soient , que par la connoissance & l'inclination pour la Religion Catholique , qui entre par cette voie-là dans leurs familles. Il seroit à souhaiter qu'il y eût autant de Collèges où l'on pût faire élever les garçons.

J'ai vu depuis quelque temps arriver deux cas dans cette Ville qui m'ont fait connoître l'attention que les pères & les mères ont à pervertir les enfans. Un jeune garçon de qua-

torze à quinze ans , & une fille à peu près du même âge , étant fort malades , & les Curés étant allés les visiter pour leur proposer de recevoir les Sacremens , ils ont répondu hardiment qu'ils vouloient mourir de la Religion prétendue réformée , quoiqu'ils eussent été à l'Ecole & qu'ils eussent souvent répondu au Catéchisme. Si les parens ne sont rendus responsables de leurs enfans , & qu'ils ne soient punis en cette occasion , ils deviendront plus hardis à les éloigner de toutes les pratiques de l'Eglise.

Comme j'ai vu que l'instruction étoit la voie la plus efficace pour les ramener , j'ai établi ici un très-habile Missionnaire qui prêche toutes les Fêtes & les Dimanches après dîner dans la Cathédrale. Ils l'ont loué & approuvé quand ils l'ont entendu ; mais tout d'un coup ils ont laissé l'auditoire libre aux anciens Catholiques. Ils sont venus assez assidument aux Sermons d'un Père Jésuite que j'avois fait venir de Paris pour prêcher ici le Carême. J'ai envoyé une Mission en divers endroits de mon Diocèse , elle a fait de grands fruits parmi les Catholiques , les autres n'y ont point assisté.

J'ai ordonné à mes Curés , selon les ordres de Sa Majesté , d'être attentifs sur les nouveaux Convertis malades ; ils en trouvent plusieurs qui refusent de les écouter , & qui déclarent qu'ils veulent mourir dans la Religion où ils sont nés. Les Juges y sont appelés après que le Prêtre a fait tous les efforts que le zèle & la charité lui inspirent pour les ramener. La plupart disent qu'on n'a pas plus de raison de les contraindre à la mort , que pendant leur vie ; & que puisqu'on craint qu'ils ne profanent les Mystères en y assistant , il est encore plus à craindre qu'ils ne fassent des sacrilèges en recevant les Sacremens à l'extrémité , n'y ayant point été accoutumés ni préparés auparavant. Il y a dix ou douze affaires de cette nature prêtes à juger , mais les procédures sont longues ; il faut avoir recours au Parlement , & le mal croît & se multiplie avant qu'on y ait apporté le remède , qui sont le châtiment & l'exemple qu'on en veut faire.

Je vous avoue , MONSIEUR , que j'ai un sensible déplaisir de voir qu'avec toutes les bonnes intentions du Roi , & si je l'ose dire , tous nos soins , une si bonne œuvre fasse si peu de progrès. Les Gentilshommes , & sur-tout leurs fem-

mes ; donnent sur la Religion de très-mauvais exemples dans les Villages , & ne vont presque point à l'Eglise , & répondent , quand nous les exhortons , que le Roi ne l'ordonne pas. Les Juges qu'ils établissent dans leurs Justices sont aussi mal disposés qu'eux , & favorisent secrètement ceux qui contreviennent aux Déclarations. Plusieurs qui jouissent des biens des fugitifs sont aussi peu de cas de la Religion Catholique , que s'ils étoient à Genève ou en Hollande. Le Roi dans ses instructions condamne tous ces gens-là , & je ne sai pourquoi , ou comment tout cela subsiste , sans être puni ou corrigé , quoiqu'il me semble que chacun ait envie de s'acquitter de ses fonctions , & du service qui lui est recommandé.

A Dieu ne plaîse que je veuille attirer des peines sur qui que ce soit ; la douceur & la charité doivent adoucir notre zèle. Je ne fais que vous représenter l'état où se trouve mon Diocèse , & où sont à peu près tous les autres que je connois. J'aurai l'honneur de vous en rendre compte tous les trois mois , afin que Sa Majesté en soit informée ; ce fera une nouvelle occasion de vous assurer du respectueux attachement avec lequel je suis , &c.

*A Nîmes , ce 4 Juin 1699.*

## L E T T R E L X X X I V.

*De consolation & de piété à M. de Richemont , sur la mort d'une de ses filles.*

J'APPRENS avec déplaisir , MONSIEUR , mais en même temps avec beaucoup d'édification , la mort de Mademoiselle votre fille la cadette , & je ne sai si je dois vous consoler de l'avoir perdue , ou vous féliciter de l'avoir rendue au Ciel dans un état d'innocence & de pénitence dont j'ai été tout-à-fait touché. Vous êtes père , & vous avez ressenti la douleur que cause la nature dans les cœurs tendres comme le vôtre ; mais vous êtes Chrétien , & vous devez regarder avec une satisfaction intérieure les grâces que Dieu a faites à Mademoiselle votre fille & le bonheur dont elle jouit. Dans ces sortes de pertes , on tire ses consolations non-seulement de sa piété , en se foumettant aux ordres de Dieu , mais encore de sa foi & de sa confiance en voyant

presque évidemment ses miséricordes accomplies sur une ame prédestinée. Je n'ai pas oublié les bonnes qualités que j'ai remarquées autrefois en cette Demoiselle presque dans son enfance : un esprit vif , une gaieté modeste , un air plein de discrétion & de prudence au-delà même de son âge , & je ne doute pas qu'elle ne vous fût très-utile pour la conduite de votre maison & pour le soulagement de Madame sa mère ; mais j'ai loué Dieu des bonnes dispositions qu'il lui a données à la fin de sa vie , qui vous doivent rendre sa mort précieuse , sa foi , sa résignation , son courage. Les pères doivent donner bon exemple à leurs enfans , mais ils doivent aussi profiter des bons exemples que quelquefois les enfans leur donnent. La plus grande consolation qui vous reste , ce sont la sagesse , la piété & les bonnes mœurs du frère & de la sœur qui ont rendu tous les offices qu'ils ont pu à leur sœur mourante. Entre les grâces que le Seigneur vous a faites , une des principales est sans doute de vous avoir donné une femme & des enfans qui connoissent & qui aiment la vertu & la solide Religion. Je leur écris cette lettre aussi-bien qu'à vous , & j'espère qu'ils se souviendront de moi dans leurs prières. Je voudrois avoir quelque occasion de vous témoigner le sincère & parfait attachement avec lequel je suis , MONSIEUR , votre , &c.

*A Nîmes , ce 12 Juin 1699.*

## L E T T R E L X X X V.

*De civilité à Madame de C...*

**I**L est vrai , MADAME , qu'on est souvent entraîné par des affaires où l'on se trouve engagé par son état , qui interrompent le cours des offices les plus agréables de la société. Depuis le temps que j'ai eu l'honneur de vous écrire , nous avons eu beaucoup d'embarras au sujet de nos nouveaux Convertis , & nous avons été à Narbonne tenir notre Assemblée provinciale , & accepter la Constitution du Pape qui condamne le livre de M. l'Archevêque de Cambrai. Je puis vous assurer que quelque occupation que nous eussions , M. l'Evêque de Béziers & moi dans cette espèce de Concile , nous n'avons pas toujours parlé des affaires de l'Eglise. Nous avons souvent loué votre bon cœur , & dé-

ploré la perte que nous venions de faire de M. l'Evêque de Luçon. Il n'y avoit point dans l'Eglise de Prélat plus rempli de ses devoirs, plus régulier dans sa conduite, plus sage dans son zèle, plus aimable dans sa conversation, & plus digne d'être loué pendant sa vie & après sa mort. Quoique je ne l'eusse que peu connu, je l'ai extrêmement regretté. Je ne doute pas que vous n'ayez été fort touchée du départ de M. votre fils le Chevalier, mais il faut qu'il exerce la profession où la Providence l'a appelé, & souvent on se porte mieux dans les emplois que dans l'oïveté. Je me retire pour deux mois à la campagne, pour fuir les grandes chaleurs de la Ville, d'autant plus que le peuple est entièrement occupé de sa récolte, & qu'il faut suspendre les affaires & les instructions durant ce temps-là. Je ne doute pas que vous n'alliez aussi vous délasser un peu aux Bergeries. Je vous y souhaite une parfaite santé, & suis plus que personne du monde, MADAME, votre, &c.

*A Nîmes, ce 7 Juillet 1699.*

## L E T T R E L X X X V I.

*De félicitation à M. de Pontchartrain, sur sa promotion à la dignité de Chancelier.*

**C**OMME personne ne s'intéresse plus que moi, MONSIEUR, à votre satisfaction & à votre gloire, personne n'a eu plus de joie de vous voir élevé à la dignité de Chancelier. Le Roi après vous avoir confié l'administration de ses finances, ne pouvoit remettre en meilleures mains l'autorité de sa justice. Il fait bien qu'il trouvera en vous la même fidélité & le même zèle pour son service dans les charges différentes dont il vous honore, & que si vous avez fourni les moyens de soutenir l'Etat dans les temps difficiles, vous saurez bien y maintenir ou y rétablir l'ordre & l'équité dans ce temps de paix & de tranquillité publique. Agréez, MONSIEUR, que dans la foule des complimens dont vous êtes accablé, je fasse passer le mien jusqu'à vous, moins considérable à la vérité, mais peut-être plus sincère que beaucoup d'autres. Nous vous voyons avec plaisir dans la place où vous deviez être, & que vous remplissez déjà si dignement; & comme vous ne pouvez plus croître en

honneur & en dignité, il ne reste plus rien à vous souhaiter, sinon que vous jouissiez long-temps d'une charge, dont les fonctions sont toutes grandes, toutes utiles & même agréables au public : & que vous me croyiez avec autant d'attachement & de respect que je le suis, MONSEIGNEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 4 Septembre 1699.*

### L E T T R E L X X X V I I.

*A M. le Comte de Pontchartrain, sur le même sujet.*

**L**E P. R. MONSIEUR, quand il est venu prêcher ici, m'a assuré que vous me faisiez l'honneur de vous souvenir encore de moi. Je croirois ne le pas mériter, si je ne vous témoignoïis la part que je prends à la joie que vous a donné la promotion de M. votre père à la dignité de Chancelier. Le Roi ne pouvoit mieux reconnoître ses services, ni faire plus d'honneur à son mérite, qu'en lui remettant les Sceaux & la suprême administration de sa Justice ; aussi ne pouvoit-il trouver ailleurs plus de zèle & de fidélité pour s'en acquitter dignement. Nous sommes heureusement parvenus à n'avoir plus rien à souhaiter pour lui ; tous mes desirs iront présentement vers vous. Je vous prie de me continuer l'honneur de votre amitié, & de me croire, &c.

*De Nismes, ce 24 Septembre 1699.*

### L E T T R E L X X X V I I I.

*De civilité à M. l'Abbé Menard.*

**L'**ESPÉRANCE que j'avois, MONSIEUR, de vous aller voir à Paris, m'a fait différer si long-temps à vous écrire. Je croyois que nous nous verrions cet été, & que nous aurions le temps de discourir sur ce qui se passe aujourd'hui dans le monde. Mais les affaires de Religion m'attachent ici : il s'est fait un mouvement parmi nos nouveaux Convertis, qui nous fait espérer que l'on pourra enfin les ramener. La lassitude de vivre sans religion, la nécessité d'en avoir une & de prendre la Catholique, les fréquentes instructions, la connoissance de la vérité, le désir même du repos en déterminent plusieurs. J'ai cru qu'il ne falloit pas



abandonner son Troupeau dans le temps de ces bonnes dispositions, & que la résidence étoit nécessaire. Vous voyez arriver tous les jours des Evêques députés à l'Assemblée du Clergé, & le temps approche qu'ils doivent ouvrir leurs séances. J'espère qu'il nous viendra quelques nouvelles des affaires Ecclésiastiques qui s'y traiteront; faites m'en savoir sur tout-de votre fanté, & croyez-moi autant que je le suis, votre, &c.

*A Nismes, ce 24 Avril 1700.*

## L E T T R E L X X X I X.

*De piété à M. de Richemont, sur ses maladies & celles de Madame son épouse.*

**V**OTRE lettre, MONSIEUR, m'a d'abord donné beaucoup de joie par les marques de votre souvenir qui me sont en tout temps également chères, mais elle m'a beaucoup affligé dans la suite par la représentation que vous me faites du pitoyable état où vous vous trouvez vous & Madame votre femme. Je vous plains l'un & l'autre, & je prie le Seigneur qu'il vous rende la fanté, ou qu'il vous donne la force de souffrir les maux qu'il vous envoie. Lorsqu'il nous conduit par des voies de douceur & de bonté, nous lui devons un hommage d'actions de grâces : lorsqu'il nous mène par des sentiers de tribulation & d'amertume, nous lui devons un tribut de patience. Je ne doute pas que vous ne pensiez à mettre à profit ces jours que vous passez tristement dans vos douleurs, & que vous ne fassiez servir les peines de cette vie à l'acquisition du bonheur de l'autre. Nous serions bien imprudens & bien malheureux si nous souffrions comme ceux qui n'ont ni foi ni espérance, & si nous ne savions adoucir nos souffrances par une entière soumission aux ordres de Dieu, & par les consolations que nous pouvons tirer d'une Religion pure & sincère. Madame de Richemont travaille depuis si long-temps à sa sanctification, que je la crois plus résignée qu'une autre à ce que Dieu désire d'elle. Les instructions Chrétiennes qu'elle a reçues d'un de ses amis, aussi pieux que savant, ne lui seront pas inutiles; mais je fais encore plus de fond sur les inspirations & sur les grâces qu'elle reçoit du Ciel, & sur les ver-

tus qu'elle a pratiquées, qui ont affermi son esprit & son cœur contre toutes les tribulations de la vie & contre toutes les craintes de la mort. Je vous prie de l'affurer que je ne l'oublierai pas devant le Seigneur, & de croire que personne ne vous souhaite plus de repos, plus de santé & plus de bénédictions spirituelles que moi, qui suis autant qu'on le peut être, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 27 Juin 1700.*

### L E T T R E X C.

*De consolation au même, sur la mort de sa fille.*

**J**E prenois autrefois plaisir, MONSIEUR, à recevoir de vos lettres, qui m'apprennent des nouvelles de votre famille. Présentement je tremble quand j'en reçois; elles m'annoncent toujours quelque mort, & par conséquent quelque affliction que Dieu vous envoie. Il est vrai que ce sont des morts précieuses devant Dieu & devant les hommes qui couronnent une sainte vie, qui devroient être bénites & non pas pleurées, & sur lesquelles il faudroit plutôt louer les miséricordes du Seigneur, que de pleurer les fragilités humaines. Mais enfin quelques consolations que donne la foi, on ne peut refuser quelque douleur à la nature. Vous venez de perdre une fille qui avoit reçu des grandes grâces du Ciel, & qui en avoit fait un bon usage, qui joignoit beaucoup de modestie à beaucoup d'esprit, & qui avoit toujours conservé au milieu du monde, qu'elle méprisoit, une candeur & une innocence de mœurs admirable. Le récit que vous me faites de la consommation de son sacrifice est touchant & édifiant tout ensemble. Quelque tristesse que vous ayez des deux dernières pertes que vous avez faites, vous devez reconnoître qu'il n'y eut jamais de plus heureux père que vous. J'en dis de même de Madame de Richemont. Dieu vous avoit donné des enfans qui ont été votre couronne & votre joie, qui ne vous ont donné d'autre déplaisir que celui que vous avez de leur mort. Vous leur aviez appris à bien vivre, & ils vous apprennent à bien mourir. Je vous plains d'avoir perdu ces deux saintes filles, & je vous loue de ne les plaindre pas, puisqu'elles sont bienheureuses. Je prie le Seigneur qu'il donne à Madame de Richemont & à vous la patience  
dans

dans vos maux & la consolation dans vos douleurs ; & je vous assure que personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce qui vous regarde , & ne peut être plus parfaitement que je suis , MONSIEUR , votre , &c.

*A Nîmes, ce 11 Août 1700.*

## L E T T R E X C I.

*De civilité & de piété, à M. le Pelletier.*

**J**E ne puis m'empêcher, MONSIEUR, de vous témoigner la joie que j'ai eue de voir ici le Révérend Père Floriot, & d'y parler avec lui tout à loisir de votre retraite, de vos occupations, de vos bontés & de plusieurs autres choses que la raison plus que l'amitié nous a fait dire, & que votre modestie ne veut pas savoir. Ce Père arriva ici le jour avant la Toussaint, assista à tous nos offices le lendemain, & nous passâmes la fête ensemble à louer Dieu dans les Saints qui sont dans le Ciel, & à le prier pour ceux qui travaillent sur la terre à le devenir. Nous eûmes le temps après nos dévotions de nous entretenir du monde, de ce monde que vous avez quitté, & de faire plusieurs réflexions morales & chrétiennes sur cette figure qui passe. Je trouvai, MONSIEUR, que j'étois heureux de demeurer dans mon Diocèse, d'être occupé de mes devoirs, & de me rendre ma résidence aussi agréable qu'elle est nécessaire. Nos retraites sont si éloignées que je ne puis que vous assurer de temps en temps du sincère & respectueux attachement avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 4 Novembre 1700.*

## L E T T R E X C I I.

*A M. le Marquis de la Vrillière, sur l'éducation des filles des nouveaux Convertis qu'il faisoit instruire dans les Monastères, même au-dessus de douze ans.*

**J**E reçus, MONSIEUR, il y a quelques jours la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire au sujet de quelques filles de mon Diocèse, nouvelles Converties, qu'on a mises dans des Couvens de Religieuses, pour y être instruites, quoiqu'elles ayent plus de douze ans. Sur quoi vous me man-

dez que Sa Majesté estime qu'il n'en faut placer dans les Monastères qu'au dessous de cet âge , parce que celles qui sont au-dessus détournent les Religieuses , & que cela est sujet à de grands inconvéniens ; qu'ainsi il faut les mettre à l'avenir dans des maisons de nouvelles Catholiques.

Je reçois, MONSIEUR, avec respect tous les ordres qui me viennent de la part de Sa Majesté ; & si je lui représente ici très-humblement les raisons que j'ai eues d'en user ainsi , ce n'est pas pour faire approuver ma conduite , mais pour faire connoître les avantages que j'en ai retiré pour la Religion.

Je conviens qu'il seroit mieux de mettre les grandes filles des nouveaux Convertis dans des maisons de nouvelles Catholiques, sous des maîtresses qui sont accoutumées à ces sortes d'instructions, qui s'y appliquent par état, & qui n'ont ni d'autres fonctions, ni d'autre règle, ni d'autre fin de leur institut que l'éducation & la conversion des filles ou des femmes qu'on veut ramener dans le sein de l'Eglise Catholique; mais nous n'avons point en ce pays-ci de tels établissemens, quoiqu'ils y soient plus nécessaires qu'ailleurs, & nous sommes réduits à nous servir des Monastères avec toutes les précautions que nous pouvons prendre pour faire instruire les personnes que nous y mettons, sans troubler l'ordre & la discipline de nos Religieuses.

Grâces à Dieu, je n'ai vu jusqu'ici qu'il en soit arrivé aucun inconvénient. Nous avons soin que les Pensionnaires soient séparées des Religieuses, parmi lesquelles nous en choisissons deux des plus capables & des plus vertueuses, pour leur apprendre les vérités de la Religion Catholique, & les pratiques de la piété Chrétienne : & l'expérience nous fait voir tous les jours, que les filles qui sortent des Couvens avec la foi & la dévotion qu'on leur a inspirée, ramènent souvent toutes leurs familles.

Les pères & les mères étant depuis quinze ans sans Religion, n'ayant plus de temple & ne venant point à l'Eglise, ont oublié ce qu'ils savoient du Christianisme, & n'en apprennent rien de nouveau. Leur âge semble les mettre à couvert d'être conduits aux instructions, qui seroient à leur usage & de leur portée ; & ils vivent dans une grande ignorance. Nous n'avons trouvé de moyen plus naturel ni plus

efficace, que de faire bien instruire leurs filles un peu grandes & raisonnables, qui font part dans leurs maisons de ce qu'elles ont appris dans les Couvens : car autrefois il falloit faire instruire les enfans par les pères, & nous éprouvons aujourd'hui qu'il faut faire instruire les pères par les enfans.

Quand on laisse les filles depuis l'âge de douze ans ou au-dessus, sur leur bonne foi, ou sur celle de leurs parens, on ne peut guères compter sur leur conversion. On les prévient ; & ces impressions qu'on leur donne en un âge où elles se forrissent & croissent avec leur raison, ne peuvent presque plus s'effacer. Ces filles se voyant à couvert de la contrainte des Couvens, ne viennent point aux exercices, ou n'y viennent que de loin en loin, ne s'attachent qu'aux mauvais discours qu'on leur tient, & aux mauvais exemples qu'on leur donne. Dans les Couvens elles ne sont ni séduites ni dissipées, elles reçoivent tous les jours les instructions, elles pratiquent la Religion, elles ont devant leurs yeux l'exemple de saintes Religieuses qui la pratiquent, & je vois tous les jours le fruit qu'elles font pour leur propre salut & pour l'édification des autres.

J'ai trois Couvens de sainte Urfule dans mon Diocèse, où l'union & la charité Chrétienne règnent, qui n'ont presque point de commerce avec le monde, où je trouve par bonheur des Religieuses capables d'instruire, & zélées pour le salut des ames ; j'ai cru que je devois profiter de leurs talents. Cette occupation ne les détourne pas de leur institut, elle en fait la principale fonction. Ce n'est pas les distraire, c'est les tenir dans l'exercice de leur profession, qui les oblige à enseigner sans distinction d'âge les petites & les grandes filles.

Nous sommes en un temps & dans un pays où l'hérésie avoit pris de si grandes racines, & où nous trouvons tant de difficulté à faire revenir les esprits de leurs anciennes préventions, qu'il faut essayer toute sorte de moyens, & s'en tenir, autant qu'on le peut, à ceux qui sont les plus efficaces. L'expérience doit quelquefois régler la raison. Un Evêque qui réside & qui veille sur son troupeau, en doit connoître la disposition & la portée. Nous sommes dans une espèce d'Eglise naissante, où par l'établissement & le progrès



de la Religion, il faut, à l'exemple de saint Paul, passer quelquefois par-dessus certaines disciplines qui ne sont pas essentielles.

J'ai cette confiance, MONSIEUR, que le Roi ne doute pas que nous n'employions tous nos soins, pour seconder ses saintes intentions, & pour avancer une œuvre qui est le fruit de sa piété, & qui fera devant Dieu & devant les hommes sa plus grande gloire. Nous sommes ses serviteurs fidèles, & de plus Ministres de Jesus-Christ, & l'une & l'autre de ces qualités nous oblige à travailler avec zèle, & pourtant avec prudence à la conversion sincère de ses sujets qui sont nos ouailles.

Sa Majesté n'a qu'à nous donner ses ordres, personne ne les exécutera plus ponctuellement que moi. Je vous supplie de l'en assurer & de me croire avec un attachement respectueux, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, le 6 Novembre 1700.*

### L E T T R E X C I I I.

*De civilité & de piété, à M. le Pelletier.*

**N**OUS sommes ici, MONSIEUR, pour les affaires de la Province en bonne & grande compagnie depuis un mois. Nous ne serions pas moins heureux d'être dans nos maisons, ou dans quelque solitude comme la vôtre; mais il faut concourir à donner au Roi les secours dont il a besoin dans des conjonctures aussi avantageuses pour les peuples, que glorieuses pour lui, puisqu'en donnant un Roi à l'Espagne, il affermit la bonne intelligence des deux Nations, & la paix dans toute l'Europe. Comme il est obligé de faire de grandes dépenses & de soutenir l'honneur d'un Royaume indigent de l'opulence du sien, nous lui avons donné trois millions, qui aideront à faire les frais des voyages des Princes que nous attendons ici au commencement de Février. Nous nous préparons à leur faire voir les antiquités Romaines de notre ville, & il ne tiendra qu'à eux de remarquer dans ces édifices demi ruinés, & dans ces restes de grandeur & de magnificence usées, où se réduisent les vanités de l'esprit & les ouvrages des mains des hommes. Nous avons presque vu mourir notre Président dans des accidens qui naturelle-

ment devoient l'emporter. Dieu lui a fait la grâce pourtant de recevoir les Sacremens avec toute l'édification que son état lui pouvoit permettre. On vous aura sans doute mandé ce qui s'est passé dans la fuite, & qui a donné lieu à plusieurs raisonnemens ici & à Paris même, à ce que j'apprends. J'aurai l'honneur de vous raconter un jour toutes ces circonstances. Présentement il se porte assez bien. Il a payé toutes ses dettes. Il a remis à M. son neveu l'Abbé la jouissance des revenus de son Abbaye. Heureux qui fait se retirer à temps & songer à bien vivre ou du moins à bien mourir. Agréez, MONSIEUR, que je vous loue d'avoir pris ce parti, que personne presque n'a le courage de prendre, & que je vous assure du sincère & respectueux attachement avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 20 Décembre 1700.*

### L E T T R E X C I V.

*De civilité à M. l'Abbé Menard.*

**I**L est bien juste, MONSIEUR, que je vous souhaite une heureuse année. Vous n'en avez guères eu jusqu'ici de celles-là; mais votre Philosophie vous a tenu lieu de fortune: & si vous n'êtes pas devenu plus riche, vous n'en avez été guères moins heureux par votre modération. Nous voici revenus des Etats, pour nous préparer à recevoir Messieurs les Princes à leur passage. Nos antiquités les amuseront. La mort de M. de Barbesieux nous a surpris: l'élévation de M. de Chamillard ne nous surprend pas. Aimez-moi toujours, MONSIEUR, & croyez-moi cette année comme les autres également votre, &c.

### L E T T R E X C V.

*De civilité Chrétienne à une Religieuse.*

**J**E vous suis obligé, MADAME, de la part que vous prenez à notre repos, que le passage des Princes sembloit avoir interrompu. Les grandeurs humaines passent, & celles qui ne les ont pas vues ne sont pas moins heureuses. Vous n'avez ni ouï le bruit ni couru après les vanités qui les accompagnent, & vous ne vous êtes ressenties ni de l'embaras

ni de la dissipation que donne le monde. Vos prières n'en auront été que plus ferventes. Je vous en demande la continuation pour moi. Je sens avec plaisir les approches de la saison de la campagne, où je pourrai vous renouveler les sentimens d'estime & d'affection avec lesquels je suis, MADAME, votre, &c.

*A Nîmes, ce 16 Mars 1701.*

### L E T T R E X C V I.

*Compliment sur l'exaltation du Pape, à M. Benoit Auditeur de Rote.*

**I**L faut nous féliciter, MONSIEUR, du Pape que Dieu vient de donner à son Eglise, dont on loue fort la sagesse, la piété & la modestie. Comme nous sommes nés dans une Province dont il est le Prince & le Maître, nous devons prendre plus de part que d'autres à son exaltation, & lui souhaiter plus ardemment cet esprit de bonté & de prudence dont il a besoin pour le gouvernement temporel de son Etat, & pour la conduite spirituelle de tant de peuples qui composent le Royaume de Jesus-Christ. Je vous remercie encore une fois des services que vous venez de rendre à mon frère, & vous prie de me croire autant que je le suis, MONSIEUR, &c.

*A Nîmes, ce 31 Mars 1701.*

### L E T T R E X C V I I.

*Réponse à la Supérieure & aux Religieuses de Sommières ; pour un compliment de condoléance sur la mort de M. son frère.*

**J'**AI vu par vos lettres, MADAME, & par plusieurs autres, la bonté que vous avez toutes de prendre part à la perte que j'ai faite, & de compatir à ma douleur : vous voulez-bien que, comme votre charité est commune, je vous témoigne aussi ma reconnoissance en commun. J'ai ressenti comme je devois la mort d'un frère que j'aimois, & qui avoit pour moi, non-seulement toute l'amitié, mais encore toute la déférence que je pouvois souhaiter. Il avoit de la probité & de la vertu, & la raison m'unissoit autant



à lui que le sang & la nature. Le besoin qu'en avoit encore une nombreuse & jeune famille , me faisoit désirer que Dieu voulut prolonger ses jours. Il étoit revenu plusieurs fois des portes de la mort par une espèce de miracle. Il meurt assez promptement. Il faut se soumettre à la volonté du Seigneur, & se confier à sa Providence. Nos douleurs, quoique justes, doivent toujours être modérées ; chaque Chrétien doit savoir tirer du fonds de sa religion les consolations qui lui sont propres, & un Evêque doit savoir se dire à lui-même, ce que son ministère l'engage de dire aux autres dans ces tristes occasions où il faut relever le cœur, & le ramener à Dieu, qui mortifie & vivifie quand il lui plaît. Ce qui me console encore dans la perte de feu mon frère, c'est sa vie Chrétienne & sa mort soutenue d'une grande foi, & des plus tendres sentimens de résignation & de piété qui nous laissent des espérances solides de son salut. J'y ajoute encore la confiance que j'ai en vos prières que vous m'offrez avec tant d'affection pour son repos éternel. Je vous les demande & pour lui & pour moi, & je vous prie de croire que je vous en serai très-obligé, MADAME, à vous & à toute votre Communauté, &c.

*A Nîmes, ce 3 Avril 1701.*

## L E T T R E X C V I I I.

*De remerciement sur un compliment de condoléance reçu, à M. Benoît Auditeur de Rote.*

J'E n'ai point douté, MONSIEUR, que vous ne fussiez touché de la perte que je viens de faire. Je connois la bonté de votre cœur, je sai l'attachement que vous avez bien voulu conserver depuis long-temps pour notre famille, & vous aviez d'ailleurs des liaisons si étroites avec feu mon frère, qu'en amitié vous avez presque autant perdu que moi. La confiance qu'il avoit en vous dans ses affaires, les secours qu'il tiroit de vos conseils, le plaisir qu'il avoit de me faire savoir combien il vous étoit obligé, étoient des marques de l'union sincère qui étoit entre vous & lui ; il mérite que vous le regrettiez un peu, & que sa mémoire ne vous soit pas indifférente. Faites-moi la grâce de croire que de mon côté, je n'oublierai pas les bontés que vous avez eues

pour lui , & que je ferai toute ma vie parfaitement ;  
MONSIEUR , votre , &c.

*Du 16 Avril 1701.*

### L E T T R E X C I X.

*De civilité au Père Vignes , qui avoit pris part à la mort de  
M. son frère.*

**J**E n'ai pas douté, MON RÉVÉREND PÈRE, que vous n'eussiez la bonté de prendre part à mon affliction quand elle vous seroit connue. Vous connoissiez le frère que j'ai perdu, & vous l'avez regretté. Vous avez de l'amitié pour moi & vous avez compati à la douleur que j'ai eue de le perdre. Je vous prie de lui accorder le secours de vos prières, & de me croire autant que je le suis, MON RÉVÉREND PÈRE, votre, &c.

*A Nîmes , ce 12 Mai , 1701.*

### L E T T R E C.

*De civilité & de piété à M. le Pelletier.*

**J'**AI appris, MONSIEUR, que vous êtes heureusement sorti d'une assez grande & longue maladie : & que Dieu qui vivifie & qui mortifie comme il lui plaît, après avoir éprouvé votre patience, vous a redonné la fanté. Le bon usage que vous faites de vos années de retraite, nous fait souhaiter que le Seigneur les prolonge; & plus vous vous éloignez du monde, plus nous le prions qu'il vous y conserve. Vous y avez donné un exemple qui ne sera guères suivi, & qui doit durer pour servir d'instruction ou de reproche à tant de personnes qui n'ont pas la force de se retirer, lors même qu'on les blâme & qu'on les méprise, & qui ne peuvent supporter la solitude à laquelle & les sages & les foux mêmes les condamnent. Je suis persuadé que le printemps & l'air de Villeneuve vous auront entièrement remis. Oh ! quand pourrai-je aller jouir de quelques momens de joie & de repos dans cette aimable solitude, & vous renouveler les assurances du sincère & respectueux attachement avec lequel je suis, MONSIEUR, &c.

*A Nîmes , ce 22 Mai 1701.*

## L E T T R E C I.

*A M. de B... touchant un Ecclésiastique qui avoit quitté cet état ;  
& qui y étoit rentré après quelques désordres.*

**I**L y a long-temps, MONSIEUR, que je n'ai eu l'honneur de vous écrire sur le sujet de M.... que vous avez eu la bonté de me recommander. Il y a de si grands changemens à faire en lui, pour le mettre en état d'être un vertueux Ecclésiastique, après la vie qu'il a menée, qu'il ne faut pas croire que cela puisse arriver sitôt. Il vit assez retiré dans sa maison; il voit peu de monde, & peu de monde le voit. Je n'ai point ouï parler d'aucune débauche de femme ou de vin. Il montre quelquefois un zèle ardent pour réformer tous les abus qu'il voit ou qu'on lui dit; ce qui fait souhaiter qu'il se serve de ses lumières, & qu'il devienne aussi exact à se régler lui-même, qu'il l'est à régler les autres. La passion du jeu, auquel il a souvent voulu renoncer, n'est pas encore passée en lui. Il a peine à réprimer ses emportemens, & à retenir cette liberté qu'il avoit accoutumée de se donner de parler des personnes qui lui déplaisent. Il promet de se corriger de tous ces défauts. Je crois même qu'il en a le dessein; mais l'habitude qu'il a prise, & la vivacité que la nature & l'âge lui donnent, ne lui permettent pas de se fixer dans ses résolutions. Il m'assure souvent qu'il étudie, & il seroit bon qu'il eût auprès de lui quelque bon Docteur, qui prit la conduite de ses études. Vous pouvez penser que personne n'a plus d'envie de le servir que moi. Il a de bonnes choses; je suis persuadé qu'il a de bonnes intentions; mais son naturel l'entraîne malgré lui... Je vous dirai avec confiance, que j'ai beaucoup de peine à le voir quelquefois dans une espèce de nécessité peu convenable à sa naissance. Il a fait au commencement des dépenses pour se loger & pour se faire une maison composée d'un certain nombre de domestiques: il n'a pas eu de quoi subsister; il doit à plusieurs personnes; il manque de beaucoup de choses, & soit qu'il n'ait pas eu l'ordre qu'il faut dans ses affaires, soit qu'il ait attendu de plus grands secours de sa famille, il se trouve quelquefois fort embarrassé. Je crois de plus qu'il perd en ce pays-ci un temps qu'il employeroit plus utilement dans quel-

que Séminaire par les ordres & sous les yeux de M. le C... de son Archevêque, qui voudra sans doute l'éprouver lui-même avant que de le recevoir aux Ordres, & s'assurer de sa vocation par la connoissance qu'il aura de ses pratiques Ecclésiastiques. Quelque déférence qu'il témoigne avoir pour mes sentimens & pour mes conseils, il aura plus de circonspection & d'exaétitude sous l'autorité de son Pasteur naturel. J'ai l'honneur d'en écrire à son E... & de vous assurer que personne n'est avec plus de respect que je le suis, &c.

*A Carcassonne, ce 3 Septembre 1701.*

## L E T T R E C I I.

*A M. le C. de N. sur le même sujet.*

**V**OTRE Eminence fait que M... est venu à Nîmes, il y a près d'un an. M... me fit l'honneur de m'écrire qu'il venoit avec l'agrément de... dans le dessein de se remettre dans la profession Ecclésiastique, qu'il avoit quittée, & me pria de l'assister de mes conseils, ce que j'ai fait avec plaisir dans les occasions. J'ai vu d'abord en lui un grand empressement à recevoir les Ordres, soit pour faire connoître la résolution qu'il avoit prise de s'engager dans l'Eglise, soit pour avancer les établissemens & les bénéfices qu'il croit avoir lieu d'espérer dans la suite. J'ai toujours tâché de le modérer là-dessus, & je lui ai souvent représenté qu'il devoit attendre avec patience; qu'après la vie qu'il avoit menée, il avoit besoin d'un assez long-temps, pour se défaire des mauvaises habitudes qu'il avoit prises, & pour se confirmer dans les bonnes qu'il devoit prendre; & que pour les Ordres après lesquels il soupiroit, il falloit plutôt se rendre digne de les recevoir que de les demander comme il faisoit avec instance. Je l'ai toujours assuré que V. E... ne l'ordonneroit qu'après de longues épreuves & une connoissance certaine de sa conversion, par la pratique constante des vertus Ecclésiastiques conformes à la profession qu'il a embrassée; d'autant plus qu'il l'avoit déjà abandonnée. Il commence à connoître ce que plusieurs personnes sages lui ont dit aussi bien que moi; & comme il perd le temps qu'il passe en ce pays-ci, je supplie V. E... de lui assigner quelque Séminaire

de son Diocèse, où il puisse sous ses yeux donner des marques de ses bonnes intentions, & prendre l'esprit Ecclésiastique dans quelque retraite, & sous une autorité comme la vôtre, sous laquelle il aura plus d'ordre dans ses affaires, plus de vérité dans ses discours, plus de règle dans sa conduite. Il avoit dit, & même écrit que je lui avois donné les Ordres, que je l'avois fait mon grand Vicaire, qu'il avoit prêché plusieurs fois & fait des Missions dans mon Diocèse: ce qui est si éloigné, non-seulement de la vérité, mais encore de la vraisemblance, que je n'ai jamais cru devoir me justifier sur cela. Si V. E... l'appeloit ou à Notre-Dame des Vertus, ou à quelque autre de ses Séminaires, elle verroit elle-même les progrès qu'il feroit dans la piété. J'ai cru d'être obligé, MONSEIGNEUR, de vous rendre ce compte, d'apprendre vos volontés & vos ordres sur ce sujet, & de vous assurer, &c.

*A Carcassonne, ce 3 Septembre 1701.*

### LET T R E C I I I.

*De piété à la sœur Angélique du Saint-Esprit de Camaret;  
Religieuse de sainte Claire à Béziers.*

J'AI une grande consolation, MA CHÈRE SŒUR, d'apprendre celle que Dieu vous donne dans la profession religieuse que vous avez embrassée. Votre vocation m'a paru sincère & si bien éprouvée, que je n'ai pas douté qu'elle ne fût suivie des bénédictions nécessaires pour la soutenir. La joie intérieure que vous ressentez, l'affection & l'estime que vous avez pour votre état, la facilité que vous trouvez dans l'exercice de votre Règle, quoique austère, & le courage avec lequel vous renoncez à toutes les vanités & les douceurs du monde, me font croire que Dieu bénira vos bonnes intentions, & que sa grâce qui vous a portée à commencer l'ouvrage de votre sanctification, vous donnera la force de l'accomplir. Vous êtes dans une sainte maison; & outre le secours de votre propre vertu, vous avez celui de tant de filles qui portent le joug du Seigneur depuis long-temps, & qui vous aideront par leurs exhortations & par leurs exemples à le porter aussi avec gaieté & avec ferveur. J'aurois fort souhaité de vous aller voir en passant à

Béziers, mais j'arrivai tard : je craignis de troubler l'ordre de vos exercices réguliers, & je fus obligé de partir de grand matin. J'aurai peut-être quelque autre occasion de vous voir, & je vous assure que je ne la perdrai pas, & qu'il ne vous en coûtera plus de sacrifice ni de mortification. Cependant souvenez-vous de moi dans vos plus ferventes prières, & croyez que je serai toujours en Notre-Seigneur, MA CHÈRE SŒUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 3 Novembre 1701.*

### L E T T R E C I V.

*De civilité à Madame de Theyran, Religieuse de Sommières.*

**J**E croyois, MADAME, que vous étiez tout à fait quitte de vos maux, & je suis bien fâché qu'il vous en reste encore de très-sensibles. L'accident que vous avez eu, laisse ordinairement quelques suites qui ne se dissipent qu'avec le temps & la patience. J'espère que vous reprendrez bientôt votre première fanté. Pour moi, grâces à Dieu, je n'ai pas perdu la mienne; & lorsqu'on me faisoit bien mal à Nîmes où je n'étois pas, je me portois fort bien à Carcassonne où j'étois. J'aurois bien volontiers fait la cérémonie de la profession de Mademoiselle de C... mais de petites affaires que j'ai trouvées, & de grandes qui vont venir, me retiennent ici, & m'empêchent de vous aller dire moi-même, que je suis, MADAME, entièrement à vous, &c.

*A Nîmes, ce 3 Novembre 1701.*

### L E T T R E C V.

*De civilité à une Demoiselle, pour s'excuser de faire une cérémonie.*

**V**OUS jugez bien, MADEMOISELLE, que je suis porté d'inclination à faire la cérémonie de la profession de Mademoiselle votre nièce. C'est une fille que je regarde comme une bonne acquisition pour le Monastère de Sommières; elle vous appartient. Vous souhaiteriez que je lui rendisse cet office de Religion, & j'aurois en même-temps le plaisir de vous voir. Ce sont des raisons qui m'engageroient à faire ce petit voyage. Mais j'arrive, comme vous savez, des

Etats. J'ai trouvé ici une infinité d'affaires qu'il faut finir. Ainsi tenez-moi compte de ma bonne volonté, & regardez-moi comme présent à cette fête, par le désir que j'aurois d'y assister. Je fai que vous avez été fort touchée de la maladie de Madame de Theyran. Votre bon cœur se fait connoître par tout, & vous rendez bien à ces Dames, qui sont vos amies, la tendresse qu'elles ont pour vous. Voici une saison qui va retenir chacun dans le lieu de sa résidence; Songez-y quelquefois à moi; priez Dieu que l'hiver passe & que nous le passions en santé; & croyez que je ferai très-aise de vous aller dire l'été prochain, ce que j'aurai souvent pensé avant ce temps-là, que je suis bien véritablement, MADemoiselle, votre, &c.

*A Nismes, ce 3 Novembre 1701.*

## LET T R E C V I.

*De civilité & d'affaires du temps, à M. l'Abbé Menard.*

**V**OUS avez bien fait, MONSIEUR, de passer une partie de l'été à la campagne. Je n'ai pu en faire autant, quoique les chaleurs ayent été excessives cette année, parce que nos Etats se sont assemblés plutôt qu'à l'ordinaire, pour régler la Capitation de cette Province. Vous savez le séjour que nous avons fait à Carcassonne, & les dons considérables que nous y avons fait au Roi. Nous n'avons plus qu'à faire des vœux pour la conservation de sa personne sacrée, & pour la prospérité de ses armes. La campagne d'Italie n'a pas été aussi heureuse qu'on avoit lieu de l'espérer. Il me semble que je vois de grands orages qui se préparent pour l'année prochaine, si Dieu ne les dissipe cet hiver par des inspirations de paix. Le Roi & le Royaume ont besoin de repos. J'ai eu l'honneur de voir la Reine d'Espagne, & de la loger dans ma maison. Elle est arrivé à Barcelonne; où le Roi d'Espagne l'attendoit depuis quelque-temps. Elle est très-agréable & très-gracieuse... Je vous souhaite une bonne santé, & suis de tout mon cœur, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 5 Novembre 1701.*

## L E T T R E C V I I.

*De civilité & de piété à M. le Pelletier, dont le gendre avoit obtenu une charge.*

J'AI appris, MONSIEUR, la grâce que le Roi vient d'accorder à M. d'Aligre, en lui donnant la charge de Président à Mortier, qui étoit vacante, sur la recommandation que vous lui en aviez faite. J'ai su que vous aviez eu l'honneur d'écrire à Sa Majesté, qu'elle avoit été touchée de votre lettre; que le bienfait avoit promptement suivi la demande; que la reconnoissance & le devoir vous avoient fait sortir pour peu de temps de votre retraite; que vous aviez été reçu du Maître avec honneur & avec bonté, & que vous aviez regagné votre solitude avec les mêmes sentimens qui vous y avoient conduit quand vous y entrâtes. Je me réjouis, MONSIEUR, de cette prospérité qui tombe sur votre famille, & qui ne vous élève pas le cœur. Le public voit avec plaisir monter sur les premiers Tribunaux de la Justice des Sujets que vous avez formés vous-même par vos soins & par vos exemples, & que vous avez rendus dignes & capables d'en exercer les principales fonctions. La réputation de sagesse & d'intégrité que M. votre fils s'est acquise dans sa Compagnie, doit y faire recevoir avec beaucoup d'agrément & d'approbation M. votre Gendre. C'est pour vous un sujet de louer la bonté du Roi, & plus encore celle de Dieu, qui lui inspire de faire de si bons choix. Je suis persuadé que ce ne sont pas les bénédictions temporelles que vous cherchez, vous en avez fait, par la grâce de Jesus-Christ une abdication solennelle, mais vous éprouvez que le monde même honore ceux qui le quittent, & qu'on trouve sans y penser, en cherchant le Royaume des Cieux, les consolations de la terre qu'on regarde, non pas comme le bonheur, mais comme le soulagement de la vie. Que ne puis-je aller traiter avec vous cette matière dans votre retraite, & vous témoigner en même-temps l'attachement sincère & respectueux avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.



## L E T T R E C V I I I.

*A M. Benoît, Auditeur de Rote, pour le prier de proposer un accommodement à un Supérieur, touchant le pécule d'un Religieux, disputé par deux Couvens.*

J'AI CRU, MONSIEUR, que vous voudriez bien vous donner la peine de voir le Père Prieur des Pères Augustins d'Avignon, touchant une affaire qui les regarde, & à laquelle je suis obligé de m'intéresser en qualité d'Evêque de Nîmes. Il est mort depuis quelque temps un Religieux de leur Ordre, nommé le Père Fongas, dans leur Couvent d'Avignon, qui a laissé une somme assez considérable d'argent, qui est présentement disputée par le Couvent d'Avignon & celui de Nîmes. Ce bon Père avoit été plusieurs années dans cette Ville Supérieur du Couvent sans inférieurs; car il étoit seul jouissant de tout le petit revenu de la maison, & des gratifications assez amples, qu'il retiroit par son savoir faire d'un emploi que M. l'Intendant lui avoit donné pour la construction des Eglises de mon Diocèse, parce qu'il s'entendoit un peu en architectures... Il m'a dit plusieurs fois qu'il épargnoit & amassoit de l'argent pour rétablir le Couvent de Nîmes & le mettre en état d'entretenir une Communauté de Religieux. Je ne vous dirai pas les raisons que j'eus de le faire sortir de mon Diocèse. Il n'y laissa point son argent; ses Confrères voulurent le lui enlever au Couvent de Cremieux; il en fût le martyr & ne voulut point le découvrir. Il se réfugia dans celui d'Avignon qui relève immédiatement du Général. Il y fut reçu & honoré moyennant quelque bâtiment qu'il y fit; il y est mort. Le pécule qu'il laisse est encore considérable. Le Couvent d'Avignon prétend que l'argent doit rester au Monastère où il est mort. Celui de Nîmes prétend qu'il appartient au Monastère où il a été acquis. Les uns veulent pour Juge le Général; les autres ont eu recours au Parlement de Toulouse, où l'affaire se va juger. L'argent est en France. Je suis obligé de donner protection à mon Couvent. M. de Bafville qui fait comme cet argent a été acquis, va se joindre à moi. Le Provincial de cette Province & le Convent de la Ville poursuivent, nous espérons un bon succès... Le Pro-

vincial vient de faire sa visite ici, & nous avons considéré que le procès coûtoit, qu'on alloit publier dans une audience beaucoup de choses indignes & déshonorantes pour le particulier & pour l'Ordre; qu'il étoit fâcheux pour deux Couvens du même Institut de disputer un pécule d'un Religieux qui devoit être pauvre, & qui s'est enrichi par de mauvaises voies. Sur cela j'ai voulu me charger de savoir si les Augustins d'Avignon veulent bien se porter à la paix, & accommoder cette affaire avant que nous la fassions juger. La considération que j'ai pour leur Ordre & même pour le Couvent, m'engage à leur faire cette proposition, & à vous prier de voir de ma part le Père Prieur & le Syndic de la maison, pour savoir d'eux, le plutôt que vous pourrez, leurs sentimens & la délibération de leur Chapitre. Si j'avois l'honneur de les connoître, je leur aurois écrit. Pardonnez la peine que je vous donne, & croyez-moi parfaitement, MONSIEUR, &c.

*A Nîmes, ce 30 Décembre 1701.*

### L E T T R E C I X.

*De piété à la sœur Angélique du Saint-Esprit de Camaret, Religieuse de sainte Claire à Beziers.*

VOTRE lettre, MA TRÈS-CHÈRE SŒUR, m'a donné une véritable joie, en m'apprenant que vous avez toujours une grande estime de votre vocation, & une grande attention sur vous-même pour conserver en vous la grâce que Dieu vous a faite. C'est un grand bonheur que vous ayez suivi la voix du Seigneur, qui vous a appelée dans un Monastère où l'on vit dans un esprit de paix, de charité & de pénitence, loin du bruit & de la corruption du monde; où l'on n'a d'autre occupation que celle de plaire à Dieu & de le servir dans l'humilité & dans la retraite, & de lui garder un cœur qu'on lui a consacré, & qui doit être rempli de son amour & de sa crainte; mais c'est encore un plus grand bonheur que vous ayez du goût pour votre vocation, que vous y trouviez votre consolation parmi les austérités de la Règle que vous professez, & que le Seigneur veuille bien vous adoucir par sa grâce le joug que vous vous êtes imposé pour votre sanctification. Je ne doute pas que

ce changement de vie n'ait fait quelque impression sur votre fanté dans les commencemens. Il est difficile qu'on ne se ressente un peu de cette nouveauté de régime & de conduite, & des petites violences qu'il se faut faire; mais l'esprit en ces occasions soutient le corps, & la ferveur fait passer par-dessus les difficultés & les répugnances de la nature. Les bons sentimens que Dieu vous inspire, les bons exemples que vos Sœurs vous donnent, la charité que votre Abbé & toute cette sainte Communauté a pour vous, sont des motifs qui doivent vous confirmer dans l'amour que vous me témoignez pour votre état. Je prie le Seigneur qu'il vous maintienne dans vos bonnes résolutions, en vous accordant le don de la persévérance que lui seul vous peut accorder par sa grâce, & que je lui demande sans cesse pour vous; étant avec affection en Notre-Seigneur, MA TRÈS-CHÈRE SŒUR, votre, &c.

Je vous prie de me recommander aux prières de votre digne Abbé & de toutes vos dévotes Sœurs.

*A Nîmes, ce 2 Janvier 1702.*

### LETTRE CX.

*A Monseigneur l'Evêque de Montpellier, sur l'affaire de la Chine.*

**N**OUS voilà bien dépayés, MONSEIGNEUR, sur les affaires de la Chine; j'avois bien toujours cru que ce procès ne finiroit que par une vérification du fait, & par une descente sur les lieux. Le Patriarche d'Antioche attend ses instructions du Pape; il partira dans le beau temps. Le voyage, comme vous savez est long. Il apprendra la langue Chinoise en plus ou moins d'années, selon que sa mémoire lui servira. Il consultera les lettres sur le mot TIEN, & sur d'autres termes. Les Dominicains & les Jésuites plaideront leur cause devant lui en plusieurs séances de loin en loin. M. Maigrot poursuivra son affaire criminelle, ou quelque autre Vicaire Apostolique pour lui. On ne peut pas refuser les délais que demanderont les uns ou les autres. Je ne sai pas ce que dira l'Empereur de la Chine sur tout cela. Que vous êtes heureux, MONSEIGNEUR, d'être aussi jeune que vous l'êtes, vous pouvez espérer sur vos vieux ans de voir la fin

de cette controverse , apparemment sous un autre Pontificat & sous un autre Patriarchat d'Antioche. Pour moi je suis assuré à mon âge de voir toute ma vie la Chrétienté Chinoise idolâtre , s'il est vrai que les Jésuites la rendent telle. Ce qui me donne pourtant quelque espérance que ce différent pourra se terminer promptement , c'est que l'Abbé de Tournon notre Commissaire a de très-bonnes intentions , qu'il est notoirement ami de la Compagnie , & que le lendemain de sa nomination , il fut dire la Messe dans leur Eglise , à l'Autel de saint François Xavier où il a eu de très-efficaces inspirations. Je suis fâché de vous donner de ces sortes de nouvelles , mais je suis bien-aîsé de vous confirmer celle que vous savez que je suis avec un véritable respect ,  
MONSEIGNEUR , votre , &c.

*A Nîmes , ce 5 Janvier , 1702.*

### L E T T R E C X I.

*A Mesdemoiselles ses Nièces , sur leur vocation à l'état Religieux.*

**J'**AI été bien-aîsé d'apprendre , MES CHÈRES NIÈCES ; que vous êtes consacrées à Dieu , que vous l'avez fait avec dévotion & de bonne grâce , & que vous avez donné toutes les marques d'une bonne & sincère vocation. Reconnoissez bien la grâce que le Seigneur vous a faite , rendez-lui-en de continuelles actions de grâces , & goûtez bien le plaisir & le bonheur qu'il y a d'être à lui & de le servir loin des inquiétudes & des dangers du monde , dans la compagnie de tant de saintes filles dont les vertus & les bons exemples sont des leçons vivantes de religion & de piété. Je suis persuadé que vivant sous la même règle , vous observerez la même régularité , & que vous mériterez par votre douceur , par votre humilité & par votre obéissance , qu'elles vous regardent comme leurs filles. Soyez attentives sur vous-mêmes , assidues à tous vos exercices , soumise aux conseils & aux volontés de vos Supérieurs , & fidelle à toutes les inspirations du Ciel. Pensez qu'il n'y a point de bonheur pareil au vôtre ; que vous embrassez un état où vous trouverez la paix & la faineté , & cette joie pleine & solide que le monde ne connoît pas , & que Dieu a réservée à ceux qui l'aiment : vous avez choisi la meilleure part , & vous devez sans cesse de-

mander au Ciel la persévérance dans votre choix , & plaindre celles que Dieu n'a pas favorisées comme vous , & qu'un triste aveuglement retient dans le monde. On vous fera sans doute faire toutes ces réflexions salutaires dans le cours de votre Noviciat ; de mon côté je ferai des vœux ardens pour votre sanctification , & vous témoignerai en toute rencontre l'affection avec laquelle je suis en Jesus-Christ ,  
MES CHÈRES NIÈCES, votre , &c.

1702.

## L É T T R E C X I I.

*De piété à la Sœur Angélique du Saint-Esprit de Camarét ;  
Religieuse de sainte Claire à Béziers.*

**J**E suis persuadé ; MA CHÈRE SŒUR , que vous ne m'avez pas oublié dans vos prières pendant les Fêtes , & que vous avez fait des vœux ardens au Ciel pour tout ce qui peut contribuer à ma sanctification. Je vous en suis très-obligé , & je vous prie de vouloir bien les renouveler souvent , afin que Dieu répande plus abondamment ses bénédictions sur moi , & sur les âmes qu'il a commises à mes soins. Cela me tient plus au cœur que le gain de mon procès , & pour lequel vous avez bien voulu vous intéresser , & solliciter les intercessions de la sainte Vierge. J'ai pourtant acquitté votre vœu , & M. l'Abbé de N... vous a acheté l'étoffe & la dentelle que vous desiriez pour lui en faire un voile. Je loue Dieu de la joie intérieure qu'il vous fait sentir dans les austérités de votre sainte Profession. Il faut tâcher de mériter ses grâces par une grande fidélité. L'amour de Dieu & la charité de votre Révérende Mère adouciront le joug que vous portez , & vous feront trouver de la force dans votre infirmité. Priez le Seigneur , & faites que votre sainte Communauté joigne ses prières aux vôtres pour apaiser sa colère & pour arrêter la fureur des hérétiques , à laquelle nous sommes exposés , & qui désolent nos Diocèses. Conservez toujours votre ferveur , MA CHÈRE SŒUR , & croyez - moi entièrement en Notre - Seigneur , votre , &c.

*A Montpellier , ce 9 Janvier 1702.*

## L E T T R E C X I I I.

*De civilité à Madame de Boucard , Religieuse.*

**J**E n'ai pas douté , MADAME , que vous n'avez renouvelé au commencement de cette année vous & votre Communauté , les vœux que vous avez accoutumé de faire pour moi. La connoissance que j'ai de la bonté de votre cœur , & la confiance que je dois avoir en vos prières , me font espérer que j'en recevrai , par leur continuation , les fruits que j'en ai déjà recueillis les autres années ; celle-ci me paroitra fort heureuse , si je vois qu'elle le soit pour vous , c'est-à-dire si vous y jouissez d'une parfaite santé , & si vous y faites de grands progrès dans les voies de la perfection religieuse. Je plains bien Madame de T... d'être aussi incommodée qu'elle l'est. Elle a de la vertu ; & je ne doute pas qu'elle ne possède son ame dans sa patience. Je salue toute la Communauté , & je suis avec beaucoup d'affection , MADAME , votre , &c.

*A Nismes , ce 13 Janvier 1702.*

## L E T T R E C X I V.

*De civilité à une Religieuse.*

**U**N accablement d'affaires , MADAME , survenues depuis quelque temps , m'a empêché de répondre à votre obligeante lettre. J'ai reçu avec plaisir les vœux que vous faites pour moi au commencement de cette année. J'attribue la santé que Dieu me donne à la demande que vous lui en faites , & j'ai beaucoup de déplaisir que mes prières ne soient pas si efficaces pour vous , quoiqu'elles soient aussi ferventes pour vous sur ce sujet que les vôtres. Je souhaite que cette belle saison vous rende votre santé ; & si je puis y contribuer , vous connoîtrez que personne n'est plus véritablement que moi , MADAME , votre , &c.

*A Nismes , ce 12 Février 1702.*



## L E T T R E C X V.

*Compliment au Chapitre d'Agde, qui lui avoit écrit sur la mort de l'Evêque.*

J'AI appris, MESSIEURS, avec beaucoup de douleur la mort de Monseigneur votre Evêque, & j'ai été très-édifié des sentimens de respect & de reconnoissance que vous conservez pour sa mémoire. Il est difficile que les membres ne ressentent vivement la séparation de leur Chef, & que votre Eglise ne pleure quelque temps sa viduité : elle perd en ce digne Prélat de grands secours & de grands exemples. Il a toujours eu beaucoup de soin & beaucoup de zèle pour la pureté de la doctrine & de la discipline de l'Eglise, dont il avoit puisé les sources dans les saintes Ecritures & dans l'étude des Pères & des Conciles. Il a aimé & honoré le Sacerdoce en sa personne & en celle de ses Prêtres : il a souffert & dans sa vie & dans sa mort les disgraces & les infirmités avec constance ; & Dieu seul, en vous donnant bientôt un Pasteur qui lui ressemble, peut vous consoler de l'avoir perdu. Il est juste que nous fassions pour cela des prières les uns & les autres, & que je vous témoigne par là, comme je le ferai dans toutes les occasions, l'estime & la considération particulière avec laquelle je suis, MESSIEURS, votre, &c.

*A Nismes, ce 15 Février 1702.*

## L E T T R E C X V I.

*De civilité & de nouvelles à M. l'Abbé Menard.*

VOUS n'avez pas besoin, MONSIEUR, de M. l'Abbé... pour me faire souvenir de vous. Vous saurez bientôt que je m'en souviens. L'Italie est à présent un théâtre où se passent de grandes scènes. Celle de Cremone est fort singulière. Quoique nous y ayons perdu notre Général, & que nos Troupes aient été fort maltraitées, le Prince Eugene n'a pas trop sujet de se glorifier. Il a connu la valeur des François dans cette action de trahison & de surprise. Il a manqué son coup, & je crois qu'il fera à l'avenir plus retenu & moins téméraire dans ses entreprises. Je souhaite toute sorte de prospérités à M. de Vendôme. Voilà deux

de nos Evêques morts , M. d'Agde & M. de Béziers. Je vous fouhaite une bonne fanté, & fuis très-fincèrement , MONSIEUR , votre , &c.

*A Nîmes , ce 20 Février 1702.*

### L E T T R E C X V I I.

*Compliment à M. Salvador , fur la mort de M. fon Père.*

**V**OUS avez bien jugé , MONSIEUR , que je regretterois la perte que vous avez faite de M. votre Père , & que je compatirois à votre douleur. Il vous laiffe les véritables biens , qui font fes vertus & fes bons exemples , & les plus folides confolations , qui font une longue continuation de sagesse & de piété , une vie de Chrétien & une mort de Patriarche. Vous avez raifon pourtant d'être touché d'avoir perdu un Père , qui étoit honoré dans votre Ville & qui méritoit de l'être , & que vous regardiez comme la fource des bénédictions que Dieu répand fur votre famille. Je vous fouhaite une auffi longue pratique de bonnes œuvres ; & perfuadé qu'il ne manque à la perfection de votre mérite , que ce qu'un âge comme le fien y peut ajouter , je félicite Messieurs vos enfans de retrouver en vous ce que vous perdez en M. votre Père. Je fuis auffi parfaitement qu'on le peut être , MONSIEUR , votre , &c.

*A Nîmes , ce 26 Février 1702.*

### L E T T R E C X V I I I.

*A M. l'Abbé Grimaldi , accompagnant M. le Nonce en Espagne.*

**J'**APPRENDS avec plaifir , MONSIEUR , par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire l'heureux fuccès de votre voyage jufqu'à Marseille. Je n'ai pas douté que vous ne fufliez reçu par-tout comme il convient , & comme vous le méritez. Ceux-là me paroiffent les plus heureux qui vous ont retenu chez eux plus long-temps. Vous attendez la décifion de votre fort fur la route que vous devez tenir ; l'Oracle parlera fans doute bientôt , & je devine que vous vous rembarquerez pour aller joindre le Roi d'Espagne dans le Milanois ; fi cela eft , je fouhaite que la mer foit plus douce & plus tranquille pour vous qu'elle ne l'a été , & qu'elle répare par le plaifir d'une heureufe navigation ,



les frayeurs qu'elle vous a causées par ses tempêtes : que si l'on vous renvoyoit en Espagne pour y attendre S. M. C. je comprends bien, qu'encore que vous soyez résigné à toutes les volontés du saint Père, vous n'aimeriez pas trop à revenir sur vos pas ; mais vous me permettriez de me réjouir de l'espérance de vous revoir, & de profiter de l'occasion d'un second passage, peut-être mieux que de celle du premier. Agréez que je fasse ici mes complimens à M. l'Abbé. . . & que je vous assure que personne, MONSIEUR, n'est plus parfaitement à vous que votre, &c.

*A Nîmes, ce 20 Mai 1702.*

## LETTRE CXIX.

*De condoléance à M. de Betoulaud.*

**J**E suis bien-aîsé, MONSIEUR, que le Père Lempereur vous ait donné de mes nouvelles, & vous ait fait souvenir de moi lorsqu'il a passé par Bordeaux : il m'a fait par hasard un plaisir qu'il m'auroit fait par commission, si j'avois su qu'il dût avoir quelque relation avec vous. . . Vous m'apprenez la mort de Madame votre mère, & votre affliction par conséquent. Je regrette la perte que vous avez faite, & je compatis à votre douleur. Tel que je vous connois, vous n'avez pas épargné vos larmes, & telle que vous la décrivez, elle les a bien méritées. Une femme qui a de la piété, de la raison, de l'esprit, quoiqu'elle ait quatre-vingt-trois ans, n'est pas vieille, du moins n'est-elle pas incommode ; & quand on a une bonne mère, eût-elle vécu un siècle ; on la perd toujours trop tôt. Le Roi semble avoir pris soin de vous consoler en vous envoyant le livre de ses médailles : c'est un présent qui vous doit être bien précieux : c'est une marque de son estime, & un titre de distinction pour vous. Je souhaite qu'il vous arrive souvent des prospérités encore plus grandes, & que vous me croyiez toujours avec le même attachement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Sommières, ce 14 Septembre 1702.*



## L E T T R E C X X .

*De piété à la Sœur Angélique du Saint-Esprit , après qu'elle  
eut été reçue à la Profession à la fin de son Noviciat.*

**J'**AI eu, MA TRÈS-CHÈRE SŒUR, une sensible joie d'apprendre avec quelle sagesse & piété vous vous êtes conduite dans votre Noviciat, & avec quelle affection & charité votre Communauté vous a reçue, après un dernier examen, à faire profession dans leur Monastère. Vous voilà donc heureusement arrivée au pied de la croix de J. C. pour y consommer votre sacrifice. Il vous est glorieux d'avoir été jugée digne de la société de ces saintes Filles, que Dieu a choisies pour donner dans ces temps relâchés, l'exemple d'une vie austère & pénitente, & pour faire voir quelle est la force de sa grâce, dans la foiblesse même du sexe. Ce qui me fait croire que vous remplirez votre vocation, c'est l'estime qu'il me paroît que vous en faites; & ce qui me fait espérer que vous serez heureuse, c'est que vous connoissez votre bonheur. C'est à vous à répondre par votre fidélité aux miséricordes que Dieu vous a faites. Vous êtes présentement fille élue de sainte Claire. Vous ne devez plus tenir au monde que par les seuls liens de la charité, je veux dire, par les prières que vous ferez pour la conversion de ceux qui y sont. Du reste vous ferez honneur à votre Monastère par l'observance exacte de votre Règle, & soutenue par les bons exemples de vos Mères, vous serez un jour l'exemple de celles qui viendront après vous. Il faut que vous employiez le temps qui vous reste jusqu'à votre Profession à préparer le bucher sacré où vous devez être immolée. Je voudrois bien que mes affaires & celles de mon Diocèse me permissent d'aller faire la cérémonie de votre consécration à Dieu; j'y assisterai en esprit & par mes prières. Je vous demande les vôtres, sur-tout ce jour-là, & suis de tout mon cœur, MA TRÈS-CHÈRE SŒUR, votre, &c.

*A Sommèthes, ce 28 Septembre 1702.*

## L E T T R E C X X I .

*De piété à l'Abbesse de sainte Claire, sur le même sujet.*

**L**A Sœur Angélique, MA RÉVÉRENDE MÈRE, me mande, & vous me faites l'honneur de me le confirmer,

qu'elle a été reçue, au dernier examen, à la Profession, par le consentement de toute votre sainte Communauté. Elle attribue cette grâce plutôt à votre charité, qu'à son mérite, & se dispose à se rendre digne par sa ferveur & par son entier détachement du monde, de la bonne opinion que vous avez eu d'elle. Que ne peut-on pas avec la grâce de Dieu, & vos instructions jointes à vos exemples? J'aurois été volontiers faire la cérémonie de cette Profession, tant pour rendre cet office à notre chère Sœur, que pour avoir la consolation de me recommander à vos prières, & de vous assurer que je suis avec une estime & une considération particulière, MA RÉVÉRENDE MÈRE, votre, &c.

*A Sommières, ce 28 Septembre 1702.*

## L E T T R E C X X I I.

*Au R. P. de la Chaise, sur le Jugement qu'on attendoit du Pape, au sujet des affaires de la Chine.*

**V**OUS m'apprenez, MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE, que quelques personnes ont écrit à Rome à Sa Sainteté, que toute l'Eglise Gallicane se soulevoit contre le saint Siège, sur la lenteur à condamner les opinions des Missionnaires de la Chine, & que si le Décret du Pape Alexandre VII n'étoit promptement cassé, ce seroit un obstacle perpétuel à la conversion des Hérétiques de France. Je n'ai point eu de part à ces lettres; je ne sai qui sont les personnes qui les ont écrites, & je veux croire qu'ils ont eu plutôt intention de solliciter un jugement qu'ils regardent comme utile à l'Eglise, que de décrier votre Compagnie, estimable par tant d'endroits, & qui a toujours protesté qu'elle étoit prête à se soumettre dès que le Pape auroit parlé.

Pour ce qui regarde mes sentimens, MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE, depuis que l'affaire des cérémonies Chinoises a été portée au Tribunal du saint Office, j'ai souhaité, & je ne doute pas que vous ne l'ayiez souhaité de même, qu'elle fût promptement terminée par l'autorité du saint Siège. Le Roi qui veille toujours au repos & à l'honneur de l'Eglise, voulut bien prendre soin de calmer ces contestations, où le zèle auroit pu s'échauffer au-delà même de la science, & d'arrêter ces écrits sans fin, où la contrariété

des opinions fait douter de tout , où l'on couvre la vérité à force de la vouloir éclaircir , & où la charité se trouve souvent blessée. On peut dire sur cela , que vos Ecrivains dans leurs réponses ont eu le mérite & l'avantage de la modération.

Le Pape , à qui il appartient de juger la cause de Dieu , & de régler la pureté du culte chrétien , a pris connoissance de cette affaire : elle a été instruite dans les formes ; les Congrégations ont été tenues , chacun a produit ses raisons ; les suffrages ont été portés à Sa Sainteté , & il semble qu'il ne tient plus qu'à la décision. On a sujet de la désirer comme le seul moyen de remettre l'ordre & la paix dans toutes les Missions de la Chine ; d'avancer l'œuvre de Dieu dans cette Eglise naissante ; de réunir les Ouvriers évangéliques , & d'affermir les Fidèles de cette nation , encore foibles dans la Foi , par la parole de la vérité , par la conduite uniforme & pacifique des Missionnaires qui la leur prêchent.

Mais je suis d'avis, MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE , d'attendre cette décision avec patience. Ces manières peu respectueuses de solliciter le saint Siège , ces menaces du soulèvement du Clergé de France , également frivoles & indiscrettes , ces conditions qu'on veut imposer à son Juge , ne feront pas facilement approuvées. J'attribue la suspension de ce Jugement à l'exacritude & à la prudence de Sa Sainteté , qui connoît les difficultés de cette affaire , qui consiste en faits dont les parties ne conviennent pas ordinairement , qui dépend de la connoissance des mœurs , des usages , des intentions même d'une nation éloignée , qui suppose l'intelligence d'une langue , que les Européens n'apprennent qu'imparfaitement , & après long-temps , & qui doit être fondée sur des principes sûrs & des relations incontestables , ce qui ne se peut trouver qu'avec peine.

Le saint Père craint que le Décret qu'il va faire n'ait le même sort que celui de deux de ses Prédécesseurs , qui ont décidé la question qu'on dispute encore devant lui. Il voit des gens de bien accusés & des gens de bien qui accusent , & ne peut croire que les uns ni les autres soient allés aux extrémités du monde , pour y rompre la charité , ou pour y favoriser l'idolâtrie , & qu'ils y deviennent les prévarica-

reurs d'une Religion dont ils font prêts d'être les Martyrs. Il veut faire rendre à Dieu le culte religieux qu'on ne doit qu'à Dieu, & laisser aux hommes ces honneurs d'amitié, de reconnoissance & d'estime civile, que Dieu permet qu'ils se rendent les uns aux autres. Les soins qu'il a pris de s'instruire de tout; les audiences qu'il a données, le Légat qu'il envoie sur les lieux, marquent assez le dessein qu'il a de prononcer un jugement juste & durable.

J'ai donc cru, MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE, que c'étoient les précautions que cherche Sa Sainteté qui l'avoient retenue, & non pas les sollicitations ou les affections particulières. Grâce au Ciel nous avons un Pontife sage, éclairé, dégagé de toute passion, qui a fait connoître jusqu'ici par sa conduite, que la chair & le sang ne lui révèlent rien, & qu'il ne prend d'autres impressions que celles de la vérité & de la justice.

Pour le Décret du Pape Alexandre VII, je ne fais pas les raisons qu'on a de le demander: car on n'en peut avoir d'exiger de son Supérieur qu'on le casse. C'est au saint Père à examiner sur ces connoissances présentes, s'il s'y trouve quelque article à réformer, & à tirer ensuite du fort de sa sagesse, ou plutôt de la sagesse divine qui est avec lui, & qui travaille avec lui, les règles & les motifs de son jugement. Que ce retardement à décider sur ces différens des Missionnaires, soit un obstacle à la conversion des Hérétiques de France, je ne m'en suis point apperçu dans mon Diocèse, quoiqu'il y en ait un très-grand nombre: ce qui se passe à la Chine n'étant d'aucune conséquence pour le rétablissement de leur Religion; ou ils l'ignorent, ou ils le regardent comme étranger & indifférent. Il se peut faire que quelques-uns d'entre eux aient raisonné sur les honneurs qu'on rend à Confucius & aux Ancêtres de cet Empire, & qu'ils aient ajouté cette nouvelle accusation d'idolâtrie à tant d'autres qu'ils ont faites depuis long-temps contre l'Eglise. D'ailleurs, dans les préventions qui leur restent contre le saint Siège, ils se plaignent de sa lenteur comme ils se plaindroient de sa précipitation, & comme ils blâment même son jugement quel qu'il puisse être.

Voilà, MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE, ce que je pense, en ce que je connois de cette affaire. On ne peut s'empê-

cher d'en souhaiter ardemment la fin ; pour la gloire de Dieu, pour le progrès de la Religion, pour l'honneur & le repos de ses Ministres, & pour l'édification des peuples convertis ou à convertir. Le Seigneur de la moisson n'a pas manqué d'envoyer de bons Ouvriers à cette terre, quoiqu'éloignée. Il faut le prier qu'il répande sur eux ses bénédictions de douceur & de paix, afin qu'ils fassent du fruit, & que leur fruit soit solide & durable. Quoique mon sentiment ne soit pas de grand poids, je vous l'écris pour répondre à votre lettre, & pour vous renouveler les assurances de l'attachement respectueux avec lequel je suis,  
**MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE, votre, &c.**

*A Nismes, ce 29 Septembre 1702.*

### L E T T R E C X X I I I.

*A Messieurs Brisacier & Tiberge, sur le même sujet.*

**J'**AI répondu, **MESSIEURS**, à une lettre du Révérent Père de la Chaise, du 13 de Septembre, au sujet des contestations sur le culte de Confucius, & sur le retardement de la décision que nous attendons du saint Siège. Je vois, comme tous les autres Prélats, les mauvais effets que produit dans l'Eglise un différent poursuivi avec tant de chaleur par deux partis qui font également profession de piété, & qui vont faire des Profélites & gagner des ames à Dieu, jusques aux extrémités du monde.

Il auroit été à souhaiter que ces disputes n'eussent pas fait tant d'éclat, & que la vérité jointe à la charité les eût étouffées par une bonne foi & un aveu réciproque, dans le pays où elles sont nées.

Mais enfin l'affaire a éclaté, & le saint Père en est le Juge. Je connois comme vous la conséquence qu'il y a qu'elle soit bientôt décidée pour la gloire du Seigneur, pour l'avancement de la Religion, pour le repos des Ouvriers évangéliques & pour l'édification des peuples qu'ils entreprennent de convertir. Cependant puisque Sa Sainteté qui connoît mieux que nous l'état de l'affaire & l'importance de la décision, diffère son jugement, je la crois plus sage que moi, & je ne doute pas qu'elle n'ait ses raisons pour le différer, autres que les sollicitations & les affections particulières,

que je ne crois pas capables d'affoiblir son zèle ni sa justice.

J'avoue qu'il faut désirer la fin de ces divisions, qu'on doit en gémir devant Dieu, & supplier humblement le Pape de les terminer par un Décret décisif, auquel je ne doute pas que tout le monde ne se soumette. Mais comme il y auroit de la mauvaise foi & de l'injustice à tâcher par des délais affectés de retarder ce jugement, on pourroit manquer de respect & de discrétion, en voulant le trop presser, par des sollicitations, qui semblent donner la loi à celui à qui on la demande.

Pour ce qui regarde les nouveaux Convertis, MESSIEURS, je ne réponds que de ceux de mon Diocèse, qui sont pourtant en assez grand nombre, je n'ai pas remarqué qu'ils aient fait attention à ce qui se passe à la Chine ou à Rome sur ce sujet pour s'en prévaloir, & en tirer quelque avantage contre l'Eglise Catholique; ils ne sont guère touchés de ces affaires éloignées, qui ne les flattent d'aucune espérance de rétablir celles de leur secte. En tous cas, lorsqu'on en a parlé devant eux, ou qu'ils ont parlé devant moi de ces contestations, & de la décision qu'on en attendoit, on s'est bien aperçu qu'ils étoient plus mal édifiés de la discorde des Missionnaires, que des lenteurs de la Cour de Rome.

Je n'ai pu refuser de rendre simplement ce témoignage à la vérité; & la charité qui ne pense pas le mal, m'a fait présumer qu'on ne devoit & qu'on ne pouvoit pas même en faire un mauvais usage. Je ne puis que faire des vœux pour la paix & la prospérité des missions, & vous assurer en même temps, qu'on ne peut être avec plus d'estime & de considération que je le suis, MESSIEURS, votre, &c.

*A Nîmes, ce 4 Octobre 1702.*

## L E T T R E C X X I V.

*De civilité & de piété à M. le Pelletier, sur la mort de sa fille.*

**J'**AI appris, MONSIEUR, avec beaucoup de déplaisir la mort de Madame la Présidente d'Aligre, & je ne doute pas que votre cœur, tout détaché qu'il est du monde, n'en ait été sensiblement touché. Son esprit, sa piété, sa sagesse, qui la faisoient honorer de tous ceux qui avoient l'honneur de la connoître, étoient les principales raisons qui vous la

faisoient aimer ; & jamais fille faite comme elle , n'a mieux mérité la tendresse d'un père fait comme vous. Vos affections étant toutes renfermées dans votre famille , vous en ressentez plus vivement les pertes que vous y faites , & Dieu vous afflige véritablement , lorsqu'il vous prive des seules consolations que vous vous êtes réservées pour votre retraite. Cependant , MONSIEUR , vous avez dans la mort de Madame votre fille tout ce qui peut adoucir votre douleur ; sa vie toujours chrétienne & conforme à l'éducation qu'elle avoit reçue de vous ; sa maladie où elle a possédé son ame dans sa résignation & sa patience , & toutes les apparences de son salut & de son repos éternel. Ces tristes séparations pourroient dégoûter de ce monde ceux qui n'en sont pas déjà dégoûtés , mais du moins elles nous font voir qu'il ne faut s'attacher qu'à Dieu qui ne finit point , & qui seul doit remplir les vides qui se font dans nos cœurs , par la perte des personnes qui nous sont chères. Je vous prie , MONSIEUR , de me pardonner cette petite moralité qui m'est échappée. Je sai que les sentimens de la Religion prévalent en vous à ceux du sang & de la nature , & qu'on ne peut rien ajouter aux réflexions que vous avez faites , & que vous faites tous les jours sur les fragilités & les misères de cette vie. Je ne puis que vous assurer que je prends part à votre perte , que je compatis à votre douleur , & que je suis toujours avec un sincère & respectueux attachement , MONSIEUR , votre , &c.

*A Nismes , le 10 Octobre 1702.*

### L E T T R E C X X V.

*De piété à la Sœur Angélique du Saint-Esprit , sur sa Profession.*

**C'**EST une grande joie pour moi , MA TRÈS-CHÈRE SŒUR , d'apprendre par vous-même votre satisfaction & votre bonheur. Vous voilà enfin consacrée à Dieu pour toujours , & clouée à la Croix de Jesus-Christ. J'ai loué mille fois votre résolution ; c'est Dieu qu'il faut louer de vous l'avoir donnée & de vous l'avoir fait accomplir. Je ne doute pas que vous ne reconnoissiez de plus en plus les miséricordes du Seigneur , qui vous a tirée du monde pour vous renfermer dans un Monastère , où l'on n'a de commerce qu'avec



le Ciel , & où l'on jouit par avance des douceurs que les Saints y goûtent par la paix intérieure de l'ame , & par le mépris de tous les liens & de tous les plaisirs de la terre. Je m'estime heureux d'avoir pu contribuer à vous avancer votre Profession. J'espère que vous ne m'oublierez pas dans vos prières , vous aurez toujours part aux miennes , & personne ne prendra plus de part que moi aux grâces que Dieu vous fera dans la suite. Je vous prie de témoigner à votre Révérende Mère , la part que je prends aux obligations que vous lui avez , & de me croire très-véritablement en Notre-Seigneur , MA CHÈRE SŒUR , votre , &c.

*A Nîmes , ce 31 Octobre 1702.*

## L E T T R E C X X V I.

*De piété à un Curé , pour l'encourager contre les frayeurs causées par les Fanatiques.*

**J**E vois par votre lettre , MONSIEUR , les désordres arrivés dans votre voisinage & les dangers dont vous êtes menacés , vous & les Prêtres qui se sont réfugiés auprès de vous. J'avoue que les jours sont mauvais , & qu'il est à souhaiter que Dieu les abrège en faveur de ses élus ; mais il faut avoir du courage , prendre les précautions raisonnables , vivre avec plus de circonspection & plus d'attention sur nous-mêmes , & attendre que Dieu à qui nous sommes , soit que nous vivions , soit que nous mourions , accomplisse sa sainte volonté en nous. M. de Basville m'a mandé , qu'il vous avoit envoyé les secours que vous lui aviez demandés , & je crois que vous devez être plus en repos présentement : Ces scélérats sont vivement poursuivis ; trois de leurs Chefs ont été tués , & l'on remarque que plusieurs jeunes hommes se retirent secrètement dans leurs maisons , désabusés par les mauvais succès , & rebutés par la misère & par les dangers où ils sont. Ainsi , il est à croire que nous serons bientôt tranquilles de ce côté-là. Les Troupes se multiplient , & les ordres se donnent pour en assembler de nouvelles : la saison même réprimera ces Rebelles. Peut-être qu'après ces derniers efforts de l'hérésie mourante , la vexation donnera de l'entendement & rendra les méchants plus dociles , par la connoissance qu'on leur donnera de leurs crimes & de leur im-

puissance. Il faut bien se garder d'abandonner le service des Paroisses. C'est l'intention de ces gens-là d'effrayer les Catholiques, & sur-tout les Ecclésiastiques, & de faire cesser les exercices de notre Religion ; mais il faut tout faire avec prudence. Pour ce qui regarde les Offices du Dimanche, la Messe, Vêpres, la prière, vous faites bien de ne rien changer à vos usages ordinaires, puisque votre peuple y assiste volontiers, & que ce dérangement pourroit le relâcher dans la suite. Il est temps de prier & d'augmenter les prières, bien-loin de les diminuer. Vous pourriez, en tout cas, mettre un corps-de-garde & des sentinelles pendant les Offices. Mais enfin il faut se confier en Dieu, & ne pas craindre avec excès. Pour moi, je me ferai toujours un plaisir de vous donner ou de vous procurer tous les secours dont vous pourrez avoir besoin. Confirmez vos frères ; & croyez-moi, MONSIEUR, entièrement à vous.

*A Nîmes, ce 1 Novembre 1702.*

### L E T T R E C X X V I I.

*De civilité à M. le Pelletier, sur l'état du Diocèse d'Angers ;  
& sur celui de Nîmes, pendant les troubles des Fanatiques.*

J'AI lu avec plaisir, MONSIEUR, ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur l'état florissant du Diocèse d'Angers, où vous avez fait un voyage. Un Prélat appliqué à tous ses devoirs, des Prêtres élevés dans les Règles & dans les fonctions de leur Sacerdoce ; des peuples solidement instruits ; l'Ordre établi dans les Paroisses de la Ville & de la campagne ; la Religion connue & pratiquée ; la Cathédrale ornée & bien servie ; les Maisons Episcopales ou bâties ou réparées, & tout cela par les soins d'un Evêque, & par les secours d'un Abbé, vos fils tous deux selon la chair & selon l'esprit ; c'est pour vous, je l'avoue, une consolation de Patriarche... J'y suis d'autant plus sensible, MONSIEUR, que je connois que vous en êtes touché, & que je vois nos Eglises dans un état bien différent de celui-là. Une troupe de Revoltés, sous le nom de Fanatiques, s'est glissée dans nos Diocèses depuis quelque temps. Ils se sont appliqués à pervertir la jeunesse, sur laquelle nous fondions nos espérances pour la Religion. Ils ont gagné les enfans  
sous

sous prétexte de leur communiquer le Saint-Esprit, & leur ont appris quelque jargon tiré de l'Écriture, qui leur faisoit attendre la délivrance d'Israël. Ils appuyoient cela du passage de Joël, que le temps étoit venu que les garçons & les filles prophétiferoient. Ces enfans joignoient à leurs discours des convulsions & des tremblemens qu'on regardoit comme des opérations de l'Esprit de Dieu. Les Pères étoient ravis d'avoir de petits Prophètes dans leurs familles. Les voisins s'assembloient pour les ouïr, le libertinage s'y mêloit, & les gens même d'ailleurs raisonnables croyoient voir quelque chose de miraculeux dans ce qui favorisoit leur Religion... De-là venoient les assemblées d'abord la nuit; après, le courage croissant, en plein jour. On tâchoit de les dissiper. On arrêtoit, on punissoit quelques-uns des plus coupables. La crainte retenoit un peu les esprits, mais il étoit aisé de s'apercevoir qu'elle n'ôtoit pas la mauvaise volonté.

L'affaire de M. l'Abbé du Cheila arriva en ce temps-là. Environ quarante ou cinquante de ces mutins s'attroupèrent & vinrent fondre sur sa maison & le massacrèrent, &c.

*A Montpellier, ce 29 Novembre 1702.*

## L E T T R E C X X V I I I.

*De compliment à M. l'Abbé de Roquette, sur son Oraison funèbre du Roi Jacques.*

**L**E s premiers embarras de nos Etats, MONSIEUR, m'ont empêché, non pas d'admirer ni de louer votre Eloge funèbre du feu Roi d'Angleterre, mais de vous rendre compte de mon admiration & de mes louanges; ce retardement ne vous a pas été défavantageux. J'ai recueilli les suffrages de plusieurs Prélats connoisseurs qui sont ici, & qui veulent bien que je joigne leur sentiment au mien. Vous ne pouviez donner un ordre plus convenable à votre sujet; il ne falloit rien laisser perdre d'une vie illustre dans ses prospérités, & plus encore dans ses disgraces. Vous avez relevé les faits historiques par des expressions nobles, par des peintures vives & par des réflexions chrétiennes. Le portrait du Prince est ressemblant par-tout, & vous y avez mis les couleurs qu'il faut. On ne peut lire le récit de sa mort sans émotion, tant il est éloquent & pathétique. On voit un Roi,

on voit un Saint ; ses douleurs , ses consolations , ses paroles , ses sentimens , tout passe dans le cœur du Lecteur , & y répand une tristesse mêlée de joie que la piété & la dignité du sujet font naître. Enfin , MONSIEUR , vous êtes heureux d'avoir eu une si grande matière à traiter & si digne du Ministère évangélique. Je prendrai toujours part à votre gloire , & ferai ravi de vous témoigner en toute rencontre la véritable estime & la considération particulière avec laquelle je suis , MONSIEUR , votre , &c.

*Le 2 Décembre 1702.*

## L E T T R E C X X I X.

*De civilité à l'Abbesse de sainte Claire.*

**J**E recevrai toujours avec plaisir , MA RÉVÉRENDE MÈRE , les recommandations qui viendront de votre part. Je n'ai pas oublié celle que vous m'avez faite en faveur de Messieurs Bonafons de Capstant. Il me suffit que vous preniez quelque part à leurs intérêts , pour faire tout ce qui dépendra de moi auprès de M. de Basville , pour rendre service à ces Messieurs. Je lui ai parlé de leur affaire ; mais l'embarras où l'on est par celles des Etats & par le passage du Roi d'Espagne , est cause qu'il n'a presque pas le temps de penser aux autres ; après que la foule aura passé , je verrai derechef M. l'Intendant , & je le solliciterai en faveur de ces Messieurs. J'avois déjà appris avec plaisir que la Sœur Angélique remplit les fonctions de votre Règle avec une piété exemplaire dont votre Communauté est édifiée ; je ne doute pas qu'elle ne devienne une bonne & sainte Religieuse. Il faut qu'elle modère sa trop grande ferveur , afin d'avoir plus de forces pour mieux & plus long-temps servir Dieu. Je vous demande , MA RÉVÉRENDE MÈRE , un peu de part dans vos prières & dans celles de votre Communauté , auxquelles j'ai beaucoup de foi , & d'être toujours bien persuadée que je suis très-parfaitement votre , &c.

*A Montpellier, ce 6 Décembre 1702.*



## L E T T R E C X X X.

*De piété à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs  
causées par les Fanatiques.*

**J**E ne manquerai pas de solliciter M. de Bafville, MONSIEUR, de vous envoyer les secours dont vous pouvez avoir besoin. Il me promet de chercher quelque moyen de payer votre garde pour le passé, & de vous fournir un détachement de troupes pour vous garder à l'avenir. Il est à Uzès ; je l'attends tous les jours ici, & je renouvelerai mes instances pour vous mettre en fureté. Jamais temps ne fut plus malheureux que celui-ci. Les dangers deviennent toujours plus grands, & il semble qu'on ait toujours plus de peine à être assisté. Rien ne coûte à ces scélérats pour faire du mal, & tout coûte quand il faut secourir des gens de bien. Ceux qui gouvernent sont bien embarrassés, quelque bonne intention qu'ils aient. Il fort des ennemis de tous côtés, & il n'y a ni assez de troupes, ni assez d'argent pour les réprimer. Cependant j'espère qu'on les trouvera & qu'on délivrera le pays des craintes & des malheurs qu'ils y causent. Pour ce qui vous regarde, je loue votre courage & celui de vos Confrères qui sont avec vous. J'ai cette confiance en Dieu qu'il vous conservera, & que vous résisterez plus par votre foi & par vos prières, que par les armes de ceux qui vous défendent des lions rugissans qui rôdent autour de vous pour vous dévorer. On est actuellement après eux ; les troupes d'ici & d'ailleurs ont marché vers Uzès & vers le Saint-Esprit, pour tomber sur cette troupe audacieuse que M. de Julien poursuit. Dieu veuille bénir ceux qui combattront pour sa Religion, en attendant que M. l'Intendant vous envoie des troupes, à quoi je travaillerai efficacement. Je vous envoie dix louis d'or, dont vous vous servirez pour payer vos Soldats. Encouragez toujours votre peuple, confirmez ceux qui se soutiennent, relevez ceux qui tombent, nourrissez-vous de la parole de Dieu les uns & les autres, & croyez-moi, MONSIEUR, tout à vous, &c.

*A Nîmes, ce 3 Janvier 1703.*

L E T T R E S  
L E T T R E C X X X I.

*De civilité chrétienne à une Religieuse, sur la crainte des  
Fanatiques.*

VOTRE dernière Lettre, MADAME, m'avoit affligé par le récit des frayeurs qu'une fausse alarme vous avoit inspirées. Celle que je reçois aujourd'hui me console par les vœux que vous faites pour moi au commencement de cette année, & par la tranquillité que votre raison a remise dans vos esprits. Il est permis d'avoir des craintes & de prendre des précautions raisonnables, & je sens bien que je ne ferois pas en repos, si je vous savois dans quelque danger. J'ai appris, & vous me le confirmez, qu'il y a de l'ordre dans votre Ville, qu'on s'y garde exactement, & que tout le monde y est bien intentionné pour la défense de la Religion & de la Patrie. Ces scélérats savent ces bonnes intentions, & n'iront point attaquer des gens qui ont le courage de se défendre. Vos prières leur feront d'un grand secours, & vous leur rendrez bien devant Dieu, la sûreté qu'ils vous procurent. Je vous souhaite toute sorte de repos, afin que vous puissiez servir le Seigneur sans interruption & sans relâche. Je salue très-affectueusement toute la Communauté, & suis entièrement à vous, MADAME, & à elle, &c.

*A Montpellier, ce 4 Janvier 1703.*

L E T T R E C X X X I I.

*De piété à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs  
causées par les Fanatiques.*

J'E suis arrivé heureusement ici, MONSIEUR, le même jour qu'on porta le corps de M. Paul à Bernis où je passai. On ne peut assez déplorer les malheurs qui nous affligent. Mais Dieu ne permettra pas que l'enfer prévale. Voici des troupes qui arrivent de tous côtés, de Provence, de Catalogne, d'Allemagne, d'Italie, & j'espère que nous ferons en sûreté. Quoi qu'il en soit, nous cherchons d'où nous peut venir le secours, & il nous doit venir du Seigneur. *Auxilium nostrum à Domino.* Je vous écrirai plus au long. Saluez les Curés qui sont avec vous. Je songerai à tous les moyens de vous consoler. Je suis de tout mon cœur, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 17 Janvier 1703.*

## L E T T R E C X X X I I I.

*De civilité à Madame de Boucard Religieuse , sur la crainte des Fanatiques.*

**G**RACES à Dieu , MADAME , me voilà arrivé heureusement dans mon Diocèse & dans ma maison. Je n'ai craint ni prévu aucun péril dans mon petit voyage , & le secours de vos prières m'en eut garanti s'il y en avoit eu. Je vous suis pourtant obligé d'avoir eu quelque inquiétude sur mon sujet. L'approche des troupes du Roi a bien arrêté l'insolence de quelques esprits mal intentionnés , qui se font un peu trop manifestés. Ces troupes arrivent ici après demain , & ceux qui vous ont fait craindre craindront à leur tour. Il faut se confier en Dieu , le prier , le servir & obtenir de lui la paix que lui seul peut donner au Monde & à la Province. Je salue toute votre Communauté , & suis , MADAME , parfaitement à vous , &c.

*A Nismes , ce 25 Janvier 1703.*

## L E T T R E C X X X I V.

*De civilité à M. Robert , dont il souhaitoit le frère pour Prévôt de son Eglise.*

**C**E seroit un grand plaisir pour moi , MONSIEUR , si je pouvois avoir M. votre frère pour Prévôt de ma Cathédrale. Jen ai écrit fortement au Père de la Chaise , & lui ai représenté que le mérite du sujet , la longueur de ses services , la connoissance qu'il a des affaires du Diocèse , le bon ordre de mon Chapitre & ma propre consolation me faisoient espérer & souhaiter que le Roi voulut bien lui faire cette grâce. Je renouvelerai de temps en temps mes offices , tandis que vous ferez vos sollicitations de votre côté. Je sais qu'il y a bien des gens qui se remuent , Chanoines & autres. Nous voyons la raison & la justice , mais le choix & le succès dépendent du Ciel. Je vous prie de croire que je n'y oublierai rien , & que je suis avec un sincère & parfait attachement , MONSIEUR , votre , &c.

*A Nismes , ce 20 Février 1703.*

## L E T T R E C X X X V.

*De piété à la sœur Angélique du Saint-Esprit.*

**J**E suis bien aise, MA CHÈRE SŒUR, que votre fanté soit rétablie & que vous soyez en état de suivre la Communauté dans toutes les observances de la Règle. Voici le saint temps de Carême, qui est une saison de bénédiction que Jesus-Christ a consacrée par sa retraite & par son jeûne. Il faut se retirer au-dedans de soi, & dans sa solitude intérieure se défaire de tout ce qui peut avoir rapport au monde. On n'y doit penser que pour déplorer le mal qui s'y fait, & pour remercier Dieu des dangers dont il nous a retirés. J'ai beaucoup de joie d'apprendre que les petits ornemens que je vous ai envoyés, vous ayent paru convenables à la dévotion que vous aviez eue. Je vous prie de continuer les prières & les vœux que vous lui adressez pour moi dans ce temps fâcheux où tous nos nouveaux Convertis se révoltent & exercent mille cruautés contre les Catholiques. Priez pour les Prêtres, pour la Religion & pour l'Eglise. Je vous enverrai mes Sermons par la première commodité. Témoignez à votre Révérende Mère & à toutes vos chères Sœurs la reconnoissance que j'ai des prières qu'elles font pour moi, & croyez que je suis parfaitement en Notre-Seigneur, MA CHÈRE SŒUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 20 Février 1703.*

## L E T T R E C X X X V I.

*A Madame de C... sur les cruautés des Fanatiques.*

**L'**E T A T où nous sommes dans nos Diocèses, MADAME, est si triste & si plein de troubles, qu'il faut nous pardonner si nous ne sommes pas toujours fort réguliers à écrire & à répondre même aux lettres que nous recevons. Les Fanatiques deviennent tous les jours plus furieux. Leurs troupes se multiplient & grossissent à tous momens. Tout le pays se soulève & se joint à eux. On a beau les poursuivre, on n'a pas assez de monde à leur opposer. Comme ils savent mieux les chemins, & qu'étant maîtres de la campagne, ils reçoivent de tous côtés des secours pour vivre & des avis



pour se fauver, ils échappent toujours, & tuent impunément les Prêtres & les anciens Catholiques dans les Villages où ils en trouvent; n'épargnant ni sexe ni âge; exerçant même sur eux des cruautés inouïes. Nous n'oserions sortir de nos Villes sans escorte, & nous savons qu'on tient dans nos Villes mêmes des discours séditieux, qui marquent que nous ne sommes en sûreté que parce que nous y avons des troupes pour nous garder. Cependant les Eglises sont fermées, les Prêtres fugitifs, l'exercice de la Religion Catholique aboli dans la campagne, & la frayeur répandue par tout. M. le Maréchal de Montrevel est très-propre à terminer cette affaire; mais que peut-il faire s'il n'a des forces suffisantes? J'espère que le Roi lui enverra les secours dont il a besoin, & que Dieu apaisera sa colère. Ces mouvemens nous causent mille sortes d'affaires pour la protection des Prêtres, pour le maintien du service dans les Paroisses, & pour tout ce qui regarde la Religion. Je vous demande vos prières & celles de beaucoup de gens de bien que vous connoissez, afin que Dieu fasse cesser les maux qui affligent nos Eglises. Je suis aussi parfaitement qu'on le puisse être, MADAME, votre, &c.

*A Nîmes, ce 7 Mars 1703.*

## LET TRE C X X X V I I.

*De piété à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causées par les Fanatiques.*

**L**E frère Gabriel, MONSIEUR, m'a donné des nouvelles de votre santé, de vos occupations, de vos craintes, de vos charités. Je loue Dieu de ce qu'il vous a tous conservés, & qu'il vous maintient en état de faire le service pour votre Paroisse & pour les étrangers qui y vont chercher leur consolation & leur sûreté. Je vous donne volontiers le pouvoir d'absoudre des cas qui me sont réservés. Je plains bien l'état malheureux où se trouve ce pauvre Diocèse. Je regrette bien la perte que nous avons faite de M. Marc. Il faut long-temps pour former un aussi bon Prêtre. Je me joindrai à Madame la Présidente pour parler en votre faveur à M. le Maréchal. Je suis, MONSIEUR, tout à vous, &c.

*A Nîmes, ce 23 Mars 1703.*

## L E T T R E C X X X V I I I.

*Relation des mouvemens & des cruautés des Fanatiques.*

**I**L faut enfin, MONSIEUR, vous faire part de nos tribulations & du malheureux état où nous sommes dans nos Diocèses. Je devois l'avoir déjà fait, soit pour me soulager & me donner à moi-même cette consolation, sachant la bonté que vous avez de vous intéresser à ce qui me regarde, soit pour vous demander le secours de vos prières dans une affaire qui doit toucher tous les gens de bien, & sur-tout ceux qui comme vous ont du zèle pour la Religion & pour la tranquillité publique. Je sai qu'on vous a donné des nouvelles de ce pays depuis le commencement de nos défordres, les unes vraies, les autres fausses & sans aucun fondement, comme étoit celle que j'avois été insulté par les Fanatiques; mais il n'y a rien qui ne soit possible ou croyable de tout ce qu'on impute à ces gens-là qui ont abandonné Dieu, & que Dieu a lui-même abandonnés.

Ces Fanatiques, MONSIEUR, sont présentement tous les Huguenots d'autrefois, qui sont ces nouveaux Convertis de la campagne séduits par des gens qui se disent Prophètes, qui prêchent la délivrance d'Israël, qui soufflent le Saint-Esprit aux garçons & aux filles, & leur apprennent un jargon & des contorsions extraordinaires, & qui se croient inspirés de tuer les Prêtres & les Catholiques, & de faire la guerre au Roi jusqu'à ce qu'il leur laisse rebâtir leurs Temples & pratiquer librement leur Religion. D'abord ils égorgèrent quelques Missionnaires. Comme ils étoient en petit nombre, on les dissipa & on les négligea; ils se rassemblèrent, leur troupe se mit en Campagne, grossit, brûla, massacra, jeta la frayeur par tout, par les horribles cruautés qu'elle exerçoit, enleva les armes des maisons, des châteaux, des compagnies mêmes de Bourgeoisie qu'on avoit levées tumultuairement, & parvint à armer de fusils deux ou trois cents hommes. Les autres suivoient avec des haches & des faux. Les munitions ne leur manquoient pas, chaque Village leur portoit des vivres, ils ne paroissoient que dans les bois ou dans les montagnes, & ne marchaient que la nuit, brûlant les Eglises, massacrant hommes, fem-

mes, enfans, & se trouvant le matin à six lieues de là. M. le Comte de B... se donne beaucoup de mouvement ; il n'avoit pour toutes troupes que des milices nouvellement levées, ou des Bourgeoisies dont il ne pouvoit se fier. La Cour ne craignit pas assez les commencemens de cette révolte. Les Régimens que nous demandions étoient nécessaires ailleurs ; toutes les guerres d'aujourd'hui se font loin de nous, on délibéroit long-temps sur les secours ; ces secours étant éloignés ne pouvoient venir que tard ; ceux qu'on tiroit de la Province ne suffisoient pas, quelque soin que prit l'Intendant. Cependant toute la campagne se soulevoit, les Prophètes & les Prophétessees faisoient par-tout des assemblées, dans lesquelles on enrôloit tous les jeunes gens. Il s'en est formé plusieurs troupes, à qui la foiblesse des nôtres donnoit du courage. La rage dont ils sont possédés leur fait supporter des fatigues extraordinaires & commettre mille crimes inouis. Près de cent Eglises brûlées, plus de trente Prêtres massacrés, près de deux mille Catholiques égorgés, & l'exercice de la Religion Catholique presque aboli dans trois Diocèses, & cela avec des inhumanités qui font horreur. Voilà ce qui s'est passé ici depuis huit mois. Le Roi enfin a eu pitié de nous, & nous a envoyé des Troupes réglées & un Maréchal de France pour les commander, & nous espérons que Dieu bénira ses armes & nous rendra notre première tranquillité... Nous avons été ici dans quelques dangers, & même pressans. Les paysans devenus bandits & courant jour & nuit dans la plaine, nous n'oserions sortir de la Ville sans péril ou sans escorte. Dès que M. le Maréchal de M... fut arrivé, il rassembla la Noblesse, la caressa & tâcha de lui relever le cœur par ses discours vifs & gracieux. Il rassura autant qu'il put les Catholiques effrayés avec raison. Il trouva peu de troupes, beaucoup d'ennemis, toutes les Seignes en feu, notre plaine habitée par des nouveaux Convertis entièrement révoltée, & commença bientôt à sentir le poids d'une affaire dont il est difficile de connoître de loin toute l'étendue. Les Fanatiques ne furent pas étonnés de son arrivée : peu de jours après ils vinrent au nombre de trois ou quatre cents à une lieue de cette Ville, comme pour le braver. Il marcha à eux avec une partie de la Noblesse du pays, un détachement des vaisseaux & le Régi-

ment de Dragons de Fimarcon , & les battit sans beaucoup de peine. Il en resta près de cent tués ou blessés. Le reste se sauva à la faveur de la nuit & des montagnes. Quelques-temps après s'étant avancé vers les Sevennes , il en battit encore une troupe d'environ neuf cents. Il en demeura trois ou quatre cents sur la place. Mais ces pertes sont bientôt réparées ; & les esprits étant gâtés comme ils sont , il leur vient des recrues de tous côtés plus qu'ils n'en veulent. Leur insolence étoit parvenue jusqu'à ce point , que dans Nîmes même ils publioient que le temps de la délivrance étoit venu , que notre règne étoit passé , & que le jour approchoit qu'ils auroient le plaisir de tremper leurs mains dans le sang des Catholiques. Ils osèrent même le Dimanche des Rameaux tenir une assemblée dans un moulin sans aucune précaution à la porte de la Ville ; & dans le temps que nous chantions Vêpres , chanter leurs Pseaumes & faire leur Prêche. M. le Maréchal sortit de sa maison , assembla quelques troupes , fit passer au fil de l'épée , hommes & femmes qui composoient cette assemblée au nombre de plus de cinquante personnes , & réduire en cendres la maison où elle se tenoit. Cet exemple étoit nécessaire pour arrêter l'orgueil de ce peuple. Mais, MONSIEUR , le cœur d'un Evêque est bien touché , & ses entrailles bien émues , quand il voit d'un côté verser le sang des Catholiques , & de l'autre celui des méchans , qui tout méchans qu'ils sont , sont une partie de son troupeau. On a fait depuis des enlèvement dans tous les Villages , de tout ce qu'il y a de gens séditieux , on a rendu tous les principaux habitans cautions de sommes d'argent assez fortes , & responsables de tout ce qui pourroit y arriver de mal , c'est-à-dire de meurtres & d'incendies. Après quoi toutes les troupes que le Roi envoie , qui sont un corps d'environ huit mille hommes , étant arrivées , M. le Maréchal de M... est à Alais pour les mettre en mouvement contre ces rebelles , que M. Julien , Maréchal de Camp , & M. Paratte Brigadier , doivent attaquer de leurs côtés. Cette guerre n'est pas comme les autres : ces Fanatiques ne sont , à la vérité , que des payfans ramassés & partagés en diverses troupes nombreuses ; mais ils ne laissent pas d'être disciplinés à leur manière. Leur férocité leur sert de courage , & ils ne craignent pas la mort , parce qu'ils savent bien qu'ils

l'ont méritée. Endurcis au travail & à la fatigue, ils marchent presque toujours, tout le pays étant pour eux, & recevant par tout où ils passent des vivres pour leur subsistance, & des avis pour leur sûreté. Ils ravagent impunément la campagne, vont chercher des retraites dans les montagnes ou dans les bois, & sont plus difficiles à trouver qu'à battre. Leurs chefs sont des gens de rien, prévenus de crimes, cruels & désespérés. Les autres sont abusés par des passages de l'Écriture mal appliqués, par des Prophéties ridicules, par des espérances de secours étrangers & des miracles prétendus faits ou à faire par l'Éternel en leur faveur.

Voilà, MONSIEUR, l'état véritable de la révolte des Seigneurs & de nos Diocèses, qui en sont voisins, & qui s'y trouvent liés par le commerce & par la Religion. À mon égard, je suis assuré que vous aurez la bonté de me plaindre, aussi-bien que mes Confrères qui sont dans le même cas. Nous voyons tout le fruit de nos travaux de dix-sept ans perdus, nous n'entendons parler que de meurtre & de carnage. Nous sommes les témoins de la désolation des peuples que Dieu avoit commis à nos soins, réduits à voir périr beaucoup d'innocens sans ressource & beaucoup de pécheurs sans conversion, à pleurer les maux qui nous accablent, & à craindre même les remèdes qui ne peuvent être que violens. Je joins à cette relation une copie de la Lettre Pastorale que j'adressai à tous les Fidèles de mon Diocèse dans les dernières semaines du Carême. Priez le Seigneur, MONSIEUR, qu'il dissipe cette cruelle tempête; & croyez qu'on ne peut être avec un attachement plus sincère & plus respectueux que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 25 Avril 1703.*

## LETTRE CXXXIX.

*De civilité & de piété à Madame Boucard, Religieuse.*

J'AI appris avec plaisir, MADAME, l'honneur que M. le Maréchal de M... & M. de B.... vous ont fait de vous aller voir dans votre Monastère. Cette visite s'est passée comme je l'avois souhaité, avec beaucoup d'honnêteté de leur part,

& beaucoup de modestie de la vôtre. Je m'y étois bien entendu. Il y a quelque satisfaction à des filles, quoique retirées du monde, d'être honorées par le monde même. Mais il ne faut pas prendre ces complaisances de civilité & de bienfiance pour des louanges de vérité & de mérite; & la différence qu'il y a entre ces Messieurs & vous, c'est que vous ne devez pas croire tout le bien qu'ils ont dit de vous, & que vous avez dû leur faire penser plus de bien qu'ils n'en ont vu. Je sai que vous êtes toutes en bonne santé, & que Madame de T... vous a bien aidé à faire les honneurs de la maison. Je sai de plus que vous priez le Seigneur pour moi, & vous savez aussi que je suis avec beaucoup d'affection tout à vous, &c.

*A Nîmes, ce 3 Mai 1703.*

### L E T T R E C X L.

*De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote, pour le féliciter sur une dignité obtenue.*

**J**E vous félicite, MONSIEUR, de votre nouvelle dignité. Votre Université ne sauroit plus se passer de vous voir à sa tête, & vous allez être Primicier perpétuel. C'est une bonne marque pour vous & pour vos Docteurs que ce choix réitéré qu'on fait de vous. Ce n'est pourtant pas sans occupations & sans quelques petits embarras. Les visites qu'on reçoit, les cérémonies qu'il faut essayer, les assemblées qu'il faut tenir, les discours qu'il faut prononcer, sans compter les repas qu'on donne, & l'assiduité des soins qu'on est obligé de prendre pour faire observer les Règlemens & conserver les privilèges; mais vous avez pour cette administration, outre l'habileté, la facilité que donne l'expérience. Je croyois recevoir aujourd'hui quelques exemplaires imprimés de ma Lettre Pastorale dont on avoit déjà fait furtivement une impression défectueuse, & j'avois dessein de vous en envoyer quelques uns pour Monseigneur de Sanvitâli, avant son départ; mais cela n'est que différé de quelques jours. Je vois partir avec regret ce sage & pieux Prélat. Personne ne connoît mieux son mérite, & ne souhaite plus sincèrement son élévation que je le fais, autant pour le bien de l'Eglise que pour sa gloire. Je vous prie de le bien

affurer de mes très-humbles respects ; & croyez-moi avec un sincère attachement, MONSIEUR, &c.

*A Nîmes, ce 30 Mai 1703.*

## L E T T R E C X L I.

*De civilité à Madame de Theyran, Religieuse.*

**C'**EST un bonheur, MADAME, que votre fanté & celle de Madame votre Sœur se soutiennent. Je me réjouis d'y avoir contribué ; & comme je m'y intéresse véritablement, je fouhaite que vous en jouissiez l'une & l'autre long-temps & sans aucune interruption. Il est vrai que j'ai reçu une lettre de Mademoiselle de M... qui m'a fait un fort grand plaisir, parce que j'y reconnois son bon cœur, & ses sentimens vertueux ; mais ce qui m'a plus satisfait encore, c'est qu'elle s'en est attirée l'estime de tout le monde. On parle d'elle avec éloge, avec honneur, avec distinction. Ceux mêmes qui n'aiment pas trop sa sagesse, ne peuvent s'empêcher de la louer. M. & Madame de B... en disent mille biens, & sa conduite est donnée pour modèle aux autres : cela vous fait honneur... Je suis tout étonné de n'être point à S... en cette saison. Je me sauve des chaleurs comme je puis ; & parmi les incommodités que je ressens le plus, c'est celle d'être arrêté ici, & de n'être pas à portée de vous dire quelquefois, que je suis véritablement, MADAME, votre, &c.

*A Nîmes, ce 21 Juillet 1703.*

## L E T T R E C X L I I.

*De civilité Chrétienne à Madame Boucard, Religieuse.*

**N'**AYANT pas la liberté de vous voir, MADAME, il faut que j'aie le plaisir de recevoir de vos nouvelles. Je ne suis point en peine sur votre repos, je sai que vous êtes en fureté dans votre Ville, comme moi dans celle-ci. Je n'y suis pas non plus sur l'ordre & sur la régularité de votre maison. Je sai que vous n'avez besoin pour cela que de votre propre piété & de l'attention que vous avez sur la fainteté de votre état. Je ne doute pas que vous ne persévériez dans la prière en ce malheureux temps où Dieu punit son peuple

par son peuple même, & où les méchans font des crimes pour irriter sa colère, sans que les bons songent assez à l'apaiser par leur pénitence. Je vois passer avec tumulte ces fêtes que j'avois accoutumé de passer si tranquillement chez vous. Le bon temps reviendra peut-être. Je me recommande aux prières de toute la Communauté, aux vôtres, à celles de Madame votre Sœur, & suis à vous avec estime & affection paternelle, &c.

*A Nîmes, ce 27 Août 1703.*

### L E T T R E C X L I I I.

*Sur les cruautés des Fanatiques, & sur les moyens de prévenir ces maux ou d'y remédier.*

**J**E fai, MONSIEUR, que plusieurs personnes ont eu l'honneur de vous écrire au sujet des alarmes où nous avons été en ce pays-ci, & dont nous ne sommes pas encore délivrés. Je me suis contenté d'en donner avis à M. de B... pour ne pas manquer à ce que je dois à mon Diocèse, & pour ne pas vous fatiguer de ces ennuyeuses & fatigantes redites.

Le projet que vous exécutez est sévère, & fera sans doute utile. Il coupe jusqu'à la racine du mal, il détruit les asiles des Séditieux & les resserre dans des limites où il sera plus aisé de les contenir & de les trouver. Nous nous étions bien attendus que durant l'expédition que vous faites dans les montagnes, les Rebelles tomberoient sur nous dans la plaine, & qu'ils feroient quelques désordres dans notre voisinage. Mais nous ne pouvions nous imaginer qu'ils y exerçassent tant de cruautés, & qu'ils vinssent brûler jusques sous nos yeux les Eglises, les Villages & les meilleurs domaines de notre campagne.

Comme les troupes que vous aviez eu la bonté de nous destiner n'arrivoient pas assez tôt, par des contre-temps que nous avons appris depuis, & que le danger approchoit, la frayeur se répandit parmi le peuple, l'émotion fut grande quand on vit du haut des maisons les métairies en feu, & ces incendiaires allant de l'une à l'autre impunément le flambeau à la main, & menaçant jusqu'à nos Faubourgs, où l'on voyoit aborder de toutes parts des gens effrayés des massacres qu'ils avoient vus.



Il faut pardonner en ces occasions à ceux qui sentent leurs pertes, ou qui en craignent de pareilles, les plaintes & les inquiétudes. Je fus même édifié de voir avec quelle ardeur tous les honnêtes gens vouloient sortir & tomber sur ces bandits.

Les Troupes que vous nous avez envoyées, MONSIEUR, ont remis quelque calme dans notre Ville ; & les ordres que vous leur avez donnés, s'ils sont bien exécutés, nous feront attendre votre retour dans la plaine avec quelque patience. Les peuples se plaignent que les Troupes en général ne se donnent pas assez de mouvement lorsqu'on leur donne des avis ou qu'on les appelle au secours de nuit ou de jour. Il se peut faire qu'on avertit mal ou trop tard, mais il conviendrait, pour rassurer la campagne, qu'il parut un peu plus d'action & de bonne volonté en ceux qui sont chargés de la défendre.

Il se rend ici tous les jours un grand nombre de Catholiques qui s'y réfugient, suivant votre Ordonnance. Je crois bien que votre intention est de comprendre parmi les anciens, certains nouveaux qui ont donné des marques, non-seulement de leur foi, mais encore de leur piété, & qui seroient plus exposés que les autres. Il y en a peu, mais il y en a, & ils méritent protection.

C'a été une bonne pensée d'attirer ainsi les Catholiques dans les Villes, & de leur faire trouver leur subsistance quand ils sont pauvres ; encore a-t-on assez de peine à les arracher de leurs foyers, où ils sont accoutumés avec leurs familles de mener une vie assez dure pour ne s'empreser pas à la conserver.

On ne peut mieux faire après tous les massacres qu'on a faits jusqu'ici de ces bonnes gens, que de les mettre à couvert de la rage des Fanatiques. Tout ce qui s'étoit introduit & formé des Catholiques dans ce pays huguenot, est presque égorgé ; il faut en préserver le reste. Ce sont les seuls fidèles serviteurs du Roi ; la seule espérance & le seul appui de la Religion... Il est étonnant qu'on ait souffert jusqu'ici que ce parti révolté se soit attaché à affoiblir & à détruire le corps de scélérats & de leurs adhérens, sans user de représailles à leur égard, du moins par des enlèvemens qui en diminuent le nombre & les forces.

Je vous ai vu, MONSIEUR, assez porté à cela, & peut-être avez-vous eu les mains liées. La Cour en viendra peut-être à la fin à des remèdes plus violens que ceux qu'elle a rejetés. Mais il ne m'appartient pas de faire le politique, vous connoissez l'affaire. Je m'assure que vous en sentez le poids, & que votre application autant que votre courage font nécessaires pour la terminer.

Plusieurs Communautés se sont adressées à moi pour vous supplier de modérer un peu le zèle de M. de G... qui les fatigue & les embarrasse, sur tout les anciens Catholiques. Il est fort ardent pour le service & toujours en action, ce qui est très-louable; mais il se plaît à faire des Ordonnances qui ne sont pas trop judicieuses. Il constitue les paroisses en frais sans permission; fait tenir des journées entières les compagnies bourgeoises des Villages sous les armes à l'attendre inutilement; écrit aux Catholiques de se tenir prêts pour aller s'opposer à la descente des ennemis, ce qui encourage les nouveaux Convertis & étonne les autres. J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre du Juge d'AIMARGUES. Je pourrais vous en faire voir d'autres. Si l'on ôte des Communautés les Catholiques qui sont en état de les défendre, elles seront bientôt brûlées par les nouveaux Convertis qui en demeureront les maîtres.

Je finis ma lettre, MONSIEUR, par une pensée que j'ai eue, qui n'a peut-être aucun fondement, & qui mérite pourtant quelque réflexion. Les rebelles depuis quelque-temps s'attachent fort aux environs de Saint-Gilles. Ils se font remis dans les marais. Ils ont brûlé trois ou quatre Métairies des Chevaliers de Malte sur les bords du Rhône, où ils ont même massacré un Commandeur. Ils s'avancent de ce côté-là & tuent tous les Valets de ces Métairies écartées. N'auroient-ils pas quelque espérance de quelques barques qui leur apporteroient quelque secours par l'embouchure du Rhône? Ne voudroient-ils pas favoriser quelque descente furtive du côté d'Aiguemortes, ou des Maries? Peut-être seroit-il bon de prendre quelque précaution là-dessus.

Je ne sai, MONSIEUR, ce que vous penserez de la liberté que je prends. Je me dédommage un peu de la retenue que j'ai eue jusqu'ici. J'ai remis votre dernière Ordonnance aux Consuls pour la faire exécuter. Je souhaite que votre expédition

dition soit bientôt finie, & que je puisse vous assurer qu'on ne peut être avec plus d'attachement & plus de respect que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 1 Octobre 1703.*

## L E T T R E C X L I V.

*De piété à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causées par les Fanatiques.*

**J**E serois bien content si je pouvois vous donner souvent de bonnes nouvelles, MONSIEUR. Il viendra peut-être un temps où nous aurons quelque consolation. Nous sommes présentement dans le temps de tribulation & de douleur. Je dis souvent avec Esther : *Traditi sumus ego & populus meus ut conteramur, & jugulemur & pereamus.* La Providence nous fournira quelque moyen de salut & de liberté. Je ne crois pas qu'on veuille inquiéter vos réfugiés. Ils n'ont qu'à servir Dieu avec affection. Je vous envoie la lettre que M. Paratte Brigadier m'écrit de Castres, vous verrez le calme qui y est. Je salue tous les Prêtres & les Fidèles qui sont avec vous, & suis, MONSIEUR, tout à vous, &c.

*A Nismes, ce 8 Octobre 1703.*

## L E T T R E C X L V.

*Au même, sur le même sujet.*

**J**E vois toujours avec douleur, MONSIEUR, le triste état de nos affaires. Nos maux sont sans consolation & presque sans espérance, si Dieu n'a pitié de nous. La malice croît chaque jour impunément ; & il n'y a ni force ni vertu qui nous soutienne. Il ne faut pas pourtant perdre courage, les secours du Ciel ne tarderont pas à venir, & nous connoîtrons que s'il nous a châtiés, c'étoit pour nous corriger, non pas pour nous perdre. La destruction de la Religion & de ceux qui la professent, ne touche pas assez le monde. Les uns s'accoutument à tuer les Catholiques, les autres s'accoutument à apprendre leur mort, sans songer qu'on ôte à Dieu & au Roi ses véritables serviteurs. On sentira long-temps cette perte. Je vous plains d'être témoin de ces massacres, & je demande à Dieu qu'il répare bientôt ces

ruines, & qu'il brise les têtes cruelles de ces Rebelles. Mandez-moi toujours ce qui se passera près de vous; & croyez-moi, MONSIEUR, à vous entièrement, &c.

*A Nîmes, ce 19 Octobre 1703.*

### L E T T R E C X L V I.

*Sur les cruautés des Fanatiques.*

**J**E me suis réjoui, MONSIEUR, de l'heureux accouchement de Madame la Comtesse, fille ou garçon, c'est toujours une bénédiction pour votre famille. Vous avez assez de temps pour avoir des héritiers; & dans les choses qui ne dépendent pas de notre choix, il faut mettre nos inutiles dévotions entre les mains de la Providence, & recevoir d'elle ce qu'elle veut bien nous donner.

Nos affaires sont toujours dans le même état: elles se gâtent même de plus en plus; & notre Province est ruinée sans ressource. Les Rebelles sont les maîtres de la Campagne. On désolé leurs montagnes, & ils désolent notre plaine. Il ne reste presque plus d'Eglise dans nos Diocèses, & nos terres ne pouvant être ni semées ni cultivées, ne nous produiront aucun revenu. Ce corps de Catholiques qui se formoit depuis les guerres du Duc de Rohan, dans les Villages, est presque entièrement détruit, & Dieu & le Roi n'y ont plus de serviteurs fidèles. Vous vîtes en partant d'ici que les peuples avoient repris quelque courage, & que les honnêtes gens se mettoient en état de se soutenir; mais se voyant tous les jours menacés & même égorgés par ces bandits, & n'ayant pas la protection qu'ils espéroient du Roi, ils sont retombés dans leurs premières frayeurs; en sorte que les méchans servent ces gens-là par inclination, & que les bons les ménagent par nécessité & n'osent leur nuire. De là vient qu'ils ne sont jamais trouvés, & qu'ils ne trouvent aucun obstacle à tout le mal qu'ils veulent faire. Il prend quelquefois des pensées de fureur aux Catholiques & aux nouveaux Convertis qu'on ruine, de sortir & d'aller chercher ces scélérats qui paroissent jusqu'à nos portes & disparoissent presque en même-temps; mais la plupart n'ont point d'armes, on craint le désordre & l'on ne veut pas donner lieu à une guerre civile de Religion, Après cela, tout

se ralentit, tous les bras tombent, sans savoir pourquoi, & l'on nous dit, qu'il faut avoir patience; qu'on ne peut se battre contre des fantômes, qui se rendent invisibles, & que c'est le sort des pays où est la guerre d'être pillés, brûlés & ruinés. La Cour a été trop long-temps à se résoudre sur les remèdes qu'il falloit employer pour arrêter de si grands maux. Ceux qui auroient pu suffire il y a quelque mois ne suffisent plus; & il faudra venir à des châtimens plus extrêmes que ceux qu'on a rejetés comme trop cruels. On s'étoit un peu trop alarmé sur la descente; la saison avancée & la difficulté du Golphe ne la permettoient pas en ces plages-là. L'apparition de deux Fregates, fit rejeter toutes les Troupes de ce côté-là, & nous nous en ressentîmes de celui-ci. Je ne vois pas que tout ceci puisse finir. Les Fanatiques voient des chevaux par tout; & ils ont déjà près de deux cents Cavaliers. On ne fait quel est leur dessein. Ils dégarnissent les postes, ils démontent les Courriers; enfin le désordre ne peut être plus grand.

Vous avez raison de ne pas venir aux États où l'on n'entendra que plaintes & que misères. Je voudrois bien me pouvoir épargner ce chagrin comme vous. Mille très-humbles complimens de félicitation & d'amitié à Madame la Comtesse sur son accouchement. Je ne fai si elle veut que je l'appelle heureux; s'il l'est pour sa santé, c'est assez, l'autre bonheur viendra en son temps.

Je suis très-sensible à la bonté que Madame la Duchesse de Bouillon a de se souvenir encore d'un de ses anciens serviteurs, qui n'a pas eu l'honneur de la voir de long-temps, mais qui l'a toujours honorée. Je vous souhaite à Paris une parfaite tranquillité, & suis, &c.

*A Nîmes, ce 23 Octobre 1703.*

## L E T T R E C X L V I I.

*De compliment de Mademoiselle Deshouliers, à M. de Nîmes; en lui envoyant son Hymne à la Paix.*

**C**OMME je ne fais rien, MONSIEUR, qui ne vous doive un hommage, que je vous rends toujours avec bien du plaisir, trouvez bon que je vous envoie cette Hymne que j'ai dressé à la Paix; le Roi l'a reçue hier des mains de M. le

Pelletier de Souzy le plus agréablement du monde pour moi, & je vous l'envoie aujourd'hui, prévenue qu'on ne fauroit trop tôt s'acquitter de ce qu'on doit à un aussi illustre Prélat que vous. Comme vous m'avez toujours honorée de vos bontés, MONSIEUR, ayez encore celle, je vous en conjure, de vouloir bien dans un de vos momens de loisir, me marquer les fautes que je puis avoir faites dans ces vers. Je recevrai cette nouvelle marque de votre amitié, MONSIEUR, avec tout le respect que je vous dois, & avec lequel je suis, votre très-humble & très-obéissante servante,  
DESHOULIERS.

*A Paris, ce 24 Octobre 1703.*

### H Y M N E A L A P A I X.

**V**ENEZ fille du Ciel, descendez sur la terre,  
LOUIS ne combat que pour vous.  
Partez, n'attendez pas que son juste courroux,  
Ait accablé de son tonnerre,  
Ses superbes rivaux de sa gloire jaloux  
La victoire à son char de tout temps attachée,  
Couronne ce Héros au gré de ses souhaits;  
Et la terre est encor jonchée  
Des nombreux escadrons que la France a défaits.  
Il triomphe pour vous, venez divine Paix;  
Venez, hâtez-vous de descendre,  
Voyez de tous côtés épars  
Ces mélanges de morts, d'armes & d'étendards;  
A sa clemence enfin venez encor le rendre.  
Jetez sur l'Univers qu'il peut réduire en cendre  
Vos plus favorables regards.

### L E T T R E C X L V I I I.

*De remerciement de M. de Nîmes, à Mademoiselle Deshouliers;  
sur son Hymne à la Paix.*

**L'**H Y M N E à la Paix que vous avez composée, MADEMOISELLE, & que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, m'a fait un grand plaisir. J'ai vu par là que vous avez toujours le même goût pour la poésie, le même zèle pour la gloire du Roi, le même souvenir & la même attention pour vos amis. Vous ne pouviez choisir un sujet plus agréable, ni le traiter plus agréablement. La Paix, ce don de Dieu, dont les Poètes ont fait une Déesse, ne fut jamais plus nécessaire

au monde. La guerre a tellement accablé les peuples, qu'on ne peut presque les réjouir que par la pensée & l'espérance de la voir finir. Il n'y a personne qui n'invoque cette Fille du Ciel, & qui ne veuille la faire descendre sur la terre, mais personne ne l'appelle de si bonne grâce que vous. On s'imagine qu'elle va prendre l'esfor pour voler jusqu'aux pieds du Roi, à votre sollicitation. Nous joignons nos desirs & nos prières aux vôtres, avec d'autant plus de ferveur, que nous avons en ce pays la plus triste & la plus cruelle de toutes les guerres. Je vous rends mille grâces de votre souvenir & de votre Hymne, & je suis parfaitement, &c.

*A Nismes, le 11 Novembre 1703.*

## L E T T R E C X L I X.

*A un Curé, sur les mouvemens des Fanatiques.*

**L'**AVIS que vous aviez donné, MONSIEUR, de la marche des Fanatiques, étoit très-bon; & si les Troupes du voisinage eussent été averties bien à propos, & que M. de Fimarcon eût eu plus grand nombre de Dragons, ou se fût trouvé mieux soutenu, l'affaire auroit été très considérable. On avoit joint ces Rebelles & ils auroient été entièrement défaits. Mais ils se sont sauvés & n'ont perdu que fort peu de gens. Cependant cette expédition n'a pas laissé d'être utile, parce qu'elle a déconcerté ces malheureux & les a éloignés de nous. Il faut avoir confiance au Seigneur qui ne nous abandonnera pas.

J'ai tenu ici mon Synode; où je vous aurois fort souhaité. J'ai été également touché de ce qu'il y manquoit tant de Curés convoqués, & de ce qu'il s'y en trouvoit tant qui n'avoient pas eu besoin de l'être. J'y lus une Lettre Pastorale aux Ecclésiastiques de mon Diocèse. Je vous l'envoyerai quand elle sera imprimée. Je suis, MONSIEUR, à vous de tout mon cœur, &c.

*A Nismes, ce 13 Novembre 1703.*

## L E T T R E C L.

*D'excuses & de compliment à la Mère Prieure du Monastère de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, rue Cassette à Paris.*

**V**OUS êtes très-louable, MA RÉVÉRENDE MÈRE, de penser à recueillir les vertus de la feuë Mère du Saint-Sacrement, pour rendre justice à sa piété, pour faire honneur à sa mémoire, & pour imprimer par ses exemples les devoirs de votre saint institut dans l'esprit des personnes qui s'y engagent. Je voudrois pouvoir contribuer à une œuvre si édifiante, si utile au public & si satisfaisante pour vous. Quoiqu'il fut fort aisé de connoître les grandes qualités religieuses de cette vertueuse Mère, & que son mérite se découvrit comme de lui-même, j'ai eu si peu d'occasions de cultiver l'honneur que j'avois d'en être connu, que je ne puis vous être d'aucun secours pour les circonstances particulières de sa vie. Les grandes & tristes révolutions de nos Diocèses, nous ôtent les moyens de pouvoir vaquer à des occupations plus agréables; & les maux que nous causent les pécheurs, ne nous laissent pas le loisir de travailler aux éloges des Saints. Personne ne peut vous donner de meilleurs Mémoires que Madame la Duchesse d'Aiguillon, qui a été unie avec elle par des liens si étroits d'amitié & de religion. Faites-moi la grâce de l'affurer que je continue d'honorer sa vertu, & de croire que je suis, MA TRÈS-RÉVÉRENDE MÈRE, votre, &c.

*Le 18 Décembre 1703.*

## L E T T R E C L I.

*De compliment & de remerciement à Monseigneur le Vice-Légat d'Avignon.*

**J**E ne pouvois recevoir dans le temps de tribulation où nous sommes, MONSEIGNEUR, une plus sensible consolation, que celle que me donne la lettre de votre Excellence, en me renouvelant les marques précieuses de son souvenir, & me souhaitant les bénédictions du Ciel à l'occasion des bonnes fêtes. C'est une grâce d'autant plus grande, que



je n'ai pu la mériter que par l'estime que tout le monde doit à votre justice, à votre sagesse, à votre piété, & par la reconnoissance que j'ai eue & que je conserve de toutes les bontés dont vous m'avez honoré. L'éloignement de votre Excellence n'a rien diminué de l'attachement que j'ai pour Elle; ses vertus me sont aussi présentes que lorsqu'elle étoit dans notre voisinage, & la bonne odeur qu'elle y a répandu se maintiendra toujours parini nous. Aussi nous faisons les mêmes vœux que nous faisons ici pour elle, & nous lui souhaitons toutes les grâces du Ciel dont elle a besoin, & toutes les dignités de la terre qu'elle mérite. Personne ne s'y intéresse plus que moi, qui suis avec tout le respect & le dévouement possible, MONSIEUR, de votre Excellence, le, &c.

1703.

## L E T T R E C L I I.

*De compliment, au même.*

**C'**EST la raison & l'inclination, MONSIEUR; plutôt que la coutume & la bienfiance, qui m'engagent à souhaiter à votre Excellence de saintes & heureuses Fêtes. Je joins mes vœux pour votre conservation, à ceux que font les peuples que vous gouvernez avec tant de douceur & de prudence, & je m'intéresse avec eux au bonheur que vous leur procurez. Nous sommes assez voisins pour apprendre avec quel esprit de bonté & de justice vous calmez tout, vous réglez tout; & dans le trouble & la confusion où est le pays que nous habitons, nous savons quelle est la paix & la tranquillité dans laquelle vous contenez le vôtre. Une des plus sensibles consolations que je souhaite, MONSIEUR, dans ces temps tristes & fâcheux pour nous, c'est de mériter quelque part en l'honneur de vos bonnes grâces, & de pouvoir témoigner à votre Excellence, le respectueux & fidèle attachement avec lequel je suis, MONSIEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Montpellier, ce 22 Décembre 1703.*

## L E T T R E C L I I I.

*D'exhortation & de reproches, à une Supérieure, sur des frayeurs excessives au sujet des Fanatiques.*

**J**E ne fai, MADAME, si les frayeurs de vos Religieuses sont modérées; elles font grand bruit en ce pays-ci, & décrient fort votre maison. Je serois bien malheureux si mes Couvens des Faubourgs de Nîmes, beaucoup plus exposés que le vôtre, avoient les mêmes foibleffes. Ils ont craint quand il y a eu sujet de craindre, mais toujours sagement, avec une humilité accompagnée de confiance qui a édifié tout le monde. C'est ainsi que la vertu corrige le naturel, & la religion les sentimens de la chair & du sang. Il n'est non plus permis de se laisser aller à la crainte qu'à la tristesse, à la colère & aux autres passions, sur tout quand il y a de l'excès, & que c'est sans raison. Quel exemple donnez-vous à de jeunes filles dont vous abattez le courage, & à qui vous grossifiez les dangers au lieu de les leur diminuer? Je vois que tous ceux qui gouvernent, s'intéressent à votre sûreté plus qu'à toute autre: trouvez-vous beau après cela de faire les effrayées? croyez-vous que Dieu ne puisse vous défendre? Jesus-Christ ne vous dit-il pas dans l'Evangile, *Gardez-vous de craindre ceux qui tuent le corps & qui ne peuvent pas tuer l'ame.* Ces appréhensions irrégulières sont des tentations auxquelles il ne faut pas succomber; elles desèchent le cœur, & l'amour de vous-même le remplissant, je fais fort peu de cas de vos prières & de vos Communions mêmes, puisque vous n'avez ni la foi, ni l'espérance que vous devez avoir au Seigneur. Je voudrois pouvoir aller dire moi-même à ces ames pusillanimes, ce que je vous écris; je ne veux pas même savoir qui elles sont, de peur de perdre la bonne opinion que j'ai eue d'elles. Ces mouvemens ne sont pas tellement involontaires, que la vertu ne puisse les redresser, sur tout quand ils durent si long-temps, & qu'ils reviennent si souvent & sans un véritable fondement. Je suis assuré que vous & M. D.. ne participez point & ne consentez point à ces lâchetés. Je suis à vous de tout mon cœur, &c.

*Du 23 Décembre 1703.*

## L E T T R E C L I V.

*De remerciement & de félicitation , à Monseigneur l' Archevêque de Saragoffe.*

JE viens de recevoir à Montpellier , MONSEIGNEUR , où les Etats de notre Province sont assemblés, la lettre de votre Excellence , à l'occasion des saintes Fêtes de la Naissance du Sauveur. C'est une consolation bien sensible dans le temps de tribulation où nous sommes , d'être honoré du précieux souvenir , & favorisé des vœux & des prières d'un Prélat que le Ciel a comblé de ses dons , & que ses honneurs & ses dignités ne rendent pas plus vénérable que ses vertus apostoliques. Jugez , MONSEIGNEUR , quelle doit être ma reconnaissance , & le désir de mériter vos bontés par mes services , ou du moins par les vœux ardents que je fais pour la prospérité & pour la conservation de votre Excellence , à laquelle toute l'Eglise s'intéresse. Nous avons eu de grands sujets de louer Dieu durant le cours de la campagne passée. Il a béni les armes des deux Couronnes , & nous a fait sentir plusieurs fois le plaisir que donnent les victoires qui sont les fruits de la justice , tandis qu'il a confondu les projets des hérétiques & de ceux qui les favorisent , ôtant le courage à leurs troupes & le conseil à leurs Capitaines , & se jouant de cette flotte formidable qui menaçoit les mers & les terres , & qui s'est retirée avec la honte d'avoir consumé sans succès des dépenses excessives de la Hollande & de l'Angleterre. Les vents viennent encore de la dissiper jusques dans leurs ports , & de briser ces navires orgueilleux destinés à porter en Portugal l'attirail d'une guerre injuste. Le Duc de Savoie se donne des mouvemens inutiles ; & selon toutes les apparences , sera bientôt réduit à demander la paix qu'il a si indignement violée. Cependant le Duc de Bavière prend des places dans le cœur de l'Empire , au milieu même de l'hiver ; & couvrant son pays , s'ouvre le chemin dans les Etats de l'Empereur. Tout semble se préparer pour le Printemps prochain à une nouvelle gloire. Nous apprenons le zèle des Grands & des peuples de votre Monarchie , & les protestations sincères d'une fidélité inviolable qu'ils font à leur Roi légitime. Nous connoissons la prudence & la va-

leur de la Nation , quand elle combat pour sa Religion & pour son Prince. Nous savons que vous avez de bonnes Troupes & de bons Chefs , & par-dessus tout la protection du Dieu des armées , auquel nous mettons notre principale confiance. Je ne doute pas , MONSEIGNEUR , que votre Excellence n'ait fort regretté le départ d'Espagne de M. le Cardinal d'Estrées ; il pouvoit y être utile par la connoissance qu'il a des Cours & des affaires de l'Europe , par la sagesse & la vigueur de ses conseils , & par cette supériorité de génie , qu'un heureux naturel & une longue expérience lui ont acquise ; il est arrivé à Paris , & il y cherche un peu de repos. Je vous souhaite , MONSEIGNEUR , une santé parfaite , & suis avec un parfait dévouement & une vénération profonde , MONSEIGNEUR , de votre Excellence , &c.

*A Montpellier, ce 24 Décembre 1713.*

### L E T T R E C L V.

*De civilité & de félicitation à M. de Vilalba , Vicaire Général de Monseigneur l'Archevêque de Saragosse.*

**V**OS Lettres , MONSIEUR , ont toujours un nouvel agrément pour moi , puisqu'elles me renouvellent le plaisir que j'ai de recevoir des marques de votre souvenir & de votre amitié , qui me sera toujours précieuse. Je vois par celle de Monseigneur l'Archevêque , qu'il jouit d'une parfaite santé , & qu'il m'honore de ses bontés ordinaires ; ce sont deux choses qui sont mon ambition & qui remplissent mes premiers desirs ; aussi sont-elles une partie des vœux & des demandes que je fais à Dieu dans ces jours de fêtes. Les nouvelles de la guerre , après nous avoir occupés durant six mois , nous donnent enfin quelque relâche ; chacun se repose de ses fatigues & se prépare à les reprendre au printemps. M. le Duc de Savoie implore toute sorte de secours & de protection , & personne ne veut se fier à lui. Les Hollandois ne sont pas contens de l'Empereur , ni du Prince Louis de Bade. Un coup de vent a causé dans leur pays , aussi-bien qu'en Angleterre , des dommages incroyables , des brisemens de vaisseaux , des inondations de Villages , des submersions de peuples & des débris de naufrages dans tous les rivages de l'Océan. Cela a fort étonné l'Archiduc ,

& lui a donné de très-mauvais augures pour sa prétendue Royauté. Vous avez su que M. le Duc de Bavière a pris Ausbourg, & qu'il va assiéger Passau. L'Allemagne est bien abattue, & l'Empereur n'est pas sans inquiétude. J'espère que vous mettrez le Portugal à la raison, & que vous le punirez d'avoir osé se déclarer contre deux Couronnes, dont l'une l'a élevé, & l'autre pu le détruire. Je suis bien aise que vous ayez connu M. le Cardinal d'Estrées; c'est un esprit élevé, vaste & pénétrant, capable de grands emplois & de grands desseins, à qui l'âge a donné beaucoup d'expérience, & n'a rien diminué de sa vivacité ni de son courage; il est arrivé à la Cour. Je vous prie de me conserver toujours quelque part en votre bienveillance, & de me croire avec tout l'attachement & toute la considération possible, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 24 Décembre 1703.*

## LET T R E C L V I.

*De civilité & d'instruction, à Mesdames Bocaud, Religieuses Ursulines.*

**J**E reçois, MESDAMES, comme un heureux augure pour le cours de cette année, les souhaits que vous faites que je la passe tranquillement. La connoissance que j'ai de la sincérité de vos vœux, & la confiance que je dois avoir en vos prières, me font espérer que le Ciel vous rendra enfin le calme & le repos, après les peines & les agitations que nous avons effuyées. Toutes les Communautés Religieuses ont intérêt de demander à Dieu la fin des troubles qui désolent cette Province; la vôtre y est encore plus intéressée que d'autres. On ne peut obtenir ces grâces que par la patience & par le bon usage qu'on fait des calamités publiques & particulières: elles doivent obliger au détachement du monde, celles sur-tout qui y ont déjà renoncé. Elles sont propres à mortifier l'amour de nous-mêmes, & à inspirer l'esprit de componction & de pénitence, non par les appréhensions des peines de cette vie, mais par les craintes salutaires des jugemens de Dieu. Je ne doute pas que les réflexions que vous faites sur les malheurs du temps où vous vous trouvez enveloppées, ne vous affigent, mais il ne faut pas qu'elles

vous abattent ; Dieu n'abandonne pas ceux qui le servent. Il fera naître, quand le temps marqué par sa Providence sera arrivé, la paix de la guerre même, & nous ouvrira les chemins pour vous aller consoler, vous demander la continuation de vos prières, & vous dire que je suis toujours véritablement & paternellement à vous, & à toute votre Communauté, MESDAMES, votre, &c.

*A Montpellier, ce 9 Janvier 1704.*

### L E T T R E C L V I I.

*De civilité & de félicitation à Monseigneur l'Evêque de Mende.*

**A**GRÉEZ, MONSEIGNEUR, que je me console de votre absence des Etats, par le plaisir de vous souhaiter une santé parfaite & un repos convenable à la bonté de votre cœur, & à la tranquillité de votre esprit. Nous sommes exposés aux mêmes dangers & aux mêmes troubles, & Dieu pour nous punir, nous fait voir également à vous & à moi les misères de nos peuples ; ce qui m'a singulièrement affligé, c'est d'avoir vu les chemins fermés dans le temps où je m'étois destiné à vous aller rendre une visite dont je goûtois toutes les douceurs par avance. Je vous félicite de la promotion de M. l'Abbé de la Rochaymont à l'Episcopat. Outre sa piété, sa sagesse, sa charité qui semblent lui être naturelles, il a eu vos exemples devant ses yeux, & il a par conséquent appris de vous les vertus Episcopales, & le Diocèse du Puy sera sur ce pied-là bien gouverné. Nous sommes ici accablés d'affaires, les unes plus tristes & plus fâcheuses que les autres. Nos malheurs ne finissent point, & il en renaît tous les jours de nouveaux. Que ne puis-je aller mêler mes peines & mes chagrins avec les vôtres, & gémir avec vous devant Dieu, & vous assurer en même temps que personne ne vous honore plus tendrement, & ne peut être avec un plus sincère respect, MONSEIGNEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 9 Janvier 1704.*

### L E T T R E C L V I I I.

*De civilité, à Madame la Présidente de Marbois.*

**P**U L n'y a personne, MADAME, de qui je reçoive les souhaits avec plus de plaisir, & pour qui j'en fasse plus volon-

tiers que pour vous , soit dans le commencement , soit dans le cours des années ; il me semble que le Ciel vous doit écouter , & que ceux dont vous désirez le bonheur , ne peuvent manquer d'être heureux. Je sens bien aussi que personne ne s'intéresse plus que moi à ce que vous souhaitez le plus , je veux dire votre salut & votre repos , & que nous avons sujet de nous réjouir des grâces que Dieu vous a faites , & d'espérer qu'il vous fera celles dont vous pouvez avoir besoin.... Nous sommes encore dans la désolation où les Fanatiques nous ont réduit ; ils ne sont pas moins révoltés qu'aupa. avant , mais ils tuent moins , soit parce qu'il ne leur reste pas de monde à égorger à la campagne , les Catholiques ayant été ou tous égorgés ou tous réfugiés dans les Villes , soit parce qu'ils attendent des secours de Savoie , ou qu'ils veulent prendre les subsides & non pas la Religion , pour prétexte de leur révolte. Quoi qu'il en soit , nous sommes toujours comme bloqués dans nos Villes , sans oser en sortir. Dieu veuille finir ces maux & nous laisser enfin la liberté de vous aller revoir à Paris : ce sera une grande consolation pour moi , si cela arrive. Nos Etats sont encore assemblés jusqu'à la fin du mois. Nous sommes ici un peu plus tranquilles qu'en Bretagne ; & quoique nous donnions peut-être un peu plus d'argent , nous le donnons dans ces pays plus chauds d'un plus grand sang froid que dans les vôtres. Je vous prie de continuer à nous honorer de votre amitié , à nous aider de vos prières , & à me croire le plus parfaitement du monde , MADAME , votre , &c.

*A Montpellier , ce 10 Janvier 1704.*

## L E T T R E C L I X.

*De compliment & de civilité à M. le Vicomte de La Chasse.*

**C**E sont de bons commencemens , MONSIEUR , & de bons présages d'année , que de nouveaux témoignages d'une amitié comme la vôtre. Si je n'ai pas le plaisir de pouvoir raisonner avec vous comme je faisois il y a que'que mois ; je vous rends du moins souhaits pour souhaits , vœux pour vœux , & je demande au Ciel pour vous meilleure santé , meilleure fortune , ou la vertu nécessaire pour vous passer de l'un & de l'autre. Vous me donnez une grande idée du

jeune Prédicateur dont vous me parlez , MONSIEUR , il faut bien qu'il soit digne de votre estime , car vous êtes bon juge , & vous aimez à dire vrai. Je ne doute pas que le temps & l'exercice de la Chaire n'augmentent beaucoup ses talens , & qu'il ne soit appelé à des Auditoires plus augustes que celui où vous l'avez vu. J'aurois un grand plaisir de voir entrer dans la vigne du Seigneur de tels Ouvriers Evangéliques. Vous qui les voyez , apprenez-m'en quelquefois des nouvelles , & croyez-moi avec un parfait attachement , MONSIEUR , votre , &c.

*A Montpellier , ce 12 Janvier 1704.*

### L E T T R E C L X.

*De piété à un Curé , pour l'encourager contre les frayeurs causées par les Fanatiques.*

**M**E voici revenu des Etats avec une assez bonne fanté ; MONSIEUR , mais avec beaucoup de tristesse , tant par la connoissance que j'y ai pris des misères de la Province , à cause des impositions & des subsides extraordinaires , & pourtant nécessaires au salut de l'Etat , que par la continuation des désordres & des inhumanités que commettent les Fanatiques presque aux portes de cette Ville. Il y a long-temps que je m'aperçois que Dieu est irrité , & que sa colère se manifeste , non-seulement par la fureur de ces rebelles , mais encore par l'aveuglement de la plupart de ceux qui ont ordre de les arrêter , qui , avec toutes leurs bonnes intentions , n'agissent pas , ou ne prennent pas les moyens qu'il faut pour agir efficacement. J'ai laissé M. le Maréchal & M. de Basseville dans le dessein d'aller après ces gens-là , & de ne leur donner aucun relâche. La Cour leur ordonne de se servir du temps & des troupes pour finir cette affaire , dont elle connoît à présent la conséquence. Je prie le Seigneur qu'il leur donne & l'envie de les chercher & le bonheur de les trouver & de les battre. Je vois dans une partie des troupes si peu de zèle pour le service de Dieu & du Roi , que je n'attends pas de grands succès des expéditions qu'on médite , si le Ciel n'éclaire & n'échauffe nos guerriers. Il faut donner courage à Fr. Gabriel. On tâche de le décrier lui & sa troupe , nous l'avons bien soutenu. Je ne sai quelle est sa destinée ,



mais je voudrois bien qu'il fit quelque coup d'éclat. Si votre projet est si bon & si évidemment que vous pensez, il faut croire qu'on le suivra. Je vous envoie douze exemplaires de ma Lettre Pastorale pour votre Archiprêtre, & suis de tout mon cœur, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 9 Février 1704.*

## L E T T R E C L X I.

*De Civilité à Monseigneur l'Evêque de Carpentras.*

**L**A persécution que l'Eglise souffre depuis près de deux ans en ces quartiers, m'a engagé à faire le Carême passé une Lettre Pastorale à tous les Fidèles de mon Diocèse, pour les consoler dans leurs malheurs, & pour leur apprendre à les supporter avec patience. Comme les Hérétiques rebelles & meurtriers s'en prennent principalement à notre sainte Religion, dont ils ont aboli les exercices autant qu'ils ont pu, & qu'ils ont dispersé les troupeaux & les Pasteurs, qui se sont sauvés de leurs barbares exécutions, j'ai cru que je devois rassembler en des lieux de sûreté, & sur-tout auprès de moi, les Prêtres qui avoient été contraints d'abandonner leurs Paroisses, pour les fortifier, les assister, les instruire & leur prescrire des règles de résidence & de conduite dans les fâcheuses conjonctures où nous sommes. Quoiqu'honoré de l'Episcopat, MONSEIGNEUR, je n'oublie pas que j'ai l'honneur d'être votre Diocésain de naissance, & que je dois dans les occasions vous rendre compte de mon Ministère & de ma doctrine, & vous assurer qu'on ne peut être avec un plus sincère & plus respectueux attachement que je le suis, MONSEIGNEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 18 Février 1704.*

## L E T T R E C L X I I.

*De civilité, & sur les malheurs du temps, à M. de Montremi,  
Lieutenant Colonel du Régiment de Dragons de Languedoc.*

**L'**ÉLOIGNEMENT, MONSIEUR, ne vous fait pas oublier vos amis : je vois par vos lettres que vous êtes tranquillement chez vous, que vous y êtes occupé de vos affaires, & que vous ne pensez peut-être pas à venir nous aider

dans les nôtres, qui empirent tous les jours, sans aucune espérance qu'elles finissent. Nos peuples sont dans des alarmes continuelles. Tous les Catholiques sont égorgés. Notre campagne est toute en feu, & je demeure ici pour être le consolateur des veuves & des familles affligées. Encore si j'avois la consolation de pouvoir raisonner & passer quelques momens avec vous ! mais tout ce que je puis espérer, c'est que vous me conserverez toujours l'honneur de votre souvenir, & que vous me croirez aussi parfaitement que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 26 Février 1704.*

### L E T T R E C L X I I I.

*De compliment & de félicitation à Mademoiselle du Roure, sur son mariage avec M. le Comte de la Fare, Colonel de Dragons.*

**P**LUS j'avois d'impatience, MADAME, à vous faire mon compliment sur votre mariage, plus j'ai de plaisir à vous le faire aujourd'hui. Le Ciel sembloit depuis plusieurs années vous chercher, ou vous préparer un époux qui fût digne de vous. Il vous l'a donné, il vous a donnée à lui : le bonheur est égal de part & d'autre. Jugez de quelles bénédictions sera suivie l'union de deux cœurs bien assortis. Je suis bien fâché que la gloire vous l'enlève si-tôt, mais elle vous le rendra plus aimable. Comme personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce qui peut vous satisfaire, personne ne fera plus volontiers des vœux pour son retour. Agréez cependant que je vous assure qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, MADAME, votre &c.

*A Nîmes, ce 13 Mars 1704.*

### L E T T R E C L X I V.

*De civilité à une Demoiselle.*

**L**ES malheurs du temps, MADEMOISELLE, ont tellement interrompu le commerce, que nous n'avons plus l'espérance de revoir nos amis, non pas même la consolation de leur écrire, puisqu'il faut presque autant d'escorte pour les lettres que pour les personnes. Je me fers de l'occasion de l'affiette qui se doit tenir à Alais, pour vous donner de

nos

nos nouvelles, & pour en apprendre des vôtres. Je ne vous dirai rien de la triste situation où nous sommes; pillages, meurtres par-tout; ennemis dehors & dedans. Jugez de ce qui se passe ici, par ce qui se passe chez vous. Un Evêque est bien occupé des différentes fonctions de justice & de charité, qu'il est obligé d'exercer dans ces funestes conjonctures. Toutes les personnes sages & pieuses doivent de leur côté implorer le secours du Ciel par de très-ardentes prières. Je ne doute pas que vous n'en fassiez pour obtenir la fin des maux que nous souffrons, & le commencement des consolations que nous espérons. Comme personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce qui vous regarde, j'ai fait agir des gens fidèles & prudents de Châlons, pour savoir au vrai des nouvelles dont vous avez désiré d'être informée. Je vous envoie la lettre qu'on écrit, & je vous assure qu'on ne peut ni plus estimer votre vertu, ni vous souhaiter plus de bénédictions que le fait, MADemoiselle, votre, &c.

*A Nîmes, ce 5 Avril 1704.*

## LET TRE CLXV.

*De piété à un Curé, au sujet des frayeurs causées par les Fanatiques.*

**I**L m'est bien sensible de ne pouvoir tenir ni Conférence ni Synode, & de ne reconnoître plus ni brebis, ni Pasteurs avec lesquels tout commerce me paroît rompu. Quand est-ce que les voies de Sion seront libres à ceux qui veulent venir aux solennités? Quand est-ce que le Seigneur rassemblera les dispersions d'Israël? Quand est-ce que la parole du Seigneur sera déliée? Ce sera sans doute quand nos péchés cesseront. Je suis bien aise de savoir les consolations que Dieu vous a données cette quinzaine de Pâques. *Dominus mortificat & vivificat.* J'y prends la part que je dois; & je loue le Seigneur de ce qu'en nous frappant même, il ne nous abandonne pas. Vous devez contenir les Catholiques armés. Ils doivent combattre & faire les guerres du Seigneur, non pas piller les amis & les ennemis. Nous allons voir une nouvelle scène & de nouveaux acteurs, & peut-être des projets nouveaux. Il faut renouveler nos vœux

& nos prières, & rallumer notre zèle. Je parlerai à M. le Maréchal de Villars. Donnez-nous de vos nouvelles, & croyez-moi, MONSIEUR, de tout mon cœur, &c.

*A Nîmes, ce 10 Avril 1704.*

### L E T T R E C L X V I.

*De civilité & de félicitation à S. E. Monseigneur le Cardinal d'Estrées, sur sa nomination à l'Abbaye de saint Germain-des-Prez.*

**V**OTRE Eminence, MONSEIGNEUR, a reçu comme une grâce l'Abbaye de saint Germain-des-Prez, que le Roi vient de lui donner comme une récompense. Il n'y a presque point de pays où elle ne soit allée faire les honneurs de la France, & rendre des services importants à S. M. Il est juste, MONSEIGNEUR, que vous commenciez à vous reposer & à recueillir enfin le fruit de tant & de si longs & utiles travaux. Nous avons assez senti les effets de vos glorieuses négociations; vos anciens & fidèles serviteurs comme moi, ne sont plus en peine de votre gloire, & ne sont plus de vœux que pour votre conservation. V. E. a le plaisir de voir dans son illustre famille toutes les dignités & tous les honneurs qu'on y peut désirer. Il y auroit de quoi en illustrer plusieurs autres. Elle n'a qu'à jouir des bienfaits qu'elle a reçus ou qu'on lui prépare, dans une vie tranquille & une parfaite santé. Je la lui souhaite, & suis avec un très-profond respect, MONSEIGNEUR, de votre Eminence, le, &c.

*A Nîmes, ce 25 Avril 1704.*

### L E T T R E C L X V I I.

*Sur les maux de la Religion, & les malheurs des Peuples, à Madame la Marquise de Senesterra.*

**Q**UE vous êtes heureuse, MADAME, de vous être tirée de l'ennui & de la sujétion du Couvent! d'avoir trouvé une retraite aisée & libre, d'être logée commodément, & ce que j'estime par dessus tout, près de Madame de Guene-gaud. Quelle douceur pour vous & pour elle de mener ensemble une vie pieuse & tranquille, de prier le Seigneur

que vous avez à votre porte, de parler quelquefois du monde, dont les nouvelles vont jusqu'à vous, d'avoir le plaisir de vous trouver, sans avoir la peine de vous chercher, & d'être enfin, ce qu'on appelloit autrefois, des amies de toutes les heures ! Jouissez long-temps l'une & l'autre d'un repos que le Ciel vous donne, & que vous avez mérité, & faites-moi la grâce de souhaiter, ou qu'il m'en arrive un pareil, ou que je puisse aller prendre part au vôtre.

Vous avez raison de me plaindre dans la triste situation où je me trouve ici depuis près de deux ans, voyant les nouveaux Convertis de mon Diocèse, qui, comme vous savez, sont en grand nombre dans la ville & dans la campagne, que j'avois instruits, servis, assistés, traités avec beaucoup de douceur & de charité depuis leur conversion, presque tous entièrement pervertis & devenus tout d'un coup ennemis de Dieu, du Roi, des Catholiques, & sur-tout des Prêtres. L'exercice de notre Religion est presque aboli dans trois ou quatre Diocèses, plus de quatre mille Catholiques ont été égorgés à la campagne, quatre-vingts Prêtres massacrés, près de deux cents Eglises brûlées. Voilà l'état de l'affaire en général.

Pour nous, nous sommes dans une Ville où nous n'avons point de repos ni de plaisir, non pas même de consolation. Quand les Catholiques sont les plus forts, les autres craignent d'être égorgés ; quand les Fanatiques sont en grand nombre près d'ici, les Catholiques craignent à leur tour. Il faut que je console & que je rassure, tantôt les uns, tantôt les autres. Nous sommes ici comme bloqués, & l'on ne peut sortir de la Ville cinquante pas sans crainte & sans danger d'être tué ; il n'est pas permis de se promener ni de prendre l'air. J'ai vu de mes fenêtres brûler toutes nos maisons de campagne impunément. Il ne se passe presque pas de jour que je n'apprenne à mon reveil quelque malheur arrivé la nuit. Ma chambre est souvent pleine de gens qu'on a ruinés, de pauvres femmes dont on vient de tuer les maris, de Curés fugitifs qui viennent représenter les misères de leurs Paroissiens : tout fait horreur, tout fait pitié ; je suis Père, je suis Pasteur. Je dois soulager les uns, adoucir les autres, les aider & secourir tous. On a défait une grande troupe de ces rebelles, & l'on croit que tout est fini. On se

trompe , les esprits sont si gâtés , que leurs pertes ne font que les irriter. C'est-là mon état & mes occupations. Quelquefois de vos nouvelles & de celles de notre fidelle & vertueuse amie ; vous me devez cette consolation. Je grossis mon paquet de deux Lettres Pastorales , qui vous feront mieux connoître nos malheurs ; & je vous prie de croire qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis , MADAME , votre , &c.

*A Nismes , ce 27 Avril 1704.*

### L E T T R E C L X V I I I .

*Compliment à M. l'Abbé Anselme , Prédicateur ordinaire du Roi , sur le présent de ses Oraisons Funèbres.*

**C**E n'est pas un présent que vous me faites , MONSIEUR , c'est plusieurs , quand vous m'envoyez le recueil de vos Oraisons funèbres. Chacune a son mérite & son prix à part , & toutes ensemble font un trésor que je conserverai chèrement , comme des productions de votre esprit , & des marques de votre amitié. J'ai eu le plaisir d'assister à quelques-unes , quand vous les avez prononcées , & je leur ai payé sur le champ le tribut de l'approbation qui leur étoit dû. Je lis les autres , & je vous envoie mes applaudissemens ; ils sont sincères , aussi bien que l'estime & la considération avec lesquelles vous savez que je suis , MONSIEUR , votre , &c.

*A Nismes , ce 4 Mai 1704.*

### E T T R E C L X I X .

*A M. de Calvifson , sur un commencement de négociation avec les Fanatiques.*

**O**N aura sans doute appris à la Cour , MONSIEUR , les espérances que nous avons de voir enfin finir nos maux. Frère Cavalier , Général des Fanatiques , semble vouloir entendre raison. Il a député à M. de la... un de ses plus affidés & plus scélérats Officiers. La négociation s'est liée , l'entrevue s'est faite à un pont , Cavalier à la tête de sa troupe de trois à quatre cents , dont il y en avoit environ quatre-vingts à cheval. M. de la... n'avoit que vingt Dragons , & s'est ap-

proché d'eux avec tant de résolution , qu'à force de leur marquer de la confiance , il leur en a donné pour lui. La Conférence avec Cavalier a duré une heure & demie. Les raisonnemens du Payfan sont assez grossiers & sauvages , quoiqu'il soit Prédicateur , Prophète & Général d'armée , mais il ne laisse pas d'avoir un bon gros sens qui va à ses fins. Il a fait diverses propositions qu'on envoie à la Cour , dont vous entendrez parler. Il demande sur tout de sortir du Royaume avec sa troupe , ce qui sera fort agréable à tout le pays. Il y a cependant trêve de part & d'autre jusqu'au retour du Courrier. Ces gens battus à l'affaire de Nages , ayant perdu leurs meilleurs hommes & leurs armes , n'espérant plus de secours , ayant peine à trouver des vivres , ennuyés de leurs continuelles fatigues , se voyant ferrés par la disposition & par le mouvement des Troupes du Roi , voyant luire un rayon d'espérance de pardon qu'on leur offroit , & craignant les rudes poursuites dont on les menaçoit , ont enfin fait réflexion à leur état. Cavalier a eu peur d'être abandonné & d'être livré. Les autres pays ne remuent point pour lui. On lui a caché quelques-uns de ses amis. La cabale n'a pas cru pouvoir les soutenir davantage. Voilà ce qui pourra nous procurer du repos. Nous ne chantons pas encore victoire. Nous nous réjouissons cependant. Cela pourra peut-être vous inviter à venir ici , où je serai ravi de vous dire , qu'on ne peut être plus parfaitement , &c.

*A Nîmes , ce 13 Mai 1704.*

## L E T T R E C L X X.

*De consolation & d'instruction à la sœur Angélique du Saint  
Esprit de Camaret , sur ses maladies.*

J'AI reçu votre lettre avec plaisir , MA CHÈRE SŒUR , parce qu'elle me donne de vos nouvelles , mais en même-temps avec chagrin , parce qu'elle m'apprend que vous êtes incommodée. Je ne doute pas que l'austérité de votre Règle & le changement de vie auquel on est long-temps à s'accoutumer , n'ayent fort éprouvé & affoibli votre tempérament ; mais le même courage qui vous a fait entreprendre cette profession de retraite & de pénitence , vous en fera supporter es difficultés. Il faut porter sa croix , si l'on ne peut avec

joie , du moins avec patience. Les maladies sont des afflictions touchantes , parce qu'elles mortifient le corps & l'esprit , & rendent une Religieuse incapable de faire tout le bien qu'elle voudroit , & qu'elle seroit obligée de faire selon son état. Mais cet état de souffrance , quand on en fait un saint usage , par un esprit de conformité & d'union avec Jesus-Christ souffrant & crucifié , tient lieu de tous les autres devoirs de Religion. Je suis persuadé que la charité & l'affection que votre mère Abbessé & toute la Communauté ont pour vous , vous sont d'une grande consolation & d'un grand secours. J'attribue à leurs bonnes prières le repos dont nous espérons jouir par la soumission où se sont mis les Fanatiques , implorant la clémence du Roi , & s'offrant à le servir ou à fortir du Royaume. Louez-en le Seigneur ; continuez-moi vos prières , demandez pour moi celles de vos chères Sœurs , & croyez-moi avec toute l'affection possible , MA CHÈRE SŒUR , &c.

*A Nîmes , ce 18 Mai 1704.*

### L E T T R E C L X X I.

*Sur un commencement de négociation avec les Fanatiques.*

**V**OUS savez sans doute , MONSIEUR , l'état présent de nos affaires. Cavalier persiste toujours dans ses bonnes intentions. Il rassemble ses troupes , il attend les ordres du Roi pour fortir du Royaume , ou pour aller dans ses armées & nous laisser en repos ici. Il n'y a rien de mieux que cela. La cessation des meurtres & des incendies ; la paix & la tranquillité de la Province est une fin très-souhaitable ; mais il faut passer par des moyens bien désagréables & tristes pour la Religion. Nous avons vu Cavalier jusqu'à nos portes. Son entrevue avec M. le Maréchal & M. de B... ses soumissions , ses fiertés , la hardiesse des scélérats qui l'accompagnent , l'assemblée de tant de meurtriers impunis , le concours des nouveaux Convertis qui les vont voir , les Pseaumes qu'ils chantent & dont tout Lavaunage retentit , les Prêches qu'ils font , où ils débitent mille extravagances applaudies de tous nos peuples , les Prophètes & les Prophétesses qui s'élèvent parmi eux en grand nombre , qui jettent dans les esprits faibles les espérances du prochain rétablissement de leur Religion ; tout cela scandalise & afflige fort les Catholiques , &



nous paroît bien triste à supporter. Mais la cessation des meurtres, la tranquillité de la Province, le désir de remettre l'exercice de la Religion Catholique, & la crainte qu'on a de rompre cette paix qu'il semble que Dieu nous présente, nous font dissimuler bien des choses qu'on auroit autrefois punies, & ménager des gens, qui dans le temps qu'ils se soumettent au Roi, contreviennent à toutes ses Ordonnances. Il nous reste encore huit mauvais jours à passer. Dieu veuille que ce soit la fin de nos maux, &c.

*A Nîmes, ce 27 Mai 1704.*

## LETTRE CLXXII.

*Sur le peu de succès d'une négociation commencée avec les Fanatiques.*

**J**E suis persuadé, MONSEIGNEUR, qu'on vous écrit de plusieurs endroits l'histoire de nos Fanatiques. Elle contient depuis quelque-temps des événemens assez bizarres. M. le Maréchal de V... est venu dans cette Province avec le dessein de terminer cette fâcheuse affaire par négociation & par douceur. Ces Rebelles venoient d'être battus par M. le Maréchal de Mo... Les Consistoires secrets ne voyoient plus de ressources dans leurs frères des Provinces voisines. Le Roi recommandoit qu'on épargnât le sang de ses Sujets. Les nouveaux Convertis avoient fait entendre à la Cour, qu'ils étoient seuls capables de ramener ces gens-là, que les Troupes ne pouvoient & ne vouloient peut-être pas trouver. On a négocié sur ses fondemens avec Cavalier, Chef de la principale troupe de ces bandits, très-accrédité parmi eux, & qui se croyoit & se donnoit lui-même le titre de Commandant général des Religionnaires des Sevens. Cavalier a écouté, a prêché, a prophétisé, a proposé des conditions; liberté de conscience, délivrance de tous les prisonniers pour fait de Religion, amnistie pour tous les crimes passés, & permission de sortir du Royaume ou de servir dans les armées. Cela parut un peu insolent: on lui donna de meilleurs conseils, & il écrivit, qu'il vouloit se soumettre sans aucune condition. Sur cela, promesses, amitiés à seigneur Cavalier; entrevue de ce Général Fanatique avec M. le Maréchal de V... à la vue de tout Nîmes dans le jardin des

Recolets ; trêve conclue , lieu d'assemblée assigné à Calviffon ; quinze jours donnés pour rassembler les troupes dont Cavalier se croyoit le maître , & pour attendre les ordres du Roi qui devoient les faire sortir. Cependant il y avoit près de cinq cents hommes ; on leur fournissoit des vivres en abondance ; tous les peuples d'alentour alloient voir leurs frères ; on prêchoit , on chantoit les Pseaumes ; il s'élevoit de tous côtés Prophètes & Prophétesses ; il se supposoit des miracles ; jamais tant de folies , qu'on supportoit avec peine , mais avec quelque patience , dans l'espérance de voir finir tous nos malheurs par l'éloignement de ces scélérats. Le lendemain que la trêve fut conclue , Roland , Chef de la troupe des Fanatiques des Sevennes , défit un détachement de près de deux cents hommes du Régiment de Tournon dans un défilé , ou le pauvre Corbeville , Lieutenant Colonel qui le commandoit , fut tué , & presque tout son monde. Cela enfla le cœur à Roland qui crut être aussi grand seigneur que Cavalier , & refusa d'entrer dans son accommodement , se disant Général & vainqueur , & inspiré de Dieu plus d'un an avant lui. Cavalier partit de Calviffon avec ses gardes pour aller ramener Roland , tant par autorité , que par beaux & bons passages de l'écriture qu'il avoit étudiés. Mais Roland prétendit que l'Eternel lui parloit aussi-bien qu'aux autres , & qu'il seroit son traité à part. Cavalier revint à son camp , où il trouva qu'à son absence quelques-uns de ses gens des plus scélérats avoient cabalé contre lui. Les uns crièrent liberté de conscience ; les Prophètes crièrent Cavalier traître. Il faillit à être tué ; il se soutint pourtant avec ses plus affidés. La troupe se retira & gagna les bois ; lui suivit , & manda à M. le Maréchal de V... qu'il alloit ramener ces gens-là , ou se faire tuer , ou qu'il viendroit lui apporter sa tête. Ce Maréchal & M. de B... se font avancés à Anduse. De-là on a négocié avec Roland. On l'a gagné ; mais sa rroune s'est d'abord révoltée contre lui. On a cru pouvoir tomber dessus , mais ils ont grimpé sur les montagnes , & l'on n'a pu les trouver. On a environ six à huit cents hommes de la troupe de Cavalier qu'on envoie avec lui en Alsace. La conduite en sera assez difficile.

La Cour qui s'étoit flattée que tous ces troubles étoient finis , a été fort étonnée. M. le Maréchal , qui ne connois-

foit pas encore assez bien l'esprit de ce pays, en est présentement bien informé. Je suis certain que le connoissant comme vous faites, vous n'auriez pas eu moins de défiance que moi du succès de cette négociation. Quel fond peut-on faire sur des cervelles aussi dérangées? Les peuples ont gâté ces malheureux, & eux ont gâté les peuples. La flotte ennemie qui est entrée dans nos mers, peut bien avoir changé l'état de l'affaire. Quoiqu'il en soit, on a tenté toutes les voies de la douceur. Nous verrons la suite....

*A Nismes, ce 10 Juin 1704.*

## LET T R E   C L X X I I I .

*Au même, sur le même sujet.*

J'AI mis à part, MONSEIGNEUR, tous les compliments qu'on m'a faits ou écrits sur la délivrance d'Israël & sur la soumission des Amalécites, & je me suis bien gardé d'y répondre légèrement: J'ai cru que je devois me défier du bonheur qu'on nous promettoit, & qu'on ne devoit pas compter sur des gens sans Religion, sans raison, qui n'ont d'autre règle de leurs actions qu'une imagination déréglée & des fantaisies qu'ils prennent pour inspirations. Ainsi je crains bien que nous ne soyons pas sitôt tranquilles. Nous ne sommes pas assez bons pour mériter que Dieu nous fasse cette grâce, & ces scélérats sont trop méchants pour mériter celle que le Roi leur a voulu faire. Il y a pourtant quelque adoucissement à nos maux. On ne tue pas depuis quelque-temps. Cavalier partit hier avec sa petite troupe. Les autres Chefs entretiennent encore quelque reste de négociation. On songe à la récolte de part & d'autre. Cela fait une espèce de suspension. Je vous suis obligé, MONSEIGNEUR, de nous avoir plaint dans le temps de nos plus grandes tribulations; encore plus d'avoir eu la pensée charitable de venir nous consoler & nous secourir. J'attends avec impatience le temps que vous avez projeté de venir ici. Vous savez que vous y avez une maison, & un Confrère qui est avec tout le respect possible, &c.

*A Nismes, ce 22 Juin 1704.*

## L E T T R E C L X X I V.

*Sur les malheurs publics de la Religion & de l'Etat, à M. de Valincourt de l'Académie Française, Secrétaire général de la Marine, étant à la Rade de Toulon.*

**V**OUS avez bien jugé, MONSIEUR, que dans le temps malheureux où nous sommes, nous avons besoin de quelque consolation, & qu'il ne m'en pouvoit arriver de plus agréable, que celle de recevoir des marques de votre souvenir, & de voir comme renaître une ancienne amitié que la distance des lieux, le nombre des années & la diversité des emplois ne peuvent éteindre, mais rendent un peu languissante. Nous sommes toujours ici dans une situation très-fâcheuse, & votre mer n'est pas plus orageuse que notre terre. Nous avons vu luire sur nous un rayon d'espérance & de paix, mais quel fond peut-on faire sur des scélérats qui sont accoutumés au crime, & qui n'ont d'autre règle de leurs actions, qu'une imagination dérégée, & des fantaisies qu'ils prennent pour inspiration. Tout ce qui diminue un peu nos malheurs, c'est qu'un des Chefs est parti du pays avec une partie de sa troupe, & que les meurtres & les incendies ont cessé depuis quelque-temps. Que je serois heureux, si j'étois dans un état assez tranquille pour aller faire un peu ma cour à M. l'Amiral, & vous assurer aussi que personne n'est plus parfaitement que je le suis, MONSIEUR, votre &c.

Je vous envoie par occasion deux Lettres Pastorales.

Toute lecture est bonne à gens de loisir dans un vaisseau. C'est un renouvellement d'alliance académique.

*A Nismes, ce 28 Juin 1704.*

## L E T T R E C L X X V.

*De civilité & de nouvelles publiques, à M. le Marquis de Cannillac, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Rouergue.*

**J'**AI eu, MONSIEUR, un sensible plaisir de recevoir de vos nouvelles, & d'apprendre que les fatigues d'un siège où vous avez eu beaucoup de part, n'ont pas altéré votre

fanté. Il ne vous reste plus, ce semble, après la conquête de Suze, qu'à faire quelque dégât dans le pays, & à réprimer l'insolence de vos Barbets, qui ne valent guères mieux que nos Camifars.

On a usé tous les moyens de douceur & de négociation pour ramener ces derniers, mais c'est une race devenue si féroce, que rien n'est capable de les adoucir.

Nous sommes retombés dans les craintes d'une descente; quelques Frégates ont paru, & nos Généraux sont allés à Cette & à Ayguemortes comme les autres; cependant la moisson se fait tranquillement. On a enlevé grand nombre de Sevenots moissonneurs. Ces scélérats ne tuent plus, ils prennent des chevaux par-tout, & je ne sai à quel dessein ils font un corps de cavalerie, mauvaise, à la vérité, mais incommode par ses courses. Ils déclarent, que si l'on fait mourir quelqu'un de leurs frères, ils reprendront le glaive, & tueront plus que jamais. Voilà, MONSIEUR, un état bien triste; & le conseil que vous me donnez d'aller passer à Paris l'hiver prochain, est bien raisonnable. Il faut attendre les événemens de cette campagne. L'Espagne, l'Italie, le Piémont jusqu'ici vont bien. La naissance du Duc de Bretagne est un grand bonheur pour le Roi & pour le Royaume. Il se forme du côté d'Allemagne de gros nuages, Dieu veuille qu'on les dissipe. Ce seroit un grand plaisir pour moi de me trouver à Paris avec vous, & de pouvoir vous y assurer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 4 Juillet 1704.*

## L E T T R E C L X X V I.

*Compliment à un Abbé d'Aix, sur une œuvre de charité.*

VOTRE NOM & votre mérite, MONSIEUR, ne m'étoient pas inconnus, mais je ne connoissois pas l'étendue de votre zèle & de votre charité pour la défense des malheureux. Je la connois par le Factum que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer, où vous représentez un jeune Gentilhomme à qui son innocence, son bien, sa Religion ont suscité des ennemis puissans & obstinés, que la fortune & la nature ont abandonné, & qui a trouvé en vous plus de ressource.

ces, de pitié & d'humanité, qu'en ses parens & son propre père. Le bruit de ce long & fameux procès avoit déjà passé jusqu'à nous, mais notre curiosité n'étoit pas encore satisfaitte: elle l'a été par le récit des événemens que vous ramassez, par les circonstances, & plus encore par les preuves recherchées avec jugement, & mises par ordre, qui portent avec elles un air de justice & de vérité. Quelque obscurité qu'on ait voulu jeter sur cette affaire, elle est entre les mains de Juges éclairés & intègres, qui sépareront le vrai d'avec le faux, quelque soin qu'on prenne de les confondre. Je ne puis assez louer les peines que vous prenez, & les dépenses que vous faites pour une aussi bonne œuvre. Je vous prie de me faire savoir les diverses aventures & le succès de cette affaire, & de me croire aussi parfaitement que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 12 Juillet 1704.*

### L E T T R E C L X X V I I.

*De piété à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causées par les Fanatiques.*

**J**E n'avois pas oublié, MONSIEUR, la demande que vous m'aviez faite pour les deux filles Orphelines de Sommières. Mais comme la maison de la Providence est fort remplie, j'attendois qu'il y eût quelque place de vide pour les y faire recevoir. Il y a beaucoup de charité d'avoir soin de l'éducation de ces pauvres filles. Vous pouvez en envoyer une ici, je la ferai mettre à la Providence, & quelque-temps après on pourra mettre sa sœur à sa place, à mesure qu'elles pourront être utiles à leur famille.

J'ai toujours cru aussi bien que vous, que la voie de douceur & de négociation qu'on tient depuis plusieurs mois avec les Rebelles, ne produiroit pas grand fruit, & que se croyant recherchés, ils deviendroient plus insolens. Ils ont quelque espérance de secours, ou ils méditent quelque entreprise, & se munissent de provisions. Il nous amusent, ou plutôt nous nous amusons. Je crains bien que tout d'un coup ils ne recommencent leurs meurtres. S'ils ne tuent plus, les Catholiques seront à craindre. *Commixti sunt inter gentes, & didicerunt opera eorum.* La Religion s'affoiblit, le libertinage

s'introduit aisément, & je prévois des choses fâcheuses. C'est en ce temps qu'il faut gémir & prier sans cesse. Vos Paroissiens se sont soutenus, grâces à Dieu, par vos instructions & par la piété que vous leur avez inspirée. Ils souffrent persécution pour la justice & le Royaume des Cieux, qui sera pour eux & pour vous. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour faire connoître à ceux qui gouvernent, l'attention qu'ils doivent avoir sur la sûreté des pauvres Catholiques. Ecrivez-moi souvent ce que vous ferez de ces gens-là, & ce que vous croirez qu'il faudra faire. Je suis toujours, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 9 Août 1704.*

### LET TRE C L X X V I I I.

*A M. l'Archevêque de Saragosse, contre ceux qui diffèrent de recevoir les Sacremens dans leurs maladies.*

J'AI lu avec beaucoup de plaisir & d'édification, MONSIEUR, la Lettre Pastorale que votre Excellence a fait publier dans son Diocèse, au sujet des malades qui diffèrent de recevoir les Sacremens, jusqu'à l'extrémité de leurs maladies, & des Curés & des Médecins qui les laissent dans cette négligence : c'est un abus qu'on ne sauroit assez déplorer. Les Chrétiens sont si peu touchés de la considération de leur salut, qui est pourtant leur affaire essentielle, qu'ils n'y pensent que lorsqu'il n'est presque plus temps d'y penser. Ils ne veulent se préparer à la mort, que lorsqu'ils sont près de mourir, & se flattent toujours dans leurs maladies de vaines espérances de guérison ; ils éloignent les secours que l'Eglise leur offre, & risquent leur éternité à laquelle ils touchent. Les Curés & les Médecins, par une fausse complaisance pour le malade, qui veut ignorer ses dangers, ou pour les parens qui ne veulent pas qu'on l'effraie & qu'on jette une crainte, quoique salutaire, dans une conscience assoupie, manquent souvent de courage ou d'attention, & se rendent coupables de la perte des ames qui leur sont commises ou recommandées.

Votre Excellence reprend ces abus avec un zèle apostolique, & une charité paternelle. Pénétrée du désir qu'elle a de conduire ses ouailles au port du salut, elle leur montre

les écueils qu'il faut éviter lorsqu'on approche du terme de son voyage ; elle exhorte les infirmes à regarder les Sacrements comme des gages de salut , non pas comme des préfages de mort , & leur apprend à mettre à profit un reste de vie , qui peut devenir le commencement de l'autre. Je rends de très-humbles grâces à votre Excellence de cette admirable Lettre, qui est le fruit de sa piété & de sa vigilance Episcopale.

Nous attendons avec impatience les nouvelles de la jonction de M. le Maréchal de Talard avec M. le Duc de Bavière. L'Allemagne inondée de Troupes, produira quelque grand événement. M. le Duc de Savoie est fort embarrassé depuis la prise de Verceil. La guerre recommencera bientôt en Portugal, aussi glorieuse pour le Roi Catholique qu'auparavant. Je souhaite à votre Excellence, pour le progrès de la Religion & pour le bien de l'Eglise, une longue & heureuse vie , & suis avec un très-profond respect , MONSIEUR, de votre Excellence, le , &c.

*A Nîmes, ce 17 Août 1704.*

### L E T T R E C L X X I X.

*Compliment à M. de Villalba, Grand-Vicaire de Saragosse.*

**U**N petit voyage que j'ai été obligé de faire, MONSIEUR, a été la cause du retardement de mes lettres, en réponse de vos dernières. Vous ne pouviez me faire un plus grand plaisir, que de me faire part de l'admirable exhortation de son Excellence à tous les Curés & Confesseurs de son Diocèse, sur la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard des malades de leurs Paroisses. On voit dans cette Ordonnance sa sagesse, sa piété, son zèle & toutes ses qualités apostoliques, briller à l'envi l'une de l'autre. Il n'y a rien de si utile, de si important, de si nécessaire, que d'apprendre aux Chrétiens de ce temps à bien mourir, & de leur former des conducteurs fidèles pour les mener de cette vie passagère à celle qui est immortelle. Heureux sont les peuples qui sont aussi-bien gouvernés que les vôtres ! Heureux les Prêtres qui reçoivent la science & l'esprit de la Loi d'un Pontife aussi vigilant & aussi éclairé que celui que nous honorons également vous & moi !



J'ai lu aussi comme un très-agréable divertissement, les vers que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer. Il y a de l'esprit, du feu, de l'imagination; la plaifanterie y est poussée d'un bout à l'autre; le sel n'y est pas épargné; nos adversaires y sont traités satyriquement, comme ils le méritent. Cette indignation qui paroît par tout sur le papier, vient de la fidélité qui est dans les cœurs.

La guerre va recommencer chez vous. Nous apprenons que M. de Talard a joint M. de Bavière. M. de Savoie est découragé depuis la prise de Verceil. Nos Fanatiques sont un peu déconcertés. Cavalier, un de leurs Chefs, s'est rendu. Roland, qui n'avoit pas voulu se soumettre, vient d'être tué, & nous espérons voir la fin ou le soulagement de nos malheurs. Je vous prie de me conserver toujours l'honneur de votre amitié, & de me croire avec tout l'attachement & l'affection possible, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 18 Août 1704.*

## L E T T R E C L X X X.

*De compliment & de condoléance à un Trésorier de France à Blois.*

**C'**EST avec bien du déplaisir, MONSIEUR, que j'apprens la mort de M. votre père, pour qui j'avois toujours eu beaucoup d'amitié. La perte de Madame votre mère & de Mesdemoiselles vos sœurs, dont je connoissois le mérite & la vertu, m'avoit fort touché, & je vois présentement toute votre famille réduite à vous seul. Je sai depuis long-temps quel est votre bon naturel & votre sagesse, & je ne doute pas que vous n'ayez ressenti & supporté chrétiennement toutes vos tribulations domestiques; c'est à vous à soutenir la bonne réputation de votre maison, à recueillir comme la meilleure succession les bons exemples qu'on vous a laissés, & à chercher dans votre piété les consolations & le repos de votre vie. Pour moi, je conserverai toujours très-chèrement leur mémoire. Je vous prierai de vouloir bien me conserver votre amitié, & d'être persuadé que je serai toujours porté à vous témoigner par mes services, qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 26 Août 1704.*

## L E T T R E C L X X X I.

*De nouvelles, à M. l'Abbé Menard.*

**L'**AFFAIRE d'Allemagne, MONSIEUR, nous a d'abord fort consternés. Elle est en effet terrible dans ses malheurs, & peut l'être encore par les suites. Une armée presque entière de morts, de blessés ou de prisonniers. Cependant les nouvelles s'adouciſſent, la perte diminue tous les jours, plusieurs de ceux qui étoient perdus se retrouvent, les débris des Troupes diſperſées se rassemblent pour se rejoindre au corps. C'est pourtant une affaire très-fâcheuse, & dans son malheur & dans ses suites. Si l'on n'agit vigoureuſement dans le Piémont, on nous fait craindre quelque nouvelle action par terre & par mer. Je dis craindre, car la perte des batailles dans les conjonctures présentes est ruineuse, & les victoires mêmes affoiblissent. Prions pour la paix.

Quoique nos Fanatiques subsistent encore, ils sont un peu déconcertés. Ils ne tuent plus. Plusieurs viennent se rendre. On poursuit les autres; & si nous ne sommes pas délivrés, nous sommes du moins soulagés. Nous ne laissons pas d'être toujours renfermés dans nos Villes, la sûreté n'étant point encore à la campagne. Je ne vous écris pas si souvent, pour ne vous pas charger des ports de lettres. Je n'en suis pas moins parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 3 Septembre 1704.*

## L E T T R E C L X X X I I.

*De civilité, à Madame de Theyran, Religieuse.*

**M**ADAME votre Sœur, MADAME, a été ici très-bien reçue, & très-honorée dans le temps qu'elle y a demeuré. Sa douceur, sa piété, sa patience ont édifié tout le monde, & j'ai été bien-aise de lui témoigner l'estime que je fais de sa vertu, & l'intérêt que je prends à sa conservation & à son repos. J'ai été touché de l'accident qui vous est arrivé, comme je le ferai toujours de tout ce qui pourra causer quelque perte, ou apporter quelque trouble ou quelque incommodité

à

à une Communauté que j'ai toujours estimée, & à laquelle j'ai toujours souhaité tout ce qui convient à la régularité & à la perfection de la vie Religieuse pour votre sanctification, & même pour votre repos. Le petit secours que je puis vous avoir donné ne mérite pas le rémerciment que vous m'en faites de la part de votre Monastère. Je me servirai dans toutes les rencontres de ce que je puis avoir de moyens de vous consoler & de vous aider, & de vous faire connoître à vous en votre particulier, & à toute votre Communauté l'affection sincère & paternelle avec laquelle je suis, MADAME, votre, &c.

*A Nîmes, ce 8 Octobre 1704.*

### LET TRE C L X X X I I I.

*A M. son Neveu, sur la résolution qu'un autre de ses Neveux avoit prise de quitter l'état Ecclésiastique, pour embrasser la profession des armes.*

J'E ne m'étois pas attendu, MON CHER NEVEU, à la résolution que votre Frère a prise de changer de profession, & de passer de l'état Ecclésiastique, où j'avois toujours cru qu'il s'étoit destiné, à celui de la guerre, où vous me marquez qu'il s'est entièrement déterminé. L'inclination qu'il avoit témoignée dès son enfance à prendre le Seigneur pour son héritage, l'éducation que nous lui avons fait donner sur cette espérance, les dispositions qu'il me paroïsoit avoir par la bonté & la douceur de son esprit, ne m'avoient jamais donné aucun soupçon qu'il voulut prendre un autre parti que celui de l'Eglise qu'il avoit choisi. Cependant il a dessein de quitter cette voie douce & salutaire pour entrer dans une profession tumultueuse & dangereuse pour le salut. Aidez-lui à faire là-dessus des réflexions convenables, & à bien examiner devant Dieu les motifs & les conséquences de son changement. Ce n'est pas mon intention de le contraindre, ni de le retenir sans vocation dans une profession involontaire, quoique sainte. S'il ne se sent point appelé, il ne feroit pas honneur à l'Eglise, & n'y feroit pas son salut. Le service du Roi n'a rien de contraire à celui de Dieu. On peut être homme de bien & se sauver dans tous les états, & les principes de piété qu'on lui a inspirés comme à un Ecclésiastique, pourront

lui servir, quoiqu'il soit homme de guerre. Il y a pourtant une grande différence dans ces conditions, soit pour l'ame, soit pour le corps : c'est ce qu'il doit murement considérer. A mon égard, je l'aurois plus volontiers élevé & assisté dans le genre de vie qu'il avoit embrassé, y ayant pour moi plus d'occasions & même plus de consolation & plus d'honneur à lui faire du bien. Cependant je ne l'abandonerai pas. Qu'il me mande sa résolution, ses vues, ses besoins, ses espérances. Vous qui avez pris la meilleure part, servez-lui de frère, d'ami, de guide ; & croyez-moi, **MON CHER NEVEU**, votre Oncle bien affectionné, &c.

*A Nismes, ce 25 Octobre 1704.*

### L E T T R E C L X X X I V.

*De compliment & de civilité, à M. l'Abbé Viani, Prieur de S. Jean de Malte.*

**L**E P. Capucin, **MONSIEUR**, qui m'a rendu votre Lettre, m'a fait un grand plaisir de m'apprendre de vos nouvelles, & quand il ne seroit pas aussi bon Prédicateur que vous le dites, il suffit qu'il soit votre ami, pour avoir droit de monter en chaire. Il m'a rendu la Relation de la conjuration de Naples que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer : elle est très-bien écrite, & le style en est noble & vif dans ses expressions & dans ses récits, mais il me semble qu'on pouvoit donner un peu plus de corps à cette petite histoire, en expliquant un peu plus au long les raisons, les intérêts, les intrigues des conjurés, & les droits des Princes qui formoient l'un & l'autre parti. Je pourrois bien me tromper en cela.. Vous me faites espérer que vous nous viendrez voir. Le Chapitre de l'Ordre se tiendra. Il n'y a plus de Fanatiques armés, les chemins sont libres, je ne romprai point apparemment ma résidence, & il est bon à mesure que nous avançons en âge, d'égayer, ou du moins de consoler un peu notre vieillesse. Ne viendrez-vous point voir M. l'Archevêque de Narbonne dans route sa gloire ? vous passeriez par ici. Je souhaite que toutes vos affaires soient finies, & que vous me croyiez aussi parfaitement que je le suis, **MONSIEUR**, votre, &c.

*A Nismes, ce 30 Octobre 1704.*

## L E T T R E   C L X X V.

*De compliment à un Curé du Diocèse de Sécz, sur des vers Latins.*

J'AI reçu les vers Latins que vous avez faits, MONSIEUR, sur notre guerre des Sevennes, & je les ai lus avec plaisir. Le sujet en est triste, par les cruautés que les Fanatiques ont exercées, mais il ne laisse pas de fournir des idées & des peintures poétiques qui ne déplaisent pas au lecteur, qui n'a d'autre intérêt à l'affaire, que celui de sa curiosité. Vos expressions sont nettes & nobles, & vous ne dissimulez pas la part que Virgile a dans ce poëme. Il auroit été à souhaiter que vous eussiez eu des mémoires plus amples & plus fidelles. Nous n'avons pas vu ici le second tome du Curé historien des Sevennes; s'il y en a un de composé & d'imprimé, j'aurai soin de le recouvrer & de vous l'envoyer par la voie que vous me marquez, pour vous renouveler l'estime que j'ai depuis long-temps pour vous, & vous assurer que je suis parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 4 Novembre 1704.*

## L E T T R E   C L X X X V I.

*Sur un commencement de tranquillité de la part des Fanatiques.*

VOUS avez raison, MONSIEUR, de nous féliciter pour le présent, de la tranquillité dont nous jouissons. On ne tue plus, on ne brûle plus, les chemins sont presque entièrement libres. La plupart des Fanatiques armés se rendent avec leurs armes. Nous voyons venir ici leurs chefs, gens grossiers, malfaits & féroces, qu'on fait conduire à Genève. Il en coûte beaucoup de fatigue, d'argent & de patience pour les réduire : car ils ne connoissent ni bienfaisance, ni raison, ni Religion, & ne savent être ni radoucis ni repentans, lors même qu'ils demandent grâce. Il reste encore deux Chefs qui tiennent la campagne dans les Sevennes. Ravel & Salés avec d'assez petites troupes qu'on poursuit vivement. Il paroît qu'ils sont soutenus par des gens qui ont intérêt que la révolte ne finisse pas entièrement, & qu'il y ait un reste de feu qui puisse la rallumer. C'est pour cela que les assemblées

recommencent , que les Prophètes & Prophéteſſes annoncent le retour prochain de Cavalier , & que les payſans de la campagne , auſſi gâtés qu'auparavant attendent encore des ſecours imaginaires. C'eſt à ceux qui commandent à prendre les moyens & les précautions efficaces pour délivrer la Province des malheurs préſens , & la préſerver de ceux qui peuvent revenir. Cependant il faut ſ'en tenir au calme que nous reſſentons. Conſervez votre fanté , &c.

*A Niſmes , ce 6 Novembre 1704.*

### L E T T R E C L X X X V I I.

*De condoléance à M. le Comte de Grignan , ſur la mort de M. ſon fils.*

**J**E craindrois , MONSIEUR , de renouveler votre douleur de la perte que vous avez faite de M. votre fils , ſi je ne faisois avec quel ſentiment de Religion vous l'avez appriſe , & avec quelle triſteſſe pourtant vous continuez à la reſſentir. J'ai compris que le coup dont le Seigneur vous frappoit étoit rude ; & j'ai cru ne pouvoir mieux faire , que de le prier de vous ſoutenir par ſa grâce. Quoique réſidant depuis long-temps dans un Evêché éloigné de vous , je n'ai pas oublié l'attachement que j'ai eu à une Maifon liée à la vôtre , ni l'intérêt que je dois prendre à ce qui vous touche. J'aurois voulu pouvoir vous aller témoigner moi-même avec M. l'Evêque de Carcaſſonne , la part que je prenois à votre juſte affliction. Je vous ſupplie , MONSIEUR , d'être perſuadé , que je n'y ai pas été moins ſenſible que ceux qui vous en ont écrit les premiers , & que perſonne n'eſt avec un plus ſincère & plus reſpectueux attachement , MONSIEUR , votre , &c.

*A Niſmes , ce 15 Novembre 1704.*

### L E T T R E C L X X X V I I I.

*De condoléance & de conſolation , à Madame la Comteſſe de Grignan , ſur la mort de M. ſon fils.*

**Q**UOIQ'IL y ait déjà quelques mois , MADAME , que vous avez perdu M. votre fils , la perte eſt ſi grande , & je ſai que votre douleur eſt encore ſi vive , qu'il eſt tou-

jours temps qu'on y prenne part. Vous pleurez avec raison ce fils estimable par sa personne, plus encore par son mérite. On peut dire à la fleur de son âge; sorti depuis peu des plus grands dangers de la guerre, honoré de l'approbation & des louanges du Roi, & couvert de sa propre gloire. Je me souviens quelquefois des soins que vous avez pris de son éducation, dont j'ai été le témoin, & des espérances que vous fondiez sur les vertus & les sciences que vous vouliez lui faire apprendre, & que vous étiez occupée à lui inspirer. Je sai, MADAME, le profit qu'il avoit fait des principes que vous lui aviez donné pour les mœurs & pour la conduite de la vie; & je ne doute pas que ce qui faisoit votre satisfaction, ne devienne aujourd'hui le sujet de votre douleur. Il seroit inutile après cela de vouloir vous consoler, ni votre sagesse, ni votre bon esprit même ne peuvent le faire. Dieu seul qui a fait le mal peut le guérir; & c'est uniquement du fonds de votre piété que vous pouvez tirer les véritables consolations. Plus la foiblesse de la nature nous paroît douce & raisonnable, plus il faut faire agir la Foi & la Religion pour nous soutenir. Vous éprouvez cela, MADAME, mieux que je ne puis vous le dire. Je me contente de vous témoigner que personne ne compatit plus sincèrement que moi à votre affliction, & ne conserve plus fidèlement dans une résidence éloignée, les sentimens respectueux avec lesquels j'ai été & je dois être, MADAME, votre, &c.

*A Nîmes, ce 15 Novembre 1704.*

## L E T T R E C L X X X I X.

*Sur la profession des armes & ses dangers, à un de ses Neveux ;  
qui quittoit l'état ecclésiastique pour l'embrasser.*

J'AI vu par votre lettre, MON CHER NEVEU, la résolution que vous avez prise de quitter l'état ecclésiastique, où il sembloit que vous vous étiez destiné, pour prendre la profession des armes, où je n'avois pas cru que votre inclination vous eût porté. Votre frère vous aura montré la lettre où je le chargeois de vous représenter les difficultés & les inconvéniens de ce changement, tant pour la facilité du salut, que pour le repos & pour la commodité de la

vie La crainte que j'avois qu'il n'entrât dans cette espèce de vocation imprévue , quelque légèreté d'esprit , quelque vaine espérance , ou quelque considération mondaine , me faisoit quelque peine. Depuis que vous m'avez vous-même mandé que vous avez consulté Dieu , & que vos Supérieurs , vos Directeurs & vos amis ont approuvé votre dessein , je ne puis en juger autrement ; c'est à vous à vous bien examiner encore : pour moi j'aime mieux vous voir bon & pieux Guerrier , que mauvais Ecclésiastique. On peut servir Dieu en servant le Roi , & ces deux Maîtres ne sont pas incompatibles. Vous savez les dangers qu'il y a dans cette profession , & pour la personne & pour la conscience. Songez aussi que vous n'avez pas de bien pour vous soutenir & vous avancer , comme peut-être vous le pensez dans cette condition , & que le mien est d'une nature à pouvoir servir à votre nécessité , & non pas à votre ambition , si elle n'est pas raisonnable , &c.

*A Nîmes, ce 23 Novembre, 1704.*

### L E T T R E C X C.

*De civilité au Père Vigne.*

JE vous suis obligé, MON RÉVÉREND PÈRE, de m'avoir appris le retour de M. le Comte de Ville-Franche de sa députation à la Cour. Je sai qu'il y a été reçu avec beaucoup d'agrément ; qu'il y a demeuré avec beaucoup d'approbation , & qu'il en a remporté des marques honorables de la bonté & de la libéralité du Roi. Je prends part à toutes ses prospérités , & lui rends mille grâces de l'honneur qu'il a bien voulu faire à mes Neveux de les aller voir dans leurs Collèges , & de celui qu'il me fait de se souvenir , aussi-bien que M. le Marquis son frère , que j'honore infiniment , d'un de leurs anciens serviteurs. Je vous prie de leur bien témoigner ma reconnoissance. Je suis bien-aîsé qu'on vous ait envoyé le second tome des Œuvres du Père Hercule : vous y trouverez peut-être quelque chose de plus parfait que dans le premier.

Il est vrai que j'ai toujours désiré de vous avoir dans mon Diocèse , comme un bon & sage Ouvrier : je le désire encore. Tout est calme présentement , on peut venir ici &



y travailler sûrement. Je suis avec beaucoup d'estime ,  
MON RÉVÉREND PÈRE, votre , &c.

*A Nîmes , ce 25 Novembre 1704.*

## L E T T R E C X C I :

*De nouvelles sur les malheurs publics , à M. le Comte de  
Calviffon.*

**N**OUS voici , MONSIEUR , aux Etats où nous serions avec plus de plaisir , si vous eussiez exécuté le dessein que vous aviez pris d'y venir. L'ouverture s'est faite le 4. Belles harangues , bonnes tables , grande compagnie , grand nombre d'Evêques. Nous venons de donner au Roi ce qu'on nous a demandé de sa part , trois millions de don gratuit , & deux millions de capitation. C'est peu pour les besoins de l'Etat , c'est beaucoup , & si je l'ose dire , trop , pour la misère de la Province. Nous espérons que Sa Majesté aura égard à son tour à nos besoins , & nous fera quelque remise.

Je n'ai jamais eu le courage de vous écrire que nos malheurs étoient finis : je sentoient bien le petit repos dont nous jouissions , mais je prévoyois qu'il ne seroit pas de longue durée. Nos maux étoient soulagés , mais je ne les ai pas cru guéris. Catinat \* un des plus grands meurtriers du pays , qu'on avoit conduit à Genève , est rentré dans Lavaunage avec plusieurs satellites aussi scélérats que lui. On croit que Cavalier en fera bientôt autant. Il écrit qu'il est prêt à partir. Il vient avec quelque secours & des instructions de Savoie. Les peuples sont aussi fous qu'ils l'étoient , & il est à craindre que nous ne voyons renouveler la rébellion sous des formes peut-être nouvelles , qui ne seront pas moins dangereuses. Dieu veuille détourner l'orage , & ôter la force au poison Piémontois , dont ces esprits sont infectés. Il n'est pas encore temps de publier tout cela. Mille complimens à Madame la Comtesse. On ne peut être avec un plus parfait attachement que je le suis à l'un & à l'autre , MONSIEUR , votre , &c.

\* Nom de guerre de l'un des Chefs des Fanatiques.

*A Montpellier , ce 12 Décembre 1704.*

## L E T T R E C X C I I.

*Compliment à M. l'Archevêque de Saragoſſe , nommé Vice-Roi  
& Gouverneur Général d'Aragon.*

**N**OUS AVONS appris, MONSEIGNEUR , avec un plaisir extrême , que S. M. C. avoit nommé votre Excellence à la Vice-Royauté & au Gouvernement général d'Aragon. Ce choix fait plus d'honneur à ſon diſcernement , qu'il n'en fait à votre mérite. Vous devez , MONSEIGNEUR , à votre vertu les récompensés qu'on lui donne , & vous tirerez plutôt votre gloire des grandes qualités que vous poſſédez , que des grandes Charges que vous aurez exercées. Il eſt pourtant juſte , MONSEIGNEUR , que les perſonnes comme vous , à qui Dieu a communiqué plus abondamment ſes dons de ſageſſe & d'intelligence , les répandent ſur les autres. Leur autorité vient de la ſupériorité de leur eſprit , & ce qui les fait reſpecter des peuples , leur donne le droit de les gouverner. Votre Excellence a reçu du Ciel le double eſprit de piété & de prudence pour le bien de l'Egliſe & de l'Etat , pour la ſanctification d'un Diocèſe , & pour le bon ordre d'un Royaume. Je prierai le Seigneur , dont nous implorerons avec ardeur les miſéricordes dans ces jours conſacrés à la Naïſſance de J. C. notre Rédempteur , qu'il vous comble , MONSEIGNEUR , de ſes bénédictions & de ſes grâces , & qu'il forme des cœurs dociles à vos inſtructions épiscopales & politiques dans tout le pays où vous commandez pour Dieu & pour le Roi ſi utilement.

Nous ſommes aſſemblés en cette Ville pour y tenir les États de la Province , vingt-deux Evêques , autant de Barons , & grand nombre de Députés des Villes. Nous avons accordé cinq millions au Roi , pour lui aider à ſoutenir le poids de la guerre. . . On fait de grands projets pour la campagne prochaine. M. de Vendôme preſſe le ſiège de Verrue , qui eſt ſur ſes fins , & le Duc de Savoie ſera dépouillé d'une partie de ſes Etats , & peut-être de tous. Nous eſpérons que M. de Pointis battra la Flotte des ennemis , & que M. de Villadarias les chaffera de Gibraltar.

Je prie le Ciel de renouveler toutes ſes grâces à votre Excellence , dans le temps de la nouvelle année qui appro-

che, & de conserver une vie aussi précieuse & aussi utile que la sienne. Personne ne fait pour cela des vœux plus ardens, & n'est avec plus de vénération que je le suis, **MONSIEUR**, de Votre Excellence, le, &c.

*A Montpellier, ce 20 Décembre 1704.*

## L E T T R E C X C I I I.

*De civilité, à M. d'Estancheau, Secrétaire de Monseigneur le Dauphin.*

**J**E ne pouvois, **MONSIEUR**, passer de plus heureuses Fêtes, ni commencer une plus heureuse année, que par les marques nouvelles que je reçois de votre souvenir & de votre amitié, qui m'a toujours été & me sera toujours très-chère. Je puis vous assurer de mon côté que ni l'éloignement, ni les années n'ont rien changé dans les sentimens d'estime & de confiance que vous avez connus dans le temps que nous avions le plaisir de vivre ensemble, & de nous dire tous les jours ce que nous pensions.

J'aurois été effrayé de la petite vérole de M. votre fils, si vous ne m'eussiez marqué qu'il en étoit presque guéri. Je suis très-édifié de la charité de la mère & de la sœur qui se sont renfermées avec le malade, & je ne m'étonne pas que Dieu ait béni leurs soins & leur généreuse tendresse, en tirant l'un du danger où il étoit, & préservant les autres du danger où elles étoient exposées.

Vous avez raison de nous féliciter de la tranquillité dont nous jouissons; nos malheurs ont été si grands dans nos Diocèses, par la fureur des Fanatiques & par la séduction des Peuples, que nous n'avions que de foibles espérances de les voir finir, du moins sans beaucoup de sang répandu. M. le Maréchal de Villars a conduit cette affaire avec tant de sagesse & de vigilance, qu'il a ramené tous les Chefs, & remis les esprits par les voies de la douceur & de la négociation, plus que par les armes. Il faut espérer que nous pourrons travailler à la conversion de ces gens-là, quand ils auront reconnu leurs égaremens & l'inutilité de leur révolte. Si je puis honnêtement quitter mon Diocèse, j'irai vous voir & vous dire encore une fois que personne n'est plus cordialement que je le suis, à vous, à Madame votre épouse & à toute votre famille, **MONSIEUR**, votre, &c.

*A Montpellier, ce 28 Décembre 1704.*

## L E T T R E C X C I V.

*Compliment Chrétien pour le commencement de l'année , à  
Madame de Caumartin la Douairière.*

**M**A D A M E ,

Je vous souhaite , à ce renouvellement d'année , tout ce qui peut contribuer à votre sanctification & à votre repos. Notre vie s'écoule insensiblement , & il ne nous reste de ce temps qui passe , que les momens qui nous seront comptés pour l'Eternité. Nous ne devons désirer de vivre que pour accomplir ce que Dieu demande de nous , & la tranquillité de la vie doit être regardée comme une grâce & une bénédiction de douceur qu'il répand sur nous , & qui nous engage à le servir avec plus de fidélité. Vous avez raison , MADAME , de nous féliciter de l'état paisible où nous sommes présentement dans nos Diocèses. Il est difficile de s'assurer pour l'avenir de gens aussi corrompus & aussi furieux que l'étoient ceux-ci ; cependant ils paroissent apaisés , ils ne tuent plus , ils ne brûlent plus , ils se remettent au travail , & sont bien aises de dormir dans leurs maisons , & de manger en paix le pain qu'ils ont gagné dans la journée. Nous avons vu paroître ici tous leurs Chefs , plus fous & plus gueux les uns que les autres , qui se disoient pourtant Evangélistes , Prédicateurs , Prophètes , qui sont partis pour aller porter leurs extravagances dans les pays étrangers. M. le Maréchal de Villars a conduit cette affaire fort prudemment , & l'a calmée sans répandre du sang , ce qui nous a été fort agréable. Ne cessez pas de prier le Seigneur pour nous , & de me croire aussi parfaitement qu'on le peut être , MADAME , votre , &c.

*A Montpellier , ce 8 Janvier 1705.*

## L E T T R E C X C V.

*De félicitation sur une grâce reçue du Roi , à M. le Maréchal de Montrevel.*

**L'**INTÉRÊT que je prends , MONSIEUR , à tout ce qui vous regarde , m'a fait apprendre avec plaisir la grâce que

Le Roi vient de vous faire en vous donnant le Cordon de son Ordre. C'est un honneur que votre naissance, vos services & l'estime particulière que S. M. a toujours eue pour vous, vous ont attiré, & qui servira d'ornement à toutes les dignités dont vous êtes déjà revêtu. Je souhaite, MONSIEUR, que toutes les années commencent aussi heureusement que celle-ci; & qu'à l'occasion des nouvelles faveurs que vous recevez, je puisse, en vous en témoignant ma joie, & vous renouveler souvent le sincère & respectueux attachement avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 8 Janvier 1705.*

## L E T T R E C X C V I.

*De civilité pour le commencement de l'année, & de nouvelles sur les affaires publiques, à M. de Frejus.*

**A**PRÈS vous avoir rendu, MONSIEUR, vœux pour vœux, souhaits pour souhaits à ce renouvellement d'année, agréez que je vous témoigne la joie que nous avons d'être tranquilles, & le chagrin où nous sommes de voir partir M. le Maréchal de Villars. Il a pour lui la satisfaction de laisser la Province calme. On ne tue plus, on ne voit plus de gens armés, on voyage sans danger & sans escorte; & quoiqu'on ne puisse répondre de l'avenir dans un pays aussi variable que celui-ci, on peut espérer présentement que nous jouirons de ce repos comme vous nous le souhaitez. Les gens de la campagne commencent à ouvrir les yeux, & paroissent résolus de manger leur pain, & de dormir à leur aise dans leurs maisons. Les Rebelles mêmes sont las de mener une vie si difficile & si dangereuse, & se rendent à tous momens. Nous avons vu paroître ici tous leurs Prédicateurs & leurs Prophètes, plus gueux & plus fous les uns que les autres, qui sont allés heureusement porter dans les Pays étrangers leurs extravagances & leurs misères; ainsi M. le Maréchal de Villars a sujet d'être satisfait d'avoir sauvé la vie à une infinité de gens de bien, & d'avoir même épargné le sang de tant de rebelles. Les Etats lui ont fait un présent de douze mille livres, & à Madame la Maréchale un de huit mille, avec tous les éloges qu'ils ont mérités, car ils ont gagné le cœur de tout le monde. Je suis persuadé,

MONSEIGNEUR, que cela vous fera plaisir. Nous aurions bien désiré qu'il eut commandé l'Armée sur la Moselle, où il auroit pu briller davantage; mais qui fait ce qu'il faut désirer dans l'état où sont nos affaires? Vous allez à Paris, j'y irois bien volontiers aussi, mais je crains & je ne doute presque pas que le troupeau n'ait encore besoin du Pasteur. En quelque endroit que je sois, je suis avec un attachement & un respect très-sincère, MONSEIGNEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 8 Janvier 1705.*

### L E T T R E C X C V I I.

*Compliment à M. de Villeneuve, Capitaine de Grenadiers du Régiment de Courtz Suisse.*

QUOIQUE vous soyez, MONSIEUR, nouveau venu dans mon Diocèse, votre piété & votre zèle pour la Religion vous y donnent tous les droits d'ancienneté. Les Ouailles les plus chéries ne sont pas toujours celles qui sont dans le troupeau depuis plus long-temps, mais celles qui sont plus attachées au Pasteur, & qui l'écoutent & le suivent plus fidèlement. J'ai appris les bontés que vous avez témoignées à ma Paroisse de Millau en ma considération; votre prudence y maintiendra la paix & la Religion. Je n'ai pas douté que toute votre famille n'ait passé les dernières fêtes dévotement. Elle a des exhortations & des exemples domestiques, & de bonnes inclinations & intentions de son côté. Je vous souhaite à tous une année sainte & heureuse, & suis parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 9 Janvier, 1705.*

### L E T T R E C X C V I I I.

*De piété & d'instruction à la sœur Angélique du Saint-Esprit.*

J'AI reçu votre lettre, MA CHÈRE SŒUR, depuis quelque-temps, avec beaucoup de plaisir d'apprendre de vos nouvelles, & j'y aurois déjà répondu si les affaires de la Province dont nous sommes chargés dans ces commencemens d'États, ne nous avoient entièrement occupés. Je me fers donc de mon premier loisir pour vous témoigner l'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde, & le désir que j'aurois

de pouvoir contribuer à votre sanctification & à la tranquillité de votre esprit, connoissant les bonnes intentions que vous avez de vous perfectionner dans l'état que vous avez si généreusement & si pieusement embrassé. Le P. Picot, en passant à Nîmes, après la visite de votre Monastère, me parla de vous, à la vérité d'une manière qui me donna beaucoup de consolation, louant votre zèle pour la Religion, votre exactitude dans les observances de la Règle & votre patience dans vos maladies. Il me fit entendre que vous aviez quelques peines d'esprit, & que vous n'ériez pas assistée comme il l'auroit souhaité dans ces petites inquiétudes spirituelles qui troublent pourtant votre repos, & préjudicient même à votre santé. Il ne s'expliqua pas davantage, & je ne voulus pas pénétrer plus avant dans des secrets de conscience. Ainsi je vous écrivis en général qu'il falloit servir Dieu en simplicité de cœur, qu'il étoit à propos de recourir souvent à sa miséricorde avec confiance, de le regarder comme un père qui aime ses enfans avec leurs défauts mêmes, quand ils ne sont pas volontaires; & qu'il n'y a rien qui soit si contraire à la solide dévotion, que ces troubles & ces tentations de scrupules mal fondés. Il faut corriger ce qu'il y a de défectueux & de trop humain en nous. Du reste, il faut se donner la paix à soi-même. Vous aimez votre Supérieure, & pourquoi non? elle le mérite par sa vertu, par les soins qu'elle a de vous porter à Dieu par ses discours, par ses exemples, par ses secours. Quand vous m'en direz davantage, je vous donnerai mon conseil, & serai toujours avec une affection paternelle, **MA CHÈRE SŒUR**, entièrement à vous, &c.

*A Montpellier, ce 10 Janvier 1705.*

## L E T T R E C X C I X.

*Compliment à Madame de Marbeuf, Présidente à Rennes.*

**I**L ne se trouve guères, **MADAME**, d'aussi bons cœurs que le vôtre, qui soit à l'épreuve du temps & de l'éloignement. Toutes les années votre bonté & votre amitié se renouvellent; & comme il suffit d'avoir eu l'honneur de vous avoir connue une fois pour vous honorer toujours, on peut s'assurer aussi quand on a eu quelque part à votre estime, d'ua

constant & durable souvenir. Les Lettres obligantes que je reçois de vous de temps en temps me donnent cette consolation. Les vœux que vous faites pour moi au commencement de chaque année , me font espérer que je la passerai plus tranquillement & plus faintement , & il n'a pas tenu à vos charitables souhaits que cela ne soit arrivé jusqu'ici. Présentement nous jouissons , grâces au Ciel , de quelque repos. Nos Fanatiques se sont enfin désabusés ; plus touchés des maux qu'ils souffroient , que de ceux qu'ils faisoient , ils ont eu recours à la clémence du Roi. Les Chefs se sont rendus & sont passés dans les pays étrangers , où ils sont allés porter leurs impiétés & leurs extravagances ; & quoique les esprits soient encore bien gâtés par tout au sujet de la Religion , nous avons pourtant la consolation qu'on ne tue plus , qu'on ne brûle plus , & que les terres se cultivent insensiblement. Dieu veuille que la mauvaise disposition des affaires publiques ne donne point lieu à réveiller les mauvaises intentions qui causent ces troubles particuliers dans notre Province. Vos prières , MADAME , nous détourneront ces malheurs , aussi-bien que celles de Mademoiselle Descartes. Son nom , son esprit , sa vertu la mettent à couvert de tout oubli ; & toutes les fois que je me souviens d'avoir été en Bretagne , je songe que je l'y ai vue , & que vous y étiez. Après avoir souhaité pour vous que cette année fût remplie de bonheur & de bénédiction , j'ai souhaité pour moi qu'elle fut semblable à celle où j'ai eu l'honneur de vous voir & de vous assurer qu'on ne peut , MADAME , vous honorer plus que je fais , &c.

*A Montpellier, ce 15 Janvier 1705.*

### L E T T R E C C.

*Des avantages de la Retraite , & de la vanité du monde , à Madame la Marquise de Seneftere.*

**L'**HEUREUX commencement d'année pour moi , MADAME , puisque je reçois des marques de votre souvenir & de la confiance dont vous m'avez toujours honoré ! Je comprends par votre Lettre , que votre santé est bonne , que vous êtes toujours unie d'une étroite amitié avec une Dame qu'on ne fauroit assez aimer & estimer ; & qu'ayant eu cha-



cune votre part des tribulations de la vie , vous vous servez de consolation l'une & l'autre dans vos solitudes , & dans les exercices d'une piété commune. Je ne puis que louer le dessein que vous avez pris de vous retirer. Il y a long-temps que je vous ai vue défabusée & dégoûtée du monde , aussi-bien que votre amie ; les traverses & les agitations rudes & longues vous ont assez fait sentir ses vanités & ses inconstances , & comme vous êtes plus capables de réflexions , & plus attentives à votre salut que d'autres , vous avez aussi plus souvent connues motifs , & cherché les moyens de faire un heureux & solide retour du côté de Dieu. Je vous plains , Madame , d'avoir perdu M. le Curé de saint Jacques & le Père Bourdaloue , qui étoient des guides éclairés & fidèles , qui eussent pu par leurs conseils vous mettre dans les voies d'une prudente & sûre retraite. Que ne suis-je assez près de vous pour pouvoir vous être de quelque usage , ou du moins de quelque consolation dans l'exécution d'un projet de séparation du monde , qui ne laisse pas d'avoir ses difficultés , quelque résolution qu'on en ait prise. Je prie le Seigneur qu'il vous conduise lui-même dans le lieu que vous aurez choisi. Ayez la bonté de nous en donner quelque connoissance , afin que je puisse vous demander quelquefois de vos nouvelles , & vous assurer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis , MADAME , votre , &c.

*A Montpellier , ce 22 Janvier 1705.*

## LETTRE CCI.

*De compliment & de félicitation à M. le Maréchal Duc de Villars , Commandeur des Ordres du Roi.*

**L**E Roi , MONSIEUR , vous a reçu comme vous le méritiez , & comme nous nous y étions attendus. Le service que vous veniez de rendre , portoit assurance du bon accueil , espérance même de récompense. Toute justice a été accomplie , & vous voilà , MONSIEUR , Commandeur des Ordres du Roi , & Duc en fort peu de jours. Sa Majesté s'est fait un plaisir de vous donner cette dernière dignité , & ne sauroit croire le plaisir qu'elle a fait à toute cette Province qui vous honore & qui vous doit sa tranquillité. Comme il n'y a aucun Prélat à qui vous ayez témoigné plus de bonté & de con-

fiance , il n'y en a point auffi qui s'intérefse plus que moi à votre élévation & à votre gloire , & qui foit avec un plus fincère & plus refpectueux attachement que je le fuis ,  
MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 25 Janvier 1705.*

### L E T T R E C C I I.

*De piété & d'instruction à M. l'Abbé Fléchier son neveu.*

**J**E reçois avec plaisir , MON CHER NEVEU , les vœux que vous faites pour moi au commencement de cette année. J'en ai fait à mon tour pour vous qui vous feront très-avantageux si Dieu les exauce. Je suis bien aise de voir par vos Lettres le plaisir que vous avez d'être dans le Séminaire , & d'y recueillir les instructions & les exemples qu'on vous y donne. Pratiquez-y toutes les règles qui y sont prescrites , apprenez-y la Loi de Dieu & la Doctrine saine qu'on y enseigne : affermissiez-vous dans le bien , & rendez votre vocation certaine par vos bonnes œuvres ; éclairez la piété par la science , & purifiez la science par la piété. Choisissez-vous des amis , dont la société vous serve pour votre sanctification , & suivez les conseils des personnes qui vous conduisent dans les voies de la vérité & de la sagesse. Votre frère m'a écrit que son affaire étoit conclue , qu'on lui donnoit une Lieutenance de Dragons dans un vieux Corps , & qu'il espéroit profiter de la bonté & de la protection de M. de Chamillart. Dieu veuille qu'il ne se confie pas trop aux enfans des hommes , où le salut ne se trouve point. M. l'Abbé Robert lui fournira ce qu'il faut pour son petit équipage.

Il me semble qu'il seroit temps que vous prissiez les petits Ordres , & même le premier Ordre sacré quand il conviendra. Mandez-moi si c'est votre dessein , & croyez-moi , MON CHER NEVEU , tout à vous , &c.

*A Montpellier, ce 1 Février 1705.*

### L E T T R E C C I I I.

*Compliment à Madame de Guenegaud.*

**J'**APPRENDS avec beaucoup de joie , MADAME , que le Roi vient de vous donner une pension de six mille livres.  
Quoique

Quoique votre courage, & plus encore votre piété vous aient mise au-dessus de la fortune, & vous aient appris à favoir jouir de beaucoup & vous satisfaire de peu ; il vous doit être pourtant agréable qu'on vous fasse les grâces que vous méritez, ou qu'on vous rende la justice qu'on vous doit. Je m'intéresse d'autant plus à ce qui vous arrive d'heureux, que je fais qu'étant devenue infirme, & compatissant comme je fais à vos maux, je me trouve plus sensible aux consolations que Dieu vous envoie. Il seroit à souhaiter que vos amis pussent vous donner la santé comme le Roi vous donne du bien. Mais il faut supporter les peines de cette vie mortelle, & au défaut de la santé, demander au Seigneur la résignation & la patience. Je voudrois bien que les affaires de nos Diocèses qui sont présentement assez tranquilles, pussent me permettre de m'approcher de votre retraite, & de vous y aller dire encore quelquefois que personne ne vous honore plus & n'est plus parfaitement que je le suis, MADAME, votre, &c,

*A Nîmes, ce 7 Mars 1705.*

### LET T R E C C I V.

*De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi.*

**V**OUS êtes à nous, MONSIEUR, & notre Diocèse est sous votre direction : ce n'est pas vous qu'il faut féliciter sur cela, c'est nous ; votre conduite sage & paisible, contribuera beaucoup au repos du Diocèse & au mien ; & le plaisir de vous voir quelquefois me fera d'une grande consolation. Je vous suis obligé de m'avoir appris votre sort, & plus encore au Mylord Barwic de l'avoir réglé comme il l'a fait. Je suis, MONSIEUR, très-parfaitement, votre, &c.

*A Nîmes, ce 31 Mars 1705.*

### LET T R E C C V.

*De remerciement & de civilité au R. P. Dom Mabillon, sur l'Oraison funèbre de M. le Cardinal de Furstemberg, prononcée par M. l'Abbé le Prévôt, qu'il lui avoit envoyée.*

**J'**AI reçu de votre part, MON RÉVÉREND PÈRE, l'Oraison funèbre de M. le Cardinal de Furstemberg, prononcée dans

*Tome V, Seconde Partie,*

**N**

votre Eglise de saint Germain-des-Prez, par M. l'Abbé le Prévôt. Quand ce présent n'auroit d'autre avantage que d'être une marque de votre souvenir, il me seroit infiniment précieux; mais par lui-même il a son prix. Je trouve dans cet Ouvrage, qui avoit ses difficultés, du feu, de la délicatesse & des affaisonnemens qu'il n'étoit pas naturel d'espérer d'un homme qui n'a, dites-vous, que vingt-huit ans, si même il les a. Voilà un coup d'essai des plus hardis & des plus heureux. De quel pays, je vous prie, nous vient cet Orateur précoce, & à quoi ne nous prépare-t-il pas? Je vous remercie, MON RÉVÉREND PÈRE, d'avoir pensé à moi en cette rencontre. Il n'en est aucune en matière de science & de piété, où vous ne me soyez présent, avec ce fonds de Religion & d'érudition qui vous distingue, & qui m'oblige d'être avec les sentimens de la plus sincère vénération, MON RÉVÉREND PÈRE, votre, &c.

*A Nismes, ce 20 Avril 1705.*

## L E T T R E C C V I.

*De compliment & de félicitation à M. Fieschi, Nonce Extraordinaire auprès de S. M. nommé à l'Archevêché de Gènes.*

J'APPRENDS avec beaucoup de joie, MONSEIGNEUR, que S. S. a nommé votre Excellence à l'Archevêché de Gènes. Quoique cette nouvelle dignité vous éloigne de nous, & nous ôte l'espérance de vous revoir aussi souvent que nous l'aurions souhaité, il est juste de vous en féliciter, puisqu'elle vous remet dans le sein de votre Patrie, joignant à la grandeur de votre naissance celle de l'autorité spirituelle. Votre République est heureuse de se fournir à elle-même des Prélats d'aussi grand mérite; & vous êtes heureux aussi, MONSEIGNEUR, d'être destiné à conduire vos Citoyens de la Terre à la Jérusalem Céleste. Je vois dans la grâce que le S. Père vous a faite, l'estime & la considération qu'il a pour votre Excellence. Il semble qu'il veuille vous approcher de lui, pour vous mettre plus à portée d'en recevoir de plus considérables qu'il vous prépare. Je puis vous assurer, quoique je n'aye pas l'honneur de vous le dire souvent, que personne ne s'intéresse plus à votre élévation, & ne

peut être avec plus de vénération que je le suis, MONSIEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Nîmes, ce 20 Avril, 1705.*

## LET T R E C C V I I.

*Sur une conspiration nouvelle des Fanatiques découverte.*

**V**OUS prenez trop de part, MONSIEUR, aux affaires de ce pays, pour ne pas vous faire favoir ce qui s'y passe. Je n'ai jamais osé vous mander que la révolte fut finie. Les esprits des Villes & de la campagne ont été si gâtés par les derniers troubles, & les Chefs misérables & scélérats étoient partis d'ici si obstinés dans leur malice, que j'ai toujours bien cru que le petit calme dont nous jouissions étoit plutôt une suspension qu'une cessation de nos malheurs. Nous apprenions depuis quelque-temps que plusieurs de ces honnêtes gens étoient rentrés dans cette Province, qu'ils enrôloient secrètement beaucoup de jeunesse, qu'ils ramassoient des armes, & qu'ils se dispersoient dans nos Diocèses, pour y faire quelque mouvement à l'ouverture des campagnes. Le secret étoit bien gardé; il ne manquoit pas pourtant de gens indiscrets parmi eux qui prédisoient un soulèvement prochain, & des aventures plus tristes que les précédentes. Tout étoit presque prêt, poudre, armes, recrues, lorsque Messieurs de Barv. & de Bav... ont eu des avis certains de ce qui se tramait presque à leur porte. On a fouillé dans la nuit les maisons suspectes à Montpellier; on y a trouvé les Chefs, sur tout un Dragon de Fimarcon déserteur, revenu des pays étrangers avec la confiance des Alliés, qui a été tué en se défendant, dont on a pris les papiers, sur lesquels on a arrêté plusieurs personnes mal intentionnées. On a vu que les plus méchans étoient dans Nîmes. On y a pris, par le plus grand bonheur du monde, Ravanel, Catinat & quelques autres de ces Rebelles dont on a découvert les intrigues: quelques Marchands de notre Ville s'y trouvent enveloppés. M. de Barv. & M. de Bav. se sont transportés ici, & ce dernier vient d'en juger quatre; deux à être brûlés vifs, pour sacrilèges, rebellion, meurtres, &c. deux autres à être rompus. Demain on en jugera d'autres. Ils prétendoient une révolte prête dans le Languedoc, Dauphiné &

Vivaraïs qu'ils vouloient avoir l'honneur de commencer. Ils avoient deſſein de mettre le feu dans pluſieurs endroits de Nîmes & Montpellier, & pendant qu'ons'occupoit à l'éteindre, ſe faiſir des Corps-de-garde & des armes, & faire mouvoir au même-temps leurs gens de la campagne, eſpérant que les Catholiques, laſſés de la Capitation, ſe joindroient à eux, & qu'on ſeroit obligé de faire venir ici les troupes de Savoie. La flotte ennemie, le nom de M. de Miremont, qu'ils nomment le dernier Prince fidelle à Dieu de la Maïſon de Bourbon, étoient les motifs de leurs eſpérances.

Voilà leurs folies & leurs viſions. Cependant ce ſont des folies & des viſions dangereuſes. J'eſpère que cette conſpiration ſera étouffée dans le ſang de ces ſcélérats. Mais il eſt bien ennuyeux d'être toujours dans les appréhenſions de voir une guerre ſanglante & plus que civile.

*A Nîmes, ce 21 Avril 1705.*

### L E T T R E C C V I I I.

*Sur le même ſujet.*

**V**OUS avez bien raiſon, MONSIEUR, de regarder comme un effet de la Providence de Dieu, la découverte de la conſpiration qui ſe tramoit en ce pays, & qui étoit ſur le point d'éclater. Les Emiſſaires d'Angleterre & de Hollande, les ſcélérats chaffés d'ici & revenus furtivement, Chefs autrefois des Fanatiques, & quelques malheureux Bourgeois de Nîmes & de Montpellier conduiſoient cet ouvrage de ténèbres. Les enrôlemens de la jeuneſſe gâtée, l'amas de poudre, d'armes, de bales, &c. ſe faiſoient dans les Villes & dans la campagne ſecrètement; les eſpérances des ſecours étrangers de Meſſieurs de Miremont & de l'Abbé de la Bourlie leur paroïſſoient prochaines & aſſurées. On devoit commencer par Meſſieurs de Barv. & de Bav. nous n'étions pas oubliés. Un avis eſt venu comme du Ciel. On a arrêté quelqu'un de ces ſouffleurs de ſédition, qui en a découvert d'autres; ceux-là, d'autres: quelques-uns étourdis du coup & portant leurs crimes ſur leur viſage, ſe ſont comme livrés à la juſtice ſans y penſer, & nous eſpérons que Dieu ne permettra pas que les mauvais eſprits qui reſtent accom-

plissent leurs mauvais desseins. Priez le Seigneur pour nous , & croyez , &c.

*A Nismes , ce 1 Mai 1705.*

## L E T T R E C C I X.

*Consolation Chrétienne à une Religieuse , sur la mort d'une Abbesse.*

**J'**AI été , MADAME , également surpris & touché de la mort de Madame l'Abbesse de saint Geniés , & je ne doute pas que vous n'en ayez été fort affligée. Votre Profession & la sienne vous tiennent toujours préparées à suivre les ordres de Dieu , soit qu'il vous laisse dans cette vie , soit qu'il vous appelle à une meilleure. Votre séparation du monde est une espèce de mort qui doit vous disposer à l'autre , & la foi & la Religion ont déjà commencé en vous , ce que la nature & la défaillance du corps y acheveront. Cette considération doit être un motif de soumission & de consolation dans les afflictions que le Seigneur nous envoie. La nature ne laisse pas d'y être sensible , & c'est pour cela que je compatissais à votre douleur , & que je vous assure que je m'intéresse à tout ce qui vous regarde , & que je suis , MADAME , votre , &c.

*A Nismes , ce 7 Mai 1705.*

## L E T T R E C C X.

*Compliment à Monsieur le Maréchal Duc de Villars.*

**J'**AI déjà fait , MONSIEUR , mes complimens à Madame la Maréchale sur votre expédition par de-là la Sarre. Agréez que je vous les fasse à vous même. Si ce pays-là avoit été aussi chaud & aussi sec que le nôtre , quelque perte que les ennemis ayent faite , ils n'en auroient pas été quittes à si bon marché. Vous avez jeté la frayeur & le désordre dans leurs quartiers. Vous en avez battu , vous en avez fait plusieurs prisonniers , & si le Ciel ne s'en fut pas mêlé , & que les pluies & les rivières eussent favorisé votre dessein , peu d'Allemands auroient échappé à la valeur des Troupes Françaises sous les ordres d'un tel Général. Quoiqu'il en soit , MONSIEUR , voilà un beau prélude de Campagne , vous remettez nos gens sur le train de supériorité & de victoire ,

& vous apprenez aux ennemis à vous craindre & à fuir devant vous , dès que vous paroîſſez. Je m'imagine que votre armée ſera bientôt aſſemblée , & que vous agirez bientôt. Je ſouhaite pour votre gloire que tout le poids de la guerre tombe ſur vous qui pouvez mieux le ſoutenir ; & la ſeule crainte que j'ai , c'eſt qu'on ne vous craigne trop , & qu'on n'aime mieux avoir à faire à d'autres qu'à vous.

Je ne vous parle point de la conſpiration de nos Fanatiques , de leurs projets , de leurs folies , de leurs intrigues , de leurs ſupplices ; on vous en a ſans doute écrit le détail. Je me contente de vous aſſurer que perſonne ne fait des vœux pour vous de meilleur cœur , & ne peut être avec un plus ſincère & plus reſpectueux attachement que je le ſuis ,  
MONSIEUR, votre, &c.

*A Niſmes , ce 10 Mai 1705.*

### L E T T R E C C X I.

*Compliment à M. l'Abbé Baſlide , ſur le Panégyrique de ſaint Hilaire , dont il lui avoit fait préſent.*

**L**ES affaires fâcheuſes qui ſont arrivées en ce pays ; MONSIEUR , m'ont mis en état de profiter de la lecture du Panégyrique de ſaint Hilaire , dont vous avez bien voulu me faire part ; mais elles m'ont empêché de vous en faire plutôt mon remerciement. L'exemple de ce grand Saint , dont vous avez recueilli les vertus avec des réflexions morales ſi agréables & ſi utiles à tout le monde , doit toucher particulièrement ceux , qui , comme nous , ſont chargés de la conduite des Fidèles , & engagés par le malheur des temps à ſoutenir la Religion contre les erreurs & les violences des Hérétiques. Il m'a ſouvent paru , comme à vous , connoiſſant la doctrine , la piété & le zèle Apoſtolique de ce Père de l'Egliſe , qu'on n'en faiſoit pas aſſez ſouvent l'éloge dans les chaires. Vous faites voir , par la manière dont vous avez traité un ſi beau ſujet , ce que la plupart des Prédicateurs devroient faire. Je ne puis que vous louer , vous remercier de votre préſent , & vous aſſurer que je ſuis parfaitement ,  
MONSIEUR , votre , &c.

*A Niſmes , ce 15 Mai 1705.*



## L E T T R E C C X I I.

*De condoléance à M. de Montauban , sur la mort de M.  
son Frère.*

**Q**UE je vous plains, MONSEIGNEUR, d'avoir perdu un frère que vous aimiez, & qui étoit estimé de tout le monde! Il est difficile que les personnes de son courage & de son application au service, échappent toujours aux dangers d'une guerre aussi vive & aussi longue que celle-ci. Leur vie est si précieuse à l'Etat, que leur mort est une perte publique, & le regret universel pourroit servir de consolation particulière. Mais il y a des douleurs que la Religion seule peut soulager, & vous ne pouvez tirer que de vous-même & du fonds de votre sagesse & de votre piété, le sacrifice que vous faites de votre affliction. Je ne puis qu'y comparer, que vous offrir mes petites prières, & vous renouveler dans cette triste occasion l'attachement & le respect sincère avec lequel je suis, MONSEIGNEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 5 Juin, 1705.*

## L E T T R E C C X I I I.

*Compliment au Père de la Rue, sur l'Oraison funèbre de M.  
de Meaux.*

**J'**AI reçu, MON RÉVÉREND PÈRE, quatre exemplaires de votre dernière Oraison funèbre, dont vous avez voulu me payer l'attente avec usure. Je l'ai relue avec mon admiration d'autrefois, mais ce me semble, avec une affection nouvelle, comme l'éloge d'un illustre ami; votre ouvrage est présentement mon bien. Je ne vous dirai pas en particulier les endroits qui m'ont le plus touché, & dans le sujet & dans le discours: vous connoissiez les liaisons que j'avois avec les grands Hommes que vous louez, & vous savez mieux que moi les finesses de l'art que vous avez employées à les louer aussi noblement que vous l'avez fait.

Je vous supplie de vouloir bien témoigner à Monseigneur l'Evêque d'Avranches la reconnoissance que j'ai de l'honneur de son souvenir, & l'assurer du respect que je conserve toujours pour lui. Il est vrai que j'ai en original la seconde partie du Poëme de la Pucelle de feu M. Chapelain,

écrite de sa main. Nous en avons fait autrefois quelques lectures ensemble, d'un côté trop peu, de l'autre trop réjouissantes. Si les affaires de ce pays nous laissoient quelque solide tranquillité, j'irois faire un dernier voyage à Paris, & j'y porterois ce manuscrit.

Nous avons souvent parlé de vous ce Carême avec le Père Gilbert, fort de vos amis, très-honnête homme, & qui nous a très-bien prêchés. Il vous dira peut-être un jour l'attachement particulier avec lequel je suis, MON RÉVÉREND PÈRE, votre, &c.

*A Nismes, ce 12 Juin 1705.*

### L E T T R E C C X I V.

*De piété à la Sœur Angélique du Saint-Esprit.*

**V**OTRE lettre, MA CHÈRE SŒUR, m'a fort consolé. Il y avoit long-temps que je n'avois appris de vos nouvelles, & je craignois que quelque indisposition, après les austérités du Carême ne vous eût réduite à l'infirmerie. Cependant je vois par votre lettre que vous vous portez bien, autant que votre complexion & votre genre de vie pénitent le permettent, & que votre zèle & les soins charitables de votre bonne Abbessé vous soutiennent dans toutes vos infirmités. Vous avez si bien pris l'esprit de la Règle que vous avez embrassée, que rien ne vous fait de la peine dans les mortifications du corps. Il seroit à souhaiter que votre esprit fût aussi en repos sur les réflexions scrupuleuses qui vous agitent : c'est souvent une tentation que ce chagrin qu'on a contre soi-même & contre ses imperfections. Pouvons nous prétendre de servir Dieu comme nous le devons, & comme il le mérite ? Y a-t-il rien de plus fragile que nos cœurs, & nos volontés ? Notre occupation continuelle doit être de reconnoître nos foiblesses, de nous humilier, d'implorer le secours du Ciel & de se confier en la bonté & en la miséricorde Divine. Vous aurez vu sans doute M. Begault qui vous aura donné de nos nouvelles. J'apprends qu'on vous a donné pour Confesseur le Père Justin, qui est fort connu & fort honoré. Personne ne souhaite plus votre salut & votre repos que moi. Je salue avec beaucoup

d'affection votre Révêrende Mère & la Mère de Sorges ;  
& fuis, MA CHÈRE SŒUR, à vous de tout mon cœur, &c.

*A Nîmes, ce 15 Juin 1705.*

### LET TRE C C X V.

*De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi.*

**V**OUS nous avez quitté, MONSIEUR, bien brusquement : on vous tire d'un pays où vous étiez utile, & où vous êtes fort regretté, pour vous envoyer dans un autre où l'on vous croit nécessaire : je souhaite que vous y soyez aussi tranquille qu'ici. M. de Grandval a déjà pris possession de votre contrée ; tout y est en mouvement, Archers, Fusiliers, Dragons ; lui le premier, tout est sous les armes, comme si l'ennemi étoit par-tout ; cela s'appelle veiller. Je fuis parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*Du 18 Juin 1705.*

### LET TRE C C X V I.

*De civilité à une Demoiselle, sur sa maladie.*

**L**ES Dames de Sommières, MADEMOISELLE, m'ont appris votre maladie, & même votre rechute. Vous jugez bien que comme elles en étoient fort touchées, je l'ai été aussi. J'avois toujours compté jusqu'ici parmi les dons que vous aviez reçus du Ciel, celui d'une fanté toujours égale. Il faut croire qu'il veut exercer votre vertu, & éprouver votre patience, ou que vous ôtant cette douceur de la vie, il vous en prépare d'autres. Pour moi qui m'intéresse plus que personne à tout ce qui vous regarde, je compatis à tous vos maux. Je vous souhaite toutes sortes de consolations. J'attends impatiemment des nouvelles de votre convalescence. Je vous offre tous les secours qui peuvent dépendre de moi ; & je vous prie de croire qu'on ne peut être plus parfaitement, ni de meilleur cœur que je le fuis, MADEMOISELLE, votre, &c.

*A Nîmes, ce 25 Juin 1705.*



## L E T T R E C C X V I I.

*Recommandation pour un homme accusé d'un crime, à Madame la Présidente Druillet.*

**U**L n'y a qu'à commencer, MADAME, comme vous voyez. Une sollicitation attire l'autre, & pour peu que vous nous mettiez en honneur auprès de vous, aucun plaideur ne voudra partir d'ici sans être muni d'une de nos lettres, & vous pouvez vous attendre à souffrir une persécution qui ne sera peut-être pas toujours pour la Justice. Pour moi, MADAME, je m'en justifie par avance, & je déclare que j'aime mieux manquer de discrétion que de charité. Après cet exorde, je viens au fait. Celui qui aura l'honneur de vous demander votre protection, est de sa profession Maître d'École. Il n'est pas autrement savant, mais il s'est trouvé brave. Il a défendu plus d'une fois le clocher de son village contre une troupe de Fanatiques; il a poursuivi & battu ces gens-là en plusieurs rencontres; il en a tant tué, qu'un meurtre s'étant fait dans sa Paroisse, on a voulu croire que c'étoit lui qui l'avoit fait. On l'a arrêté, mis en Justice, absous, déclaré innocent, & absous par le Présidial. Il s'agit d'être innocent au Parlement. C'est votre protection qu'il vous demande, & moi l'honneur de me dire, MADAME, votre, &c.

*A Nismes, le 2 Juillet 1705.*

## L E T T R E C C X V I I I.

*Consolation Chrétienne à Madame de l'Islebonne, sur la mort de M. le Prince d'Elbauf son neveu.*

**S**ENSIBLE comme je vous connois, MADAME, je ne doute pas que vous n'ayez pleuré la mort du jeune Prince votre neveu, à qui le Ciel avoit donné toutes les qualités aimables & nobles, & sur qui le monde avoit droit de fonder de grandes espérances. Mais vertueuse comme vous êtes, vous avez rappelé votre cœur à Dieu en adorant ses volontés & ses jugemens dans cette triste conjoncture, & lui faisant un sacrifice volontaire de votre douleur & de votre perte. Vous avez appris en mourant au monde religieusement à supporter les afflictions que vous causent ceux qui y meurent malheureusement. Je fai que le Seigneur a jeté

plusieurs pareilles amertumes sur votre vie au sujet de votre famille ou de vos amis, dont les morts ou les disgrâces vous ont sensiblement touchée. Personne ne vous a plaint plus que moi, quoique je ne me sois pas empressé de vous le témoigner, mais j'ai cru que vous cherchiez vos consolations au pied des Autels, & que vous aviez en vous-même des ressources de piété qui vous adouciſſoient devant Dieu toutes les tribulations qu'il vous envoyoit. Vous savez aussi, MADAME, les malheureuses situations où nous avons été dans les guerres furieuses des Fanatiques, & par la conspiration qu'ils avoient depuis peu faite contre nous. Chacun a ses peines à supporter & sa pénitence à faire dans son état. Il est de l'amitié & de la charité chrétienne de s'entr'aider mutuellement par les conseils & par les prières, à porter le fardeau les uns des autres. Que je serois heureux, si je pouvois aller encore une fois vous dire moi-même combien véritablement je m'intéresse à tout ce qui regarde votre sanctification & votre satisfaction même, & avec quel sincère attachement en Notre Seigneur, je suis, MADAME, votre, &c.

*A Nîmes, ce 14 Juillet 1705.*

## L E T T R E C C X I X.

*De civilité & de nouvelles sur les affaires publiques, à M.  
l'Archevêque de Saragoſſe.*

**L**ES grandes affaires que nous avons eues en ce pays-ci, MONSIEUR, & celles qui occupent sans doute Votre Excellence en Aragon, m'ont fait passer un assez long intervalle de temps sans lui renouveler mes profonds respects & mes sincères obéissances. Lorsque nous pensions avoir éteint le feu de la rebellion des Fanatiques, & que nous croyions être en repos, des Emissaires d'Angleterre & de Savoie sont venus rallumer le flambeau fatal, ont fait rentrer dans le Royaume ceux que la crainte des supplices ou les ordres du Roi en avoient fait sortir, & ont formé des desseins cruels qui auroient désolé cette Province & les personnes qui la gouvernent. Dieu, par une protection particulière, fit découvrir la conspiration dans le temps qu'elle alloit éclater. Tous les Chefs furent arrêtés, convaincus,

punis, & nous jouissons présentement d'une assez grande tranquillité. Nous apprenons avec douleur les conspirations qui se forment aussi par les factions de quelques Grands, qui suivant les conseils & les projets de l'Amirante, méditent des choses vaines contre le Seigneur & contre son Christ. Nous sommes trop touchés de la gloire de votre nation & de la réputation de fidélité qu'elle s'est acquise, MONSEIGNEUR, pour croire que la Noblesse & les Peuples d'Espagne ayent quelque part à ces mouvemens de rebellion. Votre Excellence a été heureusement choisie pour contenir le Royaume d'Aragon dans les Lois de l'obéissance, dont elle lui donne les règles & les exemples. Je prie le Seigneur qu'il répande ses bénédictions de douceur & de paix sur tant de Nations inquiètes qui s'élèvent contre les autres & contre elles-mêmes. Cependant, MONSEIGNEUR, la campagne n'a pas commencé. Les grands desseins de Mylord Malhoroug ont échoué. M. le Maréchal de Villars a forcé les Lignes de Veiffembourg. M. le Duc de Vendôme va au-devant du Prince Eugene pour le combattre. Le siège de Chivan se continue, & bientôt celui de Turin. L'Armée de Flandres est aussi forte que celle des ennemis. Les Mécontents de Hongrie sont plus animés que jamais. Vos Troupes sont en quartier de rafraîchissement, & se fortifient tous les jours, & j'espère que les ennemis de nos Rois n'auront pas sujet de se réjouir. Vos prières, MONSEIGNEUR, vos conseils sont d'un grand secours. Je vous souhaite pour l'honneur de l'Eglise & pour le bonheur des Peuples que vous gouvernez, une parfaite santé; & suis avec une profonde vénération, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Nismes, ce 15 Juillet 1705:*

### L E T T R E C C X X.

*Consolation Chrétienne, à Madame de Senectere, sur la mort de sa fille.*

**L**A mort de Madame de Florenfac, MADAME, m'a surpris & affligé tout ensemble. Je me confiois à son âge & à sa santé, & je ne croyois pas qu'elle dût sitôt nous faire regretter sa perte. Mais qu'y a-t-il de certain & de solide

dans la vie ? Dans le dessein que vous aviez de passer le reste de vos jours dans la retraite , Dieu a peut-être voulu rompre les seuls liens qui pouvoient encore vous attacher au monde , & réunir en lui l'affection qui vous restoit encore pour une fille que vous aviez toujours tendrement aimée. Je ne doute pas que vous ne soyez sensiblement touchée, & je compatis à votre douleur. Il faut faire au Seigneur un sacrifice volontaire des maux inévitables qui nous arrivent , & faire de ces peines une partie de notre pénitence. Ce qui vous doit consoler en cette occasion , c'est la résignation & la patience chrétienne avec laquelle on me mande que Madame votre fille est morte. Il faut nous préparer au même passage par nos bonnes œuvres , & prier Dieu qu'il nous y prépare par sa grâce. Je vous souhaite les consolations qui viennent de l'Esprit consolateur , & suis parfaitement ,  
MADAME , votre , &c.

*A Nîmes , ce 15 Juillet 1705.*

## L E T T R E C C X X I.

*De civilité & de nouvelles à un Officier.*

**I**L y a peu de gens , MONSIEUR , aussi fidelles que vous à leur parole ; vous vous souvenez que vous m'avez promis de m'apprendre des nouvelles de vos Côtes , & vous le faites d'une manière fort obligeante. Voici le temps où les affaires de la mer vont devenir plus importantes ; & quoique vous n'ayez peut-être rien à craindre , vous ne laisserez pas d'être intrigués , & d'être obligés de vous précautionner sur les contre-coups qui pourroient arriver. La flotte ennemie tient la mer sans opposition ; l'armement de Toulon n'est pas prêt ; celui de Brest n'oseroit sortir : le bruit est que cette flotte après avoir essuyé quelques orages va prendre le Prince d'Armstat à Gibraltar pour venir ensuite sur les côtes d'Espagne favoriser la révolte des Catalans , ou du côté de Villefranche secourir le Duc de Savoie , ou se partager pour faire l'un & l'autre tout ensemble. Que je plains ce jeune Roi d'Espagne : conspiration sur conspiration ! tout infidelle ; tout suspect ; copie d'Angleterre , si Dieu ni met ordre.

Ce pays-ci est entièrement tranquille , point de meur-

tre, point d'accident, plus de Fanatiques qui paroissent; on n'y pense présentement qu'à la récolte, après quoi je crains bien qu'on ne pense à la flotte. Les actions ont cessé, les mauvaises volontés ne cessent point : il se prépare une belle foire de Beaucaire. M. Planque vient de partir pour veiller à tout : il a cent Suisses sous lui. M. de Montpezat doit arriver dans le mois d'Octobre. Gardez-bien vos Côtes, & croyez-moi parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 18 Juillet 1705.*

### L E T T R E C C X X I I.

*De civilité au P. Vignes.*

**J'**AUROIS beaucoup de joie, MON RÉVÉREND PÈRE; de vous voir ici, si vous aviez suivi votre dessein de venir à la foire de Beaucaire; mais je sai que vous avez été arrêté par vos PP. d'Avignon pour remplacer votre Prédicateur des Dominicales qui est tombé malade. Je vous renvoie le livre du P. Hercule : ce sont des fragmens de quelque Carême qu'il avoit prêché, qui ne laissent pas d'être beaux & éloquens : vous en aurez apparemment recueilli quelques fleurs. Je vous souhaite une bonne santé, & suis de tout mon cœur, MON RÉVÉREND PÈRE, votre, &c.

*A Nîmes, ce 20 Juillet 1705.*

### L E T T R E C C X X I I I.

*Compliment sur la mort d'une Dame.*

**U**N mal d'yeux obstiné, MONSIEUR, m'a privé de l'honneur de vous écrire jusqu'ici; mais il ne m'a pas empêché de vous plaindre & de ressentir la perte que vous avez faite d'une Dame en qui le Ciel avoit mis toutes les qualités aimables & vertueuses, & dont le mérite solide en singulier vous étoit mieux connu qu'à d'autres. Tous ceux qui l'avoient honorée durant sa vie, ou l'avoient en vue sans l'honorer, ont pleuré sa mort. Le Seigneur qui vous afflige depuis quelque-temps, semble choisir les endroits les plus sensibles de votre famille, & vous avez besoin de toute votre



vertu dans des occasions de douleur aussi vives & aussi répétées. Je ne puis, MONSEIGNEUR, que vous offrir les regrets qu'on donne à ceux qui meurent, les secours qu'on procure à ceux qui sont morts, & la compassion qu'on réserve pour les vivans : car pour les consolations vous les trouvez en vous-même, dans le fond de votre sagesse & de votre Religion. Il ne me reste, aussi-bien qu'à vos autres amis, qu'à vous prier de vous conserver, & de me croire avec autant d'attachement & de respect que je le suis, MONSEIGNEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 29 Août 1705.*

## LETTRE CCXXIV.

*De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi.*

J'AI peine à croire, MONSIEUR, que les ennemis réussissent dans leurs projets de Catalogne : si le Viceroi a bonne intention & bon courage, Barcelone se soutiendra ; c'est un siège informe fait par des troupes débarquées dans une saison avancée, qui n'ont pas le temps de forcer par de longs travaux & des attaques continuées une place comme celle-là qui voudra bien se défendre. Pour les peuples que le Prince d'Armstat séduit, s'il paroît des Troupes du Roi, ils seront aussi faciles à ramener qu'ils ont été prompts à se révolter : l'Amirante n'est plus ; la Noblesse est assez bien disposée pour Philippe V, nous verrons le succès. Monseigneur l'Evêque d'Agde m'a fort exhorté de ne point prendre d'idées de cette affaire que celles que vous m'en donnerez : j'en suis d'avis. J'ai félicité ce Prélat du plaisir qu'il a de vous voir souvent : il faut bien que je l'honore & que je l'aime, pour ne pas lui envier ce bonheur. J'espère que votre armée ne se fatiguera pas beaucoup. Je vous souhaite une bonne fanté sur vos Côtes, & je suis parfaitement, MONSIEUR, &c.

*A saint Privat, ce 17 Septembre 1705.*

## LETTRE CCXXV.

*De civilité, à Madame de Monfalcon.*

J'E me suis soigneusement informé, MADAME, depuis que je suis ici, de la fanté de M. de Monfalcon, qui m'est fort

chère : Je suis bien fâché que sa guérison ne soit pas aussi prompte que nous le souhaiterions. Je prends, je vous assure, beaucoup de part à votre peine. Je souhaiterois de pouvoir diminuer par quelque endroit la douleur que vous ressentez.

J'approuverai le P. R. pour faire la fonction d'Aumônier au Château, étant persuadé de sa capacité, & qu'il pourra vous être utile, sachant d'ailleurs qu'il convient à M. le Gouverneur. Il faut qu'il me représente la permission de ses Supérieurs pour cela, afin d'ôter toute difficulté. Je vous prie de faire mes complimens à M. de M... & d'être persuadés l'un & l'autre que je suis toujours très-parfaitement, votre, &c.

*A saint Privat, ce 9 Octobre 1705.*

### L E T T R E C C X X V I.

*De civilité & de piété à la sœur Angélique du Saint-Esprit.*

**J**E vous suis obligé, MA CHÈRE SŒUR, de la part que vous avez prise à la perte que nous avons faite de mon Neveu. Il étoit tout formé, tout établi, l'aîné de sa famille, & propre à s'avancer dans le service. Dieu l'a appelé, il a eu le temps de se reconnoître. Il n'a plus besoin que de nos prières. Je vous demande les vôtres. Je suis bien-aîsé que votre Père Provincial ait fait la visite de votre Monastère. Je ne doute pas que vous n'en ayez reçu beaucoup de consolation, & vous me faites plaisir de croire que j'y ai quelque part, car personne ne souhaite plus que moi votre salut & votre repos dans la vie austère que vous avez embrasée. Le désir que vous avez de remplir les devoirs de votre vocation, & la grande charité que vos Mères ont toujours eue pour vous, vous doivent aider à porter le joug du Seigneur avec courage. Je vous offre souvent à Dieu dans mes prières, & je vous assure qu'on ne peut être plus véritablement que je le suis, MA CHÈRE SŒUR, votre, &c.

Recommandez-moi bien aux prières de votre Révérende Mère Abbessé, & de la Mère de Sorges, & faites leur mes complimens.

*A Nismes, ce 17 Octobre 1705.*

L E T T R E

## L E T T R E C C X X V I I.

*De civilité & de nouvelles publiques, à M. l'Archevêque de Saragoſſe.*

**N**OUS apprenons avec beaucoup de douleur, MONSEIGNEUR, les malheureux progrès que font les Hérétiques & les Rebelles dans la Catalogne. Barcelone priſe, la foi de la Capitulation violée, le Viceroi & les autres Généraux pillés impunément & détenus prifonniers contre toute ſorte de droit. La Garniſon jointe aux Rebelles par force ou par corruption. Gironne rendue, & l'Evêque indignement traité, parcé qu'il a été conſtamment fidelle. Toute cette Province enſin injuſte & dérégulée nous cauſe beaucoup d'inquiétude & de chagrin, & nous fait craindre des ſuites encore plus fâcheuſes, ſi Dieu n'arrête le cours de ces malheurs. Nous apprenons d'un autre côté les ſoins & les mouvemens que votre Excellence ſe donne, non ſeulement pour contenir les peuples qu'elle gouverne dans la fidélité qu'ils doivent à leur Souverain, mais encore pour lever des Troupes & des Milices du pays contre les autres qui ſe révoltent. Ce qui nous fait eſpérer que le torrent de la ſédition, ſ'il déborde vers vos frontières, ſera retenu par les digues qui lui ſeront oppoſées. J'ai un grand plaifir, MONSEIGNEUR, de voir dans ce Royaume la confiance qu'on a en la prudence & la fermeté de votre Excellence, dont le mérite eſt connu par tout. On fait que c'eſt Elle qui anime les Communautés & les Particuliers, qui inſpire l'attachement & le zèle pour le ſervice du Prince & de la Patrie, & qui en donne l'ordre & l'exemple tout enſemble. Il faut avouer qu'il y a eu quelque négligence à pourvoir les Places de Catalogne de garniſons & de munitions néceſſaires pour leur défenſe; on s'eſt un peu endormi ſur la difficulté des projets. L'Eſpagne n'a pas aſſez appréhendé la guerre, la France l'a portée en tant d'endroits, qu'elle a peine à ſuffire à tous. Les ennemis des deux Couronnes ont cherché les foibles, & ſe font appliqué à profiter de notre peu de ſoin ou de notre peu de prévoyance; & ne pouvant vaincre les peuples par la force, ils les ont corrompus par leurs artifices. Cependant avec les ſecours du Ciel,

nous viendrons à bout de tout. On va lever des Milices ; on va convoquer la Noblesse, & la rebellion & l'hérésie seront confondues.

Je prie le Seigneur qu'il conserve votre Excellence pour le bien de l'Etat & de la Religion, & qu'il me donne des occasions de lui témoigner par mon respect & par mes obéissances, qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Nismes, ce 28 Octobre 1705.*

### L E T T R E C C X X V I I I.

*Compliment à Madame la Maréchalle, Duchesse de Villars.*

**J'**AI vu, MADAME, dans une lettre à Madame de Nouy, la bonté que vous avez de vous souvenir que vous avez été quelque-temps ma Diocésaine, & que j'ai été votre Evêque. Je n'ai pas oublié non plus les soins que vous preniez d'adoucir le Troupeau féroce, & de consoler le Pasteur affligé. Nous jouissons, grâces à Dieu, de la paix que vous nous avez laissée en ce pays-ci depuis que vous en êtes partie ; mais depuis la prise de Barcelonè & des autres Places de Catalogne, qui peut s'assurer de tant d'esprits mal intentionnés & naturellement remuans ? Pour vous, MADAME, vous tenez à Strasbourg votre Cour plénière. Vous voyez la guerre de vos fenêtres, & vous n'en sentez pas l'incommodité. L'Armée est assez bien postée pour ne pas craindre les ennemis, & assez près de vous pour vous fournir bonne compagnie, & vous n'avez d'autre chagrin que la part que vous prenez à celui de M. le Maréchal, à qui l'on ôte les moyens de vaincre. Vous aviez bien voulu vous charger de nous faire savoir ce qu'il feroit en Allemagne. Et que n'auroit-il pas fait ? Mais le sort ou l'état des affaires, nous a fait perdre le fruit des belles actions qu'il avoit projetées, & la bonté que vous auriez eu de nous les apprendre, qui auroient été deux grands plaisirs pour nous. Ce sera pour la Campagne prochaine. Vous ne songez présentement qu'à passer l'hiver à Paris où je voudrois bien pouvoir vous aller assurer, MADAME, qu'on ne peut vous honorer plus parfaitement que fait, votre, &c.

*A Nismes, ce 3 Novembre 1705.*

## L E T T R E C C X X I X.

*De civilité à une Demoiselle.*

J'AVOIS toujours attendu, MADEMOISELLE, que M. l'Abbé de Merez s'en retournât à Alais, pour le charger de tous les remerciemens de votre souvenir & de toutes les assurances du mien. Mais je ne vois pas qu'il soit prêt à partir, & je ne crois pas pouvoir ni devoir différer davantage à vous témoigner le plaisir que j'ai de parler souvent avec lui de tout ce que nous connoissons en vous de vertueux & d'estimable, & nous n'y connoissons que cela. Je suis revenu ici de la campagne, où j'ai demeuré deux mois, soit pour me tirer des grandes chaleurs de l'été, soit pour respirer un air plus pur que celui de la Ville, soit enfin pour jouir de quelque repos & me mettre à couvert pour quelque-temps des importunités des petites affaires journalières. J'étois dans le Château de saint Privat sur la route de Bagnols, où l'on m'avoit fait espérer que vous passeriez, & où j'aurois eu grand plaisir de vous recevoir. Mais les devoirs domestiques ne vous laissent pas cette liberté. Je voudrois bien qu'ils vous permissent de venir à Sommières, où j'ai résolu d'aller dans sept ou huit jours faire ma visite de la Paroisse & du Couvent. J'ai vu à mon retour le Père de Rouffi, Jésuite, & je lui ai dit que vous me l'aviez recommandé avec affection & avec éloge, & que puisqu'il avoit mérité votre estime, il y avoit apparence qu'il seroit bien estimé de moi. Il me paroît un homme sage & un bon Religieux. Faites-moi la grâce de croire que je serai toujours bien aise de vous témoigner que personne ne connoît mieux & n'est plus touché de votre vertu que moi, & ne peut être plus parfaitement que je le suis, MADEMOISELLE, votre, &c.

*A Nismes, ce 5 Novembre 1705.*

## L E T T R E C C X X X.

*De civilité à Madame de Monfalcon, qui lui avoit recommandé un Ecclésiastique, & quelque autre affaire.*

J'AI fait soigneusement, MADAME, ma sollicitation à Monseigneur l'Evêque d'Uzès en faveur de M. l'Abbé d'O...

Il avoit déjà disposé du Bénéfice vacant que vous souhaitiez ; mais j'ai connu qu'il avoit de très-bonnes intentions de faire du bien à un sujet qu'il estime digne de le recevoir. Je n'ai encore aucune habitude avec M. le Roi ; mais ou je lui parlerai , ou je lui ferai parler par M. de Bas... Je plains bien M. le Lieutenant de Roi , affligé de son mal & de ses remèdes. Vous n'êtes guères moins à plaindre. Je lui souhaite une prompte guérison , & à vous une vie heureuse & tranquille , étant aussi parfaitement que je le suis, M A D A M E ,  
votre , &c.

*A Montpellier , ce 16 Décembre 1705.*

### L E T T R E C C X X X I.

*De civilité & de nouvelles publiques , à M. l'Archevêque de Saragesse.*

**L**A tribulation où vous vous trouvez , MONSEIGNEUR , par le malheur des temps & par la rebellion des Peuples de votre voisinage , dont le mauvais exemple a porté sa contagion jusques chez vous , m'engage à vous souhaiter avec plus d'ardeur les bonnes & heureuses Fêtes de la Naissance de Jesus-Christ. Je n'ai pas douté que votre Excellence ne se servit de tous les moyens que son autorité , sa vigilance , sa Religion & son zèle pour le service du Roi lui fourniroient , pour arrêter ces dérèglemens populaires. Mais je fais par expérience les dérangemens & les désordres que causent dans un pays l'irréligion & la révolte , & la difficulté qu'il y a d'éteindre un feu que l'infidélité & l'hérésie ont allumé ; & je juge de vos inquiétudes , MONSEIGNEUR , durant les courses & les violences des Rebelles qui vous ont troublé , par celles que nous ont donné les Fanatiques , quoique nous n'eussions qu'un pouvoir subordonné , & que nous ne fussions chargés que de la conduite spirituelle de nos Diocèses. J'ai donc compati à toutes les peines qu'a eues votre Excellence , & je commence à concevoir de grandes espérances des consolations qu'Elle aura bientôt. Les Catalans , à ce que nous apprenons , suivant leur inconstance naturelle , commencent déjà à s'ennuyer de la domination qu'ils ont souhaitée. Les contributions qu'on leur demande , le mépris qu'on a pour eux , la division & le peu d'intelligence qui est entr'eux-mê-

mes, la rudesse des Anglois & des Hollandois, les profanations des Eglises, & les scandales que l'hérésie & la rebellion traînent après elle, leur ont déjà fait naître les premiers repentirs de leur perfidie. Le Roi Catholique apparemment marche à la tête de son Armée. Nous voyons passer ici les Troupes qui vont s'assembler dans le Roussillon. Rose est présentement en état de défense. Il y a déjà neuf ou dix vaisseaux de Toulon ou de Cadix qui vont se joindre. On fait en ces quartiers de grands magasins de vivres & de munitions. Le Château de Nice que M. de Barwik assiège, sera bientôt pris, & toutes les troupes du siège marcheront vers la Catalogne. L'Archiduc pourra bien se trouver embarrassé, si toute cette machine se remue avec diligence. Je prie le Seigneur qu'il conserve votre excellence pour le bien de l'Etat & pour l'honneur de son Eglise; & je suis avec toute la vénération possible, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Montpellier, ce 20 Décembre 1705.*

## L E T T R E C C X X X I I.

*Au R.P. Mourques, sur un établissement de Sœurs grises retardé.*

**V**OUS verrez, MON RÉVÉREND PÈRE, par la Lettre du Père Général des Prêtres de la Mission, que nous ne pouvons avoir encore les Sœurs grises que nous lui demandions. J'aurois bien voulu que cet établissement eût pu commencer avec l'année, & que nous eussions eu la satisfaction de donner à nos Dames ce secours de charité; mais il faut attendre le temps que Dieu a marqué pour cela, garder nos bonnes intentions & suppléer par le redoublement de notre zèle pour l'assistance des pauvres, aux soins que ces bonnes filles ne peuvent pas encore en prendre. Je me recommande à vos prières, & suis entièrement, M O N RÉVÉREND PÈRE, votre, &c.

*A Montpellier, ce 27 Décembre 1705.*

## L E T T R E C C X X X I I I.

*Compliment Chrétien pour le commencement de l'année, à Madame de Boucard, Supérieure des Ursulines de Sommières.*

**J**E vous suis obligé, MADAME, des vœux & des souhaits que vous faites pour moi au commencement de cette année.

La confiance que j'ai en vos prières me fait espérer qu'elle fera heureuse pour moi, j'entends pour ma sanctification plutôt que pour ma santé, l'une étant beaucoup plus importante que l'autre. En vain les années se renouvellent pour nous, si nous ne pensons à nous renouveler nous-mêmes. La longue vie ne sert de rien, si elle n'est bonne, & Dieu ne nous prolonge nos jours que pour les rendre pleins par nos œuvres solides & vertueuses. Il est honteux pour nous d'avancer notre course, sans envisager notre fin qui n'est peut-être pas éloignée, & de croître en âge sans croître en sagesse & en piété. J'ai beaucoup de joie d'apprendre que votre Communauté se rend tous les jours plus régulière, plus détachée du monde, & plus appliquée à suivre les devoirs & les observances de la Religion. L'affection particulière que j'ai toujours eue pour votre Monastère, m'en fait souhaiter avec plus d'ardeur la sanctification. Je suis bien aise que le Père Agricole se porte mieux. Je vous salue, & suis à vous, MADAME, parfaitement.

*A Montpellier, ce 2 Janvier 1706.*

### L E T T R E C C X X X I V.

*De civilité à une Demoiselle, qui lui avoit souhaité une heureuse année.*

**C'**EST un heureux présage pour moi, MADemoiselle; en commençant cette année, que vous me la souhaitiez heureuse. Je connois votre vertu, & j'ai lieu d'espérer que le ciel vous accordera pour moi ce que vous lui demanderez dans vos prières. Je vous rends souhaits pour souhaits, avec toute l'affection & toute la reconnoissance possible. Quoique je paroisse peu empressé, ne croyez pas que je sois indifférent, sur-tout en ce qui vous regarde. Je m'informe de votre santé, à laquelle je m'intéresse plus que personne. Je me fais redire vos occupations, vos divertissemens, si vous en avez, vos bonnes œuvres. Je recueille les louanges qu'on vous donne; & je m'aperçois que j'ai beaucoup de plaisir, de l'honneur qu'on vous fait; & que votre réputation & l'estime que j'ai pour vous croissent ensemble tous les ans. Je ne sai pourquoi je m'étois flatté que nous pourrions vous voir ici, & que vous deviez, durant la tenue des



Etats, un pèlerinage annuel à Montpellier. C'est apparemment parce que je l'aurois désiré. Mais vos devoirs vous retiennent; & ce qui seroit contrainte à d'autres, fait votre satisfaction. Je ne puis qu'approuver votre conduite, & vous assurer que votre lettre m'a fait commencer agréablement cette année; que j'espère que le Ciel vous en continuera des longües, & que si je souhaitois d'en pouvoir vivre encore plusieurs, ce seroit pour vous voir jouir du bonheur que vous méritez, & pour vous conserver plus long-temps cette tendresse paternelle avec laquelle vous voulez bien que je sois, MADEMOISELLE, votre &c.

*A Montpellier, ce 10 Janvier 1706.*

### L E T T R E C C X X X V.

*De remerciement & de compliment à M. l'Abbé de Maulevrier, Aumônier du Roi, Agent Général du Clergé de France.*

**J**E reçois, MONSIEUR, avec un plaisir extrême les marques que vous me donnez de votre amitié au commencement de cette année. Il ne s'en est passé aucune depuis notre ancienne connoissance, ou je n'aie fait des vœux au Ciel pour la continuation de votre fanté, & pour l'avancement de votre fortune. Je vous prie de croire que personne ne s'y intéresse plus sincèrement que moi, & n'est avec un plus cordial attachement que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 13 Janvier 1706.*

### L E T T R E C C X X X V I.

*Compliment Chrétien pour le commencement de l'année, à Madame la Présidente de Marbeuf.*

**L**Es affaires que nous donnent les Etats de notre Province, MADAME, qui ne sont pas moins chargés ni moins embarrassés que les vôtres, m'ont empêché jusqu'ici non pas de vous souhaiter d'heureuses années, car les desirs n'ont pas besoin de loisir, & partent du cœur au milieu des occupations, mais de vous écrire que personne ne s'intéresse plus que moi à votre sanctification premièrement, & puis à la douceur & au repos de votre vie. Je sai bien que vous y travaillez toujours également, & que toutes vos années se res-

semblent sur ce sujet. Mais il y a toujours aussi quelque chose à renouveler en nous au commencement de chaque année, & il seroit fâcheux de ne point croître en sagesse à mesure que nous croissons en âge, & de ne pas mettre à profit le temps & les grâces que Dieu nous donne pour notre avancement spirituel.

Nous sommes presque enfermés ici par le débordement de toutes les rivières, les moindres ruisseaux sont devenus des torrens affreux. Il n'y a presque plus de chemins, & les Courriers ou se noient, ou ne marchent plus. Nous apprenons par des bruits confus, que les tempêtes & les inondations n'ont pas fait moins de ravage chez vous. Tout cela marque bien que le monde est perverti, & que le-Seigneur est irrité.

Nous sommes, grâces à Dieu, assez tranquilles en ce pays : quoique les intentions n'y soient pas meilleures, on n'y fait plus de si méchantes actions. Ils n'ont pas perdu la volonté de nuire, mais on tâche de leur en ôter la commodité. Les guerres de Catalogne leur donnent beaucoup de courage, & cette Rebellion voisine leur fournira peut-être les moyens de faire renaître leur Fanatisme.

Nos Etats vont finir dans huit ou dix jours, & n'auront pas duré plus que les vôtres. Le Roi a grand besoin d'argent ; les peuples commencent à n'en pouvoir plus donner... Priez pour nous, & croyez - moi autant qu'on le peut être ,  
MADAME, votre, &c.

*A Montpellier, ce 16 Janvier 1706.*

## L E T T R E C C X X X V I I.

*Compliment Chrétien pour le commencement de l'année à Madame de Lisbonne.*

JE ne puis, MADAME, aller plus avant dans cette année sans vous la souhaiter heureuse, composée de jours de salut, comblée de bénédictions du Ciel, remplie même de ces consolations & de ces douceurs de la vie qui font avancer gaiement dans les voies de Dieu. Je sai par la connoissance que j'ai de votre bon cœur, & des tribulations arrivées dans votre famille, qu'il s'est passé pour vous d'assez fâcheuses années, peut-être ne seront-elles pas les moins utiles à votre sanctification par le bon usage que vous en avez fait. A

cela près, j'en demande au Seigneur qui vous soient aussi salutaires, mais qui vous soient plus agréables, où vous puissiez être dans le calme de la Religion, plus à couvert des orages & des accidens du monde, & où vous satisfassiez à tous vos devoirs de piété, sans qu'il en coûte tant à la nature. Ce n'est pas que je croie qu'on puisse en quelque condition qu'on soit, vivre aujourd'hui dans une grande tranquillité. Le siècle est devenu si pervers ou si malheureux, qu'il semble qu'une partie des hommes ne soit faite que pour affliger & pour détruire l'autre, & que la principale fonction des personnes Religieuses soit de gémir devant Dieu des défordres & des malheurs publics qu'elles connoissent, & même qu'elles ressentent dans leur retraite. Mais il faut s'envelopper dans sa vertu, & chercher sa consolation dans l'accomplissement des ordres de Dieu. Le Père de la Ruë vous dit tout cela mieux que moi. Je me contente, Madame, de vous demander si votre santé se soutient, si votre esprit conserve son agréable vivacité, si ceux que vous honorez de votre bienveillance ne perdent rien par le temps & l'éloignement, & si vous n'oubliez pas dans vos prières ceux qui prient pour vous avec affection. Je suis de ce nombre, & je puis vous assurer que personne ne s'intéresse plus véritablement à votre sanctification & à votre repos que moi; & qu'encore que je ne vous le redise peut-être pas assez souvent, je sens qu'on ne peut pas être plus parfaitement que je le suis, MADAME, votre, &c.

*A Montpellier, ce 22 Janvier 1706.*

## LETTRE CCXXXVIII.

*Compliment aux Dames de Tornac Religieuses, sur la mort de leur père.*

J'AI voulu, MES CHÈRES FILLES, vous laisser quelques jours à vous-mêmes après la mort de M. votre Père, pour rendre à Dieu, & même à la nature, le premier tribut de vos larmes, & pour demander à l'Esprit consolateur les premiers adoucissements de votre douleur. Je vous témoigne présentement la part que j'y ai prise, tant par le regret que j'ai eu de perdre un ami, que par la peine que j'ai ressentie de vous savoir affligées. Il semble que Dieu, pour éprouver vo-

tre vertu, & pour vous détacher pleinement du monde, ait voulu vous faire voir de près cette mort dont vous deviez être si touchées. Quoique son âge fût avancé, sa santé pouvoit vous donner des espérances d'une plus longue vie. Il revenoit des Etats content de tout le monde & de lui-même. Il passoit avec plaisir pour voir dans votre Monastère la plus grande & la plus heureuse partie de sa famille. Un accident imprévu l'arrête & l'enlève presque sous vos yeux. Vous avez, sans doute, tiré vos instructions des causes de votre tristesse. Vous avez vu mourir un Père que vous aimiez; mais vous l'avez vu mourir en Chrétien, souffrant ses douleurs avec patience, s'offrant au Seigneur en sacrifice, se résignant à ses volontés, & sortant du monde avec la même constance avec laquelle vous y avez renoncé. Ce doit être une grande consolation pour vous. On diroit que la Providence vous l'avoit amené pour vous laisser ces bons exemples. Je suis persuadé qu'au milieu de votre tristesse vous avez fait toutes les réflexions qui peuvent vous porter à remplir tous les devoirs de votre état, à profiter de tous les momens d'une vie qui est si fragile & si courte, & qui a tant de relation à l'autre qui est éternelle. Je vous souhaite toutes sortes de bénédictions; & suis avec affection, MES CHÈRES FILLES, entièrement à vous, &c.

*A Nîmes, ce 22 Février 1706.*

### L E T T R E C C X X X I X.

*A Mademoiselle de Monclar la Fare, sur la mort de M. de Tornac son oncle.*

**V**OUS avez perdu, MADEMOISELLE, M. le Marquis de Tornac votre oncle. Il ne s'étoit jamais mieux porté qu'à ces derniers Etats, où il remplissoit exactement tous ses devoirs. Il avoit encore toute sa vigueur, & sa santé lui promettoit plus de vie que son âge. Cependant peu de jours après il est emporté par un accident imprévu. Vous êtes fille à réflexions, & je m'assure que sur tous les événemens qui vous peuvent regarder, vous pensez toujours ce qu'il faut. Les bonnes Filles de Sommières ont vu mourir leur père sous leurs yeux, & Dieu semble leur avoir réservé ce triste spectacle pour leur faire voir de plus près la fragilité du monde qu'elles ont quitté, & les en détacher plus parfaitement.

J'ai appris des nouvelles de votre fanté par M. votre Frère, par M. de Vence, & par quelques autres personnes. Chacun parle de vous comme je le puis souhaiter. Il semble qu'on s'est donné le mot pour me dire du bien de vous. Mais comme ils ne savent pas tout l'intérêt que je prends à votre réputation, & que d'ailleurs on ne peut avoir un si grand nombre de flatteurs, je ne puis douter qu'ils ne disent la vérité. Je les crois, & j'aime à les croire. Le Père de Rouffi, Jésuite, a bien répondu à la bonne opinion que vous nous aviez donnée de lui. Il prêche bien, il fait vivre, il est honnête homme & bon Religieux. Je vous prie de nous donner souvent de vos nouvelles, comme il convient à une amitié filiale; & d'être persuadée de l'affection véritablement paternelle avec laquelle je suis, MADEMOISELLE, votre, &c.

*A Nîmes, ce 22 Février 1706.*

## L E T T R E C C X L.

*De civilité & de piété à la même.*

**N**OUS vous envoyons, MA CHÈRE FILLE, puisque vous voulez-bien que je vous donne ce nom, dont j'ai déjà l'amitié depuis long-temps, le Père Rouffi, Jésuite, votre Prédicateur & le nôtre. Il me paroît qu'il va vous voir aussi volontiers que vous le verrez. Il vous dira que dans les entretiens qu'il peut avoir avec moi, il est toujours fait quelque agréable & honnête mention de vous; & que c'est par ces sortes de conversations que je me délasse du soin d'une infinité d'affaires plus embarrassantes que difficiles. Je m'imagine que Madame de la Lande & vous, avez fait le projet de ce pèlerinage de dévotion que ce bon Père va faire à Alais, où il prendra la direction de vos innocentes consciences durant le cours de cette sainte Semaine. Ne vous prendra-t-il jamais envie aussi aux solennités de ce pays-ci. Il y a des Prédicateurs & des Directeurs qui auroient grand soin de votre ame. Je vous prie du moins de dire à Dieu quelque chose de moi dans vos prières, sur-tout dans ces prières du cœur, qui se font avec affection, & qui sont presque toujours exaucées. Je ferai mes vœux de mon côté pour tout ce que je sai que vous désirez & tels qu'il convient à une fille comme vous, & à un Père comme moi, qui est votre, &c.

*A Nîmes, ce 26 Mars 1706.*

## L E T T R E C C X L I.

*De civilité & de piété à M. le Pelletier, sur la Translation de M. son fils à Orléans.*

J'AI appris, MONSIEUR, la nomination de M. l'Evêque d'Angers à l'Evêché d'Orléans, comme j'apprends tout ce qui vous regarde, avec la satisfaction que vous en pouvez avoir vous-même. Quoique je sois persuadé que ni vous ni lui n'avez pas eu grande part à cette translation, & que la chair & le sang ne l'ont pas révélée, je n'ai pas laissé de m'y intéresser & de croire que la Providence avoit voulu le tirer de son Eglise pour lui donner lieu de faire de plus grands fruits dans une autre. L'empressement qu'on a eu à le choisir & à publier ce choix, l'envie de le voir, l'ordre de presser son départ sans avoir égard à son indisposition, marquent assez qu'on a eu quelque dessein sur lui, & ce ne pouvoit être que pour la gloire de Dieu & pour l'utilité de l'Eglise. Je ne me réjouis donc pas avec vous, MONSIEUR, comme je serois avec un autre qui regarderoit cette distinction comme une espèce de fortune, qui verroit approcher un fils du reste de sa famille, & multiplier du moins en sa personne les honneurs & les dignités ecclésiastiques. Quoique cette nouvelle élection n'ait rien qui ne paroisse canonique, & qu'il n'y ait ni plus de revenu ni plus de grandeur, je m'imagine aisément que ces fortes de changemens ne sont pas de votre goût; que M. l'Evêque d'Angers vous paroissoit assez bien placé, & que vous aimeriez mieux le voir suivre son premier établissement que d'en fonder un nouveau, & faire valoir en repos un champ qu'il cultive depuis long-temps, que d'aller entreprendre un nouveau travail, & faire, pour ainsi dire, un second marché avec le Père de famille. Agréez, MONSIEUR, que je vous dise ainsi mes sentimens, & que je devine les vôtres; & que je vous assure que personne ne vous honore & n'est plus parfaitement que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 3 Avril 1706.*

## L E T T R E C C X L I I.

*Compliment à M. d'Ufex, sur la nomination de M. son Neveu à l'Evêché d'Angers.*

**J**E fouhaitois depuis long-temps, MONSEIGNEUR, que Dieu & le Roi nous donnassent M. l'Abbé Poncet pour Confrère. Il le méritoit. Il l'est dans un Siège fort honorable, assez près de Paris: hélas! un peu loin d'ici. Bon air, bon pays, honnête revenu. Ce sont de tels choix qui font honneur à ceux qui les font, qui sont utiles à l'Eglise, & qui réjouissent tout le monde. Personne ne prend plus de part que moi à l'élévation du Neveu & à la satisfaction de l'Oncle, étant depuis long-temps ami, voisin, Confrère, & avec un sincère & respectueux attachement, MONSEIGNEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 11 Avril 1706.*

## L E T T R E C C X L I I I.

*Compliment à M. l'Abbé Poncet, nommé à l'Evêché d'Angers.*

**V**OUS voilà, MONSEIGNEUR, où je vous fouhaitois, & où vous deviez être depuis long-temps, tout jeune que vous êtes. Les qualités que Dieu vous a données pour remplir les fonctions de l'Episcopat, les talens que vous avez exercés, soit dans le ministère de la parole, soit dans la conduite d'un Diocèse, & les services que vous avez rendus à l'Eglise dès que vous y êtes entré, nous donnoient le désir & l'espérance, & à vous le droit d'y être élevé comme vous l'êtes. Personne ne vous l'envie, personne ne demande pourquoi? Pareils choix réjouissent tout le monde, & moi sur-tout qui suis avec une ancienne amitié & un respect encore plus tendre, MONSEIGNEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 11 Avril 1706.*

## L E T T R E C C X L I V.

*De civilité à une Demoiselle.*

**M**ONSIEUR l'Abbé.... MA CHÈRE FILLE, m'a fort réjoui par les nouvelles qu'il m'a données de votre santé, à la-

quelle vous savez qu'on ne peut s'intéresser plus tendrement que je le fais. Il avoit couru quelque bruit que vous aviez été indisposée, & j'ai été bien-aîsè d'être consolé là-dessus. Il est vrai que Madame Boucaud est bien malheureuse d'être toujours en danger de perdre les yeux & de devenir inutile à son Monastère, elle qui y est très-nécessaire. Il y a long-temps que cette fluxion la menace, & je la plains. Je lui ai envoyé une permission d'aller à Balaruc, quoiqu'elle ne me l'eût pas demandée; & plus elle a eu de discrétion, plus j'ai eu de condescendance. Les Religieuses, fut-tout celles qui le sont le moins, tirent avantage des grâces qu'on fait à d'autres qui en ont plus de besoin & qui le méritent mieux qu'elles. Chacune prend ses raisons & ses prétextes même, pour des nécessités & des conséquences. De-là vient qu'elles s'inquiètent, qu'elles s'empressent, qu'elles se plaignent, qu'elles importunent plus par relâchement & par ennui, que par un véritable besoin de remèdes. C'est ce qui ma rendu difficile pour ces sorties de Couvens. Je vois présentement tous les Evêques dans ce goût de réforme-là. Je fai que vous avez pour le Père... votre Prédicateur d'Alais, de l'estime, & que vous seriez bien-aîsè qu'il vînt prêcher à Nîmes. Le portrait qu'on m'en a fait, & le désir que vous avez de l'approcher plus près de nous, sont des motifs pressans pour moi, pour le demander à ses Supérieurs, s'ils veulent bien me l'accorder. Vos choix sont bons, & je me fierai toujours à votre goût. Je vous prie de faire mes très-humbles complimens à Madame la Marquise de la Lande, & de me croire autant que je le suis, MA CHÈRE FILLE, votre, &c.

*A Nîmes, ce 3 Mai 1706.*

### L E T T R E C C X L V.

*De piété à Madame de Marbeuf, sur la retraite de sa fille au Calvaire.*

Œ  
 J'APPRENDS par votre Lettre, MADAME, la résolution que Mademoiselle votre fille a prise d'oublier son Peuple & la maison de son père, & de s'éloigner du monde, & même de vous, qui êtes sans doute ce que le monde a de plus cher & de plus agréable pour elle. Dieu l'a inspirée, les



hommes de Dieu l'ont conseillée, elle s'est long-temps & féricieusement éprouvée elle-même, & vous ne pouvez soupçonner dans sa vocation ni précipitation, ni foiblesse. Elle embrasse une Règle austère pour cacher sa vie en Jesus-Christ, & non-seulement demeurer en lui, mais encore se crucifier avec lui. On ne peut être plus édifié, ni plus touché que je le suis d'un aussi saint & aussi généreux dessein... Je ne laisse pas de sentir la peine que vous doit causer cette séparation, quoique je sache bien que votre esprit & votre cœur sont soumis à Dieu, & que la chair & le sang ne nous révèlent rien contre sa volonté qui vous est connue. Il n'est pas possible que vous ne soyez attendrie & même attristée de la privation d'une fille à qui vous avez donné la sagesse avec la naissance, que vous avez formée à la piété par vos instructions & par vos exemples, qui vous est unie depuis ce temps autant par les liens de la charité chrétienne; que par ceux d'une amitié naturelle; compagne de vos dévotions, confidente de vos bonnes œuvres, assidue auprès de vous, attentive à vous plaire, & d'autant plus aimée de vous, qu'elle mérite de l'être. J'entre dans vos sentimens, & je ne vous blâme pas de sentir que vous êtes mère. Mais après tout, MADAME, je ne puis que louer Mademoiselle votre fille. Elle entend la voix du Seigneur, elle la suit. Voudriez-vous la retenir lorsque Dieu l'appelle? Dans le temps qu'elle songe à se séparer de vous, songez à vous séparer de vous-même. Voyez où elle va, & non pas d'où elle sort: réfléchissez sur ce qu'elle gagne, non pas sur ce que vous perdez, & ne vous faites point une peine de ce qui doit faire son bonheur. Il est vrai qu'elle pouvoit choisir une profession plus douce, & vous l'auriez désiré ainsi; mais Jesus-Christ nous enseigne que ce n'est pas nous qui le choisissons, mais que c'est lui qui nous choisit. Il n'y a pour nous de voies de salut que celles qu'il nous a marquées. Mademoiselle votre fille est destinée à plus de perfection que vous n'aviéz cru. Elle ne veut que la Croix pour partage, le Calvaire pour retraite, Jesus-Christ souffrant pour modèle. Les austérités de la vie ne la rebutent pas, elle n'a point pitié d'elle-même. Plaignez-la si vous voulez par tendresse, mais reconnoissez qu'elle est plus heureuse & qu'elle a plus de courage que vous,

ce qui vous doit être d'une grande consolation. j'avoue que ç'auroit été un adoucissement considérable que de l'avoir toujours auprès de vous, & peut-être Dieu vous réserve-t-il cette satisfaction sensible. Mais elle se donne à la Providence pour peu qu'elle ait besoin de sa présence ailleurs. Vous l'aimerez tendrement en Dieu, vous la verrez par la foi, vous apprendrez les grâces qu'elle reçoit de son époux, vous sentirez l'efficace de ses prières, & si elle ne fait pas le plaisir, elle fera la bénédiction de votre famille.

C'est à vous en partie, MADAME, que vous devez attribuer l'embaras où elle vous jette; la bonne éducation que vous lui avez donnée lui a fait un fonds de Religion qu'elle à bien cultivé dans la suite, & les semences de piété que vous aviez fait croître dans son cœur ont fructifié plus que vous n'espérez, & presque plus que vous ne vouliez. Je prie le Seigneur qu'il vous fortifie, & je vous assure que personne ne prend plus de part à la satisfaction spirituelle de la mère & de la fille, MADAME, que votre très-humble, &c.

*A Nîmes, ce 5 Mai 1706.*

## L E T T R E C C X L V I.

*De civilité & de piété à une Demoiselle.*

QUAND je vous ai écrit, MA CHÈRE FILLE, sur les inquiétudes de quelques Religieuses, cette plainte ne retomboit point sur celles qui vous sont connues, moins encore sur celle que vous appelez votre amie. Elle avoit raison de vous faire connoître que les sorties des Couvens sans une extrême nécessité, n'étoient pas de mon goût, comme étant contraires à la régularité de leur état, & à celle de notre conduite. J'ai permis à Mesdames Boucaud d'aller à Balaruc plus souvent qu'à d'autres, tant par l'estime que j'ai toujours eue de leur vertu, que par la connoissance que j'avois de leurs maux & de leurs besoins. J'ai permis à votre amie de passer quatre ou cinq mois hors de son Monastère. Cela se fait une fois. J'ai bien voulu que Madame de Boucaud vint passer deux ou trois mois au Couvent de Nîmes. Cela est encore bon une fois. Elle voulut par reconnoissance attirer la Supérieure de Nîmes à Sommières

Sommières. Je louai son honnêteté, mais je louai encore plus la sagesse de l'autre, qui sacrifia son inclination à sa Religion, & connut bien qu'il y avoit dans ses visites réciproques une civilité qui tenoit un peu des bienfaisances séculières. Quoi qu'il en soit, MA CHÈRE FILLE, les facilités ne sont pas toujours selon la Règle, & portent souvent préjudice à l'Ordre. Je souhaite fort d'être à portée de vous voir pour vous aider, si je puis, de mes petits conseils, pour vous témoigner la part que je prends à la réputation de prudence & de piété que vous vous êtes acquise, pour être témoin des progrès que vous avez faits dans les pratiques de la vertu, & pour vous assurer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, MA CHÈRE FILLE, votre, &c.

*A Nismes, ce 10 Mai 1706.*

### LET TRE C C X L V I I.

*De civilité à M. de Gonthieri, Archevêque d'Avignon, sur son arrivée dans cette Ville.*

**A**GRÉEZ, MONSEIGNEUR, que je joigne mes acclamations à celles d'Avignon & de tout votre Diocèse. Nous avons appris ici la joie que ces peuples ont eue de votre arrivée, & nous l'avons ressentie, tant par la part que nous prenons au bonheur de nos voisins, que par l'espérance que nous avons de profiter des lumières & des exemples d'un Prélat aussi sage & aussi éclairé que vous. Je n'ai rien à offrir à votre Excellence qui soit digne d'elle, qu'un cœur toujours porté à l'honorer. La proximité de nos résidences me donnera peut-être lieu de mériter l'honneur de sa bienveillance, & de lui témoigner le respect sincère & le parfait attachement avec lequel je suis, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Nismes, ce 16 Mai 1706.*

### LET TRE C C X L V I I I.

*Compliment à M. le Maréchal, Duc de Villars, sur ses heureux succès.*

**J'**AVOIS bien toujours cru, MONSIEUR, que vous al-  
liez ouvrir à votre ordinaire, une brillante Campagne, &

*Tome V. Seconde Partie.*

P.

que les ennemis ne tiendroient pas devant vous. Nous ap- prenons en effet que les Allemands fuyent à votre approche, qu'ils ne se croient pas en sûreté dans leurs Places, qu'ils abandonnent leurs Lignes, qu'ils coupent leurs ponts de peur d'être poursuivis, & que le Rhin ne leur paroît pas une assez bonne barrière pour les mettre à couvert de l'Armée du Roi que vous commandez. On nous fait espérer que vous n'en demeurerez pas-là, & l'on ne fait où votre courage & votre fortune vous meneront. Vous savez, MONSIEUR, que personne n'est plus attentif que moi, ni plus sensible à tout ce qui regarde votre satisfaction & votre gloire. Il s'en faut bien que les conquêtes de ces quartiers-ci n'aillent si vite que les vôtres. Le siège de Barcelone nous tient dans de grandes inquiétudes. Le Montjouy pris, nous comptons que la Ville seroit bientôt forcée de se rendre; cependant nous apprenons la retraite de M. le Comte de Toulouse à Toulon, l'arrivée de la Flotte ennemie, le débarquement de quelques bataillons Anglois & Hollandois, notre armée étonnée, les attaques molles, la résistance plus vigoureuse, les Troupes rebelles grossies & encouragées par les secours prochains; notre artillerie mal servie, beaucoup de malades, peu de vivres. Nous ne doutons pas que la première nouvelle qui viendra de là, ne soit la levée du siège. Dieu veuille que ce ne soit que cela, & que le Roi d'Espagne soit du moins heureux dans sa retraite. Dans le malheur de cette expédition, MONSIEUR, nous nous consolons par le bon succès des vôtres, & nous allons demain chanter le *Te Deum* à votre intention. Nous savons de plus qu'Haguenau s'est rendu, & que si l'on vous croit, le misérable Landau est en grand danger. Je prie le Seigneur qu'il vous continue ses bénédictions; qu'il commande à la victoire de vous suivre toute cette Campagne, & qu'il nous donne lieu de lui rendre de fréquentes actions de grâces sur votre compte. Je vous prie de croire que personne ne s'acquittera plus volontiers que moi de cette espèce de Religion, parce que personne n'est avec un plus sincère & plus respectueux attachement, MONSIEUR, votre, &c.

## L E T T R E C C X L I X.

*De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi.*

J E suis bien aise, MONSIEUR, de voir renouveler notre commerce dans ce triste renouvellement d'affaires en Catalogne; vous reprenez l'empire de la mer, c'est à vous à bien user de votre trident, & à calmer ou émouvoir les flots pour la sûreté de nos côtes. Je ne crois pas qu'il y ait de grands dangers, mais il ne faut pas moins veiller que s'il y en avoit. J'ai eu une véritable joie de l'arrivée de M. votre fils, & plus encore de l'amitié qu'il veut bien avoir pour mon Neveu. Je vous prie de lui faire connoître que vous m'honorez de la vôtre, & qu'on ne peut être plus parfaitement que moi, votre, &c.

*Ce 27 Mai. 1706.*

## L E T T R E C C L.

*De piété à Mademoiselle de Monclar Lafare, sur sa vocation aux Hospitalières.*

V OUS savez bien, MADEMOISELLE, le désir ardent que j'ai toujours eu de vous voir solidement heureuse. Vous étiez faite pour vous faire vous-même votre bonheur par votre sagesse à quelque état que vous fussiez destinée; mais vous avez mieux aimé le chercher en Dieu & le tenir de lui, en suivant ses inspirations & les mouvemens de sa grâce, que de le recevoir des hommes, ou de le partager avec eux par les engagemens avantageux & honorables que le monde vous a si souvent proposé. Quoique la résolution que vous avez prise de vous consacrer à Dieu, ne me fut pas encore connue, je n'ai pas laissé d'entrevoir en vous depuis plusieurs années, au milieu de tant de partis que vous refusiez, le parti que vous avez pris. Vos incertitudes me rendoient certain, & je trouvois toujours dans toutes les affaires sur lesquelles vous vouliez bien me consulter, qu'il manquoit quelque chose à vos desirs & à mes conseils. Vous voilà donc, MADEMOISELLE, déterminée, & qui plus est déclarée pour un Institut où l'on s'emploie entièrement au service de Dieu, & à celui des pauvres malades. Grande cha-

rité, grand mérite; mais aussi grand dégoût & grand rebut pour la nature. Il est bon de vous éprouver & de connoître si vous allez où le Seigneur vous appelle; & s'il vous a donné autant de force que de courage pour soutenir une Règle moins austère dans ses souffrances, que désagréable dans ses fonctions. Venez donc examiner & voir ce que c'est qu'une Hospitalière. Vous verrez si vous serez satisfaite de leur charité, de leur régularité & même de leur gaieté. Je vous attends avec impatience, & suis avec une affection particulière, **MADemoiselle**, votre, &c.

*A Nismes, ce 29 Mai 1706.*

### L E T T R E C C L I.

*De civilité au P. Vignes.*

**J**E m'étois déjà attendu dès l'année dernière, **MON RÉVÉREND PÈRE**, au plaisir que j'aurois eu de recevoir chez moi Madame de Villefranche à son passage allant à Balaruc, & si j'avois été informé du jour qu'elle arriva ici, je n'aurois pas manqué de l'aller voir & de lui offrir ma maison. Quel plaisir n'auroit-ce pas été pour moi d'y recevoir M. le Marquis de Villefranche, & de l'y garder jusqu'au retour de Madame son Epouse? J'aurois recueilli avec joie les marques de l'amitié dont il m'a toujours honoré, & lui aurois témoigné combien chèrement je conserve celle que je lui ai vouée.

J'ai fait faire une enveloppe au troisième Tome des Ouvrages du Père Hercule, on y a mis votre adresse & on le remettra au Frère Roman pour vous le rendre, ou à son défaut à quelque autre commodité assurée. J'espère que vous me ferez part du recueil que vous voulez faire de ce que vous pourrez déchiffrer de ces Ouvrages, & que vous voudrez bien continuer vos prières pour ma sanctification, étant toujours, **MON RÉVÉREND PÈRE**, très-cordialement à vous, &c.

*A Nismes, ce 4<sup>e</sup> Juin 1706.*

### L E T T R E C C L I I.

*Compliment à M. le Cardinal Gualtiery, sur sa promotion.*

**J'**AI appris, **MONSEIGNEUR**, avec beaucoup de joie, la justice que Sa Sainteté vous a rendue, que nous vous avons

souhaitée, & que vous avez méritée il y a long-temps. Les affaires du Saint Siège que votre Excellence a si sagement & si honorablement traitées, l'approbation qu'Elle a eue des Peuples quelle a gouvernés, du Roi auprès duquel elle a été envoyée, du Pontife qu'elle a servi, lui ont attiré la dignité dont elle jouit comme une récompense de ses vertus & de ses services. Elle doit avoir cette satisfaction particulière, qu'elle a l'agrément & les suffrages de tous ceux qui ont eu l'honneur de la connoître. Pour moi, MONSEIGNEUR, j'ai toujours attendu cette promotion de tant de Cardinaux, comme si elle n'eut regardé que vous, croyant qu'on ne pouvoit assez vous approcher de la première place de l'Eglise, & sentant qu'on ne peut être avec plus de vénération que je le suis, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Nismes, ce 15 Juin 1706.*

### L E T T R E C C L I I I.

*De piété à une Demoiselle, sur sa vocation à l'état de Religieuse Hospitalière.*

J'AVOIS toujours attendu, MA CHÈRE FILLE, la visite que vous m'aviez annoncée de M. l'Abbé Poquelin en qui vous avez confiance, de qui j'aurois appris plus particulièrement vos dispositions présentes, & à qui j'aurois dit plus précisément mes pensées. Mais puisqu'il ne vient pas, je ne puis différer de vous répondre à vous-même sur ce que vous souhaitez, comme m'intéressant avec toute l'affection possible à tout ce qui regarde votre salut & votre repos.

Je ne puis pas douter, MA CHÈRE FILLE, que vous ne soyez appelée de Dieu, puisque vous sentez votre vocation & que vous l'avez rendue certaine par vos bonnes œuvres, par le mépris du monde, par le goût que vous avez pris pour la retraite, & par le désir ardent que Dieu vous a donné depuis long-temps de vous consacrer à lui. Je ne doute pas non plus que votre résolution n'ait été bien éprouvée & bien affermie, puisque vous avez tant fait que de la déclarer, je connois votre cœur qui n'est pas capable de se démentir, & j'espère que le Seigneur qui fait naître les bonnes

intentions, fera fructifier les vôtres. Les oppositions que vous trouvez dans votre famille ne doivent pas vous étonner. Il n'y a point d'entreprise de piété qui ne soit traversée quelquefois, même par les personnes qui devroient le plus les favoriser. Les hommes se considèrent plus eux-mêmes que Dieu. Une fausse tendresse ou une fausse pitié leur prend quand ils voient une jeune fille renoncer au monde, dont ils aiment les plaisirs, & dont ils ne connoissent ou ne craignent pas les dangers. Il faut un peu de patience, tous ces obstacles cesseront, & vous ferez plus confirmée dans votre pieux dessein par par la grâce que Dieu vous aura faite d'y persévérer. Je suis bien aise que vous ayez choisi la profession des Religieuses Hospitalières, & que vous sentiez en vous un attrait particulier pour le service des pauvres. Votre fanté ne soutiendrait pas une règle austère. La solitude entière ne conviendrait pas à votre esprit, qui demande un peu d'action. Le service des pauvres a son mérite, son occupation, son utilité & même son austérité. Je voudrais que vous eussiez vu nos filles de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, avec quel zèle, quelle piété & quelle gaieté même elles remplissent les devoirs les plus rebutans de leur Institut. Je vous prie de croire qu'on ne peut vous souhaiter plus de bénédiction ni faire des vœux plus ardens pour vous, que je fais. Donnez-nous souvent de vos nouvelles, & croyez qu'on ne peut être avec plus de zèle, ni plus paternellement que je le suis, MA CHÈRE FILLE, votre, &c.

Notre Croix est en grande vénération en ce pays. Grand concours de peuple de par-tout. Beaucoup de miracles vrais ou faux. Le véritable & qui m'est le plus connu, est une dévotion très-édifiante.

*A Nîmes, ce 25 Juin 1706.*

## L E T T R E C C L I V.

*De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi.*

**J**E suis fort aise, MONSIEUR, que vous ayez reçu vos Lettres de Service pour l'Armée du Roussillon; il étoit juste qu'on vous tirât de votre repos, & qu'on vous employât à d'autres choses qu'à garder des Côtes & gouverner des Milices & des signaux: il n'y a que M. l'Evêque d'Agde qui per-



de à cela ; je le plains. M. le Maréchal de Teflé passa hier ici, il me dit beaucoup de louanges de vous. J'y répondis avec plaisir, & j'y ajoutai, que j'étois très-parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 26 Juin 1706.*

## L E T T R E C C L V.

*Sur la Croix de S. Gervasi, à M. l'Evêque de Montpellier.*

**P**UISQUE vous désirez d'apprendre l'histoire de notre Croix, la voici, MONSEIGNEUR. Un Berger de Provence passant dans notre Diocèse de temps en temps pour quelque commerce, remarqua dans la Paroisse de Saint-Gervasi, à deux lieues de Nîmes, une petite montagne comme une espèce de petit Calvaire, où il jugea qu'on pourroit dresser une Croix, & réparer en quelque façon dans un Canton catholique les profanations & les outrages que les Fanatiques avoient faits à la Croix en tant d'endroits où ils avoient été les maîtres. Il me communiqua son dessein, je l'approuvai. La Croix fut faite, bénite, posée ; les Paroisses voisines y vinrent en foule, & je ne sai pourquoi ni comment il se forma en ce lieu-là tout d'un coup une dévotion qui s'échauffa, se multiplia, s'étendit. Il parut qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire : les malades s'y firent porter, plusieurs se sentirent soulagés, quelques-uns se crurent guéris. Des personnes sages & dignes de foi le témoignent, le bruit s'en répand dans les Provinces voisines ; de celles-là dans les plus éloignées. Le concours de peuple ne cesse point : Dieu veut peut-être se faire glorifier dans un pays où il a été si offensé. Le sang de tant de Martyrs peut avoir obtenu grâce, non-seulement pour leurs frères, mais encore pour leurs meurtriers. Ce qui est de vrai & de consolant, & que je regarde comme le véritable miracle, c'est la ferveur, la vénération, le silence, l'ordre qui s'observe dans ces multitudes de gens de pays différens. Il y a eu jusqu'à six ou sept mille personnes en un jour. Jusqu'ici je n'ai rien voulu décider. Je n'ai fait que retrancher quelques abus, & louer la piété. Je suis, votre, &c.

*A Nîmes, ce 2 Juillet 1706.*

## L E T T R E C C L V I.

*De civilité & de piété à une Demoiselle.*

**J'**AI appris avec déplaisir, MA CHÈRE FILLE, que vous avez été malade, & même dangereusement, & que vous commenciez à vous remettre. Qu'est devenue cette fanté qui paroïsoit à l'épreuve de tout ? Je crois que pour la conserver, il faut vous tirer le plutôt que vous pourrez de l'état d'inquiétude où vous êtes. Un grand dessein dans l'esprit, les raisonnemens du monde qu'on veut quitter, les oppositions d'amitié ou de bienfiance, tout cela forme une agitation de cœur qui fait impression même sur le corps. Il faut rompre tout d'un coup ses liens, & venir goûter le repos & la liberté dans la maison de Dieu. M. l'Abbé Poquelin vous aura instruit de tout, il connoît les lieux. Je vous attends & suis à vous, MA CHÈRE FILLE, plus que jamais, &c.

*A Nismes, ce 16 Juillet 1706.*

## L E T T R E C C L V I I.

*De piété & de civilité à une Demoiselle.*

**J'**AI su, MA CHÈRE FILLE, les embarras où vous avez été durant la maladie de M. votre Père. Sa bonne constitution, malgré son grand âge, le tire jusqu'ici de tous les dangers. Il ne doit pas pourtant se donner sur cela trop de confiance. Après tant de périls échappés, il en vient un qui finit tout; & le plus sûr est de se préparer à cette fin, d'où dépend le bonheur ou le malheur de l'autre vie. Le dessein que vous avez de vous donner vous-même à Dieu, marque bien le peu de cas que vous faites de tout ce qui ne vous est pas nécessaire pour aller à lui. Je ne doute pas, MA CHÈRE FILLE, qu'avec les sentimens de raison & de Religion que vous avez, vous ne foyez bien dégoûtée du monde. Le peu de droiture, de justice & de vérité qu'on y trouve, donne beaucoup de mépris pour lui. Quittez-le le plutôt que vous pourrez avec bienfiance, & allez goûter les douceurs de la paix & de la charité dans la solitude. Je vous y attends, & je suis de tout mon cœur, MA CHÈRE FILLE, votre, &c.

*A Nismes, ce 10 Août 1706.*

## L E T T R E C C L V I I I.

*De civilité à M. le Chevalier de N.... Il y est parlé des affaires publiques du temps.*

**J'**A I eu, MONSIEUR, un très-grand plaisir de recevoir de vos nouvelles. Nous ne savions où vous étiez, & nous craignons que vous ne fussiez enveloppé dans quelqu'un des malheurs qui nous fatiguent depuis quelque temps. Cependant, bonne santé, bon Régiment, bonne espérance pour l'avenir : que peut-on vous souhaiter de plus ?

Il est vrai que cette malheureuse bataille (1) & les suites fâcheuses qu'elle a eue nous avoient tous consternés. Personne n'osoit plus écrire de nouvelles, personne n'osoit plus en demander. Il n'y avoit plus ni vigueur ni confiance françoise. M. de Vendôme vient relever la gloire de la Nation, & la remettre dans son émulation & dans son habitude de vaincre. J'espère tout de l'Armée qu'il vient commander, & je ne saurois m'empêcher de craindre un peu pour celle qu'il a quittée, quelque sage & vaillant que soit le Prince qui lui succède : ce jeune Scipion (2) ne connoît pas assez les ruses de l'Annibal (3) qu'il a pour adverfaire. Nous apprenons que le siège de Turin prend un bon train, & que Menin fait une vigoureuse résistance. Dieu nous a humiliés, parce que nous étions trop orgueilleux : les ennemis le sont devenus, ils auront sans doute le même sort.

Nous sommes ici, grâces au Seigneur, dans une grande tranquillité, contens que Cavalier soit embarqué dans la flotte Angloise. Ce vaisseau périra sans doute, étant chargé de tant de crimes ; quelque orage imprévu se levera & le brisera contre quelque effroyable rocher : aussi-bien ce scélérat seroit-il venu périr ici sur une roue.

Tous nos amis se portent bien. Faites-nous savoir votre destinée, & mandez-nous ce qui se passera en vos quartiers. On ne peut, MONSIEUR, être à vous plus que je le suis, &c.

(1) Bataille gagnée en Flandres par Marlboroug, contre M. de Villeroy.

(2) Monseigneur le Duc d'Orléans.

(3) Le Prince Eugene.

## L E T T R E C C L I X.

*De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi.*

**V**OUS avez très-bien fait, MONSIEUR, d'éviter le service qu'on vous proposoit. Il vaut mieux être Brigadier en Languedoc, que Général d'Armée en Roussillon. Il n'y a pas grands lauriers à cueillir d'un côté ni d'autre; & faute de gloire, il faut chercher la commodité. Monseigneur d'Agde est bienheureux de passer de belles journées à Montpellier, & Monseigneur de Béziers d'être revenu victorieux de Toulouse. Il est vrai que notre Croix fait grand bruit, & qu'on crie miracle de tous côtés; il y a un concours extraordinaire de peuple qui croît tous les jours. On y vient de plusieurs Provinces, & beaucoup d'infirmes ou de malades disent qu'ils ont été guéris ou du moins soulagés. Je souhaite que Madame votre Epouse ressent les effets de sa Foi, & que notre Croix lui soit favorable. Je suis parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*De Nismes, ce 23 Août 1706.*

## L E T T R E C C L X.

*Compliment à M. le Pelletier, sur la mort de M. l'Evêque d'Orléans son fils.*

**L**A mort de M. l'Evêque d'Orléans, MONSIEUR, est une perte que l'Eglise a faite aussi-bien que vous. Les principes que vous lui aviez donné pour sa conduite & pour celle d'un Diocèse, lorsque Dieu l'y eut appelé, joints à son application & à son expérience, & au zèle que le Seigneur lui avoit donné pour la conversion des Peuples, doivent le faire regretter de tous ceux qui connoissoient ses bonnes intentions. Il a bien combattu, il a achevé sa course, il a conservé sa fidélité. Il faut espérer qu'il aura reçu la couronne de Justice. Agréez, MONSIEUR, qu'en cette triste occasion, je vous renouvelle les assurances de l'attachement respectueux avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*De Nismes, ce 26 Août 1706.*

## L E T T R E C C L X I.

*Compliment à M. de San-Vitale , nommé Assesseur du S. Office.*

**S**I je ne me suis pas pressé d'écrire à votre Excellence ; MONSEIGNEUR , sur la Charge honorable que Sa Sainteté lui a donnée dans Rome , c'est que je ne savois si elle avoit quitté Florence. J'avois toujours bien cru , MONSEIGNEUR , que le saint Père ne vous tiendrait pas éloigné de lui ; que vos lumières & vos exemples devoient briller dans la plus sainte Cour du monde , & que si vous n'étiez pas appelé à la dignité que tous les Gens de bien vous souhaitoient , vous en seriez du moins approché. Personne ne pouvoit avec plus de raison & de sagesse , présider aux fonctions du saint Office , ni rendre des Jugemens plus équitables en matière de science & de vérité. Rien ne convient tant à votre Excellence , que de veiller à la pureté de la Religion qu'elle connoît & qu'elle pratique depuis long - temps avec tant d'édification. J'espère qu'elle ne demeurera pas dans ce degré inférieur à son mérite , quoique glorieux , & que l'impatience de Sa Sainteté vous élèvera à un honneur dont vous devriez déjà être revêtu. Comme on ne peut être plus touché que je le suis de l'estime de vos vertus , on ne peut aussi désirer plus ardemment de les voir couronnées , ni être avec plus d'attachement & de respect que je le suis , MONSEIGNEUR , de votre Excellence , le , &c.

*A Nîmes , ce 5 Septembre 1706.*

## L E T T R E C C L X I I.

*De nouvelles sur les affaires publiques , à Madame de Marbeuf.*

**J'**AI déjà eu l'honneur , MADAME , de vous mander que cette flotte si terrible , qui jette la frayeur depuis si longtemps sur nos côtes , suivant toutes les apparences , va secourir les Portugais qui se sont engagés mal à propos en Espagne , & qui ont suivi trop légèrement les conseils téméraires des Anglois. M. le Duc de Barwik nous mande qu'il croit les tenir , & qu'il espère faire périr cette Armée dépourvue & dépaycée. Le bruit court déjà qu'ils ont été rudement battus. Le Roi de Portugal se trouve sans Troupes ,

se plaint , & il faut aller l'assister , ou du moins le consoler. Ainsi il vous en aura beaucoup coûté pour vous fortifier , mais vous aurez eu le plaisir de vous être mis en sureté contre les malheurs qui pouvoient vous arriver.

Pour nous , MADAME , nous vivons assez doucement. Il s'élève pourtant de petites troupes de nouveaux scélérats qui ont déjà tué deux ou trois Prêtres. On veille , on punit. Mais si le Duc de Savoie & le Prince Eugene faisoient lever le siège de Turin , nous ne serions pas long-temps en paix. Dieu est le maître , il faut l'apaiser par notre soumission & par nos prières.

Je vous renvoie la Lettre de M... que j'avois heureusement gardée , & suis plus que personne , MADAME , &c.

*A Nismes , ce 8 Septembre 1706.*

### L E T T R E C C L X I I I.

*De civilité à S. E. Monseigneur le Cardinal de Janson , Evêque de Beauvais , Grand Aumônier de France.*

**L**A Lettre que votre Eminence , MONSEIGNEUR , nous a fait l'honneur de nous écrire dans nos Diocèses en faveur des pauvres frères aveugles de l'Hôpital Royal des Quinze vings , a trouvé , sans doute dans tous les Evêques , les dispositions qu'elle souhaitoit. Pour moi , j'ai toujours été persuadé de la nécessité & du mérite de cette bonne œuvre. J'ai permis toutes les publications qu'on m'a demandées pour en procurer les aumônes , & pour aider ceux qui sont commis pour les recueillir. Les Déclarations des Rois , les Bulles des Papes autorisent cette espèce de charité pour des gens privés , non-seulement des biens de la fortune , mais encore de la lumière du jour ; & votre recommandation , MONSEIGNEUR , m'engage aussi fortement à leur être favorable en tout ce qui dépend de moi , & par l'honneur qu'ils ont d'être sous la protection de votre Eminence , & par celui que j'ai d'être depuis long-temps avec un très-profond respect , MONSEIGNEUR , de votre Eminence , le , &c.

*A Nismes , ce 27 Septembre 1706.*

## L E T T R E C C L X I V.

*De civilité & de piété à M. le Pelletier.*

J'AI vu, MONSIEUR, par votre dernière lettre, les peines que vous avez eues de la part des hommes, & les afflictions que Dieu vous a envoyées, & je ne doute pas qu'il ne vous ait fait la grâce de supporter les unes & les autres avec résignation & patience. Je ne crois pas troubler le repos de votre solitude en vous communiquant une Lettre Pastorale au sujet d'une Croix plantée depuis quelques mois, sur les débris, pour ainsi dire, de tant d'autres abattues auparavant par les Fanatiques. Il a été nécessaire d'instruire les peuples, d'édifier les Catholiques, & d'empêcher ceux qui ne le font pas, de se scandaliser de la Croix de Jésus-Christ. Cette dévotion va croissant. Toutes les Provinces voisines y abordent, & Dieu veut peut-être en tirer sa gloire. Je joins à cette Lettre un Mandement pour des prières publiques dans les conjonctures du temps. Il est juste qu'étant honoré de votre amitié, je vous rende compte de certaines occupations de mon Evêché, qui ne peuvent causer que des distractions convenables à votre état de Solitaire. Si j'étois susceptible de quelque tentation d'aller à Paris, ce seroit le plaisir de passer avec vous quelques heures de solitude qui me tenteroit; mais le temps & les affaires sont si tristes, nos peuples sont si vifs & si portés à s'échapper, qu'il faut être auprès d'eux pour les contenir. J'ai perdu tant de bons amis, je suis si peu propre à faire ma cour, je suis si persuadé de mes devoirs, quoique je les accomplisse mal, que je n'ai plus qu'à vieillir chez moi, & à me préparer comme vous à bien mourir, en vous assurant de temps en temps que personne ne peut être plus parfaitement que moi, MONSIEUR; votre, &c.

*A Nîmes, ce 16 Octobre 1706.*

## L E T T R E C C L X V.

*Compliment à Monseigneur de San-Vitale, Affesseur du  
saint Office.*

J'ESTIME que j'ai toujours eue pour les vertus de Votre Excellence, MONSEIGNEUR, & les marques d'amitié que

j'en ai reçues, m'obligent à lui faire part des petites occupations de mon Ministère. C'est par ce motif de la justice que je vous rends, MONSEIGNEUR, & de la reconnoissance que je vous dois, que je vous envoie cette Lettre Pastorale au sujet d'une Croix nouvellement élevée dans mon Diocèse, sur le débris de tant d'autres que les Fanatiques ont abattues. Dieu y a répandu une si grande bénédiction, que les peuples y accourent de tous côtés, déclarent qu'ils y ressentent une dévotion particulière; plusieurs même de toute sorte de sexe & de condition, publient avoir été guéris miraculeusement de leurs infirmités spirituelles & corporelles. Comme mon Diocèse est composé de Catholiques anciens & de nouveaux Convertis mal convertis, j'ai été engagé à faire aux uns & aux autres une instruction qui leur fasse connoître la Foi de l'Eglise sur le sujet de la Croix, & leur explique la doctrine du Concile de Trente.

J'ajoute à cette Lettre un Mandement ou une Indiction de prières publiques dans mon Diocèse pour la prospérité des armes du Roi, & pour l'avancement de la Paix, dont tout le monde a si grand besoin. Rien ne doit la faire espérer davantage que les larmes affectueuses, les desirs ardens, les prières efficaces & les puissantes sollicitations du Souverain Pontife qui la demande à Dieu, qui seul peut la donner au nom de toute l'Eglise dont il est le Chef. Je suis avec tout le respect possible, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Nîmes, ce 22 Octobre 1706.*

## L E T T R E C C L X V I.

*De civilité à la sœur Angélique du Saint-Esprit.*

**J**E reçus il y a deux jours, MA CHÈRE SŒUR, la Lettre que vous m'écrivîtes par votre Père Définiteur, datée du 18 d'Octobre. J'aurois été bien aise de le voir, & d'apprendre de lui l'état de votre santé, de votre repos & des progrès que vous faites dans les voies de Dieu, à quoi vous devez croire que je m'intéresse toujours également. Quoique j'aie appelé ici une de mes Nièces dans le Couvent de sainte Ursule où vous étiez, je ne vous ai point oubliée; il me semble au contraire qu'elle y tient votre place



& que je vous y vois. Vous êtes beaucoup mieux, & je voudrois bien que le Seigneur lui fit la même grâce qu'à vous, & qu'elle voulut aller représenter dans votre saint Monastère notre bonne sœur la Mère Agnès de la Croix, dont la mémoire m'est toujours chère. Je me réjouis de vous savoir affectionnée à vos saints Exercices, & aux austerités de votre état, & je vous remercie des prières que vous faites pour moi, & vous prie de remercier aussi votre Révérende Mère Abbessé, & la Mère de Mafres & de Ganjan, & de me croire très-attaché aux intérêts spirituels & temporels de votre Communauté, & toujours, MA CHÈRE SŒUR, entièrement à vous, &c.

*A Nismes, ce 13 Novembre 1706.*

## L E T T R E C C L X V I I.

*De compliment à Madame de l'Islebonne.*

**J'**AI cru, MADAME, qu'après avoir été touchée des malheurs arrivés dans mon Diocèse par la fureur des Fanatiques, vous feriez édifiée d'une dévotion qui vient de s'y établir en l'honneur de la Croix pour la consolation des Catholiques. Vous verrez par la Lettre Pastorale que j'ai l'honneur de vous envoyer, ce que c'est que cette Croix, qui par une Providence particulière de Dieu, réveille la piété des peuples, étonne les ennemis de la Religion, & attire la vénération & les hommages de toutes les Provinces voisines. J'ajoute à cette Lettre un Mandement pour des prières publiques, afin que vous connoissiez par mon exactitude à vous faire part de mes occupations, celle que je mérite dans votre souvenir & dans vos prières, étant plus parfaitement que je ne puis vous le dire, MADAME, votre, &c.

*A Montpellier, ce 28 Novembre 1706.*

## L E T T R E C C L X V I I I.

*De civilité & de piété à Mademoiselle de Montclar la Fare.*

**S**I vous avez eu, MA CHÈRE FILLE, quelque consolation dans notre entrevue de Sommières, je n'ai pas eu moins de joie de vous y trouver dans des sentimens de

Religion , d'honneur & de prudence tels que je vous ai toujours foulaité , & que j'ai toujours reconnus en vous. J'aurois bien voulu avoir un peu plus de temps à vous donner , mais il faut s'en tenir chacun à ses devoirs & aux ordres de la Providence. Il y a deux sortes de tribulations dans la vie ; l'une des maux qu'on souffre , l'autre des biens dont on est privé. Cette dernière n'est guères moins sensible que la première : il faut pourtant s'y accoutumer pour son repos. Vous avez eu le plaisir de voir Madame de N. & de lui déclarer comme à une sage & fidelle amie la situation de vos affaires , & des projets que vous avez fait. Nous nous en sommes entretenus avant son départ , & nous sommes convenus que vous étiez à plaindre , jusqu'à ce que Dieu rompit vos liens , & vous fit trouver dans l'exécution de sa sainte volonté , le repos que vous espérez. Nous sommes occupés ici de visites , de complimens , de cérémonies & autres inutilités qui sont devenues des bienféances nécessaires. Priez le Seigneur qu'il nous sanctifie , & croyez que personne ne s'intéresse plus véritablement à tout ce qui regarde votre satisfaction & votre salut , & ne peut être plus cordialement que je le suis, MA CHÈRE FILLE, votre , &c.

*A Montpellier, ce 29 Novembre 1706.*

### L E T T R E C C L X I X.

*De civilité & de compliment à M. le Prieur d'Aubort.*

**V**OUS m'avez fait plaisir , MONSIEUR , de m'apprendre l'excellence & le bon succès du premier Sermon du Père Bontous. Vous y avez assisté. Il vous a plu , vous êtes connoisseur , & il vous faut croire ; vous ne pouviez m'en donner une plus grande idée , qu'en m'assurant qu'il a fait pleurer beaucoup de ses auditeurs , même des Prêtres & des Chanoines. C'est un bon présage pour la suite de sonAvent. Je souhaite qu'à mon retour je trouve tout le monde converti. Je voudrois bien que votre santé vous permit de faire ici vos voyages ordinaires , mais j'espère que les Etats ne seront pas longs , & je pourrai vous dire bien-tôt que je suis, MONSIEUR, entièrement à vous.

*A Montpellier, ce 6 Décembre 1706.*

L E T T R E

## L E T T R E C C L X X.

*De compliment & de félicitation , à M. le Vice-Lega  
d'Avignon.*

**J**E n'ai pas voulu, MONSEIGNEUR, interrompre le plaisir que vous donnoient les acclamations & les hommages empressés de la Province que vous venez gouverner. Je ne puis non plus attendre que l'assemblée de nos Etats soit finie, & que je sois de retour dans mon Diocèse, sans témoigner à votre Excellence la joie que j'ai de son heureuse arrivée. Nous apprenons déjà la satisfaction que les Peuples ressentent d'une domination que la bonté, la justice, la sagesse rendent aussi agréable qu'elle est utile. Ces commencemens leur donnent de grandes espérances pour l'avenir. Pour moi, MONSEIGNEUR, qui me trouve dans le voisinage, & qui m'intéresse particulièrement au bonheur & au repos du pays de ma naissance & à votre gloire, j'écouterai curieusement ce que la renommée m'apprendra de vos vertus & de vos exemples; je joindrai mes louanges à la voix publique, & j'aurai l'honneur de vous assurer quelquefois de l'attachement & du respect sincère avec lequel je suis, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Montpellier, ce 8 Décembre 1706.*

## L E T T R E C C L X X I.

*Compliment à M. le Maréchal Duc de Villars, sur son heureuse Campagne.*

**V**OUS voilà, MONSIEUR, heureusement arrivé de votre Campagne glorieuse pour vous, honorable & utile pour le Royaume. La fortune qui semble avoir voulu abandonner nos autres Généraux, n'a osé vous être infidelle, & vous seul revenez content d'elle & de vous. Je ne doute pas que vous n'ayez été reçu du Roi comme il convient à sa bonté & à vos services. Parmi les plaisirs de la société que l'assemblée des Etats nous procure, un des plus sensibles pour moi est de me souvenir des marques d'amitié que vous m'y avez autrefois données, d'en parler avec

*Tome V. Seconde Partie.*

Q

M. de Basville, & de pouvoir vous témoigner la sincère & respectueuse reconnoissance avec laquelle je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 23 Décembre 1706.*

L E T T R E C C L X X I I.

*De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi.*

**M.** le Duc de Roquelaure, MONSIEUR, m'apprit il y a quelques jours que vous étiez rétabli dans votre emploi au service de cette Province : il n'y a rien de plus utile pour le Roi, ni de plus commode pour vous que de vous donner des troupes à commander dans un pays que vous connoissez, & qui vous connoît. Vous savez la part que je prends à tout ce qui vous touche, & vous pouvez juger du plaisir que j'ai eu d'apprendre cette nouvelle. J'espérois que nous aurions la satisfaction de vous voir ici durant les Etats, & de vous y assurer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 26 Décembre 1706.*

L E T T R E C C L X X I I I.

*De civilité & de compliment, à M. Moreau.*

**L**E séjour, MONSIEUR, que M. Bayard a fait ici, m'a été d'autant plus agréable, qu'il m'a donné lieu de parler souvent de vous avec lui. J'ai renouvelé dans mon esprit le souvenir de ces heureuses années où nous trouvions au milieu même de la Cour des heures de repos & de solitude. J'ai appris avec plaisir que vous n'aviez pas oublié vos anciens amis, & que tout éloignés qu'ils sont, ils ne vous sont pas devenus indifférens. Je n'ai pas eu moins de joie de répandre un peu mon cœur sur les sentimens d'estime & d'affection que je conserve toujours pour vous. Les affaires qui sont arrivées en ce pays-ci, m'ont obligé depuis que vous y'avez passé, à une exacte résidence : il ne convenoit pas d'abandonner des ouailles affligées. Les troubles des Fanatiques ont passé, & nous jouissons, grâces au Seigneur, d'une assez grande tranquillité de ce côté-là : mais les malheurs du temps, l'inquiétude des peuples, le

soin qu'il faut avoir de les consoler, de les adoucir, de les assister dans nos Diocèses, rendent la présence du Pasteur nécessaire à de tels Troupeaux. D'ailleurs l'âge qui appesantit, la tristesse qui règne par tout, font que chacun se tient où il est & où il doit être. Ces raisons ont souvent arrêté l'envie que j'avois d'aller faire ma cour à nos Maîtres, & d'aller comme recueillir les restes de nos amis. Je vous assure que vous avez toujours été des premiers dans mon intention, & que personne n'est avec un plus sincère & plus parfait attachement que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 1 Janvier 1707.*

## LET TRE C C L X X I V.

*Compliment aux Dames de Tornac, Religieuses, sur la mort d'une belle-Sœur.*

**I**L semble, MESDAMES, que Dieu vous prépare tous les ans quelque sujet d'affliction nouvelle. Vous pleurâtes l'année passée un Père que vous aimiez & que vous honoriez uniquement, & vous venez de perdre une belle-Sœur que vous regardiez comme l'espérance & l'agrément de votre famille. La mort qui revient souvent devant vos yeux vous doit faire connoître de plus en plus le néant du monde, & vous attacher plus fortement au Seigneur à qui vous vous êtes consacrées, & qui seul demeure éternellement. Dans les tribulations qui vous arrivent, vous devez recourir à celui qui vous les envoie pour votre sanctification. C'est une espèce de pénitence forcée qu'il vous impose pour vous ramener à lui, & pour vous détacher de vous-mêmes. Profitez de ces avertissemens redoublés, cherchez votre consolation dans votre soumission aux ordres du Ciel, & dans l'exactitude à suivre vos Règles. Je compatis cependant à votre douleur. Je souhaite que le bon usage que vous en ferez vous soit une source de bénédictions spirituelles; & suis, MESDAMES, à vous entièrement en Notre-Seigneur, &c.

*A Montpellier, ce 12 Janvier 1707.*

## L E T T R E C C L X X V.

*Réponse Chrétienne à un compliment pour le commencement de l'année, aux Dames de Boucard.*

**Q**UOIQUE je fache, MESDAMES, qu'en tout temps vous faites des vœux pour moi, & que je sente même dans mes jours heureux l'efficacité de vos prières, je ne laisse pas de recevoir avec une satisfaction particulière les souhaits que vous renouvez au commencement de chaque année. Nous nous avançons à tout moment vers l'éternité, sans nous en apercevoir. Notre vie s'écoule comme l'eau. La mort de nos amis nous avertit sans cesse de la nôtre. Nous serions bien malheureux & bien coupables, si nous ne pensions à nous détacher de ce monde, qui n'est qu'une figure qui passe. Je vous souhaite à mon tour & à toute votre Communauté des jours pleins, & une vie pure, afin que vous abondiez en toute œuvre religieuse, & que vous alliez au-devant de l'Époux avec vos lampes allumées, lorsqu'il sera prêt à vous recevoir. Je suis avec affection en Notre-Seigneur, MESDAMES, tout à vous, &c.

*A Montpellier, ce 13 Janvier 1707.*

## L E T T R E C C L X X V I.

*De piété à une Demoiselle, sur la mort d'une amie.*

**V**OS Lettres ne m'ont pas été fidèlement rendues ; MA CHÈRE FILLE, mais j'ai deviné tout ce que vous avez souhaité pour moi au commencement de cette année, & je me suis dit tout ce que vous pouviez m'avoir écrit. De mon côté j'ai demandé pour vous au Ciel ce que je lui demande tous les jours, votre santé, votre repos, votre satisfaction, & par-dessus tout votre sanctification. J'ai bien cru que vous auriez été touchée de la mort de Madame votre cousine. Vous l'avez assistée durant sa maladie, & vous n'avez oublié aucun office de charité dans le besoin qu'elle en a eu. C'est un assez triste spectacle de voir une jeune, vertueuse & malheureuse Dame mourir dans le sein de sa famille, dans les premières années de son mariage, & rendre à Dieu une ame occupée de son mal & des espérances

flatteuses de guérison. Je ne doute pas que votre bon esprit ne vous ait fait faire de solides réflexions sur la fragilité des choses humaines, sur la nécessité de ménager dans les maladies tous les momens qui peuvent servir au salut, & sur les fausses compassions de ces foibles amis, qui dissimulent aux mourans les dangers d'une mort prochaine. Il n'y a rien qui doive tant défabufer du monde que ces séparations imprévues des personnes que nous aimons. On les pleure & on les oublie bientôt après. . . Je suis bien-aîse que vous soyez contente du voyage que vous avez fait à Sommières, que vous soyez tranquille chez vous, & que vous ayez cette année les mêmes intentions que l'autre. Lorsque Dieu rompra vos liens, vous vous sauverez dans la solitude. Je le prie tous les jours qu'il vous console dans vos peines, qu'il vous affermisse dans vos desseins, & qu'il vous conduise dans les voies qu'il vous a marquées. Nous voilà à la fin des Etats, je m'en retourne à Nîmes dans peu de jours. Donnez-moi souvent de vos nouvelles, & croyez-moi autant que vous le pouvez souhaïter, & plus que je ne puis vous le dire, MA CHÈRE FILLE, votre, &c.

*A Montpellier, ce 15 Janvier 1707.*

## L E T T R E C C L X V I I .

*De civilité & de compliment, au Général des Chartreux.*

**L**E PÈRE TOURNU, MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE, a bien voulu se charger de vous présenter de ma part une Lettre Pastorale & un Mandement que j'ai fait publier dans mon Diocèse; à l'occasion d'une Croix miraculeuse, & des prières ordonnées pour la prospérité des Armes du Roi. Il n'a pas manqué d'accompagner ce petit présent de quelques témoignages d'estime & de considération que je lui avois confié, afin qu'il les fit passer jusqu'à vous. Je n'ai pas mérité, MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE, la reconnoissance que vous me marquez. J'ai cru que tout ce qui porte le titre de Croix, de dévotion & de prière, avoit droit d'aborder dans vos solitudes, & que personne ne pouvoit mieux que vous autoriser auprès de Dieu, le soin que nous prenons de le faire connoître aux Peuples. La vénération que j'ai toujours eue pour votre saint Ordre, m'a fait regarder ceux qui le composent,

& plus encore ceux qui le gouvernent , comme des Hommes spirituels , en qui toutes les vertus évangéliques se rassemblent , & qui sont séparés du monde pour en éviter les dangers , & pour en déplorer les misères. Bien que l'approbation que vous avez la bonté de donner aux deux petits imprimés que j'ai eu l'honneur de vous envoyer , vienne du fond de votre charité , je ne laisse pas de sentir le plaisir qu'il y a d'être honoré de votre estime. Je vous ai fait dresser un petit mémoire de quelques Ouvrages que j'ai rendus publics en divers temps. Le nombre n'en est pas grand , le mérite encore moins , & rien ne peut leur attirer plus de réputation , que la place honorable que vous leur destinez dans votre bibliothèque. Si j'étois en lieu où je pusse les trouver bien conditionnés , je ne vous donnerois pas la peine de les chercher. Je vous prie de m'accorder quelque part à vos prières , & de croire qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE , votre , &c.

*A Montpellier , ce 15 Janvier 1707.*

### L E T T R E C C L X X V I I I.

*De civilité à la Sœur Angélique du Saint-Esprit.*

J'E suis en peine , MA CHÈRE SŒUR , sur votre santé ; n'ayant point reçu de vos nouvelles depuis long-temps. J'attribue ce silence aux longues & fréquentes retraites que vous faites , persuadé que vous persévèrez toujours dans votre première ferveur , pour mériter les grâces du Seigneur & le bonheur éternel. Je vous envoie la Lettre Pastorale que j'ai faite sur la Croix de saint Gervasi , & mon Mandement pour la prospérité des Armes du Roi , qui pourront remplir quelques momens de votre loisir par la lecture que vous en ferez. Donnez-nous de temps en temps de vos nouvelles , comme vous faisiez ci-devant. Je ne doute pas que vous ne vous foyez souvenue de moi dans vos prières au commencement de cette année. Je vous en demande la continuation , MA CHÈRE SŒUR , étant toujours très-parfaitement à vous , &c.

*A Montpellier , ce 24 Janvier 1707.*



## L E T T R E   C C L X X I X.

*De compliment , à M. le Maréchal Duc de Villars.*

**D**USSAI-JE , MONSIEUR , interrompre pour quelques momens les projets glorieux que vous méditez pour la Campagne prochaine , je ne puis m'empêcher de vous témoigner le désir que j'ai qu'on vous les laisse exécuter. La mort du Prince de Bade , l'obstination des Mécontens de Hongrie , les mouvemens du Roi de Suède , & la Ligue qui paroît formée contre l'Empereur , pourront vous donner lieu de venger les Manes d'Hofteët , d'abattre l'orgueilleuse pyramide qu'on y a dressée , d'abolir la honte de notre Nation , & de renverser les trophées étrangers dans un pays où vous avez droit de maintenir & de remettre les vôtres. Quoi qu'il en soit , je ne doute pas que de quelque côté qu'on vous emploie , vous ne soyez un des principaux Auteurs ou de la Paix ou de la Guerre.

Le repos que vous avez procuré à ces quartiers-ci continue toujours. De tant de scélérats qui ont eu l'honneur de vous voir & de vous connoître , il n'en reste plus que trois ou quatre qui traînent leur malheureux sort dans des rochers inaccessibles , jusqu'à ce que le moment de leur supplice soit arrivé.

J'attends que votre destination soit déclarée , & je suis avec un sincère & respectueux attachement , MONSIEUR , votre , &c.

*A Nîmes , ce 11 Février 1707.*

## L E T T R E   C C L X X X.

*De civilité & de compliment à Madame la Maréchale Duchesse de Villars.*

**J'**AI appris , MADAME , par les Lettres qu'on m'écrit de Paris , & je vois par celles que vous écrivez ici , qu'il vous reste encore quelque souvenir d'un Evêque qui avoit eu l'honneur de vous recevoir le premier dans cette Province , & de vous adopter pour sa Diocésaine. Les grands Titres de Maréchale , de Duchesse pourroient vous avoir fait oublier celui-là , si vous n'aviez autant de modestie & de bonté que

vous en avez. Je fai qu'encore que vous foyez sensible aux honneurs que le monde donne au mérite, vous n'y êtes point attachée, & que la gloire qui vous vient de tous côtés, peut vous causer quelque plaisir, mais ne peut produire en vous aucune espèce de vanité. Je me confie donc, MADAME, qu'un pays où vous avez été si honorée n'est pas effacé de votre mémoire, non plus que ceux que vous y avez honorés de votre bienveillance. Montpellier où vous avez passé les États il y a deux ans, se loue encore de séjour que vous y avez fait, & Nîmes se glorifie tous les jours de vous avoir plus longuement possédée. Vous voilà présentement dans les divertissemens de la Cour, que je crois pourtant, dans l'état où sont les affaires, assez médiocres. La naissance de M. le Duc de Bretagne doit avoir un peu égayé la scène. La paix acheveroit de nous réjouir. En quelque temps, & en quelque lieu que nous foyons, je vous prie de croire que personne n'est plus parfaitement que je le suis, MADAME, votre, &c.

*A Nîmes, ce 11 Février 1707.*

### L E T T R E C C L X X I.

*Compliment à M. de Gonthieri, Archevêque d'Avignon, sur une perte considérable.*

J'AI appris, MONSEIGNEUR, avec beaucoup de regret; la perte que vous avez faite de trois à quatre cents louis, pris sur un vaisseau où vous les aviez confiés, & qu'un impitoyable Corsaire a enlevés avec les effets les plus précieux de M. le Cardinal Gualterio. Je ne sai si cette nouvelle est aussi certaine qu'on me l'a assurée, mais elle est très-désagréable. Ce n'est pas que je ne connoisse que votre Excellence est au-dessus de pareilles pertes, & que pareils accidens ne peuvent l'inquiéter, non pas même l'incommoder, ne manquant ni de moyens ni de ressources dans ses affaires. Mais je fai aussi les dépenses excessives qu'on fait dans un nouvel établissement, quelques biens ou quelques secours qu'on puisse avoir, sur-tout quand on vit noblement, & qu'on fait les honneurs d'une Ville comme vous les avez faits de la vôtre. Pardonnez-moi, MONSEIGNEUR, si j'entre ainsi dans ce détail, & si j'ose offrir à votre Excellence,

comme son serviteur & son voisin , une somme pareille à celle qu'elle a perdue , en attendant qu'elle ait réparé ce dommage , & rétabli ses affaires. Ce ne seroit point elle , ce seroit moi qui lui serois obligé , si elle vouloit accepter ma bonne volonté qui seroit bientôt exécutée ; & reconnoître en cela ma confiance , & le sincère respect avec lequel je suis, MONSEIGNEUR , de votre Excellence , le , &c.

*A Nismes, ce 12 Février 1707.*

## L E T T R E C C L X X I I.

*De civilité au même , en lui envoyant de quoi remplacer la perte considérable qu'il avoit faite.*

J'ENVOIE à votre Excellence, MONSEIGNEUR, ce qu'elle me fait l'honneur de me marquer dans sa lettre. Elle a peut-être voulu croire que c'est un plaisir que je lui fais, je la prie de se désabuser, & d'être persuadée que c'est moi qui le reçois, & que la principale obligation est celle que j'ai à sa confiance. J'aurois eu, MONSEIGNEUR, un sensible regret qu'un autre m'eût été préféré, tant parce que j'avois déjà mon droit acquis sur cette affaire, que parce que personne ne peut vous honorer plus parfaitement que moi, ni être avec un attachement, ni un respect plus véritable, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Nismes, ce 27 Mars 1707.*

## L E T T R E C C L X X X I I I.

*De civilité Chrétienne à Madame de Boucard, Religieuse.*

C'EST un bonheur, MADAME, que vous vous portiez bien toutes dans ce temps d'austérité & de pénitence. Je m'imagine que vous le passez dans une grande régularité. J'apprends de plusieurs endroits que le Prédicateur du Carême est fort suivi. Nous verrons à la fin le fruit qu'il aura produit. Je ne doute pas que vous ne voulussiez l'entendre quelquefois, mais puisque votre Eglise est trop petite, il faut vous dédommager du Sermon par quelque lecture ou méditation pieuse, & prier le Seigneur qu'il vous prêche intérieurement & efficacement en vous faisant connoître & pratiquer sa sainte volonté suivant les Règles de votre vo-

cation. Continuez-moi vos prières, MADAME, & celles de votre dévotè Communauté dans ce temps de Jubilé que j'ouvrirai Dimanche prochain, &c.

*A Nismes, ce 3 Avril 1707.*

### L E T T R E C C L X X I V.

*De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi.*

**J**E reçus, MONSIEUR, avec beaucoup de joie l'agréable nouvelle que vous veniez commander dans mon Diocèse, & que vous aviez Sommières pour le siège de votre empire, & tout ce canton-là pour votre partage; j'apprends que vous y êtes déjà arrivé, que vous commencez à vous y établir, qu'on y est déjà fort content des prémices de votre domination, & qu'on est persuadé que ce pays fera tranquille, parce qu'il fera bien gouverné. J'espère avoir bientôt l'honneur de vous voir ici; & de vous y assurer qu'on ne peut être plus parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 3 Avril 1707.*

### L E T T R E C C L X X X V.

*De civilité & de nouvelles, au même.*

**J'**AI été aussi fâché que vous, MONSIEUR, que M. votre Abbé n'ait pu se loger avec le nôtre. Le voyage qu'ils ont fait ensemble les a si fort liés d'estime & d'amitié, que je ne doute pas qu'ils n'aient eu quelque peine à se séparer; mais ils sont si voisins & si fort à portée de se voir, qu'ils ont de quoi se consoler, sans compter l'espérance de se réunir.

Il est vrai que vous n'êtes pas fort occupés sur vos côtes, & nous n'avons d'autres nouvelles à espérer de vous que celles de vos précautions: la flotte ennemie a bien des affaires ailleurs; je vous envoie les dernières relations que nous avons reçues de Toulon, on y a repris courage, & l'on commence à croire qu'on forcera le Duc de Savoie à lever le siège & à s'en retourner s'il peut avec son armée. Nous ne craignons plus Cavalier, tout est tranquille en ce pays: gardez bien le vôtre, & croyez-moi parfaitement, MONSIEUR, votre &c.

*Du 13 Avril 1707.*

## L E T T R E C C L X X X V I.

*De civilité & de piété à une Demeiselle.*

**J**E reçois toujours , MA CHÈRE FILLE , de nouvelles marques de votre amitié , & par le soin que vous avez de vous informer de ma fanté , & par le-plaisir que vous me témoignez d'apprendre qu'elle est , grâces à Dieu , fort bonne. Nos années s'écoulent ; le compte de nos jours s'accomplit insensiblement. La figure du monde passe pour nous , & nous passons aussi pour le monde. Vous voyez bien que je parle pour moi. Priez le Seigneur qu'il me dispose par sa grâce , à régler selon sa volonté la conduite de ma vie & celle des ames qu'il m'a confiées.

Pour vous , MA CHÈRE FILLE , vous ne faites presque que commencer votre carrière. Il n'y a qu'à courir dans les voies du salut , & remplir avec sagesse & piété ce grand nombre de jours que votre jeunesse semble vous promettre. Espérances raisonnables , mais pourtant incertaines.

Je ne fai si on a publié le Jubilé pour la paix dans votre Diocèse. Nous l'avons ordonné ici depuis le Dimanche de la Passion. La dévotion augmente tous les jours. Nos Dames ont fait leur retraite ordinaire de trois ou quatre jours , après lesquels elles sont allées faire pour conclusion leur Communion à saint Gervasi. Cette Procession a été très-édifiante , & il n'y en avoit pas eu encore de si belle ni de si nombreuse à la Croix de ce lieu-là. Il y avoit près de quinze cents femmes de toute condition , que je vis passer à leur retour deux à deux , chacune un cierge allumé à la main , chantant les Litanies ou les Hymnes de la Croix , après des Prêtres rangés par intervalles , les yeux baissés & d'une manière fort touchante.

Quoique le Mandement que j'ai fait pour exhorter le peuple à demander la paix , & à la demander comme il faut , ne soit imprimé que pour mon Diocèse , j'ai cru devoir vous l'envoyer , vous regardant toujours comme ma Diocésaine , & comme ma fille en Notre-Seigneur , & m'étant réservé dès votre enfance la qualité de votre Evêque & de votre Père.

*A Nîmes , ce 13 Avril 1707.*

## L E T T R E C C L X X X V I I.

*De Compliment à M. le Maréchal Duc de Villars.*

**C**OMME je crois, MONSIEUR ; que le temps de votre départ pour l'ouverture de la Campagne approche, & que l'Armée que vous devez commander s'assemble insensiblement sur le Rhin, je ne puis m'empêcher de vous souhaiter & de vous augurer même une continuation de gloire & de prospérité militaire. Quand vous auriez en tête le Prince Eugene avec ses meilleures Troupes, l'Allemagne n'en seroit pas pour cela mieux défendue ; & en quelque pays que le Service du Roi vous appelle, & que votre valeur & votre fortune vous conduisent, nous n'avons rien à craindre de ce côté-là, quoique nous ayons un peu perdu de notre ancienne habitude de vaincre. Il me semble que le Roi de Suède ne nous promet pas tout ce qu'on s'imaginait qu'il nous faisoit espérer. Je le quitterois volontiers de tous ces grands projets que les politiques lui attribuoient : sa véritable gloire seroit de nous donner la paix ; les Peuples en ont autant de besoin ici qu'ailleurs. Ce qui me le persuade, c'est qu'on n'entend que plainte, qu'on ne voit que misère parmi eux, & qu'actuellement ils prient Dieu, à l'occasion d'un Jubilé, de meilleur cœur qu'auparavant, & sont devenus dévots pour tâcher d'obtenir la paix. Je vous envoie, MONSIEUR, le Mandement que je leur ai fait pour les exhorter & pour leur apprendre à la demander efficacement. Je fais bien que ce n'est pas là un Imprimé qui doit aller plus loin que mon Diocèse, mais c'est une marque de ma confiance & de la reconnoissance que j'ai de toutes vos bontés autant que du respect sincère avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 17 Avril 1707.*

## L E T T R E C C L X X X V I I I.

*Compliment de condoléance à M. l'Abbé Bossuet, sur la mort de M. de Meaux son oncle.*

**J'**AI été sensiblement touché, MONSIEUR, de la mort de M. l'Evêque de Meaux votre oncle. La perte que vous avez faite & la douleur que vous en avez, vous font com-

munes avec nous qui l'avons particulièrement aimé & respecté pendant sa vie, & avec tous ceux qui aiment l'Eglise, dont il a été très-fidèle & très-zélé défenseur. On peut dire qu'une grande lumière est éteinte en Israël. Ses mœurs étoient aussi pures que sa doctrine, & je ne puis me souvenir de cet air de candeur & de vérité qui accompagnoient ses actions & ses paroles, & qui le rendoit si honnête & si agréable, que je ne regrette le temps que j'ai passé loin de lui. La Religion avoit encore besoin de son secours, mais il avoit consumé sa vie à travailler pour elle, & il étoit temps qu'il reçut la récompense de ses travaux. Je ne puis que prier le Seigneur pour lui, & vous assurer que sa mémoire me sera toujours précieuse, que je vous plains, & que je suis avec un sincère & parfait attachement, MONSIEUR, voire, &c.

*A Nîmes, ce 23 Avril 1707.*

## L E T T R E C C L X X X I X.

*Compliment chrétien à M. le Pelletier, sur la nomination de M. son fils à la Charge de premier Président.*

**Q**UOIQUE je sois persuadé MONSIEUR, que vous ne pensez dans votre retraite qu'à votre propre sanctification, & que les honneurs & les biens du monde ne vous touchent plus, je crois pourtant que vous n'avez pas été tout-à-fait insensible à la grâce que le Roi vient de faire à M. votre fils, en le nommant Premier Président du Parlement de Paris. Les bienfaits du Prince doivent être reçus comme des choix & des inspirations de la sagesse de Dieu, quand ils tombent sur des Sujets qui le méritent, & de qui le Public peut attendre de grands services pour l'administration de la Justice & pour le règlement des mœurs. Les vues & les espérances des Chrétiens doivent être spirituelles, parce qu'ils doivent chercher sur tout le Royaume de Dieu & sa Justice; mais le Seigneur veut bien quelquefois les favoriser aussi de ses bénédictions temporelles, & il y a dans la Loi nouvelle des Patriarches comme dans l'ancienne. Il faut demander pour ce grand Magistrat cette sagesse qui assiste devant le Trône de Dieu, afin qu'elle soit avec lui, & qu'elle travaille avec lui, sur-tout en ce temps qu'on peut bien appeler malheureux, dont vous voyez mieux qu'un autre les

maux passés & présens, & ceux qui nous menacent encore, si par des événemens miraculeux, ou par une paix prompte & solide le Ciel n'en arrête le cours. Je prends la liberté de vous envoyer le Mandement que j'ai fait publier dans mon Diocèse à l'occasion du Jubilé, & je vous assure en même temps de l'attachement & du respect particulier avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 26 Avril 1707.*

## L E T T R E C C X C.

*Compliment à M. le Pelletier, sur sa nomination à la charge de Premier Président.*

**A**GRÉEZ, MONSIEUR, que je prenne part à la joie publique, sur le choix que le Roi a fait de vous pour être Premier Président du premier Parlement de France. La réputation de votre sagesse, de votre droiture, de votre équité, avoit déjà prévenu les esprits en votre faveur, & vous sembliez être fait pour cet auguste Tribunal de la justice. Sa Majesté vous y a placé, les peuples s'en réjouissent par l'estime qu'ils ont pour vous, & par la protection qu'ils en espèrent, & moi par le respectueux attachement avec lequel je suis à M. votre père & à vous, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 26 Avril 1707.*

## L E T T R E C C X C I.

*De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi.*

**V**OTRE Lettre, MONSIEUR, est venue tout à propos pour me délasser de la fatigante journée des corrections & des Ordonnances Synodales, & s'il est bon, comme vous pensez au sujet de M. le Président de Maniban, que chacun meure dans les fonctions de sa charge, j'aime mieux mourir en ordonnant des Prêtres qu'en les réformant. Je vous prie de vouloir bien faire mes remercimens à Madame de Ville-neuve de l'honneur de son souvenir. Je les serois allé faire moi-même demain, mais j'attends ici M. l'Archevêque d'Avignon, après quoi j'irai consoler les Dames languissantes, & féliciter la Dame ressuscitée. Je ne fai pas bien



quand je serai assez libre pour aller à Caveirac, ni quel jour je pourrai partir pour Montpellier, mais je fais qu'en tout temps & en tout lieu je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 13 Mai 1707.*

## L E T T R E C C X C I I.

*De compliment à M. le Maréchal Duc de Barwik, sur la Victoire d'Almanza.*

**L**A victoire, MONSIEUR, que vous venez de remporter, a donné une grande joie à toutes les personnes qui vous honorent comme moi. Elle est glorieuse dans ses circonstances, & sera sans doute avantageuse dans ses suites. Vous avez relevé le cœur des Troupes, ruiné l'Armée des ennemis, affermi l'Etat & la Religion par le gain de cette bataille, & je ne doute pas que cet heureux événement ne soit un renouvellement de prospérités, & un acheminement à la paix, qui vaut encore mieux que les victoires. La joie a été générale, sur-tout en ce pays, non-seulement par l'intérêt qu'on a aux progrès des armes des deux Couronnes, mais encore par la part qu'on y prend à votre gloire. Je prie le Seigneur qu'il continue à bénir votre prudence & votre valeur. Personne ne le souhaite plus, MONSIEUR, & n'est avec plus de respect que moi, votre, &c.

*A Nîmes, ce 17 Mai 1707.*

## L E T T R E C C X C I I I.

*De civilité, au même.*

**J'**APPRIIS ici, MONSIEUR, votre maladie dans le temps qu'elle commençoit à diminuer, & j'en fus affligé & consolé tout à la fois : Mesdames de Castres & de Villeneuve vous plaignoient beaucoup d'être éloigné de leurs secours. M. le Duc de Roquelaure a reçu vos ordres, vous ferez avec nous & vous remettrez la paix à Sommières & dans la Province. Je voulois vous aller voir d'ici, mais on m'a fait peur des chemins. Je vous souhaite une santé parfaite, & suis, MONSIEUR, parfaitement, votre, &c.

*A Montpellier, ce 22 Mai 1707.*

## L E T T R E C C X C I V.

*De civilité & de piété à une Demoiselle.*

**M**ADAME de la Lande, MA CHÈRE FILLE, dont vous connoissez la vertu, & qui de son côté connoît la vôtre, veut bien se charger de vous rendre elle-même cette lettre. Je reçus celle que vous eutes la bonté de m'écrire à votre retour à Alais, pleine d'amitié & de regret d'avoir fait si peu de séjour dans un pays où vous aviez été si désirée, & où vous paroissiez avoir eu quelque dessein & même quelque inclination à passer du moins encore un jour. J'ai fait depuis ce temps-là un voyage à Montpellier : on m'y a retenu huit jours; j'en ai demeuré trois à Caveirac, où M. le Duc & Madame la Duchesse de Roquelaure m'ont fait l'honneur de me venir voir. Je vous fais cette relation de mes pèlerinages, afin que vous sachiez que ce n'est ni indifférence ni manque d'attention, si je ne vous ai plutôt répondu.

Ç'auroit été une assez bonne occasion que le voyage de Madame de la Lande, si M. votre père n'eut été incommodé. On ne peut trouver mauvais que vous vous attachiez à ces premiers & principaux devoirs que la nature, la raison & la Religion vous inspirent. C'est un attachement qui réjouit le père & qui fait honneur à la fille. La Providence règle ainsi nos occupations & nos jours, & rien n'est si Chrétien que de se soumettre à toutes les petites sujétions qu'elle nous impose. Il faut se faire une espèce de plaisir d'une obligation d'Etat, quand même il en coûteroit quelque chose à notre amour propre.

M. de Merez qui est sur le point de s'en retourner vous dira les nouvelles de notre Chapitre, & vous assurera aussi bien que Madame de la Lande, qu'on ne peut être plus à vous, MA CHÈRE FILLE, que je le suis, &c.

*A Nismes, ce 1 Juin 1707.*

## L E T T R E C C X C V.

*De compliment à M. le Maréchal Duc de Villars.*

**J**E m'étois toujours bien attendu, MONSIEUR, que vous feriez parler de vous, mais je ne croyois pas que ce fut ni si  
promptement,

promptement, ni si hautement. A peine êtes-vous arrivé, que vous avez entrepris une affaire qu'on n'avoit guères osé tenter, & qu'on avoit quelquefois vainement tentée. Il n'y a point de barrière si impénétrable que vous ne forciez, & l'Allemagne a beau vous opposer des rivières & des lignes qui semblent la mettre à couvert de toutes les forces étrangères, vous passez tout, vous forcez tout dès l'entrée de la Campagne. On vous craint, on fuit devant vous. Soldats, Officiers, Généraux se sauvent comme ils peuvent, & vous finissez une grande action sans aucune perte. Vous voilà donc, MONSIEUR, à Rastat dans le palais du feu Prince de Bade, ou pour mieux dire, dans le vôtre, bien tranquille & bien à votre aise, prêt à vous promener dans le Virtemberg, & peut-être à passer jusqu'aux rives du Danube pour aller abattre la superbe pyramide d'Hochstet, & remettre les marques de votre ancienne victoire peut-être par une nouvelle. Le Roi de Suède n'a qu'à marcher, vous lui avez aplani les voies, s'il veut rétablir ses cousins. J'espère que les suites de cet heureux commencement seront glorieuses. Je vous en félicite par avance par l'intérêt sincère que je prends à tout ce qui vous regarde, & par l'attachement & le respect particulier avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 3 Juin 1707.*

## L E T T R E C C X C V I.

*De civilité à M. Gonthieri, Archevêque d'Avignon.*

**M**ONSEIGNEUR,

Depuis ces heureux jours que j'ai eu l'honneur de passer avec votre Excellence, je fai qu'elle a fait quelques petits voyages dans ses terres. J'en ai fait quelqu'un aussi à Montpellier pour aller dire adieu à Madame la Duchesse de Roquelaure, qui a bien voulu me venir voir depuis à Caveirac. J'appris avec plaisir, MONSIEUR, de vos nouvelles par deux Dames qui passèrent ici pour aller prendre les bains de Balaruc. Elles se trouvèrent en grand danger d'être mal logées, mal nourries, mal couchées, mauvais préparatifs pour les

remèdes qu'elles vont faire , & pour la fanté qu'elles vont chercher. Sur la lettre que vous leur avez accordée , & sur l'honneur de votre amitié dont elles se sentent fort honorées , elles auroient dû venir descendre chez moi : avec de tels passeports , qu'avoient-elles à craindre & à ménager ? Je fus assez heureux pour les tirer à peu près de la misère où elles étoient. Elles vous divertiront , MONSEIGNEUR , du récit de leurs premières aventures. Je les attends à leur retour , persuadé qu'elles en auront d'autres toutes agréables à vous raconter. J'ai reçu la lettre de votre Excellence au fujet de votre Vassal de saint Laurens des Arbres : il ne parle point de son engagement , que nous n'aurions pas beaucoup de peine à rompre , si les choses sont comme il les dit , mais il se trouve redevable de bien des procédures. Je lui ai dit de venir à moi quand il faudra parler & agir pour lui... J'ai été fort en peine de vos fluxions : elles ont sans doute passé. J'embrasse de tout mon cœur le petit aimable neveu , & j'affure de mes respects M. le Comte Gros & toute votre compagnie. M. l'Abbé de N... assurera aussi votre Excellence de l'attachement sincère & de la parfaite vénération avec laquelle je suis , MONSEIGNEUR , de votre Excellence , le , &c.

*A Nismes , ce 10 Juin 1707.*

## L E T T R E C C X C V I I.

*De civilité , au même.*

**M**ONSEIGNEUR ,

Vos Dames ont fait leur voyage sous les auspices de votre Excellence , assez agréablement , ce me semble. On les a reçues par-tout comme des personnes que vous honorez de votre estime , méritoient de l'être. Elles joignent à beaucoup d'esprit , beaucoup de douceur & de politesse , & sont les dignes ouailles d'un tel Pasteur. Je ne fai si elles ont eu toute la satisfaction qu'elles espéroient des eaux qu'elles étoient allées chercher ; mais il paroît qu'elles en rapportent une bonne fanté. Je reconnois , MONSEIGNEUR , la grâce que vous m'avez faite de me procurer leur connoissance. Elles

auront le plaisir de vous raconter agréablement leurs aventures toutes agréables, mais sachant la bonté que vous avez pour moi, & ayant bien connu l'attachement & le respect que j'ai pour vous, elles auront bien soin de vous dire, que personne n'honore plus parfaitement votre mérite, & n'est avec plus de vénération, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Nismes, ce 17 Juin 1707.*

## L E T T R E C C X C V I I I

*De piété à la sœur Angélique du Saint-Esprit.*

**L**E Père Picot, votre Provincial, MA CHÈRE SŒUR ; m'a rendu votre lettre, & m'a fort consolé par tout le bien qu'il m'a dit de vous. Vous ne m'en dites pas tant vous-même, soit que vous vous défiez de votre vertu, vous sentant imparfaite, soit que vous vouliez me la cacher, étant humble comme vous devez l'être. Je m'ennuyois, il est vrai, de ne point recevoir de vos nouvelles : vous savez l'intérêt que j'ai toujours pris à tout ce qui vous regardoit, & vous ne devez pas douter que je n'en prenne encore plus à tout ce qui vous sanctifie, votre salut m'étant encore plus cher que votre satisfaction. J'ai toujours demandé à Dieu qu'il vous fit oublier le monde, qu'il vous inspirât ce que vous deviez faire pour lui, qu'il vous fortifiât dans votre vocation, & qu'il vous conduisît dans ses voies avec beaucoup de douceur & de paix. C'est ce repos que je vous souhaite sur toutes choses, étant plus que personne du monde, MA TRÈS-CHÈRE SŒUR, tout à vous, &c.

*A Nismes, ce 20 Juin 1707.*

## L E T T R E C C X C I X.

*Compliment à Monseigneur l'Archevêque de Saragosse.*

**M**ONSEIGNEUR,

Qual bonheur! quelle joie pour moi de revoir votre aimable caractère, & de penser que voilà présentement les chemins ouverts à notre commerce. J'ai eu l'honneur d'é-

crire quelquefois à votre Excellence dans les commencemens de la révolte de vos peuples , mais j'ai bien jugé que mes Lettres n'avoient pu pénétrer jusqu'à Saragoffe , & que des gens qui n'étoient pas fidelles à vous honorer, ne seroient pas fidelles à vous les rendre. J'ai appris depuis par divers endroits les mouvemens de votre zèle pour la Religion & pour le service du Roi , la constance que vous avez eue à souffrir persécution pour la Justice , soutenant vos Diocésains opprimés par vos secours & par vos conseils , & refusant de fléchir le genou devant des Dieux étrangers , & d'entretenir les Hérétiques & les Rebelles des dépouilles du Sanctuaire. Je ne puis assez vous témoigner la douleur que j'ai eue de vous favoir entre les mains d'une populace ingrate & indigne d'un si sage & si saint Pasteur.

Vous avez eu raison , MONSEIGNEUR , de réprimer l'audace des Prêtres & des Religieux , qui contre les Règles de leur Ordre & de leur Sacerdoce ; se sont élevés contre le Seigneur & contre son Christ. Vous réduirez tout à la fidélité & à l'ordre. Je me réjouis de vous voir présentement en état de repos & de paix , & je suis avec tout le respect & la vénération possible , MONSEIGNEUR . de votre Excellence, le , &c.

*A Nismes , ce 26 Juin 1707.*

### L E T T R E C C C.

*Compliment de condoléance à Mesdames de Toiras & de Bernis ;  
sur la mort de leur mère.*

**V**OUS perdez , MESDAMES , la meilleure mère du monde. Je perds la meilleure amie , & le siècle perd la plus vertueuse Dame qu'il eût. Je ne reconnus en elle aucun défaut , & j'y trouvai toutes les vertus. Autant de bonté que de sagesse , autant de religion que de raison. Quoique son âge nous dût préparer à sa mort , elle vivoit si bien , elle avoit si bien vécu , qu'on ne pouvoit s'empêcher de souhaiter qu'elle vécut beaucoup davantage. Dieu a voulu l'appeler à lui , elle est sainte , elle est heureuse. Profitons des exemples qu'elle nous laisse ; regrettons ensemble la perte que nous faisons. Je souhaite que le Seigneur vous console , &

que vous me croyiez, MESDAMES, aussi parfaitement que je le suis, votre, &c.

*A Nismes, ce 28 Juin, 1707.*

## L E T T R E C C C I.

*De civilité & de nouvelles à M. Gonthieri, Archevêque  
d'Avignon.*

**M**ONSEIGNEUR,

Vos Dames sont les plus obligantes du monde : votre Excellence leur a inspiré des sentimens d'une reconnoissance que je n'ai pas méritée. Elles m'ont fait l'honneur de m'écrire des lettres honnêtes, agréables, telles qu'elles seroient si vous les aviez dictées. Mais quoiqu'elles m'ayent fait plaisir par leur politesse, leurs remerciemens n'ont pas laissé de me causer quelque confusion. L'affaire que votre Excellence a eu la bonté de me recommander, qui regarde un jeune homme de cette Ville qu'on poursuit criminellement, est assez difficile à accommoder. Des coups de bâton donnés à un homme glorieux & bien apparenté ne se pardonnent pas sitôt, ni si aisément. Il faut laisser un peu châtier l'insolence de l'un & calmer les ressentimens des autres, après quoi je m'en mêlerai. J'ai déjà pris quelques mesures pour cela... Pour les réflexions morales & politiques, MONSEIGNEUR, sur les conjonctures présentes des guerres & des divisions de l'Europe, c'est une matière bien ample & bien triste. Le duc de Vendôme & Mylord Marleboroug se regardent : chacun voudroit, mais aucun n'ose. Le Maréchal de Villars parcourt & ravage une partie de l'Allemagne, tout cela tend conjointement avec le Roi de Suède à rétablir les Electeurs de Bavière & de Cologne. M. le Duc d'Orléans & le Maréchal de Barwik assiègent Lerida, & prétendent réduire la Catalogne & ramener le Portugal. Ces guerres-là sont des acheminemens à la paix... Ce qui nous touche le plus & de plus près, ce sont les projets du Duc de Savoie & du Prince Eugène : deux Généraux braves, rusés, portés par inclination à nous nuire. Ils l'auroient fait plus sûrement, s'ils eussent commencé plutôt. Tout étoit consterné, mais

je vois par les nouvelles que j'apprends que tout se rassure. Nous saurons bientôt à quoi il faudra nous en tenir : on se prépare par-tout... Pour ce qui regarde les défordres que les Allemands font dans Rome & aux environs, vous en savez, sans doute, plus de nouvelles que nous. Le saint Père a toujours été si bon, si indulgent, si attentif à éviter la partialité & à ménager les droits des Couronnes. Sa dignité & sa sagesse, jointe à sa piété, devoient lui attirer plus de vénération & de repos. Plusieurs croient qu'on n'auroit pas mal fait de se précautionner contre ces passages de troupes féroces, & que des contributions qu'on a levées pour elles, on auroit pu lever de bonnes troupes pour les arrêter. Pardonnez-moi mes raisonnemens, & croyez-moi avec tout l'attachement & le respect possible, MONSEIGNEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 8 Juillet 1707.*

## L E T T R E C C C I I .

*De civilité & de piété à une Demoiselle.*

**I**L y a long-temps, MA CHÈRE FILLE, que vous n'avez reçu des marques de mon souvenir, quoique vous me soyez toujours présente dans mon affection & dans mes prières. J'ai effuyé depuis ce temps-là beaucoup de fatigues, tant pour remplir les devoirs de la vie, que pour accomplir les fonctions de mon ministère, mais nous ne sommes hommes ni Evêques que pour cela. Ce qui me console, & qui sans doute vous fait plaisir par l'amitié que vous avez pour moi, c'est que ma santé n'a point été altérée, & que Dieu par sa grâce me l'a conservée, sans que j'aie pris aucun soin de la conserver moi-même.

Nous ne sommes remplis ici que de tristes idées. Cette maison de Calviffon que nous avions vue si florissante, est presque perdue. Le Comte mort subitement, l'Abbé quelques mois après, sans préparation, sans confession, quel'es morts ! mille dettes, mille procès, mille chagrins. Y a-t-il rien de plus triste & qui marque plus le néant & la fragilité des choses humaines ? Nous avons aussi perdu Madame de Bernis, une des plus sages & des plus vertueuses femmes que j'aie connues. Elle est morte dans la paix du Sei-



gneur après une assez longue vie toute remplie de vertus & de bonnes œuvres jusqu'à la défaillance de la nature. Ce sont des nouvelles qui doivent donner un grand dégoût du monde.

Toute la Provence est menacée d'une terrible irruption du Duc de Savoie. Il nous fera tout le mal qu'il pourra, non pas peut-être tout celui qu'il voudroit; mais qu'est-ce que d'avoir un peu de religion; on regarde tous ces événemens comme des effets ou de la justice de Dieu qui nous punit, ou de sa miséricorde qui nous avertit & nous appelle à pénitence, ou de sa Providence qui nous fait voir les vanités de toute espèce, la plupart du temps confondues.

Je vous envoie, MA CHÈRE FILLE, une histoire de Théodose que vous aviez eu dessein de lire, en deux petits volumes, jusqu'à ce que j'aie pu vous en faire relier un autre plus proprement. Les chaleurs sont grandes, conservez-vous, & me croyez, MA TRÈS-CHÈRE FILLE, bien cordialement à vous, &c.

*A Nismes, ce 16 Juillet 1707.*

## LET TRE CCCII.

*De civilité à M. le Comte Gros.*

**A** QUOI pouvez-vous, MONSIEUR, attribuer le souvenir qu'on a de vous qu'à vous-même, & à l'estime qu'on a de vous quand on a l'honneur de vous connoître? Tous ceux qui sont attachés à Monseigneur l'Archevêque ne peuvent manquer d'être vertueux ou de le devenir auprès de lui, & j'ai intérêt qu'on croie que ceux qu'il honore de son amitié la méritent. Je suis bien confus de n'avoir pas encore pu aller rendre mes respects à son Excellence: certaines affaires imprévues me menèrent jusqu'aux chaleurs, & je craignis moins d'être incommodé, que d'être incommodé à notre illustre Prélat. Dès que la saison fera plus tempérée, & le bruit de la guerre fini, j'irai m'acquitter du plus juste & du plus agréable de mes devoirs. C'est alors que je pourrai vous dire que personne n'est plus parfaitement que moi, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 29 Juillet 1705.*

## L E T T R E C C C I V.

*À M. Gonthieri, Archevêque d'Avignon, sur un bruit désavantageux qu'on avoit répandu contre lui.*

**M** O N S E I G N E U R ,

J'ai appris avec chagrin les mauvaises impressions que des gens mal intentionnés ou mal informés ont voulu donner de la conduite de votre Excellence en faveur du Duc de Savoie contre les intérêts de la France. J'en ai parlé à M. le Duc de Roquelaure & à M. de Bafville, qui logèrent hier chez moi, d'une manière à leur ôter tout soupçon d'une partialité factieuse ni même indiscrete, & je les ai trouvés entièrement prévenus de votre zèle pour le bien public, & de votre sagesse pacifique. Aussi je puis vous assurer qu'ils n'ont aucune part aux lettres qu'on a écrites à la Cour là-dessus. Je leur ai fort représenté, MONSEIGNEUR, que vous n'étiez capable ni de tenir des discours, ni de former des desseins qui ne fussent convenables à votre Episcopat, dont vous remplissez si dignement toutes les fonctions: Qu'il ne faudroit pas s'étonner si étant né sujet du Duc de Savoie, vous aviez pour lui quelque affection particulière, mais que cela n'alloit ni à vous mêler de ses guerres, ni à porter préjudice au pays ni aux Princes qu'il veut attaquer: Que vous n'avez que des pensées de paix, & que votre caractère, autant que je l'ai pu connoître, est un caractère de douceur & de prudence apostolique. Je suis assuré que tout Avignon leur dira la même chose. Ils ont pourtant des ordres de la Cour qui feront peut-être quelque peine à ceux qui gouvernent. Je suis persuadé que tout cela s'adoucira. Le siège de Toulon n'avance point. Nos troupes ont eu le temps de s'assembler. La Ville est bien munie, & résolue à se bien défendre. La guerre cessera, & nous n'aurons plus tous ces embarras, dont il faut espérer que la miséricorde de Dieu nous délivrera. Je prie votre Excellence d'être persuadée de la part que je prends à tout ce qui la regarde, du désir que j'aurois de la servir, & du respectueux attachement avec lequel je suis, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*À Nîmes, ce 11 Août 1707.*

## L E T T R E C C C V.

*De compliment, & de nouvelles, à M. le Maréchal Duc de Villars.*

J'AURAIS eu l'honneur, MONSIEUR, de vous écrire quelquefois durant le cours de votre glorieuse Campagne : mais vous étiez si loin de nous que nous vous avions presque perdu de vue. Il eut fallu vous faire tous les jours nouveaux complimens, & vous aviez bien d'autres occupations que de lire des Lettres inutiles. Vous savez d'ailleurs que personne ne s'intéresse plus que moi à votre gloire. Je laisse-là vos grands & heureux succès, & me réjouis avec vous, MONSIEUR, du don que le Roi vient de faire à Madame votre Sœur de l'Abbaye de Chelles, sœur que je fai que vous aimez tendrement ; Abbaye possédée autrefois & présentement même désirée par des Princesses. Mais dans l'état des affaires présentes, vous êtes un dangereux concurrent, & les grâces du Roi ne peuvent plus raisonnablement tomber que sur vos services.

Le Duc de Savoie après nous avoir fait peur, a eu peur aussi ; il a décampé la nuit du vingt-un au vingt-deux, ne pouvant prendre Toulon ; pour sa consolation il l'a bombardée, & n'étant pas en état de faire le mal qu'il vouloit, il a fait celui qu'il a pu. S'il fut venu huit jours plutôt, nous étions mal dans nos affaires, mais il a donné le temps aux précautions & au renforcement des troupes, & faute de diligence & de bonnes mesures, il a manqué son coup. M. de Medavi fuit cette armée dans sa retraite. Je fai bien que pareille armée iroit bien vite devant vous, & qu'il lui en coûteroit pour le moins son arrière-garde. On nous dit ici que vous n'êtes pas loin des ennemis, cela nous fait espérer quelque victoire. Je vous la souhaite, & suis avec un véritable & respectueux attachement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 24 Août 1707.*



## L E T T R E C C C V I.

*De compliment & de félicitation à Madame la Maréchale  
Duchesse de Villars.*

**L**E ROI, MADAME, ne pouvoit donner à Madame votre belle-Sœur un plus noble & plus digne présent que l'Abbaye de Chelles; des Princesses l'ont possédée, des Princesses peut-être l'ont désirée, & vous l'avez heureusement obtenue. Cette grâce vous doit être d'autant plus agréable, qu'elle approche de vous une personne qui vous est chère, & qu'elle fait voir l'estime & la considération que sa Majesté a pour les services du Frère, & pour la vertu de la Sœur. Je vous prie de croire que personne ne prend plus de part que moi à votre satisfaction, & ne peut être plus respectueusement que je le suis, MADAME, votre. &c.

*A Nismes, ce 25 Août 1707.*

## L E T T R E C C C V I I.

*De civilité & de piété à une Demoiselle, sur la mort de M.  
son père.*

**J'**APPRENDS, MA CHÈRE FILLE, que vous avez perdu M. votre Père, & je ne doute pas que vous n'en ayez été fort touchée, quoique son âge, ses infirmités & sa propre résignation dûssent vous y avoir préparée. Vous avez vu durant long-temps devant vos yeux l'image des foiblesses & des fragilités humaines, & je m'imagine que vous en avez profité. A quoi sert une vie longue, qu'à nous rendre plus responsables à Dieu du temps que nous en avons passé sans le servir! Ces sortes de morts laissent d'ordinaire à des familles aussi nombreuses que la vôtre, outre l'affliction qu'elles causent, certains embarras inévitables qu'il faut essuyer. Vous vous dites à vous-même tout ce que je pourrois vous dire de raisonnable; votre bon esprit réglera les sentimens de votre bon cœur, & vous trouverez dans le fond de votre piété les consolations qui viennent de Dieu, & qui seules sont solides & véritables. Je fais, MA CHÈRE FILLE, toutes les réflexions que je dois sur votre état. Vous voilà présentement presque libre. Je vous offre tout ce qui

peut dépendre de moi pour votre repos ou pour votre sanctification, & suis plus que jamais, *MACHÈRE FILLE*, votre, &c.

*A Nîmes, ce 3 Septembre 1707.*

## LET TRE CCCVIII.

*De piété à Madame d'Arnaud*

**J**E ne puis que louer, *MADAME*, les bonnes dispositions où vous êtes de vous détacher de tout ce qui peut vous retenir encore au monde, & de penser sérieusement à votre salut. Les embarras que causent les affaires, les dégoûts qu'elles attirent, les passions qu'elles excitent, les occasions qu'elles donnent d'offenser Dieu, ou du moins de l'oublier, sont des motifs de conversion & de retraite qu'il ne faut pas négliger lorsque le Ciel nous les fait sentir. Il est juste que vous terminiez votre procès, & que vous mettiez ordre à vos affaires domestiques, afin que dans une parfaite tranquillité d'esprit & de cœur, vous puissiez, libre de toute affection mondaine, & toute occupée de l'Eternité, vous consacrer au Seigneur, si vous en avez l'inclination & le courage. Epreuvez-vous, *MADAME*, priez, demandez à Dieu la grâce de vouloir ce qu'il veut de vous, & celle de l'accomplir. Si vous avez quelque vue de vous destiner au service des pauvres, accoutumez-vous à exercer la charité par les assistances que vous leur donnerez. Quand vous aurez bien affermi votre vocation, & que le temps sera venu de l'exécuter, vous voudrez bien m'en donner avis, afin que je sache ce que je puis contribuer de ma part à cette bonne œuvre.

Ce n'est pas tant à vous qu'à la vérité que j'ai rendu le témoignage dont vous me remerciez. Madame la Présidente de M... me paroît bien intentionnée à vous rendre service; pour moi, je suis véritablement, *MADAME*, votre, &c.

*A Nîmes, ce 22 Septembre, 1707.*

## L E T T R E C C C I X.

*De civilité à une Demoiselle qui avoit perdu M. son père, & qui songeoit à se retirer.*

**J**E ne fai pourquoi, MA CHÈRE FILLE, la lettre que je vous écrivis sur la mort de M. votre Père, vous a été rendue si tard. Je connois assez votre cœur pour croire qu'il a été vivement touché de la perte que vous avez faite, & vous connoissez assez le mien pour être assurée que je vous plains sincèrement, & que je compatis à toutes vos peines. Je vois bien qu'il vous faut quelque-temps pour vous consoler dans votre famille, & pour mettre quelque ordre aux affaires domestiques qui vous regardent, mais après cela il sera temps de rompre des liens qui vous pêsent depuis quelques années, & de résoudre de quelle manière vous voulez vous donner à Dieu. J'ai appris que malgré votre affliction, votre santé étoit assez bonne. Conservez-la pour l'employer au service de celui qui vous la donne. Comptez toujours que personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce qui peut contribuer à votre consolation & à votre sanctification, & que je suis à vous, MA CHÈRE FILLE, avec une affection toute paternelle, &c.

*A. Nîmes, ce 25 Septembre 1707.*

## L E T T R E C C C X.

*Compliment à M. le Maréchal Duc de Barwik, Grand d'Espagne.*

**Q**UELQUE plaisir, MONSIEUR, que nous ait fait la retraite du Duc de Savoie, je lui ai su mauvais gré de ne vous avoir pas donné le temps de venir du moins jusqu'à Nîmes. Ce qui me console, c'est de favoir que le Roi d'Espagne vous attendoit pour vous faire toutes les grâces, je ne dis pas que vous méritez, mais qu'il est en état de vous faire, en reconnoissance des services importans que vous lui avez rendus. Comme vous servez deux Rois en même-temps, MONSIEUR, nous espérons que S. M. Très-Chrétienne suivra bien-tôt l'exemple de S. M. Catholique, & par des bienfaits qui seront plus considérables & qui vous

approcheront plus de nous, vous marquera l'estime qu'il fait de votre piété, de votre valeur, de votre sagesse. Je prie le Seigneur, que la paix à laquelle vous aurez beaucoup contribué vous ramène dans ces Provinces, & nous donne lieu de vous renouveler, au moins à votre passage, le sincère & respectueux attachement avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 1 Octobre 1707.*

## L E T T R E C C C X I.

*De compliment & d'éloge à M. l'Abbé Viani, Prieur de saint Jean d'Aix.*

**V**OUS avez encore, MONSIEUR, tout le feu de votre jeunesse, & l'on diroit que vous avez passé votre vie à faire des vers. Ce que je trouve de plus louable, c'est que vous choisissiez de bons sujets pour faire de beaux vers. Le mérite ne peut échapper à votre estime. Vous ne pouvez souffrir que le monde ignore ce qu'il doit honorer, & vous vous chargez de faire valoir les vertus Civiles & Ecclésiastiques qui sont d'une grande utilité ou d'un grand exemple. M. Arnoux & M. l'Evêque de Toulon sont deux caractères qui vous font honneur aussi-bien qu'à eux. Vous avez fait grand plaisir à Madame de Basville. Faites-moi celui de me croire aussi parfaitement que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 2 Octobre 1707.*

## L E T T R E C C C X I I.

*De compliment & d'éloge à M. l'Abbé Bastide.*

**J'**AI reçu, MONSIEUR, votre Livre de l'incrédulité des Déistes confondue par Jesus-Christ. M. Jurieu a toujours eu des opinions extraordinaires, & se croyant inspiré de Dieu, lors même qu'il s'abandonnoit à son imagination déréglée, ils'est fait divers systêmes de Religion, que ceux de son parti même n'ont pu approuver. Il ne lui restoit plus après avoir soutenu ses visions & celles des Fanatiques, qu'à favoriser celles des Juifs sur la venue du Messie. Vous êtes louable, MONSIEUR, d'avoir armé votre zèle contre

une si pernicieuse doctrine qui dément tous les témoignages sacrés, qui se moque des Prophéties, qui sous de vaines espérances couvre l'accomplissement des véritables promesses, qui détruit les mystères de Jesus-Christ, qui tend enfin à annuler le traité de sa nouvelle alliance, & à ruiner l'Eglise chrétienne jusqu'au fondement. Vous avez eu de quoi employer toute votre érudition pour la défense de tant de vérités combattues. Les Prophètes, les Apôtres, Jesus-Christ même vous ont fourni des armes invincibles. Vous avez éclairci les anciens Oracles, rendu les Prophètes intelligibles, fait valoir le nouveau Testament par l'ancien, & l'ancien par le nouveau, & vous avez fait connoître aux incrédules Déistes, s'ils ont voulu l'entendre, que Jesus-Christ est le Fils du Dieu vivant. Je ne doute pas que Jurieu ne soit reconnu pour tel qu'il est avec son opinion des Millénaires misérablement renouvelée. Je vous rends mille grâces de votre souvenir & de votre présent, & suis parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 8 Octobre 1707.*

### L E T T R E C C C X I I I.

*De compliment & d'éloge à M. l'Abbé du Jarry.*

**O**N m'a rendu soigneusement, MONSIEUR, un exemplaire de la belle Dissertation que vous avez faite sur les Oraisons Funèbres. Elle est remplie de pieux enseignemens, & de réflexions judicieuses qui ramènent cette espèce d'éloquence à son véritable point, qui est la religion & la raison dont elle sortoit quelque fois. Vous avez fort bien raisonné sur les règles qu'il faut observer, & sur les qualités qu'il faut avoir pour se soutenir dans ces éloges singuliers où l'on veut honorer les morts, édifier les vivans & rendre à Dieu comme un tribut des louanges & des fragilités humaines. Si j'avois encore été dans ces sortes d'occupations, j'aurois été fâché que vous eussiez ainsi découvert tous les secrets de notre art. Je dis notre art, car vous l'avez fort noblement exercé, & vous pouviez bien, au lieu des exemples que vous avez cité de nos Ouvrages, en mettre raisonnablement des vôtres. Vous avez suivi votre modestie & votre amitié dans cette Dissertation. Je l'ai lue avec plaisir & avec pudeur, & je ne puis vous



dire combien j'ai été touché des marques de tendresse & d'estime que vous y avez répandues sur mon sujet. Je vous prie de me les conserver, & de croire que personne ne souhaite plus de vous voir en l'état où votre mérite vous devoit avoir mis il y a long-temps, & n'est plus parfaitement que je le suis, MONSIEUR, voire, &c.

*A Nismes, ce 28 Octobre 1707.*

## LET TRE C C C X I V.

*De civilité au Père Vignes, sur la mort de M. le Marquis de Villefranche.*

**V**OUS avez eu raison, MON RÉVÉREND PÈRE, de croire que je serois touché de la perte de M. le Marquis de Villefranche, lorsque vous m'avez écrit sa mort. Je l'honorois si parfaitement, & il avoit tant de bonté & d'amitié pour moi & pour ma famille, que quicque je dusse être préparé à recevoir une aussi fâcheuse nouvelle, par le triste état où je l'avois vu, je n'ai pas laissé d'être pénétré de la perte d'un si bon & véritable ami, que je regrette beaucoup : la seule consolation qui nous reste, c'est la résignation que vous marquez qu'il a eue à la volonté de Dieu, & la mort chrétienne qu'il a faite. Je ne puis assez louer la générosité & la reconnoissance de M. le Comte de Villefranche envers Madame sa belle-Sœur. Cela ne m'a pas surpris, connoissant depuis long-temps le bon cœur de cette famille. Je partirai dans sept ou huit jours pour les Etats. Je me recommande toujours à vos bonnes prières. Je suis très-véritablement, MON RÉVÉREND PÈRE, voire, &c.

*A Nismes, ce 13 Novembre 1707.*

## LET TRE C C C X V.

*A M. de B... pour le prier d'empêcher l'établissement d'une Confrérie de Pénitens.*

**I**L a pris ici à nos gens, MONSIEUR, une nouvelle espèce de folie, dont vous allez être surpris. Nous en avons vu de Fanatiques : d'autres ont vécu & vivent encore en Athées ; en voici qui veulent, à quelque prix que ce soit, se faire Pénitens blancs. Il y a quelques années, dans le

temps même des troubles, on me fit pressentir si je voulois établir une Confrérie de Pénitens; qu'il étoit honteux que Nîmes n'eût pas des gens de cette dévotion & de cet habit. Que cet Ordre étoit fort du goût des nouveaux Convertis. Qu'au reste, en faveur de mon nom, on les appellerait les Confrères du Saint-Esprit. Comme c'étoit alors la mode des imaginations & des fantaisies, je pardonnai celle-là, & je me contentai de leur dire, que des assemblées de nouvelle institution, & des Processions masquées n'étoient guères de saison en ce pays-ci. J'avois cru que l'affaire finiroit là. J'appris dans la suite que la ferveur de ces gens de bien ne faisoit que croître; qu'ils tâchoient fourdement de s'attirer des camarades; qu'ils avoient retenu la Chapelle du Prêfidal; qu'ils sollicitoient une Bulle à Rome, & qu'ils espéroient que le saint Père auroit pitié de la Ville de Nîmes, & lui accorderoit pour la rendre sainte, une Compagnie de Pénitens. J'écoutois encore ces discours comme des contes faits à plaisir, lorsque je vis venir chez moi cette vénérable troupe destinée à réparer par sa piété tous les péchés commis par les Hérétiques, & même par les Catholiques. Les deux Chefs de ces Messieurs étoient, M... qui portoit la Bulle & qui me la présenta, homme qui n'avoit jamais donné de ces espérances de Religion, qui n'a pas laissé d'avoir ses aventures scandaleuses, & dont la vie auroit à la vérité besoin d'être pénitente. L'autre est le sieur... qui n'ayant pu vivre en repos dans la Confrérie du Saint Sacrement, dont il étoit, voudroit se faire fondateur d'une autre, dont il fut le maître. Ils m'expliquèrent leurs désirs, & je leur répondis, qu'on s'étoit passé si long-temps dans Nîmes de ces sortes de Congrégations; qu'il y avoit tant d'autres moyens de se sanctifier; qu'ils avoient leurs Paroisses, où ils pouvoient assister aux saints offices; que le nom de Pénitent n'étoit rien, si l'on ne faisoit pénitence, & que pour se disposer à la pénitence, il falloit quitter les mauvaises habitudes & les mauvais commerces qu'on avoit; qu'à l'égard de la Compagnie qu'ils vouloient établir, je croyois que cet établissement ne convenoit ni à la Religion de mon Diocèse, ni peut-être aux affaires présentes de la Ville & de la Province. Je pris la Bulle où le Pape leur accorde ce qu'ils ont demandé pour l'érection de leur Confrérie,

frérie ; je la leur rendis , & leur conseillai de n'y plus penser. Depuis ce temps-là, ils ont eu l'insolence de me faire faire trois significations, dont je me suis moqué. Mais enfin ce dernier acte que j'ai l'honneur de vous envoyer , m'a paru aller un peu trop loin. Je fais bien que ni le Pape ni le Parlement ne me peuvent obliger d'établir une Confrérie dans mon Diocèse malgré moi. Mais les tracasseries sont toujours désagréables , & je crois que vous aurez la bonté d'arrêter ces fous par autorité : citer incessamment devant vous le sieur... & ceux qui sont nommés dans l'acte, faire entendre que vous vous informerez des autres, leur faire une bonne réprimande, leur ordonner de me venir faire satisfaction, & de se désister de cette folle prétention. M. le D. de R... voudra bien, si le cas y échoit, leur faire aussi sa petite correction. Je suis, &c.

*A Nîmes, ce 17 Novembre 1707.*

## LET TRE C C C X V I.

*De civilité de compliment à M. le Maréchal Duc de Villars:*

**J'**AI su, MONSIEUR, que vous êtes arrivé à la Cour, que vous y avez été reçu comme vos services le méritoient, & que vous avez pris quelque-temps, comme de raison, pour vous délasser des fatigues de votre dernière Campagne. Je ne vous crois pas fort en repos pourtant. La gloire que vous avez acquise ne vous occupe point, vous songez à celle que vous voulez acquérir, & je suis fort trompé, si vous n'avez déjà fait les projets que vous devez exécuter le printemps prochain. Les Allemands ont beau prendre des résolutions de diligence, je compte que vous les préviendrez, & qu'ils seront encore dans leurs maisons, que vous ferez sur les bords du Rhin. Nous sommes ici tenans les Etats de la Province. Vous savez nos occupations. Harangues, visites, affaires, Don de trois millions, & autres commissions assez ennuyeuses. Ce qui nous fait plaisir, c'est de parler souvent de vous avec M. de Basville, qui peut vous assurer de l'attachement & du respect sincère avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 4 Décembre 1707.*

## L E T T R E C C C X V I I .

*De civilité & de compliment à M. l'Archevêque d'Avignon*

**M**ONSEIGNEUR,

Ç'AUROIT été pour moi une agréable surprife de voir arriver votre Excellence, & ç'auroit été une grande joie pour tous nos Etats affemblés de voir un Prélat dont on connoît déjà le mérite, qui gagne toujours beaucoup à fe montrer. Mais nous ne pouvons qu'être édifiés de l'application que vous donnez à vos fonctions Epifcopales, & nous facrifions notre plaisir à votre zèle. Vous aurez, MONSEIGNEUR, plus de loisir, & nous plus de bonheur une autre année. Vous verrez alors combien vous êtes honoré de tous ceux qui ont l'honneur d'être vos Confrères, & principalement de celui qui est avec tout l'attachement & tout le respect possible, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Montpellier, ce 6 Décembre 1707.*

## L E T T R E C C C X V I I I .

*De civilité & de nouvelles sur les affaires publiques, à M. l'Archevêque de Saragoffe.*

**M**ONSEIGNEUR,

EN arrivant il y a quelque-temps en cette Ville, où les Etats Généraux de la Province de Languedoc font affemblés, je reçus la Lettre de votre Excellence auffi polie & auffi aimable que toutes celles qui me viennent de fa part, qui me donne des assurances de fa fanté & des marques de fa précieuse amitié. Nous avons déjà appris que le Château de Lerida s'étoit rendu, que nous n'y avons perdu que fort peu de monde, & que cette conquête nous ouvroit le chemin à d'autres qui feront plus faciles, & ne feront pas moins avantageufes. Nous en avons chanté le *Te Deum* avec beaucoup de folemnité, & nous espérons que nous en chan-

terons encore l'année prochaine. M. le Duc de Noailles a passé ici, portant à la Cour de grands projets de Campagne qu'il s'offre d'exécuter, moyennant quelques Troupes qu'il demande, & fort peu d'argent. Notre Assemblée a donné au Roi trois millions de Don gratuit, & deux millions de Capitation. Les ennemis suivant toutes les apparences, ont dessein de secourir puissamment l'Archiduc, dont ils sentent la foiblesse & la perte inévitable, s'ils ne pressent leurs armemens. Mais celui à qui les vents & la mer obéissent, fera pour nous, & nous sommes à portée de prévenir leurs mauvaises intentions. Quand est-ce, MONSEIGNEUR, que Dieu touché des misères de tant de Peuples, voudra bien leur accorder cette bienheureuse paix, après laquelle nous soupirons depuis si long-temps? Les vœux & les prières de votre Excellence dans ces Fêtes de la Naissance du Sauveur, que je lui souhaite très-heureuses, pourront bien avancer le retour au monde. Pour moi, je prierai le Seigneur en ce saint temps qu'il conserve à son Eglise un Prélat qui observe & fait observer si exactement ses règles, qui exerce si dignement ses Ministères, & que j'honore infiniment, étant avec toute la vénération possible, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Montpellier, ce 10 Décembre 1707.*

## L E T T R E C C C X I X.

*Consolation Chrétienne à Mademoiselle de Montclar.*

**C**OMBIEN d'images de mort, MA CHÈRE FILLE, ont passé depuis peu sous vos yeux dans votre famille! Père, sœur, oncles en moins d'un mois. Vous avez bien appris comment on meurt, & vous avez connu par-là l'importance de bien vivre. Je vous fais sur toutes ces pertes mes compliments, & vous laisse faire vos réflexions. Comme vous ne tenez guères au monde, & que les biens ni les vanités ne vous touchent point, vous rendez vos devoirs à tous vos proches mourans sans intérêt & sans espérance, & vous n'avez en vue que de gagner le Ciel par les offices de charité que vous exercez à leur égard. Il ne faut pas aussi que par fatigue ou par affliction vous affoiblissiez votre santé. Elle vous est nécessaire pour les desseins que vous avez,

& ce doit être une partie de votre piété que de vous maintenir en état de la pratiquer quand vous arriverez où Dieu vous appelle.

Je vous suis obligé, MA CHÈRE FILLE, du soin que vous avez pris du Don qu'on a fait à la Croix de saint Gervasi. Nous avons concerté. M. D. & moi les moyens d'être payés de ce legs pieux. Nos Etats avancent, & je suis toujours avec le même zèle, MA CHÈRE FILLE, votre, &c.

*A Montpellier, ce 16 Décembre 1707.*

### L E T T R E C C C X X.

*De civilité à M. Gonthieri, Archevêque d'Avignon.*

**M**ONSEIGNEUR,

Agréez qu'après vous avoir souhaité des Fêtes heureuses, saintes & sanctifiantes pour votre Peuple par les ministères de l'Episcopat que vous exercez si dignement, je vous félicite d'avoir fini la visite de votre Diocèse. Votre Excellence, après le cours de ses travaux Apostoliques, est revenue en bonne santé dans les lieux de son repos, où il est juste qu'elle se délasse par des occupations moins fatigantes. Je fais la joie qu'on a eue de la revoir à Avignon. Je suis bien fâché d'avoir disposé des stations de mon Diocèse pour le Carême prochain. Je les distribue d'ordinaire aux Ordres Religieux qui ont des maisons dans Nîmes, tant pour leur donner de l'occupation, que pour leur fournir quelques secours & quelques moyens de subsister. Si je puis trouver quelque place pour le père Raymond, il verra ce que peut votre recommandation, & avec quel respect & quelle déférence je suis, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Montpellier, ce 20 Décembre 1707.*

### L E T T R E C C C X X I.

*De remerciement & de compliment à M. de Sandricourt, Gouverneur de Nîmes.*

**J**E ne pouvois, MONSIEUR, commencer plus agréablement cette année que vous ayez la bonté de me souhaiter

heureuse, que par la nouvelle que vous me donnez de votre arrivée à Paris dans une parfaite santé. La longueur du voyage & le mauvais temps nous avoient donné quelque crainte, & nos vœux vous ont accompagné jusqu'au lieu de votre repos. Nous les avons renouvelé au commencement de cette année, & je puis vous assurer que personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce qui peut regarder votre satisfaction. Je vous rends très-humbles grâces des offres obligantes que vous me faites pour le pays où vous vous trouvez. Je voudrois de mon côté pouvoir vous être de quelque usage en celui-ci, & vous témoigner par mes services le sincère & parfait attachement avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 4 Janvier 1708.*

## L E T T R E C C C X X I I.

*De compliment à Madame la Présidente de Marbeuf.*

**E**TRE assuré de votre santé, MADAME, avoir de nouvelles marques de votre souvenir, c'est un assez bon commencement d'année. S'il suffisoit de vous la souhaiter heureuse, ou que j'eusse en main les bénédictions que je vous souhaitez, vous n'aurez rien à désirer.

J'ai vu par le mémoire que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, la triste situation d'affaires où vos Etats se sont trouvés. Vous jugez-bien que les nôtres ne sont pas moins agités. Impôts, création de Charges, suppression d'autres, Billets de Monnoies, emprunts excessifs & autres fâcheuses & inévitables ruines nous affigent fort, & nous font faire des vœux très-ardens pour la paix.

Vous voulez bien, MADAME, que je vous demande des nouvelles de votre chère fille du Calvaire... Ce n'est pas si elle est aussi fervente cette année-ci que l'autre, si elle porte gaïement sa Croix, si elle a rompu tous les liens qui peuvent attacher au monde: je suppose tout cela; mais si elle se porte bien, si elle prie le Seigneur pour nous, si elle est prête à consommer son Sacrifice. Je demande au Ciel pour elle la persévérance, & je suis très-parfaitement, MADAME, votre, &c.

*A Montpellier, ce 6 Janvier 1708.*

## L E T T R E C C C X X I I I.

*De civilité à Madame de Montfalcon , qui lui avoit recommandé  
des prisonniers étrangers.*

JE vous suis bien obligé , MADAME , des vœux & des souhaits que vous faites pour moi dans cette nouvelle année ; ceux que je fais pour votre fanté & pour votre bonheur , ne sont pas moins sincères , je vous assure.

J'ai fait de mon mieux auprès de M. de Roquelaure & de M. de Bafv. pour procurer un peu de liberté aux prisonniers étrangers que vous avez au Fort ; deux desquels doivent , je crois , avoir le Fort pour prison. A l'égard de M. le Marquis & de M. le Chevalier , M. le Duc de Roquelaure m'a fait espérer qu'il leur donnera la permission d'aller dans la Ville accompagnés d'un Lieutenant ou d'un Sergent ; peut-être même qu'ils se ressentiront encore mieux de mes recommandations dans quelque temps d'ici : M. de Roquelaure ayant écrit à M. Ameloty , Ambassadeur en Espagne , pour savoir les raisons pour lesquelles ces Messieurs sont détenus. Je suis très-parfaitement , MADAME , votre , &c.

*A Montpellier , ce 6 Janvier 1708.*

## L E T T R E C C C X X I V.

*De civilité & de recommandation à M. de Villegli , Conseiller au  
Parlement de Toulouse.*

JE me console , MONSIEUR , d'être forcé d'avoir un procès , depuis que je sai que vous serez mon Rapporteur. Quelques-uns de vos amis & des miens qui sont ici m'en ont félicité , & m'ont offert même leurs recommandations auprès de vous , mais je les en ai remercié , & j'ai cru qu'il valoit mieux vous laisser tout entier à votre équité & à votre justice naturelle. Je vous prie pourtant d'avoir égard aux chicanes qu'on me fait , & de me croire très-parfaitement , MONSIEUR , votre , &c.

*A Montpellier , ce 7 Janvier 1708.*



## L E T T R E C C C X X V.

*Compliment à M. le Comte de Grignan, Lieutenant Général en Provence.*

**J**E vous dois, MONSIEUR, & je vous fais avec plaisir mon compliment sur le choix que le Roi a fait de M. l'Abbé de Rochebonne pour l'Evêché de Noyon. L'acquisition que l'Eglise fait d'un digne Sujet, & la satisfaction que vous avez de le voir placé dans un des plus honorables Sièges de France, m'obligent à vous en témoigner ma joie. Il est sorti de votre Famille tant d'illustres Prélats qui ont sagement gouverné de grands Diocèses, & fait honneur à leur dignité, que nous espérons que celui-ci ne sera pas moins édifiant ni moins utile à l'Eglise que les autres. Je souhaite que tout le cours de cette année continue à vous être heureux, & que je puisse souvent vous témoigner l'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde, & le sincère & respectueux attachement avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 14 Janvier 1708.*

## L E T T R E C C C X X V I.

*De condoléance à M. le Prieur d'Aubort.*

**J'**APPRENDS, MONSIEUR, la perte que vous avez faite de M. votre frère le Conseiller. Je sais que vous l'avez assisté dans sa maladie; vous le deviez, & je vous en loue. Il faut aider à bien mourir ceux même avec qui nous avons eu peine à bien vivre. Vous avez toujours le cœur bon quand la Religion ou la nature le demandent, & je m'assure que vous avez plaint ce bon Magistrat, & que vous priez le Seigneur pour lui. Vous l'avez pleuré comme frère, il auroit été à souhaiter qu'il vous eût obligé de le regretter comme ami. Je suis, &c.

*A Montpellier, ce 15 Janvier 1708.*

## L E T T R E C C C X X V I I.

*De compliment & de félicitation à la Sœur Agnez de la Croix, de Rennes.*

**J**E ne suis pas moins attentif que vous, MA CHÈRE SŒUR; à ce qui peut contribuer au bonheur que vous souhaitez, &

que le Seigneur vous prépare. Je vois dans le cours de cette nouvelle année un jour heureux qui mettra le sceau à votre vocation, & consommera votre sacrifice. Vous ne vivrez plus que pour Dieu, & vous ne compterez plus que sur les années éternelles. Je vous prie de vous souvenir de moi dans ces momens favorables, où vous consacrant toute entière, vous ferez des vœux utiles pour vous & pour les autres. Pour moi, je leverai les mains au Ciel, MA CHÈRE SŒUR, & j'assisterai en esprit à la cérémonie à laquelle vous vous préparez, & qui fera tout le bonheur de votre vie.

*A Montpellier, ce 18 Janvier 1708.*

L E T T R E C C C X X V I I I.

*AM. Gonthieri, Archevêque d'Avignon, sur la mort de Madame sa belle-Sœur.*

**M**ONSEIGNEUR,

JE ne doute pas que votre Excellence n'ait été sensiblement touchée de la mort de Madame la Marquise de Cavail-lac sa belle-Sœur; sa naissance, sa piété, son application à tous ses devoirs, sa tendresse pour sa famille, & son attention à tout ce qui vous regardoit, MONSEIGNEUR, personnellement. Tout ce mérite qui vous l'a fait estimer de son vivant, vous fait sentir plus vivement la douleur de l'avoir perdue. Comme personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce qui peut arriver d'heureux ou d'agréable à votre Excellence, personne ne compatit aussi plus que moi à ce qui l'afflige. Elle n'a besoin ni de nos réflexions ni de nos conseils, & les plus solides consolations sont en elle-même. Vous avez raison, MONSEIGNEUR, de vouloir honorer autant qu'il convient cette illustre Dame. Il est dans l'ordre de faire prendre le deuil aux gens de votre maison. Pour ce qui est de faire d'aper le carrosse, cela n'est pas fort ordinaire pour une belle-Sœur. J'ai vu pourtant de nos Evêques qui l'ont fait; parmi nous cela est assez arbitraire, & chacun suit assez ses raisons & ses inclinations. Vous en pouvez user de même; le rang que vous tenez à Avignon, la considération & le respect d'une aussi noble alliance, la reconnoissance des soins

que cette Dame a pris de votre famille & des obligations particulières que vous lui avez , peuvent bien autoriser toutes les marques d'honneur & de regret que vous ferez paroître en public. Dans les dueils particuliers , quand on est touché , & qu'on a donné part de sa perte & de sa douleur aux personnes de distinction , un peu trop seroit plus supportable que trop peu. Voilà , MONSEIGNEUR , quel est notre usage en France. Vous avez plus de sagesse que moi , mais on ne peut avoir plus d'attachement & plus de respect pour vous , ni être plus véritablement que je suis , MONSEIGNEUR , de votre Excellence , le , &c.

*A Nîmes , ce 18 Février 1708.*

## L E T T R E C C C X X I X.

*Compliment à M. l'Evêque de Marseille , nommé à l'Archevêché d'Aix.*

**M**ONSEIGNEUR ;

VOUS ne m'avez pas cru indifférent sur la nouvelle dignité que le Roi vous a donnée. Vous voilà Archevêque dans une Province que vous aimez & qui vous aime , où vous êtes déjà connu & honoré , & où vous exercerez , soit pour l'Eglise , soit pour l'Etat , une autorité sage & gracieuse. Je sai le regret qu'a votre Troupeau de vous perdre , mais vous ne vous en éloignez pas beaucoup , & il aura la consolation de vous voir au-dessus de lui , & de vivre encore presque sous vos yeux. Personne ne prend plus de part que moi à votre élévation , & ne peut être avec plus d'attachement & de respect que je le suis , MONSEIGNEUR , votre , &c.

*A Nîmes , ce 22 Février 1708.*

## L E T T R E C C C X X X.

*Sur un faux bruit qui avoit couru d'un différent entre M. de Montpellier & lui.*

**J'**AI appris , MADAME , par la lettre que j'ai l'honneur de vous envoyer , qu'on disoit à Paris que nous avions eu

M. l'Evêque de Montpellier & moi, une querelle fort vive au sujet de l'opéra ; que l'affaire avoit été poussée assez loin, avec aigreur de sa part & de la mienne. Je ne fai qui a composé, ou pour mieux dire, inventé cette histoire. M. votre Frère ne m'a jamais parlé de l'opéra qu'indifféremment & sans reproche ; nos sentimens conviennent assez là-dessus : je ne le favorise ni ne l'approuve non plus que lui ; il le souffre quand il le faut, aussi-bien que moi, peut-être un peu moins patiemment que moi ; mais il n'a jamais blâmé ma tranquillité, comme je n'ai jamais blâmé son zèle. Vous pouvez être assurée, MADAME, & assurer qu'il ne s'est rien passé entre M. de Montpellier & moi qui puisse blesser tant soit peu l'amitié dont il m'a toujours honoré, & que j'ai toujours cultivée. Je pardonne presque à ces fausses relations, puisqu'elles me donnent lieu de vous témoigner le véritable respect avec lequel je suis, MADAME, votre, &c.

*A Nîmes, ce 8 Mars 1708.*

### L E T T R E C C C X X X I.

*Sur un procès où il avoit été condamné à Toulouse à M.  
l'Abbé de N....*

**V**OUS savez, MONSIEUR, l'aversion que j'ai toujours eue pour les procès. Je les avois heureusement évités jusqu'ici, ayant d'ailleurs des occupations plus convenables à mon Ministère & à mon humeur. Il a fallu que j'aie trouvé un homme, qui, sans honnêteté, sans raison, sans intérêt ni avantage pour sa cause, étant mon Diocésain, veut me faire conduire à la vue de tout mon Diocèse au travers d'une foule de plaideurs, pour jurer sur une chose dont il fait bien que je n'ai aucune connoissance, & qui n'a rien de commun avec le fond de l'affaire, de laquelle je ne me suis point mêlé jusqu'alors ; & qu'il se trouve des gens sages qui le soutiennent. Cette affectation de m'attirer à l'Audience, cet appel de l'offre que le Juge fait de venir recevoir le serment de son Evêque, après mille sortes de chicanes précédentes, cette variation de moyens, par laquelle il se vante d'avoir rendu le Parlement Juge & partie, ne méritoient guères d'être approuvés. Je ne connoissois pas encore toutes les raisons que Jesus-Christ & saint Paul ont eues de nous

défendre de plaider. S'il n'eût été question que de mon intérêt ou de mon honneur particuliers, je les aurois sacrifiés à mon repos, & Messieurs de Toulouse n'auroient pas eu la peine de me juger & de se partager leur jugement. Si ma partie, gardant quelque bienfaisance pour la dignité, m'eût proposé d'aller dans la maison du Juge, je ne fai si je n'aurois pas doucement & sans bruit acquiescé à sa demande, quoique contraire aux exemples de mes Prédécesseurs. Mais c'est la dignité commune qu'il vouloit avilir dans la mienne peut-être sans y penser. On dit que les Evêques ont trop d'autorité : ils n'en ont pas trop s'ils en usent bien ; & ce n'est jamais une raison de Droit, moins encore de Religion, de vouloir les abaisser comme Evêques. Quoi qu'il en soit, il faut prendre patience. J'ai d'abord pensé comme vous, qu'il falloit tout laisser là, & vous en revenir ici. Mais on m'a conseillé aussi d'essuyer encore ce second jugement, si vous connoissez qu'il puisse être plus favorable, &c.

*A Nîmes, ce 9 Mars 1708.*

## LET TRE C C C X X X I I.

*De condoléance à M. de Margon, Brigadier des Armées du Roi.*

**V**OUS avez perdu depuis peu M. votre Père, MONSIEUR, âgé de cent ans, plein de santé & de mérite. Il n'a connu ni les maux, ni les remèdes qui nous font passer de si tristes jours ; il a conservé jusqu'à la fin sa raison & sa piété ; il a vécu en homme de bien, & il est mort au milieu de sa famille, comme mouraient autrefois les Patriarches. Il ne faut donc pas tant regretter de ne l'avoir plus, que louer Dieu de l'avoir gardé si long-temps. Sa vie si sage vous laisse de grands exemples, & sa vieillesse si saine vous laisse de grandes espérances. Je fai les beaux jours que vous avez passé à Agde avec nos deux aimables Prélats. Je suis ravi que M. votre fils vienne résider à Nîmes. Il y tiendra votre place. Il fait combien je l'estime, & il pourra vous faire savoir souvent qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 13 Mars 1708.*

## L E T T R E C C C X X X I I I.

*Compliment à Madame la Présidente de Marbeuf, sur la Profession de sa fille au Calvaire.*

**J**E loue Dieu, MADAME, de la grâce qu'il a faite à notre sainte fille de l'avoir conduite enfin jusqu'au sommet du Calvaire, & d'avoir accepté en union de son adorable sacrifice, celui qu'elle lui a fait d'elle-même. La voilà Professe, c'est-à-dire au comble de ses souhaits, ne tenant plus au monde par aucun endroit, & reçue au nombre de ces Vierges saintes qui suivent l'Agneau par-tout où il va. J'ai grande confiance aux prières qu'elle a bien voulu faire pour moi dans ces heureux momens de sa consécration, où le Ciel n'avoit rien à lui refuser, ni pour elle, ni pour ses amis. Je prends part à sa joie & à la vôtre. M. l'Evêque de saint Malo parle en saint & sage Prélat de l'élévation de M. Desmarests son frère. Le Roi, en le chargeant de l'administration de ses Finances, ne pouvoit en ce temps-ci lui imposer un plus pesant fardeau. Il faut fournir de quoi soutenir une guerre sanglante & ruineuse aux dépens de la vie & de la substance des Peuples, & se faire une espèce de justice sauvage, d'épuiser les forces de l'Etat pour le défendre, & d'affliger les riches & les pauvres par des Lois dures, quoique nécessaires. On est à plaindre dans ces places, & devant Dieu & devant les hommes. Je suis bien-aîsé que Monseigneur de Rennes ait le plaisir de voir établir Mademoiselle de B... agréablement. Je vous prie de vouloir bien le faire quelquefois souvenir de moi, & sur-tout de me croire aussi parfaitement que je le suis, MADAME, votre, &c.

*A Nîmes, ce 20 Mars 1708.*

## L E T T R E C C C X X X I V.

*Réponse à une recommandation de M. Gonthieri, Archevêque d'Avignon.*

**M**ONSEIGNEUR,

ON me croit plus puissant & plus accrédité que je ne suis; mais je ne souhaite jamais tant de l'être que dans les affaires

que votre Excellence me fait l'honneur de me recommander. Je me ferois volontiers employé pour le jeune déserteur d'Avignon ; mais j'appris presque aussitôt qu'on m'eut rendu votre lettre , que M. le Duc de Roqueloure lui avoit accordé sa grâce. Le Lieutenant de Roi & le Major m'étant venu voir , je leur demandai si cette affaire étoit finie , ils me répondirent que non , & que M. de Roquelaure avoit bien écrit de mettre ce garçon en liberté , mais que c'étoit à condition que ce qu'on lui avoit représenté fut véritable , ce qu'ils ne croyoient pas. Je m'aperçus qu'on disputoit l'âge de quatorze à quinze ans , & qu'on alloit former des difficultés. Je dis à ces Messieurs la part que je prenois à cette affaire , & les priai de ne point former d'obstacles , ce qu'ils me promirent. Je suis bien-aïse que ce jeune homme ait obtenu sa liberté ; j'aurois voulu que ç'eût été par moi pour mieux marquer l'attachement & le respect très-sincère avec lequel je suis , MONSIEUR , de votre Excellence , le , &c.

*A Nismes , ce 22 Mars 1708.*

## LET TRE C C C X X X V.

*De civilité à Madame la Duchesse de Roquelaure.*

**D**EPUIS mon retour des Etats , MADAME , j'ai été si accablé d'affaires plus pénibles & ennuyeuses , qu'importantes , que mes petits devoirs m'ont presque ôté les moyens de remplir les grands. Ce n'est pas que je les aie oublié. M. le Duc a eu la bonté de me faire savoir de vos nouvelles , & vous aura sans doute mandé l'empressement que j'ai eu d'en apprendre. Vous savez , MADAME , combien je m'intéresse à votre santé , à votre repos , à votre gloire , à tout ce qui vous regarde... On ne vous a pas laissé ignorer les solennités du mariage d'une de vos amies ; les divertissemens , les fêtes , les présens , la joie & la satisfaction mutuelle des mariés. Madame la Douairière auroit pu les rendre plus riches ; mais non pas plus heureux qu'ils le sont , & qu'apparemment ils le feront l'un & l'autre par leur sagesse. Pareilles nouvelles sont les grandes de ce pays. Nous laissons au vôtre les grands événemens , les mouvemens des Royaumes , le rétablissement des Rois , le dérangement de tous nos ennemis , les espérances d'une florissante Campagne , & plus encore

d'une paix prochaine. Je vous souhaite, comme on fait ici ; les bonnes fêtes, & suis avec tout l'attachement & tout le respect possible, MADAME, votre, &c.

*A Nismes, ce 3 Avril 1708.*

L E T T R E C C C X X X V I.

*De civilité & de piété à M. Gonthieri, Archevêque d'Avignon.*

**M**ONSEIGNEUR,

IL faut suivre la coutume quand elle s'accorde avec notre inclination & souhaïter à votre Excellence les bonnes Fêtes. Ses fonctions & les miennes dans des jours aussi saints & aussi occupés que ceux-ci, ne me permettent pas de passer les règles précises du devoir, & d'y ajouter aucun compliment. Je souhaite donc que votre Excellence soutienne avec santé toutes les fatigues de l'Episcopat, sachant qu'elle ne s'en épargne aucune, & qu'elle ait la bonté de se souvenir de me donner quelque part dans ses prières, & de venir se délasser quelques jours après sa visite de Provence, dans la solitude de Caveirac. Je suis avec tout le respect & tout l'attachement possible, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Nismes, ce 6 Avril 1708.*

L E T T R E C C C X X X V I I.

*D'honnêteté & d'affaires à M. de Valenor, Abbé de S. Aëuf.*

**J**E suis bien-aïse, MONSIEUR, de vous avoir prévenu au sujet de la Cure D... Connoissant, comme je fais, le zèle que vous avez pour l'Eglise en général & pour votre Ordre en particulier que vous gouvernez si sagement, j'ai cru que je devois me confier entièrement à votre choix pour le Sujet à qui vous voudrez remettre la conduite d'une Paroisse qui vous appartient, & que je regarde comme une des principales de mon Diocèse. C'est un Peuple assez docile, & qui déferant volontiers à celui qui le gouverne, mérite d'être bien gouverné. Les deux Religieux que vous me proposez les premiers me paroissent d'un bon caractère ; celui de Bour-



gogne & celui de Niffe. Le favior, la piété, le zèle accompagné de prudence & de charité, font les qualités d'un bon Pasteur. Je recevrai avec plaisir celui que vous aurez choisi des deux. J'écris à M. A... de préparer sa démission. Heureux d'avoir pu faire quelque chose qui ait pu vous plaire, & vous témoigner le sincère & parfait attachement avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 30 Avril, 1708.*

### L E T T R E C C C X X X V I I I.

*Consolation Chrétienne à M. de Colonde, sur la mort de sa femme.*

**J**E suis sensiblement touché, MONSIEUR, de la mort de Madame votre Epouse. Personne n'a tant mérité d'être honorée pendant sa vie, personne ne mérite tant qu'on la regrette. Elle étoit faite pour pratiquer la vertu & pour l'inspirer aux autres. Il n'y a point eu de bonnes œuvres commencées ou rétablies de son temps à Montpellier, où elle n'ait eu part, & dont elle n'ait pris soin dans la suite. Sa piété a été solide & persévérante. Elle laisse de grands exemples à cette Ville & à sa famille; vous qui la connoissiez mieux, MONSIEUR, & qui avez été non-seulement le témoin, mais encore le compagnon de la plupart de ses dévotions, & qui d'ailleurs étiez uni depuis tant d'années avec elle par des liens d'une sainte & douce société, vous avez plus de raison de sentir votre perte & de vous en affliger. Mais aussi vous avez plus de sujet de vous consoler; dans l'espérance que le Seigneur l'a reçue & récompensée des peines qu'elle a prises, & des charités qu'elle a exercées en ce monde. Je ne perdrai pas la mémoire dans mes prières, de l'amitié qu'elle m'a toujours témoigné, & je m'estimerois heureux si je pouvois vous faire connoître à vous & à toute votre famille le parfait attachement, & la considération particulière avec laquelle je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 7 Mai 1708.*

## L E T T R E C C C X X X I X.

*De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi.*

**V**OUS avez quitté Sommières bien promptement, MONSIEUR. Falloit-il interrompre fitôt le plaisir qu'on avoit de vous y avoir ? car j'espère que vous y reviendrez. Voilà ce que c'est que d'être nécessaire en plusieurs endroits. Nous vous souhaitâmes fort dans notre partie de Caveirac. Je vous plains d'être comme relégué sur des côtes presque sauvages, où votre politesse aura beaucoup à souffrir. Au reste, mon neveu l'Abbé est résolu de partir d'abord après les Fêtes de la Pentecôte. Envoyez-nous M. votre fils l'Abbé incessamment, & croyez-moi très-parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 13 Mai 1708.*

## L E T T R E C C C X L.

*De remerciement à M. Sartre, Seigneur de Caveirac.*

**J**E ne puis assez vous remercier, MONSIEUR, de la bonté que vous avez eue de me prêter votre belle & délicieuse maison. J'ai joui de toutes les douceurs & de tous les agréments d'une Campagne agréable & bien cultivée. Tout y est propre, tout y est fleuri ou verdoyant. Les Fêtes me rappellent à Nîmes, & comme mon premier soin en entrant ici a été de reconnoître & de sentir le plaisir que vous me faisiez ; le dernier en sortant fera de vous en témoigner ma reconnoissance, en vous assurant qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Caveirac, ce 24 Mai 1708.*

## L E T T R E C C C X L I.

*De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi.*

**J**E suis bien-aïse, MONSIEUR, que notre Croix fasse des miracles chez vous ; c'est une marque qu'il y a de la foi & que votre piété se communique par vos exemples à tous ceux qui vous appartiennent. Ce bon homme que vous m'avez recommandé, marchoit avec un grand courage ; il revient

vient de sa dévotion fort consolé & fort édifié. Je vous estime heureux de passer vos jours auprès de Messieurs les Evêques d'Agde & de Béziers : je voudrois bien pouvoir vous en dérober quelques heures, ou m'affocier avec vous, & me satisfaire sans vous faire tort. Les succès de la Campagne sont encore dans les mains de la Providence : les préparatifs sont grands ; les apparences sont belles : si la bénédiction du Seigneur vient là-dessus, que ne devons-nous pas espérer ? Je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*Du 10 Juin 1708.*

### L E T T R E C C C X L I I.

*D'affaire particulière & de nouvelles publiques, à M. l'Abbé Menard.*

**S**I M. l'Evêque de Montauban passe par ici, MONSIEUR, je plaiderai votre cause avec raison & avec affection. J'en connois toute la justice, & je crois qu'il la connoitra aussi, quand il en jugera par lui-même. C'est se faire honneur que de protéger un homme comme vous, & ce n'est pas assez de lui rendre justice, il faut se piquer de lui faire grâce.

Il est vrai qu'on doit être dans une grande attente de cette Campagne. Une belle & nombreuse armée, nos premiers Princes pour Généraux, braves Soldats, bons Officiers, Supériorité, ce semble, en tout ; cependant il faut tout craindre de ces grandes actions qui peuvent être glorieuses, & qui pourroient aussi être ruineuses. Je voudrois qu'on eut gagné une grande victoire, mais je ne voudrois pas qu'on donnât une grande bataille. Je souhaite sur-tout la Paix : Dieu fait quand il voudra nous la donner. Je suis de tout mon cœur, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 15 Juin 1708.*

### L E T T R E C C C X L I I I.

*De civilité & de piété à une Demoiselle.*

**N**E soyez point en peine de ma santé, MACHÈRE FILLE, elle est aussi bonne que je puis la souhaiter. Les chaleurs ne m'ont pas beaucoup incommodé. J'ai supporté les médiocres par la patience, le repos, le fouterrain ; les

bains m'ont aidé à modérer les grandes. Nous en voici bientôt à la fin. Pour vous qui agissez sans cesse, & que Dieu a douée d'un tempérament plus vif que le mien, vous devez avoir plus souffert que moi. Nous sommes faits pour toutes les saisons. Le Ciel nous doit toujours également porter à fervir & à louer notre commun Créateur; & les hivers & les étés qui se succèdent, si nous les passons à nous sanctifier, composent notre éternité. Je suis, MA TRÈS-CHÈRE FILLE, votre, &c.

*A Nîmes, ce 24 Août, 1708.*

### L E T T R E C C C X L I V.

*De civilité & de nouvelles à M. Gonthieri, Archevêque d'Avignon.*

**M**ONSEIGNEUR,

VOTRE Excellence ne se reposera-t-elle jamais? De visite en visite, de Mission en Mission, après avoir instruit les peuples tranquilles de votre Diocèse, vous allez exhorter les Troupes qui en sortent, & rien n'échappe à votre ferveur & à votre zèle. Je ne doute pas que le Comtat, cette région de paix, ne soit étonné de se voir tout d'un coup en armes, & ne se ressente à la fin des incommodités que cause la guerre. Mais l'Eglise toute douce & patiente qu'elle est; doit quelquefois soutenir ses droits avec courage; & saint Pierre prit l'épée & frappa même dans l'occasion. Je m'imagine pourtant que Dieu calmera bientôt cet orage. Il y en a de plus difficiles à dissiper en Flandres, où cent mille hommes de chaque côté sont prêts à se détruire, presque sans savoir pourquoi les uns les autres. Ce seront de grands sujets de réflexion, quand ces heureux jours seront venus, que vous voudrez vous délasser de vos fatigues Apostoliques. M. le Comte Gros que nous avons vu ici avec un extrême plaisir, aura dit à votre Excellence combien elle est honorée ici. Mon Neveu a fait son coup d'essai assez heureusement, à ce que ses amis & les miens lui ont dit, ou pour l'encourager, ou pour le flatter. Je le renvoie à Paris pour achever ses études de Sorbonne. Ce fera M. votre Neveu, MONSEI-

NEUR, qui remplira vos espérances, par les consolations qu'il vous donnera. J'ai grande envie de le voir & de l'embrasser, après vous avoir assuré qu'on ne peut être avec un plus sincère attachement & un plus profond respect que je le suis, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Nîmes, ce 24 Août 1708.*

L E T T R E C C C X L V.

*De civilité à M. l'Archevêque d'Avignon.*

**M**ONSEIGNEUR,

J'AVOIS eu des espérances agréables de l'honneur de voir votre Excellence dans la délicieuse retraite de Caveirac. J'y ai passé quelques jours tranquilles dans le printemps, où rien ne manquoit pour les plaisirs & les douceurs de la campagne, qu'une Compagnie exquise, qui répondit aux agémens du lieu & de la saison. Mais vous étiez, MONSEIGNEUR, dans la ferveur de vos fonctions Apôtoliques, dont le bruit venoit jusqu'à nous. J'ai appris même qu'après avoir porté le poids du jour & de la chaleur, vous avez été quelque temps incommodé de vos fatigues, & que votre santé vous est revenue avec le repos. J'ai eu du moins assez souvent la consolation d'ouïr parler & de parler moi-même de votre Excellence. Messieurs & Dames, Dévots & autres, Séculiers & Réguliers, tout la loue, tout l'honore également. L'automne approche, Caveirac sera peut-être libre, les jours plus beaux & tempérés, les promenades plus commodes, & je pourrai vous y réitérer les assurances de l'attachement sincère & du profond respect avec lequel je suis, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Nîmes, ce 24 Août 1708.*

L E T T R E C C C X L V I.

*De civilité Chrétienne aux Dames de Boucard.*

**J**E reçus à B... MESDAMES, la lettre que vous m'adressâtes à N... par laquelle je connus ce que j'ai toujours bien cru, la part que vous prenez à ma santé. Dieu, par sa grâ-

ce, me l'a donnée assez bonne pour soutenir le travail de l'Episcopat, que le dérèglement des mœurs & les misères du temps rendent tous les jours plus difficile. J'espère trouver ma consolation dans la visite que je me propose de vous rendre devant ou après les Etats, où je serai témoin des bonnes intentions de votre Monastère, de sa régularité, de son union & de son attachement fidelle à l'avancement spirituel de toutes en général, & de chacune en particulier. J'aurai grand plaisir aussi de trouver toute la Communauté dans une fanté parfaite. Je suis, MESDAMES, entièrement à vous, &c.

*A Nismes, le 30 Septembre 1708.*

### L E T T R E C C C X L V I I.

*De civilité & de piété à M. le Pelletier.*

**B**IEN-LOIN, MONSIEUR, de s'excuser d'avoir été long-temps sans avoir eu l'honneur de vous écrire, le respect qu'on a pour votre retraite veut qu'on s'excuse quand on vous écrit. Comme ce n'est pas mon intention d'abuser du privilège que vous avez eu la bonté de me donner, je ne veux pas aussi le laisser perdre. Quoique le Seigneur m'ait attaché à ce Diocèse par des liens de Religion & de Charité, & qu'il ait répandu ses bénédictions sur ma résidence, mes pensées vont assez souvent du côté de votre solitude, & je m'imagine quelquefois, quand je passe ici de beaux jours, qu'ils seroient encore plus beaux auprès de vous. Ce pays-ci est devenu tout d'un coup tranquille. On n'y voit plus aucune trace de nos émotions passées, la paix y règne, mais la Foi n'y fait pas tout le progrès que nous souhaitons. La fureur a cessé, mais l'erreur reste encore & ne finira dans la plupart de ces esprits préoccupés, que lorsque la fin de la guerre leur ôtera toute espérance de se rétablir. Cependant les mœurs, même des Catholiques, se relâchent. Vous verrez, MONSIEUR, par le Mandement que j'ai l'honneur de vous envoyer, que je n'ai pu dissimuler les désordres que produisoit l'opéra dans cette Ville en un temps où nous avions ordonné par ordre même du Roi, des prières publiques, dans l'attente d'un grand & terrible événement. J'ai eu sujet d'être satisfait de la docilité de mes Diocésains, & je ne crois pas qu'on redresse ici des théâtres, & qu'on

ÿ rapporte de tels exemples & de telles occasions de débauches. Agréez que je le foumette à votre jugement, & que je vous renouvelle ici l'attachement sincère & respectueux avec lequel je suis, MONSIEUR, &c.

*A Nismes, ce 30 Septembre 1708.*

## LET TRE C C C X L V I I I.

*De condoléance à Monseigneur le Cardinal de Noailles;  
Archevêque de Paris.*

**M**ONSEIGNEUR;

AGRÉEZ que je témoigne à votre Eminence, la part que je prends à la perte qu'Elle a faite de M. le Maréchal son frère. Cette Province qu'il a gouvernée long-temps & qu'il a toujours protégée, le regrette généralement, & se ressouvient de sa piété, de sa sagesse & de sa justice. Plusieurs personnes y sont reconnoissantes de ses bienfaits ou des marques de son amitié, dont sa mort a renouvelé la mémoire. J'ai été MONSEIGNEUR, un de ceux qui l'ont le plus honoré, & pour qui il a eu plus de bonté. Je ne puis qu'offrir à Dieu pour lui mes prières, & lui demander pour vous ses consolations, en vous assurant de la vénération particulière avec laquelle je suis, MONSEIGNEUR, de votre Eminence, le, &c.

*A Nismes, ce 14 Octobre 1708.*

## LET TRE C C C X L I X.

*Compliment Chrétien au Général des Chartreux.*

**J'**AI CRU, MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE, que je devois vous faire part d'un Mandement que j'ai fait depuis peu dans mon Diocèse, contre ce qu'on appelle l'Opéra. Tout ce qui porte le jugement du monde vous appartient, à vous qui l'avez jugé, qui l'avez fui, & qui le condamnez tous les jours par votre vie retirée & pénitente. Comme nous sommes persuadés que vous priez sans cesse pour la conversion des hommes, il est bon que vous connoissiez que nous y travaillons de notre côté, & que nous combattons tandis

que vous tenez les mains levées. Je vous prie de demander à Dieu pour nous, la force de soutenir notre ministère, & de me croire avec autant d'estime & d'attachement que je le suis, MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE, votre, &c.

*A Nîmes, ce 19 Octobre 1708.*

### L E T T R E C C C L.

*De piété & de civilité à une Demoiselle.*

**V**OUS avez raison, MA CHÈRE FILLE, de croire que je ne vous oublie pas, & que dans votre éloignement vous m'êtes encore présente par l'attention que j'ai & l'intérêt que je prends à votre repos & à votre sanctification. Les mouvemens que vous savez que donnent les États de cette Province, sur tout dans leur commencement, m'ont empêché de répondre plutôt à votre dernière lettre, par laquelle je vois que vous avez fait votre voyage fort agréablement, que vous êtes heureusement arrivée, que vous avez été reconnoître les lieux que vous pouviez choisir pour votre retraite; que le Carmel vous avoit paru un peu trop rude, après avoir connu que vos forces ne répondoient pas à votre courage; que vous avez porté ailleurs vos vues. Il n'importe guères où vous soyez, MA CHÈRE FILLE, pourvu que vous soyez où Dieu vous veut. Il y a différentes demeures dans la maison du Père céleste. Vous ne pouvez qu'être heureuse, quand ce sera lui qui vous placera. Tous les Ordres Religieux sont établis pour la sanctification des personnes qui s'y engagent; les plus austères ne conviennent pas toujours, mais chaque Règle a sa perfection quand on l'a choisie & qu'on l'observe exactement. J. C. & sa Croix se trouvent par-tout.

Madame de Lislebonne, dont vous connoissez le bon cœur & le bon esprit, auroit bien voulu vous attirer auprès d'elle, & vous devez être bien aise qu'elle soit un peu jalouse de Madame de Lamoignon. Je vous prie, si vous la voyez, de lui témoigner le désir que j'aurois d'aller passer encore quelques heures dans quelque parloir de son Monastère.

Nous parlons souvent de vous avec des personnes qui s'intéressent à votre bonheur spirituel, mais je vous assure,



MA CHÈRE FILLE, qu'on n'y prendra jamais plus de part que moi. Mille remerciemens à Madame de Lamoignon de l'honneur de son souvenir.

*A Montpellier, ce 25 Novembre 1708.*

## L E T T R E C C C L I.

*De civilité & de piété à M. le Pelletier, pour le commencement de l'année.*

**C**OMME il ne nous reste pas, MONSIEUR, selon les apparences, beaucoup d'années à passer au monde, nous pouvons, lorsqu'elles commencent, nous les souhaiter heureuses. Heureuses, c'est-à-dire saintes, occupées de Dieu, de ses volontés, des grâces qu'il nous a faites & de celles que nous avons besoin qu'il nous fasse. Vous ne connoissez que ce bonheur, vous qui avez renoncé à tout ce que les hommes appellent ainsi, & qui dans une douce & pieuse retraite, travaillez à l'œuvre de votre salut, déplorant les agitations & les misères du siècle. Nous parlons quelquefois avec M. de Basville de cette précieuse tranquillité qu'on ne peut s'empêcher de louer & d'envier en même-temps. Nous sommes ici depuis un mois entre les besoins de l'Etat & ceux de la Province; prêts à remplir deux sortes de devoirs qui semblent presque incompatibles, & ne faisant des vœux comme vous que pour les affaires publiques. L'année où nous entrons ne ressemble pas à celle que nous venons de passer. Je prie le Seigneur qu'il vous comble de ses bénédictions de douceurs; & je suis toujours avec un sincère & respectueux attachement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 24 Décembre 1708.*

## L E T T R E C C C L I I.

*De civilité & de piété à une Demoiselle.*

**V**OTRE lettre du dix-huit, MA CHÈRE FILLE, m'a tiré de la peine où j'étois sur votre santé & sur vos affaires. J'avois appris que vous faisiez une retraite de dix jours dans le Monastère où vous êtes, pour vous disposer à passer faintement les Fêtes, & pour consulter le Seigneur loin du bruit & de la communication des hommes, & connoître les


desseins qu'il a sur vous, & les grâces qu'il vous prépare. Je n'ai osé vous écrire en ce temps-là, de peur d'interrompre votre dévotion & d'attirer sur moi quelques momens de cette attention que vous aviez comme réservée à Dieu seul. Présentement je vous crois un peu plus libre, & je le suis un peu plus aussi. Je vous souhaite au commencement de cette année, cette sagesse & cette docilité que Salomon demandoit au Seigneur pour connoître ses volontés & pour les suivre. Il n'y a point d'état dans le monde & dans la Religion même où l'on ne doive s'attendre du moins à des petites tribulations. Il faut les supporter avec patience. Madame de Lislebonne vous pourra faire de bonnes leçons là-dessus. Je vous prie de lui faire rendre ma lettre, & de me croire autant que je le suis, MA CHÈRE FILLE, votre, &c.

Je remercie Madame de Lamoignon de l'honneur de son souvenir, & lui demande part à ses prières.

*A Montpellier, ce 26 Décembre 1708.*

### L E T T R E C C C L I I I.

*Compliment Chrétien à Madame de C... pour le commencement de l'année.*

 UAND je vous souhaite, MADAME, au commencement de cette année une longue suite de jours heureux; j'entends des jours de salut & de bénédictions spirituelles. Les années finissent fitôt, & les prospérités humaines valent si peu, qu'elles ne méritent pas nos premiers vœux, ni notre principale attention. Ce n'est pas que je ne demande pour vous au Seigneur ce repos qui fait qu'on le sert plus tranquillement, cette joie qui est le fruit d'une bonne conscience, ces biens qui sont la matière de vos charités, & toutes les douceurs de la vie qui peuvent contribuer à votre sanctification. Je ne puis mieux répondre aux bontés que vous me témoignez, ni vous marquer plus efficacement la reconnoissance & l'attachement avec lequel je suis, MADAME, votre, &c.

*A Montpellier, ce 26 Décembre 1708.*

## L E T T R E C C C L I V.

*De civilité & de remerciement au P. Annat, Général de la Congrégation des Pères de la Doctrine Chrétienne.*

**L**E Père Vignes, MON RÉVÉREND PÈRE, m'a rendu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'avois souhaité dans le temps du Chapitre de Beaucaire, qu'il fut élu Supérieur de mon Séminaire, tant par la confiance que j'ai en lui, & par la déférence qu'il a pour moi, que par la connoissance que j'ai de sa doctrine & de sa prudence pour l'éducation des Ecclésiastiques de mon Diocèse. Vos Pères eurent d'autres vues, dont je n'ai pas voulu m'informer. Vous avez bien voulu les redresser par votre sagesse, MON RÉVÉREND PÈRE, dont je vous suis très-obligé. Je serois fâché plus qu'un autre d'avoir sujet de me plaindre d'une Congrégation que j'ai tant de raison d'aimer & d'estimer. Cela ne peut arriver sous un général qui la gouverne comme vous, & dont je suis si parfaitement, MON RÉVÉREND PÈRE, &c.

*A Montpellier, ce 3 Janvier 1709.*

## L E T T R E C C C L V.

*De civilité pour le commencement de l'année.*

**I**L y a long-temps, MONSIEUR, que je jouis de la sincérité & de la constance de votre amitié. Sur cela les années finissent comme elles ont commencé, & commencent comme elles ont fini. Je suis pourtant bien aise qu'il y ait un jour où vos vœux se réunissent, & où votre cœur s'ouvre tout entier. J'en connois tous les sentimens, & j'aime à les entendre renouveler. Je vous souhaite à mon tour une santé parfaite, un doux repos & des prospérités plutôt agréables qu'utiles, telles que je crois que vous les désirez vous-même. Votre fille est en droit de m'écrire comme auparavant; elle a des supériorités qu'elle ne perd point, & elle est plus estimable par sa vertu qu'elle ne l'étoit par sa charge. Je vous prie de la saluer de ma part, & de me croire autant que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 3 Janvier 1709.*

## L E T T R E C C C L V I.

*Compliment au P. Chifflet.*

**J'**AI toujours bien cru, MON RÉVÉREND PÈRE, que votre amitié que vous voulez-bien appeler reconnoissance, ne dépendoit point du temps ni du changement des années. J'ai été pourtant bien aise de voir au commencement de celle-ci les mêmes sentimens & le même cœur que je reconnoissois en l'autre. Si de mon côté je vous ai témoigné quelque considération particulière, lorsque vous étiez avec nous, ce n'étoit pas tant un avantage pour vous, qu'un plaisir pour moi; & par l'approbation générale dont vous jouissez, vous pouvez bien juger qu'il n'y a pas grand mérite à vous estimer. Je ne suis pas surpris que vous soyez content de votre Auditoire, parce que je sai que votre Auditoire doit l'être de vous. Par-tout où vous prêcherez & où l'on aura du goût pour la parole de Dieu bien annoncée, vous devez vous attendre à une foule nombreuse & choisie d'Auditeurs. Vous aurez fait votre voyage de Pernes, dont je souhaite que vous soyez satisfait. Nos Etats vont finir. Le Carême approche. Je suis de tout mon cœur, MON RÉVÉREND PÈRE, votre, &c.

*A Montpellier, ce 9 Janvier 1709.*

## L E T T R E C C C L V I I.

*Compliment à un Prédicateur, sur un Sermon qu'il devoit prêcher & qu'il lui avoit communiqué.*

**L**ES affaires, MONSIEUR, qui nous retiennent ici depuis plus de deux mois & les dissipations inévitables qui les accompagnent, m'ont empêché de vous renvoyer plutôt votre cahier. Je vois avec plaisir la noble occupation que vous vous donnez. Vous sortirez de votre Cloître comme un Prophète, pour aller annoncer au Roi les vérités Evangéliques, & prêcher l'humilité aux Grands du monde. J'ai lu plus d'une fois cette première partie de votre Sermon, que vous avez bien voulu me communiquer. Je l'ai trouvée fort propre pour la cérémonie du jour & pour l'Auditoire du pays où vous prêcherez. Ce que vous leur direz les instruira &

ne les effarouchera point. L'humilité ne leur paroitra pas impraticable avec les tempéramens raisonnables que vous avez pris; & je suis persuadé qu'on fera satisfait de vous, & que plusieurs se reconnoîtront dans les portraits que vous faites d'eux.

Je n'ai fait que quelques petites ratures par-ci par-là; & comme je n'avois en main que cette première partie, je n'ai pu juger si elle n'étoit pas un peu trop longue, & j'ai présumé que quelques endroits ou quelques circonstances du Mystère ou de la cérémonie de la Cène que j'aurois souhaité voir entre-mêlés, sont dans la seconde partie. Pardonnez ma liberté, & croyez-moi très-parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 17 Janvier 1709.*

## LET T R E C C C L V I I I.

*De piété à une Demoiselle.*

**V**OTRE lettre du commencement de cette année, MA CHÈRE FILLE, ne m'a été rendue que depuis peu. La rigueur de la saison a tout dérangé jusqu'aux Courriers. Je vous aurois déjà remercié de tant d'heureux jours que vous m'avez souhaités & que j'aurois sujet d'espérer sur des vœux & des prières comme les vôtres, si je les passois aussi utilement & aussi régulièrement que vous pensez. La vie est devenue si triste, par le peu de bien qu'on y fait, & par une infinité de maux qu'on y voit, que ne pouvant être agréable ni importante, on ne doit pas la désirer longue. Pour vous, MA CHÈRE FILLE, qui vous disposez à mourir au monde, & à cacher votre vie en J. C. il faut demander au Seigneur qu'il vous fasse vivre pour lui, & qu'il renouvelle votre ferveur toutes les années. J'avois su par votre famille, que vous aviez enfin pris votre parti, que vous aviez commencé à vous essayer & à suivre les exercices de la Communauté, & que vous vous regardiez déjà comme séparée du monde & comme initiée aux mystères de la Religion. Vous me donnez le même avis dans votre lettre, & je vois avec plaisir la joie que vous ressentez dans votre retraite. Dieu vous fera d'abord goûter les douceurs d'un repos que vous n'auriez pu trouver dans le siècle. Les soins, les affections, les inquiétudes que

cause la chair & le sang, les bienfécances & les dissipations inévitables dans les devoirs de la société & dans l'embaras des affaires, & même des bonnes œuvres, ne vous troubleront pas. Vous passerez des jours tranquilles dans votre solitude intérieure. Mais il ne faut pas vous imaginer qu'il n'y ait que des onctions dans l'état que vous embrassez, il y a des croix qui se trouvent de temps en temps. Je ne sai quelles épines croissent parmi ces fleurs. On s'ennuie de certaines Observances qui répugnent au propre sens, ou qui donnent trop de contrainte à l'esprit humain. Plus on se croit raisonnable, plus on a du dégoût. Il faut réduire son entendement sous l'obéissance de Jesus-Christ, & se persuader qu'il n'y a rien de bas dans sa Religion. Je ne vous en dis pas davantage pour cette fois. Je suis à vous, MA CHÈRE FILLE, parfaitement, &c.

*A Montpellier, ce 22 Janvier 1709.*

### L E T T R E C C C L I X.

*De nouvelles, à M. l'Abbé Menard.*

**J'**AI reçu depuis deux jours, MONSIEUR, votre lettre du premier de ce mois. Elle est restée à Montpellier après mon départ des Erats. Me voici présentement à Nîmes, où le froid surprenant de la saison a fait, comme par-tout ailleurs, de grands ravages. Nous avons accordé au Roi tout ce qu'il nous a demandé. Les misères sont grandes, les besoins de l'Etat le sont aussi. Il est difficile & pourtant nécessaire d'accommoder l'un avec l'autre. Il n'est pas vrai que nos Fanatiques remuent: si des Etrangers ne s'en mêlent, ceux du pays vivront en paix. J'ai fait depuis quelques mois un Mandement contre l'Opéra, apparemment vous l'aurez vu. Aimez-moi toujours, & croyez-moi, MONSIEUR, parfaitement à vous, &c.

*A Nîmes, ce 20 Février 1709.*



## L E T T R E C C C L X.

*De civilité à M. Maboul, nommé Evêque d'Alet, sur une de ses Oraisons Funèbres.*

**M**ONSEIGNEUR,

M. l'Abbé Guillot ne m'a rien appris sur votre sujet ; dont je ne fusse déjà bien persuadé ; quand il m'a écrit du bien de vous, il vous a fait moins d'honneur qu'il ne s'en est fait à lui-même, & vous pouvez lui être obligé de son amitié, mais non pas de mon estime. L'Oraison Funèbre de Madame de Puberland, dont vous avez bien voulu me faire part, m'a paru si noble dans ses sentimens, si juste dans ses expressions, si judicieuse dans ses louanges, qu'encore que nous l'eussions lue en bonne compagnie aux Etats de Montpellier, j'ai eu un plaisir nouveau de la relire & d'en faire connoître ici les beautés que j'y connoissois. Vous avez donné l'éclat qu'il falloit à des vertus qui d'elles-mêmes n'étoient pas brillantes. Vous avez tiré de la vie d'une Religieuse toute la gloire que la Religion pouvoit attirer sur elle ; & quoique vous me flattiez d'avoir laissé dans le genre d'écrire à ceux qui viendront après moi, quelque bon exemple, je sens bien que je n'ai fait que vous précéder, & que vous ne pouvez trouver en cet art de meilleur maître que vous-même. J'attends avec impatience, MONSEIGNEUR, la satisfaction de vous voir dans cette Province avec M. l'Abbé Guillot votre ami & le mien. Comme je suis le premier de vos Confrères sur votre passage, je serai le premier à vous recevoir, & le plus porté à vous témoigner l'attachement & le respect avec lequel je suis, MONSEIGNEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 12 Mars 1709.*

## L E T T R E C C C L X I.

*Sur la nécessité d'assister les pauvres, plutôt que de bâtir des Eglises.*

**J'**AI reçu votre Lettre, MON RÉVÉREND PÈRE. Je vous accorde la permission que vous souhaitez d'absoudre

un cas réservé, & de bénir les deux Chapelles de votre nouvelle Eglise, dont l'une est dédiée à S. François, & l'autre à S. Antoine de Padoue.

Quant au secours que vous me demandez, on n'est pas en état de vous le donner; les aumônes de l'affiette sont réduites à si peu de choses, & la misère du temps est devenue si grande, qu'il ne s'y peut rien ôter aux pauvres. Je conviens que c'est une bonne œuvre de bâtir des Eglises, mais les pauvres qui sont les Temples vivans du Saint-Esprit, sont préférables. Vous ne savez pas apparemment que du temps de Monseigneur de Segulier, les aumônes de l'affiette étoient considérables. Les Etats les ont retranchées. On retiroit encore une pension du Diocèse, moi je n'en retire point.

Pourquoi vous piquez-vous de la gloire d'avoir achevé votre Eglise? David laissa le Temple à bâtir à Salomon. Un autre le fera aussi-bien que vous. Quelle imagination de croire ou de vouloir faire croire que vous mourrez cette année! Laissez votre vie entre les mains de la Providence de Dieu. Craignez qu'il n'entre dans votre dessein autant d'amour propre que de zèle pour le service de Dieu. Laissez cette année assister les pauvres, & leur procurer du pain. Je suis,  
MON RÉVÉREND PÈRE, tout à vous, &c.

*A Nîmes, ce 23 Mars 1709.*

## L E T T R E C C C L X I I.

*Sur la mort de M. le Prince de Conty.*

**J**E fai, MONSIEUR, que vous avez été sensiblement touché de la mort de M. le Prince de Conty. Toute la France l'a regretté avec raison & avec justice, & vous l'avez pleuré par reconnoissance & par amitié. Il étoit tombé dans un état si triste & si languissant, qu'il étoit difficile que sa fanté se put rétablir. Son grand mérite lui a été long-temps à charge, & je ne fai ce qu'on doit plaindre davantage, ou que ses jours soient sitôt finis, où qu'ils ayent été si peu employés. Ses années auroient été peut-être plus longues, si elles avoient été plus heureuses. Mais enfin Dieu a voulu le sauver par les adversités & les infirmités de ce monde; & sa patience, sa résignation & les autres vertus Chrétiennes



qu'il a pratiquées en mourant, lui valent mieux pour son salut, que les grandes actions qu'il auroit pu faire pour sa gloire pendant sa vie. Je suis, votre, &c.

*Environ Mars 1709.*

### LET TRE C C C L X I I I.

*De piété à une Demoiselle, sur son entrée aux Carmélites.*

**L**ES soins fâcheux & continuels, MA CHÈRE FILLE, que nous donnent depuis quelque temps la disette du blé, & l'inquiétude des peuples dans nos Diocèses, m'ont empêché de vous témoigner aussi promptement que j'aurois voulu, la joie que j'ai de vous savoir dans les Carmélites. Il m'avoit toujours paru que c'étoit-là que vous vous vouliez, & où, selon toutes les apparences, Dieu vous vouloit. Les réflexions & les expériences que vous avez faites ailleurs, ne vous feront pas inutiles pour vous affermir dans cette paisible & sainte vocation. Vous avez assez connu le monde pour le mépriser & pour désirer d'en être entièrement séparée. Vous trouverez parmi ces vertueuses Religieuses, des pratiques qui vous sanctifieront, & des exemples qui vous consoleront & vous soutiendront dans vos peines. Je crois que vous sentez dans votre retraite cette paix de Dieu qui est au-dessus de tout sentiment. Je souhaite que le Seigneur vous la conserve. Je n'écris point à la Mère Supérieure, ni à la Mère Louise de la Miséricorde. Je les félicite seulement de ce que la Colombe est revenue dans l'Arche. Je connois leur charité, & rien ne vous recommandera tant auprès d'elles que votre humilité & votre obéissance. Je vous prie de me recommander à leurs prières, de me donner part aux vôtres, & de me croire autant que je le suis en Notre-Seigneur, MA CHÈRE FILLE, votre, &c.

*A Nismes, ce 24 Avril 1709.*

### LET TRE C C C L X I V.

*De civilité & de piété à M. le Pelletier, pour le remercier d'un de ses Livres.*

**J'**ATTENDOIS, MONSIEUR, avec impatience, & j'ai reçu avec plaisir le Livre que vous m'avez fait l'honneur de

m'envoyer. Il m'accompagnera aussi-bien que vous dans les-jours avancés de mon pèlerinage, & m'apprendra les devoirs d'une fainte & sage vieillesse. Dieu veuille que j'en profite au milieu de mes occupations comme vous le faites dans le sein de votre solitude : car encore que nos ministères soient fondés sur la charité, & que notre sollicitude regarde le salut des ames, il ne laisse pas de naître de ces soins extérieurs une dissipation presque inévitable dans ces temps d'agitation, ou une triste lassitude dans l'âge où nous sommes. Ce pays-ci est fort affligé. La perte des blés que l'hiver a étouffés dans la terre, & des oliviers qu'il a desséchés jusqu'à la racine, a désolé toute cette Province, que les charges publiques avoient déjà bien fatiguée. Cette misère particulière qui est devenue générale dans tout le Royaume, nous doit bien faire souhaiter & demander au Ciel cette paix si nécessaire au monde, & que Dieu seul peut lui donner. Je ne doute pas, MONSIEUR, que du port où vous avez heureusement abordé avant les tempêtes, vous ne voyez avec douleur les troubles & les malheurs d'un Etat, que nous avons vu si florissant. Le Seigneur le veut ainsi. Il nous humilie, il nous punit. Le Roi & ceux qui gouvernent sous lui sont bien à plaindre. J'ai envoyé à M. de Basville l'exemplaire de votre Livre qui lui étoit destiné. Il l'a reçu, & vous recevrez son remerciement presque aussitôt que le mien. Sa goutte & son travail le vieillissent plus que ses années. Vous avez été des premiers à connoître & à faire valoir son mérite. Personne ne sert le Roi avec plus de capacité, plus d'affection & plus de succès que lui. Nous voudrions bien pouvoir nous rendre solitaires pour quelques jours avec vous, & nous remplir des réflexions que vous faites à loisir dans votre retraite; mais nous sommes liés également à nos emplois quoique différens. Je prie le Seigneur qu'il vous conserve ce que l'âge donne de vénérable, & qu'il vous adoucisse tout ce qu'il peut avoir d'incommode. Je suis toujours avec un respectueux attachement, MONSIEUR, votre, &c.

*De Nismes, ce 28 Avril 1709.*

## L E T T R E C C C L X V.

*De piété à une Demoiselle.*

**J'**AI eu, MA CHÈRE FILLE, une sensible joie d'apprendre par vous-même, que vous commencez à goûter les douceurs du Carmel, que la grâce de la vocation & la charité de vos Sœurs vous adoucissent tout ce qui pourroit y avoir d'austère, & que par le repos de votre esprit & par le désir ardent que vous ressentez de vous offrir à Dieu, & de l'adorer toute votre vie sur cette sainte Montagne, vous connoissez que c'est là que vous êtes appelée. Je ne doute pas que vous ne répondiez aux desseins que le Seigneur a sur vous, & qu'encouragée par l'exemple de tant de saintes Vierges, vous ne suiviez par-tout l'Agneau avec elles. Je voudrois bien, MA CHÈRE FILLE, être à portée d'assister à la cérémonie après laquelle vous soupirez. Je prendrois volontiers pour moi l'emploi que vous avez la bonté de proposer à mon Neveu. Il est entièrement occupé de ses études, & il ne vous faut pas un Novice pour une action comme celle-là. J'ai bien regretté la perte que vous avez faite de votre Mère Prieure, mais vous êtes dans un Monastère où toutes les morts sont précieuses devant Dieu, & où l'on ne peut perdre de vue aucune vertu qui ne se puisse remplacer incontinent. Vous serez heureuse de tomber sous la direction de la Mère de Maulevrier, qui vous fera d'un grand secours, par ses instructions, par ses conseils & par la bonté même qu'elle a pour vous. La mort de la Sœur de Bethune m'a d'autant plus touché, qu'elle se souvenoit encore que j'avois prêché à sa Vêture, & qu'elle me donnoit part à ses prières. Procurez-moi celles de la Mère Louise de la Miséricorde, & de toute la sainte Communauté. Tout ce pays est dans une grande misère, & vous jugez-bien que le sort est presque égal de ceux qui souffrent ou qui compatissent. Demandez à l'Esprit Saint, qu'il console les uns & les autres, & croyez que personne n'est plus à vous en Notre-Seigneur, MA CHÈRE FILLE, que votre, &c.

*A Nismes, ce 18 Mai 1709.*

## L E T T R E C C C L X V I.

*De civilité & de piété, à M. le Pelletier.*

J'AI appris, MONSIEUR, dans le beau Livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, que la vieillesse ne doit pas être paresseuse, moins encore dans les Evêques que dans les autres hommes; parce qu'étant chargés de la conduite des Fidèles, sujets à misères, à foiblesses, à ignorances, à dérèglemens, ils doivent sans cesse, ou les consoler ou les instruire, ou les corriger. La disette qui fait gémir aujourd'hui presque toute la France, a tenu tout ce pays-ci, par la perte des blés & des Oliviers, & par la mortalité même des bestiaux, dans une désolation & dans une inquiétude particulière. Les pauvres, c'est-à-dire les peuples, ont beaucoup souffert par l'avarice des usuriers, & par la crainte de la famine. Nous nous sommes donnés de grands mouvemens. M. de Basville a pris & prend encore beaucoup de peine, & jusqu'ici le pain n'a pas manqué, & les petits grains dans six semaines mettront le monde en repos. Qu'est devenu, MONSIEUR, ce Royaume que nous avons vu si florissant? J'ai cru être obligé pour l'instruction & pour la consolation de mes Diocésains, & de ceux qui sont dans le même cas, de faire imprimer la Lettre Pastorale que je prends la liberté de vous envoyer. La Paix pourroit nous faire espérer l'abondance. Il faut l'attendre du Ciel. Je suis toujours avec un tendre & respectueux attachement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 31 Mai 1709.*

## L E T T R E C C C L X V I I.

*D'affaires publiques, à M. l'Abbé Menard.*

VOILA, MONSIEUR, de grands changemens dans le Ministère. Tous ceux qui n'étoient pas contens de M. Chamillard, espèrent tout de M. Voisin. Ceux qui étoient de ses amis le plaignent; quelques-uns même croient qu'un nouveau Ministre au commencement d'une Campagne, se trouvera un peu embarrassé, & s'imaginent qu'on l'a changé un peu trop tôt ou un peu trop tard. Pour moi qui ne me

pique pas de politique, je plains l'ancien, je félicite le nouveau. Je suis persuadé que le Roi fait bien tout ce qu'il fait, & je prie Dieu qu'il bénisse tout. Je vous aurois envoyé un exemplaire d'une Lettre Pastorale que j'ai faite sur la disette du temps, mais il faudra attendre une commodité qui ne coûte rien. Aimez-moi toujours, & croyez-moi, MONSIEUR, parfaitement à vous, &c.

*A Nîmes, ce 16 Juin 1709.*

## LET TRE C C C L X V I I I.

*De piété à une Demoiselle.*

**J'**AVOIS déjà su, MA CHÈRE FILLE, que vous aviez solennellement renoncé au monde & à ses vanités, & que sous le voile d'une humble Carmélite, vous en pratiquez les vertus. J'avois aussi loué le Seigneur qui vous a inspiré ce dessein, & qui vous a fait la grâce de l'accomplir. J'ai ressenti une nouvelle joie, quand j'ai appris par votre Lettre que vous avez fait votre sacrifice sans peine; que vous connoissez que ce que vous avez quitté, ne vaut pas ce que vous avez acquis; que vous commencez à goûter la paix que Dieu réserve aux âmes qu'il a aimées & qu'il a choisies pour lui, & que dans l'état où il vous a mise, vous êtes heureuse, & vous sentez votre bonheur.

En effet, MA CHÈRE FILLE, rien ne vous manque pour cela dans la sainte maison où vous êtes; les règles qu'on y suit, les exemples qu'on y donne, la solitude qu'on y trouve & les bénédictions du Ciel qui tombent abondamment sur votre sainte Montagne.

Je vous aurois volontiers envoyé ma Lettre Pastorale sur les misères du temps, & je vous enverrois encore un Mandement que je viens de faire au sujet des prières publiques pour la prospérité des armes du Roi. Mais les commodités sont rares, & les frais de la Poste sont grands & ne conviennent guères aux Communautés.

Je me flatte toujours que j'aurai quelques parts à vos bonnes prières, & que vous m'en attirerez aussi d'autres.

Pour moi, quoiqu'éloigné & séparé de vous, je vous ferai présent en esprit. Je prendrai part à l'accroissement des

grâces que Dieu vous fera, & je ferai toujours, MA CHÈRE FILLE, également à vous, &c.

*A Nismes, ce 15 Juillet 1709.*

L E T T R E C C C L X I X.

*De civilité & de piété, à M. le Pelletier, sur le recouvrement de sa santé.*

J'APPRIIS, MONSIEUR, votre guérison plutôt que votre maladie, & je priai le Seigneur qui vous conservoit, que ce fut pour votre sanctification autant que pour la consolation de ceux qui vous honorent comme je fais. Votre retraite du monde vous en a sans doute non-seulement séparé, mais encore détaché. Vous goûtez depuis plusieurs années les douceurs d'une solitude Chrétienne : Dieu vous ayant fait la grâce de vous tirer des horreurs d'un siècle qui devoit être aussi malheureux & aussi corrompu que celui-ci. L'âge avançant toujours, & la piété croissant avec l'âge au milieu de votre repos, vous vous préparez à bien mourir. Les maladies même dont vous êtes quelquefois affligé, & que vous supportez avec tant de résignation, sont comme des essais d'une mort qui ne peut guères être éloignée. Rien ne peut vous faire regretter ce que vous avez quitté. L'état où vous voyez les affaires présentes ne donne envie à personne d'y avoir part ; & la seule tentation que vous pouvez avoir dans votre désert, c'est d'être trop sensible aux malheurs de la République. Mais tant que nous vivons nous sommes Citoyens de la Jérusalem terrestre. Nous devons être touchés de tout ce qui blesse la gloire du Roi, à qui nous sommes si redevables, ou la douceur & la tranquillité d'un Etat que nous avons vu si florissant. C'est une tristesse qui est selon Dieu, pourvu que la piété civile ne trouble pas la Chrétienne, & qu'elle retienne dans le cœur la résignation & la confiance.

M. le Duc de Roquelaure & M. de Basville ont passé ici au retour de leur expédition du Vivarais. Ils ont étouffé dans sa naissance une rébellion qui alloit devenir très-dangereuse. La disette du blé donne de grandes inquiétudes aux peuples, & celle de l'argent donne de grands embarras aux riches.

Je prends la liberté de vous envoyer encore un Mandement fait depuis peu, à l'occasion des prières pour la prospérité des armes du Roi après la rupture de la paix. Je vous prie de croire que je pense souvent aux promenades & aux conversations de Villeneuve, & que j'ai eu quelquefois d'affez fortes tentations de vous y aller renouveler le respectueux attachement avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 1 Août 1709.*

## L E T T R E C C C L X X.

*A M. Portalés, pour le dissuader de se faire Prêtre.*

VOTRE lettre, quoique longue, MONSIEUR, ne m'a pourtant pas ennuyé. J'ai lu toutes vos aventures, & j'y ai fait toutes les réflexions que vous pouvez souhaiter. Il me semble que tout se réduit à savoir si vos parens vous ayant voué à l'Eglise & au Sacerdoce, & vous de temps en temps vous y croyant appelé, vous devez prendre ce parti & vous y disposer, quoique dans un âge déjà avancé, par des études convenables. Si vous me demandez mon avis, je vous dirai que vous n'y êtes pas obligé, & que même il ne vous convient pas à présent de vous faire Prêtre. Le vœu de vos parens ne vous engage à rien. Il faut que les vœux soient volontaires & personnels. La vocation doit venir de Dieu, non pas des hommes. D'ailleurs, ces parens mêmes qui vous avoient destiné pour l'Eglise, ne s'en souvinrent plus, & ne vous donnèrent pas une éducation conforme à cet état; ainsi vous ne devez avoir sur cela aucun scrupule. Outre cela, vous êtes dans un âge où il vous seroit difficile d'acquérir les capacités nécessaires. Votre Evêque a été d'avis que vous demeurassiez dans vos petits emplois, où vous pouvez vous sanctifier en vous appliquant à l'instruction d'une petite jeunesse, que vous porterez à la piété, & gagnant ainsi votre vie selon l'ordre où la Providence vous a mis: car pour des pensions ou des gratifications de la Cour, le temps ne permet ni d'en espérer, ni d'en demander. Si j'avois quelque occasion de vous servir & de vous employer utilement dans mon Diocèse, je le ferois avec plaisir, vous assurant que je suis véritablement, MONSIEUR, tout à vous, &c.

Je me charge de faire dire les trois Messes à S. Gervasi.

*A Nîmes, ce 13 Août 1709.*

## L E T T R E C C C L X X I.

*De nouvelles à M. l'Abbé Menard.*

**L**E Ciel n'est pas encore bien pour nous, MONSIEUR. La dernière affaire auroit pu être heureuse, si le Général n'eût été blessé, & si le nombre n'eût enfin prévalu sur la valeur. On peut dire que nous n'avons pas perdu la bataille, mais que nous ne l'avons pas gagnée. Les ennemis ont plus souffert que nous. Nous avons pris de leurs drapeaux : ils ont été chargés plusieurs fois ; mais enfin ils sont demeurés maîtres du champ de bataille, & nous nous sommes retirés sous nos Places comme vaincus, après d'assez grandes pertes. Je suis fort touché de la blessure de M. le Maréchal de Villars, soit par le besoin qu'on a de lui, soit par l'amitié qu'il a pour moi. Je vous prie de me faire savoir les nouvelles que vous apprendrez de sa blessure, & de me croire autant que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 20 Septembre 1709.*

## L E T T R E C C C L X X I I.

*[Compliment à M. de Basville, sur la mort de M. de Lamoignon son frère.]*

**J'**AI appris, MONSIEUR, la mort de M. votre Frère ; j'en suis touché pour lui & pour vous. Vous avez toujours vécu dans une si parfaite union de cœur & d'esprit : vous faisant dans les temps heureux un bonheur commun, dans les temps difficiles, vous servant de consolation l'un à l'autre ; toujours également amis, toujours également frères, qu'il est aisé de juger de votre douleur ! On me mande qu'on ne peut pas être plus regretté qu'il l'est. Je n'en ai pas douté ; il ne peut presque mourir personne de votre nom que ce ne soit une perte publique. M. de Lamoignon sur-tout, qui s'étoit acquis depuis long-temps l'estime & l'amitié de la Cour & de la Ville, par cette droiture & cette bonté qui le faisoient l'arbitre de tous les différens, & le rendoient agréable & utile à tout le monde. Ces séparations, MONSIEUR, sont bien sensibles : mais à quoi ne doit-on pas être accoutumé dans la vie ? Je voudrois bien pouvoir vous être de quelque



usage dans votre affliction , mais vous n'avez besoin que de vous-même , & votre sagesse vous en inspirera plus que je ne saurois vous en dire. Il me suffit de vous assurer que je prends part à votre douleur , que je sens la mienne , & que je suis , &c.

*Environ Septembre 1709.*

## L E T T R E C C C L X X I I I.

*De consolation à M. le Pelletier , sur les infirmités de la  
vieillesse.*

**L**A visite , MONSIEUR , que je viens de faire à M. le Duc d'Uzès , arrivé depuis peu dans cette Province , m'a empêché de répondre à votre Lettre. Je vois que vous avez quitté votre solitude de Villeneuve avant que la saison de la campagne fût avancée. Il faut ménager une santé foible ; l'air de Paris est moins subtil , les secours y sont plus présents ; & quand on approche l'âge des Patriarches , il faut se mettre sous les soins d'une famille , & recevoir de ses enfans les fruits de la bonne éducation qu'on leur a donnée. La confiance que vous me faites de l'état où vous êtes & où vous réduit le poids des années , me toucheroit davantage si vous n'en parliez pas si bien , & si je ne voyois par là encore tout votre esprit dans votre Lettre , & dans celles que M. de N... m'a communiquées. Mais enfin votre appréhension est raisonnable ; tout ce qui tend à sa fin diminue nécessairement ; la vigueur passe , les organes s'usent , l'esprit s'affoiblit avec le corps ; le feu qui nous anime s'éteint insensiblement , & la raison aussi-bien que les sens succombent quelquefois sous les infirmités de la vieillesse. Ceux qui comme vous ont mené une vie toujours occupée , qui ont été chargés de pénibles & importantes affaires , qui ont pris à cœur les intérêts de l'Etat comme ceux de leur famille , qui sont vivement touchés des malheurs présents & des misères de la Patrie ; ceux-là , dis-je , ont à craindre que l'application & l'usage qu'ils ont fait de leur esprit , n'y causent enfin quelque défaillance. La nature cesse aussi souvent d'elle-même. Il y a peu de ces vieillesse heureuses qui se soutiennent jusqu'à la fin , & où le temps n'ôte à l'homme quelque partie de lui-même ; & cette bénédiction que Moyse pro-

nonça : *Sicut dies juventutis tuæ , ita senectutis tuæ* , ne se re-  
 nouvelle guère depuis. Nous avons vu , vous & moi , MON-  
 SIEUR , des hommes dont on avoit estimé le jugement & la  
 sagesse , après avoir rempli les premières Charges & les pre-  
 miers Emplois du Royaume , traîner un reste de vie dans  
 une indolence pitoyable , sans raisonnement , sans intelli-  
 gence , oublier leur propre nom. J'avoue que cette espèce  
 de mort vivante est une humiliation , quand on la sent ou  
 qu'on la prévoit. L'homme ne fait jamais plus de pitié que  
 lorsqu'il commence à rentrer dans son néant. La mort na-  
 turelle est la peine du péché ; la mort civile ou morale en  
 est la pénitence. Il faut s'y résigner quand on la voit appro-  
 cher , & dans le danger de ne pouvoir plus offrir à Dieu  
 avec liberté le sacrifice des bonnes œuvres & de la louange ,  
 lui en faire un de son inaction & de son silence. Après cela ,  
 il faut se consoler de tout. L'Apôtre nous apprend que , soit  
 que nous vivions ou que nous mourions , nous sommes au  
 Seigneur. Nous devons croire que toute affliction , comme  
 toute consolation vient de lui , que c'est toujours un bien  
 que sa volonté s'accomplisse en nous. En nous ôtant ce qui  
 sert à le connoître & à le servir , il nous ôte en même temps  
 ce qui peut induire à l'offenser. Cet affoiblissement que vous  
 croyez remarquer en votre personne ; est une marque de  
 l'attention que vous avez vers vous-même. Il n'est pas éton-  
 nant que vous éprouviez quelque changement & quelque  
 diminution de force , que votre imagination se refroidisse ,  
 que votre application se relâche , que vos prières soient  
 moins ferventes , que vos pensées & vos actions soient moins  
 vives , que le corps qui se corrompt appesantisse l'ame. Vous  
 touchez ce terme fatal de la vie , dans lequel il n'y a plus  
 que travail & douleur , selon l'Ecriture. La réflexion que  
 nous avons à faire , MONSIEUR , car à deux ou trois années  
 près , nous sommes dans le même cas ; c'est de nous regarder  
 sur le déclin de l'âge comme des serviteurs qui vont de-  
 venir inutiles ; de mettre à profit les heures que Dieu nous  
 laisse , avant que le temps vienne , où selon l'Evangile , il ne  
 sera plus libre de travailler pour le salut. Hâtons-nous de  
 lui offrir des connoissances & des affections qui seront tous  
 les jours plus usées , & prions-le que s'il veut nous punir  
 avant notre mort de la privation des douceurs temporelles &

spirituelles de la vie , il conserve du moins dans nos cœurs mortifiés un fonds de religion , de foi , d'humilité & de patience. C'est une grâce & une bénédiction du Ciel pour vous , d'être au milieu de votre famille , aimé & honoré de vos enfans , qui adouciront vos peines , qui respecteront jusqu'à votre foiblesse , & qui touchés de tendresse , de piété & du désir de vous prolonger un reste de vie , auront les mêmes soins de votre vieillesse que vous avez eu de leur enfance. Quoique je sois persuadé que vous n'avez pas besoin de mes leçons , & qu'un esprit solide & tranquille comme le vôtre ne soit pas ordinairement sujet à de pareils dérangemens , j'ai bien voulu vous obéir , MONSIEUR , & vous témoigner avec quelle déférence je suis , votre , &c.

*A Nismes , ce 9 Novembre 1709.*

### LET T R E C C C L X X I V.

*Compliment à M. Gonthieri , Archevêque d'Avignon , sur la mort du Prince Pamphile qui avoit une pension sur l'Archevêché d'Avignon.*

**M**ONSEIGNEUR,

VOUS voilà donc déchargé de mille cinq cents écus Romains de pension sur votre Evêché. Le Prince Pamphile ne pouvoit mourir plus à propos pour vos Hôpitaux. Quelque joie que m'ait donné cette nouvelle , parce que j'aime à voir grossir vos revenus , j'ai cru , après y avoir bien pensé , que vous n'en étiez pas plus riche , que le bien qu'on vous laisse est un bien que vous donnez , & que ce sont vos pauvres qu'il faut féliciter & non pas vous. M. l'Evêque d'Uzès & M. l'Evêque de Montpellier vous en feront leur compliment. Je vous fais le mien , MONSIEUR , moins sur l'acquisition que vous faites , que sur la distribution que vous en ferez. Agréez que j'aie l'honneur de vous renouveler en même temps tous les sentimens de respect & de vénération avec lesquels je suis , MONSIEUR , de votre Excellence, le , &c.

*A Montpellier , ce 8 Décembre 1709.*

## L E T T R E C C C L X X V.

*De civilité, au même.***M**ONSEIGNEUR,

ON vous a dit vrai ; nous sommes ici souvent ensemble. On y voit un Concile de dix-huit Evêques travailler pour le bien public, & chercher les moyens de soutenir l'Etat & la Province. Des affaires d'elles-mêmes assez tristes ont bien besoin de quelques intervalles de gaieté : Nous en profitons ; heureux si vous vouliez en profiter vous-même, & venir recevoir les complimens du Clergé de France, peut-être moins polis, mais peut-être aussi plus sincères que ceux d'Italie sur le gain de votre pension Pamphiliene. Je vous les réitère encore avec tous les sentimens de respect avec lesquels je suis, MONSEIGNEUR, de votre Excellence, le, &c.

*A Montpellier, ce 12 Décembre 1709.*

## L E T T R E C C C L X X V I.

*De civilité & de piété à M. le Pelletier, pour le commencement de l'année.*

**P**ARMI tous les embarras, MONSIEUR, où nous nous trouvons ici au sujet des affaires de la Province, qui sont à peu près comme celles du Royaume, nous ne laissons pas de trouver quelques bons momens, M. de Bafville & moi, & ce sont ceux où nous parlons de vous : nous repassons les différens états de votre vie, & nous ne croyons pas que vous ayez sujet de regretter les soins que vous avez pris pour le Public & pour votre famille, qu'on a regardé de tout temps comme les plus nobles devoirs & les premières espèces de charité des Pères & des Citoyens. Nous louons les miséricordes de Dieu sur vous, de vous avoir tiré des emplois difficiles & dangereux, & de vous avoir mis dans le port avant le temps de confusion & de trouble. Je vous avoue que nous vous envions quelquefois la douceur de votre retraite.

Je ne manquerai pas de faire votre représentation à ce

digne Magistrat , au fujet de ses derniers discours à l'ouverture de nos Etats. Il écrit à M. son Neveu de vous les communiquer ainsi que faisoit M. son Frère : ce que je crois déjà exécuté.

Comme nos années , à mesure que nous vieillissons , nous doivent être plus précieuses , & qu'assurés de mourir bientôt , nous sommes plus pressés de bien vivre : Je vous souhaite pour cette prochaine année des bénédictions du Ciel plus abondantes , & suis avec un plus parfait attachement ,  
MONSIEUR , votre , &c.

*A Montpellier , ce 29 Décembre 1709.*

## L E T T R E   C C C L X X V I I .

*Compliment Chrétien à M. Gonthieri , Archevêque d'Avignon ;  
pour le commencement de l'année.*

**M**ONSEIGNEUR ,

Je vous souhaite cette nouvelle année mille bénédictions spirituelles , telles que je dois vous les souhaiter , & mille bénédictions temporelles , telles que les pauvres vous les souhaitent. Votre charité se fortifie tous les jours ; vous l'exercez par vos aumônes , vous la persuadez par vos discours & par votre Lettre Pastorale , où vous ramenez les Ecclésiastiques à l'origine & à l'administration primitive de leurs biens. Si chacun avoit un cœur comme le vôtre , il y auroit fort peu de besoins sans secours. Les Traitans de la contrebande sont devenus sourds à nos prières trop souvent réitérées. Nous avons lassé leur patience , & ils ont lassé notre charité. M. Rouffet vient de me rendre la lettre de votre Excellence , & s'est incontinent retiré. Il fera tout ce qu'il voudra de moi , quand il me parlera de votre part , parce que personne n'est avec plus de respect & de soumission que moi , MONSIEUR , de votre Excellence , le , &c.

*A Montpellier , ce 1 Janvier 1710.*

## L E T T R E C C C L X X V I I I.

*Compliment Chrétien à Madame de C. pour le commencement de l'année.*

**O**N n'a qu'à vous fouhaiter des années, MADAME, on est assuré qu'elles commencent, qu'elles finissent & qu'elles se passent heureusement, je veux dire dans une suite continue de bonnes œuvres; vous usez du temps & de la fanté que Dieu vous donne d'une manière à vous en attirer la continuation. M. l'Evêque d'Agatopolis que j'attendois ici, n'y passera peut-être pas. Il m'a envoyé votre lettre, & m'a fait commencer cette année plus agréablement que je ne pensois... Nous sommes ici tenans les Etats de la Province de Languedoc, entre les demandes du Roi, les besoins du Royaume & les misères des Peuples. Il est assez difficile de satisfaire à des devoirs si différens, & à concilier les desirs avec la puissance. Tous nos vœux doivent tendre à prier le Seigneur qu'il veuille bientôt donner la Paix au monde, afin que nous le servions plus tranquillement. Je vous demande toujours quelque part dans vos prières, & je vous assure que personne ne vous honore plus, & n'est plus parfaitement que moi, MADAME, votre, &c.

*A Montpellier, ce 10 Janvier 1710.*

## A V I S.

*Les Lettres Françoises qui suivent, s'étant trouvées sans date d'année, & la plupart ne renfermant aucuns faits qui ayent pu leur servir d'époque certaine, l'on n'a pu mettre ces Lettres dans un meilleur ordre, qu'en laissant de suite celles qui sont adressées à une même personne.*

## L E T T R E C C C L X X I X.

*De civilité & de remerciement à M. Benoît, Auditeur de Rote..*

**J**E vous rends très-humbles grâces, MONSIEUR, de la bonté que vous avez de m'offrir de me loger dans votre maison, si mes affaires me permettent de faire le voyage d'Avignon. Il est vrai que j'ai souvent pris la résolution d'aller voir ce qui me reste de parens & d'amis dans la Pro-

vince, & de passer quelques mois dans mon pays, après en avoir été éloigné durant tant d'années. Je n'ai jamais trouvé de conjoncture favorable, & j'ai toujours été obligé de remettre la partie à un autre temps. Je n'espère pas que je puisse être plus heureux cet été. Monseigneur le Dauphin marche avec la Reine vers la frontière, & je doute fort que je puisse quitter la Cour. Ainsi, MONSIEUR, je vous remercie très-humblement des offres obligeantes que vous me faites. Je sai bien que je ne trouverois nulle part ni plus de civilité, ni plus de bonté que chez vous; aussi ne serois-je point ailleurs ni plus agréablement, ni plus volontiers. Mais ma destinée m'attache encore ici, & je ne crois pas trouver de cette année, le peu de temps que j'avois destiné à ce voyage, où l'un de mes plus grands plaisirs seroit de vous embrasser & de vous assurer qu'il n'y a personne au monde qui soit avec plus de zèle & de passion votre, &c.

*A Paris, ce 31 Mars.*

## L E T T R E C C C L X X X.

*De civilité, au même.*

**J**E vous rends mille grâces, MONSIEUR, du soin que vous avez pris de faire la distribution des livres que j'avois pris la liberté de vous adresser, & de la bonté que vous avez eue de rendre à Mademoiselle de Montauban la lettre de M. de Mantaufier. Je lui ai montré la vôtre pour lui faire voir la foiblesse où l'âge réduit cette bonne femme, afin qu'il ne s'étonnât pas de la méprise qu'elle avoit faite, & qu'il ne soupçonnât pas qu'il y eut de la fraude. Cependant comme Madame de Doiffans lui a écrit deux lettres pleines de ressentiment, dont il a été piqué, & que je crains que la lettre qu'il écrit à cette Dame, ne soit un peu forte: je vous prie d'avoir la bonté de la lui rendre, en sorte qu'elle ne tombe pas en d'autres mains que les siennes. Je reçus il y a quelque-temps une de vos lettres pour M. Cramoisy que je lui envoyai d'abord de Saint-Germain; & comme je lui ai écrit d'ici qu'il fit tout ce que vous souhaitiez très-promptement, il m'a répondu qu'il ne se souvenoit pas de l'avoir reçue. Si j'étois à Paris ou à Saint-Germain, j'en-

voyerois faire un éclaircissement là-dessus ; mais parce que nous sommes encore ici pour plus d'un mois, je vous prie d'avoir la bonté d'écrire encore une fois à M. Cramoisy vos volontés, & je les lui ferai savoir. Je n'ai pas eu le temps de m'arrêter à Paris, pour vous envoyer la suite du Journal que vous m'aviez demandé, à la première occasion après notre retour, je m'en souviendrai. Je vous prie de témoigner à M. de Salvador, que le petit présent que je lui ai fait ne méritoit pas les remerciemens qu'il a eu la bonté de me faire ; que je lui suis obligé de la manière honnête avec laquelle il l'a reçu, & que je serois heureux si j'avois quelque chose de plus précieux à lui offrir. Faites-moi la grâce aussi d'assurer tous mes parens & amis de mes très-humbles services, & de croire que vous n'avez personne qui soit avec plus d'affection & de sincérité que je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Fontainebleau, ce 29 Mai.*

## L E T T R E C C C L X X X I.

*De civilité, au même.*

**T**L n'est pas vrai, MONSIEUR, que j'aie été nommé à l'Evêché de Toulon, & le bruit que vous dites qui en a couru dans votre Ville, n'a aucun fondement, sinon la bonne opinion qu'on y a peut-être de moi. Je vous suis obligé des souhaits que vous faites pour moi là-dessus. Je suis plus tranquille que vous ne sauriez croire, & je me trouve si bien où je suis, que je crains presque ce que mes amis me souhaitent. Je vous prie d'assurer M. le Vice-légat de mes très-humbles respects. Je ne manquerai pas de lui envoyer les feuilles du Journal des Savans tous les mois, à mesure qu'elles paroîtront. Je n'ai pu envoyer à Paris depuis que j'ai reçu votre lettre ; je ne laisserai pas de mettre dans ce paquet les feuilles du mois de Janvier que l'Auteur m'avoit données, & que vous me ferez la grâce de présenter à son Excellence. Si les autres n'ont pas plus d'étendue que celles-ci, je pourrai les envoyer par la poste, afin que vous les receviez plutôt. C'est une affaire de si peu de conséquence que la dépense que je ferai pour cela, que je prie son Excellence de n'en être point en peine. Je



voudrois trouver quelque occasion plus considérable de lui témoigner la passion que j'ai pour son service. Les Gens d'affaires de M. de Montausier ne sont pas ici présentement ; ainsi je ne sai si on a payé régulièrement Mademoiselle de Montauri, tante de M. le Baron d'Oiffan. Je vous en rendrai compte au premier jour. Je vous prie cependant de faire rendre cette lettre à un Père qui est Confesseur de cette bonne femme. On ne fait pas l'Ordre dont il est : ainsi on ne peut pas la lui adresser directement. Par son titre, je juge qu'il doit être Carme Déchauffé. Je vous demande pardon de toutes les peines que je vous donne, & suis, MONSIEUR, &c.

*A Versailles, ce 18 Février.*

## LETTRE C C C L X X I I.

*Au même, pour s'excuser de recommander l'affaire qu'il avoit à Rome.*

**J**E reçus à mon retour du voyage, MONSIEUR, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & vous pouvez penser combien je vous suis obligé de l'honneur de votre souvenir. Toutes les bontés que vous avez pour moi me donnent un très-sensible déplaisir de ne pouvoir vous servir comme je le voudrois dans l'affaire que vous avez à la Cour de Rome. Si j'avois trouvé les conjonctures favorables, je n'aurois pas attendu que vous m'en eussiez écrit plusieurs fois. Mais vous savez en quel état sont les affaires, & le mécontentement de ces deux Cours. Les esprits s'aigrissent plutôt que de s'accommoder, & les Ministres ne se veulent charger de rien. Je n'ai pas laissé de solliciter M. l'Evêque de Laon, neveu de M. le Cardinal d'Estrée, qui est de mes amis ; mais il m'a dit franchement, qui ne recommandoit pas même à M. son oncle ses propres affaires, & qu'on ne lui laissoit à faire que celles du Roi. Voilà ou l'on en est, & je ne prévois pas qu'il y ait sitôt du changement. Ainsi, MONSIEUR, contentez-vous de ma bonne volonté, & croyez que je suis plus mortifié que vous de ne pouvoir vous témoigner dans une affaire qui vous touche comme celle-là, avec quelle passion je suis, &c.

*A Saint-Germain, ce 28.*

## L E T T R E C C C L X X X I I I.

*De civilité au même, qui lui avoit recommandé un de ses parens.*

**J**E reçus il y a quelque-temps, MONSIEUR, des mains de M. votre cousin le Prieur, une lettre, dans laquelle vous me faisiez l'honneur de me le recommander & de me renouveler en des termes fort obligeans ces témoignages d'amitié dont je vous ai toujours été si obligé. Vous pouvez croire, MONSIEUR, qu'il ne me fauroit rien arriver de plus agréable ni de plus glorieux que de trouver quelque occasion de vous rendre quelque service. Vous l'éprouverez à votre égard & en la personne de vos amis, quand vous ou ma fortune m'en procurerez les moyens. Il ne faut que voir M. votre cousin, pour avoir bonne opinion de son esprit & de sa sagesse. Je ne l'ai vu qu'un moment, & j'en suis très-édifié. Il s'est promptement renfermé dans son Séminaire, & moi qui relève d'une grande maladie, & qui rétablis tout doucement ma fanté, je n'ai pu encore sortir pour lui aller rendre visite; à peine ai-je eu le loisir de l'assûrer, que tout ce qui vous touche d'amitié ou de parenté, m'est très-cher & très-considérable, & que je fais tout le cas que je dois de ce que vous prenez la peine de me recommander, parce que je suis plus que personne du monde, MONSIEUR, votre, &c.

*A Paris, ce 13 Novembre.*

## L E T T R E C C C L X X X I V.

*De civilité au même, en lui envoyant une pièce de Poësie.*

**V**OUS voulez-bien, MONSIEUR, que je prenne la liberté de vous offrir une petite Poësie, que j'ai été obligé de rendre publique, & par la sollicitation de mes amis & par l'ordre de personnes d'une autorité absolue sur moi. Je croirois manquer à ce que je dois à la bonté que vous m'avez témoignée, si je la faisois passer par vos mains, sans vous en présenter un exemplaire. Je vous prie, MONSIEUR, de la recevoir, non pas comme un ouvrage digne de votre approbation, mais comme une marque d'estime & de confiance,

ce, & de croire que si je ne suis fort bon Poëte, je suis parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*Ce 15 Novembre.*

## L E T T R E C C C L X X V.

*Remerciment au même, pour la part qu'il avoit prise à la mort d'un de ses proches.*

J'AI reçu, MONSIEUR, dans toutes les occasions des marques si sincères & si touchantes de votre amitié, & de la bonté que vous avez pour moi, que je n'ai pas douté que vous n'ayez pris part à l'affliction domestique que Dieu nous a envoyée. J'en ai été sensiblement touché; & quoique j'eusse tâché de m'y préparer sur les nouvelles que j'avois reçues de l'extrémité de sa maladie, la nouvelle de sa mort n'a pas laissé de m'affliger autant que si elle m'avoit surpris. Il faut chercher les véritables consolations dans la soumission aux ordres de la Providence de Dieu, qui dispose de nous comme il lui plaît, & recevoir avec reconnoissance les témoignages de bonté que nos amis nous donnent dans ces fâcheuses rencontres. Je vous suis obligé de vos soins, & je vous supplie d'être bien persuadé que personne n'est à vous avec plus de passion que j'y suis, ni plus sincèrement, &c.

*A Versailles, ce 24 Octobre.*

## L E T T R E C C C L X X V I.

*De civilité, au même.*

JE viens de recevoir l'avis, MONSIEUR, par M. le Cardinal de Bonfy, que les Etats du Languedoc se tiendront cette année à Nîmes, & s'ouvriront le 17 du mois prochain. Je me suis réjoui de me trouver si proche de vous. Je profiterai de cette occasion de voisinage, & je ne puis m'empêcher de vous en avertir, parce que je sai que vous m'aimez & que vous m'e regardiez comme votre, &c.

*A Revel, ce 10 Septembre.*

## L E T T R E C C C L X X V I I.

*De remerciement & de civilité, au même.*

IL y a long-temps, MONSIEUR, que je reçois des marques de votre amitié. Celles que vous avez la bonté de me

donner au fujet du Sermon que j'ai à fait l'ouverture des Etats, ne me touche pas moins que toutes les autres. Elle me fait connoître que j'ai toujours quelque part à l'honneur de votre souvenir & de votre estime. Il n'est pas difficile de vous confirmer dans la bonne opinion que vous avez de moi. Votre inclination vous préoccupe pour le mérite, & vous croyez volontiers que j'ai fait tout le bien que vous désirez que je fasse. Je vous prie de me continuer cette bonté, & de me croire avec toute la reconnoissance possible, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 23 Novembre.*

### L E T T R E C C C L X X X V I I I.

*De civilité au même, pour s'excuser de ce qu'il n'avoit pu aller à Avignon.*

**J**E pars de ce pays-ci, MONSIEUR, avec un extrême déplaisir de ne pouvoir vous aller rendre la visite que j'avois résolu de vous rendre, & à tous nos amis d'Avignon. M. l'Evêque de Montpellier devoit être de ce voyage; il s'est trouvé mal, & moi je me trouve si pressé d'affaires importantes, qui me rappellent dans mon Diocèse. La saison est avancée, les chemins sont mauvais, j'ai un grand voyage à faire. Deux Evêques de mon voisinage m'ont prié de les ramener chez eux dans mon carrosse. M. de Basville & M. le Cardinal de Bonfy m'arrêtent deux jours à Montpellier, & les Fêtes de Noël me pressent. Voilà, MONSIEUR, ce qui fait mon déplaisir. Je me flatte que vous ne m'en aimerez pas moins, & je vous assure que je prendrai l'année prochaine un mois d'avance, pour vous assurer que je suis toujours également, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 3 Décembre.*

### L E T T R E C C C L X X X X I X.

*De civilité au même, qui lui avoit souhaité les bonnes Fêtes.*

**J**E viens de recevoir, MONSIEUR, les marques obligantes de votre souvenir dans le souhait que vous me faites des bonnes Fêtes. Je suis si accoutumé à toutes vos bontés, que je ne fais plus quels remerciemens vous en faire. Je m'imagi-ne que vous ne doutez pas de ma reconnoissance,

& que vous êtes bien persuadé, que je ressens comme je dois toutes les grâces que vous me faites. Ma santé est fort bonne, & le Carême ne m'a point affoibli. Je vous souhaite mille prospérités, & je suis avec toute l'affection & l'estime possible, votre, &c.

*A Nîmes, ce 13 Avril.*

## L E T T R E C C C X C.

*Remercîment au même, pour quelques nouvelles, & des Livres qu'il lui avoit achetés.*

**J**E reçois toujours, MONSIEUR, des marques de votre amitié. J'ai reçu la Bulle du Pape contre la trop grande élévation des parens & des neveux, & j'ai été bien aise de voir ces belles & nobles expressions, dont sa Sainteté se fert pour faire paroître son zèle pour la discipline. Vous me promettez encore un Livre qui nous convient & que je n'ai pas. Je vous en suis très-obligé; mais il faudroit me mander ce qu'il vous coûte. Sur ce pied-la, je vous prieraï de m'en chercher de pareils, & de me mander, si vous en rencontrez quelques-uns de bons, afin que selon les matières où les usages que j'en puis faire, je les achete. Si j'en pouvois trouver ici quelques-uns de votre goût, vous verriez la reconnoissance que j'ai de toutes vos bontés, & l'attention avec laquelle je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 12 Mai.*

## L E T T R E C C C X C I.

*De civilité & de remerciement, au même.*

**V**OUS ne manquez, MONSIEUR, aucune occasion de me témoigner votre amitié, & je n'en trouve aucune de vous témoigner ma reconnoissance. Le compliment que vous me faites sur le sermon qu'on m'a fait faire à l'ouverture des Etats, est une marque de votre bonté ordinaire. J'ai eu peut-être en cette rencontre un peu trop de déférence aux prières & aux ordres d'une assemblée qui avoit trop bonne opinion de moi, & j'ai un peu hasardé ma réputation pour marquer mon obéissance. Le succès a été heureux: car vous savez qu'il y a des témérités qui réussissent, & qu'il y a un mérite dans la surpise, qui fait passer les défauts mêmes

pour des vertus. Je vous rends grâces de tout le bien que vous pensez & que vous dites de moi, & vous assure que personne n'est plus véritablement & plus cordialement que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Narbonne, ce 20 Décembre.*

### L E T T R E C C C X C I I.

*De civilité & de remerciement, au même.*

**L**A bonté que vous avez, MONSIEUR, de me souhaiter tous les ans les bonnes Fêtes, me les fait passer agréablement, & le renouvellement des années m'est toujours heureux par le renouvellement de votre amitié. Ce qui me fait plus de plaisir, c'est qu'en ces occasions, soit que vous fassiez des vœux pour moi, soit que vous m'offriez vos soins pour mes affaires, ce ne sont pas des complimens stériles que produit la coutume & la bienfiance, ce sont des offices effectifs qui partent du cœur, & qui continuent dans les actions, l'affection qui les a fait naître. Je vous prie de croire aussi que ma reconnaissance est de même, que je m'estimerois heureux si je pouvois vous en donner des marques, & que j'ai toujours du moins le désir de vous faire connoître par mes petits services qu'on ne peut être plus que je le suis, MONSIEUR, votre, &c

*A Nîmes, ce 23 Décembre.*

### L E T T R E C C C X C I I I.

*De consolation à Madame l'Abbesse de S. Ausone, sur la mort de M. son Frère.*

**L'**ESTIME particulière que j'avois pour M. votre Frère, MADAME, & l'honneur qu'il me faisoit de m'aimer, m'ont donné un grand regret de sa mort, & m'obligent de vous témoigner, quoique je vous sois inconnu, la part que j'ai prise à votre affliction & à votre perte. Sa piété, dont j'ai souvent été le témoin, doit être d'une grande consolation à tous ceux qui le regrettent, & nous avons tous les sujets du monde de croire que Dieu a couronné sa vertu. Je lui avois fait une prière, MADAME, il y avoit quelque-temps, que je croyois très-avantageuse pour vous & pour votre Abbaye. C'étoit de vous proposer M. Robuste... La connoissance que

j'ai de son habileté & de sa sagesse, & l'expérience de son désintéressement & de sa probité, sont que je vous fais la même proposition. Je suis assuré que vous en aurez de la satisfaction, & que vous en tirerez de l'avantage. Je voudrois, MADAME, contribuer de quelque autre chose à votre repos & aux intérêts de votre Maison, & vous témoigner par quelque service considérable, la considération & l'estime avec laquelle je suis, MADAME, votre, &c.

*A Lavaur, ce 27 Décembre.*

L E T T R E C C C X C I V.

*Decivilité à M. Fieschi, Archevêque d'Avignon, en lui envoyant l'histoire du Cardinal Ximenès.*

M O N S E I G N E U R ,

Je suis extrêmement sensible à toutes les marques de bonté que j'ai reçu de votre part, & je ne serai satisfait qu'après avoir trouvé l'occasion de vous en témoigner mes très-humbles reconnoissances. Je l'aurois déjà fait, si les affaires d'un Diocèse où la Foi de plusieurs est encore infirme, & où le Troupeau a besoin du Pasteur, ne m'eussent empêché d'en sortir. Jusqu'ici je me suis contenté, MONSEIGNEUR, de recueillir les bons exemples que votre Excellence sème dans tout le voisinage, d'apprendre ce qu'elle fait & de lui souhaiter ce qu'elle mérite; mais il me semble que ce n'est pas assez, & qu'il me reste des devoirs à rendre & des consolations à recevoir. Je chercherai avec soin les occasions d'avoir l'honneur de vous voir, & de satisfaire en même-temps à mes obligations & à mes devoirs. Cependant, MONSEIGNEUR, je prends la liberté d'envoyer à votre Excellence l'histoire du Cardinal Ximenès que j'avois composée quelques semaines avant mon Episcopat, & que j'ai laissée aller au public depuis peu de temps. Ce n'est pas un présent que je vous fais, c'est un tribut que vous doivent tous ceux qui savent honorer l'esprit & la vertu. La bonté que vous avez eue de prévenir de votre estime l'Auteur & l'ouvrage, fait que l'un & l'autre vous sont également redevables. Je vous prie de recevoir avec le même accueil favorable, le livre que j'ai eu l'honneur de vous offrir, & le profond respect avec lequel je suis, de votre Excellence, le &c.

## L E T T R E C C C X C V.

*De civilité & de piété , à la sœur Angelique du Saint-Esprit :*

**I**l me sembloit bien aussi, MA CHÈRE SŒUR, qu'il y avoit long-temps que je n'avois reçu de vos nouvelles, & j'étois en peine de votre santé, car je ne doute ni de votre souvenir, ni de votre zèle à prier le Seigneur pour moi. Vous m'apprenez que vous allez entrer en retraite; quelle joie pour vous de donner ce temps à des réflexions salutaires, & à passer dix jours entre Dieu & vous, sans aucune communication avec les hommes. Je crois que vous employerez quelques heures de votre zèle à demander que la colère de Dieu s'apaise, & que sa miséricorde revienne sur nous. Priez-le qu'il confonde les méchants, qu'il protège nos Eglises, qu'il réunisse le Troupeau, & sur-tout qu'il sanctifie le Pasteur. Je suis bien aise que vous éprouviez toujours la charité de vos bonnes Mères, elles compatissent à vos infirmités, & vous devez par votre exacte régularité leur marquer votre reconnaissance. J'espère que j'aurai quelque occasion de vous revoir encore une fois, & de vous assurer qu'on ne peut-être plus parfaitement que je le suis en Jesus-Christ, MA CHÈRE SŒUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 29 Octobre.*

## L E T T R E C C C X C V I.

*Consolation Chrétienne à M. de Salvador, sur la mort de son Epouse.*

**L**A part que je prends, MONSIEUR, à tout ce qui vous touche, me fait ressentir la perte que vous avez faite de Madame de Salvador, & me la rend commune avec vous. Quoique ses maladies fréquentes vous eussent fait craindre ce malheur depuis long-temps, je m'imagine qu'elle s'y étoit plus préparée que vous, & que vous en avez été frappé comme si vous ne l'aviez pas prévu. Vous avez pourtant la sagesse qu'il faut pour modérer votre douleur, & sa piété, sa résignation, sa patience dans ses maux, sont des consolations solides, qui touchent un esprit pieux & raisonnable comme le vôtre. Je ne manquerai pas de faire pour elle les prières que vous souhaitez, & de lui en procurer de meilleures que les miennes.



Si je pouvois d'ailleurs vous être de quelque usage ou de quelque consolation, je vous offre tout ce qui dépend de moi, & vous prie de croire que personne n'est plus parfaitement que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 11 Avril.*

### LET TRE C C C X C V I L

*De recommandation à M. le Président de Riquet, sur une Cure en litige.*

**A**GRÉEZ, MONSIEUR, que je vous recommande le droit du sieur d'Avrolle, & que je vous prie de lui rendre une prompte justice. Il a obtenu des provisions en Cour de Rome pour m'aider à chasser d'une Cure de mon Diocèse un Moine qui s'y étoit introduit, & qui n'avoit rien moins conservé que sa réforme. C'étoit un Religieux sorti de l'Ordre, & condamné à y rentrer par un Arrêt du Parlement d'Aix. Un Abbé lui a conféré une Cure relevant de son Abbaye sans le connoître que par une mine trompeuse. J'ai bientôt reconnu ce qu'il étoit. Les remontrances, les Séminaires réitérés n'ont pu le corriger. J'espère que vous aurez la bonté & la justice de m'en délivrer, & de me croire aussi parfaitement que je le suis, &c.

### LET TRE C C C X C V I I I.

*A Madame la Présidente de Druillet, sur le meme sujet.*

**V**OICI, MADAME, une nouvelle espèce d'affaire, à laquelle moi, mon Diocèse & cet honnête Ecclésiastique qui aura l'honneur de vous rendre cette lettre, sommes également intéressés. Nous plaidons contre un Moine autrefois réformé: il ne veut pas être Religieux & il l'est; il veut être Curé & il ne peut l'être; & ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il ne mérite d'être ni l'un ni l'autre. Votre crédit ne sera jamais mieux employé qu'à m'en délivrer. Dieu me garde pourtant qu'il paroisse devant vos yeux, vous le prendriez pour un Anachorète, & vous seriez pour lui contre moi. Son concurrent n'est pas si dévot, mais il vous dira plus sincèrement à quel point je vous honore. Je suis, &c.

## L E T T R E C C C X C I X.

*A Madame de C... sur la mort de son mari.*

**Q**UE puis-je vous dire, MADAME, & quelle consolation puis-je vous donner dans l'affliction que Dieu vous envoie. Je sens presque autant que vous la perte que vous avez faite, & je juge par la douleur que j'ai de celle que vous avez eue dans la surprise de cette mort que vous appréhendez tant. Il n'y a qu'à se tourner vers Dieu, qui est le Père des miséricordes, & le Dieu de toute consolation : car les hommes, comme disoit Job, ne peuvent être dans les peines qui nous arrivent, que des consolateurs importuns. Quelque sensible que soit la perte & la séparation d'une personne qui nous étoit si chère, nous devons penser que nous ne l'avons pas perdue, puisque le Seigneur l'a appelée à lui, à qui nous sommes tous également, soit que nous vivions, soit que nous mourions. Les sentimens de piété & de religion qu'il lui avoit donnés & qu'il avoit augmentés sur la fin, nous doivent être comme des gages de son bonheur, & de la miséricorde qu'il lui a faite, & cette mort si touchante nous doit faire rentrer en nous-mêmes dans l'attente de son jugement. Vous n'aurez pas manqué, MADAME, de faire ces réflexions. J'ai fait faire ici des prières qui sont les seuls offices d'amitié que je puis lui rendre. Je m'y employerai, & des gens meilleurs que moi, vous offrant dans cette occasion tout ce qui dépend de moi, & fâché de ne pouvoir vous aller rendre tous les soins dont je pourrois être capable, & dont vous pourriez avoir besoin le triste état où vous êtes : car je vous prie de croire que personne n'est si véritablement ni si constamment que moi, MADAME, votre, &c.

Permettez moi, MADAME, de témoigner ici à tous Messieurs vos enfans, la part que je prends à leur douleur & à leur perte.

*A Madame de C..., ce 17 Mars.*

## L E T T R E C C C C.

*De consolation.*

**J'**AI bien dû déplaire, MONSIEUR, de la perte que vous avez faite de M. de Regis votre beau-père. Vous avez raison

de croire que j'y prendrai part , & que je serai touché de votre douleur & de celle de Madame votre Epouse. La piété de l'un & de l'autre vous servira de consolation. Je voudrois pouvoir vous en donner quelqu'une , & vous témoigner efficacement la passion avec laquelle je suis , &c.

*A Nîmes , ce 16 Février.*

## L E T T R E C C C C I.

*De recommandation pour un homme qui avoit une affaire.*

U N de nos bons Marchands de Nîmes , MONSIEUR , a une affaire devant vous , qu'il croit juste , & qui lui est de conséquence. Comme il fait l'amitié que vous avez pour moi , il croit que ma recommandation auprès de vous ne lui fera pas inutile. Je vous prie , MONSIEUR , de lui rendre la justice qu'il vous demande , & de lui faire les grâces qui accompagnent le bon droit , s'il l'a. Je vous en ferai très-obligé. Je suis , MONSIEUR , avec une estime particulière , votre , &c.

*A Nîmes , ce 1 Avril.*

## L E T T R E C C C C I I.

*De civilité & de piété à une Demoiselle.*

J E vous suis bien obligé , MA CHÈRE FILLE , de l'inquiétude où vous êtes de l'état de ma santé à l'occasion des fatigues que nous donnent en ce temps-ci les fonctions de notre Ministère. Je vous avoue que si je voulois m'écouter , & suivre mon inclination douce & tranquille , j'écarterois mille embarras de petites affaires souvent inutiles , toujours ennuyeuses , qui me dérobent un temps que je pourrois peut-être employer plus agréablement pour moi & plus solidement pour d'autres. Mais que faire , sommes-nous Evêques pour rien ? Les Ministères de l'Eglise , sur-tout l'Episcopat , ont été établis pour l'utilité des Peuples. Il faut écouter leurs plaintes , leurs besoins , leurs doutes pour les consoler , les assister & les instruire en toute patience & doctrine. Ce doit être-là notre occupation. Que si nous nous trouvons accablés pour nous être rendus trop accessibles , il ne faut pas se rebuter des indiscretions & des importunités qui surviennent , & la même charité qui nous les attire , nous les doit faire supporter, ...

Quant aux Offices & à la Procession.... qui vous avoient fait craindre pour moi , je m'en suis tiré , non pas sans quelque peine , mais sans aucune incommodité dans la suite. C'est en cette occasion qu'il faut porter le poids du jour & de la chaleur dans nos fonctions.

Je suis bien fâché que vous ne trouviez pas chez vous toutes les facilités que vous auriez souhaitées. J'espère que Dieu par sa grâce applanira les voies qui vous doivent conduire au terme où vous aspirez. Je suis de tout mon cœur , MA CHÈRE FILLE , votre , &c.

### L E T T R E C C C C I I I .

*De civilité Chrétienne aux Religieuses de Sommières.*

**J'**AI reçu, MESDAMES, avec beaucoup de joie, les vœux que vous avez faits pour moi dans le cours de mon voyage, & au commencement de cette année. Je suis si persuadé du zèle & de la bonté de votre cœur sur mon sujet, que je n'ai pas douté que vous n'ayez employé le crédit que vous pouvez avoir auprès de Dieu pour ma conservation. J'aurois bien souhaité que la saison eût été moins rude, & les chemins plus praticables pour aller vous voir, & vous féliciter des progrès que vous pouvez avoir faits dans la vertu depuis mon absence. Mais je n'ai pu satisfaire mon désir, & je puis dire, mon impatience. Le temps se radoucira, j'irai passer quelques beaux jours auprès de vous, & si la visite que j'ai à vous rendre, n'est pas si prompte, du moins sera-t-elle plus longue. Faites que j'y trouve toutes les satisfactions que cherche un Pasteur dans la partie de son Troupeau, qui lui est plus chère, & que vous voyant touchées des devoirs de votre vocation, je vous regarde, selon les termes de saint Paul, comme ma couronne & ma joie. Je prie toute votre Communauté de me continuer toujours ses prières, & de me croire aussi véritablement que je le suis, MESDAMES, votre, &c.

*A Nîmes, ce 8 Janvier.*

### L E T T R E C C C C I V .

*De civilité à Madame de Theyran, Religieuse de Sommières.*

**E**N quelque endroit que je sois, MADAME, je reçois avec un même plaisir, les marques de votre souvenir, & soit que

vous me fouhaitiez un heureux voyage , foit que vous vous réjouiffiez de mon heureux retour chez moi , comme c'est toujours le même cœur de votre côté , c'est toujours du mien la même reconnoiffance. Je fuis bien aife que toute votre Communauté Religieufe foutienne la rigueur de la faifon , & qu'il y ait de la fanté dans votre Monaftère. Je me perfuade qu'on s'y perfectionne toujours dans la piété , & qu'on y prie Dieu pour moi. Je me réjouis de l'heureux retour de vos Demoifelles ; elles portent , par-tout où elles vont , les marques de la bonne éducation que vous leur donnez , & fi elles vous font plaifir , quand elles reviennent , elles vous font honneur , quand elles fortent hors de chez vous. Je fuis ravi que Madame votre fœur fe porte bien. Je vous fouhaite à toutes mille bénédictions , & fuis de tout mon cœur , MADAME , votre , &c.

*A Nifmes , ce 7 Février.*

### LETTRE CCCC V.

*De civilité à la même.*

**J**E ne fuis pas fâché , MADAME , que mon départ de S.. vous ait donné quelque petit chagrin ; c'est une marque de votre amitié , que j'eftime comme je dois , & dont je vous fuis très-obligé. Les Automnes finiffent , les Printemps reviennent , & il faut s'accoutumer à fe revoir & à fe féparer les uns des autres. Je perds une partie de mon repos quand je quitte la campagne. Les affaires s'accumulent dans la ville , & il faut les terminer avant les Etats. Mesdames M. font arrivées. Les jours font fi courts , & leur voiture étoit fi lente , qu'elles n'ont pu paffer chez vous. Je falue toute votre Communauté régulière & féculière , & je fuis de tout mon cœur , MADAME , votre , &c.

*A Nifmes , ce 4 Novembre.*

### LETTRE CCCC VI.

*De civilité , à la même.*

**J**E ne puis affez vous témoigner , MADAME , la douleur que j'ai d'apprendre l'état où fe trouve Madame de B... Je la plains , je vous plains & toute votre Communauté. Vous avez bien fait de lui donner le Confefleur qu'elle fouhaitoit,

Comptez que pour le spirituel & pour le temporel, il n'y a point de consolation & de soulagement que je ne voulusse lui procurer. Si j'avois cru lui être utile, je serois allé moi-même l'assister. Mandez-m'en des nouvelles incessamment. Conservez-vous vous-même, & croyez-moi parfaitement, MADAME, votre, &c.

*A Nîmes, ce 20 Mars.*

## L E T T R E C C C C V I I.

*Compliment sur le rétablissement de la santé, à Madame Boucaud Religieuse.*

UN voyage que j'ai fait à Nîmes, MADAME, m'a empêché de répondre plutôt à votre lettre. Vous savez assez combien je m'intéresse à votre santé, pour croire que j'ai beaucoup de joie d'apprendre qu'elle se rétablit. Je souhaite que les infirmités du corps fortifient l'ame, & que le bon usage que vous aurez fait de vos maladies, vous en procure une entière guérison. Je serai bien aise d'y avoir pu contribuer, & de vous avoir fait connoître que je suis véritablement, MADAME, votre, &c.

*A Sommières, ce 24 Août.*

## L E T T R E C C C C V I I I.

*A M. d'Aldeguier, après la perte d'un procès où il avoit été pour lui.*

M. l'Abbé... MONSIEUR, que j'avois chargé de la poursuite de mon affaire dans votre Parlement, m'a fait connoître les bonnes intentions que vous avez eues de me rendre, & de me procurer même la justice que j'avois lieu d'attendre de tout Juge aussi peu prévenu & aussi équitable que vous. J'ai toujours honoré la Magistrature, & j'étois persuadé que les Magistrats honoroient de même l'Episcopat, & que la Justice & la Religion s'entraidoient ensemble. Vous avez agi, MONSIEUR, & vous avez parlé dans vos avis sur ce principe, comme beaucoup d'autres. Dès que vous êtes devenu mon Juge, vous ne vous êtes plus regardé comme ma partie; vous n'avez pas cru que ce fut un honneur pour vous d'humilier les Evêques, & vous avez soutenu le droit & les bienséances de la dignité, sans vous arrêter à je ne sai quels

mécontentemens qui ne me regardoient point, & qui étoient étrangers à mon affaire. Je fai la bonté que ces Messieurs ont eue de dire du bien de moi en me condamnant. Je mérite moins les louanges qu'ils m'ont données, que la Justice ou la grâce qu'ils pouvoient me faire. Agréez donc que je vous fasse ici mes remercimens, & que je vous assure qu'on ne peut être avec plus de reconnoissance ni plus parfaitement que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

## L E T T R E C C C C I X.

*Compliment à M. l'Evêque de Castres, sur la mort d'un ami*

**M**ONSEIGNEUR,

Vous m'avez appris la perte que nous avons faite d'un de nos meilleurs amis. Je n'avois jamais trouvé plus de probité & de bonne foi qu'en lui; & comme il n'y a guère de personnes que j'aie tant estimé, il n'y en a guère dont je doive tant regretter la mort. Je vois avec beaucoup de peine tous mes anciens amis de la Cour mourir les uns après les autres, & j'aurois tort si ces exemples ne me détachent du monde, & ne m'obligeoient à penser à moi. Je compatis comme je dois à la douleur de M. N. & je lui souhaite toutes les consolations dont elle a besoin en cette occasion. Je ne doute pas que vous ne lui soyez d'un grand secours dans son affliction, & c'est un bonheur pour elle & pour vous que vous soyez dans sa maison. Je vous prie de vouloir bien témoigner à M. son fils, que je lui conserverai l'amitié que j'avois pour M. son père, & que j'espère qu'il voudra bien succéder à celle qu'il avoit pour moi. J'ai une grande impatience de vous revoir & de vous assurer que personne n'est, &c.

## L E T T R E C C C C X.

*Compliment au même.*

**M**ONSEIGNEUR,

Je serois bien fâché que vous eussiez trouvé à Paris des plaisirs qui pussent vous y retenir. Le monde y paroît avec

plus de faste & plus de grandeur ; mais vous en connoissez l'inutilité & l'agitation , & je vous crois assez sage pour préférer à la vie tumultueuse des gens de Cour , la douce & commode tranquillité dont nous jouissons en ce pays-ci. Nous sommes assemblés dans cette Ville depuis six semaines. Nous donnons au Roi des sommes immenses , & nous croyons qu'il est permis , pour assister l'État dans ses besoins , d'appauvrir un peu notre Province. Le zèle que nous avons pour le service de Sa Majesté & les espérances de la Paix qui n'a jamais paru plus prochaine , nous soutiennent encore , & laissent entrevoir aux Peuples un plus heureux avenir. Dieu veuille que ce que nous souhaitons nous arrive bientôt. Je suis bien-aîsé d'apprendre que vous trouvez quelquefois sur votre chemin des gens de bien qui se souviennent encore de moi. Quoique j'aie perdu de bons & illustres amis , il m'en reste quelques-uns que j'honorerai toujours , & dont je ne voudrois pas être oublié. C'est la seule ambition que j'aie en ces quartiers-là. M. N. & Madame N. sont de ce nombre. J'ai un extrême déplaisir du triste état où est réduit ce dernier , que j'ai toujours regardé comme l'ami le plus officieux , le plus droit & le plus fidelle qu'on pût trouver. Je plains bien Madame N. connoissant comme je fais la bonté de son cœur & sa tendresse pour son époux. Je vous prie de leur témoigner les sentimens que j'ai pour eux , & de leur dire pour moi tout ce que vous saurez de plus touchant... Vous me faites plaisir de me mander l'envie qui vous a pris d'écrire contre N... ce sera une occupation pour vous , un profit pour le public & un honneur pour la Religion. Je crois bien que votre adversaire n'est pas digne de vous , mais en réfutant ses mensonges , vous éclaircirez des vérités qui pourront édifier & convaincre des gens qui en ont besoin. Je suis , &c.

## L E T T R E C C C C X I.

*Compliment Chrétien à Mademoiselle d'Aubijoux , sur les cérémonies du Baptême qu'elle avoit reçues.*

**V**OUS avez enfin reçu , MADEMOISELLE , les cérémonies du Baptême. On vous a revêtu de la robe d'innocence : on vous a mis en main le flambeau de votre Foi. L'Eglise vous reconnoît en tout pour sa fille. Vous portez un nom



qu'elle vous a donné , & vous voilà présentement tout à fait Chrétienne. Vous avez sans doute entendu , & M. N. vous l'aura bien expliqué , que vous devez renoncer aux pompes du siècle , c'est-à-dire n'avoir aucun attachement à ses vanités , ni à ses plaisirs ; & selon saint Paul , user du monde comme n'en usant pas. J'aurois bien voulu vous rendre moi-même cet office de Religion , qui vous rend plus parfaitement ma Dioésaine , mais Dieu me réserve peut-être à quelqu'autre fonction & à quelqu'autre cérémonie de Sacrement. Croissez toujours en vertu , & croyez-moi votre bon Pasteur , &c.

## L E T T R E C C C C X I I.

*Compliment à M. de Riquet , sur la mort de son Epouse.*

**J**E sai , MONSIEUR , à quel point vous êtes touché de la perte que vous avez faite de Madame votre Epouse ; il n'y en eut jamais qui méritât davantage d'être pleurée. Sa douceur , sa piété , sa sagesse vous avoient uni avec elle par des liens aussi étroits que ceux de votre mariage , & vous regrettez avec raison d'être privé d'une société qu'un engagement mutuel , & plus encore une conformité d'humeur & de vertu vous avoit rendue si agréable. Mais vous savez , MONSIEUR , qu'il n'y a guère de bonheur durable , & que par des séparations sensibles & rudes , Dieu se plaît quelquefois à récompenser la vertu de ceux qu'il appelle à lui , & à mettre à l'épreuve celle de ceux qu'il laisse en cette vie ; il n'y a de consolations solides dans ces rencontres que celles qu'on tire de la Religion , qui nous enseigne à nous soumettre aux ordres de Dieu , à respecter ses saintes volontés & à remplir de lui ces vides qu'il fait dans notre cœur. Je vous souhaite toutes les consolations que vous trouverez dans le fonds de votre piété , & vous assure que personne ne compatit plus sincèrement à votre douleur , & n'est avec un plus parfait attachement que je le suis , &c.

## L E T T R E C C C C X I I I.

*Sur l'antiquité de l'Histoire , & de ceux qui l'ont écrite.*

**D**E P U I S qu'on aime la gloire , MONSIEUR , on loue ceux qui l'ont cherchée , ou qui l'ont acquise par leurs vertus & par

leurs actions, & l'Histoire est aussi ancienne que la valeur & le mérite. Il y eut des Ecrivains presque aussitôt que des Conquistans; & dès qu'on eut appris l'art de remporter des victoires, on apprit l'art de les publier. Ceux qui s'étoient rendus illustres par leur courage, cherchèrent une espèce d'immortalité, & se voyant dans la nécessité de mourir, voulurent vivre dans l'esprit des hommes; & ceux qui restoit après eux, trouvèrent des moyens de conserver leur mémoire & de se consoler de leur perte. Les premiers Historiens furent des peintres & des sculpteurs; les premiers Mémoires furent en portraits & en figures. On apprenoit la vie des Héros en voyant leurs visages, où elle étoit comme peinte en raccourci; & ces volumes de bronze & de marbre, furent les anciennes Histoires des premiers Peuples. On trouva bientôt après l'art de dresser des arcs de triomphe, & d'élever des colonnes qu'on enrichit de quelques inscriptions, qui furent comme des relations en abrégé, & des commencemens d'Histoires. Nous apprenons de Diodore, que dans l'un de ces magnifiques tombeaux que les Rois d'Egypte avoient fait bâtir avec tant de soins & tant de dépenses, il y avoit un portique où leur guerre contre les Bactriens étoit représentée en belle sculpture. Ces Princes avoient joint la pompe de leurs triomphes à celle de leurs funérailles; & faisant des images de leurs victoires les ornemens de leurs sépultures, ils avoient affecté de se rendre immortels dans le lieu même où ils étoient morts. Euhemère, qui selon les Auteurs profanes & ecclésiastiques, fut un homme sans religion, composa son histoire d'une entretissure de titres & d'inscriptions sacrées qu'il avoit recueillies dans les anciens Temples. *Ænée* fut surpris de voir les combats & les Héros de *Troye* en peinture dans le Temple de *Cartage* naissante. Il vit brûler encore une fois son pays en effigie, & il auroit été bien-aise de voir qu'on avoit représenté ses malheurs passés, s'il n'eut été en état de ne penser qu'aux présens; & si ses égaremens & ses fatigues de la mer lui eussent permis de se réjouir des actions qu'il avoit faites, & des dangers qu'il avoit échappés dans un siège de plusieurs années. *Valerius Messala* donna le dessein d'un tableau, où il fit exprimer tous les événemens de la guerre qu'il avoit conduite contre *Cartage* & contre *Jeron* Roi de *Sicile*. *L. Scipion* fit exposer dans le *Capitole* un tableau qui représentoit la victoire qu'il avoit remportée.

dans

dans l'Asie, & L. Otilius Mancinus, qui fut le premier qui passa jusqu'à Cartage, fit représenter la situation & le tour de cette Ville fameuse; & montrant lui-même au peuple tous les endroits par où l'on pouvoit l'attaquer, il étoit l'interprète de son Histoire, & donnoit des mémoires publics de son expédition, avec tant de grâce & tant de civilité, qu'il gagna l'affection du peuple, & obtint le Consulat à la première Assemblée. L'Empereur Severe, après avoir gagné la victoire sur les Partes, plutôt par la lâcheté d'Artaban, que par sa propre valeur, envoya la relation de son combat & de sa victoire au Sénat par ses lettres, & la représentation au peuple par des tableaux qu'il en fit faire. Enfin les arcs de Constantin & de Septimius, & les colonnes de Trajan & d'Antonin, n'ont-ils pas fourni des mémoires aux curieux, & ces livres de marbre n'ont-ils pas servi à enrichir les Histoires.

Mais je ne m'arrête pas à cette manière d'Histoire; je parle de celles qui décrivent les grandes actions, non pas de celles qui les représentent; de celles qui font les ouvrages de l'esprit, non pas de celles qui font les ouvrages de l'art; de l'histoire en livres, non pas de l'histoire en tableaux; qui instruit l'esprit, & non pas qui frappe les yeux, & qui donne une vie aux Héros, qui est à l'épreuve du temps & de la violence. Il est mal-aisé de trouver la source & l'origine de cet art agréable de raconter les grandes actions. Les Peuples Latins avoient eu si peu de soin de recueillir des mémoires, qu'il ne reste aucun vestige de relation de leur temps, & qu'ils semblent ou n'avoir rien fait de mémorable, ou l'avoir voulu cacher à la Postérité. Denis d'Halicarnasse en fait sa plainte dans le premier livre de ses Antiquités Romaines. Il parut enfin une espèce d'histoire dont les Pontifes avoient dressé le plan quelque-temps après la fondation de Rome, comme remarque l'Orateur Romain.

Les Grecs qui avoient si bonne opinion de leur Nation; qu'ils prenoient tous les étrangers pour des barbares, & qui joignoient à l'usage des sciences, cet orgueil qui les accompagne ordinairement; se sont donnés toute sorte de préférence dans la connoissance des Arts libéraux. Ils ont voulu passer non-seulement pour les maîtres, mais encore pour les inventeurs de tous les Ouvrages de l'esprit; & non contents d'avoir quelque ordre d'excellence au-dessus des autres, ils se

font encore attribués quelque ordre de temps , & se font persuadés que ce n'étoit pas assez d'être les plus célèbres , s'ils n'étoient aussi les plus anciens dans l'intelligence des disciplines humaines. Les Auteurs Hébreux , soutenus par quelques Auteurs Ecclésiastiques , veulent que Moÿse soit le premier Historien , & que les relations qu'il a écrites de la création du monde , soient les premières écritures , & par l'ancienneté de leur sujet , & par celle de leur Auteur. Ils reprochent aux Grecs ce que leur reprochoit autrefois le Vieillard d'Égypte en la personne de Solon , que les Grecs étoient encore dans leur enfance ; qu'ils savoient à peine ce qu'ils voyoient , & qu'ils n'étoient point instruits des mystères des choses passées. Ils disent avec Tacite , que les Égyptiens ont introduit l'usage des Hiéroglyphiques , & gravé sur les marbres ces symboles mystérieux qui étoient comme des mémoires figurés des actions passées ; que les Phéniciens ont imité cette façon d'écrire l'Histoire , & qu'ils l'ont enseignée aux Grecs , dans la grande liberté qu'ils avoient d'entretenir avec eux toute sorte de commerce.

Quoi qu'il en soit , il y a quelque apparence que Moÿse les a devancés dans la composition de l'Histoire ; mais il n'est pas certain qu'il en ait été l'inventeur. Enoc qui fut le septième descendant d'Adam , avoit écrit devant lui , s'il en faut croire les Pères de l'Eglise après saint Jude , qui se sert de l'autorité des paroles qu'il en a tirées dans son Epître Catholique. Je sai bien que ce Livre n'est reçu ni dans le Canon des Hébreux , ni dans celui des Chrétiens , & que l'Eglise & la Synagogue le rejettent également. Les uns , parce qu'il contenoit des choses touchant le Messie , qui ne leur étoient pas favorables , selon la remarque de Tertullien ; les autres , parce que l'ancienneté du Livre faisoit douter de la vérité de l'Auteur , comme rapporte S. Augustin , ou parce que les Hérétiques l'avoient dépravé , au sentiment de Clément , Evêque de Rome. Il est certain qu'il avoit donné sujet à tous les premiers Pères de l'Eglise de croire que les Anges avoient des corps ; qu'ils avoient eu commerce avec les filles des hommes , & qu'ils avoient produit les Géans. Mais bien qu'il ne fut pas canonique , il ne laissoit pas d'être utile , & ne passoit pas pour condamné , parce qu'il n'étoit pas reçu. Il est à croire que Moÿse ayant été élevé dans la Cour du Roi d'Égypte comme s'il eût été Prince , avoit appris toute la sagesse des Egyptiens.

tiens, comme Saint Etienne le dit dans les Actes des Apôtres. Clément Alexandrin qui étoit natif d'Egypte, & Diodore qui avoit eu de grandes communications avec les Prêtres de cette région, nous apprennent, qu'on élevoit les enfans, premièrement à écrire une lettre avec netteté & avec élégance; qu'on leur donnoit ensuite le soin d'écrire l'Histoire, & qu'on les appelloit *Scribæ Sacrorum*; & que le dernier degré étoit d'être admis dans les mystères de la science hiéroglyphique, & dans l'interprétation de leurs sacrées cérémonies; qu'enfin leur fonction principale, lorsqu'ils étoient élevés à la dignité du Sacerdoce, étoit de lire au Roi, pour son instruction, les anciens mémoires, qui contenoient les actions & les entreprises des grands Hommes. Ce qui peut convaincre qu'il y avoit des Histoires écrites du temps de Moïse; comme saint Augustin a cru dans ses Livres de la Cité de Dieu, & dans ses questions sur la Genèse. Mais je n'en veux croire qu'à Moïse même. Ne cite-t-il pas dans le Livre des Nombres, l'Histoire des guerres du Seigneur, qui furent celles du temps d'Abraham, selon Hugues de saint Victor? Je fais bien que les Hébreux donnent à ce passage un sens prophétique, & qu'ils veulent que Moïse ait cité des Livres qu'il prédisoit, & des guerres qu'il avoit prévues. Mais cette interprétation n'est pas fort sûre. Joseph nous veut faire croire que les enfans de Seth ayant appris par tradition de leurs ancêtres qu'Adam avoit prédit deux défolations du monde; l'une, par l'incendie, l'autre par le déluge, avoient fait dresser deux colonnes, l'une de pierre vive, l'autre de terre cuite, où ils avoient imprimé les mémoires & les traditions de leurs pères, qui devoient se conserver en dépit des eaux & des feux; mais je crains que ces colonnes de Joseph ne soient aussi fabuleuses que celles d'Hercule. Quant à la vanité des Egyptiens, qui se vantoient de favoir l'astrologie depuis plus de cent mille ans, elle n'est fondée que sur l'impunité de mentir, & sur l'erreur qu'ils avoient de l'éternité du monde. Pour les Chinois, il est presque vérifié qu'ils ont des histoires plus anciennes de plus de cinq cents ans que celle de Moïse, écrites du temps d'Abraham. Voilà, MONSIEUR, bien de l'antiquaille. Croyez-en ce qu'il vous plaira, pourvu que vous croyez que je suis, &c.

## L E T T R E C C C C X I V.

*Sur les qualités de ceux qui écrivent l'Histoire , & sur l'estime qu'on en a fait dans toutes les Nations & dans tous les temps.*

C'EST un emploi plus important qu'on ne pense, MONSIEUR, que celui d'écrire l'Histoire, & ce n'est pas sans raison qu'on a dit, que ceux qui donnent l'immortalité, doivent la mériter eux-mêmes, & qu'il faut que celui qui décrit les grandes vertus, soit aussi Héros en sa manière, que l'ont été ceux qui les ont pratiquées. Aussi toute l'Antiquité n'a su résoudre à qui ce soin devoit appartenir. Denys de Thrace & Asclepiade étoient d'avis que l'Histoire étant une partie de la Grammaire, étoit l'ouvrage propre des Grammairiens. Catulus vouloit que cet emploi fut réservé à l'Orateur, mais à l'Orateur parfait, tel qu'il étoit dans l'idée d'un de ses amis. Un galant homme chez Lucien soutenoit, que c'étoit à faire aux Médecins, peut-être parce qu'étant fils d'Esculape, ils avoient appris de lui l'art de faire revivre des morts, & de retirer du tombeau ceux que leurs vertus devoient avoir rendus immortels, ou parce qu'étant petits fils d'Apollon, ils devoient savoir tous les secrets de l'éloquence. Mais un Sage lui disputa ce droit, qu'il disoit appartenir aux Philosophes, parce que l'Histoire étant un ouvrage de grand discernement, & de beaucoup de conduite, la sagesse devoit présider dans l'esprit de ceux qui la composoient, & que le même tempérament faisoit les Historiens & les Philosophes. Peut-être n'est-il pas moins véritable que les Capitaines & les hommes d'Etat sont les Historiens nés de leurs actions, ou de celles de leurs semblables, puisqu'ils ont droit de pénétrer les desseins des autres, ou de savoir les leurs, & qu'ils ont & la connoissance & l'usage de la politique : faute de connoître l'importance de cet exercice, il s'est fait de grandes entreprises sur l'Histoire : des Soldats & des politiques, des Philosophes & des Orateurs, des Médecins & des Grammairiens, des Religieux & des Dames mêmes, se sont mêlés indifféremment d'écrire. Peut-être se sont-ils imaginés que c'étoit un art sans finesse ; qu'il ne falloit que savoir penser & savoir dicter ; que tout homme étoit assez raisonnable pour être Historien & que nous naissons tous assez éloquens pour faire des re-

lations & des mémoires. Je fai bien qu'il n'est pas mal-aisé de tracer de ces Histoires qui ne sont qu'un amas indigeste d'événemens, & qui n'ayant ni l'ordre ni le discernement nécessaire, ne sont pas beaucoup d'honneur ni à ceux qui les composent, ni à ceux qu'elles louent. Mais lorsqu'il s'agit d'entrer dans les secrets de la politique, de juger des conseils, de faire des réflexions judicieuses sur la conduite des grands hommes, & d'écrire des histoires qui vivent plus longtemps que leurs Auteurs, & qui soient une possession perpétuelle de gloire, selon les termes de Thucydide, je suis de l'avis de Lucien, qu'il n'est rien qui demande tant d'art, tant de soin & tant de prudence. Aussi les Peuples les plus polis & les plus éclairés, n'ont donné cet emploi qu'à ceux qu'une prudence reconnue avoit élevés dans les affaires, & qu'une dignité souveraine rendoit vénérables à leurs Républiques.

Lorsque le Peuple Hébreu, que l'écriture appelle, le Peuple aîné, le Peuple favori, le Peuple saint, étoit l'admiration ou la terreur des autres Peuples, Dieu qui répandoit sur lui ses faveurs, exigeoit aussi sa reconnoissance; il les faisoit vaincre, mais il vouloit être reconnu pour l'Auteur de leurs victoires, & ne leur accordoit ses bienfaits qu'à condition qu'ils en conservassent la mémoire. Il leur ordonna d'abord d'en faire une tradition perpétuelle dans leurs familles; il voulut que les premières instructions qu'on donneroit aux enfans fussent des révélations du secours de Dieu, & de la valeur de leurs pères; que les anciens racontassent à leurs neveux les merveilles de leur Nation, comme des Historiens domestiques; & qu'il se fit parmi les Israélites comme une histoire vivante, & un récit continué par tous les degrés des générations.... Après qu'il a voulu se communiquer au monde, & faire paroître au dehors les miracles de sa puissance & de sa sagesse, il a choisi Moïse pour être l'Ecrivain de la création, il a voulu qu'il fit connoître à tous les Siècles les premiers effets de sa Providence visible dans la naissance de la nature. Pour le disposer à cet emploi, il permit qu'il fut élevé en Prince, qu'il fut nourri dans la Cour du Roi, qu'il fut instruit dans son enfance de tous les arts & de toutes les disciplines d'Egypte, & choisit pour écrire l'Histoire de sa puissance, celui qu'il avoit choisi pour être le Législateur de son Peuple, le dompteur des tyrans, & comme le maître de la Nature. Josué qui lui succéda pour le gouvernement, fut aussi son successeur

en matière d'Histoire ; & depuis, ce soin fut donné à des Conquérens , à des Prophètes & à des Pontifes ; & Joseph même qui fut le dernier de leurs Historiens du temps de Tite & de Vespasien , descendoit des Prêtres & des Princes d'Israël , & méritoit son emploi par sa qualité & par les dignités de ses Ancêtres.

Les Egyptiens n'eurent pas moins de vénération pour ceux qui devoient écrire les Histoires de leur Nation. Diodore nous apprend , que la seconde dignité parmi eux , étoit celle du Sacerdoce , & que les Prêtres avoient l'honneur après les Rois , tant parce qu'ils étoient les Ministres des Dieux , que parce qu'ils étoient les premiers Conseillers du Prince , & les maîtres communs de toutes les sciences. Aussi étoit-ce une religion & un usage sacré de diviser en deux parties les revenus que le Roi tiroit des entrées & des impositions publiques , dont la première étoit réservée pour l'usage des sacrifices , & pour l'entretien particulier des Prêtres. L'autre entroit dans l'épargne du Prince , & étoit destinée à servir aux nécessités de l'Etat. Ces hommes que leurs fonctions , leur dignité , & leur âge rendoient vénérables ; qui par une grande connoissance des Astres , perçoient les voiles de l'avenir , & qui jugoient par leurs sacrifices , des bons & des mauvais succès des entreprises de leurs Souverains ; ces hommes , dis-je , avoient le soin de recueillir , de composer & de garder comme un dépôt sacré , les mémoires publics , pour en tirer dans les occasions des avertissements & des exemples pour la conduite de leurs Princes. Ce fut ce qui obligea Herodote à passer en Egypte , & à visiter les Prêtres de Vulcain , & ceux du Soleil pour apprendre plusieurs secrets qu'il jugeoit nécessaires pour l'ordre & la disposition de son Histoire.

Croyez-vous que les Perses aient eu moins de curiosité & moins de vénération pour l'Histoire ? Le Livre d'Esther nous apprend que le Roi Assuerus ne pouvant point dormir une nuit , se fit apporter les Annales & les Histoires des siècles passés , ou pour adoucir ses inquiétudes par une lecture agréable , ou pour occuper un temps qu'il avoit destiné au repos , & retirer quelque fruit de sa veille , comme le remarque Joseph. Lorsque ce Prince eut découvert la conjuration des Eunuques , & qu'il eut pourvu & à la vengeance de leurs crimes , & à la sûreté de sa personne , il n'eut point de re-



pos qu'il n'eut fait insérer cette entreprise dans les Histoires ; il en fit dresser le mémoire en sa présence , & voulut l'écrire lui-même dans son Journal , employant ainsi à écrire les actes publics cette même main qui portoit le sceptre , & qui remportoit des victoires.

Les Grecs ont été barbares sur les sujets de l'Histoire , & Tatien leur reproche la négligence qu'ils ont eue à recueillir les mémoires de leur Nation. D'où vient que ceux qui se sont avisés depuis de nous exposer leurs actions & leurs coutumes , ne trouvant aucun fondement de vérité , ont rempli leurs Livres de fables & de mensonges , & ont suivi leur imagination & leur caprice , n'ayant aucune autorité ni aucun témoignage à suivre. Les Romains ont été mieux policés ; ils ont connu que les grandes actions sont des exemples pour tous les siècles ; que les descendans doivent s'instruire par les vertus de leurs Ancêtres , & qu'il est important pour la prospérité des Etats de conserver une tradition publique des choses mémorables qui s'y passent. Aussi donnèrent-ils la charge d'écrire les Annales à leurs Pontifes , qui les exposoient en public ; & par la fidélité qu'ils observoient dans leurs relations , & par la vénération qu'on avoit pour leur dignité souveraine , ces mémoires avoient presque la même autorité que celle qu'on donnoit aux choses sacrées. Beaucoup de personnes de qualité trouvèrent cette occupation digne d'eux , & Cornelius Nepos se plaint dans son Livre des illustres Rhéteurs , qu'un Affranchi de Pompée eût osé prendre de lui-même un emploi qui n'étoit dû qu'aux plus grands & aux plus honnêtes Citoyens de Rome.

L'Eglise , qui étant inspirée du Saint-Esprit , a conservé dès sa naissance une sainte politique , a fourni d'abord des Historiens de la vie de J. C. a fait décrire les actions & les miracles de ses Apôtres , a nommé dans la suite des temps des Ecrivains pour recueillir les exemples de fidélité & de constance que ses Martyrs avoient donnés dans les persécutions des Tyrans. Ces Mémoires étoient gardés avec tant de religion , que saint Anthère aima mieux mourir que de les exposer aux Infidèles , & fut Martyr pour conserver les actes des Martyrs. Les Eglises particulières imitèrent l'Eglise de Rome , où les Notaires qui étoient les Historiens Ecclésiastiques , ont même précédé les Evêques jusqu'au temps de Pie II. Le Pape Leon X réduisit leur Collège au nombre de douze , de

dix-sept qu'ils étoient, leur accorda de grands privilèges, & leur donna le rang qu'ils tiennent aujourd'hui dans la Cour Romaine, où renouvelant en quelque façon leur ancien Ministère, ils assistent aux Congrégations de la Propagation de la Foi, & tâchent de l'établir dans les pays infidèles, & de la remettre dans les Royaumes hérétiques.

Voilà, MONSIEUR, la considération qu'on a toujours faite de ceux qui ont écrit l'Histoire. Si l'on avoit aujourd'hui le même soin, nous ne verrions pas tant de Livres inutiles, tant d'Histoires mortes & de Mémoires, qui comme des corps sans ame, n'inspirent aucun sentiment généreux, & ne valent guères mieux que ces Gazettes froides, & ces nouvelles ennuyeuses, qui font des persécutions qui se font toutes les semaines. Je suis, &c.

## L E T T R E C C C C X V.

Compliment à M. de Furstemberg, Evêque de Paderborne.  
On y loue quelques vers de ce Prélat.

*Illustrissimo atque Excellentissimo Principi Furstemburgio, Episcopo Paderbornensi, Coadjutori Monasteriensi, Spiritus Flecherius S. P. D.*

**Q**UIBUS ego verbis, ILLUSTRISSIME atque EXCELLENTISSIME PRINCEPS, meam in Scribendo tarditatem, excusam, toties à te beneficiis, & honorificâ mei recordatione laceffitus? Poëmata tua elegantissima summâ cum admiratione perlegeram. Quædam etiam è meis collegeram huc & illuc sparsa, ut sin minus parem. saltem aliquam pro mea tenuitate vicem rependerem. Gravibus tunc negotiis avocatus, curam omnem litterariam intermisi. Urgebat me quidem præternissi officii conscientia, atque ubi primum mihi sum redditus & musis, ad te epistolam pietatis in te meæ restem destinaveram, cum ecce precrebuit rumor, Cæsarianos à nostris coercitos ad Paderbornam divertisse, omnemque in te nihil tale meritum belli molem recidere. Dolebam equidem læsam à tuis dignitatem tuam. Dolebam ea monumenta non tam vetustate suâ quàm politissimis tuis versibus commendata, barbari militis furoribus esse pervia. Nunc, quia omni curâ solutus metuque, otio tuo frueris, id mihi concedas velim, Princeps Excellentissime, ut tibi gratias, quas debeo quàm amplissi-

mas, referam, & me tuorum carminum admiratorem profitear. Quàm natus in iis nitor! Quàm molles aptique ubique numeri! Quàm ingenua & liberalis amœnitas! Quanta orationis integritas, morumque! Quanta ingenii felicitas! Quanta vis! Ego, dum ea legerem unà cum Illustrissimo Duce Montauserio (nosti quàm peritus ille sit earum rerum & iudex & artifex) multa nos subiit admiratio: in tuas identidem laudes erupimus: tota plausibus nostris insonuit Serenissimi Delphini Domus. . . . .

## CÆTERA DESIDERANTUR.

*I. Kal. Januar. anno salutis M. DC. LXXII. Datum in Fano Sancti Germani.*

## L E T T R E C C C C X V I.

De M. l'Evêque de Paderborne, à M. Fléchier, pour le remercier de quelques Oraisons Funèbres qu'il lui avoit dédiées.

*Ferdinandus Episcopus ac Princeps Paderbornensis ac Monasteriensis, viro Clarissimo Spiritui Flecherio Abbati sancti Severini S. P. D.*

CASUS virorum illustrium non tantum externo librorum cultu & Typographi industriâ, sed novo amoris in me tui symbolo, & eruditi nominis ornamento multò quam antea illustriores accepi, & ita hoc munere sum gavifus, ut oblata exemplaria me avidè inspectantem jucundissimè detinuerint. Quantum nitore atque elegantia editionis delectatus sim, Bibliopola ipse testatum faciet: sed quali honore, quali voluptate insignis hæc dedicatio me affecerit, explicare vix possum. Nihil tam placidè blanditur, nil humanis auribus tam suavè sonat quàm veniens à laudato viro disertæ laudis contentus. Hanc in tua facundia quæ in celebrandis heroum gestis sæpè exercetur, facile est gustare dulcedinem: Sed in me vix invenio, quæ tot Encomiis viam aperiant, & multa ex illis non meruisse me pudet. Tibi tamen, vir Clarissime, præcipuas habeo gratias, quod amico stylo in Gallia Luce gloriæ meæ consulas, dum ipsi tribuis quæ mihi defunt; & perfectos in re statuaria imitatus artifices, me effingas, non qualis sum, sed qualem me credi cupis, & qualis esse deberem. Hæc grata fateor, & decora sunt, sed si de me tantum scribas, me te tuaque amare ac mirari, me

pietatem, eloquentiam, amicitiam, officia, ac monumenta tua plurimi facere, ac tibi, omnia fausta ac magnifica optare, quæ felix ingenium & ubique celebrata virtus jam diu meruere, tunc vera de me prædicabis, & propter hæc in te iusta studia ab universâ Galliâ jure laudabor. Vale interim & me ama ut soles, nobisque interdum communica immortales vigilias tuas, quæ dignissimam exteris quoque præbent te laudandi materiam.

*Neuhufii VI. Id. Januar. M. DC. LXXX.*

### L E T T R E C C C C X V I I.

Compliment à M. de Acevedo.

*Clarissimo Doctissimoque Domino D. D. Antonio Emmanuelli ab Acevedo & Ybannæ Spiritus Epif. Nem. S. P. D.*

**T**UAS, VIR CLARISSIME, litteras accepi, quibus quæ tua sit in me animi studiique propensio, & quanti me, & qualescumque ingenii mei foetus æstimaveris, citra fucum, ut ais, ultra meritum, ut opinor, profiteris. Summo quidem honore, summoque gaudio me tua illa humanitas affectit, tum ob eximias ingenii tui dotes, singularemque doctrinam ac sapientiam, tum ob præclara Illustrissimi Antistitis avunculi tui merita, cujus nescio, an dignitatem magis, an pietatem venerer. Eam ego famam, eas amicitias, quæ mihi apud vos feliciter contigerunt, non genio meo, sed vestræ in Cardinalem Ximenium reverentiæ tribuendas puto. Illius vitam olim cum in aulâ Regiâ degerem, eâ, quâ potui, diligentiam, conquisitis etiam librorum vestrorum auxiliis, scripsi & in lucem edidi. Prodiit iis temporibus, quibus Galli Hispanique, mutuis inter se dissentionibus, non tam odio gentis, quàm æmulatione imperii, decertabant; qui nunc arctis æternisque Regum Regnorumque foederibus conjuncti Rebellium & Hereticorum superbiam conterent. Historiam hanc exteri hominis excepit Gallia penè ut suam, eoque experimento didici, eandem esse apud omnes populos summarum virtutum æstimationem, & viros Religione, prudentiâque in administratione Rerum publicarum egregios, non unius regionis tantum, sed universi orbis exemplo natos esse. Nunc, quia tibi eruditissimo juris Pontificii Professori Primario, totique Academiæ celeberrimæ, institutoris vestri gestorum Gallica placuit enarratio, amplum

operis mei fructum videor retulisse. Vale VIR CLARISSIME; quam mihi tam officiosè, tam comiter benevolentiam spondes ex animo persolve, meque venerabili Academiæ, Collegioque inclyto studiosè commenda.

## L E T T R E C C C C X V I I I.

D'affaires particulières, à M. l'Archevêque de Pise.

*Illustrissime & Reverendissime Domine Colendissime.*

**L**ITTERIS Dominationis tuæ, Archipræful admodum venerande, eâ, quâ par est, diligentia respondissem, nisi absentis. Nom... litteras ego etiam expectassem, tum ut caritati tuæ satisfacerem, tum ut illius voluntatem proprio testimonio comprobarem. Homo ille alioqui diligens ac industrius, relicta, quam feliciter exercuerat, mercatura, variis sese artibus & negotiis temerè implicans, post varios fortunæ casus, Lugdunum se contulit, ubi ædificiis, itineribusque publicis reficiendis præpositus, rem quoque suam refarcire & augere nititur. Scripsi ad illum, Annam Catarinam Lodoisiam. Nom... Fratris sui, Liburni habitantis, filiam, fidem Catholicam, abjuratis erroribus, professam, à Serenissimo Etruriæ Duce beneficè exceptam, tuis sacris manibus consignatam, in Monasterium sanctæ Marthæ adductam esse, ubi se votis solemnibus Deo dicare desiderat, verum à parentibus in odium susceptæ fidei neglectam, omnique ope atque auxilio destitutam, Patrum suppliciter orare, ut de suis, aut defunctæ Aviæ donis, velit religiosum propositum adjuvare. Neptis ad illum epistolam misi, pii operis meritum exposui, commendavi, hortatus sum: naturam, Religionem, Conscientiam interpellavi. Ex iis quæ rescripsit quid sperandum sit, Illustrissima Dominatio tua facile intelliget. Cæterum gaudeo virginem hanc ab hereseos sinu Cœlesti gratiâ evocatam ad ovile tuum, imò ad monasterium sanctarum Virginum auspiciatò tanquam ad portum salutis appulisse. Pastoris insuper in te boni pro ruendis a'endisque ovibus sollicitudinem ac providentiam & miror & laudo. Mihi etiam gratulor hanc meæ in te observantiæ & venerationis significandæ occasionem oblatam esse postquam... Nom... Patruus in hanc Urbem redierit, coram alloquar, & si qua beneficii spes adfulserit, juvabo, mone-

to, meque tibi litteris meis iterum, Illustrissime ac Reverendissime Archipræsul, servum addictissimum & devotissimum profitebor.

*Nemausi, III. Id. Maii an. M. DCC. IV.*

L E T T R E C C C C X I X.

De compliment au même, pour le féliciter sur une dignité à laquelle le Roi d'Espagne l'avoit élevé.

*Clarissimo & ornatissimo Domino Emman. Ant. ab Acevedo & Ybannes. Spiritus Nemausensis Episcopus S. P. D.*

**J**AMPRIDEM optaveram, CLARISSIME DOMINE, ut digna virtutibus, laboribus etiam tuis merces accederet. Sperabam propensam in te Regis voluntatem, si quis esset beneficentiæ locus, non defuturam. Dignitatis quoque tibi proximè conferendæ nescio quæ ad te præfagia nuper scripseram, & penè mihi gratulor tibi præproperè esse gratulatum. Nunc gaudeo te ad Senatorios honores evectum, apertamque tibi deinde viam ad altiores Magistratus. Ea Principum conditio est magnifica prorsus ac penè divina, ut selectorum hominum ministerio, salutis & felicitati Populorum invigilent; dum enim eruditos, probosque viros juri dicundo, reique publicæ administrandæ honorificè addicunt, non tam eorum commodis, quàm aliorum utilitati consulunt; egentibus auxilia suppeditant, virtuti præmia constituunt, consiliis imperium juvant, ingeniorum æmulationem accendunt, & sibi æquitatis & prudentiæ laudem comparant. Quod ad te attinet, nihil Regi Cath. opportunius quàm tuis consiliis uti, teque sui Fisci Procuratorem & Patronum in Senatu Pintiano instituisse. Fruere faustè, feliciterque dignitate quæ tibi sub his fortunæ initiis jucunda & commendabilis obtigit, donec merito quidem tuo, avunculi Patrocinio, Regis beneficiis cumulator tibi honos accrescat. Vale, CLARISSIME DOMINE, de novo rerum tuarum statu certio rem me facito cum Pintiam perveneris, meque ubique terrarum, tui amantissimum existima.

*Nemausi VI. Kal. Maii anno restit. sal. M. DCC. V.*

Adresse de la Lettre.

*Clarissimo, ornatissimoque Domino, D. Emmanueli Antonio ab Acevedo & Ybannes, Regi à consiliis & Fisci in Senatu Pintiano Procuratori & Patrono, CÆSAR AUGUSTAM.*

## L E T T R E C C C C X X.

Au Pape Clément XI, pour solliciter la Béatification de M. Vincent de Paul, dont on fait la vie & l'éloge en abrégé.

*Beatissimo Patri nostro Clementi Papæ XI.*

# B E A T I S S I M E P A T E R ,

Virorum fide ac pietate illustrium virtutes ad sanctæ sedis folium deferre consuetudo est & religio, ut summorum Pontificum judicio probati, & cælitum fastis adscripti Ecclesiæ ornamento sint & exemplo. Eo animo Vincentium, virum Evangelicum, congregationis Missionum institutorem ad te, BEATISSIME PATER, suppliciter adducimus; ut cui in cœlesti patriâ coronam justitiæ justus Judex retribuit, eidem immortalem gloriam, ac venerationem in terrâ viventium Sanctitas vestra decernat.

Nihil illi ad perfectam vitæ integritatem & laudem defuit: præcipua in illum à Patre luminum dona confluerant. Fides in Deum firma, & ab omni novitatum suspicione libera; sapientia hominum utilitati & paci consulens; singularis in rebus arduis pro animarum salute constantia; omnis ambitionis experta humilitas; mira in condonandis injuriis facilitas, in perferendis morbis patientia, in sustinendis pœnitentiæ laboribus fortitudo. Iis accesserant animi candor ingenuus, prudens morum simplicitas, casta & innocens conversatio, condita piâ hilaritate modestia, benefica in pauperes misericordia præ ceteris, & promovendæ Religionis, illustrandique sacerdotii ardens & continua sollicitudo.

Ad eos usus, BEATISSIME PATER, natus in Galliâ Vincentius difficillimis temporibus. Florentissimum imperium hærefes, civilique bella infestaverant, multi à fide Catholicâ, & regis obsequio desciverant Principes populique; divisæ in factiones Provinciæ mutuis se cladibus adlixerant, ubi vicerant Calvinistæ, templa diruta, disjectæ aræ, Sacerdotes vel fugati, vel interfecti; sacra aut sperata aut obolita, inter armorum, errorumque licentiam obsoleverat Religio.

Ut primùm sacris ordinibus initiatus, studiisque Theologicis munitus vir Dei prodiit, defecisse sanctos, & diminu-

ras à filiis hominum veritates intelligens, Pastorum incuriam, incertam populorum increpans, exponendæ Ecclesiæ doctrinæ, disciplinæ restituendæ incubuit. Totum se Missionibus Apostolicis devovit. Quocumque illum divina providentia duceret, laborans in Evangelio, iniquos abducebat à vitiis; hæreticos ad fidem revocabat; ignaros docebat vias Domini; obvios quosque ad pœnitentiam hortari solitus; exemplo ipse præire; Sacerdotum zelum accendere, sæpe etiam supplere, & ministerium verbi omnibus charitatis officiis confirmare, adjunctis, ubi operi non sufficeret, operariis, sibi imputans, si quis divinam legem aut ignoraret, aut sperneret.

Cum audisset rusticam plebem neglectam à Parochiis in tenebris ambulare, continuo exarsit. Evangelizare pauperibus missum se credidit, apud quos fides simplicior, uberior doctrinæ fructus, & purior docentis intentio. Exiit ergo in vicos & villas, in vias & sepes, & aspera rura indefesso labore percurrens, mysteriorum Christi, Sacramentorum Ecclesiæ fidem, Christianæ vitæ præcepta disseminans, viles quidem mundo animas, at Redemptori pretiosas in domum Domini, & in spem regni cœlestis induxit.

In Urbem regiam deinde vocatus, officiiisque majoribus intentus, quæ non pauperibus auxilia contulit? Nata esse & cum illo crevisse visa est miseratio. Inopum necessitates inquirens, divitum conscientiam sollicitans, omnem charitatem exercuit. Alendis confectâ ætate senibus, orphanis, atque incertæ nativitatis infantibus educandis, damnatis ad triremes remigibus à durâ servitute eximendis, civibus morbo simul & inopiâ laborantibus juvandis, curandisque omnem operam ac diligentiam adhibuit. Oppressas bellis tum domesticis tum externis familias, imò Provincias conquestis collectisque opibus sublevari, egenis Parisios concurrentibus Xenodochia extrui, annuos census suppeditari curavit. Nulla miseriarum species quæ non illum misericordem fenserit, & ne quid magnificis deesset operibus, ut corporum commodo, ita animarum saluti ubique provisum est. Eleemosinæ doctrina, vitæ auxiliis accessere Religionis documenta.

Ille est, **BEATISSIME PATER**, ex iis misericordiæ viris quorum pietates non defuerunt, & quorum nomen extollere, & laudes nunciare gaudet Ecclesia.



Is etiam est qui in diebus peccatorum corroboravit pietatem. Christianos originis suæ cœlestis oblitos, & sæculi negotiis & cupiditatibus implicatos ad rerum divinarum cogitationem & curam invitans, solitarias ac salubres Missionum domos aperuit. Qui pristinam vitam emendare, & conscientiam humili accuratâque delictorum confessione detergere: qui vana & fragilia despicere, æterna meditari: qui abjuratis voluptatibus asperas pœnitentiæ vias ingredi: qui ad perfectius vitæ genus vocati, vocationem explorare ac certam facere vellent, officiis, consiliis, monitis, exemplis juvabantur. Spiritualia, ut vocant, decem dierum exercitia, solitudo, silentium, quies, cogitationes sanctæ, pia colloquia, preces, orationes, lectiones assiduæ: procul ab omni hominum commercio quisque Deo vacabat & sibi. Is paulatim successibus pietas christiana re floruit, iisdem nunc etiam florescit.

Præcipua, BEATISSIME PATER, & quæ magis ad sanctitatem vestram pertinet, de reformando Clero, à quo Religio derivat in Populos, Vincentii sollicitudo, ordinandorum impositam ab Episcopis curam suscepit. Continuo per se suosque probare illos, hortationibus excitare, orationibus disponere; morum eis innocentiam commendare, scientiam Sanctorum infundere; Ecclesiasticæ vocationis gratiam, divini sacrificii pretium recensere; ut à peccatoribus segregati & Christo rite addicti ad cultum Altarium, vel ad opus Ministerii, eâ quâ par est reverentiâ accederent.

Ut Presbyteros Episcopis, ita Ecclesiæ dignos parabat Episcopos. Annæ Austriacæ quæ tunc temporis Regnum administrabat à sacris Consiliis, Apostolicæ virtutis viros ad summas Præfulum sedes evehendo vel indicans vel mandans, suis aut testimoniis aut suffragiis, Clero Gallicano eum, quo nunc etiam præfuset, splendorem contulit.

Frequentes de inquirendis scripturarum sensibus, de adimplendis tum conversationis, tum Evangelicæ Prædicationis officiis tractationes, quid referam? quid seminaria in plerisque Regni Diocesis ab eo erecta, directaque: Plenus dierum obiit Vincentius viarum Domini scrutator, sedator bonorum operum, spirituum discretor, meliorum charismatum æmulator assiduus. At in congregatione quam instituit, filios reliquit post se suæ charitatis hæredes, sui Sacerdotii successores, quorum alii tanquam Angeli veloces ad ministeria

Missionum missi in omni patientiâ & doctrinâ ignavis & rudibus elementa fidei , peccantibus divina judicia , resipiscenibus pœnitentiæ leges , quærentibus Regnum Dei & justitiam ejus æternas remunerationes annunciant. Alii quasi Sanctuarii custodes , ne quis immundus præsumat ingredi , vigilantes , Clericos in Seminariis educatos , & ad prisecam Ecclesiæ disciplinam informatos per ordinum gradus ad Sacerdotii culmen religiosè perducunt.

Ignosce , BEATISSIME PATER , nostris in eum virum affectibus , cujus merita , cujus exempla hâc nostrâ ætate mirati sumus. Quod vidimus testamur , & scimus quia verax est testimonium nostrum. Viget apud nos venerabilis Vincentii memoria. Spirat adhuc recens virtutum odor , quo totam Galliam perfuderat. Ejus vitæ ac laborum in regimine animarum , manentes adhuc fructus percipimus , Sanctitatis Vestræ gratulaturi & nobis , si vota nostra audierit , & illum beatificaverit in gloriâ. Id cum aliis Præfulibus , ô BEATISSIME PATER , suppliciter postulat , Sanctitatis Vestræ humillimus , & obsequentissimus filius.

*Nemaufi, XIII. Octobris anni M. DCC. IV.*

### L E T T R E C C C C X X I.

De compliment & d'éloge , sur un Ouvrage de politique ;  
composé par M. de Acevedo.

*Amplissimo Domino Eman. Ant. de Acevedo & Ybannes ,  
Spiritus Flechier , Episc. Nemauf. S. P. D.*

**L**IBRUM quem optaveram , quem postulaveram , AMPLISSIME DOMINE , scriptum à te , jussu regio editum libenter accepi , libentiùs legi. Si qui ab Amanuensi aut à Librario errores irreperint , Autoris famæ , dignitati operis nihil obstat. Novi quæ sit plerumque istorum hominum infcitia , quæ incuria , quæ litterarum verborumque inversio , quæ in editione librorum deformitas , nisi fideli oculo , manuque sollicitâ , continuò dirigantur. Tu , ne quid muneris tuo nitoris ac elegantiae deesset , diligentiam etiam tuam correctum & mendis omnibus repurgatum ad me mittere voluisti. Tractatum ergo tuum , VIR AMPLISSIME , de jure Regum in bona Ecclesiasticorum perduellium temporalia , avidè attentèque pervolvi. Œconomicam potestatem omni rationis atque eruditionis genere confirmas , autoritate legum Doc-  
torum

torum placitis, decretis Principum, majorum exemplis sententiam tuam promoves, & quidem efficaciter. Cujusvis enim ordinis, vel dignitatis Ecclesiæ ministri sint, Reipublicæ cives esse non desinunt. In spiritualibus officiis Deum timere, in civilibus Regem honorificare eadem illis Religio, eadem ex Apostolorum præcepto conscientia est. Quamlibet animarum potestatem exercent, sub potestate tamen constituti sunt, cui nec licitè nec impunè resistitur. Quæ igitur habenda est ratio eorum hominum qui sacris addicti, pacemque Evangelicam profitentes, iniquis factionibus contra jus fasque omne se implicant, populorum animos ad seditionem incendunt, læsæ Religionis, & violatæ majestatis rei. Eorum, quia Regibus subditi sunt, corrigendi atque privandi judicium apud Reges esto. Ut exiliis personæ, ita ærariis facultates obnoxia sunt. Cur enim propriis vitæ commodis fruantur, qui in publicâ commoda peccare audent? Hanc sententiam cui nos assentimur, VIR AMPLISSIME, validè propugnans: eâ tamen prudentiâ, ut Ecclesiæ salvis immunitatibus, quod Dei est, Deo serves; quod Cæsaris, Cæsari tribuas.

Dertofam expugnatam vobis nobisque gratulamur. Aurelianensis Catalauniam versus progreditur.... Quid in Belgio evenerit non ignoras. Cogitaverat Burgundiæ dux vi aut industriâ Gandavum occupare. Urbs erat Anglorum injuriis, & sacrilegiis offensa, modico præsidio munita, & in obsequium Philippi V. Principis sui propensa: obstabat hostilis exercitus, quem cum fictis itineribus, & simulatis expeditionum consiliis Dux longiusculè divertisset, nostri occisis aut delusis custodibus, civitatem ingressi, Anglos acclamantibus Populis expulerunt. Eodem penè tempore Brugæ à nostris etiam captæ. Inopinato deinde exercituum ad Aldernatam concursu in initum à quartâ ad nonam post meridiem prælium, pari virtute & successu, licet numero dispari... capti cæsi que utrimque multi. Ardens nationum æmulatio centena hinc inde hominum millia in mutuam perniciem, proh dolor! accendit. Vale, AMPLISSIME DOMINE, & me tui observantissimum, & amantissimum puta.

*Prid. Kalend. Aug. anno salutis. M. DCC. VIII.*

## L E T T R E C C C C X X I I.

Compliment au même , sur la nomination de M. son Oncle à l'Archevêché de Tolède , & à la Charge d'Inquisiteur.

*Clarissimo Doctissimoque D. D. Antonio Emanueli ab Acevedo & Ybannes , Spiritus Episc. Nem. S. P. D.*

ACCIDISSE novas Cæsar-Augustuno Archiepiscopo Avunculo tuo dignitates , & gaudeo , & tibi gratulor. Supremus Inquisitionis arbiter , Toletanæ Ecclesiæ Antistes electus omnibus præest religionis officiis. Tali egebat Inquire Hispania olim intacta , & nostrorum temporum erroribus inaccessa , nunc ab Hæreticis ex parte oppressa , qui in Regnum Catholicum adducti rebelles animos , & in omnem pravitatem faciles, Doctrinæ vitæque suæ , si non veneno , saltem exemplo inficiunt. Quis vigilare possit attentius , ne qua labes priscam sinceramque Christi fidem deformet , ne quis ex tot inimicis hominibus bono semini furtim superfeminet zizaniam ? Talem Toletanæ Regioni Pastorem Rex optimus præpositum voluit , ut summa esset in eo non solum tuendæ , sed etiam promovendæ pietatis auctoritas. Ecclesiam ergo Hispaniarum primariam , tot sanctis Præfultibus , tot Conciliis , tot prærogativis ac juribus venerabilem reget , mites populos & potestatibus à Deo ordinatis obsequentes placido ducet imperio. Cardinalis Ximenii , quem singulari veneratione coluit , sedem implebit , illius successor , cujus se alumnum prædicaverat. Id tibi , **AMPLISSIME DOMINE** , tam jucundum esse debet , quàm illi honorificum est , quòd eum nec ambitio , nec conquisita Procerum suffragia , sed summa in Deum pietas , humanitas in populos , præclara deinde in Regem & Rempublicam merita ad illum Ecclesiasticæ dignitatis apicem adduxerint. Id unum superest , ut Avunculi tui gloriam , tuâ etiam illustres , & cujus virtutes imitaris , honores quoque consequare.

*XI. Kal. Nov. anno à rep. salute. M. DCC. IX.*



## L E T T R E S

NOUVELLEMENT RECOUVRÉES.

## L E T T R E P R E M I È R E.

*A Madame \*\*\*.*

**P**ARDONNEZ, MADAME, à un pauvre Missionnaire qui court la campagne depuis un mois, s'il n'a pas répondu plutôt à votre obligeante lettre. Je n'avois pas douté que vous n'eussiez approuvé la grâce que le Roi m'a faite, & j'ai reçu votre compliment non pas comme une régularité de bienfaisance, mais comme une marque sincère d'amitié. Ne doutez pas aussi, MADAME, de ma reconnoissance, & ne croyez pas, quelque éloigné que je puisse être, que je sois perdu pour vous. Nous traiterons à loisir le Chapitre de la Résidence que vous craignez, & vous verrez que dans un temps où l'on ne donne point de Bulles, dans une Province où l'on tient les Etats tous les ans, la résidence n'est pas si terrible. Croyez cependant, MADAME, que je serai bien-aîsé de venir vous dire de temps en temps à Paris que je suis très-sincèrement votre, &c.

*A Rennes, ce 17 Décembre.*L E T T R E I I. (*A la même.*)

**Q**UELLE joie pour moi, MADAME, de trouver, après le cours ennuyeux d'une visite de Diocèse, une lecture aussi délicieuse que celle de vos poésies ! Je croyois n'avoir plus de goût que pour les soins de l'Episcopat, & pour les règles de la discipline de l'Eglise ; mais j'ai senti que j'aimois encore les sonnets, les stances & les idylles, & qu'au milieu des occupations les plus sérieuses, j'étois encore capable d'amusement. Vous m'avez remis devant les yeux l'image du monde que j'avois presque oublié, & je me suis intéressé aux plaisirs & aux chagrins que vous avez exprimés dans vos ouvrages. Tout y est juste, poli, judicieux, & pour

tout dire , digne de vous. Toute malade que vous êtes , rien n'y paroît foible , ni languissant , & votre esprit devoit vous donner de la fanté. Je vous témoigne un peu tard la reconnoissance que j'ai du présent que vous m'avez fait , ne croyez pas que j'y sois pour cela moins sensible. Je n'avois reçu ni à Lavaur , ni ici , aucune marque de votre souvenir. Les lettres se sont égarées , & il faut des livres pour venir jusques à moi. Envoyez-m'en souvent , & croyez , qu'en-core que je ne vous écrive que rarement , je suis pourtant plus véritablement que personne , MADAME , votre , &c.

*A Nîmes , ce 25 Mai.*

L E T T R E I I I. (*A la même.*)

**P**OURRIEZ-VOUS bien croire , MADAME , que je vous eusse oubliée , & auriez-vous si mauvaise opinion de ma mémoire & de mon jugement ? Si vous vous connoissez , vous savez que vous êtes à couvert de l'oubli. Vous empêchez bien le monde de perdre le souvenir de votre esprit , & tous les beaux ouvrages que vous faites tous les jours , & qui vous font admirer de ceux qui n'ont pas l'honneur de vous connoître , entretiennent dans l'esprit de vos amis , l'estime qu'ils ont pour vous , quelque éloignés qu'ils puissent être. Vous êtes honorée , MADAME , dans la Province , comme à la Cour , & vos vers ont des beautés qui se font estimer de l'Académie d'Arles & de Nîmes , aussi-bien que de celle de Paris. Pour moi , qui ne dois plus être compté que pour un honnête Provincial , je sens que j'ai encore le même goût que j'avois lorsque j'étois courtisan , & je vous admire ici comme je vous admirois à Versailles. Je ne doute point que M. le Duc de Montausier n'ait fait connoître au Roi & à Monseigneur le Dauphin , l'honneur qu'ils se feroient de reconnoître celui que vous leur faites en les louant si délicatement. Qui diroit , MADAME , que vous fussiez encore malade ! L'infirmité du corps vous laisse plus de force & de liberté d'esprit , qu'on ne peut penser , & quoique vous puissiez m'écrire de votre mauvaise fanté , j'ai peine à croire que de si beaux vers soient l'ouvrage d'une ame chagrine. Faites-moi part , je vous prie , MADAME , de ceux que vous ferez à l'avenir , & croyez que personne ne les estime , & n'est plus véritablement à vous que votre , &c.

*A Nîmes , ce 10 Janvier 1689.*

L E T T R E I V. (*A la même.*)

**C'**EST bien assez pour moi, MADAME, d'être chargé de mes propres fautes, sans répondre encore de celles de M. Aniffon. S'il vous faisoit voir le mémoire des Noms que je lui ai marqués pour la distribution de mes livres, vous y verriez le vôtre, qui d'ailleurs se distingue assez par lui-même, écrit en caractères qui font assez connoître combien il m'est cher. Apparemment il se fera acquitté de sa commission, car il n'est pas permis aux Imprimeurs & aux Libraires d'ignorer les hommages qu'ils vous doivent, aussi-bien que les Auteurs. Envoyez donc, de votre autorité, prendre le Cardinal Ximenès chez eux, s'ils ne l'ont pas envoyé chez vous, & reprochez-leur, ou leur oubli, ou du moins leur paresse. Pour moi j'ai de grands remercimens à vous faire de votre beau présent. Votre esprit ne s'épuise point, & il en sort, sur des sujets presque semblables, des inventions & des grâces toujours nouvelles. Le repos où je me trouve ici, près d'une rivière où je prends les bains, m'a fait recevoir votre Ode avec plus de plaisir, & m'en a fait goûter les douceurs avec plus de loisir que je n'aurois fait dans le tumulte des affaires que la Ville nous fournit. Je l'ai relue plusieurs fois, & j'en'ai toujours été plus touché. Tout y est noble, élevé, & pour tout dire, digne de vous. Je vous prépare un petit présent que je vous avois promis, & qu'il n'a pas été possible de vous envoyer plutôt, & je vous prie de croire que personne n'est plus véritablement que le suis, MADAME, votre, &c.

*A Sommières, ce 24 Juillet.*

L E T T R E V. (*A la même.*)

**J**E n'avois pas oublié, MADAME, que je vous avois promis du miel de Narbonne. Dès que je fus arrivé de Paris ici, j'en fis chercher, & soit que les abeilles eussent été plus paresseuses qu'à l'ordinaire, soit qu'on eut enlevé toutes les douceurs de ce pays-là, je n'en pus trouver. On me remit au mois de Juin pour en avoir plus sûrement. J'en ai fait faire exprès par les soins de mes amis, & je crois qu'étant plus frais & choisi avec plus de soin, ce miel vous fera & plus utile & plus agréable. Je vous en envoie donc un baril

de vingt livres , que j'ai fait donner au Messager de Lyon ; pour être mis à la Diligence , & porté à l'Hôtel-de-Sens , près le Port-saint-Paul. J'ai donné ordre qu'on l'affranchît de toutes sortes de droïts & de port. Je vous prie de l'envoyer prendre , & de me croire aussi véritablement que je le suis, MADAME, votre , &c.

*A Nîmes , ce 24 Août.*

### L E T T R E V I.

*A Mademoiselle de \*\*\*\**

**J'**ESPÉROIS aller moi-même , MADEMOISELLE , vous rendre grâces du livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer ; mais je me trouve attaché ici depuis deux mois , par des devoirs indispensables , & je ne veux pas différer de vous témoigner ma reconnoissance. Vous êtes si accoutumée à donner , & vous faites de si beaux présens , qu'on ne fait presque plus comment vous remercier. On paye les autres de quelques louanges , que l'honnêteté fait souvent donner au préjudice de la vérité. Pour vous , MADEMOISELLE , on ne peut presque plus que vous admirer , & vous mettez le monde en état de ne pouvoir vous dire qu'une partie du bien qu'il pense de vous & de vos ouvrages. Ces derniers m'ont paru si remplis de cet esprit sage & poli qui règne dans tout ce que vous écrivez , que je les ai lus autant pour mon instruction , que pour mon plaisir. Il n'y a point de discours plus utiles , de pensées plus justes , d'expressions plus nobles , de connoissance du monde plus étendue , & de morale plus raisonnable. Mais il me suffit , MADEMOISELLE , de vous avoir , par ce peu de mots , rendu compte de ma lecture ; mon dessein n'est pas de louer vos ouvrages , mais de vous remercier de vos présens. C'est tout ce que je puis faire en vous assurant que personne n'est avec plus d'estime & d'attachement que moi , MADEMOISELLE , votre , &c.

*A Versailles , ce 28 Août.*

### L E T T R E V I I. ( *A la même.* )

**L**A négligence du Messager de Toulouse , & le séjour de plus de deux mois que j'ai fait à Nîmes pour l'Assemblée des Etats de cette Province ont bien retardé , MADEMOISELLE , & la joie que j'ai eue de recevoir de vos dernières conver-



fations , & le plaisir de les lire , & celui de vous remercier. Il me falloit une lecture aussi délicieuse que celle-là pour me délasser des fatigues d'un voyage , pour me guérir de l'ennui des mauvaises compagnies de ce pays-ci , & pour me faire goûter le repos où la rigueur de la saison & la docilité de mes nouveaux Convertis me retiennent dans ma Ville épiscopale. En vérité , MADEMOISELLE , il me semble que vous croissez toujours en esprit. Tout est si raisonnable , si poli , si moral & si instructif dans ces deux volumes que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer , qu'il me prend quelquefois envie d'en distribuer dans mon Diocèse , pour édifier les gens de bien , & pour donner un bon modèle de morale à ceux qui la prêchent. Les louanges du Roi sont par-tout si finement inférées , qu'il s'en feroit , en le recueillant , un excellent Panégyrique. Recevez donc , MADEMOISELLE , avec mon remerciement , les louanges que vous donne un homme relégué dans une Province , qui n'a pas encore perdu le goût de Paris , qui vous conserve toujours la même estime qu'il a eue toute sa vie pour vous , & qui est très-parfaitement , MADEMOISELLE , votre , &c.

*A Lavour , ce 26 Décembre.*

## L E T T R E V I I I.

*A Mademoiselle Dupré.*

**J**E vous rends très-humbles grâces , MADEMOISELLE , des bons sentimens que vous avez de moi. Vous me croyez plus propre que je ne suis à gagner des cœurs qui sont encore bien endurcis. J'ai été assez heureux à Lavour , je crains bien de ne pas l'être tant à Nîmes. J'espère pourtant qu'en suivant les avis que vous me donnez , & assisté de vos prières , je disposerai ces peuples à bien faire. Ne me les refusez donc pas , & croyez-moi très-sincèrement , MADEMOISELLE , votre , &c.

*A Lavour , ce 7 Septembre.*

## L E T T R E I X.

*A Monsieur de Monchamps.*

**I**L y a long-temps , ce me semble , MONSIEUR , que je ne vous ai remercié de votre souvenir & de vos soins. Vous

savez que nous sommes dans un pays de confusion & de trouble. Nos Fanatiques sont toujours les mêmes, c'est-à-dire impies & furieux. On est assuré de les battre, quand on peut les trouver; mais on les trouve rarement, & quand ils sont battus leur perte est bientôt réparée, & les recrues qui se font avec tant de peine pour le Roi, ne coûtent rien à faire pour eux. Ils égorgent tous les jours des Catholiques & sont accoutumés au sang. Il ne me sera pas permis cette année d'aller à la campagne parce qu'il n'y a point de fureté: & il faudra essuyer impitoyablement les chaleurs de la ville. Cette affaire nous donne mille occupations. M. Begault vous aura envoyé ma Lettre Pastorale. Je vous prie de faire mes complimens à vos Dames & à M. Boutard, sur l'Abbaye que le Roi lui a donnée, & qu'il a si bien méritée par ses beaux vers. Je suis parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nismes, ce 8 Juin 1707.*

P. S. Je viens d'apprendre que M. Begault ne vous a pas envoyé ma Lettre Pastorale, en voilà un Exemplaire.

## L E T T R E X.

*A Mademoiselle Dupré.*

J'AI été sensiblement touché, MADEMOISELLE, en apprenant par votre lettre la triste nouvelle de la mort de M. de Monchamps votre beaufrère. Je le regrette beaucoup, tant par la douleur que vous en ressentez, que parce qu'il étoit mon ami; son grand âge, son heureuse vieillesse, & sa mort chrétienne doivent nous faire supporter cette perte avec moins de peine. Je joins bien volontiers mes prières aux vôtres pour son repos éternel & pour votre consolation. Mes anciens & bons amis s'en vont, & le temps de les suivre approche, heureux si nous sommes dans les dispositions où il faut être quand l'heure arrivera! Vous m'avez fait plaisir de me donner des nouvelles de M. votre neveu, je l'aime & je suis fort aise qu'il soit bien dans les Cours d'Italie, je lui souhaite une fortune telle qu'il peut la désirer, & à vous, MADEMOISELLE, une année heureuse & sante, étant toujours très-parfaitement votre, &c.

*A Montpellier, ce 10 Janvier 1707.*

## L E T T R E X I.

*A Monsieur \*\*\*.*

**Q**UEL plaisir, MONSIEUR, de recevoir de vos nouvelles, de vous voir revivre pour moi, & de savoir par vous-même que vous m'aimez encore ! Ce n'est pas que j'en aie douté dans le temps de votre silence & de votre retraite en votre pays, je sai que vous portez votre cœur par-tout, & que rien ne se dérange en vos amitiés, en quelque endroit que votre fortune vous conduise ; aussi vous pouvez être assuré que je conserve toujours tous les sentimens d'estime & d'amitié que vous méritez, & que j'ai toujours eu pour vous. Je m'informerai de ce que vous souhaitez, & je vous enverrai le mémoire, quand je serai de retour de ma maison de campagne, où je vais passer le temps des grandes chaleurs, & où je serai ravi de recevoir quelquefois de vos nouvelles.

Vous avez trouvé nos Prélats bien échauffés sur le Quiétisme. Il est à souhaiter pour la paix & pour l'édification de l'Eglise que ces écritures finissent. Mandez-moi où je puis vous adresser mes lettres, & croyez-moi avec toute l'affection & tout l'attachement possible, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 8 Août.*

## L E T T R E X I I.

*A M. Claude Pelletier, Ministre d'Etat & ancien Président à Mortier au Parlement de Paris.*

**J**E ne fais, MONSIEUR, si c'est troubler le repos de votre solitude, & interrompre vos exercices de piété dans le saint temps de Carême que de vous faire part d'une Lettre Pastorale adressée aux Curés & autres Prêtres de mon Diocèse au sujet de la persécution des Fanatiques. Dans la nécessité où j'ai été de leur procurer quelque sûreté, de les instruire de leurs devoirs, de les fortifier, de les consoler, j'ai parlé à ceux qui sont autour de moi, j'ai écrit à ceux qui sont réfugiés dans des retraites éloignées, & j'ai cru que vous preniez trop d'intérêt à tout ce qui regarde l'Eglise, pour ne pas vouloir entrer, non par curiosité, mais par Religion dans les tribulations qui l'affligent. Nous sommes toujours dans les mêmes agitations dans ce pays,

& nous avons grand fujet de déplorer nos malheurs , & de craindre même qu'ils n'augmentent , si Dieu n'apaise sa colère : les massacres des Catholiques , le brûlement des Eglises ne cessent point , & nous avons besoin des prières de tous les gens de bien : je compte sur les vôtres , & vous renouvelle en même temps l'attachement sincère & respectueux avec lequel je suis , MONSIEUR , votre , &c.

*A Nismes , ce 10 Février 1704.*

## L E T T R E X I I I.

*A Monsieur l'Abbé Benoit.*

**J**E m'étois attendu , MONSIEUR , que vous viendriez voir nos Etats encore cette année , & que j'aurois l'honneur de vous recevoir ici , mais vos affaires vous en ont peut-être empêché , & vous me tiendrez compte de mes desirs & de mes bonnes intentions. Si mes occupations me le permettoient , j'irois vous rendre une visite , mais le temps est mauvais , & j'ai ici un troupeau que je ne veux pas quitter. Je ne fai quand les affaires de votre pays finiront , je souhaite que ce soit bientôt , & je n'ose pas l'espérer. Dieu qui tient en ses mains les cœurs des Princes , les tournera peut-être à la paix. Aimez-moi toujours , MONSIEUR , & croyez que personne n'est plus véritablement votre , &c.

*A Nismes , le 10 Décembre.*

L E T T R E X I V. (*Au même.*)

**I**L faut vous féliciter , MONSIEUR , du Pape que Dieu vient de donner à l'Eglise , dont on loue fort la sagesse , la piété & la modestie. Comme nous sommes nés dans une Province dont il est le Prince & le Maître , nous devons prendre plus de part que d'autres à son exaltation , & lui souhaiter plus ardemment cet esprit de bonté & de prudence dont il a besoin pour le gouvernement temporel de son Etat , & pour la conduite spirituelle de tant de peuples qui composent le Royaume de Jesus-Christ. Je vous remercie des services que vous venez de rendre à mon frère , & vous prie de me croire autant que je le suis , MONSIEUR , &c.

*A Nismes , ce 31 Mars 1701.*

L E T T R E X V. (*Au même.*)

**J**E n'ai pas douté, MONSIEUR, que vous ne fussiez touché de la perte que je viens de faire. Je connois la bonté de votre cœur, je fais l'attachement que vous avez bien voulu conserver depuis long-temps pour notre famille, & vous aviez d'ailleurs des liaisons si étroites avec feu mon frère, qu'en amitié vous avez presque autant perdu que moi. La confiance qu'il avoit en vous dans ses affaires, les secours qu'il tiroit de vos conseils, le plaisir qu'il avoit de me faire savoir combien il vous seroit obligé, étoient des marques de l'union sincère qui étoit entre vous & lui. Il mérite que vous le regrettiez un peu, & que sa mémoire ne vous soit pas indifférente. Faites-moi la grâce de croire que de mon côté je n'oublierai pas les bontés que vous avez eues pour lui, & que je ferai toute ma vie parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 31 Mars 1701.*

L E T T R E X V I. (*Au même.*)

**J**E ne doute pas, MONSIEUR, que vous n'avez été alarmé aussi-bien que moi, de l'accident arrivé à mon frère il y a quelques jours. La même amitié qui vous a fait prendre part à la crainte que j'avois de son mal, vous l'aura fait prendre à la joie que j'ai eue de sa guérison. Je me confirme toujours dans la confiance que j'ai en votre bonté, par les marques que j'en reçois incessamment. J'ai été extrêmement aisé de savoir que M. l'Archevêque d'Avignon est revenu chez lui avec la dignité de Vice-légat. L'on ne lui sauroit faire assez d'honneur, & quelque charge qu'on lui donne, elle sera toujours au-dessous de son mérite. Je lui ai fait mon compliment par une lettre que j'ai donné ordre à un Ecclésiastique de mon Diocèse de lui présenter de ma part. Je vous suis très-obligé des offres que vous me faites là-dessus, & je suis avec un très-sincère & très-parfait attachement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 13 Février.*

L E T T R E X V I I. ( *Au même.* )

J'AI été bien fâché, MONSIEUR, que mon frère n'ait pu venir vous prendre chez vous, pour vous conduire ici, où vous ériez si désiré. Il faudra renouer la partie, & trouver un meilleur temps pour la visite que vous nous avez promise, & que je ne prétends point être perdue, mais seulement différée. Je vous remercie de la Déclaration du Roi en faveur de notre pays. Il n'y a rien de si authentique, mais nous ne devons pas douter de sa bonté à l'égard des personnes du . . . . J'en ai en moi un exemple. Je vous souhaite une parfaite fanté, & je suis très-parfaitement, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, le 12 Mars.*

L E T T R E X V I I I. ( *Au même.* )

VOUS m'avez envoyé, MONSIEUR, la lettre de Monseigneur le Nonce, de son style ordinaire, rempli d'honnêteté & de politesse. Je n'ai pas douté qu'il n'eut dans le peu de séjour qu'il a fait à Avignon, de grandes & de continuelles occupations. Il ne peut trop se hâter pour le bien, & pour le repos du monde Chrétien. Je vous prie de lui faire encore un peu ma cour avant son départ. Le P. Hugues a dîné aujourd'hui chez moi, & je l'ai fort interrogé sur votre fanté, sur vos occupations, sur vos divertissemens. Aimez-moi toujours, & croyez-moi autant que je le suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 26 Février 1702.*

L E T T R E X I X. ( *Au même.* )

J'E reçois avec plaisir, MONSIEUR, le compliment que vous me faites sur la tranquillité dont nous jouissons présentement. Il est vrai qu'on ne parle plus ici de meurtres, ni d'incendies, qu'il n'y a plus de rebelles armés dans notre plaine, & qu'encore qu'il reste quelque mauvaise volonté dans les esprits, la révolte est presque assoupie. Les chemins sont entièrement libres, & cette sûreté publique me fait d'autant plus de plaisir, qu'elle me donne lieu d'espérer que nous pourrons avoir l'honneur de vous voir ici après la tenue de nos Etats qui s'ouvrent le 4 de Décembre.

bre , & qui finiront au commencement de Février. Je rendrai à Mademoiselle L.... tous les services qui pourront dépendre de moi. Je fais mille remerciemens à M. de B.... de l'honneur de son souvenir , & suis parfaitement , MONSIEUR , votre , &c.

*A Nismes , ce 23 Novembre 1704.*

## L E T T R E X X.

*A Monsieur de Salvador.*

J'AI bien cru , MONSIEUR , que l'amitié que vous aviez pour feu mon frère , vous porteroit à le regretter , & que celle que vous avez pour moi vous engageroit à me plaindre. L'un & l'autre me sert de consolation dans la perte que je viens de faire. Les services que vous avez eu la bonté de lui rendre dans les occasions pour ses affaires , me font espérer que vous ne lui refuserez pas le secours de vos prières après sa mort , & que compatissant à ma douleur , vous me croirez avec tout l'attachement possible , MONSIEUR , votre , &c.

*A Nismes , ce 3 Avril 1702.*

## L E T T R E X X I.

*A Monsieur Novy , C. D. N.*

J'E vous remercie , MONSIEUR , de la part que vous avez prise à ma douleur dans la perte que j'ai faite de ma sœur. Quoique sa piété & sa persévérance jusqu'à la fin , dans les observances d'une Règle austère , me donnent toutes les espérances que je puis souhaiter de son salut , je perds une consolation que j'avois , & je me plains moi-même plus qu'elle. Dieu l'a récompensée , & j'espère qu'elle ne laissera pas de prier pour nous dans le Ciel. Je suis , MONSIEUR , votre , &c.

*A Narbonne , le 22 Novembre.*

## L E T T R E X X I I.

*A Monsieur Menard.*

IL semble que la foire de Beaucaire ne se tient que pour moi , MONSIEUR. Le premier argent qui se donne ,

c'est pour le présent que vous me faites , & je suis assuré d'une de vos libéralités tous les ans. Vous ne pouviez me choisir rien de plus précieux que la sagesse de Platon , que toute l'antiquité a tant estimée , & que l'Eglise même a comme adoptée durant plusieurs siècles. Recevez mes remerciemens ordinaires , je vous attends ici pour vous les renouveler , MONSIEUR , & pour vous dire combien je suis à vous , &c.

*A Sommières, ce 26 Juillet.*

L E T T R E X X I I I. (*Au même.*)

**J**E ne croyois pas , MONSIEUR , que vous pussiez trouver un livre nouveau à la foire , & vous en avez trouvé deux. Je vois bien que rien ne vous est impossible , quand il s'agit de m'obliger. Il faut s'assurer , quand vous avez une fois bien commencé , que vous ne perdez jamais vos bonnes habitudes , & comme vous avez cette année multiplié vos présens , soyez persuadé que j'augmente aussi ma reconnoissance. Je suis , MONSIEUR , à vous de tout mon cœur , &c.

*A Bouffquery, ce 26 Juillet.*

L E T T R E X X I V.

**V**OUS êtes accoutumé à me flatter , MONSIEUR , & je suis presque accoutumé à le souffrir. Quoique je ne vous croie pas , je vous écoute volontiers , & le bien que vous me voulez , excuse le bien que vous dites de moi. Mon Mandement n'a rien d'extraordinaire , & ce qu'il a de bon , c'est qu'il est vrai & convenable au temps. Je vous en dirai davantage en peu de jours. Je suis , MONSIEUR , entièrement à vous.

*A Caveirac, ce 20, 1706.*

L E T T R E X X V. (*Au même.*)

**J**E compte , MONSIEUR , sur la sincérité des vœux que vous faites pour moi au commencement de cette année. Je reconnois bien qu'il n'entre dans votre compliment , ni courtoisie , ni bienfaisance , tout y est inclination & bonne amitié. De mon côté il n'y a non plus qu'estime & reconnoissance.



Nous n'avons qu'à prier le Seigneur que ce commerce dure long-temps, & que nous nous renouvelions encore quelques années, vous, vos fouhais, & moi, mes remerciemens. Je suis, MONSIEUR, entièrement à vous.

*A Montpellier, ce 2 Janvier 1708.*

L E T T R E XXVI. (*Au même.*)

**J**E n'ai pas répondu, MONSIEUR, à la lettre d'avis que vous m'avez écrite. Les careffes qu'on m'a faites m'ont fait douter de la vérité du discours qu'on vous a rapporté. Je connois de plus en plus votre zèle pour ce qui me regarde, & je fais qu'il ne faut pas trop se fier aux gens qui flattent. Je fais mon profit de tout, & comme je puis me plaindre des mauvais cœurs, je dois me louer des bons comme le vôtre. Je suis, MONSIEUR, de tout le mien à vous, &c.

*A Montpellier, ce 14 Décembre 1707.*

L E T T R E XXVII. (*Au même.*)

**Q**UOIQUE votre amitié pour moi, MONSIEUR, soit ancienne & toujours égale, je la vois tous les ans renouveler & redoubler avec plaisir lorsque l'année recommence. Je connois la sincérité de vos complimens, & je crois ressentir l'efficace des vœux que vous faites pour ma conservation. Je vous en suis très-obligé, & je vous prie d'être bien persuadé qu'un des soins & des plaisirs de cette vie, dont vous demandez à Dieu la continuation, fera toujours de vous témoigner l'envie que j'ai qu'elle puisse vous être utile. Je suis MONSIEUR, à vous de tout mon cœur.

*A Montpellier, ce 1 Janvier 1706.*

L E T T R E XXVIII. (*Au même.*)

**J**'AI toujours bien compté, MONSIEUR, que toutes les années, que nous passerions ensemble, se ressembleroient, & que comme vous n'avez rien à perdre de mon estime, je ne perdrai rien aussi de votre amitié. J'ai été pourtant bien-aïse d'apprendre que votre cœur se renouvelle tous les ans pour moi, & qu'il y a un temps où vous ramassez en un seul tous les vœux que vous avez faits pour ma sanctification & pour ma santé. Je vous en suis très-obligé; con-

tinuez à m'aimer ainsi, & croyez-moi, MONSIEUR, avec une affection particulière entièrement à vous.

*A Montpellier, ce 9 Janvier 1705.*

L E T T R E X X I X. ( *Au même.* )

JE répons à deux lettres que vous m'avez écrites, MONSIEUR, à l'occasion des bonnes Fêtes & de la bonne année. Elles sont toutes deux de vous, c'est-à-dire honnêtes, obligantes, affectueuses; les vœux que vous y faites pour moi, les marques d'attachement que vous m'y donnez, les services que vous auriez envie de me rendre, seroient des complimens pour d'autres, & sont pour vous des témoignages d'une sincère amitié. Je les reconnois comme je dois, & ce que je désire le plus dans le cours de ma vie & de la vôtre, c'est qu'il se trouve une année où je puisse vous faire connoître combien parfaitement je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Montpellier, ce 13 Janvier 1707.*

L E T T R E X X X. ( *Au même.* )

JE suis fâché, MONSIEUR, de n'avoir pas assez de commerce avec M. l'Abbé B... pour pouvoir lui faire une recommandation utile au sujet de votre livre. Vous savez que je me ferai toujours un plaisir de vous rendre les services qui pourront dépendre de moi, & dont vous ne pourrez vous passer. Mais je crois que votre ouvrage se recommande assez par lui-même, & que vous obtiendrez sans peine & sans retardement le privilège pour l'impression. Gardez-moi pour quelque meilleure occasion, où je pourrai vous témoigner qu'on ne peut être à vous, MONSIEUR, plus véritablement que j'y suis, &c.

*A Montpellier, ce 15 Janvier 1709.*

L E T T R E X X X I.

*A Mademoiselle de Montfrin.*

J'AI été plus de trois mois errant, MADEMOISELLE, dans des Provinces éloignées, où j'ai de bénéfices, où je pouvois penser à vous, mais non pas vous écrire. Je vous suis obligé de la joie que vous avez eue de ma nomination à l'Evêché

L'Evêché de Nîmes. Je n'en suis pas si satisfait que vous : j'étois affectionné à mon Diocèse : j'y trouvois ma joie & mon repos. Le changement m'est insupportable , & dans celui-là je n'y trouve d'autre avantage que la marque d'estime que le Roi me donne , & le plaisir que j'aurai , parmi mes grandes occupations , de vous assurer que je suis , &c.

*A Lavaur, ce 12 Septembre.*

L E T T R E X X X I I. (*A la même.*)

**V**OUS avez trop bonne opinion de moi, MADAMOISELLE ; & les louanges que vous me donnez sur l'ouverture des Etats, avant même qu'elle soit faite , me font connoître que vous en espérez , & que vous en souhaitez un heureux succès. Je m'en suis acquitté du mieux que j'ai pu , & l'approbation que je puis en avoir reçue du public , ne m'a pas paru plus agréable que celle que vous avez bien voulu me donner par avance. Je suis bien-aîsé d'apprendre le repos & la douceur que vous trouvez dans votre solitude. La compagnie de Madame votre sœur doit vous y tenir lieu de tout. Pour nous , nous sommes ici dans l'embarras des affaires & des visites , c'est-à-dire dans l'occupation & l'oisiveté. Je suis toujours véritablement votre , &c.

*A Nîmes, le 29 Octobre.*

L E T T R E X X X I I I. (*A la même.*)

**I**L ne vous manquoit plus, MADAMOISELLE , pour vous accabler , que d'être malade , & vous me mandez que vous l'êtes. Jugez si je vous plains , & si je suis touché , & de vos peines & de vos maux. Ce qui m'est presque aussi sensible que ce que vous souffrez , c'est de ne pouvoir vous consoler que par la compassion que j'en ai & que je ne puis presque pas vous témoigner. Faites-moi mander , je vous prie , l'état de votre santé , & soulagez ainsi l'inquiétude que j'en ai. Je souhaite que vous retrouviez votre repos , & je souhaiterois avec passion d'y pouvoir contribuer. Le temps viendra , au moins , que je pourrai vous aller assurer de mon attachement sincère. Adieu , MADAMOISELLE. Je suis si fatigué , que je ne puis que vous dire que personne n'est plus à vous que moi.

*Ce premier Avril.*

## L E T T R E X X X I V.

*A Messieurs du Chapitre de Nîmes.*

**J**E me sens déjà si étroitement uni à vous, que je regrette aussi-bien que vous la perte que vous avez faite de votre illustre Prélat. Je connoissois son mérite & ses vertus épiscopales, & j'ai quelque honte de me voir dans une place que le Roi veut que j'occupe, & que je ne puis dignement remplir. Ce qui me console & qui m'encourage, MESSIEURS, c'est l'espérance que j'ai que vous m'aidez à soutenir le poids du travail dont je me sens déjà chargé, & qu'étant, comme vous l'êtes, les Chefs du troupeau, vous voudrez bien en être l'exemple. L'estime & l'attachement sincère que vous avez la bonté de me témoigner, vous doivent répondre de la reconnoissance que j'en ai, & de la conduite que je tiendrai à votre égard. J'espère que je m'attirerai par mes soins la soumission & la déférence que vous m'offrez déjà par avance, & que vous connoîtrez, que si vous avez perdu un Pasteur & un Père qui vous aimoit, vous avez retrouvé en moi un cœur pour vous qui ressemble au sien. Je vous prie d'en être persuadés, & de me croire véritablement, MESSIEURS, votre, &c.

*A Lavour, ce 12 Septembre 1687.*

## L E T T R E X X X V.

*A l'Académie de Padoue, sur ce qu'elle lui avoit envoyé des Lettres d'Académicien.***M**ESSIEURS,

**J**'AI été agréablement surpris de me trouver associé à votre illustre compagnie, par les suffrages de tant de grands hommes qui la composent. M. Patin donne volontiers aux personnes qu'il estime, les louanges qu'il mérite lui-même, & vous croyez aisément le bien qu'on vous dit des autres, parce qu'on n'en sauroit assez dire de vous. Vous avez écouté favorablement le témoignage qu'il vous a rendu de moi, & je reçois avec beaucoup de reconnoissance la grâce que vous m'avez faite. L'inclination que j'ai eue dès mon enfance

pour les belles-lettres, m'a toujours fait honorer, ceux qui les cultivent comme vous avec tant de succès & tant de gloire. La réputation que vous avez acquise par votre érudition & par votre éloquence, a passé jusqu'à nous, & la connoissance que nous avons du mérite de votre Académie, nous fait voir avec joie nos noms mêlés avec les vôtres. Agréez donc, MESSIEURS, que je vous en fasse mes remerciemens, & que je vous assure de l'estime & de la reconnoissance sincère avec laquelle je suis, votre, &c.

*A Nîmes, ce 12 Décembre 1663.*

## L E T T R E X X X V I.

A M . . .

**J**E vous envoie, MONSIEUR, quelques exemplaires d'un Mandement que j'ai fait publier contre l'Opéra. Les débauches que ces gens-là avoient apportées, & qu'ils causoient dans cette Ville, m'ont obligé à défendre ces sortes de spectacles à mes Diocésains, sur-tout en un temps de tribulation, où nous devons apaiser la colère de Dieu, par la pénitence & par la prière. J'ai cru qu'étant unis comme nous le sommes par les liens de l'Episcopat & de l'amitié, je devois vous faire part de ce que j'ai cru devoir à mon ministère, & vous renouveler en même-temps l'attachement & le respect avec lequel je suis, MONSIEUR, votre, &c.

*A Nîmes, ce 9 Octobre 1708.*

## L E T T R E X X X V I I.

*Amplissimo Domino Emanuelli Ant. ab Acevedo & Ibanes;  
Spiritus FLECHIER, Episcopus Nemauf. S. P. D.*

**S**ALVATORIS nascēntis dies tibi læti ac felices illucescant, AMPLISSIME DOMINE, & prospera tibi sint anni recurrentis initia primum ac præcipuum totius Europæ votum Pax est, quam fracti bello, fatisque repulsi optare hætenus non obtinere potuimus. Tranquillitatis publicæ spes aliqua nuper adfulserat, sed temerariis & iniquis conditionibus hostium ferocitas spem illam abstulit. Omni ergo curâ ac diligentia parantur arma, comæatus stipendia, equitum peditumque copiarum pari sollicitudine & successu conscribi apud vos milites, omnemque rei militaris ordi-

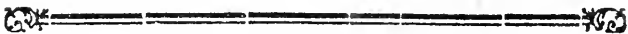
nem ac rationem disponi nuntiatur Legiones nostras in vestrum subsidium missas in Galliam reduces vidimus. Si convenientibus Hispania destituatur auxiliis, dolemus si ipsa sibi sufficiat generosa Natio, suisque se viribus, ut spero, tueatur, ex animo gratulamur.

Quod ad te spectat, **AMPLISSIME DOMINE**, ignosce errori meo; quæ tibi esset in rebus gerendis prudentia, quis litterarum amor, quæ juris utriusque cognitio, quæ morum suavitas ex tuis litteris sat mihi constiterat. Quis verò esset vitæ fortunæque status ac ratio, an Ecclesiæ, an sæculo addictus esses, non satis intellexeram. Mihi quidem, amicitia legibus & officiis tibi devincto, convenerat te totum nosse; uxorem ergo duxisse te nobilem, opulentam, tuis moribus & amoribus dignam nunc scio. Puellam quam ex eâ susceperas cœlum non tam abstulisse tibi quàm cum alterâ commutasse; curas publicas lenire te & domesticis solatiis sublevare: ambitioni denique ex sapientiâ ponere, non ex necessitate modum; ea est enim temporum nostrorum infelicitas, ut nec Regum opes, nec voluntas ornandæ, remunerandæque virtuti sufficiant.

Avunculi tamen tui supremam in Hispaniâ dignitatem vides. Commisso tibi munere in laudem tuam & communem utilitatem fungeris, frueris nominis tui famâ, honoribus quos possides, iis etiam quos mereris quid ultra tibi optem? Salutem integram prosperum conjugium, dulces cum carissimâ uxore, & puellis, puerisque, quos illa tibi dederit annorum cursus. Vale, **AMPLISSIME DOMINE**.

*Monseffuli, in Comitibus generalibus Occitania, XI. Kal. Jan. an. rep. sal. M. DCCIX.*

*FIN des Lettres familières.*



*LETTRE PASTORALE pour l'agrandissement  
de l'Eglise Cathédrale de Nîmes, & l'érection  
d'une Chapelle du Saint Sacrement.*

**E**SPRIT FLÉCHIER, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en ses Conseils, &c. Depuis que la Providence divine nous a élevés à l'honneur de l'Episcopat, & qu'elle nous a chargés de la conduite de ce Diocèse, le nombre des Fidèles croissant tous les jours par la décadence de l'hérésie, & la miséricorde de

Dieu nous faisant espérer, malgré les efforts de l'enfer, de les multiplier encore, nous avons cherché les moyens d'agrandir notre Eglise Cathédrale, & de la rendre capable de contenir le peuple qui s'y assemble, pour entendre la parole de Dieu, pour assister aux saints Offices, ou pour participer aux sacrés mystères.

Nous n'avons pas moins souhaité d'ériger en l'honneur du très-Saint Sacrement de l'Autel, une Chapelle plus spacieuse & plus décente que celle que nous avons trouvée, où le divin sacrifice pût être offert avec plus de solennité, où l'on pût faire les communions des grandes Fêtes, sur-tout celle de Pâques avec moins de confusion & plus de recueillement, où les Catholiques enfin, anciens & nouveaux pussent plus commodément venir, les uns rallumer la ferveur de leur dévotion, les autres réparer par la sincérité de leur foi leur incrédulité passée.

Pour accomplir l'un & l'autre de ces desseins en même-temps, nous avons entrepris de nous servir d'un espace qui se trouve inutile entre notre Palais Episcopal & la Sacrificie de notre Cathédrale; espace assez vaste pour y construire une Chapelle convenable, & située proche du chœur, vis-à-vis de la chaire du Prédicateur, endroit favorable à l'instruction & à la piété du peuple.

Ce qui nous a de plus engagés à l'exécution de notre projet, c'est l'occasion ou plutôt la nécessité de profiter des matériaux d'un édifice imparfait & abandonné, qui déperissoit près de-là, & que nous voyions tous les jours se dégrader sous nos yeux. Le Seigneur Antime Denis Cohon notre Prédécesseur l'avoit élevé avec plusieurs intentions différentes, toutes également louables, mais dont aucune n'a eu son effet: le Diocèse lui avoit même fourni pour les divers desseins qu'il avoit, jusqu'à la somme de douze mille livres, comme on voit par la délibération prise dans l'assemblée en 1669 le 15 Mai, & il avoit employé une partie de cette somme à bâtir sur les fondemens de l'ancien Réfectoire de Messieurs du Chapitre une forme d'Eglise, & au-dessus une grande salle qu'il avoit destinée ou à loger son Séminaire, ou à tenir ses assemblées synodales.

Mais ayant enfin reconnu que cette masse de bâtiment ne répondoit pas à ses intentions, & trouvant des difficultés insurmontables dans l'exécution, il abandonna dès son

vivant cet ouvrage, jeta bien loin de-là les fondemens de son Seminaire, bâtit son château de Garons, construisit une Chapelle sous le titre de la Conception de la Sainte Vierge dans le fond de la Cathédrale, & par les grands dons qu'il fit depuis pour l'honneur de l'Eglise & l'utilité de son Diocèse, il dédommagea bien le public d'une dépense inutile dans laquelle il pouvoit l'avoir constitué.

N'étant pas juste pourtant de laisser sans aucun fruit de si saintes intentions, ni d'abandonner entièrement des matériaux qu'il avoit voulu faire servir à de si pieux usages, nous avons cru, après en avoir conféré avec Messieurs du Chapitre, & pris de leur part tous les consentemens nécessaires, ne pouvoir mieux faire que de tirer ces matériaux de leur effet d'inutilité & de leur ruine, de les remettre à leur première destination, de les transférer & les unir au corps de l'Eglise Cathédrale, & de les mettre enfin à couvert de toute sorte de profanation, en les détachant d'une maifure informe, de l'entretien de laquelle personne n'étoit chargé, qui tomboit de son propre poids, qui ne pouvoit se réparer qu'à de très-grands frais, & qui d'ailleurs n'auroit jamais été d'aucun usage, pour les consacrer en quelque façon dans la construction d'une Chapelle, où J. C. immolé pour nous sur l'Autel, sera particulièrement honoré par les hommages perpétuels & par les communions annuelles des Fidèles. Quoique nous ne puissions douter que nos Diocésains n'approuvent notre dessein, & n'en reconnoissent les avantages par l'agrandissement & l'embellissement de notre Eglise, & par la commodité de leurs dévotions, comme dans la suite des temps on pourroit oublier l'état de cette maifure, & peut-être nous supposer une démolition d'un bâtiment utile & en bon état, nous avons jugé devoir, pour notre édification particulière, en faire dresser un procès-verbal à la diligence de notre promoteur, tant de l'inutilité de ce bâtiment, que de sa prochaine ruine. Ordonnons que pour cet effet il pourra faire assigner devant notre Official tous ceux qu'il conviendra, &c.







## DISSERTATION HISTORIQUE

*Sur la Ville de Nîmes , & ses Antiquités (\*).*



### LA VILLE DE NISMES.

**N**ISMES est une Ville ancienne : que ce soit Nemausus , fils d'Hercule , qui l'ait fondée , c'est une tradition commune ; mais peu certaine. Ceux qui lui donnent une autre origine , tirent son nom des forêts qui l'environnoient : à *Nemoribus*. Elle eut le sort de toutes les Villes naissantes , elle s'établit peu-à-peu à la faveur de son climat , de sa fontaine & de son terroir.

Quelque temps après la Grèce ayant été conquise par Cyrus , Roi de Perse , Harpagus , l'un de ses Lieutenans , exerçant mille cruautés sur les habitans de la Phocide , l'une des Provinces de la Grèce , les Phocéens vinrent établir une Colonie à Marseille , & s'étant ensuite répandus du côté du Rhône , vinrent peupler la ville de Nîmes.

Par-là Nîmes devint une espèce de Colonie Grecque : langage , religion , coutumes des Grecs ; mêmes armes , même forme de Gouvernement que Marseille : ses habitans prirent le nom d'Arecomiques , c'est-à-dire pays de Mars , & le donnèrent à vingt-quatre Bourgs ou Villages qui composoient une petite République , dépendante & contribuable , dont ils étoient les Chefs.

Les Romains ayant depuis voulu conquérir les Gaules , & Q. Fabius Maximus , avec trente mille hommes , en ayant

(\* ) *Note de l'Imprimeur.* Cette Pièce intéressante , & quelques autres qui la précèdent dans ce Tome dixième & dernier de la Collection des Œuvres de M. Fléchier , nous ont été remises par M. Seguiet , Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Nîmes , savant aussi recommandable par ses vertus , que par l'étendue de ses connoissances.

M. Menard , dans son Histoire de Nîmes , tome sixième , page 442 , en parlant de quelques Opuscules de M. l'Evêque Fléchier , „qui n'ont pas vu le jour , s'exprime en ces termes :

« De ce nombre est encore une *Description des Antiquités de Nîmes* , „ qui est l'explication succincte qu'il avoit faite de bouche de ces monumens aux Ducs de Bourgogne & de Berry , lorsqu'ils passèrent à „ Nîmes en 1701 , & qu'il rédigea ensuite par écrit. »

défait cent quatre-vingt mille que commandoit Bituit , Roi des Allobroges , les Arécomiques suivirent le fort du reste de la Gaule , & se soumirent volontairement aux Romains , qui leur accordèrent le privilège du Droit Italique. Strabon qui vivoit du temps d'Auguste en parle ainsi :

*Extat Nemausus Arecomicorum Metropolis , alienigena quidem plebe ac mercatorum numero longè Narbonne inferior : cæterum regendæ Civitatis forma superior ; quatuor enim viginti ejus nationis vicos habet subditos virorum fortitudine excellentissimos illi tributa conferentes , & Latii jus habentes , adeò ut qui ædilitatis quæsturæque dignitatem affecti sunt Romani in Nemauso adsint , quamobrem huic nationi nullum cum venientibus è Româ negotium est.*

Jules César ayant achevé de conquérir les Gaules , & s'étant rendu maître de la République , eut pour successeur à l'Empire Octave Auguste , qui , dans la division qu'il fit de la Gaule , maintint la ville de Nîmes dans la première Narbonnoise.

Ce fut par les ordres & sous les auspices de cet Empereur que Nîmes devint Colonie Romaine , Colonie augustale. La commune opinion est que ce fut après le gain de la bataille d'Actium , & la conquête de l'Egypte , assurée par la défaite de Marc-Antoine & de Cléopatre.

Elle est appelée dans plusieurs Inscriptions Colonie auguste , ou parce qu'Auguste avoit fait cet honneur à ses Citoyens , ou parce qu'il avoit envoyé sous la conduite de Marc-Agrrippa dans Nîmes , & dans les lieux de sa dépendance , un corps de vieilles troupes qu'il venoit de licencier , pour être à portée d'apaiser les troubles des Gaules , de tenir les voisins en respect , & les ennemis en crainte de ce côté-là.

La terre y étant fertile & l'air tempéré , les Romains s'y établirent avec plaisir , & cultivant à l'envi les fonds qu'ils avoient partagés avec les habitans du pays , ils joignirent aux commodités qu'ils y trouvoient , quelque ressemblance de la politesse & de la grandeur romaine qu'ils y avoient apportée.

Comme les Colonies étoient des représentations & des images en abrégé des Villes d'où elles tiroient leur origine , Nîmes se forma , autant qu'il put , sur le modèle de Rome ; elle ferma sept petites montagnes dans l'enceinte de ses murailles ; se piqua d'avoir des temples , des palais , des thermes , des

bains , des tours , un amphithéâtre , des basiliques , un capitole , un champ de Mars , des colonnes , des statues , des inscriptions , des médailles , des chemins ; imitations imparfaites , mais nobles , de la grandeur & de la magnificence romaine.

Il se forma aussi un corps d'Officiers & de Magistrats comme à Rome ; le même ordre y fut observé ; on y établit le Siége de Proconsul des Gaules ; on y créa des Consuls ou des Duumvirs & des Receveurs généraux des Finances pour la police ; des Préteurs pour la justice ; des Décursions ou Sénateurs pour l'Etat , & des Prêtres & des Flamines pour la religion.

Cette Colonie devint si agréable aux Romains , que plusieurs personnes de qualité y venoient habiter à cause de la bonté de l'air , & y faisoient bâtir des maisons de plaisance dans les villages d'alentour qui retiennent encore leurs noms : *Aimargues , Caissargues , Domeffargues , Fabiargues* , c'est-à-dire , *ager Æmilii , Cassii , Domitii , Fabii* , &c.

### NISMES COLONIE ROMAINE.

Rien n'est si certain , non-seulement par les Auteurs ; mais encore par les inscriptions & par les médailles , qui sont des preuves authentiques :

*Tenenda antiquitas* , dit Erasme , de rat. inst. discip. *quæ non modò ex vetustis Auctoribus , verùm etiam è numismatis priscais , è titulis saxisque colligitur.*

COL. NEM.

GENIO

COLONIAE NEMAUS

L. IVLIO Q. F. VOL

NIGRO AVRELIO SERVATO

OMNIBVS HONORIBVS IN

COLONIA SVA FVNCTO.

C'étoit une Colonie augustale établie par Auguste : auparavant , ce nom étoit inconnu , il a continué depuis aux Colonies fondées par les Empereurs.

T. INDESII TERTII

AED. COL. AVGVSTAE NEM

D M

M. SENVCI

SERVATI Q. COL

AVG. NEM. AB AER

C'est pour cette raison qu'Auguste fut si honoré dans cette Ville: on lui dressa un Temple de son vivant, ce qu'on fit en plusieurs endroits dans les Provinces, non à Rome ni en Italie.

On voit un ancien marbre dans le Château de S. Privat, près de Nîmes, avec cette inscription :

SANCTITATI	AVGVSTO MARTI BRITO VIO...
IOVIS ET AVGVSTI	SALVIVS SECVNDINI....
SACRVM	EX VOTO
LVCILIVS CELSI F	<i>A la porte de la Couronne.</i>

IMP CAESAR DIVI F	MERCVRIO AVGVSTO. M. IVL
AVG PONT MAXIMVS	CELSUS ET L. DOMITIVS SEDVL
COS XII	EX VOTO

On l'honoroit ainsi tantôt sous le nom de Jupiter, tantôt sous celui de Mars, quelquefois sous celui de Mercure.

Il y avoit dans Nîmes toute sorte de Magistrats comme à Rome, on le peut voir par ces inscriptions.

Il y avoit des Préteurs & des Décurions ou Sénateurs.

C. FVLVIO LUPO SERVILIA  
ADLECTO INTER PRAETOR  
AB IMP. CAESARE

D M  
FIRMI LVCANI  
IIII VIRI AVGVST  
ORNAMENTIS DECVRIONVM  
NEMAVSI HONORATO

TERTII SAMMI.....  
Q̄ NEM ET DECVR

AEMILII FIRMI  
AED COL

C. FVLVINI IIIII VIR  
AVGVST. CORPORAT

HONORAT III VIR  
IVRIS DICVNDI  
PRAEF. VIGIL. ET ARMOR

FLAM AVG  
NEMAVS.

M. CORNELII.....  
III VIR AB AER  
PONTIFICIS

ARRECINO CLEMENTE II  
L BAEBIO HONORATO  
COS...

Il y a une infinité d'inscriptions pareilles qui font connoître que Nîmes avoit toute sorte d'Officiers & de Magistrats à l'imitation de Rome, en qualité de Colonie augustale.

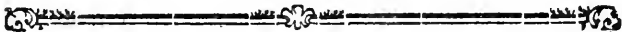
Ce qui le prouve plus clairement, c'est la médaille si connue qui fut apparemment frappée pour la gloire de cette nouvelle Colonie. D'un côté l'on voit deux têtes adossées qui représentent Auguste & Agrippa ; la tête d'Agrippa est du côté gauche, moins honorable, avec une couronne que les Romains appellent *rostrata*. Celle d'Auguste du côté droit, est couronnée de laurier, couronne impériale : l'inscription est celle-ci : IMP. DIVI F. P. P. Sur le revers est un crocodile enchaîné à un palmier, d'où pend une couronne de feuilles de chêne avec ce mot COL. NEM.

Quelques raffinemens que quelques-uns ayent voulu chercher, l'explication est nette : Auguste étoit fils adoptif de Jules César, qui le premier, reçut les honneurs divins après sa mort. Il est couronné de laurier, symbole de la victoire remportée sur Marc-Antoine & Cléopâtre ; cette victoire l'établit Empereur, il devint par la paix père de la patrie. Le crocodile enchaîné représente l'Egypte subjuguée.

Quis nescit Volusi Bithynice, qualia demens  
 Ægyptus portenta colat ? crocodilon adorat  
 Pars hæc. *Juven.*

Enfin, COL. NEM. marque la Colonie de Nîmes : car que veut dire *Colligavit nemo* ? L'Egypte n'avoit-elle jamais été vaincue ?

La ville de Nîmes qui avoit pour armes un taureau d'or, prit alors le crocodile & l'inscription du revers de cette médaille, qu'elle fut obligée de quitter durant la domination des Goths : mais enfin elle obtint du Roi François I, grand amateur de l'antiquité, la permission de reprendre ses anciennes armes, sur la requête que les Consuls lui présentèrent. On peut voir ces actes dans les archives de la Maison-de-Ville.



### L A T O U R - M A G N E.

**S**UR la plus haute des sept montagnes qu'il y avoit autrefois dans l'ancienne ville de Nîmes, paroît une Tour à demi ruinée, qu'on appelle *la Tour-magne*, parce qu'elle étoit plus grande, mieux bâtie & plus élevée que les autres Tours

qui régnoient d'espace en espace dans l'enceinte des vieilles murailles romaines de la Ville.

Cette Tour est de figure octogone, & s'élève en diminuant par divers retranchemens que l'on a pratiqués pour lui conserver son aplomb & la rendre plus solide ; elle est étayée d'un massif de douze à quinze pieds d'épaisseur, ouvert à chaque face en autant d'arcs doubleaux, pour rendre l'ouvrage plus dégagé & plus orné.

On y montoit par un escalier à plusieurs repos de huit à dix pieds de largeur. Cette montée conduisoit jusqu'au milieu de la hauteur, où l'on trouvoit un autre escalier à noyau qui menoit jusques au haut de la Tour.

Toute l'architecture de la Tour est de l'ordre dorique, elle a au bas quarante toises & cinq pieds de circonférence ; il y avoit dans toute son enceinte trois corniches, à chacune desquelles le bâtiment se rappétissoit de deux pieds vers le centre.

L'usage qu'on faisoit de cette Tour n'est fondé que sur des conjectures incertaines. Les uns l'ont appelée la Tour du Phare au-dessus de laquelle on allumoit un feu, comme un signal pour guider ceux qui abordoient la nuit à la Ville par des routes que les marais ou les forêts d'alentour rendoient alors difficiles. Le nom de *Lampese* que la tradition de plusieurs siècles & nos anciens Terriers donnent à ce quartier-là, & l'ancienne cense que ce terroir fait encore pour le bois, les sarmens, la poix & l'huile qu'on y employoit, ont fait croire que c'étoit une espèce de lampe qui brûloit là toute la nuit.

Elle s'appeloit encore la Tour du trésor : Nîmes étoit une Ville trésorière de l'Empire. On voit par plusieurs inscriptions des Officiers du trésor public qui y résidoient : **LUPUS SERVILIANUS**, le mari de **POMPEIA SERVATILLA**, & plusieurs autres.

La situation, la fabrique, l'élévation, la fortification de cette Tour sont des qualités convenables pour la sûreté d'un trésor. Il y avoit à l'entour du massif six petites chambres en demi-rond qui n'avoient aucune ouverture que par en haut, il y en avoit deux autres un peu au-dessus. C'est dans ces espaces qu'on renfermoit les deniers publics, les impositions & les tributs des vingt-quatre Bourgs qui composoient une espèce de Province dont Nîmes étoit la métropole.

Les autres l'ont appelée la Tour du Brasier ou de la Consecration, & ont cru que l'Empereur Adrien l'avoit destinée pour l'apothéose de Plotine, & pour y faire honorer le bâtcher & les cendres de sa bienfaitrice.



### LA FONTAINE DE NISMES.

CETTE Fontaine se forme de plusieurs sources d'eau vive & perenne, qui, coulant des montagnes voisines, par des conduits souterrains, se réunissent au pied d'un rocher dans une espèce de grand & large bassin, & se distribuent de là, soit dans des canaux qui font aller des moulins\*, soit dans les puits qui font dans les maisons de la Ville.

On voit bouillonner assez près du rocher la source de cette Fontaine, qui se contient ordinairement dans son enceinte, s'abaisse sans jamais tarir dans la plus grande sécheresse, & quelquefois aussi s'enfle & se grossit après les pluies, de plusieurs chutes d'eau qui, roulant des montagnes & des colines supérieures, d'un valon à l'autre, par des routes tantôt visibles, tantôt cachées, par des veines humides & des soubiriaux spongieux, se ramassent enfin à son embouchure, & forment un rapide torrent qui la fait regorger avec impétuosité & avec murmure.

Ses bouillons, ses cascades, ses nappes d'eau, ses courans donnent alors au peuple un spectacle très-agréable.

Ses inondations sont bientôt passées, & ne procèdent ni du Rhône, ni du Gardon, comme quelques-uns ont pensé, ni d'aucune source profonde : ces fleuves ont beau déborder, s'il n'a plu autour de Nîmes du couchant & du septentrion, la Fontaine demeure tranquille. Cette Fontaine a toujours été renommée. Aufonne lui donne le nom de *Nemausus* dans l'éloge qu'il fait de la Divone, fontaine de Bourdeaux.

Divona, Celtarum lingua fons addite Divis,  
Non Aponus potu vitrea, non luce Nemausus  
Purior.

Les Habitans de Nîmes, pour reconnoître les avantages

\* Depuis lors on a fait plusieurs embellissemens à cette Fontaine, considérablement agrandi les canaux par où les eaux s'écoulent, & supprimé les Moulins.

qu'ils recevoient de leur Fontaine, la mirent au nombre de leurs dieux, & la placèrent entre les divinités de leurs forêts & de leurs vignes, ce qui paroît par cette inscription :

. . . EO SILVANO ET LIBERO  
PATRI † ET NEMAUSO

La commodité & l'utilité de cette Fontaine a donné occasion à la bâtisse du Temple qui est auprès. Les Prêtres & les Vestales s'en servoient, ayant toute l'eau nécessaire pour les sacrifices, pour la purification des victimes, & pour leurs propres ablutions, ce que les Anciens observoient sur toutes choses. On voit encore, joignant le Temple, les deux places de lavoirs qui servoient à ces usages religieux, & qui en ont encore retenu le nom.



### LE TEMPLE DE DIANE.

A quelques pas de la Fontaine, on voit les restes d'un Temple communément appelé *le Temple de Diane*. Sa forme est carrée, son ordre composite, & la pierre dont il est bâti la plus propre & la plus polie de toutes celles de nos bâtimens antiques.

Il y avoit deux grandes portes basses pour l'entrée des hommes, & deux hautes pour l'entrée des animaux, qu'on conduisoit du côté de la montagne, par la descente de deux degrés, qui alloient aboutir au fond des galeries, proche des Autels où ils devoient être sacrifiés.

La nef du Temple étoit ornée de quatorze colonnes rondes & de douze niches dont le fond est sur une ligne droite; l'autel étoit pour la Divinité principale. Des douze niches, dix servoient à loger des statues de petits dieux, si toutefois elles avoient assez d'enfoncement, & les deux de la grande porte étoient appelées, les AUMONIERES ou les HOSPITALIERES, parce qu'elles servoient comme de tronc pour recevoir les aumônes des personnes charitables.

Leur frontispice étoit orné d'un fronton triangulaire succédant à l'autre qui étoit rond, & toutes les corniches d'alentour étoient dentelées.

L'autel & ses deux côtés sont couverts d'un plafond à parquetage, qui porte sur des piliers carrés & sur des pilaf-



tres : aux deux côtés de l'autel il y a des ouvertures à puits où sont les sacrés foyers & d'où sortent deux foupiriaux ou canons de cheminées par où montoit la fumée des victimes que l'on brûloit à l'honneur de la Divinité à qui l'on offroit des sacrifices. La voûte est en forme de tonne avec des faillies, d'espace en espace, qui tiennent de l'ordre rustique.

On voit des pierres creusées en aqueducs de deux pieds en largeur sur les murailles qui font la longueur du Temple, aussi-bien qu'aux deux côtés de l'autel sur le dehors de l'édifice.

Aux deux côtés de la porte il y a des ouvertures pratiquées dans l'épaisseur de la muraille, par où pouvoit passer une grande quantité d'eau, ce qui fait croire que ces conduits ne servoient pas seulement à faire écouler les eaux de la pluie, mais encore à remplir un réservoir placé sur la voûte. L'aqueduc du pont du Gard, ou quelque autre présentement détruit, portoit là des eaux abondantes, dont une partie, par des conduits différens, se distribuoit dans le Temple pour la commodité des sacrifices, l'autre couloit dans un bassin destiné à la purification des Sacrificateurs, ou s'alloit perdre dans la Fontaine.

A côté de l'autel, vers le midi, il y a deux voûtes souterraines, par où les Prêtres se rendoient dans le Temple, sans passer par la nef, & il paroît encore derrière l'autel quelque reste de bâtiment, où, selon les apparences, ces mêmes Prêtres étoient logés.

Ce Temple a environ trente-six pieds de largeur sur quarante-cinq de longueur ; son architecture est noble, sans être chargée d'ornemens.

On ne fait ni le temps auquel ce temple fut construit ; ni la divinité qu'on y adoroit.

Ceux qui croient que c'est là cette maison sacrée qu'Adrien fit bâtir en l'honneur de Plotine, *adem sacram maximo sumptu sublimique structura*, où trouvent-ils ce grand prix & cette sublime structure ? Cet édifice marque plus le bon goût de l'Architecte que la magnificence de l'Empereur.

Pour la Divinité à laquelle le Temple étoit dédié, la tradition est pour *Diane*, la présomption pour *Isis* & *Ofris*, suivant cette inscription antique trouvée dans Nîmes.

ISIS . . . . . : :  
 SERAPIS VESTAE DIANAE SOMNI HS. N. VI  
 ET PHIALAS II CHRYSSEN . . CLI . . . GNA  
 DEORVM ARGENTEA CASTRENSIA DO  
 MO HABEBAT ITEM  
 DEDICATIONE TEMPLI ISIS ET SERAPIS  
 DEO . . . . .

On conjecture de-là qu'il y avoit dans Nîmes un Temple d'Isis & de Sérapis : le mot d'*Osiris* y étoit dans les vides de l'inscription. Le peu d'ouverture & de jour qu'a ce Temple, sa situation près de la Fontaine, les eaux qu'on y avoit fait conduire par plusieurs canaux pour la grossir, afin de rendre les ablutions de leurs Prêtres & de leurs Dieux plus commodes, & la cérémonie de noyer le dieu Apis plus solennelle ; la forme de l'Autel & quelques autres convenances, font conjecturer qu'ISIS & OSIRIS étoient les Divinités principales de ce Temple.

Il paroît par l'ordre Composite ou Italique, qui n'a été mis en usage que par les Romains, que ce Temple n'a été fait que par eux. On fait que l'Empereur Adrien avoit beaucoup de goût pour la religion des Egyptiens, qu'il s'étoit fait initier à leurs mystères, qu'il employoit dans tous ses bâtimens quelques-unes de leurs figures hiéroglyphiques, qu'il avoit une vénération singulière pour les Divinités d'ISIS & d'OSIRIS, & que sur une pierre du Pont du Gard, il a fait représenter ISIS sous la figure d'une femme couverte d'un voile.

Comme l'Isis des Egyptiens étoit la Diane des Grecs, plus connue dans les derniers temps par ce nom-là que par l'autre, la dénomination de Diane lui est demeurée.

Ce Temple, que la superstition avoit élevé, fut depuis consacré au culte de Dieu, & accordé aux filles de saint Benoît pour leur servir d'Eglise ; mais les guerres étant survenues, les Religieuses furent obligées de se réfugier à Beaucaire, & les religionnaires abattirent une partie de ce Temple sacré, soit pour empêcher que les troupes du Roi, qui avoient bloqué la Ville, ne s'y logeassent, soit pour ruiner ce lieu Saint, en haine de la foi & de la piété Catholique.

## LA MAISON CARRÉE.

**C**ET édifice est un des plus agréables monumens de l'Antiquité, par la beauté de l'ordre d'architecture, par la régularité de ses parties & par la délicatesse de la sculpture.

Il a environ 6 toises de largeur sur 14 de longueur, le portique compris; il est élevé sur un massif de 6 pieds de hauteur; trente colonnes canelées d'une proportion admirable portent l'entablement: l'architecture est d'ordre corinthien; la plupart des ornemens de sculpture sont aussi entiers que s'ils venoient d'être finis.

On monte au portique par douze marches, la porte d'entrée est au milieu du portique. Aux deux côtés de la porte il y a deux grosses consoles brutes, percées à jour, qui servoient à tenir des tentes, qui garantissoient des ardeurs du soleil ceux qui s'arrêtoient au portique.

Les uns ont cru que c'étoit la Basilique, maison royale & magnifique, que l'Empereur Adrien fit bâtir à Nîmes à l'honneur de Plotine, veuve de Trajan, lorsque revenant d'Angleterre il passa par cette Ville.

L'Année  
122. de  
J. C.

Ils se fondent sur ce témoignage de Spartien: *Per idem Spart; tempus in honorem Plotinæ Basilicam apud Nemausum opere mirabili extruxit.* in Hadri

Les Basiliques du temps des Romains étoient des maisons ornées où l'on traitoit des affaires publiques, où l'on récitoit les harangues, où l'on rendoit la justice aux peuples.

Les autres ont estimé que c'étoit un Temple, c'est ainsi que Dion l'appelle, au pied duquel on voit encore une ancienne Inscription en grands caractères, **IN DIVAE AVGVSTAE MATER**, qui devoit apparemment être placée tout au haut de cet édifice, pour être comme le titre de sa dédicace.

Mère par  
adoption  
Déesse  
par son  
apothéose,  
Auguste par  
sa divinité.

On trouve encore à Aix en Provence une autre Inscription en pierre, qui semble favoriser cette opinion.

**PLOTINA TRAIANI UXOR SUMMA  
HONESTATE ET INTEGRITATE FUL-  
GENS STERILITATIS DEFECTU SINE  
PROLE FECIT CONJUGEM QUI EIUS**

Tome V. Seconde Partie.

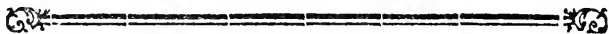
Bb

OPERA ADRIANUM ADOPTATUM IN  
 IMPERIO SUCCESSOREM HABUIT A  
 QUO IN BENEFICII MEMORIAM  
 NEMAUSI AEDE SACRA MAXIMO  
 SUMPTU SUBLIMIQUE STRUCTURA  
 AC HYMNORUM CANTU DECORATA  
 POST MORTEM DONATA EST.

Quelques-uns ont pris cette maison pour un tombeau ou mausolée qu'Adrien fit dresser à Plotine, fondés sur l'obscurité du dedans, où il n'entroit de jour que par une petite ouverture.

On sauroit ce que c'est que ce bel édifice, si les Goths n'eussent arraché l'Inscription qui en composoit la dédicace, elle étoit en gros caractères sur une grande plaque d'argent doré, placée sur la face extérieure du portique, dont elle occupoit la frise & l'architrave, comme il est aisé d'en juger par les trous ou enclaffures qui sont en cet endroit. \*

Le Roi a consacré cet édifice profane en l'accordant aux Pères Augustins pour leur servir d'Eglise après l'avoir fait réparer.



### L E S A R E N E S.

L'AMPHITHÉÂTRE de Nîmes est un monument digne de la grandeur Romaine. On l'appelle vulgairement les Arenes, à cause du sable dont le sol de l'Amphithéâtre étoit couvert pour la commodité des Gladiateurs. Il est de figure ovale & à cinquante deux toises de largeur sur soixante-sept de longueur hors d'œuvre.

Deux étages de portiques ouverts par le dehors en soixante arcs doubleaux chacun, faisoient le tour de l'Amphithéâtre, dont le dehors est orné d'une architecture extrêmement régulière d'un fort bel ordre Toscan; le bas étage de ces portiques ouverts est en partie comblé, & en partie fermé, par les maisons voisines.

Il y avoit quatre maîtresses portes, la principale étoit celle du côté d'Occident, au-dessus de laquelle paroissent deux figures de Taureau qui ont une grande saillie, & qui selon quelques-uns n'étoient qu'un simple ornement, selon

\* Voyez ce qu'en a dit depuis lors M. Seguyer, dans une Dissertation sur cet édifice, imprimée à Paris en 1757, in-octavo.

d'autres le symbole ordinaire des Colonies, ou le symbole particulier d'Auguste, fondateur de celle de Nîmes. Du côté du Palais on voit deux Gladiateurs en bas relief, représentation convenable à l'Amphithéâtre: sur un pilastre, des oiseaux qu'on croit être des Vautours que Rémus & Romulus consultèrent, & sur un autre la Louve qui allaite ces deux Jumeaux; un peu plus loin sont des figures de Priapes.

Au milieu de ce superbe édifice, il y avoit une aire ou place couverte de sable, où se faisoient les jeux & les spectacles publics. On y avoit, selon toutes les apparences, dressé un Autel; les Romains ayant accoutumé de dédier les Amphithéâtres ou à Diane ou à Jupiter Latiaris, autrement dit-on, à Saturne, & d'y mettre un Autel pour le sacrifice.

Cette place étoit environnée d'une muraille de 12 ou 15 pieds de hauteur, où il y avoit des portes par lesquelles on faisoit entrer les bêtes destinées pour les spectacles.

Les spectacles étoient des combats d'homme à homme, de bête à bête, & d'homme à bête. Les Gladiateurs y combattoient avec l'épée, avec le filet & divers autres instrumens; on y faisoit des courses à pied & à cheval; on y représentoit des Comédies & des Tragédies, & autres jeux scéniques; on y luttoit, on y faisoit des combats à cheval, on y faisoit des naumachies, à ce qu'on prétend, en remplissant l'Arene d'eau.

La muraille qui environnoit l'Arene, étoit pour empêcher les bêtes de monter contre les spectateurs, & pour plus de précaution on couvroit cette muraille d'un filet gros & épais avec des pièces de bois en pointe qui empêchoient les bêtes de monter.

Pour voir les spectacles il y avoit trente rangées d'escaliers, l'un sur l'autre; assez hauts pour que l'on put s'y asseoir commodément, & assez larges pour que les pieds de ceux qui étoient assis sur l'escalier supérieur ne pussent pas incommoder ceux qui étoient assis au-dessous. Vingt mille hommes pouvoient s'y placer fort commodément.

Au-dessus de la muraille qui environnoit l'Arene, s'avançoit une espèce de galerie avec des balustres assez larges pour y mettre le siège des Magistrats qui avoient leur place dans cet endroit, de même que les Vestales & les Prêtres, & ceux qui donnoient les jeux publics; cet endroit s'appeloit

*Podium* ou *Orchestra*. Les escaliers qui sont au-dessus étoient destinés pour les Chevaliers Romains, les autres étoient pour le peuple.

Il y avoit 84 portes pour s'aller placer sur ces escaliers, dont quelques-uns d'espace en espace étoient beaucoup plus larges que les autres, & faisoient comme un chemin pour donner lieu à chacun de passer à ces places. On appelloit cela *Præcinctions*.

Il y avoit plusieurs galeries les unes sur les autres, & plusieurs beaux degrés pour monter à ces galeries, & passer ensuite par les portes qui conduisoient aux escaliers.

Ces escaliers étoient faits un peu en penchant, afin que les eaux pluviales tombassent plus facilement.

Sur la plus haute corniche, un couronnement règne tout autour, composé de pilastres portant cette corniche, le tout en forme d'Attique. Autour de cet Attique il y a d'espace en espace des consoles percées à jour, où l'on mettoit des bigues qui servoient à arrêter les cordages destinés à supporter les tentes de diverses couleurs pour défendre les spectateurs de l'ardeur du Soleil; & souvent celui qui donnoit les jeux fournissoit aux personnes plus considérables des parasols *Umbellas*, ou des chapeaux dont l'usage n'étoit pas commun.

Les quartiers de pierre qui composent cet édifice sont d'une grosseur extraordinaire. Toutes les pierres qui sont posées au même niveau, sont de même hauteur; on n'a employé ni mortier ni ciment pour les lier ensemble. L'exactitude des ouvriers à couper les pierres, à les tailler & à les polir par le dedans bien mieux qu'elles ne le font par le dehors, a suppléé au ciment. Presque toutes les plattes-bandes qui couvrent les ouvertures intérieures des portiques ont 15 à 16 pieds de long.

L'Histoire ne donne aucune connoissance précise, ni du temps de la construction de cet Amphithéâtre, ni du nom de celui qui l'a fait construire: quelques-uns veulent que ce soit Agrippa du temps d'Auguste pour illustrer sa nouvelle Colonie, mais sans fondement: d'autres ont cru que c'étoit Adrien qui consacra ce lieu & les spectacles qu'on y donnoit à la mémoire de Plotine; mais je me persuade plus aisément que c'est l'Empereur Antonin le Pieux, originaire de cette Ville, qui voulut laisser cette marque d'honneur & de reconnaissance à sa patrie.

## LE PONT DU GARD.

CE Pont est bâti de l'ordre Toscan , avec d'aussi grosses pierres que celles des Arenes : il porte trois Ponts l'un sur l'autre , & au-dessus du plus haut , ce merveilleux aqueduc , sous le couvert duquel un homme peut marcher en baissant la tête , & se promener au-dessus , sans crainte & sans danger , quoique le précipice du rocher & de l'eau qui passe au-dessous ait un aspect affreux par sa profondeur.

Ce Pont a pris son nom de la rivière du Gard ou Gardon , qui passe au-dessous ; il est composé de trois rangées d'arcades l'une sur l'autre , entre deux montagnes ; les distances & les proportions y sont exactement observées.

La première rangée est de 6 arcades , la seconde de 11 , la troisième de 35 , qui porte l'aqueduc au-dessus , bâti des deux côtés de grandes pierres froides , qui ont une toise en leur carré.

Les eaux qui couloient par cet aqueduc , étoient prises de la Fontaine d'Eure , au-delà de la Ville d'Uzès , & conduites par de longs canaux & par des aqueducs souterrains , & les pentes qui s'y rencontroient , ce qui fait que leur cours , qui n'auroit été que de trois lieues en droiture , est de plus de six par les détours qu'il a fallu prendre.

Ces eaux étoient destinées à trois usages principaux ; elles servoient à la Religion , aux divertissemens , & à l'utilité de la Ville.

A la Religion : les Anciens croyoient que la Fontaine d'Eure avoit quelque chose de religieux & de sacré , ce qui paroît par une Inscription trouvée dans des masures près de son bassin.

SEX POMPEIUS COGNOMINE PANDVS

QVO IVS ET HOC ABAVIS CONTIGIT ESSE SOLVM

ÆDICVLAM HANC NYMPHIS POSVIT QVIA SÆPIVS VSSVS

HOC SVM FONTE SENEX TAM BENE QVAM IUVENIS.

On avoit besoin de ces eaux pour le Temple de la Déesse Isis , comme il paroît par l'image à demi relief de la même Déesse , qui se trouve élevée contre ce magnifique bâtiment.

Elles servoient aux divertissemens & aux spectacles , auxquels la Fontaine de Nîmes dans l'été ne pouvoit fournir

assez d'eau pour divers jeux , pour les arrosages fréquens de l'Amphithéâtre , & sur-tout pour les bains dont les Romains ne pouvoient se passer. On voit contre ce Pont ces trois lettres A. E. A. que quelques-uns expliquent *Adrianus* ou *Antoninus extruxit aquæductum* , & quelques-uns *Aqua emissæ Amphitheatro*.

Elles servoient encore à l'utilité publique , soit en fournissant avec abondance à la boisson des hommes & du bétail , soit en fertilisant les campagnes par des ruisseaux qui se répandoient en plusieurs endroits , soit en se distribuant aux bains publics ou particuliers , & contribuant ainsi à la netteté & à la salubrité de la Ville.



### ANTONIN LE PIEUX.

**A**NTONINUS PIUS, successeur d'Adrien, étoit originaire de Nîmes, Julius Capitolinus le rapporte ainsi : son ayeul Titus Aurelius Fulvius étoit citoyen de Nîmes , & s'étant élevé par son mérite, quoiqu'il ne fut pas né à Rome , il y fut élu Préteur & deux fois Consul. Ceux qui avoient été Magistrats dans les Colonies , avoient droit de suffrage dans les Elections , & devenant ensuite Citoyens Romains , pouvoient être élus aux premières Charges de Rome. Strabon , parlant de Nîmes , dit qu'on y voyoit des habitans qui avoient été Ediles ou Questeurs à Rome. Quintus Aurelius , fils de Titus Aurelius , fut aussi Consul , & son fils Antoninus parvint enfin à l'Empire.

On peut croire qu'il conserva quelque affection particulière pour cette Ville , dont il tiroit son origine. Il bâtit à Rome tant de superbes Monumens , n'en auroit-il point édifié à Nîmes ? L'Auteur de sa vie nous assure que ce Prince prêta des sommes considérables à plusieurs Villes , afin qu'elles pussent en rétablir les anciens édifices ou en construire de nouveaux. Pourquoi n'auroit-il pas fait bâtir notre Amphithéâtre & le Temple même de Diane , à l'honneur de Faustine sa femme , qui mourut la troisième année de son Empire , & fut mise au rang des Divinités par ordre du Sénat , & à l'honneur de laquelle on fit des jeux publics , & l'on bâtit un Temple à Rome que l'on orna de Statues d'or ? On a lieu de présumer qu'Antonin fit la même chose à Nîmes pour y faire revivre la



Mémoire de sa naissance , & révéler celle de Faustine.

Les Inscriptions fréquentes qui portent le nom de cet Empereur , marquent l'intérêt qu'il a pris à cette Ville.

IMP CAESAR DIVI HADRIANI F. T. AELIVS  
HADRIANVS ANTONINVS AVG PIVS PONT  
MAX TRIB POT VIII IMP II COS III

A Saint  
Cezaire.

IMP CAESAR DIVI HADRIANI F  
T. AELIVS HADRIANVS ANTONINVS  
AVG PIVS PONT MAX  
TRIB POT VIII IMP II COS III  
P. P. RESTITVIT.

Entre  
Margue-  
rilles &  
Manduel

Tout cela nous fait regarder Antonin comme l'Auteur de l'Amphithéâtre de Nîmes. Vigenere & Catel sont de cet avis. On peut par-là juger du temps auquel il fut bâti. Il est évident que ce ne fut pas avant le règne d'Auguste, puisque jusqu'à Tibere qui lui succéda, les Amphithéâtres, soit dans Rome, soit dans les Colonies, étoient de charpente, à la réserve de celui que Pompée fit bâtir à Rome. L'accident de l'Amphithéâtre de Fidenes, qui en tombant, écrasa plus de 15000 personnes, fut cause que Tibere & le Sénat ordonnèrent qu'à l'avenir les Amphithéâtres seroient bâtis de pierre.

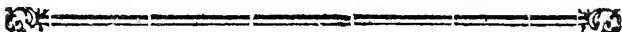
De-là on peut conclure que celui de Nîmes ne fut construit qu'après cet Arrêt, & que ce fut, selon les apparences, par Adrien ou par Antonin. Une partie de cet édifice paroît n'avoir pas été achevé, & l'on ne voit pas l'agrément ni la perfection du reste. L'usage n'en dura pas long-temps, parce que la Religion pacifique & charitable de Jesus-Christ, que les Empereurs embrassèrent quelque temps après, abolit ces spectacles sanglans & profanes.

Les Goths, devenus Maîtres de la Province Narbonnoise, ou par la cession qu'Honorius en fit à leur Roi Alaric, ou par droit de conquête, s'établirent dans Nîmes, & se fortifièrent dans les Arenes. Ces Barbares, jaloux de la gloire des Romains, entreprirent de détruire ce superbe Bâtiment. Lassés d'une si pénible entreprise, ils y bâtirent un Château à leur mode, dont on voit encore deux Tours. Les Sarrafins s'étant mêlés avec eux furent chassés de Nîmes deux fois par Charles Martel, qui mit cette Ville en cendres.

Les Arenes seules résistèrent à la violence du feu, & quelques habitans fugitifs s'y étant cachés, s'y fortifièrent peu à peu, & rebâtirent la Ville telle qu'elle est aujourd'hui sur les anciennes ruines.

Le Roi St. Louis allant à la Terre Sainte, & voulant s'assurer d'une place forte, voisine de la mer, demanda aux habitans de Nîmes qu'ils lui prêtassent le Château des Arenes, avec promesse de le leur rendre à son retour. L'Acte fut passé dans le Château même, en présence de l'Evêque & du Sénéchal, & ce Grand Roi s'acquitta exactement de sa promesse.

Ce fut Raimond VI, Comte de Toulouse, qui permit aux citoyens de Nîmes de relever leurs murailles comme on les voit aujourd'hui; il donna aussi de grands privilèges à ceux qui habitoient dans les Arenes. Ils étoient exempts des Charges réelles, se qualifioient Nobles, faisoient quatre Consuls différens de ceux de la Ville, & avoient une Juridiction distincte de celle de la Ville.



## L'EMPEREUR ADRIEN,

*Ses liaisons avec l'Impératrice PLOTINE, femme de TRAJAN.*

**A**DRIEN étoit fils d'une sœur de l'Empereur Trajan. A l'âge de dix ans il perdit son père. Il fut mis sous la tutelle de Trajan, nourri à sa Cour, & élevé dans sa maison. Dès qu'il entra dans l'adolescence, il s'adonna à l'étude des Lettres humaines, apprit parfaitement la Langue Latine & la Grecque, & joignit à l'étude des Sciences celle des Arts Libéraux.

Il prit plaisir à savoir tous les Ordres & toutes les Règles de l'Architecture; il s'étudia à bien peindre au crayon & au pinceau, & à peindre au naturel. Il fit en son temps plusieurs Oraisons Latines & Grecques, il composa de fort beaux vers en l'honneur des personnes qu'il honoroit ou qu'il aimoit, & devint si universellement savant qu'il fut surnommé *Græculus*.

Trajan lui avoit su bon gré de quelques vers qu'il avoit fait à sa louange, & louoit la beauté de son esprit; mais Plotine l'honoroit de ses bonnes grâces & l'appuyoit de son crédit; l'un reconnoissoit son mérite, l'autre lui pré-

paroit sa fortune : il étoit estimé de l'Empereur ; il étoit aimé de l'Impératrice.

Elle persuada à son mari de lui donner sa nièce Sabine en mariage , lui procura les grandes charges , & lui obtint toutes les grâces & les faveurs qui pouvoient faire accroire au peuple que l'intention secrète de l'Empereur étoit de l'adopter pour son fils & son successeur. Trajan de son côté faisoit entendre qu'il vouloit vivre & mourir libre , & qu'à l'exemple du Grand Alexandre , il ne vouloit point faire d'élection : cependant il jetoit les yeux sur Priscus Neratius. Plotine éloignoit de tout son pouvoir ce concurrent , & favorisoit son ami. Cette Princesse avoit beaucoup de douceur & de dignité , elle gagnoit les cœurs par ses paroles & par ses manières obligeantes. Montant un jour au Palais , elle se tourna vers le peuple , & protesta qu'*Elle ne seroit jamais coupable d'avoir fait porter la robe de deuil à un seul Citoyen Romain.* C'étoit elle qui disoit à l'Empereur , *que son Fisc étoit comme la rate du corps de l'Empire , qu'à mesure qu'elle s'enstoit ce grand corps se séchoit* : Elle lui remontróit aussi qu'il ne devoit jamais dormir en repos , qu'il n'eut pressé comme des éponges cette sorte de gens qui dévorent les peuples.

La passion secrète que , sous le voile de tant de vertus royales , elle nourrissoit pour Adrien , la porta souvent à parler pour lui , quoique sans succès. Mais ce que ses sollicitations & ses conseils ne purent faire pour Adrien pendant la vie de Trajan , son industrie & sa fortune l'accomplirent après sa mort. Car enfin après l'avoir fait deux fois Consul & Lieutenant Général des Armées dans les Provinces , elle le fit enfin Empereur.

Il commandoit l'armée à Antioche de Syrie , lorsque Trajan mourut dans la Cilicie en Asie. Plotine trompa tous les prétendans à l'Empire qui étoient à la suite de l'Empereur , dont elle tint la mort quelque temps cachée ; cependant elle envoya des lettres à Rome , où elle avoit contrefait le seing de Trajan , & somma avec autorité le Sénat de reconnoître Adrien pour son successeur , & dépêcha vers lui en même temps pour se faire reconnoître pour tel dans son armée ; ce qui fut fait d'un commun consentement.

Il ne faut pas s'étonner , après tant & de si grands

bienfaits reçus, s'il a laissé des Monumens si éclatans de sa reconnoissance pour son illustre bienfaitrice.

On fait que dès qu'Adrien fut le maître, il songea à ramener toutes choses à leur origine, à maintenir ses Etats en paix, à soulager les peuples, & à relever la dignité de l'Empire. Pour rendre sa domination agréable, il gagna le cœur même de ses ennemis par ses gratifications & par ses caresses, & racheta même à force d'argent la paix & la tranquillité publique des peuples qui pouvoient la troubler.

Jamais Prince n'a plus voyagé que lui; tout son règne se passa à visiter les Provinces de l'Empire, & à laisser par-tout des traces de sa grandeur & de sa magnificence. Il fit deux voyages en France; au premier, il partit de Rome, & au second de la grande Bretagne; ce fut alors qu'il passa par le Languedoc, & qu'il vint à Nîmes, où ayant appris la mort de Plotine, il porta pendant neuf jours la robe de deuil, lui fit ériger un Temple, & fit chanter des vers à sa louange.

Il eut une grande passion pour les bâtimens: par-tout où il passa, comme on voit par un grand nombre de ses Médailles, il fit bâtir des Villes, élever des Théâtres, fonder des Jeux publics, construire des Citadelles, planter des bornes perpétuelles, édifier des Palais pour les vivans, des sépultures pour les morts; ceindre les Villes de murailles, construire des Aqueeducs, & réparer les Monumens anciens qu'il trouvoit ruinés dans les Provinces. Il dressoit lui-même des Plans, & mettoit en œuvre les plus habiles Architectes. On prétend qu'il fit faire la Maison carrée, & qu'il donna les prix-faits des autres édifices qui furent faits de son ordre, pour la célébration des honneurs funèbres de Plotine.

On demandera peut-être pourquoi son nom ne paroît dans aucun de ces ouvrages anciens; ce fut un effet de sa trop grande retenue; pour éviter l'affectation de Trajan qui faisoit mettre son nom par-tout, il tomba dans un autre excès, & ne permit qu'on mit le sien qu'au seul Temple qu'il éleva à l'honneur de cet Empereur, qui l'avoit adopté; & sa reconnoissance pour cette fois l'emporta sur sa modestie.

Il adopta Antoninus Pius, natif de la ville de Nîmes, & fit honneur à son mérite & à son pays.



# MÉMOIRE HISTORIQUE

S U R

## LES GRANDS JOURS.

ON a donné le nom de Grands Jours à des Tribunaux extraordinaires, mais souverains, établis par nos Rois, ou par les Seigneurs, en forme de Séances ou Assises solennelles, auxquelles ils présidoient d'ordinaire, à l'effet de juger définitivement & en dernier ressort les affaires Civiles & Criminelles. Les Grands Jours ont été aussi appelés Grands Plaid.

Dans les premiers temps de l'Anarchie féodale, les Comtes de Champagne étoient dans l'usage de tenir deux fois l'année les Grands Jours dans la Ville de Troyes, ainsi que les Ducs de Normandie tenoient leur Echiquier, & nos Rois leurs Parlemens.

Cet usage fut maintenu pendant tout le temps que la Champagne a été gouvernée par ses Comtes. Les Grands Jours étoient la Justice de cette Province, elle étoit rendue au nom des Comtes, qui y présidoient, assistés des sept Pairs de Champagne.

Des Lettres-Patentes données par Charles VI, le 4 Mars 1405, règlent les rangs que doivent tenir les Pairs, lors de la tenue des Grands Jours; il y est dit, entr'autres choses, que le Comte de Joigny, comme Doyen des sept Pairs de Champagne, seroit toujours assis auprès du Comte lorsqu'il tiendrait son Etat & ses Grands Jours.

En 1302, Philippe-le-Bel ordonna que les Grands Jours de Troyes se tiendroient deux fois l'an, & qu'il s'y trouveroit des Commissaires Ecclésiastiques & des Gentilshommes. Il paroît que les Grands Jours les plus anciens qui aient porté ce nom, sont ceux de Champagne, & que ce fut à leur imitation que d'autres Seigneurs établirent de pareils Tribunaux, auxquels ils donnèrent également le nom de Grands Jours.

Le Duc de Berry avoit aussi le droit de faire tenir les Grands Jours pour les Pays de son obéissance. Brussel dans son *Usage des Fiefs*, liv. 2. chap. 12, rapporte plusieurs

Arrêts ou Jugemens, rendus par la Cour des Grands de Champagne, vers la fin du treizième siècle. Suivant cet Auteur, « les Grands, dont l'autorité étoit sans bornes, » étoient institués pour réprimer les abus & subvenir aux » opprimés, en contenant les Seigneurs dans leurs devoirs. »

Telle fut l'origine des Grands Jours Seigneuriaux, & du Droit que se font arrogés plusieurs Seigneurs, d'établir de pareils Tribunaux. On y jugeoit les appellations interjetées des Juges ordinaires, & les crimes qui se commettoient par les Baillis & Sénéchaux, & autres Juges dépendans des Seigneurs.

Il y a eu en 1541 & en 1664 des Grands Jours à Nîmes en Languedoc, qui se font tenus à l'instar de ceux qui se tenoient anciennement en Champagne. Il y avoit aussi autrefois à Vendôme un Tribunal qui portoit le nom de Grands Jours, mais qui néanmoins étoit un Tribunal ordinaire, & ne différoit que par le nom des autres Justices. Il avoit été érigé sous ce titre en l'année 1515, en faveur de Charles premier, Duc de Vendôme. Il a été supprimé par un Edit du mois de Novembre 1713, portant érection du Bailliage Royal dans la même Ville.

Les Grands Jours Seigneuriaux ont été établis par l'Ordonnance de Rouffillon, qui défend aux Seigneurs d'avoir deux degrés de Juridiction dans un même lieu.

Les Grands Jours Royaux sont beaucoup plus anciens que les Seigneuriaux, qui n'ont été établis qu'à leur imitation; l'origine des premiers remonte aux premiers temps de notre Monarchie.

Les Séances des Parlemens, lorsqu'ils étoient encore ambulatoires, étoient nommées Grands Jours.

Sous nos Rois de la première & de la seconde Race, les Grands Jours étoient composés d'un certain nombre de personnes choisies & députées par le Roi, telles que les Commissaires appelés *Missi Dominici*. On les envoyoit dans les Provinces éloignées à l'effet d'informer de la conduite des Ducs & des Comtes, & autres principaux Seigneurs; de recevoir les plaintes qu'on formoit contre eux, & de réformer les abus qui pouvoient se glisser dans l'administration de la Justice & des Finances, contre l'ordre public & général.

Depuis que les Parlemens ont été rendus sédentaires, les Grands Jours n'ont plus été qu'un certain nombre de Juges tirés du Parlement, pour juger par appel des Juges ordinaires des Lieux, toutes les affaires Civiles, ils connoissoient même des affaires Criminelles en première & dernière instance.

Ces Tribunaux extraordinaires, mais souverains, étoient

établis conformément à leur ancienne institution, à l'effet d'inspecter les Provinces éloignées, de réformer les abus qui s'y introduisoient dans l'administration de la Justice, & d'affranchir les peuples des Droits que les Seigneurs usurpent sur eux, par un abus de leur autorité.

Coquille définit les Grands Jours de son siècle : « un Tribunal composé de Présidens, Maîtres des Requêtes & Conseillers du Parlement, nommés par Lettres-Patentes, siéans dans la Ville marquée par le Roi, pour certaines Provinces spécifiées, avec pouvoir de juger en dernier ressort de toutes Matières Criminelles, & des affaires Civiles, jusqu'à concurrence de six cents livres de rente, & dix mille livres en capital. »

Les Lettres - Patentes portant établissement des Grands Jours, nommoient les Juges & les autres Officiers dont ce Tribunal devoit être composé, indiquoient la Ville où ils devoient tenir leurs Séances, & détailloient les Matières dont la connoissance leur étoit attribuée ; ces sortes de Lettres-Patentes devoient être enregistrées au Parlement.

Nos Rois avoient accordé anciennement aux Princes de leur Sang, le droit de faire tenir des Grands Jours dans les Terres de leur Appanage ; mais ces Tribunaux étoient réputés Seigneuriaux, & l'appel de leur jugement ressortissoit au Parlement, à moins que le Roi ne leur eut octroyé spécialement le Droit de juger en dernier ressort.

Autrefois les Grands Jours se tenoient avec exactitude ; & à des époques réglées ; Louis XII, pour arrêter les entreprises qui se faisoient journellement de la part des Seigneurs sur son autorité, & leur usurpation sur les Droits attachés à la Souveraineté, enjoignit au Parlement de Paris, par l'article 72 de l'Ordonnance de 1497, de tenir annuellement les Grands Jours pour son ressort, dans les Villes & dans les Provinces où il étoit d'usage de les tenir.

Le même Prince, par l'art. 73 de l'Ordonnance de 1498, a fait de même injonction aux Parlemens de Toulouse & de Bordeaux, de tenir leurs Grands Jours de deux ans en deux ans, chacun dans leur ressort, aux Lieux qu'ils verroient être à faire pour le mieux. Malgré ces précautions, il paroît que les abus que l'on cherchoit à réprimer, se multiplioient de tous côtés, soit qu'elles fussent insuffisantes, soit que ces Ordonnances n'ayent pas été suivies d'exécution.

On voit dans une Delibération des Etats de Languedoc assemblés dans la ville du Puy, au mois de Septembre 1501, que le Roi sera supplié, « de contraindre les Conseillers à décider & vider les Causes ; pareillement les Grands Jours que les Seigneurs du Parlement doivent tenir en chaque Sénéchaussée, vider les Causes, ce qu'ils ne font point.

Nous n'avons connoissance de Grands Jours , tenus au nom du Roi, que ceux qui ont été tenus à Poitiers en 1454, 1531, 1541, 1567, 1579; à Angers en 1539; à Moulins en 1534, 1540 & 1545; à Riom en 1546; à Tours en 1547; à Troyes en 1535; à Lyon en 1596, & enfin des Grands Jours établis à Clermont en Août 1665, & de ceux de Limoges en 1688.

Avant l'érection du Parlement de Dijon, les Grands Jours du Duché de Bourgogne se tenoient à Baune.

Les Lettres-Patentes données pour les Grands Jours de Clermont, attribuoient aux Commissaires pour la Province d'Auvergne, à peu près la même autorité qu'ont les Parlemens dans leur ressort, tant en Matière Civile, qu'en Matière Criminelle & de Police. Nous avons dit que ces sortes de Lettres-Patentes étoient sujettes à l'enregistrement; aussi celles données pour l'Auvergne ont-elles été enregistrées au Parlement le 5 Septembre 1665.

On observe cependant qu'il n'est fait nulle mention d'enregistrement des Lettres-Patentes du 4 Août 1688, portant établissement des Grands Jours à Limoges, avec des pouvoirs à peu près égaux, & la même autorité de ceux établis pour l'Auvergne, pour la réformation des abus dans les Provinces du Limousin, du Périgord, du Poitou, & de la Rochelle.

Les derniers Grands Jours sont donc ceux qui ont été tenus à Clermont pour l'Auvergne à la fin de 1665, & au commencement de 1666; à Limoges pour le Limousin en 1668; & au Puy-en-Velay pour le Languedoc. Il ne reste plus maintenant d'autres traces des Grands Jours que les Assises, qui nous paroissent avoir beaucoup de rapport avec cet ancien établissement.

Les Assises sont dans l'usage présent, une Séance extraordinaire que les Juges supérieurs vont tenir, une ou deux fois l'année, dans les Sièges inférieurs, dépendans de leur Jurisdiction, pour examiner si les Officiers subalternes s'acquittent de leur devoir, & pour entendre & juger les plaintes que l'on fait contr'eux.

On y juge aussi en première instance, gratuitement & sans frais, toutes les Causes qui y sont portées, de quelque nature qu'elles puissent être, soit sur une première demande, soit en évoquant une instance déjà instruite en tout ou en partie, devant les Juges du ressort. Pendant le cours des Assises, le pouvoir des Juges inférieurs est suspendu, tout exercice cesse de leur part, ils sont représentés par les Juges supérieurs.

Les Juges d'Assises sont établis aussi pour réformer les abus d'autorité des Seigneurs, & pour s'opposer à leurs usurpa-



tions. L'Arrêt de Règlement rendu le 9 Janvier 1666 aux Grands Jours de Clermont, a ordonné « que les Seigneurs » & leurs Officiers, seroient tenus de comparoïr chacune » année en personne, ou par Procureur spécialement fon- » dé, en cas d'excuses légitimes, aux Assises du Sénéchal » ou Bailli supérieur, & de prêter serment: savoir, lesdits » Seigneurs qu'ils n'ont reçu & levé leurs Censives & Re- » devances Seigneuriales, que conformément à l'état som- » maire qui a du être dressé en vertu dudit Arrêt, des » Droits Seigneuriaux, Censives, Corvées, & autres ap- » partenans à leurs Seigneuries; & lesdits Officiers sur la » connoissance qu'ils auront des usurpations & exactions... » faites par lesdits Seigneurs, ou leurs Fermiers, au-delà » des Droits portés par ledit état, soit qu'il y ait plainte » ou non ».

Il y a donc beaucoup de conformité entre les Grands Jours & les Assises. Le but de ces deux établissemens, a été également de réprimer les abus qui s'introduisoient dans l'administration de la Justice, ainsi que d'affranchir les peuples des usurpations des Seigneurs, & de l'étendue injuste qu'ils se permettoient de donner à leurs Droits & à leur autorité.

Mais ils diffèrent d'ailleurs essentiellement dans l'étendue de leur pouvoir. Les Grands Jours, ainsi que les Parlemens, exerçoient une Justice souveraine, ces Tribunaux rendoient des Arrêts à l'instar des Parlemens, que l'on ne pouvoit attaquer par la voie de l'appel.

Une seconde différence entre les Assises & les Grands Jours, c'est que les Assises sont un Droit attaché à la Jurisdiction, au lieu que les Grands Jours étoient un Tribunal extraordinaire qui avoit besoin d'un établissement particulier, appuyé de Lettres-Patentes soumises à la formalité de l'enregistrement.

La Déclaration du Roi qui ordonna la tenue des Grands Jours à Clermont, est du 31 Août 1665, registrée au Parlement le 5 Septembre suivant. M. de Novion, Président à Mortier, fut établi Président de ce Tribunal; M. de Caumartin, Maître des Requêtes, nommé pour tenir les Sceaux; & MM. le Cocq de Corbeville, Noël le Boulets, Guillaume Hébert, Conseillers en la Grand'Chambre; Charles Malo, Charles Tronçon, Henri Boivin de Vauroüy, Charles Gaillard, Léonard des Trapes de Pressay, Charles de Vassaut, Antoine Barillon, Achilles Barentin, Jean Bochart, Jérôme le Pelletier, René le Fevre de la Fallière, Jean Nau, & Joly de Fleury, Conseillers aux Enquêtes, pour Commissaires & Assesseurs; enfin M. Denis Malon, Avocat Général, pour exercer les fonctions du Ministère Public.

Les Magistrats qui composoient ce redoutable Tribunal, en ouvrirent les Séances le 28 Septembre; & par un Arrêt du 5 Octobre, ils députèrent M. le Pelletier dans la haute Auvergne, M. Joly de Fleury dans la Marche, & M. le Fevre de la Fallière dans le Bourbonnois, avec commission spéciale d'y faire arrêter & conduire à Clermont, tous les accusés contre lesquels on avoit rendu plainte.

Nous avons cru ces éclaircissemens nécessaires pour l'intelligence de l'écrit qu'on va lire.





# E X T R A I T

DE LA RELATION

## DES GRANDS JOURS D'Auvergne,

*Tenus en 1665.*

**O**N a vu dans l'Avertissement qui est à la tête de ce Volume, que M. FLÉCHIER s'étoit chargé d'achever l'éducation du fils de M. de Caumartin, Maître des Requêtes, lorsque ce Magistrat fut mis au nombre de ceux qui devoient se transporter à Clermont en Auvergne, pour y tenir les Séances du Tribunal extraordinaire, érigé dans cette ville, par Lettres-Patentes de LOUIS XIV du 31 Août 1665. M. de Caumartin, qui veilloit par lui-même à l'éducation de son fils, quoiqu'il connût mieux que personne les talens & la vertu de celui à qui son choix éclairé l'avoit confié, ne voulut pas le perdre de vue pendant la longue absence qu'il étoit obligé de faire. Il savoit que le zèle de l'homme public à s'acquitter de ses devoirs dans les fonctions importantes dont il est chargé, ne le dispense pas de remplir aussi fidèlement ceux de père, que la nature & la religion lui imposent. Il fut donc réglé que l'Abbé FLÉCHIER & son élève feroient avec M. de Caumartin, & les autres Commissaires, le voyage d'Auvergne, & qu'ils y resteroient pendant toute la durée des Grands Jours. Ils partirent vers le milieu de Septembre. La Relation ne dit rien de ce qui arriva aux voyageurs pendant la route, depuis Paris jusqu'à Riom. C'est à leur arrivée dans cette dernière Ville, une des plus riches & des plus agréables du Royaume, que commence le récit de M. FLÉCHIER. Il débute par une description de cette Ville, de ses rues larges & commodes, de ses édifices publics & particuliers, de sa riante situation au milieu des plaines fertiles & délicieuses de la Limagne, des mœurs douces & faciles de ses habitans, & du ton de politesse qui régnoit dans leurs assemblées. Il parle

avec éloge des maisons où se réunissoit la bonne compagnie ; & en particulier de celle du Lieutenant Général où M. de Caumartin & sa famille allèrent loger , maison qui ne le cédoit à aucune des mieux tenues de la Capitale , pour la propreté , la magnificence & le bon goût des ameublemens. Les expressions lui manquent lorsqu'il veut peindre la beauté des campagnes qui sont autour de cette Ville & leur fertilité. Dès les premières conversations qu'il lia , soit dans les sociétés , soit à la promenade , avec les personnes qui lui parurent les plus aimables & les plus instruites , on le mit au fait de ce qu'on appelle ordinairement dans les Provinces , la Carte du pays. On lui en raconta les aventures les plus singulières & les plus piquantes. Il en rapporte une , qui n'est pas sans intérêt , quoique les personnages qu'on y met sur la scène n'ayent par eux-mêmes rien de propre à le faire naître & à l'entretenir.

C'est un jeune homme de Clermont , son nom est Fager , riche , spirituel , généreux , bien fait , estimé de tout le monde pour sa probité , son caractère aimable , & le bon usage qu'il fait faire de sa fortune , qui aime passionnément une Demoiselle ( elle n'est pas nommée ) qu'on regardoit comme la merveille du pays , parce qu'elle réunissoit dans sa personne tout ce qu'il faut pour inspirer de l'attachement & même de la passion ; les grâces de la figure , la finesse de l'esprit , l'enjouement de l'humeur , une taille noble & bien prise , un son de voix touchant , une conversation douce , où elle savoit mêler à propos le fruit de ses lectures avec les faillies vives & brillantes que la gaieté naturelle lui inspiroit. Elle étoit fille d'un Président au Présidial de Riom , ce qui s'appelle dans une Province , dit M. FLÉCHIER , avoir de la naissance , & tenir le premier rang dans la société. Les vues du jeune homme étoient honnêtes , & la Demoiselle ne rejetoit pas son hommage ; la convenance des caractères & l'égalité des conditions étoient aux yeux de tous ceux qui connoissoient leurs sentimens des moyens propres à faciliter leur union. Si l'un avoit plus de fortune , cet avantage auquel on donne presque toujours plus de prix qu'il n'en mérite , étoit compensé par toutes les belles qualités que l'autre avoit reçues de la nature. Ils sont d'abord traversés par les parens de la Demoiselle qui ont d'autres projets pour son établissement , guidés par des motifs d'intérêt & de vanité ; mais ce premier obstacle ne les dé-

concerte pas , & ils mettent leur gloire à donner un exemple de constance & de fermeté , dans l'espoir d'intéresser à leur sort tous les cœurs sensibles , s'ils ne peuvent toucher ceux de qui leur bonheur dépend. Mais bientôt l'ambition vient jeter le trouble & la désunion entre deux personnes qui paroissent nées l'une pour l'autre. L'Intendant de la Province à qui le jeune homme confie ses intérêts , conçoit des sentimens tendres pour la Demoiselle , & au lieu de répondre aux intentions de son ami , il travaille pour lui-même. Il commence par s'acquitter de la commission dont il s'est chargé , mais sans y mettre le zèle & la chaleur qu'on attendoit de lui. Ensuite il s'aperçut qu'il ne déplaçoit pas , & qu'il pouvoit cesser de parler pour autrui. Il quitta donc peu-à-peu le personnage de médiateur , & se mettant à la place de son ami , il se proposa lui-même pour époux. Le rang qu'il occupe dans la Province est trop considérable pour que l'amour-propre d'une femme , naturellement ambitieuse , n'en soit pas flatté. Elle ne voit pas avec indifférence qu'il ne tient qu'à elle de le partager. Ses anciens sentimens parlent encore pendant quelque temps en faveur de celui dont son cœur avoit fait choix , mais insensiblement ils s'affoiblissent , & bientôt la vanité lui fait envisager qu'en acceptant les offres de l'Intendant de Riom , elle deviendra la personne de son sexe la plus considérable du pays , n'ayant plus d'égale parmi les autres femmes , & voyant chaque jour les plus distinguées du pays , par leur condition & leurs richesses , empressées à lui plaire. Elle ne tient pas contre cette image séduisante , & convaincue qu'elle se manqueroit à elle-même si elle refusoit ce que la fortune venoit lui présenter , elle consent à devenir l'épouse de celui qui lui donne un rang dont l'éclat & les avantages l'ont éblouie. Ainsi l'ambition triomphe de l'amour , & l'homme puissant est préféré à celui qui méritoit de l'emporter par la délicatesse & la constance de ses sentimens. Dans le manuscrit de M. FLÉCHIER que nous avons sous les yeux , tout cela est mêlé d'incidens , de portraits , de réflexions , & d'autres accessoires qui en rendent le récit très-agréable & très-varié , quoiqu'un peu long. La conversation où M. FLÉCHIER apprit tous ces détails & plusieurs autres que nous avons supprimés , se passa dans une promenade publique , qui est , dit-il , le Luxembourg de ce canton.

Après avoir passé quelques jours à Riom , Messieurs les

Commissaires du Roi se rendirent à Clermont pour y commencer les importantes fonctions dont ils étoient chargés. Ces Villes ne sont éloignées l'une de l'autre que de deux lieues, mais la route est si belle, si riante, qu'elle ressemble plutôt à une promenade, qu'à un grand chemin. Il est bordé de beaux arbres des deux côtés qui sont arrosés par deux ruisseaux d'une eau claire & vive, comme par deux canaux naturels qu'on diroit creusés là tout exprès pour récréer la vue, rafraîchir l'air & entretenir la verdure. On découvre d'un côté les montagnes du Foretz dans l'éloignement, & une grande étendue de prairies qui sont d'un vert plus vif & plus frais que celui des autres pays, elles sont arrosées par une infinité de petits ruisseaux dont le cristal pur & transparent répétant en mille manières les fleurs & la verdure, forment le plus beau coup d'œil du monde. On voit d'un autre côté les montagnes d'Auvergne, qui sont fort proches, mais qui par la variété de leur parure & la fertilité des terres qui les environnent, bornent la vue si agréablement qu'elle ne voudroit pas s'étendre plus loin.

Tout le peuple de Clermont & des lieux voisins étoit répandu sur la route pour voir arriver les Magistrats qui venoient leur rendre justice. Tous les Corps étoient venus au-devant d'eux, & attendoient d'espace en espace, pour débiter, chacun à leur tour, les harangues qu'ils avoient préparées, & où ils n'avoient pas épargné les brillantes comparaisons tirées du soleil & de ses rayons, de la lune & de sa douce lumière, des grands & des petits jours, ceux-là propres aux grandes entreprises par leur durée & leur sérénité, ceux-ci plus favorables à l'exécution des mauvais desseins que des bons, à cause des ténèbres & de l'obscurité qui les couvrent presque toujours. Après avoir essuyé toutes ces fâcheuses rencontres, les Magistrats des Grands Jours entrèrent dans la Ville, où il fallut encore s'arrêter pour entendre de nouveaux Harangueurs, qui ne vouloient rien perdre de toutes leurs études passées dont leurs discours étoient un abrégé, & qui prétendoient se mettre en réputation de gens d'esprit & d'un grand savoir, par l'ennuyeux étalage de leur mauvaise éloquence.

Pendant que M. Talon \*, chargé des fonctions de Procureur

\* Denis Talon, Avocat Général au Parlement de Paris, fils du célèbre Omer Talon, aussi Avocat Général, pendant la minorité de

leur Général, alla visiter les prisons & faire disposer au Palais tout ce qui étoit nécessaire pour l'ouverture des Grands Jours, les autres Commissaires allèrent s'établir dans les divers logemens qui leur étoient destinés. Le lendemain, dès le matin, les harangues & les complimens recommencèrent. Les Officiers des Justices voisines vinrent, dit la Relation, s'humilier devant celle de Paris & lui rendre hommage. Des Religieux de différentes couleurs se présentèrent en Corps, pour remplir le même devoir, en citant S. Paul & S. Augustin, comparant les Grands Jours au Jugement universel, & rapportant « scientifiquement tous les endroits de l'Écriture qui » peuvent s'appliquer au sujet de la justice des hommes. Un » Jésuite à la tête de son Collège, & un Capucin le plus vénérable de la Province, se signalèrent à citer les plus beaux » endroits des saints Pères à la louange de Messieurs des » Grands Jours, & firent voir avec beaucoup d'érudition, » que saint Augustin & saint Ambroise avoient prophétisé ce qui se passoit alors en Auvergne. »

La ville de Clermont parut aux yeux de M. FLÉCHIER & des autres habitans de Paris qu'il y avoit accompagnés, une des moins agréables de France, à cause de sa situation trop voisine des montagnes, & de ses rues si étroites, que la plus grande, dit-il, est la juste mesure d'un carrosse; mais si elles ont ce défaut, elles ont aussi cet avantage, qu'un grand nombre de fontaines, de la plus belle eau du monde, y entretiennent par-tout la propreté, ce qui ne contribue pas peu à la salubrité de l'air qu'on y respire. Les maisons sont assez belles, sur-tout dans l'intérieur, dont la distribution est commode & bien entendue. M. FLÉCHIER observe une singularité dans la construction de ces bâtimens, c'est qu'ils sont tous comme soutenus en l'air, sans en excepter les plus vastes, la coutume étant, dit-il, de creuser les caves sous les fondemens qui, par ce moyen, ne sont appuyés que sur une base suspendue; & ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que cette base, qui paroît si peu solide, est pourtant si ferme, qu'il n'en est jamais arrivé d'accident.

La Ville est extrêmement peuplée, & si les femmes n'y sont pas remarquables par la beauté de leurs traits, elles le

LOUIS XIV, qui a laissé d'excellens Mémoires imprimés, sur les affaires de son temps, auxquelles il a eu beaucoup de part, s'étant trouvé chargé du ministère public dans des momens très-orageux.

font au moins par leur fécondité. « C'est un fait si constant ;  
 » dit la Relation , qu'une Dame morte , il y a quelques an-  
 » nées , âgée de 80 ans , ayant fait le dénombrement de  
 » ses enfans , petits-enfans , neveux & arrière-neveux , en  
 » compta jusqu'à 469 vivans , & plus de mille qui étoient  
 » morts & qu'elle avoit vus. J'en ai vu , ajoute M. FLÉCHIER ,  
 » la Table généalogique qu'en a fait dresser M. Pascal , fils  
 » de cette Dame ; si connu par ses inventions mathémati-  
 » ques & par ses Lettres provinciales. Après cela , dit-il en-  
 » core , peut-on douter de la prodigieuse propagation d'Is-  
 » raël pendant la captivité d'Egypte , & n'a-t-on pas sujet  
 » de demander ici ce que les Hollandois demandèrent , lors-  
 » qu'ils entrèrent en Chine , & qu'ils virent la foule de peu-  
 » ple dont les Villes y sont remplies , si les femmes de ce  
 » pays mettent au monde dix enfans à la fois. »

Lorsque les Dames de la Ville vinrent faire visite à celles qui avoient accompagné Messieurs les Commissaires , l'Abbé FLÉCHIER , qui observoit tout avec les yeux de la curiosité , étoit présent , & la manière dont il peint cette scène nouvelle pour lui , est tout-à-fait plaisante. Les Dames arrivoient par troupes , afin de se rassurer les unes les autres , & d'être moins remarquées. Leur façon de se présenter , leur air gauche & décontenancé , leurs bras pendans ou croisés sur la poitrine sans aucun mouvement , leur parure où les modes du temps étoient portées à l'excès , comme c'est l'usage des femmes de Province qui se piquent de se bien mettre , leur affectation à se placer en cercle , suivant la qualité de leurs maris , ou suivant l'époque de leur mariage , rien de ce qui peut former un tableau d'un ridicule achevé , n'échappe au pinceau du narrateur. Il distingue néanmoins dans cette foule Madame Perrier , sœur de M. Pascal , femme du plus grand mérite , que Madame la Marquise de Sablé a tant louée , & qui le méritoit à si juste titre. C'étoit la personne de son sexe la plus estimable & la plus considérée. « Elle tiroit plus  
 » de gloire , dit M. FLÉCHIER , de ses qualités personnelles  
 » & de sa vertu , que de l'honneur d'avoir pour frère le plus  
 » grand Géomètre & le plus parfait Ecrivain du siècle , en  
 » sorte qu'elle auroit joui de la même réputation , quand il  
 » n'y auroit pas eu de Pascal pour illustrer sa famille , & de  
 » Marquise de Sablé pour faire son éloge. »

Après la Messe du Saint-Esprit , célébrée par l'Evêque de



Clermont, Prélat éloquent & d'une vie très-exemplaire, qui fit un beau discours sur l'objet de la cérémonie, Messieurs les Commissaires ouvrirent les Séances des Grands Jours. M. de Novion, Président de ce Tribunal, présenta la Déclaration du Roi dont il fit lecture; ensuite M. Talon prononça une harangue qui fut très-applaudie. Il debuta par cette maxime empruntée des Philosophes, que dans le moral comme dans le physique, les choses agissent avec plus ou moins de force, selon qu'elles sont plus proches ou plus éloignées des principes d'où elles tirent leur activité. Il expliqua cet axiome par des exemples tirés de la nature, & il en conclut que le Tribunal suprême qui, par ses lumières & son autorité, est pour l'Auvergne, comme pour tous les autres Tribunaux inférieurs, un centre d'action & de mouvement dans l'ordre judiciaire, se trouvant placé à une grande distance de cette Province, il ne pouvoit y faire de grandes impressions, qu'en y envoyant de temps en temps des Magistrats revêtus de l'autorité du Prince. Il passa naturellement de-là aux louanges du Roi. Il remarqua qu'il y a des Monarques qui, dans la crainte de compromettre leur Grandeur & leur Majesté, se dérobent aux regards des Peuples, se tiennent au fond de leur palais comme dans un sanctuaire impénétrable, & affectent en quelque sorte de se mettre au rang des Dieux par les barrières qu'ils élèvent autour d'eux, & le peu de commerce qu'ils ont avec les hommes; que leur vrai motif est de cacher leurs défauts & d'éviter le mépris qu'on auroit pour eux, si leurs foibleffes étoient connues; mais que LOUIS n'avoit aucune de ces raisons pour se rendre inaccessible à ses sujets, & de jeter le moindre voile sur ses actions, qui sont toutes grandes, nobles, éclatantes, & dignes de son rang auguste; qu'il aimoit à se communiquer au-dehors par ses bienfaits & son équité, sur-tout en leur faisant entendre les oracles de sa justice, soit par lui même, soit par ses Magistrats choisis qu'il envoyoit dans les Provinces où il ne pouvoit autrement faire sentir sa présence; & qu'après tant de belles entreprises qui avoient illustré le commencement de son règne, il ne manquoit plus à sa gloire, que celle de réprimer les violences qui se commettoient dans son Royaume, & de tirer les peuples de l'oppression des hommes puissans, dont la méchanceté devient plus audacieuse par l'impunité. Il termina son discours par quelques réflexions sur la Justice dont il

trouva les principaux caractères dans les attributs que la peinture lui donne ; son intégrité dans le bandeau qui lui couvre les yeux , son attention scrupuleuse à tout peser au poids du sanctuaire , dans la balance qu'elle tient d'une main , & son inflexible sévérité à punir le crime , dans l'épée nue dont son autre main est armée.

M. de Novion , Président , harangua aussi avec beaucoup de noblesse & de gravité ; il exposa les intentions du Roi dans l'érection du Tribunal des Grands Jours , & fit connoître en détail les divers objets dont ce Tribunal alloit s'occuper , conformément aux vues sages & bienfaisantes de Sa Majesté. Après cela , un jeune Avocat , qui annonçoit des talens distingués pour les exercices du Palais , plaida une Cause d'apparat , pour remplir la Séance , & mettre Messieurs les Commissaires en possession de l'autorité dont ils étoient revêtus.

L'Abbé FLÉCHIER ayant trouvé une occasion pour aller à Vichy , ce lieu si renommé à cause de ses eaux médicinales & de ses bains salutaires , ne la laissa pas échapper. Le premier jour du départ , ses compagnons de voyage & lui couchèrent à Effiat , où le Maréchal de ce nom avoit fait bâtir un vaste & magnifique château dans la plus belle situation du monde. Le lendemain ils aperçurent :

Ces vallons où Vichy , par ses chaudes fontaines ,  
Adoucit tous les jours mille cuisantes peines.

Ces deux vers de Chapelain , cités par M. FLÉCHIER ; quoique durs & rocailleux , ne sont pas les plus mauvais du Poème de la Pucelle.

Il n'y a pas dans la nature , continue M. FLÉCHIER , de paysage plus beau , plus riche & plus varié , que celui de Vichy. Lorsqu'on y arrive , on voit d'un côté des plaines fertiles , de l'autre des montagnes dont le sommet se perd dans les nues , & dont l'aspect forme une infinité de tableaux différens , mais qui vers leur base sont aussi fécondes on toutes sortes de productions , que les meilleurs terrains de la contrée.

Elles fournissent non-seulement aux yeux un spectacle enchanteur , mais encore à la vie tout ce qui peut la rendre abondante & douce. On ne sauroit s'imaginer un lieu plus charmant , & quand on voudroit se faire à plaisir une perspective qui réunit ensemble toutes les beautés champêtres ,

on n'y réussiroit pas aussi-bien. Un de mes amis, ajoute-t-il, qui fait de très-jolis vers, me disoit qu'il y venoit passer tous les ans six semaines, non pas tant pour sa santé que pour son amusement :

- « Et pour voir ces lieux à loisir ,
- » Où la nature a pris plaisir ,
- » A réunir dans l'étendue
- » Tout ce qui peut plaire à la vue :
- » Les villages & les châteaux ,
- » Et les vallons & les coteaux ,
- » La perspective des montagnes ,
- » Couronnant de vastes campagnes :
- » Le beau fleuve qui dans son cours
- » Forme à leur pied mille détours :
- » La verdure émaillée des plaines ,
- » Le cristal de mille fontaines ,
- » Les prés, les ruisseaux & les bois ;
- » Toutes ces beautés à la fois ,
- » Rendent le pays admirable :
- » Et dans ce séjour délectable ,
- » Séjour à jamais préférable ,
- » A celui qu'habitent les Dieux ,
- » On pense , & c'est chose croyable ;
- » Que pour l'utile & l'agréable ,
- » Jamais on ne peut trouver mieux.
- » Tous les efforts que la peinture
- » Fait pour embellir la nature ,
- » Ne sont que de foibles crayons
- » Des beautés que nous y voyons.
- » Auprès de toutes ces merveilles ,
- » Qui sont peut-être sans pareilles ,
- » Je n'estimerois pas un chou
- » Le paysage de saint Cloud ,
- » Non plus que celui de Surène ;
- » Arrosé des eaux de la Seine ;
- » Et qui vante Montmorency ,
- » Se tairoit s'il eut vu ceci.

L'Abbé FLÉCHIER s'est-il masqué sous le nom d'un ami ; pour ne pas avouer cette tirade poétique , ou sont-ils en effet d'une main étrangère ? C'est ce que nous ignorons ;

mais ce que tout le monde avouera comme nous , c'est que parmi les vers qui nous restent de lui , on n'en trouve pas d'un tour aussi facile & d'un coloris aussi brillant , aussi frais que ceux-ci. La Relation continue : « l'Allier , dit-elle , qui » serpente dans ce vallon , & qui , dans cet endroit , porte » déjà d'assez grands bateaux , est un des plus beaux orne- » mens de cette agréable contrée. On travailloit alors à le » rendre entièrement navigable , à cause des mines de char- » bon qu'on avoit découvertes plus haut dans les monta- » gnes , qu'on ne pouvoit exploiter avec succès , si l'on n'a- » voit pas un moyen de transporter facilement ce qu'on en » tireroit. Mais ce qu'il y a de plus remarquable en ce lieu , » c'est qu'on n'y trouve pas seulement à récréer sa vue , » lorsqu'on le contemple , & à s'y nourrir délicieusement » quand on l'habite , mais encore à se guérir quand on est » malade , en sorte que toutes les beautés de la nature sem- » blent avoir voulu s'y réunir avec l'abondance & la fanté : » outre ces sources qui coulent de toutes parts & qui pa- » roissent inutiles , parce qu'elles ne servent qu'à récréer la » vue & arroser les champs , on en voit d'autres qui forti- » fient les corps , & qui soulagent les malades , en détrui- » sant la cause des maux qu'ils souffrent. Par de long canaux » souterrains , elles semblent accourir au secours de cent » misérables qui viennent de tous les pays y chercher la fin » de leurs tourmens. En passant à travers le soufre ou le » vitriol , elles se rendent dans de grands bassins qu'on leur » a creusés , & se présentent en bouillonnant à tous ceux » que l'espoir de la fanté fait arriver en foule dans cet heu- » reux canton , aussi les tient-on renfermées sous des grilles » de fer , & les estime-t-on à l'égal des liqueurs les plus » précieuses. »

La saison propre à faire usage des eaux étoit déjà fort avancée , & la plupart des buveurs s'étoient retirés. Il ne restoit guère plus à Vichy que des Religieux & des Religieuses , qui , arrivés des premiers , s'étoient arrangés pour ne partir que des derniers. C'est , dit ingénieusement le narrateur , le grand soin que les personnes consacrées à la retraite & à la dévotion ont ordinairement de leur fanté , & bien souvent aussi le dégoût du Cloître , qui les retient si long-temps après les autres. Parmi sept ou huit Religieuses qui se trouvoient-là , les unes avoient obtenu des ordres de

la Cour, pour y venir malgré leurs Evêques, d'autres avoient si bien fait leur cour aux Evêques, que ces Prélats leur avoient permis de s'y rendre, malgré les Supérieurs locaux, & toutes ne paroissent occupées que du soin de profiter à l'envi les unes des autres de ce temps de liberté. Deux seulement s'y faisoient remarquer par leur goût pour la retraite, & par leur édifiante régularité. C'étoient des filles de qualité, l'une & l'autre très-aimables, très-bien élevées, d'un caractère plein de douceur, & d'un esprit très-cultivé, mais beaucoup plus distinguées par les vertus de leur état, que par leur naissance & les autres avantages de la nature & de l'éducation, qui inspiroient à tout le monde le désir de les connoître. Tandis que les autres ne cherchoient que les amusemens & la dissipation, celles-là vivoient aussi retirées, étoient aussi exactes à remplir, autant qu'il étoit possible, les observances de leur règle, & les exercices journaliers de la vie religieuse, que si elles eussent été dans leur clôture. C'est que les personnes véritablement pieuses portent par-tout avec elles le principe de leur conduite, & que le changement des lieux ou des circonstances n'en apporte point aux motifs qui les font agir.

Parmi les buveurs qui se trouvoient encore à Vichy, M. FLÉCHIER fut ravi de rencontrer Madame de Briom, personne de qualité qui avoit épousé un Conseiller au Parlement de Paris, mais qui faisoit ordinairement sa résidence en Auvergne, pour plaire à son mari, dont les terres étoient situées dans cette Province. Elle y jouissoit d'une grande considération, moins pour son rang & ses richesses, qu'à cause de son esprit, de sa douceur, de sa politesse, de son caractère estimable, & de sa conduite pleine de sagesse & de raison. Mais si M. FLÉCHIER rend justice aux qualités vraiment dignes d'éloges que Madame de Briom avoit su réunir, & surtout au bon esprit dont elle avoit fait preuve en renonçant aux amusemens de la Capitale, pour se conformer au goût de son mari qui ne se plaisoit que dans ses terres, cet ingénieux narrateur s'égaie aux dépens de quelques originaux dont il peint les ridicules d'une manière aussi naïve que plaisante, quoiqu'il n'eût jamais de penchant pour la satire. D'abord c'est un Capucin d'une tournure plus élégante que celle de ses confrères, qui est dans l'usage de parcourir chaque année tous les bains de la Province, pour y faire de nouvelles connoissances, & ramasser dans un lieu des anecdotes qu'il débite

dans un autre , ce qui le met en état de paroître avec distinction dans la société des buveurs. Il avoit passé à Bourbon , il y avoit vu des personnes qui se disoient amis de l'Abbé FLÉCHIER ; il leur avoit entendu dire que cet Abbé faisoit des vers , & qu'on commençoit déjà à le compter parmi les beaux esprits de la Capitale. Arrivé à Vichy , le Révérend Père répand tout ce qu'on lui a dit sur les talens & les ouvrages de l'Abbé FLÉCHIER , & voilà cet Abbé connu , renommé , vanté malgré lui par tous les buveurs , avec la réputation de Poëte & de bel esprit.

Ce sont ensuite deux Provinciales bien précieuses & bien singulières dont cette réputation lui attire la visite. « L'une , dit - il , étoit d'une taille qui approchoit de celle des anciens géans , & son visage n'étant pas proportionné à sa taille , elle avoit la démarche & la figure d'une laide Amazone. L'autre étoit au contraire fort belle , & son visage étoit si couvert de mouches , que je n'en pus voir autre chose que le nez & les yeux. Je remarquai seulement qu'elle étoit un peu boiteuse , mais ce qu'on ne pouvoit s'empêcher de voir dans leurs manières , leur parure & tout leur extérieur , c'étoit que l'une & l'autre se croyoient belles. Pour moi , lorsqu'elles entrèrent dans ma chambre , ces deux figures si étrangères me firent peur , & dans mon premier mouvement , je les pris pour deux mauvais Anges qui tâchoient de se déguiser en Anges de lumière. Cependant je me rassurai du mieux que je pus , & ne sachant encore comment je devois leur parler , j'attendis qu'elles m'eussent fait leur compliment , pour ajuster ma réponse à ce qu'elles me diroient. La petite , comme plus âgée & ayant déjà quelques années de mariage , prit la parole , & d'un ton de voix très-affecté , vous avez , me dit-elle , Monsieur , de si beaux livres , & vous en faites de si parfaits , comme nous l'a dit le Révérend Père Raphaël , ( c'étoit le Capucin à la mode dont on a vu le portrait plus haut ) qu'il est probable que vous tenez dans Paris un des premiers rangs parmi les beaux esprits , & que vous êtes sur le pied de ne céder en rien à Messieurs de l'Académie. C'est-là , Monsieur , le motif qui nous a fait venir avec tant de confiance pour vous témoigner l'estime infinie que nous faisons de vous. Il y a si peu de gens instruits & d'un tour d'esprit agréable dans ces pays éloignés & presque barbares , que quand il vient quelqu'un de la Cour & du grand

monde, on ne fauroit trop faire pour lui témoigner l'estime extraordinaire qu'il mérite. Je ne puis qu'applaudir à cette vérité, reprit la grande, car, ajouta-t-elle, pour moi, quelque indifférente que je paroisse, j'ai de tout temps aimé l'esprit avec passion, & ayant toujours remarqué que les Abbés en ont plus que les autres, j'ai aussi toujours été portée d'une inclination particulière à les honorer. Je leur répondis avec un peu d'embarras que j'étois le plus confus du monde, que je ne méritois ni la réputation que le bon P. Raphaël m'avoit donnée, ni la bonne opinion qu'elles s'étoient faites de moi sur sa parole, & que j'étois cependant très-flatté de la bonté qu'elles avoient eue de me croire ce que je n'étois pas, parce que cela me procuroit de connoître deux personnes qui devoient avoir de l'esprit infiniment, puisqu'elles l'estimoient & le recherchoient si fort dans les autres. Après ces politesses réciproques, elles s'approchèrent de ma table, & me prièrent d'excuser si elles avoient la curiosité d'ouvrir quelques livres qu'elles y voyoient, en ajoutant que c'étoit un mouvement auquel elles ne pouvoient résister, & que les livres avoient pour elles un attrait invincible. Parmi tous ceux dont ma table étoit couverte, elles trouvèrent la traduction d'Ovide, par le Président Nicole. \* Je ne sai si ce fut le titre de ce livre qui leur plut, ou si elles espéroient y apprendre quelque chose, mais elles me prièrent de leur prêter cet ouvrage, dont elles avoient entendu vanter l'original. Je leur prêtai donc ce livre, dans lequel se trouve l'Art d'aimer : j'eusse bien voulu pouvoir leur prêter celui de se rendre aimables, dont elles avoient grand besoin. Soit reconnoissance de ma politesse, soit désir de former une liaison plus étroite avec moi, elles me proposèrent un petit voyage à une très-belle maison de campagne qu'elles avoient à deux ou trois lieues de Vichy, où elles se promettoient de me procurer beaucoup d'amusemens pendant le séjour que je voudrois y faire. Mais des raisons pressantes, que je n'avois pas prévues, m'obligèrent à partir dès le lendemain pour Clermont. Madame de Briom se détermina de son côté à prendre la même route, que j'eus

\* Claude Nicole, Président de l'élection de Chartres, sa patrie, né en 1611, mort en 1685, âgé de 74 ans, cultiva les Muses toute sa vie, mais ses Poésies recueillies en 2 vol. in-12. sont d'un style foible, sans verve & sans couleur. On y trouve différens morceaux traduits, ou plutôt imités de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Juvenal & de Perse ; l'Art d'aimer d'Ovide est de ce nombre.

la satisfaction de faire avec elle , & je quitterai Vichy , ses fontaines , ses Capucins , ses buveurs & ses beaux esprits , sans rien laisser après moi que je puisse regretter. » Nous avons transcrit ce long passage , pour donner une idée de la manière de conter de l'Abbé FLÉCHIER , & du ton de plaifanterie qu'il s'est permis quelquefois dans sa Relation des Grands Jours ; nous aurons encore occasion d'en citer quelques autres exemples avant de finir cet Extrait.

L'arrivée des Commissaires envoyés par le Roi pour la tenue des Grands Jours d'Auvergne , ne fut pas plutôt connue , que la terreur s'étoit répandue au loin dans toute la Province. Les gentilshommes coupables de divers crimes , les Officiers de Justice accusés de malversation , de fraude ou de connivence avec les hommes puissans & avides , dont ils avoient favorisé les desseins injustes , les Seigneurs qui avoient abusé de leur autorité pour vexer & opprimer leurs vassaux , soit par eux-mêmes , soit par les subalternes qu'ils faisoient agir , en un mot , tous ceux à qui la voix publique , ou les remords de la conscience reprochoit des atrocités , des violences & des pillages , sentirent que les temps alloient changer pour eux & pour leurs victimes , & que le jour de la vengeance alloit alors éclore avec le règne de la Justice. La plupart agités par la crainte , essayèrent de se mettre en sûreté , les uns en quittant la Province & même le Royaume , s'ils le pouvoient , avant qu'on fut instruit de leur évasion , & qu'on eut eu le temps d'envoyer à leur poursuite , les autres , en se réfugiant sur les rochers & dans les cavernes inaccessibles dont les montagnes sont remplies. Mais on avoit donné de si bons ordres , que plusieurs furent arrêtés au milieu des préparatifs qu'ils faisoient pour s'évader , & que presque tous les autres furent découverts & arrêtés par les Prévôts & les Commissaires députés , que le Tribunal des Grands Jours avoit mis en campagne à cet effet.

M. FLÉCHIER , témoin de tous les événemens qui tenoient les yeux du public ouverts sur la conduite & les opérations de MM. les Commissaires , raconte dans le plus grand détail les procès qui furent instruits & jugés pendant la durée des Grands Jours ; non-seulement il fait l'Histoire des crimes déferés au Tribunal , dont tous les opprimés venoient en foule réclamer la Justice , mais encore celle des criminels par toute la suite de leurs actions , en remontant quelque-



fois jusqu'à leur première jeunesse. Il parcourt les différentes époques de leur vie, & rapporte avec exactitude les excès de tout genre auxquels ils se sont portés sans omettre la moindre circonstance, jusqu'au temps où la Justice, trop tardive, comme elle l'est presque toujours, étendit son bras sur eux. Les accusations, les procédures, les témoignages, les preuves, le jugement & le supplice, rien n'est oublié. Il fait même connoître la naissance, l'état, la famille & les alliances des coupables, sur-tout lorsqu'ils sont d'un rang distingué, & ce sont les noms les plus illustres de la Province, qui subsistent encore avec plus ou moins d'éclat dans les premières places de l'Eglise, de la Robe & de l'Epée. Nous pensons qu'il seroit inutile, peut-être même imprudent, de retracer ici des faits oubliés depuis plus d'un siècle.

A l'époque où ils sont arrivés, ils ont pu faire de vives impressions sur les esprits, dans la Province qui en fut le théâtre, servir d'objet à la curiosité, ranimer le respect pour les Lois, & contenir les méchants par l'effrayant appareil d'une juste sévérité. Mais aujourd'hui, à quoi seroit-il bon d'en rappeler le souvenir, effacé par les belles actions & les vertus qui se sont perpétuées dans les familles des coupables? cela ne serviroit tout au plus qu'à blesser leurs descendans & leurs alliés, sans aucune utilité pour le public. D'ailleurs, quel intérêt pourroient trouver à présent & l'Ecrivain & le Lecteur dans le récit de ces faits anciens, les uns d'une atrocité révoltante, les autres d'une malice réfléchie & d'une noirceur qui n'est propre qu'à flétrir les imaginations sensibles & les cœurs généreux? L'Histoire des crimes n'est déjà que trop vaste & trop connue; c'est celle des vertus & des actions qui font la gloire de l'humanité qu'il faut sur-tout s'attacher à conserver & à répandre.

Tandis que les Magistrats s'occupent, avec un courage & un zèle digne de leur amour pour la justice, à éclaircir & à terminer les affaires dénoncées à leur Tribunal par les plaintes de la partie publique, ou par les requêtes des particuliers, l'Abbé FLÉCHIER employoit son loisir à recueillir quelques notions intéressantes sur le Pays où il se trouvoit, & à visiter dans les environs les ouvrages de la nature & de l'art qu'on lui avoit indiqués, comme les plus propres à satisfaire sa curiosité. Les objets de ce genre les plus frappans & les plus singuliers, sont les rochers d'où jaillissent les

eaux qu'un aqueduc d'une belle structure & des canaux souterrains conduisent à Clermont pour l'usage des habitans de cette grande Ville. On conduisit l'Abbé FLÉCHIER dans ce lieu qui passe avec raison pour une des merveilles de la Province, & il en fait une agréable description. « On voit, » dit-il, au haut d'une montagne, dont la pente a été fort » adoucie, pour qu'on puisse y arriver sans peine, deux ou » trois rochers d'une grandeur prodigieuse, dont les masses » paroissent comme suspendues, & qui s'entrouvrant d'es- » pace en espace, forment des grottes naturelles où se ren- » dent toutes les eaux qui se font creusées elles-mêmes & » sans artifice, les canaux par lesquels elles s'échappent du » sein de la montagne. Dans cette multitude étonnante de » ruisseaux qui passent à travers les rochers, les uns cou- » lent à petits filets & sans bruit, les autres s'élancent avec » impétuosité, & forment en murmurant des cascades plus » belles que tout ce qu'on admire de plus surprenant en ce » genre dans les Maisons Royales où l'art a fait de si puis- » sans efforts pour étonner les yeux. En entrant dans la » grotte, on voit les eaux s'y rendre par tant d'endroits & » en si grande abondance, qu'on craint d'abord qu'en peu » d'instans elles n'occasionnent une vaste inondation, mais » elles coulent toutes séparément, & vont se réunir dans » le réservoir qui est au milieu. De-là elles se distribuent à » toutes les fontaines de Clermont par les routes secrètes » qui leur ont été tracées. Vous diriez que ces eaux si lim- » pides, si fraîches & si abondantes, sortent avec plaisir » des masses énormes où elles ont leur source, pour entrer » dans les canaux & parcourir l'aqueduc par où elles por- » tent leur tribut aux habitans de la Capitale d'Auvergne. » Celles qui ne sont pas destinées à cet usage, ont la li- » berté de s'épancher sans contrainte. Elles en profitent » pour se répandre à leur gré dans la campagne, où elles » forment mille petits ruisseaux des deux côtés du chemin, » depuis les grottes jusqu'à Clermont, au milieu des prairies » d'un vert admirable, ce qui ressemble de loin à des ban- » des de cristal sur un fond d'émeraude. » Au retour de cette promenade, on rencontre une ancienne Eglise taillée dans le rocher, qui n'est éclairée que par quelques petites ouvertures qu'on y a pratiquées. Suivant la tradition du pays, cette Eglise à servi de retraite aux premiers Chrétiens d'Au-  
vergne ;

vergne , lorsque saint Austremonne , l'un des sept Missionnaires envoyés dans les Gaules par l'Eglise de Rome , vint y porter les lumières de la foi , vers le milieu du troisième siècle.

Après cette agréable description des grottes & des fontaines qui fournissent de si belles eaux à Clermont , l'Abbé FLÉCHIER reprend le récit des opérations du Tribunal des Grands Jours , des procès criminels jugés , & des exécutions publiques qui en furent la suite. Les mêmes raisons qui nous ont déjà fait passer sur ces tristes objets , sans nous y arrêter , nous engagent encore à ne pas extraire cette partie de la Relation , qui occupe en différens morceaux près de la moitié du Manuscrit. Il y a néanmoins au milieu de cela des traits d'une bonne philosophie , des anecdotes singulières , & des moralités heureusement déduites des faits qui viennent d'être racontés ; mais en les détachant du tissu dans lequel l'Auteur du récit les a fait entrer , ces traits , ces anecdotes & ces moralités perdroient ce qu'on y remarque de faillant ou de judicieux , quand on les lit à la suite des événemens qui les font naître.

Tout le monde avoit cru que l'autorité de MM. les Commissaires n'avoit d'autre objet que d'arrêter le cours des oppressions & des brigandages , en punissant les violences de la Noblesse , & les excès de leurs Officiers. Ainsi l'on fut bien étonné , lorsqu'on apprit qu'ils venoient de donner un Arrêt pour la réformation du Clergé dans les points les plus intéressans de la discipline Ecclésiastique. En effet , M. Talon , animé d'un zèle ardent pour le rétablissement du bon ordre , avoit fait un discours plein de chaleur & de force , contre les abus qui s'étoient glissés , par les malheurs des temps , dans les Chapitres & les Monastères des deux sexes. Il y déploya toute la sévérité de ses principes , & toute l'énergie de son éloquence. Il traça des tableaux si frappans , des désordres de tout genre , que la contagion des exemples & la négligence des Supérieurs avoient laissé introduire dans les corps Ecclésiastiques & dans les cloîtres ; il les peignit de couleurs si vraies & si propres à faire impression , qu'il eut tout le succès qu'il espéroit. Son réquisitoire fut remis à M. Nau , qui l'expédia promptement , & dès le lendemain l'affaire fut rapportée , en sorte que l'Arrêt qui avoit été dressé de concert avec M. de Novion , Président , fut rendu à la plu-

ralité des voix, & au grand contentement de M. Talon. Il portoit, que les Supérieurs des monastères établis depuis trente ans, seroient tenus de rapporter dans quinze jours les Lettres-Patentes de leur établissement avec l'Arrêt de vérification, à peine de suppression; que toutes les Communautés séculières & régulières seroient également tenues de présenter dans le même délai les contrats de leurs acquisitions faites depuis dix ans avec les Lettres d'amortissement obtenues à cet effet, à peine d'être déchues desdites acquisitions & privées des biens qui en étoient l'objet; que toutes les personnes Ecclésiastiques, tant séculières que régulières, seront soumises à la Jurisdiction de l'Evêque Diocésain, & qu'en conséquence les privilèges & exemptions contraires à cette règle de subordination & de bon ordre, demeureront anéantis & comme non venus; que les Religieuses qui ne gardent pas la clôture, l'observeront à l'avenir, & qu'au bout d'un an celles qui ne s'y seront pas soumises, ne pourront plus recevoir de novices; que les Chanoines seront obligés de se trouver tous les jours, conformément aux saints décrets des Conciles, aux trois grands Offices; des Matines, de la Messe, & des Vêpres, & qu'aucun d'eux ne sortira du chœur avant que chaque Office soit achevé, sans la permission de celui qui préside; que le nombre des Prêtres & autres sujets qui composent les Communautés d'hommes, sera réglé par l'Evêque selon les revenus affectés à leur subsistance, & qu'il en fera de même du nombre des Chanoines dans les Chapitres; qu'on nommeroit des Juges Royaux pour visiter les biens de tous les bénéfices, constater les réparations qui sont à faire, & y contraindre les titulaires par la saisie de leurs revenus. Après quelques autres dispositions du même genre, l'Arrêt statue sur les droits & les fonctions des Curés, des Marguilliers fabriciens, &c. & pour subvenir à la subsistance des Curés, il porte la portion congrue à cent écus, & défend aux gentilshommes qui possèdent des fiefs, de s'emparer des dixmes sur lesquelles ils n'ont point de droit assuré, au préjudice des Curés, lorsqu'ils les réclament.

Cet Arrêt fit beaucoup de bruit, non-seulement à Clermont & dans toute l'Auvergne, mais encore à Paris & à la Cour. On en parla très-diversément, suivant les idées & les intérêts d'un chacun, comme c'est l'ordinaire dans ces

fortes d'occasions. Les uns l'approuvoient dans tous les points, les autres au contraire trouvoient que MM. des Grands Jours avoient excédé les pouvoirs de leur commission, qu'ils avoient même porté leur autorité plus loin que les Conciles provinciaux, lorsqu'ils s'assembloient, qu'ils devoient se borner à punir les crimes des Nobles, & les malversations des Juges subalternes, sans s'occuper de la réformation des Ecclésiastiques & des Religieux, & qu'enfin il n'appartenoit qu'au Roi de faire des réglemens généraux sur ces sortes d'objets: & il paroît qu'à l'égard de ce dernier article, la Cour pensa comme la portion du public dont on vient de rapporter l'opinion. Quoiqu'il en soit, on ne voit pas que ce projet de réforme, quelque utile, quelque nécessaire même qu'il fut à cette époque, ait eu de grandes suites, puisque l'attention du gouvernement, de concert avec la puissance spirituelle, s'est portée depuis sur les mêmes objets & par les mêmes motifs pour le bien de l'Eglise & de l'Etat.

Le zèle que M. Talon faisoit paroître pour le rétablissement du bon ordre dans tous les Etats, Madame sa mère le montrait de son côté dans les choses qui étoient à sa portée, & qui convenoient à son sexe. C'étoit une Dame infiniment respectable par sa prudence, son bon esprit & sa piété. Elle étoit d'un caractère ferme, & d'une humeur un peu fêvère. On lui trouvoit quelque chose de Romain dans la figure, dans les principes, & dans la tournure des idées. Elle avoit beaucoup d'empire sur l'esprit de M. son fils, & l'on prétendoit qu'elle s'étoit déterminée à l'accompagner pendant la tenue des Grands Jours, autant pour l'aider de ses conseils, dans les affaires épineuses dont elle prévoyoit qu'il seroit chargé, que par attachement pour lui.

A peine arrivée à Clermont, elle s'occupa du maintien de la police, & de la nécessité de taxer les prix des comestibles & de toutes les denrées, de peur que les Marchands ne profitassent de l'affluence des personnes étrangères que la tenue des Grands Jours attiroit dans la Ville. Assistée d'un de MM. les Commissaires ( M. Nau ), Magistrat très-versé dans ces sortes de choses, elle se fit apporter les poids & mesures dont on se servoit pour toutes les marchandises, & par l'examen qu'elle en fit, elle reconnut qu'il y avoit beaucoup de fraude & de tromperie dans le commerce, & sur-tout

dans les branches qui tiennent aux objets de consommation. Ces découvertes ouvrirent les yeux à tout le monde, & portèrent les Magistrats à faire sur cela des réglemens très-sages & très-utiles au public.

Mais ensuite cette illustre Dame tourna ses soins vers un objet plus digne de sa piété. Elle conçut l'utile & généreux projet d'établir à Clermont des assemblées de charité en faveur des pauvres, sur le modèle de celles qui subsistoient dès-lors dans les Paroisses de Paris. Elle fit donc convoquer les Dames les plus qualifiées de la Ville chez le Curé de la Paroisse où elle se trouvoit logée, pour leur faire part de ce pieux dessein, & les engager à y concourir. Après une courte exhortation du Curé sur l'objet de l'assemblée, Madame Talon prit la parole, & fit passer dans tous les cœurs les sentimens de compassion & de bienveillance dont le sien étoit rempli. Toutes les Dames qui composoient l'assemblée adoptèrent ses vues, & témoignèrent le plus grand désir de participer à la bonne œuvre qu'elle leur proposoit. Ces préliminaires étant remplis, on s'occupa d'un règlement qui eut pour objet la tenue des assemblées, la collecte & la distribution des fonds destinés au soulagement des pauvres, le choix & les fonctions d'une Supérieure, d'une Trésorière & d'une Econome, & enfin les détails attachés à ces divers emplois. Tout cela fut rédigé d'après les observations & les conseils de Madame Talon, qui fut regardée avec raison comme la Fondatrice d'un établissement si conforme à l'esprit du Christianisme, & si avantageux pour l'humanité.

Après ce coup d'essai qui lui avoit si bien réussi, Madame Talon étendit ses idées de réforme sur l'Hôpital des pauvres malades, tenu par des Religieuses qui paroissoient avoir oublié totalement leurs devoirs & la fin de leur Institut. C'étoit une colonie des Hospitalières de Loches. A leur arrivée elles avoient montré un grand zèle pour le service des malades, & un courage infatigable pour remplir les devoirs pénibles de leur état. Mais bientôt elles avoient détruit par leur conduite la bonne opinion qu'on avoit conçu d'elles. Peu jalouses de satisfaire à leurs obligations, elles s'approprièrent les revenus de la Maison, étendirent les bâtimens, non pour y recevoir des malades, mais pour y loger les sujets qu'elles tiroient des meilleures familles de la Ville, pour se faire des protecteurs & des amis. Madame

Talon, qui s'étoit d'abord déclarée pour elles, instruite de ces désordres, fit venir la Supérieure, & l'ayant intimidée en la menaçant de la mettre, elle & toute sa Communauté, entre les mains de son fils, pour les punir suivant la gravité de leurs fautes, & les renvoyer dans leur première maison de Loches, d'où elles étoient venues, vous n'avez, lui dit-elle, d'autre parti à prendre que de vous retirer de vous-mêmes, pour éviter le juste châtement que vous méritez, sur-tout s'il est vrai, comme on l'assure, que vous n'avez point de Lettres-Patentes. La Religieuse intimidée, présenta les titres de leur établissement, qui furent trouvés en bonne forme, mais en même-temps on lut, & les conditions auxquelles la Ville de Clermont les avoit reçues, & leurs devoirs journaliers envers les malades. Voilà, leur dit-on, votre règle & votre loi, vous n'avez pas d'autre parti à prendre que de vous y soumettre, & vous êtes reprehensivebles de ne l'avoir pas fait jusqu'à présent. Ces bonnes filles, n'ayant rien à répondre pour leur justification, reconnurent leur faute, & rentrèrent dans le bon ordre dont elles s'étoient écartées. Cette réforme heureusement terminée, fit honneur à Madame Talon, mais en même-temps elle devint redoutable à tous ceux qui avoient quelque chose à craindre de son zèle & de son humeur entreprenante.

En effet, Madame Talon auroit peut-être obtenu des suffrages plus universels, & certainement plus flatteurs, si elle ne se fut servi de son crédit que pour inspirer la clémence aux Magistrats, & se rendre auprès d'eux la protectrice des malheureux; du moins est-il sûr que par cette conduite, elle seroit demeurée avec plus d'avantage pour elle-même & pour les autres, dans les caractères de son sexe, qui sont la douceur & la bonté.

L'Abbé FLÉCHIER alla passer les fêtes de la Toussaints à Riom, où il avoit été invité à prêcher, car sa réputation de Prédicateur, comme nous l'avons déjà dit, l'avoit suivi en Auvergne. Il fut entendu avec ces dispositions favorables & portées aux applaudissemens, qui sont toujours dans ces sortes de circonstances l'effet d'une célébrité acquise. A son retour il trouva les Magistrats des Grands Jours qui s'étoient dispersés dans le voisinage de Clermont pendant les fêtes, réunis & totalement livrés à leurs fonctions. Il reprend à cette époque la suite de leurs opérations. Il ex-

pose , comme il l'a déjà fait ailleurs , les causes dont ils s'occupèrent , les Arrêts qu'ils rendirent , & les exécutions plus ou moins rigoureuses qui s'en suivirent. Quoique nous nous foyons prescrit la règle de ne pas faire entrer dans notre Extrait cette partie de la Relation , ordinairement peu intéressante & presque toujours remplie de faits scandaleux ou atroces , qui répugnent à retracer , néanmoins dans le nombre des affaires qui furent portées alors au Tribunal des Grands Jours , nous en trouvons une qui nous semble mériter que nous nous y arrêtions , à cause des rapports qu'elle nous offre avec un des événemens les plus remarquables de notre temps.

Il y avoit dans la Combraille , petit pays situé entre l'Auvergne & le Limousin , une Maison de Chanoines réguliers , qui possédoit quelques terres dont les habitans étoient dans un état de servitude proprement dite , ne pouvant se marier sans la permission des Seigneurs , ni s'établir ailleurs sans perdre toutes leurs propriétés , ni transmettre leurs biens à des Collatéraux par succession naturelle , ou par testament , les Seigneurs , à défaut d'enfans , étant leurs seuls héritiers. C'étoit un reste de l'ancien esclavage qui avoit couvert toute la France pendant plusieurs siècles. Ce qu'il y a d'étonnant , c'est que ces traces odieuses de la barbarie & du droit cruel par lequel se gouvernèrent les Nations du Nord , qui s'emparèrent des Provinces que nous habitons , par une suite de leurs conquêtes sur les Romains , se soient maintenues plus long-temps qu'ailleurs dans les terres appartenantes aux Ecclésiastiques & aux Religieux. Dans celle des Chanoines réguliers dont nous parlons , une fille née dans la servitude avoit épousé un homme libre du voisinage. Il nâquit des enfans de ce mariage. Les Religieux prétendoient qu'ils étoient serfs , comme leur mère , & ils se fondoient sur le Droit Romain & sur la Coutume généralement suivie dans le pays. Les autorités & les exemples venoient à l'appui de leur prétention , & la possession immémoriale qu'ils invoquoient en leur faveur , comme le titre le plus incontestable & le plus sacré , étoit la base de leur défense. Le mari de cette femme , qui connoissoit mieux qu'elle le prix de la liberté , & qui ne vouloit pas que ses enfans en fussent privés , soutenoit de son côté , que c'est la condition du père qui détermine & assure celle des enfans , parce qu'étant le



chef de la famille, tous les droits & toutes les facultés civiles émanent de lui seul, qu'il les transmet avec la vie à ceux qui naissent de lui, lesquels sont reconnus pour nobles, s'il est dans la classe de la noblesse, & pour roturiers, si sa naissance est ignoble & roturière. Deux Avocats, les plus renommés de la Province, plaidèrent cette cause intéressante avec tout l'appareil qu'elle méritoit, & toute l'éloquence que comportoit leurs talens. M. Talon, comme chargé du ministère public, porta la parole après eux, & dit des choses admirables sur la honte & la dureté de l'esclavage, sur la nature & les avantages inestimables de la liberté, sur l'autorité paternelle qui découle du droit de la nature & des lumières de la raison, enfin sur l'esprit du Christianisme, qui protège & consacre les lois de l'humanité, & qui proscriit la tyrannie. Mais les Juges, malgré toutes ces bonnes raisons, & les couleurs touchantes dont elles étoient revêtues par les défenseurs de la liberté civile, trouvèrent les décisions du droit écrit si positives, & les coutumes si constantes sur cet objet, qu'ils n'osèrent rompre les fers des malheureux qui réclamoient à leur Tribunal les Lois les plus imprescriptibles, & l'usage du plus beau privilège que la divinité ait accordé aux hommes, après le don de la pensée. L'affaire fut appointée. Il falloit qu'il s'écoulât encore plus d'un siècle, pour que la raison fit des progrès trop long-temps retardés par la réunion de mille causes plus actives & plus funestes les unes que les autres; pour que les droits sacrés de l'humanité fussent éclaircis & vengés, & pour qu'un jeune Monarque, ami de l'ordre, ennemi de toute espèce de vexation, quel que soit le masque imposant dont elle se couvre, montant sur le trône des François, sous les plus heureux auspices, ouvrit avec son règne celui de la bienfaisance & de la justice. Il a rompu dans toute l'étendue du Royaume, par une loi de douceur & d'équité, les chaînes dont l'ancienne & barbare coutume de nos pères avoit chargé les mains d'une portion de ses sujets, & il a voulu que la terre des Francs, suivant la belle prérogative de la Nation, si conforme au vœu de la nature, fût véritablement l'empire de la franchise & de la liberté.

Dans les environs de Clermont, & dans toute l'Auvergne, la nature a tellement diversifié les sites & les aspects, qu'il y a peu de pays où l'on trouve des points de vue plus

pittoresques & plus attachans. Il ne faut pas même s'éloigner beaucoup de la Ville pour rencontrer quelqu'une de ces situations aussi propres à élever l'ame qu'à charmer la vue ; mais quand l'art est venu féconder & diriger la nature , si riche & si prodigue de beautés en ces lieux , avec peu d'efforts , il a produit , en se jouant , des choses admirables. On en fit voir la preuve à l'Abbé FLÉCHIER , dans une maison de campagne , située à un quart de lieue de Clermont , qui devoit être un séjour délicieux en été , & qui par l'abondance & la fraîcheur de ses eaux passoit avec raison pour le saint Cloud & le Liancourt de l'Auvergne. Elle étoit bâtie sur une éminence fort douce à monter ; de-là on découvroit une grande étendue de prairies , qui sont plus vertes & plus fraîches que par-tout ailleurs. On avoit en perspective deux villes placées à une distance égale ( Clermont & Montferrand ) qui sembloient , par l'éloignement & la symétrie , n'avoir été fondées où elles sont , que pour servir de point de vue principal à cette maison. La montagne du Puy-Dome , avec une suite d'autres , bornent l'horizon d'un côté , & de l'autre une plaine qui s'étend au loin , permet aux regards de se porter en liberté sur tous les objets qu'elle présente , sans que rien les contraigne. Le terrain étoit arrosé des plus belles eaux du monde , elles sortoient en abondance de plusieurs fontaines renfermées dans des grottes que la nature seule avoit creusées , & l'art en avoit tiré tout le parti possible pour l'ornement de la maison & des jardins. On y voyoit des bassins d'une étendue considérable , & au milieu des cabinets construits avec goût , qui sembloient être autant d'îles flottantes. Dans une des grottes , on remarquoit la statue de Diane , ornée de tous ses attributs , que l'eau couvroit d'une nappe transparente qui lui servoit de voile , & qui conservoit cette figure dans toute sa beauté. Le Maréchal d'Effiat , qui étoit devenu Surintendant des Finances par la protection du Cardinal de Richelieu , ayant formé le projet de réunir en une les deux villes de Montferrand & de Clermont , avoit jeté les yeux sur le local de cette maison de campagne , pour s'y bâtir un Palais , & en faire une des merveilles de la Province.

L'Abbé FLÉCHIER rencontra dans cette agréable solitude un Chanoine de la Cathédrale de Clermont , qui s'y étoit réfugié pour n'être pas témoin de l'exécution d'un Curé con-

damné par le Tribunal des Grands Jours, pour des crimes affreux que ce misérable avoit commis au déshonneur du caractère sacerdotal, & au grand scandale des Fidèles. Ce triste sujet fit tomber leur entretien sur l'état déplorable où l'ignorance & la corruption des mœurs avoient fait tomber la discipline ecclésiastique. Le Chanoine, frappé de ces idées, traça rapidement le tableau historique de l'Eglise de Clermont, fondée en 250 par saint Austremoine, & gouvernée pendant plusieurs siècles par de saints Evêques; de ces temps heureux qui furent des temps de régularité, d'édification, & pour mieux dire encore, le règne de la vertu, il descendit d'âge en âge jusqu'à l'époque où les grands exemples de sainteté devenant plus rares, le nerf de la discipline commençant à se relâcher, & les abus à s'introduire, tout dégénéra tellement, que le petit nombre des hommes vertueux qui restoient encore avoient peine à se persuader que les Pasteurs & les Ecclésiastiques d'alors fussent les successeurs de ceux qui avoient gouverné la même Eglise autrefois avec tant de zèle & de piété. Le bon Chanoine prétendoit trouver le principe de ce relâchement, & la source de tous les maux qui en découloient, dans le peu de vigilance des premiers Pasteurs, & encore plus dans leur mauvais exemple. Il prouvoit cette assertion par la conduite de quelques Prélats des derniers temps, qu'il nomme & qu'il caractérise par plusieurs traits de leur vie qui ne sont rien moins qu'édifiants. Mais les règles de conduite personnelle, & de gouvernement général, que s'étoit prescrites, à lui-même, l'Evêque \* qui occupoit alors le siège épiscopal de Clermont, lui font espérer des changemens heureux dans la discipline & les mœurs du Clergé. Déjà, dit-il, on éprouve les effets salutaires de son zèle & de son application à tout ce qui peut contribuer au rétablissement de l'Ordre.

Après avoir rendu compte de son entretien avec ce Chanoine de Clermont, sur une matière aussi grave & aussi sérieuse que celle des mœurs ecclésiastiques, & des lois établies pour en maintenir la pureté, l'Abbé FLÉCHIER passe à un sujet plus gai. Une troupe de Comédiens de campa-

\* M. Gilbert de Veni d'Arbouze de S. Géniez, qui avoit été dernier Abbé Régulier de Manlien, dans le Diocèse de Clermont, où il avoit embrassé la vie religieuse, & dont il remplit les devoirs avec édification.

gne vint s'établir à Clermont , attirée fans doute par l'efpoir d'y faire bien fes affaires , attendu le concours prodigieux d'étrangers de tout état , que la tenue des Grands Jours avoit produit dans la Capitale de l'Auvergne. En effet ces Hiftrions furent bien accueillis du Public , quoiqu'au jugement de l'Auteur , cette troupe ne valut pas mieux que celle dont le burlefque Scaron a célébré les aventures dans le Roman comique. C'étoit une chofe infoutenable pour ceux qui avoient quelque goût , de leur entendre réciter les vers , furtout dans le tragique ; ils les eftropioient d'une façon ridicule , les tronquant , alongeant , bouleverfant , confondant , fans nul égard au fens , à la raifon , ni même à la rime. *J'avois pitié de Corneille* , dit l'Abbé FLÉCHIER , & *j'euffe mieux aimé pour fon honneur , que M. d'Aubignac eût fait vingt Difertations critiques contre fes tragédies , que de les voir défigurer auffi cruellement qu'elles l'étoient par ces Auteurs déteftables*. Cependant ils étoient applaudis , parce qu'ils repréfentoient affez bien le burlefque & le ridicule , étant très-ridicules & très-burlefques eux-mêmes ; & Meflicurs les Commiffaires s'en fervoient pour faire diverfion aux fcènes douloureufes & fanglantes qu'on donnoit fouvent au Public par leurs Arrêts. Ils vouloient tempérer par-là dans les efprits , la terreur que leurs jugemens y répandoient , & faire voir en affiftant eux-mêmes à la comédie , que s'ils étoient févères par devoir , & comme Miniftres des lois , ils n'étoient pas ennemis , comme citoyens & gens du monde , d'un honnête délaiffement & d'une gaieté décente.

Les Auteurs de cette troupe ambulante accoutumés à la licence , par l'habitude qu'ils avoient d'ouvrir leur théâtre dans des lieux où la police étoit mal obfervée , fe donnèrent la liberté de jouer une pièce badine & un peu fatyrique , dont les plaifanteries tomboient fur Chapelain , & quelques autres beaux efprits du temps. Chapelain étoit , comme on fait , un des héros de l'hôtel de Rambouillet , où l'Abbé FLÉCHIER fe faifoit gloire d'avoir obtenu les entrées ; auffi ne manque-t-il pas de s'élever avec force contre l'infolence des Hiftrions qui avoient ofé attaquer publiquement un fi grand homme. Il prend de-là occafion de tracer l'hiftoire de la comédie chez les Grecs & les Romains , diftinguant avec foin les époques de l'ancienne , de la moyenne & de la nouvelle comédie , caractérisant très-bien chaque

genre par les traits qui lui sont propres, & faisant connoître par leurs talens & leurs défauts les Auteurs célèbres qui ont travaillé pour les théâtres d'Athènes & de Rome, dans les divers âges de l'art dramatique. Ce morceau est bien fait, & prouve que l'Abbé FLÉCHIER avoit sur cette partie de la littérature, des connoissances qui n'étoient pas communes dans le temps où il écrivoit sa Relation. Nous aurions très-volontiers copié tout cet endroit, si les notions qu'il renferme ne se trouvoient pas aujourd'hui aussi répandues qu'elles étoient rares alors, & si les idées qu'on avoit sur cette matière ne s'étoient pas étendues & perfectionnées autant qu'elles le sont à présent, par les savans ouvrages qu'on a publiés depuis un siècle, sur les diverses formes de l'art théâtral chez les Anciens.

Au milieu des amusemens que Messieurs des Grands Jours s'efforçoient de procurer à la noblesse & aux autres personnes distinguées dont Clermont étoit rempli, ils ne perdoient pas de vue les fonctions importantes pour lesquelles ils avoient été envoyés. Après avoir fait toute la soirée, dit la Relation, le personnage d'hommes aimables & sensibles aux plaisirs de la société, en conduisant les Dames à la comédie, aux assemblées de jeu qui se tenoient dans les meilleures maisons de la Ville, & aux grands soupers qui se donnoient tour-à-tour chez tous ceux qui tenoient quelque rang, il falloit reprendre le lendemain, dès la pointe du jour, le rôle de Juge & prononcer sur le sort des coupables, avec toute l'inflexibilité de la loi. Quoiqu'on en eût déjà jugé beaucoup depuis l'ouverture des Grands Jours, il en restoit encore davantage à juger, parce qu'on en conduisoit journellement dans les prisons, de tous les cantons de l'Auvergne, & d'un si grand nombre, peu étoient assez heureux pour ne pas tomber sous le glaive de la Justice.

La Relation passe encore ici en revue toutes les causes présentées & décidées au Tribunal des Grands Jours; elle en rapporte les circonstances principales & les moindres incidens avec la plus scrupuleuse exactitude: un Journal des Audiences ne pourroit pas être plus suivi, ni plus détaillé. Dans la multitude très-variée de ces causes, il y en a quelques-unes qui sont mêlées d'anecdotes assez singulières, & d'autres qui fournissent à l'Auteur la matière des épisodes dont il a orné sa narration: telle est entre autres celle de

Madame de Talleyrant, Prieure Titulaire du Prieuré de Marfac, Ordre de Cluni, qui avoit résigné ce bénéfice à Madame de Chalais sa nièce, Religieuse de l'Abbaye de Montmartre, sous des conditions que celle-ci refusoit de remplir, par esprit d'intérêt, manquant non-seulement au devoir de la reconnoissance envers sa bienfaitrice, mais encore à ceux de la nature envers sa tante, jusqu'à la priver des choses les plus nécessaires dans l'âge avancé & l'état d'infirmité où elle étoit parvenue. Telle est encore la cause d'une Villageoise belle & vertueuse, qui, douée de tous les charmes de l'esprit & du corps, que la nature réunit rarement dans les personnes du rang le plus élevé, ajoutoit encore à l'éclat de ces brillantes qualités, par la sagesse & la bonne conduite dont elle étoit un modèle admirable; & qui, pressée par un amant que la passion rendoit audacieux & entreprenant au point de ne rien ménager, avoit percé d'un coup de broche, qui s'étoit rencontrée sous sa main, le téméraire qui l'attaquoit, au moment où la force l'alloit rendre victorieux.

Le temps limité pour la durée des Grands Jours, par les Lettres-Patentes du 31 Août 1665, étant prêt d'expirer, & les affaires de tout genre qu'il falloit discuter & décider, s'étant multipliées au-delà de ce qu'on avoit pensé, il devint nécessaire que le Roi, par d'autres Lettres-Patentes, revêtues des mêmes formalités que les premières, prorogéât les pouvoirs de Messieurs les Commissaires, & les séances du Tribunal qu'il avoit érigé. Le Souverain fit donc connoître sa volonté par un nouvel acte de sa puissance Royale. Mais peu s'en fallut que la loi même qui étendoit l'autorité des Magistrats, ne fit naître entre eux la division & la mésintelligence. Voici à quelle occasion. Il étoit réglé par les nouvelles Lettres-Patentes qu'en cas de maladie, d'absence ou de récusation, M. de Caumartin remplaceroit M. de Novion dans la présidence; mais comme M. de Caumartin étoit Maître des Requêtes, & les autres Commissaires Conseillers au Parlement, ceux-ci pour l'honneur de leur corps, ne pouvoient consentir à siéger sous la présidence d'un Magistrat tiré d'une compagnie étrangère. Ils rendoient justice au mérite de M. de Caumartin, ils convenoient de ses talens, de sa probité, de ses lumières, de sa politesse, & de toutes les autres qualités par lesquelles il

étoit infiniment recommandable ; & malgré cela , l'intérêt de leur compagnie l'emportant sur toute autre considération , ils persistèrent tant qu'il leur fut possible dans la prétention de ne pouvoir ni devoir être présidés que par un de leurs confrères. Ce démêlé , sans être poussé jusqu'à l'aigreur & à la rupture , parce que M. de Caumartin jouissoit de l'estime la plus méritée , ne laissa pas de jeter quelque froideur entre les différens membres du tribunal des Grands Jours. Ils n'étoient pas tous du même sentiment sur le point de la contestation ; les uns plus vifs par caractère , ou plus entêtés de la prééminence du Parlement sur tous les autres corps de Judicature , ne vouloient se prêter à aucun tempérament ; les autres plus modérés , ou moins remplis d'une prévention exclusive en faveur de leur corps , étoient disposés à se prêter aux vues de la Cour , en considération du bien public ; mais tous étoient convenus de ne plus manger chez M. de Caumartin , & d'en se trouver que rarement aux assemblées de jeu & de conversation qui se tenoient les soirs dans son hôtel , jusqu'à ce que la difficulté fut terminée.

Cependant on ne s'occupoit pas moins de cette affaire à Paris qu'à Clermont , & les avis n'y étoient pas moins partagés. On agissoit avec une égale vivacité , tant de part que d'autre , & à la Cour & dans le sein du Parlement ; les uns pour assurer aux Lettres-Patentes une prompte exécution , les autres pour y faire changer ce qui étoit la cause du mécontentement. Mais enfin après bien des démarches & des représentations , le Roi conseillé par M. Colbert , qui avoit dirigé tout ce travail , fit connoître ses intentions d'une manière si positive , qu'un plus long refus de s'y soumettre ; eût été regardé comme une désobéissance. Les nouvelles Lettres-Patentes furent donc enregistrées à Paris , sans changement , & arrivées à Clermont , on les reçut sans résistance ; on les mit à exécution dès le jour même , & parmi les Commissaires aucun ne réclama contre l'article qui concernoit la présidence. Ainsi fut terminé ce démêlé qui partageoit les esprits , suivant la diversité des intérêts , règle assez ordinaire des opinions , & qui auroit pu avoir des suites plus considérables , sous un Monarque moins absolu que Louis XIV , & un Ministre moins ferme que Colbert.

L'Abbé FLÉCHIER rend compte en cet endroit de sa Relation , d'une espèce de petit pèlerinage de dévotion qu'il fit

avec quelques-uns des étrangers que les Grands Jours avoient fait venir comme lui de Paris à Clermont. Le terme de ce pèlerinage étoit l'Abbaye de St. Allyre , lieu célèbre & très-révéré , dans un des faubourgs de la Ville. Cette Abbaye porte le nom de S. Allyre , qui succéda à S. Austremoine sur le siège épiscopal de Clermont , parce que le corps de ce S. Evêque y est inhumé. Elle fut long-temps possédée par l'ordre de Cluni , d'où elle passa vers l'an 1500 dans la Congrégation de Chezal-Benoît , & dans celle de St. Maur en 1636. Suivant la tradition du Pays , c'étoit en ce lieu que le petit nombre des habitans de Clermont , convertis à la foi par l'Apôtre de l'Auvergne , tenoient leurs assemblées , & l'on y montre encore une grotte où ils se cachoient pour célébrer les saints Mystères , dans le temps des persécutions. Voilà ce qui rend ce lieu vénérable. L'antique architecture de l'Eglise , sa religieuse obscurité , l'étendue des cloîtres , & le silence qui règne dans cette solitude , quoique voisine d'une Ville très-peuplée , tout inspire le respect , & rappelle les temps heureux , où la profession extérieure du Christianisme étoit inséparable d'une vie si sainte , que les payens eux-mêmes les admiroient en les persécutant.

L'Abbé FLÉCHIER fait la description de cette Eglise & du Monastère. Il se divertit ensuite à rapporter les contes que l'Abbé , homme simple & crédule , leur fit à ses compagnons & à lui , sur les prodiges de St. Allyre , qui , suivant la chronique , après avoir guéri une fille d'Empereur , possédée du démon , avoit obligé le diable à transporter d'Allemagne en Auvergne un pilier fort élevé , pour servir à la construction de l'Eglise qu'il bâtissoit alors sur les cendres des premiers chrétiens de cette contrée. Mais si l'Auteur refusa de croire ce prodige , & plusieurs autres du même genre que le bon Abbé racontoit , il ne put refuser son admiration aux merveilles de la nature qu'on voit en ce lieu. Il l'accorda sur-tout à une fontaine dont l'eau a la propriété de transformer en pierre les corps solides qu'on y plonge , ou que le hasard y fait tomber. Il s'attache d'abord à toute la surface de ces corps une croûte , ou enduit pierreux , qui s'épaissit peu-à-peu , & change avec le temps la forme primitive que la nature avoit donnée aux élémens dont ils sont composés. Ce qu'il y avoit de plus remarquable dans cette fontaine , suivant la Relation , c'est que le ruisseau qui en



découloit s'étoit formé à lui-même une espèce de pont avec la matière pierreuse dont les eaux sont impregnées, & que la masse de ce pont sembloit augmenter tous les jours, par un effet de cette opération continuelle de la nature.

La Relation reprend encore ici le fil des affaires dont Messieurs les Commissaires des Grands Jours avoient recommencé à s'occuper avec un nouveau zèle, depuis l'arrivée des Lettres de prorogation, parmi lesquelles il y en avoit beaucoup de graves, & dont les suites devinrent tout à fait tragiques; telles que celles du Comte de C... & du Marquis de V... qui furent condamnés l'un & l'autre à perdre la tête par la main du bourreau.

L'Abbé FLÉCHIER interromp souvent le récit de ces événemens funestes pour raconter les aventures plus agréables & plus divertissantes auxquelles il eut part, & dont il avoit besoin pour dissiper l'ennui qu'il devoit avoir de n'entendre parler du matin au soir que de procès, de sentences capitales, & de supplices. Il se plaît sur-tout à rendre compte de ses promenades & des conversations instructives ou plaisantes dont elles ont été l'occasion. Il rapporte ici qu'après plusieurs semaines d'un temps extrêmement rigoureux par la continuité des neiges & des gelées, qui ne permettoient pas de quitter les appartemens, un air plus doux & quelques rayons de soleil l'invitèrent à sortir avec M. C.... citoyen de Clermont, homme d'esprit, & qui avoit plus de littérature qu'il n'étoit ordinaire alors d'en trouver au fond des Provinces. L'abondance des neiges empêchant qu'ils ne pussent aller au-delà des murs de la Ville, ils entrèrent dans le cloître des Jacobins, pour s'y promener à l'abri & sans incommodité.

Ce cloître étoit, non pas orné, mais tapissé de peintures fort singulières, tant pour le dessein, que pour le goût & l'exécution. Le premier objet de ce genre qui frappa la vue des deux promeneurs, fut un vaste tableau tout rempli de figures d'Empereurs, de Rois, de Reines, & d'autres personnages d'un rang auguste, décorés des attributs de leurs dignités. « Nous étions occupés à considérer ce tableau, & » nous en cherchions le sujet, dit la Relation, lorsque nous » fumes abordés par un Religieux de la maison, qui par son » âge & la gravité de son extérieur, paroïssoit être un des » sujets considérables de son Ordre. Ce que vous voyez-là, » nous dit ce bon Père, est un des plus beaux monumens qu'on

» ait pu consacrer à la gloire de notre saint Fondateur, & à la  
 » noblesse de notre Ordre ; car si les Jéfuites élèvent si haut  
 » leur saint Ignace de Loyola, qui n'étoit qu'un simple gen-  
 » til-homme Bifcaïen, que ne pouvons-nous pas dire de saint  
 » Dominique, qui étoit un des Grands du Royaume de Caf-  
 » tille, parent ou allié d'un grand nombre de Souverains ?  
 » Voilà ce que la peinture a voulu repréfenter, & l'on peut  
 » dire qu'elle n'a ufé ni de flatterie ni d'exagération, en trai-  
 » tant ce beau fujet, & qu'elle s'est renfermée dans les bornes  
 » exactes de la vérité. D'ailleurs, ajouta-t-il, fi ç'a été un fi  
 » grand honneur pour le saint Patriarche de notre Ordre  
 » d'être né dans un rang fi diftingué, ce n'en est pas un  
 » moindre pour nous d'être fes enfans spirituels ; car tous  
 » ces Rois, ces Empereurs, & ces Princes de la terre font  
 » auffi devenus nos parens, par cette filiation, felon l'efprit  
 » que nous tirons de lui, comme membres de la famille dont  
 » il est le chef. Pendant que le bon Père faisoit l'éloge de  
 » fon Ordre d'une manière un peu mondaine, nos regards se  
 » fixèrent fur une autre peinture d'un goût qui nous parut  
 » affez bizarre. On y voyoit des Jacobins les uns armés de  
 » maffues comme des Hércules, les autres avec des lances  
 » comme ceux qui s'apprentent à courir la bague, & d'au-  
 » tres encore portant à la main des torches ardentes, ou  
 » des épées teintes de fang. Nous nous regardions avec fur-  
 » prife, comme pour nous demander l'un l'autre la signifi-  
 » cation myftérieufe de ce tableau, lorsque le bon Religieux  
 » s'apercevant fans doute de notre embarras, nous dit,  
 » ce font les premiers martyrs de notre Ordre, qui ont été  
 » affommés à coups de maffue, percés de lances, brûlés avec  
 » des flambeaux ardents, ou tués par le tranchant de l'épée ; &  
 » ces généreux défenseurs de la foi jouiffent, comme dir  
 » le Docteur Angélique. . . . .

» Il nous auroit cité quelques pages de saint Thomas, fi  
 » l'un de nous ne l'eût interrompu pour lui demander l'ex-  
 » plication d'un des plus curieux de ces portraits. C'étoit  
 » un Jacobin tenant une balance, où il y avoit d'un côté un  
 » panier plein des plus beaux fruits, & de l'autre ces mots,  
 » *Dieu vous le rende*, & ces quatre paroles étoient fi pefan-  
 » tes, qu'elles emportoient l'autre baffin de la balance chargé  
 » de fruits. Ah ! s'écria le Père, voilà un des plus beaux traits  
 » de toute l'histoire de notre Ordre ; ce miracle que Dieu a  
 » opéré

» opéré par un de nos Religieux montre évidemment que  
 » les aumônes qu'on nous fait en vue de Dieu, sont bien  
 » payées par le vœu que nous exprimons pour l'avantage  
 » spirituel de nos bienfaiteurs, en disant *Dieu vous le rende!*  
 » Il feroit bon qu'on prêchât souvent cette histoire, les gens  
 » du monde en deviendroient plus charitables, & nous ne fe-  
 » rions pas réduits à vivre si pauvrement, car le siècle est  
 » si peu porté à la générosité envers les Religieux. . . .

» Il alloit déclamer contre le siècle, mais nous arrêtàmes  
 » l'effor de son zèle, en nous avançant vers une des galeries  
 » du cloître dont les tableaux, comme on l'apprenoit d'une  
 » inscription latine qu'on lisoit à l'entrée, étoient consacrés  
 » à représenter les miracles du Rosaire. Vous allez voir,  
 » nous dit le bon Père, les prodiges que la puissance de  
 » Dieu a opérés pour étendre & affermir la dévotion la  
 » plus solidement établie, & la plus utile au salut qu'il y ait  
 » dans l'Eglise. Voyez, continua-t-il, dans ce premier ta-  
 » bleau, cet Evêque emporté par la rapidité des flots d'un  
 » torrent qui l'entraîne, & qui lève les mains au Ciel pour  
 » implorer son assistance dans l'extrême danger où il se trou-  
 » ve; c'étoit un Prélat très-oppoé à la dévotion du Rosai-  
 » re, & qui ne vouloit pas qu'on en établit des Confréries  
 » dans son Diocèse, parce qu'il n'aimoit pas les frères Pré-  
 » cheurs; mais Dieu qui protège toujours les siens, permit  
 » que ce Prélat en voyageant tombât dans un torrent impé-  
 » tueux dont les eaux l'auroient englouti, sans les prières  
 » de ce saint homme que vous voyez sur le rivage: [ c'étoit  
 » un Jacobin qui tendoit la main à l'Evêque pour le sau-  
 » ver du naufrage ] Dieu le convertit par cet événement,  
 » & depuis nous n'avons pas eu de meilleur ami, ni de  
 » protecteur plus zélé de nos Confréries. Le bon Père par-  
 » loit toujours en nous suivant, mais par bonheur pour  
 » nous, une cloche qui l'appeloit au Chœur, vint à son-  
 » ner, & il nous fit des excuses sur l'obligation où il étoit  
 » de se rendre à l'office, en nous promettant de revenir  
 » bientôt, parce qu'il avoit encore beaucoup de choses cu-  
 » rieuses à nous dire; mais, nous, qui ne voulions pas en  
 » apprendre davantage, nous n'eûmes garde de l'attendre ».

Les Fêtes de Noël & les Cérémonies accoutumées du  
 premier jour de l'an avoient interrompu le cours des affai-  
 res. Pendant ce temps-là on ne s'occupa que des actions

de piété convenables au temps , & des devoirs de bienfaisance établis par l'usage. Les Muses d'Auvergne saisirent la circonstance pour montrer leurs talens. On ne parla donc pendant quelques jours à Clermont que de Vers , de Poëmes , de Chançons & de Harangues à la louange de Messieurs les Magistrats des Grands Jours. L'Abbé FLÉCHIER rapporte quelques-unes de ces pièces , pour donner une idée des autres ; car il sentoit bien qu'on ne pouvoit proposer toutes ces productions que comme des modèles de ridicule & de mauvais goût. La moins mauvaise est un Sonnet adressé à M. le Président de Novion , qui finit par ces vers dont la pensée est assez ingénieuse.

- » Tu fais encore ici ce que tu fis toujours ,  
 » Car de tous les jours de ta vie  
 » Tes belles actions en ont fait de Grands Jours.

Les Jésuites qui tenoient le Collège de Clermont , ne voulurent pas garder le silence dans une circonstance où tant de gens plus étrangers qu'eux sur le Parnasse se croyoient inspirés par Apollon. Ainsi les Muses latines s'occupèrent aussi du tribut qu'elles devoient aux restaurateurs de la Justice & aux vengeurs des opprimés. D'abord les bons Pères se proposèrent de faire jouer dans leur maison une tragédie-ballet , qui auroit représenté le retour d'Astrée sur la terre. Mais soit qu'ils n'eussent pas eu assez de temps pour dresser les Acteurs , soit que les Maîtres de danse sur lesquels ils comptoient , comme les plus intelligens & les plus capables de les seconder , n'eussent pas répondu à leurs vues , ce grand projet n'eut point d'exécution. Tous leurs desseins se terminèrent donc à la composition d'un Poëme latin de six cents vers , intitulé : *Le Temple de Thémis , ou la Justice rétablie*. Au jugement de l'Abbé FLÉCHIER , il y avoit dans cette pièce quelques bons vers & quelques pensées ingénieuses , mais le plan de l'ouvrage & les idées principales qui en formoient le tissu , étoient si bizarres , qu'elles approchoient du ridicule. D'abord l'Auteur construisoit le Temple de Thémis des ruines de ceux qui avoient appartenu aux Huguenots , & qu'on avoit détruits. Il feignoit ensuite que tous les saints Rois qui avoient gouverné la France , *Beatos Gallia Proceres* , depuis l'origine de la Monarchie , s'étoient assemblés dans une grande place , au milieu des airs , pour conférer

sur les moyens de rétablir le règne de la Justice. Ce qu'il y avoit de plaifant , c'est que cette affemblée de saints Rois commençoit à Pharamond, qui étoit Payen, & finissoit à Henri IV. Une autre idée non moins fingulière , c'est que l'Auteur logeoit Thémis, bannie de la France , au sommet des Alpes où elle mouroit de froid. Le réfultat de ce grand Confeil tenu en l'air , étoit que le feu Roi Louis XIII , iroit trouver son fils Louis XIV , pendant qu'il dormiroit , pour lui confeiller d'établir les Grands Jours à Clermont en Auvergne , & les raisons de préférer cette Province & cette Ville a toutes les autres , étoient que la Limagne est le pays le plus fertile de la France ; qu'il y a à Clermont un Prédial & une Cour des Aydes , que l'Intendant étoit un homme doux & poli , & que l'Evêque , avec son bâton pastoral , chaffoit de la bergerie les loups qui se cachotent sous la peau de brebis. Sur ces représentations de son Père , le Roi faisoit entrer Thémis dans son Confeil , où elle prononçoit une belle harangue , après laquelle on choissoit parmi les Sénateurs les plus intègres & les plus favans , ceux qui devoient composer le nouveau Tribunal ; c'étoient les *Noviadés* , *Caumartiniadés* , *Thaloniadés* , &c. avec des terminaisons grecques , pour montrer que le Poète n'ignoroit pas cette langue. Chacun de ces Magistrats avoit son tribut de louanges , mais l'éloge de M. le Président de Novion l'emportoit sur tous les autres : c'étoit une explication allégorique de ses habits de Palais ; son mortier marquoit la grandeur & la fermeté de son ame ; son hermine , la pureté de sa conscience ; son cordon bleu , le doux éclat de son esprit céleste ; & la colombe , symbole du Saint-Esprit , qui pend au cordon , sa douceur & son humanité. On voit d'après cette esquisse tirée de la Relation , que le Temple de Thémis n'étoit pas l'ouvrage du génie , & que si le goût n'avoit pas présidé au choix des matériaux , il n'en avoit pas non plus dirigé l'emploi. Cependant le Poème fut imprimé , avec une Epître dédicatoire à M. de Novion , où entre autres belles choses , on lui disoit que s'il eût vécu du temps des Payens , ils auroient été excusables d'adorer ses vertus à la place de leurs Dieux.

Les Séances recommencèrent après les Fêtes , & la Relation continue de rapporter jour par jour les opérations judiciaires qui les remplirent , en suivant la même méthode que pour les précédentes. On remarquoit que dans cette seconde

partie de la durée des Grands Jours , les Commissaires & M. Talon lui-même ne se montroient pas si sévères qu'ils l'avoient été jusqu'à l'époque de la prorogation. On trouvoit même qu'après avoir peut-être porté la rigueur un peu trop loin au commencement , ils tomboient dans l'excès opposé , par trop de douceur & d'indulgence , en approchant du terme de leurs fonctions. Néanmoins , la Relation nous apprend que malgré ce penchant vers la clémence , ils ne laissèrent pas de prononcer encore des Arrêts bien propres à répandre la terreur , & à mettre en fuite les scélérats dont on n'avoit pu se saisir. Tels furent les Jugemens qui condamnèrent le Comte de . . . & le Marquis de . . . à perdre la tête , quoiqu'ils fussent l'un & l'autre de deux maisons très-anciennes & très-illustres. Mais ils avoient aussi l'un & l'autre déshonoré leur noble extraction par les crimes dont ils s'étoient souillés. La Relation entre à ce sujet dans des détails qui font horreur , & s'il nous étoit possible de rapporter ici tout ce qu'elle en dit , on jugeroit avec raison qu'il n'y a jamais eu deux hommes d'une méchanceté plus consommée , ni deux scélérats qui ayent commis des actions plus atroces avec plus de sang froid.

Les Magistrats mettoient tant de suite & d'activité dans leur travail , & les jugemens se succédoient les uns aux autres si rapidement , que le Public n'avoit pas le temps d'apprendre les principales circonstances de chaque affaire. Les exécutions se faisoient avec la même célérité ; mais le plus grand nombre des accusés , & les plus coupables , avoient réussi à se soustraire par la fuite aux coups de la Justice , en sorte qu'on ne pût les exécuter qu'en effigie. Le nombre en étoit si grand , qu'on exposa trente de ces tableaux patibulaires en un seul jour dans la place publique. Ils y restèrent du matin au soir , & le peuple qui ne se laissoit pas de les considérer , apprenoit au moins par-là , que si le glaive de la Justice ne put frapper en effet sur les contumaces , elle les punit , autant qu'elle le peut , par le déshonneur & l'infamie. Le mal est qu'ordinairement ceux qu'elle ne châtie que de cette manière , ne cessent pas d'être méchans & de nuire à la société , tant qu'ils ne sont malheureux qu'en figure. C'est une réflexion de l'Auteur.

Pendant qu'on ne parloit que de condamnation & de mort , & que les Juges , pressés par le peu de temps qui leur

restoit , n'étoient pas assemblés un moment , qu'il n'en coûtât la vie à quelque criminel , il s'éleva entre deux Communautés religieuses de la Ville , une contestation , qui fit seule plus de bruit que toutes les grandes affaires dont on s'étoit occupé jusqu'à ce moment. Il y a , dit l'Abbé FLÉCHIER , entre les Ordres monastiques une certaine émulation que la piété ne détruit pas , & qu'elle semble même autoriser , parce qu'on lui donne les beaux noms de zèle & d'attachement pour l'état auquel on s'est consacré. Par un effet de cette disposition , on cherche à s'étendre & à se multiplier , & si l'on rencontre quelque obstacle , le zèle s'échauffe , l'attachement qu'on a pour l'honneur de son Institut , pour l'intérêt de son Ordre & de sa maison , fait qu'on se donne les plus grands mouvemens pour obtenir ce qu'on désire avec d'autant plus d'ardeur , que l'on confond des vues purement temporelles , avec les sentimens de la piété. On en vit alors un exemple bien frappant à Clermont , dans la rivalité qui éclata entre les Visitationnaires & les Ursulines de cette Ville.

Le Monastère de celles-ci avoit un jardin séparé du reste de leur enclos par un bout de rue étroite & peu fréquentée. Ces Dames communiquoient à ce jardin par une voûte pratiquée sous cette rue , ce qui leur paroissoit fort incommode. Pour n'être plus sujettes à cette incommodité , elles imaginèrent de se faire céder le terrain de cette rue par quelques particuliers des environs , mais sans faire ratifier cette cession par tous ceux qui y avoient intérêt , & entre autres par les Dames de la Visitation , qui possédoient un moulin au fond de cette rue. Néanmoins les Ursulines firent travailler à renfermer le terrain cédé dans leur clôture. Les Visitationnaires s'y opposèrent , & sur leur requête , l'affaire fut portée au Tribunal des Grands Jours. Les deux Communautés avoient une troupe de personnes recommandables par leur piété qui prenoient leur défense , & de puissantes protectrices auprès de Messieurs les Commissaires ; savoir , les filles de sainte Ursule , Madame Talon , & celles de S. François de Sales , Madame la Douairière de Caumartin. Tout Clermont se divisa pour ou contre l'une des deux Maisons , & l'on ne parloit d'autre chose dans toutes les sociétés de la Ville. La Cause fut plaidée avec le plus grand appareil par des Avocats de réputation , & avec un concours de monde

extraordinaire. Les Juges, avant de rien statuer, nommèrent deux Commissaires pour examiner la situation des lieux. Ils établirent dans leur rapport, que la partie de rue dont il s'agissoit étoit nécessaire pour le service du Public. En conséquence il fut décidé par Arrêt que la rue demeureroit dans l'état où elle avoit toujours été. Ce Jugement causa une joie inexprimable aux Visitandines, dont la Communauté étoit composée de quatre-vingts Religieuses, qui ne sachant comment témoigner leur reconnoissance à Madame de Caumartin & à Messieurs des Grands Jours, députèrent leurs quatre-vingts Anges Gardiens pour les accompagner, lorsqu'ils s'en retourneroient à Paris.

Ce retour n'étoit pas éloigné : la lettre de congé qui rappeloit Messieurs les Commissaires à leurs fonctions ordinaires étant arrivée, chacun d'eux se trouvant sans autorité, & n'étant plus que de simples Conseillers au Parlement, ils désiroient avec empressement de se rendre dans la Capitale ; & ceux que leur présence incommodoit depuis près de cinq mois, ne souhaitoient pas moins ardemment de les voir éloignés. Le séjour de Clermont étoit d'autant plus ennuyeux pour les étrangers que la tenue des Grands Jours y avoit attirés, que les amusemens ordinaires du carnaval avoient été défendus, & le Carême avancé de plusieurs jours, par une ordonnance de l'Evêque, à l'occasion d'un scandale public dont tout le monde avoit été consterné. Il y avoit dans la Ville un fou qui paroissoit assez paisible, sa folie n'étant jamais allée jusqu'à la fureur. Aussi le laissoit-on en liberté, d'autant plus qu'on le voyoit souvent en prières dans les Eglises, & que ces dehors de piété faisoient dire qu'il étoit plus à plaindre qu'à redouter. Mais on ne considéroit pas que cette apparence de tranquillité pouvoit changer en un instant, & que quand un esprit est blessé, on doit toujours craindre quelques suites fâcheuses de son dérangement. En effet, ce fut la piété même de cet homme qui acheva de lui troubler l'esprit. Il s'imagina que tous les Prêtres qu'il voyoit célébrer étoient indignes de leur ministère. Il n'assistoit à aucune Messe qu'il ne se sentît poussé par un zèle furieux de monter à l'Autel pour achever le Sacrifice, & immoler le Prêtre à ses pieds. Enfin cet homme étant un jour dans une Eglise où l'Aumônier de M. l'Evêque disoit la Messe, & avoit déjà consacré, son accès le prit si violemment, que



franchissant tout-à-coup la balustrade , il s'élança vers l'Autel , faifit le calice , & le confuma , en difant qu'il étoit feul digne d'exercer les fonctions redoutables du Sacerdoce. A la nouvelle de cette profanation , l'horreur & la confternation fe répandirent dans toute la Ville. L'Evêque ordonna des prières publiques , on expofa le Saint Sacrement dans toutes les Eglifes , on fit des fermons fur cet événement propres à ranimer la foi & la ferveur , en un mot , on n'oublia rien de tout ce qui pouvoit exciter les Catholiques , & surtout les ames pieufes , à réparer par leurs adorations l'injure faite à Jefus-Christ dans le plus faint & le plus augufte de nos myftères.

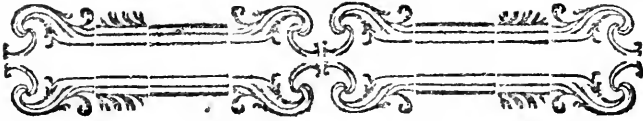
Les Commiffaires des Grands Jours , & tous ceux qui les avoient accompagnés , quittèrent enfin Clermont le 4 Février 1666 , pour fe rendre à Paris. Ils avoient déjà fait cette route lorsqu'ils étoient venus , ainfi elle ne leur offrit rien de nouveau & de remarquable. Cependant ils s'arrêtèrent à Briare , où ils avoient paffé rapidement la première fois , afin d'y confidérer à loisir les travaux & le mécanifme de ce fameux canal commencé fous Henri IV. par l'immortel Sully , pour joindre la Loire avec la Seine , & fini fous Louis XIII. La Relation en donne une description détaillée que nous ne transcrivons pas ici , parce que ce canal eft une chofe très-connue aujourd'hui , & qu'on l'a beaucoup perfectionné , depuis l'époque où l'Abbé FLÉCHIER écrivoit fa Relation.

Tandis que les voyageurs examinoient le jeu des éclufes , l'Abbé FLÉCHIER prend un détour affez ingénieux pour fe ménager un moyen de dire fon fentiment fur tout ce qui s'étoit paffé pendant la tenue des Grands Jours. Il feint que s'étant retiré à l'écart , dans le deffein de fe promener feul , il fut abordé par un homme de la compagnie avec lequel il s'étoit lié d'amitié à Clermont. C'étoit un homme d'efprit , qui avoit des connoiffances en littérature , & qui jugeoit très-fainement des chofes. L'Abbé lui demanda ce qu'il penfoit des événemens extraordinaires dont il avoit été témoin. Il répondit qu'on ne pouvoit trop louer la conduite de MM. les Commiffaires , leur zèle pour le rétabliffement du bon ordre , leur application au travail , leurs lumières & leur intégrité ; que la fageffe du Roi ne paroiffoit pas moins dans le choix qu'il en avoit fait , que fon amour pour la juftice

dans le soin qu'il avoit pris de réprimer les violences de la noblesse, & de punir ceux de cet ordre qui s'étoient prévalu de leur rang & de leur autorité, pour commettre impunément les crimes les plus atroces; que la sévérité des Magistrats qui composoient ce Tribunal étoit nécessaire dans l'état où se trouvoient les choses en Auvergne, par les funestes effets de la licence & de l'impunité; que ce qui distingueroit à jamais les Grands Jours d'Auvergne, de tous ceux qui avoient été tenus en divers temps, dans d'autres Provinces, étoit l'étendue d'autorité que le Roi avoit accordée à ce petit Sénat, étendue qui consistoit principalement en ce qu'on avoit ordonné, 1°. la révocation de toutes les lettres de grâce & d'abolition obtenues depuis vingt ans, en sorte qu'il a fallu que toutes ces lettres fussent représentées au Procureur Général & soumises à l'examen des Commissaires. 2°. La révision de tous les Jugemens rendus antérieurement par contumace avec augmentation d'amendes & autres peines. 3°. Le rasement, dans l'espace de quinze jours, des maisons & châteaux des fugitifs, à qui la Loi accorde ordinairement cinq ans pour se justifier; mais que tout cela s'étoit fait par des motifs si justes & si graves, que les gens les moins favorablement prévenus étoient forcés d'y applaudir. A la suite de ces réflexions, l'Abbé FLÉCHIER met dans la bouche de son ami l'éloge de M. le Président de Novion, de M. de Caumartin, de M. Talon, & de tous les Magistrats qui avoient formé le Tribunal des Grands Jours, & c'est par-là qu'il termine sa Relation.

F I N.





# T A B L E

## D E S L E T T R E S

*Et autres Pièces contenues dans ce Volume.*

<b>L</b> E T T R E I. De consolation & de piété à Madame sa sœur, Religieuse de Ste. Claire à Beziers, sur la mort de leur Mère, <span style="float: right;">page 17</span>	Lettre xix. De controverse, & des moyens de réunir les deux Communions, à M. Vigier, Avocat, <span style="float: right;">32</span>
Lettre II. De piété sur les maladies, à la même, <span style="float: right;">19</span>	Lettre xx. De civilité, au même, pour s'excuser de ce qu'une des Lettres qu'il lui avoit écrites, avoit été divulguée, & pour lui rendre compte d'une affaire dont il l'avoit chargée pour un ami qui vouloit se convertir, <span style="float: right;">35</span>
Lettre III. Compliment à M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, en lui envoyant quelques vers de sa façon, <span style="float: right;">20</span>	Lettre XXI. De civilité, au même, sur la même affaire, <span style="float: right;">36</span>
Lettre IV. Compliment au même, en lui envoyant d'autres vers, <span style="float: right;">21</span>	Lettre XXII. De civilité, au même, pour justifier sa conduite au sujet d'un procès auquel il prenoit intérêt en faveur de sa partie, <span style="float: right;">37</span>
Lettre V. De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote, <span style="float: right;">22</span>	Lettre XXIII. De civilité, au même, sur l'affaire de la conversion de son ami, <span style="float: right;">38</span>
Lettre VI. De civilité à M. le Roi, Abbé de Hautefontaine, <span style="float: right;">ibid.</span>	Lettre XXIV. De civilité à Madame de Richemont, <span style="float: right;">ibid.</span>
Lettre VII. De civilité & de piété, au même, sur un de ses Ouvrages qu'il lui avoit envoyé, <span style="float: right;">23</span>	Lettre XXV. De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote, sur ce qu'il avoit été mis en possession de cette Charge, <span style="float: right;">39</span>
Lettre VIII. De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote, <span style="float: right;">24</span>	Lettre XXVI. De civilité & de nouvelles de Religion, à M. Vigier, Avocat, <span style="float: right;">40</span>
Lettre IX. De civilité à M. le Roi, Abbé de Hautefontaine, en lui envoyant une Oraïson Funèbre de sa composition, <span style="float: right;">25</span>	Lettre XXVII. De civilité & d'amitié à Madame sa Sœur, Religieuse à Béziers, <span style="float: right;">41</span>
Lettre X. De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote, <span style="float: right;">ibid.</span>	Lettre XXVIII. De civilité à M. Vigier, Avocat, sur quelques ouvrages qu'il lui avoit envoyés, <span style="float: right;">42</span>
Lettre XI. A M. Benoît, Auditeur de Rote, pour lui donner avis qu'il avoit été nommé Aumônier ordinaire de Madame la Dauphine, <span style="float: right;">26</span>	Lettre XXIX. A Madame de Richemont, en lui envoyant quelques Ouvrages, <span style="float: right;">43</span>
Lettre XII. De civilité & d'amitié chrétienne à Madame sa Sœur, Religieuse de sainte Claire à Béziers, <span style="float: right;">ibid.</span>	Lettre XXX. De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote, sur le faux bruit qu'il avoit couru qu'il étoit nommé à l'Evêché d'Orange, <span style="float: right;">44</span>
Lettre XIII. Remercement à M. Benoît, Auditeur de Rote, pour la part qu'il avoit prise à sa nomination à une Abbaye, <span style="float: right;">27</span>	Lettre XXXI. De civilité chrétienne, à Madame de Richemont, <span style="float: right;">45</span>
Lettre XIV. De civilité à Madame sa Sœur, Religieuse à Béziers, <span style="float: right;">28</span>	Lettre XXXII. De civilité & d'amitié à Madame sa Sœur, Religieuse à Béziers, <span style="float: right;">46</span>
Lettre XV. De civilité, à la même, <span style="float: right;">29</span>	Lettre XXXIII. A M. Huet, ancien Evêque d'Avranches. On examine sur qui tombent les frais de la poursuite des Prêtres déréglés, <span style="float: right;">47</span>
Lettre XVI. De civilité à M. Viguier, Avocat, pour lui rendre compte d'une affaire qui regardoit la conversion d'un de ses amis, <span style="float: right;">30</span>	Lettre XXXIV. De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote, <span style="float: right;">48</span>
Lettre XVII. De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote, sur les souhaits qu'il avoit faits en sa faveur à la naissance de M. le Duc de Bourgogne, <span style="float: right;">ibid.</span>	Lettre XXXV. De civilité & de piété, sur sa nomination à l'Evêché de Lavaur, à Madame de Richemont, <span style="float: right;">49</span>
Lettre XVIII. De civilité à Madame sa Sœur, Religieuse à Béziers, <span style="float: right;">31</span>	

- Lettre xxxvi. Compliment à la même , sur la mort de Madame de Fieuber , *ibid.*
- Lettre xxxvii. Compliment à M. l'Abbé Basside , qui l'a voit félicité sur sa promotion à l'Evêché de Lavaur , & qui lui avoit fait présent du Panégyrique de saint Jérôme , 50
- Lettre xxxviii. De civilité à M. Benoît, Auditeur de Rote , 51
- Lettre xxxix. Au même , *ibid.*
- Lettre xl. A un mari , sur l'heureux accouchement de son épouse , *ibid.*
- Lettre xli. Humble & pieuse remontrance au Roi , pour refuser l'Evêché de Nîmes , 52
- Lettre xlii. De civilité , sur sa nomination à l'Evêché de Nîmes , à M. Benoît Auditeur de Rote , 53
- Lettre xliiii. Compliment à Monseigneur le Dauphin sur ses victoires , *ibid.*
- Lettre xliiv. De piété , à Madame de Richemont , sur la maladie de M. son Epoux , 54
- Lettre xlv. De piété , à M. de Richemont , sur sa maladie , 55
- Lettre xlvi. Compliment Chrétien à Messieurs de Nîmes , sur sa translation de Lavaur à Nîmes , 56
- Lettre xlvii. Compliment à M. Huet , ancien Evêque d'Avranches , en lui envoyant deux Oraisons Funèbres , 57
- Lettre xlviii. Compliment à M. de Sautel , Chanoine de saint Victor , sur quelques-uns de ses vers qu'il lui avoit envoyés , 58
- Lettre xlix. De civilité à M. de Richemont , 59
- Lettre l. A la Reine d'Angleterre , pour répondre à celle que Sa Majesté Britannique lui fit l'honneur de lui écrire le 28 Août 1693 , 60
- Lettre li. De civilité à M. l'Abbé Menard. Il le prie de lui envoyer quelques Ouvrages nouvellement imprimés , 61
- Lettre lii. De civilité & de compliment à M. Benoît, Auditeur de Rote , 62
- Lettre liii. De remerciement à M. l'Abbé Menard. Il y est parlé de quelques Ouvrages dont on porte le jugement , *ibid.*
- Lettre liv. De civilité & de piété à Madame de Richemont , 63
- Lettre lv. De compliment à Mademoiselle de Scudery , 64
- Lettre lvi. De consolation à des Religieuses , sur la mort de leur supérieure , 65
- Lettre lvii. Compliment de piété à celle qui avoit été élue pour lui succéder , 66
- Lettre lviii. De civilité au Père Souhaiti , Cordelier , qui lui avoit fourni les Mémoires pour l'Histoire du Cardinal Ximènes , & qui l'avoit adroitement engagé à l'entreprendre , 67
- Lettre lix. De civilité à M. l'Abbé Menard. Il y est parlé du naufrage que fit son équipage sur le Rhône , *ibid.*
- Lettre lx. De compliment à M. l'Abbé Robert , sur le mariage de Mademoiselle sa nièce , & d'affaires littéraires , 68
- Lettre lxi. De civilité & de nouvelles , à M. l'Abbé Menard , 69
- Lettre lxii. A Madame D. C. sur la mort de M. son fils , 70
- Lettre lxiii. Sur la conversion d'un Juif , & le baptême d'un enfant Juif , sans le consentement de ses parens , à M. Fieschi , Archevêque d'Avignon. *ibid.*
- Lettre lxiv. De civilité à Madame Thayran , Religieuse , 71
- Lettre lxv. De civilité à M. Fieschi , Archevêque d'Avignon , pour lui demander deux Religieuses pour gouverner la maison du Refuge à Nîmes , 72
- Lettre lxvi. De civilité au Père Vignes , sur ses Prédications , 73
- Lettre lxvii. De civilité à Madame de C.... *ibid.*
- Lettre lxviii. Lettre dogmatique sur le mariage d'un Protestant avec une Catholique , 74
- Lettre lxix. A M. l'Abbé Menard , au sujet de la paix , 77
- Lettre lxx. De civilité à M. de Richemont , *ibid.*
- Lettre lxxi. De civilité au Père Vignes , pour lui promettre de demander pour lui le Carême à Carpentras , 78
- Lettre lxxii. De recommandation à M. de Carpentras , pour le Père Vignes , *ibid.*
- Lettre lxxiii. De civilité au Père Vignes , en lui envoyant la réponse de M. de Carpentras , 79
- Lettre lxxiv. A M. le Pelletier , Ministre d'Etat , sur sa Retraite , 80
- Lettre lxxv. De civilité & de remerciement , à M. l'Abbé Menard , 81
- Lettre lxxvi. Compliment à Madame de Thayran , Religieuse de Sommières , sur la mort d'une personne de la Communauté , & la maladie d'une autre. *ibid.*
- Lettre lxxvii. De consolation aux Religieuses de Sommières , sur la maladie de la Supérieure , 82
- Lettre lxxviii. Compliment aux mêmes , sur la convalescence de la Supérieure , 83
- Lettre lxxix. De civilité à Madame de C.... 84
- Lettre lxxx. De civilité au Père Fulgence de Bellegarde , Barnabite , sur une Oraison funèbre de la composition de ce Père , *ibid.*
- Lettre lxxxi. A M. l'Abbé Menard , sur les nouvelles publiques , 85
- Lettre lxxxii. De civilité à M. de Richemont , 86
- Lettre lxxxiii. A M. le Marquis de Châteauneuf , sur l'état de la Religion , & les dispositions des nouveaux Convertis de son Diocèse , après les Déclarations du Roi , 87
- Lettre lxxxiv. De consolation & de piété à M. de Richemont , sur la mort d'une de ses filles , 91

- Lettre LXXXV. De civilité à Madame de C.... 92
- Lettre LXXXVI. De félicitation à M. de Fourchartrain, sur sa promotion à la dignité de Chancelier, 93
- Lettre LXXXVII. A M. le Comte de Pontchartrain, sur le même sujet, 94
- Lettre LXXXVIII. De civilité à M. l'Abbé Menard, *ibid.*
- Lettre LXXXIX. De piété à M. de Richemont, sur ses maladies & celles de Madame son épouse, 95
- Lettre XC. De consolation au même, sur la mort de sa fille, 96
- Lettre XCI. De civilité & de piété, à M. le Pelletier, 97
- Lettre XCII. A M. le Marquis de la Vrillière, sur l'éducation des filles des nouveaux Convertis qu'il faisoit instruire dans les Monaflères, même au-dessus de douze ans, *ibid.*
- Lettre XCIII. De civilité & de piété à M. le Pelletier, 100
- Lettre XCIV. De civilité à M. l'Abbé Menard, 101
- Lettre XCV. De civilité Chrétienne à une Religieuse, *ibid.*
- Lettre XCVI. Compliment sur l'exaltation du Pape, à M. Benoit Auditeur de Rote, 102
- Lettre XCVII. Réponse à la Supérieure & aux Religieuses de Sommières, pour un compliment de condoléance sur la mort de M. son frère, *ibid.*
- Lettre XCVIII. De remerciement sur un compliment de condoléance reçu, à M. Benoit Auditeur de Rote, 103
- Lettre XCIX. De civilité au Père Vignes, qui avoit pris part à la mort de M. son frère, 104
- Lettre C. De civilité & de piété à M. le Pelletier, *ibid.*
- Lettre CI. A M. de B.... touchant un Ecclésiastique qui avoit quitté cet état, & qui y étoit rentré après quelques défordres, 105
- Lettre CII. A M. le C. de N. sur le même sujet, 106
- Lettre CIII. De piété à la sœur Angélique du Saint-Esprit de Camaret, Religieuse de sainte Claire à Beziers, 107
- Lettre CIV. De civilité à Madame de Theyran, Religieuse de Sommières, 108
- Lettre CV. De civilité à une Demoiselle, pour s'excuser de faire une cérémonie, *ibid.*
- Lettre CVI. De civilité & d'affaires du temps, à M. l'Abbé Menard, 109
- Lettre CVII. De civilité & de piété à M. le Pelletier, dont le genre avoit obtenu une charge, 110
- Lettre CVIII. A M. Benoit, Auditeur de Rote, pour le prier de proposer un accommodement à un Supérieur, touchant le pécule d'un Religieux, disputé par deux Couvens, 111
- Lettre CIX. De piété à la sœur Angélique du Saint-Esprit de Camaret, Religieuse de sainte Claire à Beziers, 112
- Lettre CX. A Monseigneur l'Evêque de Montpellier, sur l'affaire de la Chine, 113
- Lettre CXI. A Mesdemoiselles ses Nièces, sur leur vocation à l'état Religieux, 114
- Lettre CXII. De piété à la Sœur Angélique du Saint-Esprit de Camaret, Religieuse de sainte Claire à Beziers, 115
- Lettre CXIII. De civilité à Madame de Boucard, Religieuse, 116
- Lettre CXIV. De civilité à une Religieuse, *ibid.*
- Lettre CXV. Compliment au Chapitre d'Agde, qui lui avoit écrit sur la mort de l'Evêque, 117
- Lettre CXVI. De civilité & de nouvelles à M. l'Abbé Menard, *ibid.*
- Lettre CXVII. Compliment à M. de Salvador, sur la mort de M. son Père, 118
- Lettre CXVIII. A M. l'Abbé Grimaldi, accompagnant M. le Nonce en Espagne, *ibid.*
- Lettre CXIX. De condoléance à M. de Beroulaud, 119
- Lettre CXX. De piété à la Sœur Angélique du Saint-Esprit, après qu'elle eut été reçue à la Profession à la fin de son Noviciat, 120
- Lettre CXXI. De piété à l'Abbesse de sainte Claire, sur le même sujet, *ibid.*
- Lettre CXXII. Au R. P. de la Chaîse, sur le Jugement qu'on attendoit du Pape, au sujet des affaires de la Chine, 121
- Lettre CXXIII. A Messieurs Brisacier & Tiberge, sur le même sujet, 124
- Lettre CXXIV. De civilité & de piété à M. le Pelletier, sur la mort de sa fille, 125
- Lettre CXXV. De piété à la Sœur Angélique du Saint-Esprit, sur sa profession, 126
- Lettre CXXVI. De piété à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causées par les Fanatiques, 127
- Lettre CXXVII. De civilité à M. le Pelletier, sur l'état du Diocèse d'Angers, & sur celui de Nîmes, pendant les troubles des Fanatiques, 128
- Lettre CXXVIII. De compliment à M. l'Abbé de Roquette, sur son Oraison funèbre du roi Jacques. 129
- Lettre CXXIX. De civilité à l'Abbesse de sainte Claire, 130
- Lettre CXXX. De piété à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causés par les Fanatiques, 131
- Lettre CXXXI. De civilité chrétienne à une Religieuse, sur la crainte des Fanatiques, 132
- Lettre CXXXII. De piété à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causés par les Fanatiques, *ibid.*
- Lettre CXXXIII. De civilité à Madame de Boucard, religieuse, sur la crainte des Fanatiques, 133

- Lettre cxxxiv, de civilité à *M. Robert*, dont il fouhaitoit le frere pour Prévôt de son Eglise, *ibid.*
- Lettre cxxxv, de piété à la sœur Angélique du Saint-Esprit, 134
- Lettre cxxxvi, à *Madame de C...* sur les cruautés des Fanatiques, *ibid.*
- Lettre cxxxvii, de piété à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causés par les Fanatiques, 135
- Lettre cxxxviii. Relation des meuvemens & des cruautés des Fanatiques, 136
- Lettre cxxxix, de civilité & de piété à *Madame Boucard*, religieuse, 139
- Lettre cxl, de civilité à *M. Benoît*, Auditeur de *Rote*, pour le féliciter sur une dignité obtenue, 140
- Lettre cxli, de civilité à *Madame de Theyran*, religieuse, 141
- Lettre cxlii, de civilité chrétienne à *Madame Boucard*, religieuse, *ibid.*
- Lettre cxliii, sur les cruautés des Fanatiques, & sur les moyens de prévenir ces maux ou d'y remédier, 142
- Lettre cxliv, de piété à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causés par les Fanatiques, 145
- Lettre cxlv, au même, sur le même sujet, *ibid.*
- Lettre cxlvi, sur les cruautés des Fanatiques, 146
- Lettre cxlvii, de compliment de *Mademoiselle Deshoulières*, à *M. de Nîmes*, en lui envoyant son Hymne à la paix, 147
- Lettre cxlviii, de remerciement de *M. de Nîmes*, à *Mademoiselle Deshoulières*, sur son Hymne à la paix, 148
- Lettre cxlix, à un Curé, sur les meuvemens des Fanatiques, 149
- Lettre cl, d'excuses & de compliment à la *Mère prieure* du monastère de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, rue Cassette à Paris, 150
- Lettre cli, de compliment & de remerciement à *Monseigneur le Vice-Légar d'Avignon*, *ibid.*
- Lettre clii, de compliment au même, 151
- Lettre cliii, d'exhortation & de reproches, à une Supérieure, sur des frayeurs excessives au sujet des Fanatiques, 152
- Lettre cliv, de remerciement & de félicitation, à *Monseigneur l'Archevêque de Saragosse*, 153
- Lettre clv, de civilité & de félicitation à *M. de Vitalba*, Vicaire Général de *Monseigneur l'Archevêque de Saragosse*, 154
- Lettre clvi, de civilité & d'instruction, à *Mesdames Boucard*, Religieuses Ursulines, 155
- Lettre clvii, de civilité & de félicitation à *Monseigneur l'Evêque de Mende*, 156
- Lettre clviii, de civilité, à *Madame la Présidente de Marbeuf*, *ibid.*
- Lettre clx, de compliment & de civilité à *M. le Vicomte de la Chasse*, 157
- Lettre clxi, de piété à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causés par les Fanatiques, 158
- Lettre clxii, de civilité à *Monseigneur l'Evêque de Carpentras*, 159
- Lettre clxiii, de civilité, & sur les malheurs du temps, à *M. de Montremi*, Lieutenant Colonel du Régiment de Dragons de Languedoc, *ibid.*
- Lettre clxiiii, de compliment & de félicitation à *Mademoiselle du Roure*, sur son mariage avec *M. le Comte de la Fare*, Colonel de Dragons, 160
- Lettre clxiv, de civilité à une *Demoiselle*, *ibid.*
- Lettre clxv, de piété à un Curé, au sujet des frayeurs causés par les Fanatiques, 161
- Lettre clxvi, de civilité & de félicitation à *S. E. Monseigneur le Cardinal d'Estrees*, sur sa nomination à l'Abbaye de saint Germain-des-Prez, 162
- Lettre clxvii, sur les maux de la Religion, & les Malheurs des Peuples, à *Madame la Marquise de Senectere*, *ibid.*
- Lettre clxviii. Compliment à *M. l'Abbé Anselme*, Prédicateur ordinaire du Roi, sur le présent de ses Oraisons Funèbres, 164
- Lettre clxix, à *M. de Calvifson*, sur un commencement de négociation avec les Fanatiques, *ibid.*
- Lettre clxx, de consolation & d'instruction à la sœur Angélique du Saint-Esprit de Camaret, sur ses maladies, 165
- Lettre clxxi, sur un commencement de négociation avec les Fanatiques, 166
- Lettre clxxii, sur le peu de succès d'une négociation commencée avec les Fanatiques, 167
- Lettre clxxiii, au même, sur le même sujet, 169
- Lettre clxxiv, sur les malheurs publics de la Religion & de l'Etat, à *M. de Valincourt*, de l'Académie Française, Secrétaire général de la Marine, étant à la Rade de Toulon, 170
- Lettre clxxv, de civilité & de nouvelles publiques, à *M. le Marquis de Canillac*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Rouergue, *ibid.*
- Lettre clxxvi. Compliment à un Abbé d'Aix, sur une œuvre de charité, 171
- Lettre clxxvii, de piété à un Curé, pour l'encourager contre les frayeurs causés par les Fanatiques, 172
- Lettre clxxviii. A *M. l'Archevêque de Saragosse*, contre ceux quidiffèrent de recevoir les Sacremens dans leurs maladies, 173
- Lettre clxxix. Compliment à *M. de Villalba*, Grand-Vicaire de Saragosse, 174
- Lettre clxxx, de compliment & de condoléance à un Trésorier de France à Blois, 175
- Lettre clxxxi, de nouvelles, à *M. l'Abbé Menard*, 176

- Lettre **CLXXXII**, de civilité, à Madame de Theyran, Religieuse, *ibid.*
- Lettre **CLXXXIII**. A M. son Neveu, sur la résolution qu'un autre de ses Neveux avoit prise de quitter l'état Ecclésiastique, pour embrasser la profession des armes. 177
- Lettre **CLXXXIV**, de compliment & de civilité, à M. l'Abbé Viani, Prieur de S. Jean de Malte, 178
- Lettre **CLXXXV**, de compliment à un Curé du Diocèse de Séz, sur des vers Latins, 179
- Lettre **CLXXXVI**, sur un commencement de tranquillité de la part des Fanatiques, *ibid.*
- Lettre **CLXXXVII**, de condoléance à M. le Comte de Grignan, sur la mort de M. son fils, 180
- Lettre **CLXXXVIII**, de condoléance & de consolation, à Madame la Comtesse de Grignan, sur la mort de M. son fils. *ibid.*
- Lettre **CLXXXIX**, sur la profession des armes & ses dangers, à un de ses Neveux, qui quittoit l'état ecclésiastique pour l'embrasser, 181
- Lettre **CXC**, de civilité au Père Vignes, 182
- Lettre **CXCI**, de nouvelles sur les malheurs publics, à M. le Comte de Calvisson, 183
- Lettre **CXCII**. Compliment à M. l'Archevêque de Saragosse, nommé Vice-Roi & Gouverneur Général d'Aragon, 184
- Lettre **CXCIII**, de civilité, à M. d'Esrancheau, Secrétaire de Monseigneur le Dauphin, 185
- Lettre **CXCIV**. Compliment chrétien pour le commencement de l'année, à Madame de Caumartin la douairière, 186
- Lettre **CXCV**. De félicitation sur une grâce reçue du Roi, à M. le Maréchal de Montrevel, *ibid.*
- Lettre **CXCVI**. De civilité pour le commencement de l'année, & de nouvelles sur les affaires publiques, à M. de Frejus, 187
- Lettre **CXCVII**. Compliment à M. de Villedeneuve Capitaine de Grenadiers du Régiment de Courtz Suisse, 188
- Lettre **CXCVIII**. De piété & d'instruction à la sœur Angélique du Saint-Esprit, *ibid.*
- Lettre **CXCIX**. Compliment à Madame de Marbeuf, Présidente à Rennes, 189
- Lettre **CC**. Des avantages de la Rerraire, & de la vanité du monde, à Madame la Marquise de Senectere, 190
- Lettre **CCI**. De compliment & de félicitation à M. le Maréchal Duc de Villars, Commandeur des Ordres du Roi. 191
- Lettre **CCII**. De piété & d'instruction à M. l'Abbé Fléchier son neveu, 192
- Lettre **CCIII**. Compliment à Madame de Guenegaud, *ibid.*
- Lettre **CCIV**. De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi. 193
- Lettre **CCV**. De remerciement & de civilité au R. P. Dom Mabillon, sur l'Oraison funebre de M. le Cardinal de Furstemberg, prononcée par M. l'Abbé le prévôt, qu'il lui avoit envoyée, *ibid.*
- Lettre **CCVI**. De compliment & de félicitation à M. Fieschi Nonce extraordinaire auprès de S. M. nommé à l'Archevêché de Gènes, 194
- Lettre **CCVII**. Sur une conspiration nouvelle des Fanatiques découverte, 195
- Lettre **CCVIII**. Sur le même sujet, 196
- Lettre **CCIX**. Consolation chrétienne à une Religieuse, sur la mort d'une Abbesse, 197
- Lettre **CCX**. Compliment à Monsieur le Maréchal Duc de Villars, *ibid.*
- Lettre **CCXI**. Compliment à M. l'Abbé Baitide, sur le Panegyrique de saint Hilaire, dont il lui avoit fait présent, 198
- Lettre **CCXII**. De condoléance à M. de Montauban, sur la mort de M. son Frère, 199
- Lettre **CCXIII**. Compliment au Père de la Rue, sur l'Oraison funebre de M. de Meaux, *ibid.*
- Lettre **CCXIV**. De piété à la Sœur Angélique du Saint-Esprit, 200
- Lettre **CCXV**. De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi, 201
- Lettre **CCXVI**. De civilité à une Demoiselle, sur sa maladie, *ibid.*
- Lettre **CCXVII**. Recommandation pour un homme accusé d'un crime, à Madame la Présidente Duiller, 202
- Lettre **CCXVIII**. Consolation Chrétienne à Madame de l'Islebonne, sur la mort de M. le Prince d'Elbeuf son neveu, *ibid.*
- Lettre **CCXIX**. De civilité & de nouvelles sur les affaires publiques, à M. l'Archevêque de Saragosse, 203
- Lettre **CCXX**. Consolation Chrétienne, à Madame de Senectere, sur la mort de sa fille, 204
- Lettre **CCXXI**. De civilité & de nouvelles à un Officier, 205
- Lettre **CCXXII**. De civilité au P. Vignes, 206
- Lettre **CCXXIII**. Compliment sur la mort d'une Dame *ibid.*
- Lettre **CCXXIV**. De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi, 207
- Lettre **CCXXV**. De civilité, à Madame de Monfalcon, *ibid.*
- Lettre **CCXXVI**. De civilité & de piété à la sœur Angélique du Saint-Esprit. 208
- Lettre **CCXXVII**. De civilité & de nouvelles publiques, à M. l'Archevêque de Saragosse, 209
- Lettre **CCXXVIII**. Compliment à Madame la Maréchale, Duchesse de Villars, 210
- Lettre **CCXXIX**. De civilité à une Demoiselle, 211
- Lettre **CCXXX**. De civilité à Madame de Monfalcon, qui lui avoit recommandé un Ecclésiastique, & quelque autre affaire, *ibid.*

- Lettre CCXXXI. De civilité & de nouvelles publiques, à M. l'Archevêque de Saragoffe, 212
- Lettre CCXXXII. Au R. P. Mourques, sur un établissement de Sœurs grises retardé, 213
- Lettre CCXXXIII. Compliment Chrétien pour le commencement de l'année, à Madame de Boucard, Supérieure des Ursulines de Sommières, *ibid.*
- Lettre CCXXXIV. De civilité à une Demoiselle, qui lui avoit fouhaité une heureuse année, 214
- Lettre CCXXXV. De remerciement & de compliment à M. l'Abbé de Maulévrier, Aumônier du Roi, Agent Général du Clergé de France, 215
- Lettre CCXXXVI. Compliment Chrétien pour le commencement de l'année, à Madame la Présidente de Marbeuf, *ibid.*
- Lettre CCXXXVII. Compliment Chrétien pour le commencement de l'année à Madame de Lislebonne, 216
- Lettre CCXXXVIII. Compliment aux Dames de Tornac Religieuses, sur la mort de leur père, 217
- Lettre CCXXXIX. A Mademoiselle de Monclar la Fare, sur la mort de M. de Tornac son oncle, 218
- Lettre CCL. De civilité & de piété à la même, 219
- Lettre CCLI. De civilité & de piété à M. le Pelletier, sur la Translation de M. son fils à Orléans, 220
- Lettre CCLII. Compliment à M. d'Uzeux, sur la nomination de M. son Neveu à l'Evêché d'Angers, 221
- Lettre CCLIII. Compliment à M. l'Abbé Poncet, nommé à l'Evêché d'Angers, *ibid.*
- Lettre CCLIV. De civilité à une Demoiselle, *ibid.*
- Lettre CCLV. De piété à Madame de Marbeuf, sur la retraite de sa fille au Calvaire, 222
- Lettre CCLVI. De civilité & de piété à une Demoiselle, 224
- Lettre CCLVII. De civilité à M. de Gonthier, Archevêque d'Avignon, sur son arrivée dans cette Ville, 225
- Lettre CCLVIII. Compliment à M. le Maréchal, Duc de Villars, sur ses heureux succès, *ibid.*
- Lettre CCLIX. De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi, 227
- Lettre CCL. De piété à Mademoiselle de Monclar Lafare, sur sa vocation aux Hospitalières, *ibid.*
- Lettre CCLI. De civilité au P. Vignes, 228
- Lettre CCLII. Compliment à M. le Cardinal Guaitieri, sur sa promotion, *ibid.*
- Lettre CCLIII. De piété à une Demoiselle, sur sa vocation à l'état de Religieuse Hospitalière, 229
- Lettre CCLIV. De civilité à M. Mar-
- gon, Brigadier des Armées du Roi, 230
- Lettre CCLV. Sur la Croix de S. Germain, à M. l'Evêque de Montpellier, 231
- Lettre CCLVI. De civilité & de piété à une Demoiselle, 232
- Lettre CCLVII. De piété & de civilité à une Demoiselle, *ibid.*
- Lettre CCLVIII. De civilité à M. le Chevalier de N.... Il y est parlé des affaires publiques du temps, 233
- Lettre CCLIX. De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi, 234
- Lettre CCLX. Compliment à M. le Pelletier, sur la mort de M. l'Evêque d'Orléans son fils, *ibid.*
- Lettre CCLXI. Compliment à M. de San-Vitale, nommé Affecteur du S. Office, 235
- Lettre CCLXII. De nouvelles sur les affaires publiques, à Madame de Marbeuf, *ibid.*
- Lettre CCLXIII. De civilité à S. E. Monseigneur le Cardinal de Janson, Evêque de Beauvais, Grand Aumônier de France, 236
- Lettre CCLXIV. De civilité & de piété à M. le Pelletier, 237
- Lettre CCLXV. Compliment à Monseigneur de San-Vitale, Affecteur du saint Office, *ibid.*
- Lettre CCLXVI. De civilité à la Sœur Angélique du Saint-Esprit, 238
- Lettre CCLXVII. De compliment à Madame de Lislebonne, 239
- Lettre CCLXVIII. De civilité & de piété à Mademoiselle de Monclar la Fare, *ibid.*
- Lettre CCLXIX. De civilité & de compliment à M. le Prieur d'Aubort, 240
- Lettre CCLXX. De compliment & de félicitation, à M. le Vice-Légat d'Avignon, 241
- Lettre CCLXXI. Compliment à M. le Maréchal Duc de Villars, sur son heureuse Campagne, *ibid.*
- Lettre CCLXXII. De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi, 242
- Lettre CCLXXIII. De civilité & de compliment, à M. Moreau, *ibid.*
- Lettre CCLXXIV. Compliment aux Dames de Tornac, Religieuses, sur la mort d'une belle-Sœur, 243
- Lettre CCLXXV. Réponse Chrétienne à un compliment pour le commencement de l'année, aux Dames de Boucard, 244
- Lettre CCLXXVI. De piété à une Demoiselle, sur la mort d'une amie, *ibid.*
- Lettre CCLXXVII. De civilité & de compliment, au Général des Chartreux, 245
- Lettre CCLXXVIII. De civilité à la Sœur Angélique du Saint-Esprit, 246
- Lettre CCLXXIX. De compliment à M. le Maréchal Duc de Villars, 247
- Lettre CCLXXX. De civilité & de compliment à Madame la Maréchale Duchesse de Villars, 247
- Lettre CCLXXXI. Compliment à M. de



- Gonthieri, Archevêque d'Avignon, sur une perte considérable, 243  
 Lettre cclxxxiii. De civilité au même, en lui envoyant de quoi remplacer la perte considérable qu'il avoit faite, 249  
 Lettre cclxxxiiii. De civilité Chrétienne à Madame de Boucard, Religieuse, *ibid.*  
 Lettre cclxxxiv. De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi, 250  
 Lettre cclxxxv. De civilité & de nouvelles, au même, *ibid.*  
 Lettre cclxxxvi. De civilité & de piété à une Demoiselle, 251  
 Lettre cclxxxvii. De compliment à M. le Maréchal Duc de Villars, 252  
 Lettre cclxxxviii. Compliment de condoléance à M. l'Abbé Bosluet, sur la mort de M. de Meaux son oncle, *ibid.*  
 Lettre cclxxxix. Compliment chrétien à M. le Pelletier, sur la nomination de M. son fils à la Charge de premier Président, 253  
 Lettre ccxc. Compliment à M. le Pelletier, sur sa nomination à la charge de Premier Président, 254  
 Lettre ccxci. De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi, *ibid.*  
 Lettre ccxcii. De compliment à M. le Maréchal Duc de Barwik, sur la Victoire d'Almanza, 255  
 Lettre ccxciii. De civilité, au même, *ibid.*  
 Lettre ccxciv. De civilité & de piété à une Demoiselle, 256  
 Lettre ccxcv. De compliment à M. le Maréchal Duc de Villars, *ibid.*  
 Lettre ccxcvi. De civilité à M. Gonthieri, Archevêque d'Avignon, 257  
 Lettre ccxcvii. De civilité, au même, 258  
 Lettre ccxcviii. De piété à la Sœur Angélique du Saint-Esprit, 259  
 Lettre ccxcix. Compliment à Monseigneur l'Archevêque de Saragosse, *ibid.*  
 Lettre ccc. Compliment de condoléance à Mesdames de Toiras & de Bernis, sur la mort de leur mère, 260  
 Lettre cccci. De civilité & de nouvelles à M. Gonthieri, Archevêque d'Avignon, 261  
 Lettre cccii. De civilité & de piété à une Demoiselle, 262  
 Lettre ccciii. De civilité à M. le Comte Gros, 263  
 Lettre ccciv. A M. Gonthieri, Archevêque d'Avignon, sur un bruit désavantageux qu'on avoit répandu contre lui, 264  
 Lettre cccv. De compliment, & de nouvelles, A M. le Maréchal Duc de Villars, 265  
 Lettre cccvi. De compliment & de félicitation à Madame la Maréchale Duchesse de Villars, 266  
 Lettre cccvii. De civilité & de piété à une Demoiselle, sur la mort de M. son père, *ibid.*  
 Lettre cccviii. De piété à Madame d'Arnaud, 267  
 Lettre cccix. De civilité à une Demoiselle qui avoit perdu M. son père, & qui songeoit à se retirer, 268  
 Lettre cccx. Compliment à M. le Maréchal Duc de Barwik, Grand d'Espagne, *ibid.*  
 Lettre cccxi. De compliment & d'éloge à M. l'Abbé Viani, Prieur de saint Jean d'Aix, 269  
 Lettre cccxii. De compliment & d'éloge à M. l'Abbé Bastide, *ibid.*  
 Lettre cccxiii. De compliment & d'éloge à M. l'Abbé du Jarry, 270  
 Lettre cccxiv. De civilité au Père Vignes, sur la mort de M. le Marquis de Villefranche, 271  
 Lettre cccxv. A M. de B... pour le prier d'empêcher l'établissement d'une Confrérie de Pénitens. *ibid.*  
 Lettre cccxvi. De civilité & de compliment à M. le Maréchal Duc de Villars, 273  
 Lettre cccxvii. De civilité & de compliment à M. l'Archevêque d'Avignon, 274  
 Lettre cccxviii. De civilité & de nouvelles sur les affaires publiques, à M. l'Archevêque de Saragosse, *ibid.*  
 Lettre cccxix. Consolation Chrétienne à Mademoiselle de Montclar, 275  
 Lettre cccxx. De civilité à M. Gonthieri, Archevêque d'Avignon, 276  
 Lettre cccxxi. De remerciement & de compliment à M. de Sandricourt, Gouverneur de Nîmes, *ibid.*  
 Lettre cccxxii. De compliment à Madame la Présidente de Marbeuf, 277  
 Lettre cccxxiii. De civilité à Madame de Montalcon, qui lui avoit recommandé des prisonniers étrangers, 278  
 Lettre cccxxiv. De civilité & de recommandation à M. de Villegli, Conseiller au Parlement de Toulouse, *ibid.*  
 Lettre cccxxv. Compliment à M. le Comte de Grignan, Lieutenant Général en Provence, 279  
 Lettre cccxxvi. De condoléance à M. le Prieur d'Aubort, *ibid.*  
 Lettre cccxxvii. De compliment & de félicitation à la Sœur Agnez de la Croix, de Rennes, *ibid.*  
 Lettre cccxxviii. A M. Gonthieri, Archevêque d'Avignon, sur la mort de Madame sa belle-Sœur, 280  
 Lettre cccxxix. Compliment à M. l'Evêque de Marseille, nommé à l'Archevêché d'Aix, 281  
 Lettre cccxxx. Sur un faux bruit qui avoit couru d'un différent entre M. de Montpellier & lui, *ibid.*  
 Lettre cccxxxi. Sur un procès où il avoit été condamné à Toulouse à M. l'Abbé de N.... 282  
 Lettre cccxxxii. De condoléance à M.

Margon , Brigadier des Armées du Roi ,	283	Lettre ccclix , de nouvelles , à M. l'Abbé Menard ,	300
Lettre cccxxxiii. Compliment à Madame la Présidente de Marbeuf , sur la Profession de sa fille au Calvaire ,	284	Lettre ccclx , de civilité à M. Mazboul , nommé Evêque d'Aler , sur une de ses Oraisons funèbres ,	301
Lettre cccxxxiv. Réponse à une recommandation de M. Gonthieri , Archevêque d'Avignon ,	ibid.	Lettre ccclxi , sur la nécessité d'assister les pauvres , plutôt que de bâtir des Eglises ,	ibid.
Lettre cccxxxv , de civilité à Madame la Duchesse de Roquelaure ,	285	Lettre ccclxii , sur la mort de M. le Prince de Conti .	302
Lettre cccxxxvi , de civilité & de piété à M. Gonthieri , Archevêque d'Avignon ,	286	Lettre ccclxiii , de piété à une Demoiselle , sur son entrée aux Carmélites ,	303
Lettre cccxxxvii , d'honnêteté & d'affaires à M. de Valernot , Abbé de S. Aëuf ,	ibid.	Lettre ccclxiv , de civilité & de piété à M. le Pelletier , pour le remerciement d'un de ses livres ,	ibid.
Lettre cccxxxviii , Consolation Chrétienne à M. de Colonde , sur la mort de sa femme ,	287	Lettre ccclxv , de piété à une Demoiselle ,	305
Lettre cccxxxix , de civilité à M. Margon , Brigadier des Armées du Roi ,	288	Lettre ccclxvi , de civilité & de piété , à M. le Pelletier ,	306
Lettre cccl , de remerciement à M. Sartre , Seigneur de Caveirac ,	ibid.	Lettre ccclxvii , d'affaires publiques , à M. l'Abbé Menard ,	ibid.
Lettre cccli , de civilité à M. Margon , Brigadier des Armées du Roi ,	ibid.	Lettre ccclxviii , de piété à une Demoiselle ,	307
Lettre ccclii , d'affaire particulière & de nouvelles publiques , à M. l'Abbé Menard ,	289	Lettre ccclxix , de civilité & de piété , à M. le Pelletier , sur le recouvrement de sa santé ,	308
Lettre cccliii , de civilité & de piété à une Demoiselle ,	ibid.	Lettre ccclxx . A M. Portalès , pour le dissuader de se faire Prêtre ,	309
Lettre cccliv , de civilité & de nouvelles à M. Gonthieri , Archevêque d'Avignon ,	290	Lettre ccclxxi , de nouvelles à M. l'Abbé Menard ,	310
Lettre ccclv , de civilité à M. l'Archevêque d'Avignon ,	291	Lettre ccclxxii. Compliment à M. de Basville , sur la mort de M. de Lamoignon son frère ,	ibid.
Lettre ccclvi , de civilité Chrétienne aux Dames de Boucard ,	ibid.	Lettre ccclxxiii , de consolation à M. le Pelletier , sur les infirmités de la vieillesse ,	311
Lettre ccclvii , de civilité & de piété à M. le Pelletier ,	292	Lettre ccclxxiv. Compliment à M. Gonthieri , Archevêque d'Avignon , sur la mort du Prince Pamphile qui avoit une pension sur l'Archevêché d'Avignon ,	313
Lettre ccclviii , de condoléance à Monseigneur le Cardinal de Noailles , Archevêque de Paris ,	293	Lettre ccclxxv , de civilité , au même ,	314
Lettre cccllix. Compliment Chrétien au Général des Chartreux ,	ibid.	Lettre ccclxxvi , de civilité & de piété à M. le Pelletier , pour le commencement de l'année ,	ibid.
Lettre cccl , de piété & de civilité à une Demoiselle ,	294	Lettre ccclxxvii , compliment Chrétien à M. Gonthieri , Archevêque d'Avignon , pour le commencement de l'année ,	315
Lettre cccli , de civilité & de piété à M. le Pelletier , pour le commencement de l'année ,	295	Lettre ccclxxviii , compliment Chrétien à Madame de C. pour le commencement de l'année ,	316
Lettre ccclii , de civilité & de piété à une Demoiselle ,	ibid.	Lettre ccclxxix , de civilité & de remerciement à M. Benoît , Auditeur de Rote ,	ibid.
Lettre cccliii. Compliment Chrétien à Madame de C... pour le commencement de l'année ,	296	Lettre ccclxxx , de civilité , au même ,	317
Lettre cccliv , de civilité & de remerciement au P. Annar , Général de la Congrégation des Pères de la Doctrine Chrétienne ,	297	Lettre ccclxxxi , de civilité , au même ,	318
Lettre ccclv , de civilité pour le commencement de l'année ,	ibid.	Lettre ccclxxxii. Au même , pour s'excuser de recommander l'affaire qu'il avoit à Rome ,	319
Lettre ccclvi. Compliment au P. Chiffet ,	298	Lettre ccclxxxiii , de civilité au même , qui lui avoit recommandé un de ses parens ,	320
Lettre ccclvii. Compliment à un Prédicateur , sur un Sermon qu'il devoit prêcher & qu'il lui avoit communiqué ,	ibid.	Lettre ccclxxxiv , de civilité au même , en lui envoyant une pièce de Poëse ,	ibid.
Lettre ccclviii , de piété à une Demoiselle ,	299		

Lettre cccxxxiv. Remercement au même, pour la part qu'il avoit prise à la mort d'un de ses proches, 321

Lettre cccxxxv, de civilité, au même, *ibid.*

Lettre cccxxxvii, de remerciement & de civilité, au même, *ibid.*

Lettre cccxxxviii, de civilité au même, pour s'excuser de ce qu'il n'avoit pu aller à Avignon, 322

Lettre cccxxxix, de civilité au même, qui lui avoit souhaité les bonnes Fêtes, *ibid.*

Lettre cccxc. Remercement au même, pour quelques nouvelles, & des Livres qu'il lui avoit achetés, 323

Lettre cccxci, de civilité & de remerciement, au même, *ibid.*

Lettre cccxcii, de civilité & de remerciement, au même, 324

Lettre cccxciii, de consolation à Madame l'Abbesse de S. Aulone, sur la mort de M. son Frère, *ibid.*

Lettre cccxciv, de civilité à M. Fiofchi, Archevêque d'Avignon, en lui envoyant l'histoire du Cardinal Ximènes, 325

Lettre cccxcv, de civilité & de piété, à la sœur Angélique du Saint-Esprit, 326

Lettre cccxcvi. Consolation Chrétienne à M. de Salvador, sur la mort de son Epouse, *ibid.*

Lettre cccxcvii, de recommandation à M. le Président de Riquet, sur une Cure en litige, 327

Lettre cccxcviii. A Madame la Présidente de Druillet, sur le même sujet, *ibid.*

Lettre cccxcix, à Madame de C.... sur la mort de son mari, 328

Lettre cccc, de consolation, *ibid.*

Lettre cccci, de recommandation pour un homme qui avoit une affaire, 329

Lettre ccccii, de civilité & de piété à une Demoiselle, *ibid.*

Lettre cccciij, de civilité Chrétienne aux Religieuses de Sommières, 330

Lettre cccciv, de civilité à Madame de Theyran, Religieuse de Sommières, *ibid.*

Lettre ccccv, de civilité à la même, 331

Lettre ccccvi, de civilité à la même, *ibid.*

Lettre ccccvii. Compliment à Madame Boucaud Religieuse, sur le rétablissement de sa santé, 332

Lettre ccccviii. A M. d'Aldeguier, après la perte d'un procès où il avoit été pour lui, *ibid.*

Lettre ccccix. Compliment à M. l'Evêque de Castres, sur la mort d'un ami, 333

Lettre ccccx. Compliment au même, *ibid.*

Lettre ccccxi. Compliment Chrétien à Mademoiselle d'Aubijoux, sur les cérémonies du Baptême qu'elle avoit reçu, 334

Lettre ccccxii. Compliment à M. de Riquet, sur la mort de son Epouse, 335

Tome V. Seconde Partie.

Lettre ccccxiii. Sur l'antiquité de l'Histoire, & de ceux qui l'ont écrite, *ibid.*

Lettre ccccxiv. Sur les qualités de ceux qui écrivent l'Histoire, & sur l'estime qu'on en a fait dans toutes les Nations & dans tous les temps, 340

Lettre ccccxv. Compliment à M. de Furstemberg, Evêque de Paderborne. On y loue quelques vers de ce Prêlat, 344

Lettre ccccxvi, de M. l'Evêque de Paderborne à M. Fléchier, pour le remercier de quelques Oraisons Funèbres qu'il lui avoit dédiées, 345

Lettre ccccxvii, Compliment à M. de Acevedo, 346

Lettre ccccxviii, d'affaires particulières, à M. l'Archevêque de Pise, 347

Lettre ccccxix, de compliment au même pour le féliciter sur une dignité à laquelle le Roi d'Espagne l'avoit élevé, 348

Lettre ccccxx. Au Pape Clément XI, pour solliciter la Béatification de M. Vincent de Paul, dont on fait la vie & l'éloge en abrégé, 349

Lettre ccccxxi, de compliment & d'éloge, sur un Ouvrage de politique composé par M. de Acevedo, 352

Lettre ccccxxii. Compliment au même, sur la nomination de M. son Oncle à l'Archevêché de Tolède, & à la charge d'Inquisiteur, 354

LETTRES NOUVELLEMENT RECOUVREES.

Lettre 1. A Madame \*\*\* , 355. Lettre 116 (A la même), *ibid.* Lettre 111. (A la même), 356. Lettre 110. (A la même), 357. Lettre v. (A la même), *ibid.* Lettre vi. A Mademoiselle de \*\*\*\* , 358. Lettre vii. (A la même), *ibid.* Lettre viii. A Mademoiselle Dupré, 359. Lettre ix. A Monsieur de Monchamps, *ibid.* Lettre x. A Mademoiselle Dupré, 360. Lettre xi. A Monsieur \*\*\* , 361. Lettre xii. A M. Claude Pelletier, Ministre d'Etat & ancien Président à Mortier au Parlement de Paris, *ibid.* Lettre xiii. A Monsieur l'Abbé Benoit, 362. Lettre xiv. (Au même), *ibid.* Lettre xv. (Au même), 363. Lettre xvi. (Au même), *ibid.* Lettre xvii. (Au même), 364. Lettre xviii. (Au même), *ibid.* Lettre xix. (Au même), *ibid.* Lettre xx. A Monsieur de Salvador, 365. Lettre xxi. A Monsieur Novy, C. D. N. *ibid.* Lettre xxii. A Monsieur Menard, *ibid.* Lettre xxiii. (Au même), 366. Lettre xxiv. (A M. \*\*\* ), *ibid.* Lettre xxv. (Au même), *ibid.* Lettre xxvi. (Au même), 367. Lettre xxvii. (Au même), *ibid.* Lettre xxviii. (Au même), *ibid.* Lettre xxix. (Au même), 368. Lettre xxx. (Au même), *ibid.* Lettre xxxi. A Mademoiselle de Monfrin, *ibid.* Lettre xxxii. (A la même), 369. Lettre xxxiii. (A la même), *ibid.* Lettre xxxiv. A Messieurs du chapitre de Nîmes, 370. Lettre xxxv. A l'Académie de Pa-

done, sur ce qu'elle lui avoit envoyé des Lettres d'Académicien, *ibid.* Lettre xxxvi. A M... 371. Lettre xxxvii. Compliment à M. de Acevedo, *ibid.* Lettre Pastorale pour l'agrandissement de l'Eglise Cathédrale de Nîmes, & l'érection d'une Chapelle du Saint Sacrement, 372

377. La Tour-Magne, 379. La Fontaine de Nîmes, 381. Le Temple De Diane, 382. La Maison Carrée, 385. Les Arenes, 386. Le Pont du Gard, 389. Antonin le Pieux, 390. L'Empereur Adrien. Ses liaisons avec l'Impératrice PLOTINE, femme de TRAJAN, 392. Mémoire Historique sur les Grands Jours, 395. Extrait de la Relation des Grands Jours d'Auvergne, 401.

DISSERTATION HISTORIQUE  
Sur la Ville de Nîmes, & ses Antiquités.

La ville de Nîmes, 375. Colonie Romaine,

FIN de la Table des Pièces du Tome dixième & dernier.

## TABLE GÉNÉRALE de l'ordre & distribution des Matières contenues dans chaque Volume de cette Collection.

**T**OME I. 1°. Préface générale : 2°. Discours sur la Personne & les Écrits de M. FLÉCHIER : 3°. Eloges divers de ce Prélat : 4°. l'Histoire de Théodose. Vid. la Table détaillée au commencement dudit Volume, & celle des Matières à la fin.

Tome II. La Vie du Cardinal Commendon, avec des Préfaces & des Notes. Vid. la Table des Chapitres au commencement dudit Volume, & celle des Matières à la fin.

Tome III. L'Histoire du Cardinal Ximènes, avec des Préfaces & des Notes. Vid. la Table des Matières à la fin dudit Volume.

Tome IV. Les Oraisons Funèbres, précédées de Notices historiques sur les Personnages qui en sont l'objet, & suivies de leurs Analyses. Vid. la Table détaillée à la fin dudit Volume.

Tome V. Les Panégyriques, précédés de Préfaces, & suivis de leurs Analyses. Vid. la Table détaillée à la fin dudit Volume.

Tome VI. La première Partie des Sermons de Morale, &c. précédés d'une Préface, & suivis de leurs Analyses. Vid. la Table détaillée à la fin dudit Volume.

Tome VII. Seconde Partie des Sermons de Morale, & Discours de Piété, précédés d'une Préface, & suivis de leurs Analyses. Vid. la Table détaillée à la fin dudit Volume.

Tome VIII. Une Préface, les Mandemens, les Instructions Pastorales, & divers autres Écrits de Morale & de Piété, tirés des Manuscrits de l'Auteur. Vid. la Table détaillée à la fin dudit Volume.

Tome IX. Contenant sous le Titre général de Mélanges d'Eloquence, de Poésie, de Morale & d'Histoire : Les Harangues, Complimens, Poésies Latines & Françaises, Discours Académiques, &c. Vid. la Table détaillée à la fin dudit Volume.

Tome X & dernier. Les Lettres familières déjà imprimées, celles nouvellement recouvrées, une Dissertation Historique sur la Ville de Nîmes & ses Antiquités, un Mémoire Historique sur les Grands Jours d'Auvergne, & l'Extrait de la Relation de ces Grands Jours. Vid. la Table de ce Volume, qui précède celle-ci.



## AVIS AU RELIEUR

Pour les dix volumes de la Collection des Œuvres de M.  
FLÉCHIER.

*Nota.* N'ayez aucun égard au précédent Avis, joint à la Table des Matières du Tome premier, à la fin ; ni à celui de la dernière feuille du Tome IX.

**T**OME premier, supprimez à la feuille g les deux pages qui contiennent l'ancienne Approbation de l'Histoire de Théodose, avec le Privilège, & mettez à la place le carton j. page cix, jusqu'à cxij, contenant l'Approbation générale, le Privilège & la Table des Pièces ; & collez à la suite de ce carton, les deux pages qui restent de la feuille g, contenant le sommaire du premier Livre, pages cxj & cxij. Supprimez aussi à la feuille Q les deux dernières pages, contenant la Table des Pièces, & mettez à la suite la feuille R, contenant la Table Alphabétique des Matières, page 255 & suivantes, faisant la fin dudit volume.

Au Tome II, supprimez le Frontispice, & mettez celui qui se trouve joint à la fin du Tome VI. Supprimez aussi le carton X, de deux pages, qui se trouve joint à la feuille O du Tome IV, & mettez la feuille X, contenant la Table Alphabétique des Matières, au commencement de laquelle les deux pages supprimées sont répétées, faisant la fin de ce volume.

Au Tome III, supprimez le Frontispice, & mettez celui qui se trouve joint à la fin du Tome VI : supprimez aussi le carton Dd de deux pages, joint à la même feuille O du Tome IV, & mettez la feuille Dd, contenant la Table Alphabétique des Matières, au commencement de laquelle les deux pages supprimées se trouvent jointes, faisant la fin de ce volume.

Au Tome IV, supprimez le Frontispice, & mettez celui qui se trouve joint à la fin du Tome VI.

Au Tome VII, supprimez les deux dernières pages de la feuille Dd, contenant la Table des Pièces, folio 427 & 428, & mettez à la suite la feuille Ee, & le carton Ff, que vous trouverez dans le Tome IX, où la Table des Pièces est répétée d'une manière plus complète. Cette feuille Ee & le carton Ff terminent ce volume.

*Au Tome IX, supprimez les pages N 2, 195 & 196, où il manque un Vers, & mettez à la place le même carton N 2, pages 195 & 196, que vous trouverez joint à la feuille Dd, du Tome III, à la fin. Au même volume, à la feuille Aa, vers la fin, supprimez les pages 381, 382, 383, 384, & la feuille Bb entière, jusques & inclus la page 400, contenant ensemble l'Art de se choisir un Patron, Pièce qui n'appartient point à M. Fléchier, & dont le Censeur a exigé la suppression. Mettez à la suite de la page 380 de la feuille Aa, le carton Bb, que vous trouverez joint à une demi-feuille, faisant la fin du Tome dixième, & qui réclamera le premier mot de la feuille Cc, page 40 (eu) sans avoir égard à la lacune des folio du titre de chaque page, qui devient indispensable, à cause de la suppression indiquée.*

*Nota.* Le même Avis servira pour les Exemplaires dont les premiers volumes ont été livrés à MM. les Souscripteurs, pour lesquels nous avons été obligés de joindre les Tables, & autres Pièces qui leur manquent à la fin du Tome dixième & dernier, où le Relieur les trouvera, pour les mettre à leur place, indiquée dans le présent Avis, en reliant l'Exemplaire.

*Le Relieur aura soin lui-même de supprimer le présent Avis, après s'en être servi pour mettre chaque Pièce à sa place, parce qu'il ne doit pas être relié avec la Collection. Il fera attention de s'y bien conformer pour éviter toute méprise.*

*Nota.* MM. les Souscripteurs sont priés de vérifier leur Exemplaire d'après le présent Avis, afin de s'assurer s'il ne leur manque rien de ce qui y est indiqué, & dans le cas où il leur manqueroit quelque chose, en s'adressant au Libraire chez lequel ils ont souscrit, on le leur fournira ponctuellement.









La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance

The Library  
University of Ottawa  
Date due

--	--	--	--

CE



